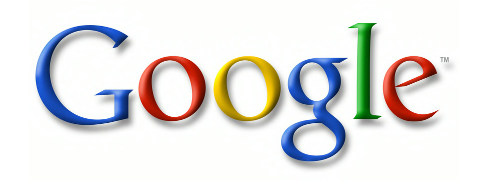

Google







VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI

DE LA FRANCE.

TOME III.

Se trouve à Paris,
Chez l'Editeur TOURNEISEN fils, Libraire,
rue de Seine, N.°

VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS DU MIDI DE LA FRANCE;

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN,

Membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, Conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'antiquités, Membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de l'Académie italienne, de celle des curieux de la nature à Erlang, des sciences physiques de Zurich, d'histoire naturelle et de minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres, de l'Académie impériale des naturalistes de Moscou, de l'Académie royale des antiquités de Copenhague; des Sociétés d'histoire naturelle, philomathique, galvanique, celtique, médicale d'émulation, de l'Athénée des arts de Paris; des Académies et Sociétés des sciences de Turin, Lyon, Rouen, Abbeville, Boulogne, Poitiers, Niort, Nîmes, Marseille, Alençon, Caen, Grenoble, Colmar, Nanci, Gap, Strasbourg, Mayence, Besançon, Nantes, Soissons, Lille, &c. &c. &c.

TOME III.



A PARIS;

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. VIII.

VOYAGE

DANS

LES DÉPARTEMENS

DE LA FRANCE

Par A. L. MILLIN

TOME III.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE

VOYAGE
DANS LES DÉPARTEMENS
DU MIDI DE LA FRANCE.

CHAPITRE LXX.

DÉPART de Nice. — SAINT-LAURENT. — Le Var. — L'Anguille est prise par les Anglois. — *Nerusii.* — CAGNES. — Château. — Peintures. — Cérémonies des funérailles. — LA COLLE. — SAINT-PAUL. — VENCE. — Inscriptions. — Taurobole. — Sarcophage chrétien. — Colonnes données par les *Massilii.* — Fontaine. — Inscription provençale. — Templiers. — Commerce.

NICE devoit être le point le plus éloigné de notre voyage; Gènes ne faisoit pas alors partie de l'Empire français, d'où il n'entroit pas dans notre plan de sortir: nous songeâmes donc au retour. Nous avions visité toute la côte de Marseille; nous voulions revenir par la montagne : nous nous séparâmes de nos braves matelots (1); et le 22 juin nous prîmes

(1) Nous n'avions eu qu'à nous louer de leur complaisance, de leur probité et de leur bonne conduite : leur chef, M. Roussel, lieutenant des douanes, est un jeune homme actif, brave et intelligent, qui probablement a reçu aujourd'hui l'avancement qu'il

des mulets pour nous rendre à Grasse. Il y a une route plus directe et beaucoup plus courte; mais notre intention étoit de passer par *Vence*, parce que cette ville renferme des monumens antiques.

Le chemin jusqu'au pont du Var est très-bien entretenu; et la mer, que l'on a constamment à sa gauche, forme un agréable coup-d'œil. Après une heure et demie de marche, on arrive à Saint-Laurent, où l'on fait un excellent vin muscat: c'étoit autrefois la limite du comté de Nice; c'est aujourd'hui celle du département des Alpes-Maritimes.

Le *Var* étoit appelé par les Romains *Varus*, nom qui est probablement celtique. On regardoit ce fleuve comme la limite entre la Gaule et l'Italie, en confondant avec cette dernière la contrée au-delà des Alpes-Maritimes qu'on appeloit *Hespérie*. Il prend sa source dans le département des Alpes-Maritimes: il est très-rapide, sur-tout après les orages, et entraîne avec lui des quartz, des granits, des grès, des pierres ollaires; ses courans se déplacent à la moindre crue. On le passoit autrefois à gué; et cette

---

mérite. J'ai eu le regret d'apprendre que, le lendemain de notre séparation, nos gens furent attaqués par une chaloupe angloise armée de vingt hommes; et qu'après s'être fait échouer à la côte et avoir attendu vainement du secours, ils se virent obligés d'abandonner leur chaloupe avec tout ce qu'elle contenoit. Je renvoyois à Marseille, par cette occasion, les minéraux, les plantes, les insectes que nous avions recueillis: tout a été pris par les Anglois.

manière, sans être dangereuse, avoit quelque chose d'effrayant à cause de la largeur du fleuve, qui, en cet endroit, a huit cents mètres (1), et de la rapidité de son cours. On le passe aujourd'hui sur un mauvais pont de bois. Il est probable qu'après avoir terminé la nouvelle route d'Italie par Gènes, on en construira un en pierre; ce qui facilitera le roulage et augmentera le commerce de Nice : mais, comme il faut toujours que le mal se mêle au bien, le commerce de Grasse pourra en souffrir.

Après avoir traversé le fleuve, on est sur le territoire des anciens *Nerusii*, cités dans l'inscription du trophée d'Auguste à la Turbie (2). Bientôt on arrive à *Cagnes*, village dont le sol est presque entièrement recouvert de cailloux roulés, et est arrosé par une petite rivière du même nom. On y cultive du blé, des vignes et des oliviers. Les chemins qui conduisent à ce village, sont bordés d'aloès et de grenadiers : les rues sont sales et étroites, et les maisons mal bâties; mais on doit s'y arrêter pour voir le château qui appartenoit autrefois à la famille Grimaldi. La cour de ce bizarre édifice est si petite, qu'une chaise à porteur ne pourroit y tourner sans qu'on en ôtât les bâtons; et cependant elle est revêtue de marbre : l'escalier est aussi tout de marbre

(1) Plus de 2450 pieds.
(2) Tome II, page 581.

sculpté en arabesques ; la rampe est soutenue par de gros balustres : le tout présente un ensemble aussi massif que pourroit l'être un escalier de Versailles ou de quelque autre grande maison royale. Ces degrés ne conduisent cependant qu'à des salles d'une médiocre grandeur et d'une distribution peu commode. On vante la *chute de Phaéton* qui est peinte sur le plafond du salon : l'histoire entière du fils d'Apollon et de Clymène est représentée dans des médaillons qui entourent le sujet principal, et le tout est soutenu par des télamons. On attribue cet ouvrage à *Carlone*, auteur du plafond de l'église de l'Annonciade à Gènes ; il ne nous a pas paru mériter la réputation dont il jouit. Des amateurs s'étoient emparés de ce beau salon pour y jouer la comédie ; le théâtre étoit dressé, et orné de décorations de papier : l'espoir d'y voir exercer les talens des *Talma* et des *Elleviou* de Cagnes ne put cependant nous engager à prolonger notre séjour dans ce lieu maussade.

Nous y fûmes témoins d'une cérémonie intéressante. En entrant dans l'église, qui, par son peu d'élévation, a l'air d'une prison ou d'un tombeau, nous vîmes, devant la chapelle où l'on célébroit la messe, plusieurs enfans à genoux et formant un cercle : chacun d'eux tenoit à la main un cierge. Nous crûmes d'abord qu'on étoit à l'élévation de l'hostie, et que ces cierges avoient pour objet de

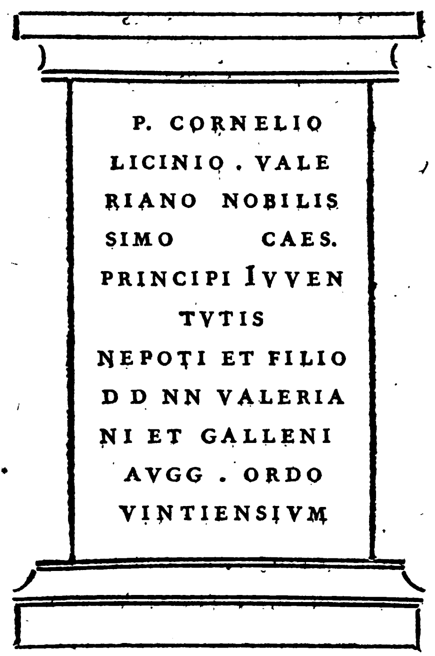
rendre plus solennel ce moment du saint sacrifice : nous approchâmes ; et nous vîmes sur le carreau une petite bière garnie de linge blanc, dans laquelle étoit un joli enfant enveloppé d'un linceul de même couleur, et couronné de roses et de fleurs odorantes. La simplicité naïve de cette cérémonie funèbre, qui contrastoit avec l'obscurité du lieu où elle se célébroit, nous causa une vive émotion. Le même usage est suivi dans presque toutes les villes de la Provence. On répand des feuilles de lierre sur les corps des jeunes filles ; les personnes mariées sont ensevelies dans des draps noirs.

Le chemin, en sortant de Cagnes, est bordé de petites collines agréablement couvertes de bois : on nous montra à gauche, dans un enfoncement, un village appelé *la Colle*, dont le territoire produit des orangers en pleine terre dans des lieux abrités ; et près de là *Saint-Paul*, petite ville entourée de vieilles fortifications, dont l'effet est pittoresque : non-seulement les orangers y prospèrent aussi, mais la canne à sucre y passe l'hiver sans précautions ; on y récolte un vin justement estimé dans tout le département. On distingue Grasse dans le lointain.

A neuf heures nous étions à *Vence*, appelée par les Romains *Vincia* et *Vintium Nerusiorum* (1). Cette ville, bâtie sur un banc coquillier où l'on

(1) Cette ville contenoit des magasins pour l'approvisionnement des armées, puisqu'elle est encore appelée *Vintium Horreum Cæsaris*.

trouve quelques fossiles agatisés, étoit sous les Romains la capitale des *Nerusii*, et elle conserve encore quelques monumens antiques : ce sont, en général, des inscriptions qui ont été scellées dans les murs de la cour de l'évêché, où nous nous rendîmes. Plusieurs ont été publiées, mais d'une manière incorrecte. La première (1), placée près de l'église, est en forme d'autel.



A Publius (2) *Cornelius Licinius Valerianus* (3), *très-noble César*,

(1) PAPON, *Histoire de Provence*, I, 102.

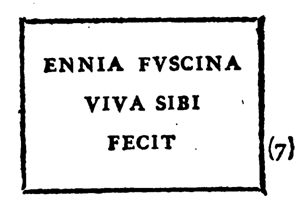
(2) *Publio.*

(3) Ce prince est celui qui est vulgairement connu sous le

prince de la jeunesse, petit-fils et fils de nos seigneurs (1) *Valérien et Gallien* (2) *Augustes* (3), *l'ordre des Vintienses* (4).

La suivante est inédite.

IVLIVS MARCIA
NVS AVRELIE SABI
NILLE CONIVGI
MERENTISSIME FEC
ET MAXIMIA QVIN
TINAVIVIA CORNE
LIES SABINELLES
SVE PIENTISSIME
F E CIT



(7)

Julius Marcianus à Aurelia Sabinilla, épouse très-méritante; et Maximia Quintina, de son vivant (5), *à Cornelia Sabinilla* (6) *sa fille, qui la chérissoit.*

---

nom de *Valerianus le jeune*, et plus souvent sous celui de *Saloninus*. Il fut nommé César l'an de Rome 1006, 253 de J. C., par son père, qui étoit alors dans les Gaules; et c'est probablement à l'époque de cette nomination, et pour la célébrer, que cette inscription a été faite.

(1) *Dominorum Nostrorum.*

(2) *GALLENI*, par erreur, pour *GALLIENI*.

(3) Cette inscription confirme que Saloninus étoit petit-fils de Valérien et fils de Gallien et de Salonine, ainsi que GRUTER, *Inscript.* CCLXXV, 5, l'avoit déjà établi d'après une autre inscription.

(4) *ORDO VINTIENSIUM.* On doit sous-entendre *des décurions*. Nous avons vu que ce corps étoit chargé de l'administration des villes. *Suprà*, t. I, p. 430.

(5) *VIVIA* pour *VIVA*, par erreur.

(6) Probablement *CORNELIES SABINELLES* est là pour *Corneliæ Sabinillæ.*

(7) BOUCHE, *Chor. de Provence*, t. I, p. 284.

L. VELVDIVS
VALERIANVS
DEC. VINTMAG
ET SACERDO
TIO FVNCTVS
SIBI ET VIBIAE
MVCI FR
PATERNAE
VXORI
VIVI S. F

Lucius Veludius Valerianus, décurion de Vence (1), ayant rempli les fonctions de magistrat et de prêtre (2), à lui et à son épouse Vibia Paterna, fille de Mucius (3). Ils ont fait ce monument de leur vivant (4).

D. M.
IVCVNDILL
A MAT. FILIO
ONE SIPHOR
O PIENT VIVA
FECIT. V. A. XXV.

Ce monument (5) a donc été fait pour Onésiphore, âgé de XXV ans, par sa mère Jucundilla, pendant qu'elle vivoit.

---

(1) *DECurio VINTiæ.*

(2) *MAGistratu ET SACERDOTIO.*

(3) *MUCIi Filiæ.*

(4) *VIVI Sibi Fecerunt.*

(5) BOUCHE, *Chor. de Provence*, 284.

IDAEAE MATRI
VALERIA MAR
CIANA VALE
RIA CARMO
ANE ET CASSI
VS PATERNVS
SACERDOS TAV
RIPOLIVM SVOSVM
V CELEBRAVERVNT. (1)

A la mère Idéenne, Valeria Marciana, Valeria Carmosine et Cassius Paternus, prêtre, ont célébré ce taurobole à leurs frais (2).

IVLIO EVGE
NIO
IVLIVS CLE
MENS ALVM
NO PIENTIS
SIMO FECIT (3)

D. M.
MAECIA
MAECIANI FIL
VALERIA
VIVA SIBI. FEC. (4)

---

(1) BOUCHE, t. I, p. 59.

(2) Les cérémonies d'un taurobole devant exiger des frais assez considérables, il y a encore beaucoup d'autres exemples d'association de plusieurs personnes pour cet acte de religion.

(3) BOUCHE, *Chor. de Provence*, 284.

(4) *Idem*, 283.

MARTI VINTI.
M.RVFINIVSFELIX
SAL IIIIIII VIRETIN
COLA CEMENEL
EX VoTo S

(1)

Au Mars Vintien (2), *M. Rufinus Félix de Saline* (3), *sévir* (4) *et habitant de Cemenelium, pour l'accomplissement d'un vœu.*

A la suite des inscriptions scellées dans le mur de la cour de l'ancien évêché, est une pierre de

---

(1) GRUTER, LVIII, 8, incorrecte; MURATORI, XLV, 5, de même; SPON, *Miscell.* 93; id. *Ignot. Deor. Aræ*, 31; LICET. *de Lapid.*; MAGURII, *Divinat. in Miscel. Ital.* t. II, p. 228; KEYSLER, *Antiq. Sept.* 445, incorrecte; CLUVER. *Ital. ant.* 67; JOFREDI, *Nicæa civit.* 10, incorrecte; BOUCHE, *Chor. de Prov.* 283; BOUQUET, *Script. rer. Gall.* t. I, *in Exc. GRUT.* 136; MAFFEI, *Ars crit. lap.* 280; DONAT. *Suppl. ad Thesaur. MURAT.* 25, 2; PAPON, *Hist. de Prov.* I, 10.

(2) C'est-à-dire, des habitans de *Vintium* [Vence]. On a beaucoup d'exemples des surnoms donnés aux dieux d'après les lieux où ils étoient adorés : ainsi l'on disoit *Junon Argienne*, *Apollon Sminthien*, &c.

(3) *SALiniensis*, né à Saline. Bouche pense que le lieu appelé *Salinæ*, dans le territoire de *Suetri*, étoit Castellane; mais les raisons qu'il rapporte ne sont pas concluantes. D'Anville conjecture avec plus de probabilité que c'étoit Seillans, près de Faïence; mais il n'y a là-dessus rien de certain.

(4) *IIIIIIVIR. Augustalis* est sous-entendu, ou le mot *sevir* doit seulement s'entendre de l'un des six magistrats chargés de l'administration de la ville.

trente-cinq pouces de haut sur quatre pieds dix pouces de large, ornée d'enroulemens qui forment dix-huit cadres remplis de rosaces, de colombes, d'étoiles, d'ancres, &c.; dans les interstices, il y a des grappes de raisin, des feuilles, &c. : au-dessus est une pierre carrée, de vingt-deux pouces, qui porte la figure d'un aigle debout, ayant les ailes éployées. Les colonnes qui, dans l'église, entourent le chœur, sont décorées de pareilles sculptures.

Le devant d'un autel de cette église qui est dédié à S. Lambert, offre, sur une dalle de pierre froide, les vers suivans, gravés en lettres à-peu-près semblables à celles des inscriptions de Sens (1) :

DISCAT QUI NESCIT, QUOD EPISCOPUS HIC REQUIESCIT
NOMINE LAMBERTUS, MULTA BONITATE REFERTUS,
QUIQUE QUATERDENIS HUIC SEDI PRÆFUIT ANNIS :
NON HUNC EREXIT RES BLANDA NEC ASPERA FLEXIT.
PARCAT PECCATIS ILLIUS FONS PIETATIS,
ET LUCESCAT EI LUX PERPETUÆ REQUIEI.

Que celui qui l'ignore apprenne qu'ici repose un évêque nommé Lambert, recommandable par son extrême bonté, qui a tenu ce siége pendant quarante ans : il ne se laissa ni enorgueillir par la prospérité, ni abattre par l'adversité. Que la source de piété lui pardonne ses péchés, et que la lumière du repos éternel brille pour lui.

Le devant de l'autel de S. Veran, qui est auprès,

(1) Tome I.er, p. 87 et 130.

est composé de la partie antérieure d'un sarcophage, divisée en trois carrés. Sur celui du milieu, l'on voit dans une conque le buste d'un homme et celui d'une femme ; à chacun des deux angles supérieurs est un triton sonnant du buccin. Au-dessous de la conque, à gauche, il y a deux génies : l'un tient dans la main droite un masque comique, dont il se couvre le visage ; l'autre, placé devant celui-ci, sur un plan moins élevé, a son masque près de lui. En face, on distingue un autre génie mutilé, et qui n'a plus de mains ; derrière ce génie est l'entrée d'une grotte sur laquelle est perché un oiseau qui becquète une grappe de raisin.

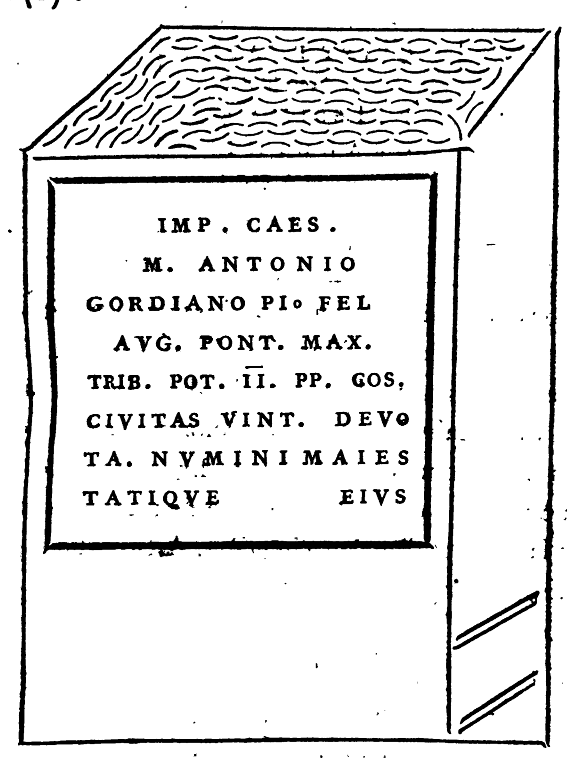
Les deux petits côtés ont été sciés et placés au bas : ils offrent chacun la figure d'un homme barbu, enveloppé dans son manteau, et représenté jusqu'à mi-cuisses.

On trouve encore dans l'église ces deux fragmens qui paroissent avoir appartenu à une même inscription ; l'un d'eux indique qu'il y avoit à Vence un aqueduc.





Dans la basse-cour de la maison commune, on lit (1) :



(1) SPON, *Misc.* 202; MURATORI, MXCIV, 6; *Dictionn. encycl.* t. XVII, p. 310; MAFFEI, *Gall. antiq.* 58; BOUCHE, *Chor. de Provence*, 509.

Cette inscription n'a pas besoin d'explication : l'indication du second consulat apprend qu'elle a été faite en l'honneur de *Gordien III;* son père n'a régné qu'un mois et demi. Elle doit être de l'an de Rome 992, et 239 de J. C. auquel se rapporte la seconde année du règne de Gordien-Pie.

Dans un mur qui donne sur la rue, près de la maison commune, on lit l'inscription suivante :

QVINT F PATR
E MATRI
PIISSIMAE
GRAECINA
C F MARCI
NA EXTP
D D D (1)

Nous vîmes deux colonnes qui, selon la tradition, ont été apportées de Marseille. Elles étoient autrefois enclavées dans le mur près du principal autel de la cathédrale. L'une de ces colonnes, qui a neuf pieds deux pouces de hauteur et dix-sept pouces de diamètre, est posée sur une base de pierre du pays dans la place de l'ancien cimetière. A la partie supérieure, on lit (2) :

MASSILIEN
SIVM

DEDICANTE
PROC. AVG. EX
MARITIMARVM

L'autre colonne, qui a la même dimension, étoit

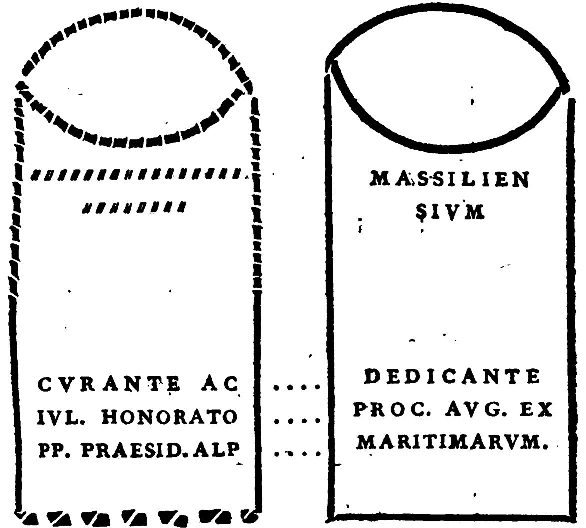
(1) C'est un fragment ainsi terminé : *QVINTi Filio pATRi Et MATRI PIISSIMÆ GRÆCINA Caii Filia MARCINA EX Testamento positum Dedicavit Decreto Decurionum*, ou *Dedit Dedicavit.*

(2) JOFREDI, *Nicæa, civitas.* Entre la seconde et la troisième ligne, il y a une distance à-peu-près suffisante pour pouvoir y placer une ligne.

à moitié enterrée dans la cour de la maison commune, et l'on n'y voyoit pas d'inscription ; nous la fîmes retourner, et nous y lûmes :

CVRANTE AC
IVL. HONORATO
PP. PRAESID. ALP.

Ces trois lignes paroissent se lier aux trois dernières de la colonne précédente, en les plaçant à gauche, de cette manière :

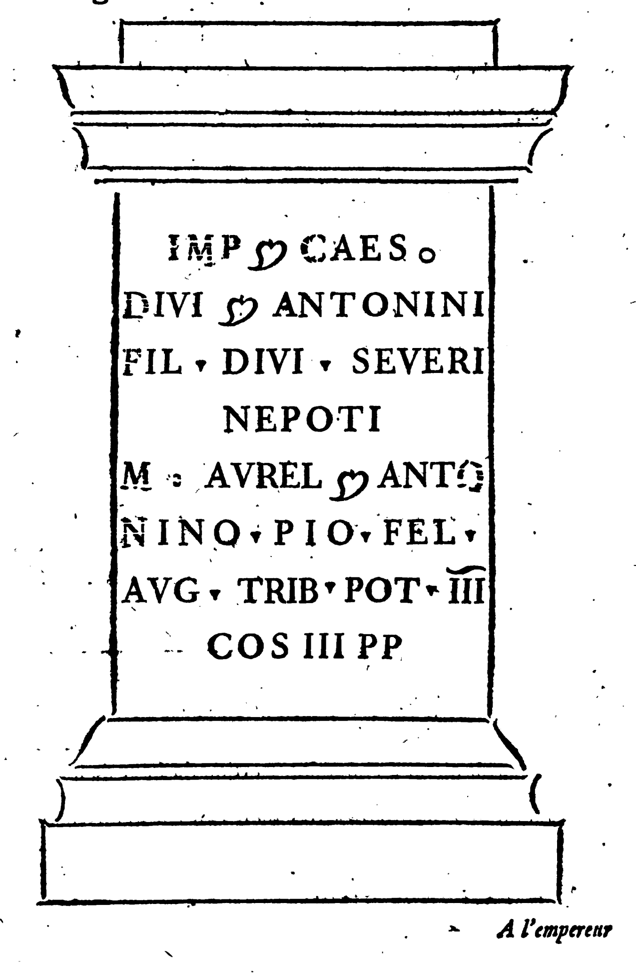


Limites du territoire (1) *des Marseillois, par les soins de Julius Honoratus*, procurator *d'Auguste, un des préposés à la défense des Alpes maritimes* (2).

(1) Il paroît qu'on a coupé une portion du haut de la colonne à gauche. Il y avoit probablement, à l'endroit qui répondoit à la ligne où on lit *Massiliensium*, ces mots *finis agri* ou *terminus agri*, fin ou limites du territoire des Marseillois : c'étoient des bornes posées par l'autorité du magistrat.

(2) *Ex præpositis* PRÆSIDio.

Depuis notre départ, on a encore trouvé sur la place devant la paroisse, l'inscription suivante, en forme d'autel : elle m'a été envoyée par M. Bouyon, maire de la ville, dont nous avons reçu l'accueil le plus obligeant.



À l'empereur César, fils du divin Antonin (1), *petit-fils du divin Sévère* (2), *Marcus Aurelius Antoninus, pieux* (3), *heureux* (4), *Auguste, jouissant de la puissance tribunitienne pour la troisième fois, consul pour la troisième fois* (5), *père de la patrie.*

La ville de Vence est noire et mal bâtie : cependant la grande rue, ombragée par quelques grands ormes, et arrosée par un ruisseau d'une eau claire et limpide, offre un lieu assez frais et assez agréable ; c'est là que les habitans de la ville se rassemblent pendant une grande partie du jour. Auprès est la place, au milieu de laquelle est une fontaine d'une forme assez pittoresque. Le grand nombre de ces fontaines répand une sorte de vie dans toutes les villes de la haute Provence : elles sont ordinairement formées d'un grand bassin à hauteur d'appui, au milieu duquel

(1) *DIVI ANTONINI FILio*, c'est-à-dire, fils de Caracalla. Celui-ci, fils de Septime-Sévère et petit-fils de Bassianus, avoit pris le nom d'*Antonin* pour plaire au peuple.

(2) *DIVI SEVERI NEPOTI.* Puisqu'Élagabale prenoit le titre de fils de Caracalla, il devoit être le petit-fils de Septime-Sévère, père de ce prince. Les mots *divi* ont rapport à ce que ces deux princes étoient morts et déifiés.

(3) *PIO.* Caracalla et Élagabale, connus par leur insigne méchanceté, prirent ce surnom d'Antonin, qu'on appeloit *le pieux*, comme on dit *le bon Henri.*

(4) *FELici.* Commode est le premier qui ait pris le surnom de *Felix* par un décret du sénat.

(5) Le troisième consulat d'Élagabale s'étend à la moitié de la troisième et de la quatrième année de son règne ; mais les mots *TRIBunitiâ POTestate III* annoncent que cette inscription a été faite dans la troisième année, l'an de Rome 973, et 220 de notre ère.

s'élève une pyramide contournée d'une manière un peu gothique, d'où jaillissent quatre ou six filets d'eau qui tombent sans cesse dans le bassin ; cette eau en sort par un trou, et forme des ruisseaux qui lavent les rues, les rendent plus saines, plus propres, et répandent dans l'air une douce fraîcheur. Cette fontaine est le rendez-vous de toutes les femmes, comme le lieu ombragé est celui des hommes : on y va, à tout moment, puiser pour les besoins journaliers une eau claire et toujours fraîche, qu'on boit avec délices sous ce ciel brûlant. Le bruit régulier et étourdissant du battoir s'y fait continuellement entendre ; pendant que l'une lave son linge, l'autre nettoie ses herbes potagères ; le muletier qui traverse la ville, y fait désaltérer ses patiens animaux. C'est là que se débitent toutes les nouvelles, qu'on apprend les mariages, les décès, les querelles de ménage et les raccommodemens. Autour de la fontaine de Vence nous lûmes cette inscription provençale :

LA PRESENTO BASSINO. ES ESTADO. FACHO PER MESTRE. IANNON FAVCON. 1578 ET LOV TERS AOVST. ERON. COSOS. ANTONI. ISNART. LAMBERT MARS. ET. LOIS. IOLIAN. TRESAVRIER.

Cette fontaine a été faite par maître Jean Faucon, le 3 août 1578 ; Antoine Isnard et Lambert Mars étant consuls, et Louis Julien trésorier.

Ces eaux pures, fraîches et salutaires, rendent le

séjour de Vence très-sain. L'évêché de cette ville étoit un des plus anciens de la Provence. Les figues, l'huile et le vin sont les principales productions de son territoire; on n'y cultive les orangers que dans la partie basse. Il s'y faisoit autrefois un commerce de cuirs assez considérable; mais il est absolument tombé.

Sur la montagne dite des *Pénitens-Blancs*, il existe des vestiges d'un village qui se nommoit *Saint-Laurent*. On trouve, dans le quartier de Saint-Martin, les ruines d'un château qu'on dit avoir appartenu aux Templiers : une partie des voûtes et des murailles est encore dans le meilleur état.

CHAPITRE LXXI.

ROUTE de Vence à Grasse. — Montagnes. — Terrasses. — Culture. — GRASSE. — Cours. — Parfumerie.

NOUS reprîmes notre route pour aller coucher à Grasse. A peine a-t-on quitté Vence, que le chemin devient impraticable; il faut sans cesse monter et descendre : la route a été taillée en rampe avec des degrés comme ceux d'un escalier ; ces degrés sont couverts de cailloux roulés, de pierres anguleuses, de débris de rochers, sur lesquels les mulets mêmes ne sauroient marcher avec assurance. C'est là qu'on peut admirer l'instinct de ces utiles animaux : ils sondent, pour ainsi dire, le terrain avec les pieds de devant; ils ne les posent qu'après avoir écarté les galets, et trouvé sur les autres pierres une assiette solide : le pied de derrière prend la place tracée par celui de devant. Malgré ces précautions, il leur arrive quelquefois de s'abattre, et l'on est toujours en danger de tomber; il faut leur abandonner absolument le soin de sa conservation. Une injuste défiance tourne à leur profit; car le voyageur effrayé ne peut guère s'empêcher de descendre dans les passages les plus difficiles, et de faire une partie de la route à pied.

On est dédommagé des fatigues du voyage par la vue de sites extrêmement pittoresques, et par l'aspect d'une culture très-singulière : souvent on a d'un côté un précipice, de l'autre des rochers menaçans et suspendus, et l'on voit serpenter un ruisseau dans une jolie vallée. Mais les fruits que produisent les vallées, ne suffiroient pas pour nourrir la millième partie des habitans ; il a donc fallu conquérir les montagnes à l'agriculture, et empêcher la terre végétale d'être entraînée par les pluies : on a construit pour cela, de distance en distance, des terrasses qui la retiennent. Cette difficulté dans la culture eut d'abord une heureuse influence sur l'état civil des habitans de la Provence ; les cultivateurs de cette contrée étoient déjà propriétaires un siècle et demi avant l'édit de Louis le Hutin qui abolit la servitude en France. Les seigneurs ne retirant point de leurs biens ruraux un produit qui pût les indemniser de l'entretien des serfs, affranchirent ceux-ci, leur distribuèrent des terres à charge de cens, de lods, de banalités, et trouvèrent dans ces redevances un revenu supérieur à celui qu'ils retiroient des champs qu'ils avoient concédés. Alors les habitans éclaircirent les bruyères, défrichèrent les landes ; et rompant les rochers, ils étayèrent de leurs débris élevés en murs les terrains inclinés, et couvrirent la Provence de riches amphithéâtres. On ne peut s'empêcher d'admirer le courage et la longue patience qu'il a fallu

pour disposer ainsi ces terres déclives, et y répandre la fertilité ; l'imagination a peine à concevoir les frais immenses auxquels on pourroit évaluer la construction de ces innombrables gradins, qui tous sont en pierres vives, et entre lesquels il n'y a souvent que six pieds d'intervalle. Sans doute ces étonnans ouvrages n'ont pu être faits que dans un temps où les moyens de subsistance n'étoient pas en rapport avec la population. Ce n'est que par des soins et des travaux continuels qu'on parvient à les entretenir : l'agriculteur n'obtient rien que de son industrie. Sur chaque terrasse, on cultive quelquefois séparément, mais le plus communément ensemble, des oliviers, de la vigne, du blé et des fleurs.

Après une route pénible, on arrive enfin à *Grasse*. Cette ville est bâtie à l'exposition du midi, sur le penchant d'une montagne très-élevée ; les rues sont étroites, irrégulières, sans aucun édifice remarquable : le seul endroit agréable est le *Cours*, qui est bien planté. Nul site dans le département n'offre une aussi belle vue que celle dont on jouit de cette promenade : on voit s'élever en groupes une multitude d'habitations rurales plus ou moins embellies ; l'œil s'étonne à l'aspect de ces champs créés par l'industrie et entretenus par la persévérance. Les îles de Lérins terminent cette perspective vers le point où les regards vont se perdre dans l'horizon vaporeux de la Méditerranée.

L'industrie des habitans de Grasse est aussi remarquable : ils savent ajouter au luxe d'une végétation vigoureuse, favorisée par la pureté du ciel et la douceur du climat, celui de la culture la mieux entendue et la plus recherchée. Il faut observer avec quel art on tire parti des sites les moins favorables, comme on y assortit les plantes au terrain, comme on y supplée, par la chaleur des engrais, aux rayons affoiblis du soleil d'hiver, enfin comme on rend utile une source abondante qui, naissant au haut de la ville, arrose de chute en chute les jardins, les prairies, et met les moulins en mouvement. Les terres, soutenues en terrasses par des murs construits à grands frais, forment un immense amphithéâtre de jardins suspendus, où l'oranger, le rosier, la cassie, le jasmin, la jonquille, la tubéreuse, exhalent ces doux parfums qui, recueillis avec soin et fixés dans diverses substances, sont exportés et vendus dans tout l'univers. Outre les fleurs que produit son territoire, Grasse en tire encore pour cinquante mille francs des villages circonvoisins : la Napoule et un village près de Cagnes lui fournissent douze à quinze cents milliers de fleurs d'orange. Plusieurs habitans distillent chez eux, et font des eaux communes. La grande floraison des orangers offre un coup-d'œil enchanteur : tous les habitans sont alors occupés à en recueillir les fleurs, qu'ils jettent sur de grandes toiles étendues au pied des arbres.

Depuis long-temps, les parfumeurs de Grasse excellent à tirer l'arome des fleurs pour en parfumer des esprits et faire des savons odorans, des pommades et des eaux de senteur. Ce commerce est encore entretenu par une douzaine de manufacturiers, dont les plus actifs et les plus intelligens sont MM. Fargeon et Laugier : outre les parfums, ils fabriquent aussi avec succès des liqueurs, des pâtes, des dragées, et tout ce qui tient à l'art du confiseur et du distillateur. Mais ce commerce, autrefois si brillant, commence beaucoup à décliner : l'usage des pommades et des savonnettes a été tellement réduit, et la fabrication des liqueurs si bien imitée ailleurs, que le produit de cette industrie a diminué de plus de moitié.

Il est à craindre que Grasse ne perde bientôt entièrement cette ressource ; Nice absorbera son commerce : aussi les habitans de Grasse ont-ils vu avec peine la réunion de cette ville à la France. On a déjà établi à Nice quelques parfumeries : le voisinage de la mer, celui de la grande route d'Italie, à laquelle on travaille, rendant les communications plus faciles et les ports moins chers, cette ville pourra baisser les prix et obtenir la préférence. L'avantage que Nice doit obtenir sur Grasse, sera sur-tout remarquable quand le pont sur le Var aura été bâti.

Grasse a encore d'autres moyens d'industrie ; mais ils sont bien inférieurs à ses parfumeries : ce sont

des teintureries, des filatures de soie, des chapelleries, des fabriques de bourras et de sergette. On sent bien que l'abeille doit se plaire dans un lieu où l'on cultive les fleurs en si grande abondance : aussi récolte-t-on encore beaucoup de cire dans cet arrondissement. On tanne les cuirs, à Grasse, avec la poudre de lentisque, et mieux encore avec celle de myrte; c'est ce qui les rend verts : on assure que ces cuirs sont d'un meilleur usage que les cuirs rouges.

L'ancienne cathédrale est remarquable : ce sont trois églises élevées l'une sur l'autre; les deux inférieures ont été bâties par M. de Megrigni, évêque de Grasse, à la fin du dix-septième siècle, sans ébranler l'église supérieure. Cet évêque a aussi fondé l'hôpital : l'église de cette maison renferme d'assez bons tableaux, qui lui ont été donnés par le comte de Thorenc, lieutenant général des monnoies.

CHAPITRE LXXII.

DÉPART de Grasse. — Mulets. — Oliviers. — Marbre, Albâtre. — FAÏENCE. — DRAGUIGNAN. — Feux de la Saint-Jean. — Dessins des curiosités du département. — Bibliothèque publique. — Cabinet d'histoire naturelle. — Médaille cufique. — Prisons. — Enfans-trouvés. — Industrie. — Manufactures. — Culture. — SALERNES. — Chute de Sillans. — Grotte de Villecroze.

NOUS partîmes de Grasse à trois heures du matin, montés sur des mulets, qui gardoient entre eux un ordre de marche qu'on eût vainement tenté d'intervertir : celui que leur conducteur appeloit *l'Amoureux* étoit toujours à la tête; venoit ensuite le *Mour-blanc*, c'est-à-dire, *Museau-blanc*, &c. Le mulet est de la plus grande utilité dans ces montagnes, où il y a très-peu de routes praticables pour le roulage : cet animal, fort et courageux, supporte une charge de cinq à six cents livres; on le nourrit avec une grande facilité, et il peut demeurer près d'un jour sans boire ni manger. Il est la seule monture qui offre quelque sûreté dans les passages difficiles ; jamais il ne se trompe ; et quoiqu'il aille toujours sur le bord des précipices, et qu'il semble

choisir les endroits les plus périlleux, on peut se confier à lui sans danger : d'ailleurs on réussiroit difficilement à vaincre son obstination et à lui faire quitter la route qu'il veut suivre. Il faut avoir soin de ne pas le mettre dans la compagnie des chevaux : il a pour eux une si grande aversion, qu'il les attaque avec une fureur inconcevable ; ce qui devient dangereux pour le cavalier. On fait sur cette monture à-peu-près une lieue de Provence par heure. Le conducteur suit à pied : dès qu'il est arrivé, il fait reposer ses mulets pendant environ quatre heures ; il se couche ensuite sur l'un d'eux ; et ces animaux reprennent d'eux-mêmes leur route sans se tromper, et sans qu'il arrive aucun accident à celui qui leur confie ainsi chaque jour le soin de sa vie.

On ne peut s'empêcher d'admirer, dans les campagnes qui environnent Grasse, l'espèce des oliviers : ils poussent des tiges semblables à celles des arbres des forêts, et leurs fruits donnent une huile excellente et très-recherchée ; elle n'a cependant pas le goût du fruit comme celle d'Aix.

On traverse d'abord un pays calcaire, où il y a du marbre blanc et de très-bel albâtre. Nous marchâmes douze heures sans nous reposer : nous eûmes beaucoup à souffrir de l'ardeur du soleil. On ne trouve pas une seule auberge où l'on puisse s'arrêter ; le seul endroit qui présente un groupe de maisons, est *Faïence*, où il y a une verrerie, une teinturerie,

quelques chapelleries, et des fabriques de poterie grossière, qui ont peut-être fait donner à ce bourg le nom qu'il porte. Son église seroit assez belle, si elle n'étoit déparée par le sanctuaire, qui est plus bas que la nef.

Nous arrivâmes enfin à *Draguignan*, exténués de fatigue. Après quelques momens de repos, j'allai voir M. Fauchet, à qui l'administration du département du Var étoit alors confiée.

C'étoit la veille de la Saint-Jean : on voyoit dans toutes les rues des feux allumés, où le peuple faisoit cuire des gousses d'ail pour les distribuer ensuite dans chaque famille. Cet usage doit peut-être son origine aux ravages que la peste a quelquefois exercés dans ces contrées. Comme je m'amusois à écouter les joyeux propos qui se tenoient autour de ces feux, je me sentis couvert d'un déluge d'eau : je voulus prendre la route de mon auberge ; mais il me fut impossible d'éviter les potées qui pleuvoient sur moi de chaque maison. Pendant ce temps-là, j'entendois faire à son de trompe une proclamation portant défense, sous des peines sévères, de jeter de l'eau sur les passans. Il est probable que les habitans de Draguignan auront bien de la peine à abandonner un si aimable amusement. Je conseille aux personnes qui voyageront en Provence de rester chez elles dans la nuit qui précède la Saint-Jean.

Cette ville est située dans le pays calcaire, sur les

bords d'un bassin traversé par la rivière de la *Pis*, autrement *Nartuli.* Il n'y a aucun édifice remarquable ; mais les rues sont plus propres et plus larges que celles de Grasse.

Le chef-lieu de l'administration départementale avoit d'abord été établi à Toulon : mais, outre que cette ville n'étoit pas au centre du département, les administrateurs de la marine y rivalisoient sans cesse avec les magistrats revêtus de l'autorité civile ; et l'on avoit vu les habitans se porter envers ces derniers à des excès impardonnables. Ces divers motifs déterminèrent le Gouvernement à transférer ailleurs le siége de l'administration : Draguignan obtint la préférence ; et cette ville ne tarda pas à en ressentir d'heureux effets pour sa prospérité. La maison du préfet, les personnes attachées à la préfecture, la troupe qui y est en garnison, l'état-major de la gendarmerie, y mettent chaque jour douze cents livres de plus en circulation.

M. Fauchet s'appliquoit avec beaucoup de zèle à tout ce qui pouvoit intéresser le département confié à ses soins. Il avoit fait une étude particulière de la Provence ; et ses administrés lui doivent plusieurs institutions utiles : il a créé la bibliothèque, le cabinet d'histoire naturelle, et formé la société d'émulation ; on lui doit le régime actuel des prisons ; il a fait faire des fouilles à Fréjus. Il occupoit un artiste à faire les dessins de tout ce que son département

renferme de plus remarquable (1) : ces dessins sont exécutés avec soin.

---

(1) J'en donne ici la notice :
A Fréjus. Ruine antique de la porte romaine. — Ruine antique de deux tours et d'une arcade isolée des aqueducs, côté de la porte Romaine. (On y aperçoit dans le lointain le séminaire.) — Ruine antique du phare, à l'entrée du port. — Ruines des grands magasins, dans la propriété de la famille Chabert. — Grand réservoir enseveli sous la plate-forme des magasins, vis-à-vis la porte Romaine. — Vûe de la Baume, sur les bords de la rivière de Trans, prise de la propriété de M. Bernard, ingénieur. — Reste du *Forum* des Romains, dans la propriété de Grisole. (On y aperçoit d'un côté quelques arcades de l'aqueduc, et à gauche la maison de Grisole.) — Temple antique servant de baptistère à la paroisse. — Ruine de la grande masse des aqueducs des Romains. (On voit à la partie supérieure de l'une des arcades, le canal où couloit l'eau et qui a résisté au temps.) — Ruine de la porte Dorée. — Porte dite *Paticière*, au bas de laquelle passe le Reiran. (On y voit la dérivation du Reiran, dont les eaux viennent alimenter les moulins de la ville.) — Ruine de la porte des Gaules ou de Pompée, avec la vue de l'église et du couvent des ci-devant Cordeliers. — Porte moderne de France, avec les ruines des remparts de l'ancienne ville. — Vue de la porte moderne d'Italie. — Vue extérieure de la porte occidentale du cirque. (Le dessinateur y a fait apercevoir le Reiran, l'écluse et le pont de cette rivière, la maison des ci-devant Dominicains, et la porte occidentale.) — Vue extérieure de la partie méridionale du cirque. — Ruine intérieure de ce cirque. — Ruine intérieure de la partie méridionale du même édifice. — Porte orientale du même. — Ruine d'un temple antique. — Ruine antique des bains d'un particulier, dans la campagne de la famille Barbe. — Plan des mêmes bains, avec l'indication des différens détails qui les composent ou qui en dépendent. — Ruine de la tour de la plate-forme Saint-Antoine, de laquelle on descendoit sur le quai méridional. — Tour antique du grand bastion Saint-Antoine. — Ruine

Le bibliothécaire vint nous prendre, pour nous faire voir l'établissement qui lui est confié. Les livres

---

de la grande voûte du bastion Saint-Antoine, servant de béal, et dont les eaux se distribuent dans les moulins de Fréjus. — Grande masse de bâtisse où étoit anciennement la douane maritime. — Ruine du pont des Romains, dans la plaine (sur le chemin qui conduit à Antibes). — Ruine extérieure d'un tombeau antique, dans la campagne de la famille Suffret. — Ruine intérieure du même tombeau. — Ruine des aqueducs dans le vallon de la Moule, à l'est du vallon de Gargalon, à une lieue de Fréjus. — Ruine des mêmes dans le vallon de Gargalon, à la même distance.

Vue de la cataracte de *Trans*, prise du bas de la rivière. — Vue de deux ponts sur la rivière de Trans.

A Antibes. Vue de la tour dite de l'église. (Cette tour a vingt toises de hauteur; elle a été percée en 1740. Le dessinateur y a fait apercevoir l'horloge de la ville, la paroisse et les prisons.) — Vue de la tour carrée et d'une partie des anciens remparts. (On y aperçoit dans le lointain la gorge du Var et les côtes de Nice.) — Ruines romaines des tours et des remparts. — Citerne antique à côté de l'église. — Restes du cirque (placé à la rue Fourniguière, et qui a existé jusqu'en 1691). — Vue intérieure de la porte antique dite *du Ravelin*. — Vue d'un portique attenant à l'hôpital Saint-Jacques, rue du Puits-neuf. (Il offre un ordre d'architecture mi-rustique et gothique, dont la forme singulière annonce la décadence de la belle architecture.) Sur la même feuille est dessiné un lacrymatoire trouvé dans la propriété de M. Gautier. — Ruine antique des aqueducs pour conduire à Antibes des eaux venant de Bouillide. (On aperçoit dans ce dessin le pont de Valaurie et la chapelle de Notre-Dame de Valaurie.) — Deuxième vue des mêmes aqueducs, sur le penchant des montagnes, à quelque distance du pont de Valaurie.

A Biot. Vue du temple de la Chèvre d'or, dans la propriété de Constant. — Vue du pont et de la fontaine, sur la Brague.

A Saint-Laurent du Var. Vue d'une partie de ce bourg

n'y sont pas très-nombreux ; mais il est bien tenu. M. Fauchet a choisi lui-même dans les dépôts les ouvrages qui en font aujourd'hui l'ornement (1).

---

prise de l'entrée du port au bas de la chaussée. (On distingue dans ce dessin la porte de Saint-Laurent, le Var à sec en certaines parties, des montagnes des environs de Nice, et quelques montagnes du Piémont.) — Fontaine de Pénas ou de la Tour, à un quart de lieue de la mine de fer. (Cette source, à plus de quarante pas dans la montagne, est très-abondante et d'une excellente qualité : ses eaux pourroient être conduites facilement et à peu de frais au village de Saint-Laurent ; ce qui procureroit un grand avantage aux habitans, qui sont obligés de boire les eaux bourbeuses du Var. Ce moyen simple et salutaire préviendroit la plupart des maladies que leur cause une boisson dangereuse, et qui font que tous les jours ce pays se dépeuple davantage.) — Vue du pont et du corps-de-garde, prise du chemin de Saint-Laurent. (Ce pont a été construit par le général Anselme, lors du passage des troupes françaises dans le comté de Nice.)

Vue de la cataracte de Sillans. — Vue de la tour du Muy. — Vue des îles de Lérins, prise du Pinchinat à Cannes. (Sur le premier plan on voit la chapelle de Saint-Pierre ; sur les deuxième et troisième plans, l'île Sainte-Marguerite et l'île Saint-Honorat, de manière à apercevoir le canal qui les sépare.) — Pont moderne du fleuve d'Argent. — Vue de l'auberge de l'Esterel, prise du côté de l'est.

(1) Nous remarquâmes entre autres,

Un manuscrit des *Lettres de* SÉNÈQUE à Lucilius, écrit vers la fin du XIII.ᵉ ou au commencement du XIV.ᵉ siècle ; format in-4.°

Un *Speculum vitæ humanæ*, Paris, Gering, 1475, in-4.°

Biblia sacra, Venet. per Leonardum Wild de Ratisbona, 1481, gr. in-4.°, exemplaire d'une belle conservation.

Un volume in-folio, grec, Venet. Aldus Manucius, 1497, contenant : *Aristotelis Vita*, ex LAERTIO. — Ejusd. *Vita per Joann.* PHILOPONUM. — *Theophrasti Vita*, ex LAERTIO. — GALENCI *de*

Dans

Dans une chambre voisine de la bibliothèque, il y a un cabinet d'histoire naturelle qui contient principalement les minéraux du département, parmi lesquels on remarque de belles incrustations. Nous vîmes dans ce cabinet quelques essais faits pour le rouissage des feuilles de l'aloès (1) : M. Fauchet se proposoit de faire cultiver cette plante dans les lieux arides voisins de la mer. Nous trouvâmes aussi dans un médaillier qui n'étoit pas en ordre, une médaille cufique, que j'ai fait graver *(pl. I, n.° 8)*, et dont mon ami M. de Sacy a bien voulu me donner la description suivante.

« Le côté *a* n'a qu'une seule inscription dans un » cercle ; elle est ainsi conçue : بسم الله لا اله الا الله وحده » c'est-à-dire : *Au nom de Dieu. Il n'y a point d'autre* » *dieu que Dieu seul.*

» L'autre côté *b* présente deux inscriptions ; l'une » dans le champ, l'autre autour du cercle. Dans l'inté- » rieur du cercle, on lit : محمد رسول الله c'est-à-dire : » *Mahomet est l'apôtre de Dieu.* L'inscription autour » du cercle ne peut pas être lue en entier, parce que » le flan paroît ne s'être pas assez étendu sous le

---

philosophor. historia. — ARISTOTELIS Φυσικης ακροασεως βιβλια οκτω. — Ej. *de cælo; de generatione et corruptione, Meteorologica, de mundo.* — PHILO Judæus *de mundo.* — THEOPHRASTUS *de igne.* — Id. *de ventis; de lapidibus, &c.*

(1) *Suprà*, tome II, page 536.

» marteau pour recevoir toute l'empreinte, et que la » pièce a souffert aussi quelque frai sur le bord : on » lit seulement bien distinctement ces deux mots : » عبيد الله *Obeïd-allah*. Ce nom, dit M. de Sacy, pour» roit paroître insuffisant pour déterminer à quelle » époque cette pièce a été frappée : je suis cependant » très-porté à croire que, ne présentant aucun carac» tère qui puisse la faire attribuer au premier calife » de la dynastie des Fatémites, nommé *Obeïd-allah*, » elle doit appartenir à *Obeïd-allah* qui fut gou» verneur d'Égypte vers la fin du premier siècle de » l'hégire, et fut ensuite intendant des contribu» tions de l'Afrique, où il périt dans une révolte » des habitans occasionnée par sa dureté, dans les » premières années du second siècle. J'ai parlé de » ce personnage dans le *Magasin encycl.* année IV, » t. VI, p. 153 et suiv., à l'occasion d'une pâte du » cabinet du chevalier Nani, dont la légende avoit » été mal expliquée ; et ce qui me confirme dans » l'opinion que la monnoie dont il s'agit ici appar» tient à ce même *Obeïd-allah*, c'est qu'il y a beau» coup de ressemblance entre les caractères de l'une » et de l'autre légende.

» Cette médaille n'est pas sans intérêt, puisque, » si elle appartient, comme je le crois, au personnage » dont je viens de parler, elle prouve que les califes » ont quelquefois délégué aux gouverneurs ou in» tendans des contributions le droit de faire frapper

» des monnoies en leur nom, et qu'elle lève ainsi » l'objection qu'on pourroit faire contre l'opinion » que j'ai énoncée relativement à la pâte du chevalier » Nani, en la regardant comme une monnoie ou une » sorte d'assignat. »

Nulle part les prisons ne sont soumises à un régime mieux entendu qu'à Draguignan. Les détenus y sont astreints à se livrer à différens travaux; on y a formé un établissement de soupes à la Rumfort; et l'on est ainsi parvenu à obtenir le double avantage de préserver de l'oisiveté les malheureux qui habitent ces tristes demeures, et de les faire jouir d'une nourriture saine et abondante.

On compte dans la ville plusieurs maisons où l'on reçoit les enfans abandonnés, qui ordinairement sont des enfans nés hors du mariage. Il est très-rare que les personnes mariées exposent les leurs; et les paysans sont, en général, trop aisés en Provence pour avoir recours à cet odieux moyen : mais les expositions d'enfans illégitimes sont assez fréquentes. Les mœurs, en Provence, sont infiniment plus dissolues qu'à Paris : on peut en faire la remarque dans les petites villes, et même dans les campagnes. Une jeune personne qui a joui par anticipation des prérogatives de la maternité, n'en trouve pas moins un bon parti : on a même vu une fille mère recevoir des visites de couches. En général, la pudeur n'est pas, dans ces contrées, une vertu dominante. Le rapport des

naissances non légitimes est aux naissances légitimes comme 1 est à 14 ou 15.

Le gypse abonde autour de Draguignan. La ville renferme des tanneries, des chapelleries, une filature de soie, plusieurs fabriques de bougies, de draps grossiers, de poterie; il y a six manufactures d'*acétite de plomb*, vulgairement appelé *sel de Saturne.*

M. Fauchet voulut nous conduire à la grotte de Villecroze et à la chute de Sillans : nous partîmes à cheval vers sept heures du matin.

On se sert à Draguignan et dans les environs, pour les licous des chevaux et différens autres usages, de cordes faites avec du crin de cheval et de la laine ou du chanvre : ces cordes sont préférées à celles de chanvre seul, parce qu'elles sont moins sensibles que celles-ci aux impressions de l'air, et qu'elles ne se raccourcissent ou ne s'alongent pas comme elles. Le mélange qui leur donne cette propriété, est encore, pour les gens de la campagne, un objet de lucre, parce qu'ils trouvent ainsi un emploi avantageux des crins de leurs chevaux.

Nous nous arrêtâmes à *Salernes* pour faire rafraîchir nos chevaux. On y recueille beaucoup de pêches, et des poires d'une grande beauté : les sources y sont vives et nombreuses. On y file la soie; on y fabrique des chapeaux, des draps grossiers et de la faïence.

Nous arrivâmes ensuite à *Sillans*, où la rivière

de *Bresse*, qui, à deux lieues de là, se jette dans *l'Argent*, forme une cataracte très-pittoresque de cent dix-huit pieds de hauteur. Il n'y avoit pas alors beaucoup d'eau; mais nous pûmes juger que, dans la saison des crues, cette chute doit offrir un superbe coup-d'œil.

Nous nous rendîmes de là à Villecroze, village près duquel il y a une *baume*, c'est-à-dire, une grotte de stalactites. Elle est d'un effet agréable, mais n'est pas très-étendue. On a brisé depuis peu une des colonnes d'albâtre qui sont dans sa partie principale. Les différentes chambres qui composent cette grotte, sont actuellement beaucoup plus humides qu'elles ne l'étoient autrefois : la première de ces chambres est carrée et entièrement tapissée de l'espèce de fougère appelée *asplenium* ou *ruta muraria*. Autrefois un hermite habitoit celle qui suit; le dernier qui y a vécu est enterré dans la grotte du fond : une autre chambre servoit alors de chapelle. Près de là est un torrent moins considérable que *la Bresse*; il se précipite d'une assez grande élévation, et produit dans sa chute un fort bel effet.

Dans le département du Var et dans ceux des Alpes-Maritimes et des Basses-Alpes, on ménage les terrains d'une manière particulière. Chaque propriétaire réunit ordinairement sur le même sol, du blé, de la vigne et des oliviers : les terres sont divisées par bandes; il y en a une de vigne entre deux

de blé; mais chacune des deux pièces de blé reste alternativement une année en jachère, afin que la vigne puisse tirer ses sucs de ce côté. Les oliviers et les figuiers sont plantés par-tout où ils peuvent croître sans nuire aux autres cultures. On se sert, pour le labour, d'un araire sans coutre, qui a tout-à-fait la forme de celui que décrit Virgile : on enlève la terre qui en surcharge le soc, avec un bâton armé d'une petite pelle de fer; opération minutieuse, qui gêne le laboureur et le distrait de la conduite des chevaux et de la direction de sa charrue.

CHAPITRE LXXIII.

DÉPART de Draguignan. — TOURTOUR. — Longvay. — Culture. — AUPS. — Troupe de Comédiens. — Urne d'albâtre. — Inscriptions. — BAUDUEN. — *Fontaine-l'Évêque.* — Le Verdon. — SAINTE-CROIX. — *Rei*, RIEZ. — Colonnes. — Panthéon. — Bohémiens. — Inscriptions. — Taurobole.

NOUS voulions partir de grand matin pour nous rendre de bonne heure à *Riez*; mais les chevaux se firent attendre, et nous ne pûmes sortir de Draguignan qu'à huit heures. La montagne de *Tourtour*, qui domine la ville, est presque inculte; on n'y voit que quelques chênes verts et blancs, quelques pins maritimes, et le *pinus silvestris*, mais en très-petite quantité: ces arbres servent à prouver que cette culture pourroit, avec des soins, devenir plus abondante. Le reste du territoire de Tourtour (1) produit, comme ailleurs, du blé mêlé avec la vigne et l'olivier; on y recueille beaucoup de haricots blancs: ce territoire est arrosé par de belles sources.

Nous passâmes le *pont du Temple*, près d'une ferme du même nom, ainsi appelée sans doute parce

(1) Le nom de ce village dérive du mot latin *tortura*, torture, parce qu'on y fit souffrir la mort à de grands criminels, ainsi que cela est rapporté dans la Vie de l'abbé Isarn, écrite en 1040.

que ce territoire appartenoit autrefois aux Templiers. Non loin de là est la fontaine de *Longvay*, qui est regardée comme une des curiosités du pays, à cause de l'abondance de ses eaux.

Le terrain est ensuite presque entièrement cultivé en blé. Mais, quoique nous ne fussions qu'à la moitié de *messidor*, les campagnes étoient déjà dépouillées d'une partie de leurs richesses : elles présentoient l'aspect de celles des environs de Paris au commencement de l'automne. La nomenclature des mois du calendrier républicain étoit vicieuse, puisqu'elle ne pouvoit convenir qu'à une partie de la France.

A notre arrivée à *Aups*, nous aperçûmes à la porte de l'auberge, qui est établie dans un ancien couvent de religieuses, deux femmes coiffées avec des bandelettes : c'étoient les actrices d'une malheureuse troupe de comédiens. Un plat de merluche qu'on faisoit cuire pour eux étoit la seule provision que possédât cette hôtellerie, digne de figurer dans les histoires de *Dom Quichote*, de *Gil-Blas* et de *Gusman d'Alfarache*; heureusement les bâts de nos mulets avoient été bien garnis de vivres.

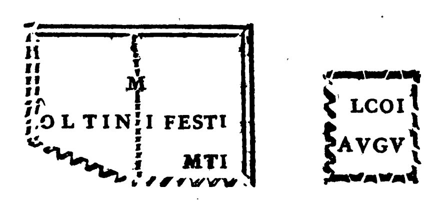
Nous questionnâmes pendant notre dîner ces infortunés successeurs de *Thespis* et de *la Rancune*. Leur troupe n'étoit composée que de cinq acteurs, dont deux femmes et une petite fille. La plus âgée de ces femmes, qui étoit l'épouse du directeur, jouoit dans l'occasion les *pères nobles* et les *financiers*; et la

plus jeune étoit ou *Colin* ou *Colette*, selon les circonstances. On donnoit ce soir-là *l'Honnête Criminel*, drame pathétique, et qui pouvoit faire inonder de larmes les mouchoirs des habitans d'Aups : on devoit jouer ensuite les *Fausses Infidélités;* certainement le langage de cette pièce, toute fondée sur les usages et le jargon de la société, dut paroître absolument étranger dans ces montagnes. Mais on préparoit *lou Groulié bel esprit* [le Savetier bel esprit], pièce provençale, dont la représentation étoit attendue avec une vive impatience.

La ville d'Aups n'offre rien de curieux ; elle est seulement un peu moins noire et moins triste que la plupart des autres villes de la haute Provence. L'eau y est très-abondante. Il y avoit autrefois un chapitre ancien et très-célèbre (1). Le maire, M. Giraud, à

(1) Ses statuts, que j'ai lus dans un cartulaire que possède M. de Saint-Vincens, n.° 101, ont été faits en l'an 1000, confirmés dans le XII.e siècle par Eugène III et Anastase IV, et rédigés en 1302. On y a indiqué les heures des anciens offices, les distributions dont étoient privés ceux qui n'y assistoient pas. Les chanoines étoient nobles; ils devoient, à cause de cela, porter sur la tête un morceau de fourrure, *vellutum quid*, à peine d'être excommuniés. Ils pouvoient avoir un chien, un cheval, un oiseau de proie. On y voit aussi l'usage de faire brûler une lampe devant le sanctuaire, *luminare ante corpus Christi ;* de donner l'hospitalité à tous pauvres venans; la quantité de pain, de viande, de légumes, que chaque chanoine avoit par jour. Les bénéficiers devoient respect aux chanoines, à cause de leur noblesse, &c. L'évêque de Fréjus pouvoit visiter le chapitre; mais s'il y demeuroit, c'étoit à ses frais.

qui M. Fauchet nous avoit adressés, nous conduisit chez M. Esparron, qui possède une belle urne d'albâtre : elle a été trouvée à *Puymoissan*, lieu voisin de Riez ; elle a dix-huit pouces de haut, et un pied dans son grand diamètre. J'en ai fait figurer la forme *(pl XXIV, n.° 42)*. On trouva auprès ces trois fragmens d'une même inscription :



Les lettres AVGV avoient fait croire que cette urne étoit du temps d'Auguste ; mais on sait que le titre d'*auguste* a été donné à tous les empereurs romains et à leur famille. On a d'ailleurs trouvé dans le même lieu des médailles de Marc-Aurèle ; et la forme de l'urne, avec ses rudentures en spirale, peut la faire attribuer au III.e siècle de notre ère. On retira encore de la même fouille un anneau d'or avec une tête d'aigle.

Nous desirions voir la *fontaine l'Évêque*, et pour cela nous ne pouvions suivre la route ordinaire. Nous prîmes à Aups un second guide, pour ne pas nous égarer : il nous conduisit d'abord à *Bauduen*, où l'on trouve d'assez beau marbre ; et vers huit heures, nous étions à la *fontaine l'Évêque*, nommée ainsi

parce qu'elle est voisine du lieu où un évêque de Riez avoit fait bâtir une maison de plaisance. Cette source sort avec un grand fracas, causé par son impétuosité et son abondance; mais on peut dire qu'elle fait beaucoup de bruit pour peu de chose. Après avoir donné le mouvement à quelques moulins, elle va se perdre à deux cents pas dans le Verdon : les eaux de cette rivière empiètent chaque jour sur ce court espace. On fabrique à Bauduen des draps grossiers.

Il étoit près de neuf heures quand nous fûmes sur le bord du Verdon, et le *gaifreur* (1) avoit quitté son poste; contre-temps d'autant plus fâcheux, que le *Verdon* avoit beaucoup grossi. Cette rivière, qui prend sa source dans les montagnes de Barcelonnette, roule presque toujours parmi des bancs de rochers dans des vallées très-resserrées. Entre Bauduen, où nous étions, et Sainte-Croix, qui est sur l'autre rive, il y a de grands amas de cailloux roulés; et cette rivière, ou plutôt ce torrent, grossit d'une manière étonnante en quelques heures, surtout vers le soir. A cent pas de Bauduen, ses eaux se sont fait jour à travers une montagne calcaire, par une scissure étroite et profonde coupée à pic sur les deux bords : on y remarque les restes d'un pont romain. Le Verdon va se jeter ensuite dans la Durance au-dessous de Cadarache.

(1) C'est ainsi que l'on appelle celui qui fait passer les hommes et les chevaux à gué.

Le gaifreur revint enfin nous prendre : nous passâmes la rivière avec une assez grande difficulté ; nos chevaux avoient de l'eau jusqu'au ventre. Sur la rive opposée, l'eau s'étoit répandue dans les champs et les marais, et nous eûmes bien de la peine à nous retirer de ces terres bourbeuses.

Enfin nous arrivâmes à la montagne Sainte-Croix ; mais, parvenus au sommet, nous ne pouvions rien distinguer, tant l'obscurité étoit épaisse. Nous étions sur les limites du département des *Basses-Alpes*, dans le territoire des anciens *Reï*, qui dépendoient des *Salyes*. Il étoit onze heures quand nous arrivâmes à *Riez*, à demi morts de fatigue et de faim.

Cette ville est une des plus noires, des plus tristes et des plus maussades de l'ancienne Provence ; mais elle est curieuse pour un voyageur, à cause des beaux restes d'antiquités qu'elle renferme encore. Il paroît qu'elle avoit le nom d'*Alebece*, avant de porter celui du peuple dont elle étoit la capitale : on l'appela ensuite *Alebece Reiorum Apollinarium* (1) ; peut-être ses habitans prirent-ils ce surnom à cause du culte qu'ils rendoient à Apollon. Pline dit que c'étoit seulement un *oppidum*, qualification donnée aux villes qui jouissoient du droit latin ; mais dans plusieurs inscriptions elle prend le titre de *colonie*.

---

(1) PLIN. III, 4.

Dans des temps moins anciens, elle a reçu les noms de *Regium* et *Reius*, d'où s'est formé celui de *Riez* (1).

Quoique cette ville eût, avant la révolution, un évêché, elle ne renferme aucun édifice un peu remarquable : personne ne paroît s'y occuper des sciences et des lettres ; et nous n'aurions pu obtenir les moindres renseignemens, sans la complaisance de M. Joseph Morenon, orfévre, qui, sans avoir fait d'études, a un goût naturel pour l'histoire et les monumens de son pays : c'est à lui que je dois les dessins de la *planche LIII*, où ils sont représentés.

Il nous mena d'abord voir les quatre magnifiques colonnes qui sont à une portée de fusil de la ville, sur le grand chemin (*pl. LIII, fig. 1*) : la bâtisse sur laquelle elles posent est de pierre froide ; les bases et les chapiteaux sont de marbre ; le fût est de granit de Provence (2) ; l'entablement qu'elles supportent est décoré de différentes moulures, et l'on remarque dessous des ornemens qui varient entre chacun des trois entre-colonnemens (*ibid. n.° 2*). On a fait sur cet édifice bien des conjectures : quelques-uns prétendent que ces colonnes étoient au nombre de douze, et

---

(1) On lit, dans le *Mercure* de juillet 1748, une lettre sur le nom de Riez.

(2)

Hauteur du fût.	5 mètres	85 centimètres.
Circonférence.	2	33.
Entre-colonnement.	2	13.

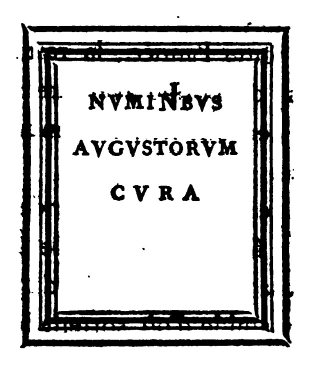
qu'on avoit placé au milieu la statue colossale d'Apollon; selon Raimond de Soliers, elles décoroient l'entrée d'un mausolée; et le P. Miraillet pense que ce sont les restes d'un prétoire. Ces vagues conjectures sont précisément ce qui déshonore la science des antiquités; pour la cultiver avec succès, il faut savoir s'abstenir, ainsi que dans toutes les autres, d'expliquer ce qu'on ne peut découvrir. Comme on ne possède aucun renseignement sur l'édifice auquel ces belles colonnes ont appartenu, toute opinion à cet égard seroit hasardée : mais on peut juger facilement, d'après de si beaux restes, de sa magnificence et de sa majesté.

A quelque distance de là est une rotonde dont les murs modernes sont soutenus par huit colonnes de granit, d'ordre corinthien *(ibid. n.° 3)* comme les précédentes (1) : au milieu du dôme qu'on a construit dessus est une petite lanterne. On croit que cet édifice a long-temps servi de baptistère. C'étoit probablement un temple circulaire : on lui donne le nom de *Panthéon*, à cause de l'inscription suivante, qui a été trouvée dans une chapelle

(1)

Hauteur de la rotonde..........	12 metres	38 centimètres.
Sa circonférence extérieure......	16	00.
Hauteur du fût des colonnes......	4	12.
Circonférence..................	1	65.
Entre-colonnement..............	1	59.

voisine, et qu'on voit aujourd'hui dans un angle de l'édifice (1) :



On a interprété ainsi cette inscription, *Aux Dieux, par les soins des Augustes;* mais il est évident qu'il faut lire, *Aux Divinités des Augustes, par les soins de*..... Le vide laissé sur la pierre devoit contenir les noms de celui ou de ceux qui avoient fait cette inscription votive, laquelle n'avoit probablement aucune relation avec le temple. L'inscription à la mère des dieux, dont je ferai bientôt mention, et la forme circulaire de l'édifice, qui étoit celle des temples consacrés à Cybèle, ainsi que l'attestent plusieurs médailles, me paroissent devoir faire présumer que celui-ci a appartenu au culte de cette déesse.

Cet édifice a été long-temps sans porte: il a servi

(1) BOUCHE, *Chor. de Provence*, 146; BARTEL, *Præsulum ecclesiæ Regiensis*, 21.

aux réunions des pénitens de Riez; depuis la révolution, il étoit abandonné aux gens de la campagne, qui y trouvoient un abri lors de la moisson : c'étoit aussi, pendant toute l'année, la retraite des bohémiens ou diseurs de bonne aventure qui parcourent la Provence; ils en ont noirci les murs en y faisant leur sale cuisine.

Sur la place, en face de la grande porte de l'église, il y a une fontaine semblable à toutes celles qui sont d'un usage si commode dans les villes de Provence : la pyramide d'où sortent les jets est soutenue par une pierre carrée *(pl. LIII, n.° 4)*, dont la face vers le sud et celle vers le nord sont chacune ornées d'une tête de taureau, d'une tête de belier et d'un cône de pin. La face vers l'est porte cette inscription (1) :


MATRI . DEVM
MAGNAEQVE IDAEAE
L. DECIMVS PACATVS
ET COELIA SECVNDINA
EIVS OB SACRVM
TAVROROM F

A la mère des dieux, et grande Idéenne, L. Decimus Pacatus et Cœlia

(1) MURATOR. XXXII, 5; DON. 6; BOUCHE, *Chor. de Provence*, 59; BARTEL, *Præsules ecclesiæ Regiensis*, 20.

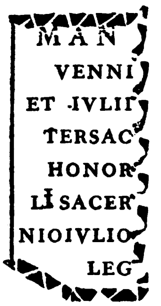
Secundina,

Secundina, son épouse (1), *pour un sacrifice de taureaux qu'ils ont fait* (2).

Cette inscription votive a donc été tracée en commémoration d'un taurobole à la mère des dieux : la tête de belier indique que ce sacrifice a été suivi d'un *criobole* en l'honneur d'Atys, son prêtre et son favori.

Peut-être l'édification du petit temple rond que je viens de décrire, a-t-elle été aussi l'effet de la piété de L. Decimus Pacatus et de Cœlia Secundina envers Cybèle. Cette conjecture a quelque probabilité. Il seroit nécessaire d'enlever cette curieuse inscription, dont les lettres, rongées par l'action des eaux qui coulent continuellement de la fontaine, auront bientôt disparu.

On rencontre encore dans Riez quelques autres inscriptions antiques. Nous vîmes, dans la rue de *Paris*, ce fragment d'une pierre qui a été sciée pour être employée dans des constructions :



(1) *EJUS*, sous-entendu *conjux*, comme cela se remarque dans plusieurs inscriptions.

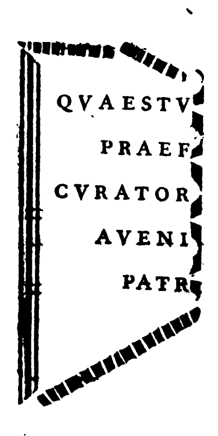
(2) *Factum.*

Dans la maison de M. Cogordan, on lit cette inscription (1), qui a été trouvée au bas de la colline Saint-Maxime, du côté du nord :



(1) MURATORI, MCCXI, 8.

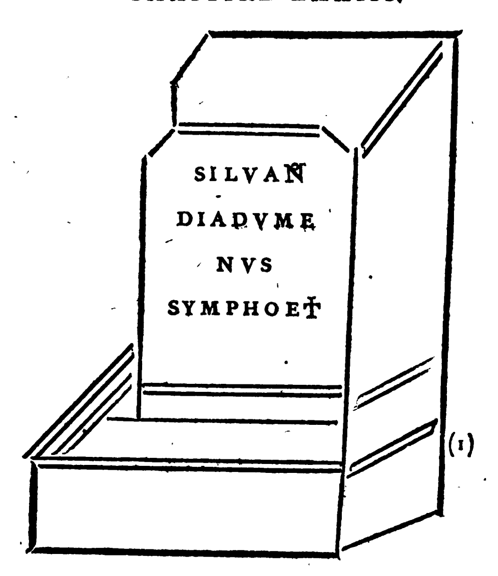
Cette autre, qui est aussi dans la même maison, se lit sur une pierre qui a été tirée des fondemens des remparts : il paroît qu'il y est mention d'un *curator* d'Avignon (1).



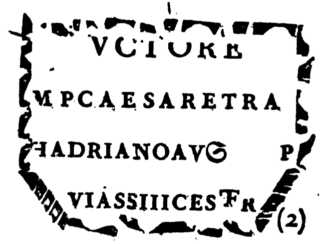
M. Morenon nous conduisit près de la ville dans une maison qui appartient à M. *de Campagne.* Nous vîmes dans la cour une pierre en forme d'autel, avec cette inscription, qui a été trouvée en 1703 près de l'édifice circulaire dont j'ai donné la description ; peut-être est-ce un vœu à Sylvain par Diadumenus (2) :

(1) Peut-être faut-il sous-entendre *reipublicæ* ou *publicæ pecuniæ.*

(2) Ce Diadumenus devoit être le fermier *[villicus]* de Symphoetus, dont le nom est grec ; et c'est pour obtenir la fertilité de la terre qu'il offre cet autel à Sylvain.



Nous trouvâmes encore dans la même cour le fragment suivant :



Le sol des environs de Riez présente une espèce de poudingue mêlé d'un gravier fin, de beaucoup

(1) MURATORI, LXVII, 10.

(2) *aVCTORE iMP CÆSARE TRAJano HADRIANO AUGusto P.... VIA SILICE STRucta.*

de cailloux et de sable; il se brise sous les doigts avec une extrême facilité. On a trouvé à une liéue de la ville, dans du sable que l'on extrait pour faire la couverte de la faïence, plusieurs dents d'éléphant, de neuf à dix pouces de longueur.

Sur une montagne près de Riez, on voit une chapelle dédiée à S. Maxime, patron et l'un des premiers évêques de cette ville. Six colonnes de granit en décorent l'intérieur, et il y en a deux autres à l'entrée : elles proviennent sans doute des édifices somptueux que renfermoit l'ancienne ville. Le bénitier, d'une assez belle forme, est de marbre du pays. Au-dessus de l'autel est un tableau représentant une apparition de la Vierge à S. Maxime, et qui se fait remarquer par des traces assez singulières du vandalisme révolutionnaire : pour donner à ce tableau une étendue proportionnée à la place qu'il occupe, on l'a entouré avec un autre tableau coupé par bandes; de sorte que chacun des côtés de cette bizarre bordure offre le coup-d'œil repoussant de têtes, de bras, de mains et de jambes séparés du tronc.

La plupart des villes de la Provence ont des fêtes locales, auxquelles les habitans sont très-attachés; ils les célèbrent avec beaucoup de pompe, et presque toujours d'une manière extrêmement bruyante. A Aix, comme on l'a vu, c'est celle de la Fête-Dieu; dans plusieurs villages des environs de cette ville, c'est celle de S. Éloi; à Manosque, celle de

S. Pancrace, &c. Le *guet de S. Maxime* a lieu à Riez (1), durant les trois jours de la Pentecôte : c'est une *bravade* entre les Chrétiens et les Sarrasins. Les habitans aisés, vêtus à la hussarde, composent un corps de cavalerie bien monté (2) : les artisans se réunissent en compagnies de fantassins. Les Sarrasins ont des cocardes vertes et des étendards de même couleur. On élève dans le *préau de la foire*, près du temple rond et des quatre colonnes, un fort construit en planches et orné de feuillages verts. Le dimanche et le lundi, les Chrétiens attaquent et bloquent ce fort, qui est occupé par les Sarrasins : il se consomme, dans

---

(1) Quelques anecdotes attestent la passion incroyable que l'on y montre pour cette cérémonie. Un pauvre habitant qui ne possédoit qu'une truie et ses douze petits, les vendit pour acheter de la poudre. Sa femme, furieuse, court après lui, et, au milieu de la bravade, l'accable des plus justes reproches. Le mari se retourne vers elle en riant, continue de tirer, et lui dit à chaque coup de fusil : *Tiens, voilà encore un petit cochon qui crie.* Un autre, dont la femme étoit morte le jour de la Pentecôte, cacha cette perte pendant les trois jours de la bravade, pour ne pas être obligé, par bienséance, de se priver du plaisir d'y prendre part. On en a vu un troisième y assister, quoique son père fût mort trois jours auparavant.

(2) Lorsque nous allâmes visiter le temple rond, plusieurs de ces messieurs nous accompagnoient. Leur petit uniforme est veste et culotte de nankin, avec liséré et ornemens à la hussarde en petits rubans de velours ; le grand uniforme est beau et riche. Si quelque personne de marque vient à passer par leur ville, ils lui fournissent une garde d'honneur.

cette occasion, quinze à vingt quintaux de poudre. Enfin on s'empare du fort le troisième jour; on le saccage, on le brûle, et l'on emmène les Sarrasins prisonniers jusqu'aux portes de la ville. Le tout finit par un repas. Le lendemain, tout le monde va à Saint-Maxime, pour remercier le vénérable patron de la ville de ce que personne n'a été blessé. Là, le commandant de la bravade se nomme un successeur pour l'année suivante : il le désigne en plaçant son chapeau sur la tête de celui qu'il juge le plus digne de remplir cette place; et ce dernier, en signe d'acceptation, *lâche son pet*, c'est-à-dire qu'il tire un coup de fusil dans l'église (1).

Quoique Riez soit au milieu des montagnes, ses habitans n'aiment point à être appelés *montagnards*; ils donnent ce nom à ceux de Moustier, qui habitent un pays plus élevé que le leur; et ces derniers prétendent que ce nom ne convient qu'à ceux qui sont encore plus enfoncés dans la région montagneuse.

Riez n'a d'autres fabriques que quelques tanneries et quelques mégisseries : on y recueille beaucoup d'amandes. Ses vins sont assez estimés (2); et en

(1) Cette fête est sans doute ancienne. Elle rappelle les ravages des Sarrasins dans le pays, et la terreur qu'ils y inspirèrent.

(2) *Vinum Reiense super omnia vina recense.* Cet ancien proverbe latin prouve la réputation dont il jouissoit.

effet, quoique peu spiritueux, ils donnent une boisson agréable : ils perdent cependant aujourd'hui de leur bonté, parce qu'on réserve pour les oliviers les terrains exposés au midi, et qu'on plante la vigne dans ceux qui sont au nord. En général, les vins de Provence n'ont pas la qualité qu'ils auroient si l'on vouloit choisir les plants, les bien exposer, ne point les placer sous l'ombrage des oliviers et des figuiers, qui leur dérobent les rayons du soleil; et même, sans ces précautions, on y feroit encore de très-bon vin, si les procédés mis en usage pour exprimer cette liqueur étoient mieux entendus : mais on la donne à si bon marché, que le débit ne pourroit dédommager des frais d'une bonne manipulation. On se hâte de mettre le raisin dans la cuve, on le presse à l'air libre et souvent même lorsqu'il pleut. On faisoit autrefois un excellent vin cuit, qui n'étoit pas jugé indigne d'être servi sur la table du Roi; mais on néglige aujourd'hui ce genre de fabrication.

CHAPITRE LXXIV.

PUYMOISSON. — MOUSTIER. — *Notre-Dame de Beauvezer.* — Le sire de Blaccas. — SENEZ. — DIGNE. — Bains. — Dessins de M. Constantin. — Villages des montagnes subalpines. — FONTENELLE. — MALIGIER. — Rocher coupé. — SISTERON. — Histoire. — Ville. — Excursion à Saint-Geniez. — Inscription de Dardanus. — Plantes. — *THEOPOLIS.* — *Notre-Dame de Dromon.* — Houille. — Retour à Sisteron. — Inscriptions supposées.

IL étoit à peine deux heures du matin lorsque nous quittâmes Riez, le 28 juin. Nous passâmes près de *Campagne* (1), et fûmes bientôt à *Puymoisson* (2), dont le château a été détruit par les gens du pays pendant la révolution. Il auroit fallu prendre sur la droite pour aller à *Moustier* et à *Senez ;* mais ce détour nous auroit empêchés d'arriver à Marseille à temps pour nous rendre ensuite à Beaucaire. La situation de Moustier sur la pente d'une montagne, au bord d'un précipice, et un monument singulier qui y existe, méritent cependant d'attirer l'attention du voyageur. Le nom de *Moustier* est une corruption du

(1) *Suprà*, page 51.

(2) Appelé dans les actes *Podium Moissonum ;* sans doute à cause de la fertilité de son territoire.

mot latin *monasteriolum* : il vient d'un monastère que les religieux de Lérins y avoient fondé vers la fin du XIe siècle. On remarque à côté de cette ville la chapelle de *Notre-Dame de Beauvezer* (1), qui est bâtie entre deux montagnes très-escarpées. Au sommet de chacune de ces montagnes on a fixé une chaîne, au milieu de laquelle est une étoile à cinq pointes qui est suspendue sur l'abîme : on croit que c'est l'accomplissement d'un vœu fait à la Vierge de Beauvezer par un chevalier que quelques personnes disent être *Anne de Riquety*, et d'autres le sire de *Blaccas*, qui se distingua autant par les agrémens de son esprit que par sa force et son courage, et dont le nom décore la liste des braves et celle des troubadours provençaux; mais on n'a sur ce point que des conjectures (2). M. Morenon a bien voulu me donner un plan de ce site singulier (*pl. LIV, n.° 1*); il est aussi représenté dans l'ancien écusson de Moustier. On conservoit dans l'église, dont on attribue la fondation à Charlemagne, des reliques qu'on disoit avoir été données par ce prince. Il y a dans la ville une manufacture de faïence : les villages voisins sont peuplés de tourneurs qui travaillent le buis, qu'on y cultive pour ce genre de fabrication.

Senez, à quelques lieues plus loin, est une ville

---

(1) C'est-à-dire, *de Bellevue*.

(2) PAPON, *Histoire de Provence*, t. Ier, page 144.

noire, triste, et qui ne renferme aucune curiosité. Le climat y est tempéré en été, mais humide en hiver : la plupart des habitans descendent alors dans la basse Provence pour y faire paître leurs troupeaux ; toute la contrée est presque déserte pendant cette saison.

A cinq heures, nous descendîmes une montagne rapide nommée *Tellon ;* nous traversâmes le village d'*Estoublon ;* et après avoir passé *l'Asse* sur un pont très-long, nous remontâmes la rive droite de ce torrent, laissant un peu à droite le village de *Mezan*, et nous arrivâmes à *Digne* vers neuf heures, sans être descendus de cheval.

Digne, autrefois *Dinia* (1), étoit la capitale d'un petit peuple appelé *Bodiontici*. On regarde son siége épiscopal comme très-ancien. Cette ville est petite, mal bâtie, située au pied de hautes montagnes, sur les bords de *la Bléonne*, torrent qui en reçoit plusieurs autres, et qui roule comme eux d'immenses amas de cailloux. Elle n'a rien de curieux que ses bains.

M. Alexandre de Lameth, qui étoit alors préfet du département, et que j'avois eu l'honneur de connoître particulièrement à Paris, nous reçut avec ces manières aimables et élégantes qui le distinguent.

---

(1) C'est une opinion accréditée dans la ville, que César a parlé de Digne en ces termes, *Digna, urbs indigna, latronum spelunca* [Digne, ville indigne, repaire de voleurs] ; mais l'ancien nom de Digne est *Dinia*, et il ne se trouve pas dans les Commentaires de César.

Il nous conduisit aux bains : on y arrive par la grande route d'Italie; il faut traverser plusieurs fois le torrent d'*Aigues-Chaudes*, qu'il seroit nécessaire de contenir dans son lit, afin de réserver un passage convenable pour les voyageurs. On percevoit pourtant le droit de passe dans cet endroit, qui est souvent impraticable, même pour un mulet.

En arrivant vers la maison des bains, qui est établie sur les bords du torrent, le chemin n'est qu'une rampe très-étroite pratiquée sur le flanc de la montagne : parvenu à la porte d'une masure, qu'on prendroit pour l'entrée d'un toit à porcs, on se trouve dans une prétendue cour, qui n'est qu'un long et étroit couloir entre le bâtiment et une montagne taillée à pic et d'une hauteur excessive : le soleil n'y pénètre que pendant les courts momens où il est à sa plus haute élévation. On voit souvent des reptiles, sur-tout aux époques de l'accouplement, tomber deux à deux de ces rochers : heureusement leur morsure n'a rien de redoutable. Lorsqu'on lève les yeux, l'imagination est effrayée de la hauteur des masses de pierres brunâtres qui semblent prêtes à s'écrouler et à écraser les bâtimens. On est surpris, en entrant dans un lieu dont les abords sont si sauvages, d'y trouver une distribution assez commode et aussi agréable que l'âpreté du site peut le permettre. Le long d'un grand corridor sont différentes chambres pour les malades; à l'extrémité est la chapelle. Les

bains sont alimentés par des sources dont la chaleur est naturellement graduée : on y distingue, 1.° la *source des Vertus*, qui est presque froide ; 2.° celle de *Saint-Gilles*, qui est consacrée à ce saint, parce qu'on prétend qu'il a habité dans les cavernes de ces contrées ; 3.° celle de *Saint-Jean* ; 4.° *l'étuve* (1), dont l'eau est à un tel degré de chaleur, qu'on ne peut y demeurer un instant, la porte fermée, sans sentir couler de tout son corps une sueur abondante. Le mois de mai est le temps où l'on vient prendre ces eaux, qui, étant très-chaudes et fortement imprégnées de vapeurs minérales, ont une grande efficacité pour la guérison des blessures. Quelques généraux français en ont dernièrement éprouvé les plus heureux effets. La proximité du théâtre de la guerre en Italie rendroit fort utile l'établissement à Digne d'un hôpital consacré aux militaires blessés.

Nous passâmes la soirée à la comédie, où une petite réunion d'acteurs tirés des deux théâtres de Marseille jouoit *la Mort d'Abel* ; l'orchestre, composé d'amateurs, étoit conduit par un musicien

---

(1) Consultez *Les Bains de Digne en Provence*, par SÉBASTIEN RICHARD, médecin ; Lyon, 1619, in-8.° —*Les Merveilles des bains naturels de Digne en Provence, avec un traité de leurs serpens sans venin*, par D. T. DE LAUTARET, médecin, Aix, 1620, in-8.° — *Memoire sur les bains de Digne*, 1702, in-fol. — CHAMPORCIN et RICARY, *Analyse des eaux de Digne.* Voyez aussi l'*Histoire de la Société de médecine*, tome I.er, page 336.

napolitain. Nous avions pris, avant le spectacle, un grand plaisir à voir les porte-feuilles de M. Constantin: cet artiste a un talent très-distingué pour les paysages à la gouache et à la sepia. Après avoir demeuré vingt ans à Aix, il s'est fixé depuis trois années à Digne. Les vues des environs de la ville qu'il a exécutées pour M. de Lameth, sont très-belles. Le généreux propriétaire de ces dessins a bien voulu me permettre de faire réduire celui qui représente les bains pour le placer ici *(pl. LV)*.

Digne acquiert aujourd'hui quelque importance, parce que c'est le chef-lieu du département et la résidence des membres des principales autorités: elle sera toujours célèbre pour avoir été la patrie de Gassendi, qui naquit en 1592 à Champtercier, village à une demi-lieue de la ville; il a été chanoine et prévôt de la cathédrale.

Mon projet étoit de m'arrêter à Simiane. M. Bovis, ancien membre de la Convention nationale, et aujourd'hui directeur des contributions du département des Basses-Alpes, me proposa de nous accompagner pour voir M. Pallier, notre ami commun. La connoissance qu'il avoit du pays, nous fut aussi utile que son aimable gaieté nous étoit agréable. En quittant Digne, nous longeâmes le torrent de Bléonne, et traversâmes le lit de plusieurs autres torrens qui viennent s'y jeter. Le chemin est assez beau jusqu'au *Rocher coupé*, appelé ainsi, parce qu'en effet la route y a été

pratiquée entre deux rochers par la main des hommes. Nous vîmes à droite, sur la montagne, le château de *Fontenelle*, occupé par M.me de Mirabeau.

Arrivés au village de *Maligier*, nous y fûmes reçus avec beaucoup d'affabilité par M. de Maligier, maître du château. Après avoir accepté quelques rafraîchissemens, nous reprîmes la route de Sisteron, où nous arrivâmes vers onze heures.

La contrée que nous avions traversée est dans les montagnes subalpines, qui commencent à Digne : les villages sont dans de petits vallons ou sur des coteaux ; ils ont un air de misère et de vétusté qui contraste beaucoup avec le riant aspect de ceux des contrées méridionales de la Provence. On rencontre cependant de vastes prairies, d'assez beaux champs de blé ; le revers des montagnes est couvert de forêts : mais ce paysage n'est point animé par la vigne et l'olivier. Le département est borné vers Nice par celui des *Alpes-Maritimes ;* et au-delà de Sisteron, par le département des *Hautes-Alpes*, où sont les montagnes du Dauphiné.

Environ une lieue avant d'être à Sisteron, on suit les bords de la Durance : on a à sa droite des montagnes calcaires, dans lesquelles on voit de temps en temps des filons d'un marbre blanc grossier, marqué de veines grisâtres : on distingue dans la masse calcaire, des ammonites, des camites et d'autres coquilles pétrifiées.

Sisteron est nommé *Segustero* dans l'Itinéraire d'Antonin et dans les Tables Théodosiennes : c'étoit probablement son nom celtique. On l'appela ensuite *Civitas Segesteriorum*, puis *Segesterium*, et enfin, *Sisterium*, d'où il a été facile de faire *Sisteron*. Cette ville a été, en 1552, le théâtre de sanglans combats entre les protestans qui s'y étoient réfugiés et les catholiques, qui parvinrent enfin à les en chasser. Le château a servi depuis, pendant quelque temps, de prison à Casimir, roi de Pologne, lorsqu'il fut arrêté, à son retour de Gènes, en 1638, par le comte d'Alais.

Pour entrer dans Sisteron, on traverse la Durance sur un pont d'une seule arche. Rien de plus affreux que l'aspect de la ville vue de la rive opposée de cette rivière : c'est un amas de hideuses masures élevées les unes sur les autres en amphithéâtre, et qui paroissent ne recevoir le jour que par des ouvertures longues et étroites comme les fenêtres des prisons.

Il étoit trop tard pour aller voir *Théopolis* et l'inscription de Dardanus : cette partie fut remise au lendemain, et nous employâmes le reste de la soirée à visiter la ville et à prendre un repos nécessaire.

L'intérieur de Sisteron n'est pas aussi désagréable que ses dehors ; il y a plusieurs maisons bien bâties, une place assez spacieuse, et quelques rues qui ne sont ni aussi laides ni aussi étroites que celles de Riez et de Digne.

Nous

Nous partîmes à cheval le lendemain à quatre heures du matin : nous étions sans guide, celui que nous avions retenu la veille ayant manqué de parole ; mais on nous indiqua si bien notre route, que nous ne nous égarâmes point. Il nous fallut traverser un pays presque inhabité, en suivant un chemin étroit, à peine frayé, et souvent pratiqué sur le bord des précipices. Ces montagnes sont fort arides, et ne produisent que des buissons ; on aperçoit seulement, d'espace en espace, quelques coins de terre en culture et des arbres très-clairsemés. Enfin on arrive à un lieu où les montagnes se resserrent ; le chemin passe dans le lit d'un torrent, entre deux rochers escarpés : c'est au point où se termine cette gorge, et où la vallée commence, que se trouve la belle inscription qui attiroit notre curiosité, et que l'on nomme dans le pays *peiro escritto* [pierre écrite]. J'ai donné (*pl. LIV, n.° 2*) une vue de ce site pittoresque ; je la dois à l'amitié de M. Sanson, ingénieur des ponts et chaussées dans le département des Hautes-Alpes, qui a eu aussi la bonté de faire pour mon atlas plusieurs autres dessins intéressans.

Cette inscription a déjà été publiée par plusieurs auteurs (1), mais sans être figurée, et toujours d'une

---

(1) SPON, *Miscell.* 150 ; SIRMOND, *Annotationes in APOLLINAR. et in Thesauro GRONOVII*, tom. X, pag. 124 ; *SIDONII Epist.* l. V, ep. 9 ; GRUTER, CLI, 6 ; BERGIER, *Grands Chemins*, 169 ; BOLDON. *Epigraphica*, 297 ; BOUCHE, *Chor. de Prov.* 244 integr.,

manière inexacte. M. le sous-préfet de Sisteron nous en avoit procuré une copie plus fidèle que celles qui ont été imprimées : nous employâmes deux heures à la confronter avec l'original, et nous y trouvâmes encore quelques inexactitudes. Celle que je publie ici, a été faite avec la plus scrupuleuse attention. Il est aisé de juger qu'aucun des auteurs qui ont parlé de cette inscription et qui en ont imprimé des copies, n'a pris la peine d'aller la voir dans le lieu âpre et sauvage, mais pourtant intéressant et pittoresque, où elle est placée, et où elle produit un effet si beau et si singulier, que ce rocher mériteroit d'être imité dans quelques-uns de nos jardins modernes.

La partie supérieure de l'inscription est sur la face verticale du rocher ; mais comme la place n'étoit pas suffisante pour la contenir toute entière, le reste a été écrit au-dessous, sur une portion qui saille horizontalement au bas de l'autre sous un angle d'environ soixante-quinze degrés. En voici le texte et la traduction :

---

250 mutil. ; D. BOUQUET, *Script. rer. Gall.* tom. I, *in Exc. GRUT.* 137 ; DE LA GANDARA, *Nobiliario, armas y triumfos di Galicia*, 35 ; CHORIER, *Histoire du Dauphiné*, 187, mutilée ; PAPON, *Histoire de Provence*, pag. 95 et 96 ; HAGENBUCH, *de Diptycho Brixiensi*, p. 63 ; MEVOLHON, *sur des inscriptions récemment trouvées à Sisteron*, 1804, in-8.°

CL ❦ POSTVMVS DARDANVS V INL ETPA
TRICAE DIGNITATIS EX CONSVLARI PRO
VINCIAE VIENNENSIS EX MAGISTROSCRI
NII LIB ❦ EX QVAEST ❦ EXPRAEF ❦ PRET ❦ GALL ❦ ET
NEVIA GALLACLAR ❦ ETINL ❦ FEM ❦ MATERFAM
EIVS LOCOGVINOMEN THEOPOLIS EST
VIARVM VSVM CAESIS VTRIMQVEMON
TIVM LATERIB ❦ PRAESTITERVNT MVROS
ET PORTAS DEDERVNT QVOD IN AGRO
PROPRIO CONSTITVM TVETIONIOM
NIVM VOLVERVNT ESSE COMMVNE ADNI
TENTE ETIANV ❦ INL ❦ COM ❦ ACFRATREM E
MORATI VIRICL ❦ LEPIDO EX CONSVLA
GERMANIAE PRIMAE EX MAG MEMOR
EX COM ❦ RERVM PRIVAT ❦ VTERGAOMNI
VM SALVTEM EORV
M STVDIVME
T DEVO
TIONIS PV
TITVLVS POS OSTENDI

Claudius (1) *Postumus Dardanus, homme illustre* (2), *revêtu de la dignité de patrice* (3), *èx-gouverneur consulaire* (4) *de la province*

---

(1) *CLaudius.*

(2) *Vir INLustris.*

(3) *PATRICAE DIGNITATIS.* Ces mots ne signifient pas que Claudius Dardanus étoit d'*origine patricienne*, mais qu'il avoit été revêtu du *patriciat.* Ce titre n'annonçoit plus alors l'antiquité ou l'illustration de la famille; il étoit purement personnel.

(4) *EX CONSULARI.* Les *consulares* étoient, dans l'origine, des

Viennoise, ex-maître des requêtes (1), *ex-questeur* (2), *ex-préfet du prétoire des Gaules* (3) ; *et Nevia Galla, femme clarissime et illustre* (4), *son épouse* (5) ; *ont procuré à la ville appelée* Theopolis *l'usage des routes, en faisant tailler des deux côtés les flancs de ces montagnes* (6), *et lui*

---

gouverneurs que l'on choisissoit parmi les *hommes consulaires ;* c'est-à-dire, parmi ceux qui avoient été consuls. On donna, dans la suite, le même nom aux gouverneurs qui n'avoient pas obtenu cette dignité, parce qu'ils avoient les ornemens et l'appareil consulaires. Le *consularis* d'une province étoit celui qui la gouvernoit avec l'autorité consulaire.

(1) *EX MAGISTRO SCRINII LIBellorum.* C'étoit une espèce de secrétaire d'état qui se chargeoit des requêtes adressées à l'empereur. Les mots *scrinium libellorum* désignent la boîte où l'on plaçoit ces mémoires.

(2) *EX QVAESTore.*

(3) *EXPRAEFecto PRETorii GALLiæ.* Ces officiers furent établis, en 392, à Arles, qui étoit devenue la métropole des Gaules, après que la ville de Trèves, où ils résidoient auparavant, eût été prise par les Francs. Ils étoient chargés du gouvernement de la province pour ce qui concernoit principalement le civil et les finances, et ils y faisoient exécuter les ordres de l'empereur.

(4) Quelques auteurs avoient lu ainsi ces mots : *PRAEFectus PRETorii GALLiae ET NEMausi GALLæciæ*, préfet du prétoire des Gaules, de Nîmes et de la Galice : c'est pourquoi LA GANDARA a rapporté cette inscription page 75 de son *Nobiliaire de la Galice*, déjà cité ci-dessus, page 66, note ; mais au lieu de ces mots, dont l'explication seroit impossible, on lit évidemment *NEVIA GALLA CLARissima ET INLustris FEMina.*

(5) *MATERFAMilias EJUS.* Cette formule peut désigner seulement son épouse ; elle peut aussi indiquer que Dardanus étoit mort lorsque la reconnoissance des habitans de *Theopolis* lui consacra cette inscription, et que sa *veuve*, Nevia Galla, vivoit encore. Il y a des exemples que le mot *materfamilias* est quelquefois pris dans le sens de *veuve*.

(6) L'opinion commune est que le rocher formoit à une de ses

ont donné des portes et des murailles. Tout cela a été fait sur leur propre terrain ; mais ils l'ont voulu rendre commun pour la sûreté de tous (1). Cette inscription a été placée par les soins de (2) Claudius (3) Lépidus, comte et frère de l'homme déjà cité, ex-consulaire de la première Germanie (4), ex-maître du conseil des mémoires (5), ex-comte des revenus particuliers (6) de l'empereur, afin de pouvoir montrer leur sollicitude pour le salut de tous, et d'être un témoignage écrit (7) de la reconnoissance publique.

---

extrémités une espèce de cul-de-sac, et que Dardanus l'a fait ouvrir : mais le torrent qui y coule depuis un temps dont on ne peut apprécier la durée, et qui a sans doute scié le sol en cet endroit, est une preuve physique du contraire. Ces mots de l'inscription, *casis utrimque montium lateribus*, attestent encore que Dardanus a seulement fait élargir ce passage, en coupant de chaque côté une portion du rocher.

(1) *TVETIONI* pour *tuitioni*. Spon a écrit mal-à-propos *mentioni*.

(2) *ADNITENTE ETIAN* pour *etiam*.

(3) *Claudio*.

(4) *PRIMAE GERMANIAE*. Sa métropole étoit *Moguntium* [Mayence].

(5) *EX MAGistro MEMORiæ*. On appeloit *scriniarii memoriæ*, ou *memoriales*, des officiers qui étoient chargés de conserver les extraits des décisions rendues par le prince, et d'en délivrer des expéditions. Le président de ce bureau étoit une espèce de ministre ; il se nommoit *magister scrinii memoriæ*. Le mot *scrinii* a été omis ici, et nous ne lisons que *magister memoriæ*. Cet officier, lors de sa nomination, recevoit de la main du prince une ceinture dorée..

(6) *EX COMite RERVM PRIVATarum*. C'etoit l'intendant des revenus du prince, dont il ne devoit compte qu'à lui : cet office revenoit à celui que remplit aujourd'hui en France l'*intendant de la liste civile*.

(7) *DEVOTIONIS PVblicæ TITVLVS POSSet OSTENDI*.

L'entière solitude, le bruit du torrent, les souvenirs que cette inscription rappelle, les beautés que la nature déploie dans ce lieu sauvage, tout concourt à imprimer à l'ame une douce teinte de mélancolie: on aimeroit à livrer son cœur à la bienveillance envers le magistrat qui a fait un usage utile de sa fortune et de son crédit, et envers ses concitoyens, qui ont voulu éterniser sur cette roche la reconnoissance du bienfait qu'ils avoient reçu. Pourquoi faut-il être contraint de refuser son estime à celui à qui l'on se plairoit tant à l'accorder! S. Jérôme (1) et S. Augustin (2) font un grand éloge de Dardanus; mais ils ne l'ont jugé que sur ses lettres. Sidoine Apollinaire, témoin de sa conduite, a pu le juger d'après ses actions; et il dit en propres termes que c'étoit un monstre qui réunissoit tous les vices des divers tyrans qui avoient envahi les Gaules sous l'empire d'Honorius; la légèreté de Constantin (3), la foiblesse de Jovin, et la perfidie de Géronce (4). Souvent des hommes injustes et criminels dans leur conduite publique ont des vertus domestiques, des qualités privées: ils soignent leur famille, ils font

(1) HIERONYMI *Epist.* 129.

(2) S. AUGUST. *Epist.* 57.

(3) Celui qui passa d'Angleterre dans les Gaules, et s'établit à Arles.

(4) *Cùm in Constantino inconstantiam, in Jovino facilitatem, in Gerontio perfidiam, singula in singulis, omnia in Dardano crimina simul execrarentur.* SIDON. APOLLIN. V, 9.

du bien à ce qui les entoure ; ces bonnes actions particulières méritent la reconnoissance des personnes, qui en ont été l'objet. Mais les magistrats chargés d'un grand pouvoir et auxquels le prince a confié son autorité, sont toujours responsables de l'usage qu'ils en font ; et ce n'est point pour avoir répandu autour d'eux quelques bienfaits, qu'ils doivent être absous des actes d'oppression et d'injustice dont ils se sont rendus coupables.

L'agreste âpreté du lieu où est la pierre de Dardanus, est adoucie par la présence de nombreux végétaux qui tapissent les rochers ou bordent les torrens. On y distingue l'ophrys bifoliée (1), la scille bifoliée (2) : il ne restoit plus que des débris de cette plante ; ainsi que de l'asphodèle à fleurs blanches (3), de l'anthéric à fleurs de lis (4), du martagon blanc piqué de pourpre (5) et de l'orchis caryophyllée (6) ; mais la soldanelle des Alpes (7), la petite cataire (8), l'oseille à feuilles en bouclier (9), la mauve cré-

(1) *Ophrys bifolia.*
(2) *Scilla bifolia.*
(3) *Asphodelus albus.*
(4) *Anthericum liliago.*
(5) *Lilium martago flore punctato.*
(6) *Orchis caryophyllata.*
(7) *Soldanella Alpina rotundifolia.*
(8) *Nepeta nepetella.*
(9) *Rumex scutatus.*

pue (1), l'astragale à feuilles d'ancolie (2), s'y montroient dans toute leur fraîcheur.

Après avoir lu cette belle inscription, il faudroit avoir une ame bien peu ardente, une curiosité bien peu vive, pour ne pas desirer de voir le lieu où étoit cette *Théopolis* dont les habitans se sont montrés reconnoissans envers Dardanus et son épouse : nous poussâmes donc nos chevaux jusqu'à *Saint-Geniez*, petit village composé de cinq ou six masures, et situé dans le territoire de Dromon, au milieu d'une campagne assez riante et couverte d'arbres fruitiers. Nous n'y trouvâmes ni le curé ni le maire, et nous ne savions à qui nous adresser pour obtenir des renseignemens sur le chemin que nous devions suivre, lorsque le hasard nous fit rencontrer un jeune homme qui proposa de nous accompagner : c'étoit le notaire de ce petit pays, M. Laborde, que son esprit et son instruction nous firent juger digne d'un sort plus heureux. Il nous força d'accepter un déjeûner, et aussitôt après nous partîmes avec lui. Au bout d'un quart-d'heure de marche sur un terrain aride, dont les coteaux n'offrent guère que des roches dépouillées, et où les endroits susceptibles de culture sont labourés avec la charrue sans oreilles, appelée *araire*, nous arrivâmes au pied du rocher de Dromon. Nous y laissâmes nos chevaux.

(1) *Malva crispa.*
(2) *Astragalus aquilegiæ folio.*

Sur ce rocher, qui est très-haut, et qui n'est accessible que du côté opposé à *Saint-Geniez*, on voit encore quelques restes de maçonnerie antique ; on y remarque aussi un chemin et un bassin taillés dans le roc : le bassin a cinq à six pieds de longueur sur environ un pied et demi de profondeur, et un peu plus de deux pieds de largeur. Il y a dans le vallon, de distance en distance, quelques restes de constructions antiques, et les laboureurs en découvrent souvent. Tout ce vallon et les montagnes qu'on aperçoit au-delà, sont sillonnés par des torrens qui, chaque année, causent des éboulemens plus ou moins considérables; c'est à des éboulemens qu'on attribue l'abaissement successif du terrain où a existé l'ancienne *Theopolis*, terrain que les gens du pays prétendent avoir été jadis beaucoup plus élevé. On y trouve encore quelquefois, en labourant la terre, des anneaux, des médailles, et d'autres morceaux d'antiquités.

De cette ville, qui dut être très-importante, à en juger par sa situation, par les soins qui avoient été pris pour la rendre accessible, par le nom qu'on lui avoit imposé (1), et par l'importance du personnage qui en étoit le magistrat, il ne reste plus que quelques ruines, son nom antique conservé dans l'inscription que je viens d'expliquer, et la mémoire de ce nom

(1) *Theopolis*, c'est-à-dire, *ville de Dieu*.

dans celui de *Théou*, par lequel on désigne aujourd'hui son emplacement.

M. Laborde nous conduisit ensuite à la chapelle souterraine de Notre-Dame de Dromon, située près de l'ancienne ville dont nous venions de visiter les foibles restes. Il y a environ soixante ans qu'un berger, en frappant la terre avec son bâton, entendit un son qui indiquoit une cavité : il communiqua sa découverte au curé de Saint-Géniez ; on fit creuser, et on trouva cette chapelle, où l'on voit encore trois petites colonnes dont les chapiteaux sont décorés de têtes d'animaux. Ce genre d'ornement avoit fait penser à M. Laborde que c'étoit un ancien temple de Diane ; mais ce qui détruit absolument sa conjecture, c'est que le style de la sculpture de ces chapiteaux est gothique, et qu'ils sont travaillés dans le goût des chapiteaux historiés qu'on voit dans plusieurs églises. Au-dessus de cette chapelle, on en a bâti une plus moderne en l'honneur de Notre-Dame de Dromon, et qui paroît jouir d'une grande réputation dans la contrée. Nous y vîmes des béquilles et d'autres *ex-voto*. Le 18 juillet, il devoit y avoir grande affluence de fidèles : il y vient quelquefois plusieurs milliers de personnes en pèlerinage.

L'ancien vicaire de Saint-Geniez, M. l'abbé Comte, et M. Laborde, de concert avec quelques autres habitans aisés du canton, ont sollicité à

diverses reprises l'autorisation d'exploiter les mines de houille dont le pays abonde, et qui jusqu'à présent sont demeurées inutiles : ils ne réclamoient du Gouvernement ni encouragemens ni secours. Au moment où la rareté du bois commence à se faire sentir, il seroit important de leur accorder l'objet de leur demande : ils prétendent qu'ils pourroient vendre la houille à un prix inférieur de moitié à celui qu'elle vaut dans le pays.

Il existoit sur le territoire de Dromon une mine de plomb assez riche ; mais elle a été abandonnée à l'époque de la révolution. On y exploite des carrières de plâtre ; il est probable qu'on y trouveroit aussi du cuivre et du fer. On a découvert dans les environs quelques morceaux de succin ou ambre jaune (1). A l'exception de la soude, le pays possède tout ce qu'il faut pour l'établissement d'une verrerie. Le marbre n'y est point rare ; mais jusqu'à présent on n'a fait usage que de celui qui se montre à la surface de la terre, et qui, nécessairement altéré par l'action des pluies et de l'air atmosphérique, ne sauroit être employé à des ouvrages de quelque importance : il est à présumer qu'en faisant des fouilles plus profondes, on en extrairoit d'une qualité bien supérieure.

Depuis mon retour du midi, on a trouvé à

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1745.

Sisteron quelques inscriptions qui ont été publiées par M. Mevolhon (1). Dans l'une, il est question d'un certain *Hérophile, qui, étant grand prêtre, avoit fait un vœu à Mercure ;* l'autre porte qu'*un chevalier romain attaché à Marius, et qui avoit servi sous ses ordres contre les Cimbres et les Teutons, a fait une station sur le tombeau d'Hérophile, fils de Marius.* Je ne rapporte pas le texte et ne prends pas la peine de le commenter, parce que la forme des lettres, l'orthographe des noms, les fautes contre l'histoire et la chronologie, tout en annonce la fausseté.

On a demandé par qui ces inscriptions pourroient avoir été fabriquées : la réponse ne sera pas facile à donner. Cela ne prouve cependant rien en faveur de leur authenticité : car dès qu'une inscription a tous les caractères de la supposition, elle doit être réputée fausse, quoiqu'on ne puisse indiquer le faussaire ; de même qu'une chose n'en est pas moins volée, quoiqu'on n'en puisse pas découvrir le voleur. Il ne paroît pas néanmoins que ces inscriptions soient tout-à-fait récentes : je pense qu'elles auront été composées par quelque moine, dans des temps d'ignorance. Par la suite, ces pierres ont

---

(1) *Inscriptions grecques et latines trouvées en thermidor an XII, à Sisteron, département des Basses-Alpes ;* in-8.° Le zèle de M. Mevolhon, qui a bien voulu faire imprimer le texte de ces inscriptions afin que les antiquaires pussent en porter leur jugement, mérite toujours leur éloge et leur reconnoissance.

été employées dans des constructions, comme tant d'autres qui sont également chargées d'inscriptions ; et le hasard les fait reparoître aujourd'hui pour donner un vaste champ aux conjectures des curieux et des antiquaires.

CHAPITRE LXXV.

PEYRUIS. — GIROPÉ. — Montagne de Lure. — Abîme de Cruis. — *Memini.* — FORCALQUIER. — Ses Comtes. — SIMIANE. — Rotonde.

IL étoit déjà plus de trois heures quand nous rentrâmes à Sisteron : nous repartîmes à cinq, dans l'espoir d'arriver le soir à Forcalquier; mais le temps nous manqua, et nous fûmes forcés de passer la nuit dans un mauvais cabaret de Peyruis, village que Bouche regarde sans aucune autorité comme la patrie de Pétrone. Ce gîte détestable nous parut cependant mériter quelque intérêt, lorsque nous connûmes la bonne conduite des braves gens qui l'habitoient et la résolution qu'ils avoient montrée quelques années auparavant. Viton, c'est le nom de l'aubergiste, ayant appris que des brigands qui infestoient le pays, étoient entrés à force ouverte dans la maison du maire, réunit chez lui les hommes les plus courageux ; et ceux-ci, ayant à leur tête un ancien militaire, parvinrent, après un siége assez vif, à mettre en fuite les brigands, qui s'étoient déjà retranchés.

Nous reprîmes notre route à quatre heures du matin. Depuis Peyruis jusqu'à Giropé, la droite du chemin est bordée par une forêt qui, dans les temps de brigandage, étoit un des principaux repaires des

voleurs; à notre gauche nous avions toujours eu la Durance. Depuis Sisteron jusqu'à Forcalquier, on voit de loin, sur la droite, la montagne de *Lure*, dont la chaîne s'étend de l'est à l'ouest, dans un espace d'environ neuf lieues; elle se lie au mont Ventoux, et finit à Malaucène, dans le département de Vaucluse. Le sol de ces montagnes est calcaire : il est en grande partie infertile; sur quelques endroits on voit végéter des chênes blancs et des hêtres : mais, autour des lieux habités, il y a de bons pâturages. A peu de distance du village de *Cruis*, on trouve un abîme célèbre; l'opinion vulgaire est qu'il n'a pas de fond : cependant on raconte qu'un prêtre s'y fit descendre, et qu'il crut y voir des spectres si effrayans, que sa raison en fut égarée pour le reste de ses jours. D'après les expériences de M. Verdet, il résulte que cet abîme, qu'on peut comparer à celui de la fontaine de Vaucluse, a deux cents pieds de profondeur (1).

Forcalquier est situé sur les bords d'une petite rivière appelée *la Laye*. Rien de plus noir et de plus triste que l'intérieur de cette ville; les plus belles maisons sont bâties sur l'esplanade, hors de la porte : aucun monument ne peut y fixer la curiosité. Ce lieu a cependant quelque célébrité dans l'histoire : il paroît que c'étoit la capitale d'un petit peuple appelé

---

(1) DARLUC, *Histoire naturelle de la Provence*, II, 71.

Memini par les Romains ; que, sous la domination de ceux-ci, on le nommoit *Forum Neronis ;* que, dans des temps plus modernes, il a reçu le nom de *Forum calcarium*, à cause de la chaux qu'on y trouvoit ou dont on y faisoit commerce, et que c'est de là que s'est formé celui de *Forcalquier* que la ville porte maintenant.

Dans le moyen âge, ce pays formoit une souveraineté particulière, appelée d'abord *comté de Sisteron*, et qui prit ensuite le nom de *comté de Forcalquier.* Cet État, assez étendu, renfermoit tout ce qui est compris entre la Durance, l'Isère et les Alpes : c'étoit la plus grande partie de la haute Provence ou Provence occidentale. Il fut démembré par Godefroi en faveur de ses neveux, Guillaume-Bertrand II, qui prit le titre de *comte de Nice*, et de Godefroi II, qui eut celui de *comte de Forcalquier.* Leur héritière, Adélaïde, fille de Bertrand, épousa Ermengaud IV, comte d'Urgel. Enfin son arrière-petit-fils, Guillaume IV, dit *le Jeune* (1), n'ayant eu qu'une fille appelée *Garsende*, la maria à Raynier de Sabran. La fille aînée de celui-ci, nommée aussi *Garsende*, épousa, en 1195, Ildephonse II, comte de Provence, et son aïeul lui donna en dot le comté de Forcalquier : l'Embrunois et le Viennois en furent détachés en faveur de Béatrix

(1) *Gulielmus junior comes Forcalquerii..... Joann.* COLUMBI *Manuascensis Opuscula varia ;* Lugduni, 1668, in-fol., pag. 76.

de

de Sabran, sœur de Garsende, qui épousa André de Bourgogne, dauphin de Viennois. Guillaume se repentit ensuite de l'alliance qu'il avoit faite avec le comte de Provence : il s'unit au comte de Toulouse, et promit de l'instituer son héritier ; ce qui causa des guerres qui durèrent jusqu'à la mort des deux princes, en 1209. Alors Guillaume de Sabran, cousin de Raynier et fils d'Alix, sœur de Guillaume IV, prétendit avoir seul par sa mère des droits au comté de Forcalquier : Raymond de Bérenger fit régler la chose, en 1220, par un jugement arbitral, et garda les domaines ; il ne resta à Guillaume qu'une petite quantité de terres, et le titre de comte de Forcalquier, que sa descendance a transmis à la maison de Brancas (1). Cependant le comté de Forcalquier fut toujours regardé depuis comme une dépendance du comté de Provence ; et les rois de France, dans les déclarations relatives à cette province, prenoient les titres de *comtes de Provence et de Forcalquier.*

Dans des temps moins reculés, lors des guerres de religion, cette ville a été le théâtre de plusieurs combats. On y fabrique aujourd'hui des étoffes grossières, et il y a quelques filatures de soie : ses coteaux exposés au midi sont plantés d'oliviers ; la

(1) RUFY, *Dissertation sur l'origine des comtes de Forcalquier*, Marseille, 1712, in-4.°

ville est entourée de campagnes riantes et de jardins assez bien cultivés. Le territoire d'Aigles, village à deux lieues de là, contient des mines de fer et d'argent; mais jusqu'ici elles n'ont point paru mériter d'être exploitées.

On remarque aussi dans l'arrondissement de Forcalquier quelques plantes curieuses, parmi lesquelles on peut principalement citer l'asphodèle jaune (1), l'oseille digyne (2), la camphrée de Montpellier (3), le giroflier des Alpes (4), la garidelle (5), le lis martagon (6), la stéhéline douteuse (7).

Notre ami M. Pallier nous avoit envoyé des chevaux; nous partîmes à cinq heures, et nous arrivâmes à Simiane à la nuit, par un chemin détestable. Toute cette contrée paroît très-aride: la terre est couverte de lavande commune; les bois qui environnent la ville, sont plantés de chênes verts et blancs qui y prospèrent. On trouve une quantité considérable de mâchefer répandue de tous côtés: il ne faut pas croire que ce soient des traces de volcans; les Sarrasins qui habitoient ces contrées, y ont ouvert des

---

(1) *Asphodelus luteus*, L. Pourraquo jauno.
(2) *Rumex digynus*, L. Eigretto rundo.
(3) *Camphorosma Monspeliaca*, L.
(4) *Cheiranthus Alpinus*, L. Lou garamé fer.
(5) *Garidella nigellastrum*, L.
(6) *Lilium martago*, L.
(7) *Stæhelina dubia*, L.

mines, construit des forges ; et ces scories sont les restes des préparations qu'ils faisoient subir au fer.

M. Pallier a été membre du Conseil des cinq-cents, et s'y est fait estimer par la sagesse de ses opinions et par sa conduite courageuse : il s'est retiré depuis dans la petite ville de Simiane, où il a sa famille et ses propriétés. Il nous fit l'accueil le plus amical ; et le plaisir de le revoir fut aussi un des plus grands que j'eusse éprouvés pendant mon voyage.

La ville de Simiane, qu'on devroit appeler un village, est située sur une colline assez élevée et entourée de plusieurs autres collines arides ; elle est petite et mal bâtie. L'huile que produit son territoire est aussi bonne que l'huile d'Aix ; mais elle suffit à peine aux besoins de la population, qui pourtant n'est pas nombreuse. Le blé y est plus abondant.

Deux monumens attirèrent notre attention. L'un est l'église, qui est assez belle et bien bâtie ; elle a deux petites nefs, et ressemble en miniature à celle de Saint-Maximin, dont je parlerai bientôt. L'autre monument est plus important, et il est indiqué dans les différentes descriptions de la Provence ; mais ceux qui en ont parlé n'ont pas pris la peine de le visiter. C'est une rotonde. Le mur d'enceinte est nu dans sa partie inférieure jusqu'à la hauteur de douze pieds : à cette élévation il y avoit autrefois un plancher soutenu au milieu par un pilier ; quelques personnes ont vu la moitié de ce plancher. A la partie

supérieure, il y a douze niches à plein cintre, dont l'une servoit de porte d'entrée. Les intervalles qui règnent entre elles sont occupés chacun par trois petites colonnes : celle du milieu, qui est la plus grosse, déborde les deux autres. Chaque faisceau de colonnes est surmonté d'une tête grotesque d'homme ou d'animal, grossièrement travaillée. Plus haut règne une corniche en boudin, sur laquelle les arêtes forment une saillie. La porte de la partie inférieure est sous la niche à droite de celle qui servoit d'entrée à la partie d'en haut ; elle est en ogive à l'intérieur.

Le dôme est divisé en douze cintres séparés par des arêtes : la clef de la voûte forme une ouverture circulaire. Quatre autres ouvertures avoient été pratiquées dans le dôme ; mais elles sont bouchées en dehors par une construction en massif. Les chapiteaux sont, en général, composés de feuilles.

La forme ronde et les douze niches ont fait regarder cet édifice comme un panthéon antique : cependant l'ogive que la porte d'entrée offre dans l'intérieur, les chapiteaux ornés de feuilles, et les têtes grotesques, qui sont le caractère des bâtimens appelés gothiques, prouvent jusqu'à l'évidence que celui-ci ne peut avoir été construit sous les Romains ; ce n'est donc ni un panthéon, ni un ancien tombeau. Le plancher qui le partageoit dans sa hauteur, la forme anguleuse de l'intérieur, lui donnent une

conformité remarquable avec l'octogone de Montmorillon (1). Il se peut que c'ait été un lieu destiné à servir à-la-fois de chapelle et de sépulture, quoique rien n'annonce qu'il ait été consacré au culte chrétien. Peut-être n'étoit-ce aussi qu'une dépendance de l'habitation des comtes de Simiane. L'ornement de la porte de cette rotonde, que j'ai fait graver (*pl. I, n.° 9*), ressemble à d'autres ornemens du même genre qu'on regarde comme particuliers à l'architecture saxonne ; les voûtes, qui sont presque toutes à plein cintre, portent aussi le caractère de cette architecture (2) ; enfin ce petit édifice a beaucoup de rapport avec celui qui tient à Saint-Étienne de Caen, église que l'on sait avoir été bâtie par des architectes saxons : ces divers rapprochemens me portent à croire que la rotonde de Simiane est du XIe siècle, et qu'elle appartient à ce genre de construction qu'on appeloit *opus romanum*, parce que c'étoit une grossière imitation de l'architecture romaine.

(1) Voyez mes *Monumens antiques inédits*, tome II, page 323, et le 4.e volume de ce *Voyage*, à l'article de *Poitiers*.

(2) *Voyez* DUCAREL, *Anglo-norman antiquity*, pl. XIII ; GROSE, *Antiquity of England*, *&c.* préface, page 76.

CHAPITRE LXXVI.

DÉPART de Simiane. — Lavande. — *Vulgientes.* — APT. — Histoire. — Pont. — Situation. — Cathédrale. — Tombes chrétiennes. — Inscriptions. — *Ex-voto* singulier. — Vestiges d'anciens édifices. — Pont Julian. — Fabrique de faïence. — Cabinet de M. de Sigoïer. — Aérolithe. — Détonation d'une meule à aiguiser. — Industrie. — MANOSQUE. — Huile. — Durance.

APRÈS avoir donné trois jours à l'amitié, il fallut quitter M. Pallier. Nous partîmes de Simiane le 3 juillet, à sept heures du matin. Le pays que nous traversâmes est absolument pierreux et aride : cependant on y voit quelques arbres ; ce qui prouve qu'avec un peu de soin ces coteaux seroient propres à la végétation. La terre est couverte de lavande commune (1) : on obtenoit autrefois quelque produit de cette plante ; mais l'usage de l'eau de senteur qu'on en retire, a considérablement diminué.

En arrivant à Apt, on traverse, sur un pont d'une seule arche, le torrent de *Cavalon.* Ce pont a une assez belle apparence ; mais il n'est pas aussi solide qu'il le paroît, car le passage en est sévèrement interdit aux voitures.

(1) C'est la lavande à larges feuilles appelée aspic, *lavandula spica.*

Nous arrivâmes à *Apt* vers dix heures, et nous commençâmes aussitôt nos courses, accompagnés de M. Fages, à qui M. Pallier nous avoit adressés.

Apt étoit autrefois la capitale d'un petit peuple que les auteurs romains appellent *Vulgientes.* Jules César l'embellit et l'agrandit; et pour témoigner sa reconnoissance à ce prince, elle prit le surnom de *Julia.* Pline la nomme *Apta Julia Vulgientium* (1): il la range parmi les villes latines; mais plusieurs inscriptions prouvent qu'elle avoit le titre de colonie (2). Cette ville, après avoir été successivement dévastée par les Lombards et par les Sarrasins, essaya de se rendre indépendante et de se former une administration particulière. L'évêque recevoit dans le X.ᵉ siècle le titre de prince, quoiqu'il n'eût que la seigneurie du bourg, tandis que la maison de Simiane avoit celle de la ville; mais cette maison réunit ensuite l'une et l'autre, et les vendit successivement aux comtes de la maison d'Anjou.

Apt est située dans une large vallée entourée de coteaux; ce qui fait qu'on y éprouve les rigueurs de l'hiver et l'ardeur brûlante de l'été: les coteaux sont couverts de vigne et d'oliviers; le terrain y est bien cultivé.

La ville a des rues assez propres et assez larges,

---

(1) *Hist. nat.* III, 4.
(2) SPON, *Mél.* 64.

quelques petites places, des maisons assez bien bâties. L'ancien évêché est un édifice d'une belle apparence : la cour est devenue une place publique, sur laquelle on vient d'établir une fontaine ; le bâtiment est l'habitation du sous-préfet, et le tribunal y tient ses séances.

Nous allâmes d'abord à la cathédrale, qui est sous l'invocation de S. Castor et de S.te Anne : les chefs et les reliques qui y ont été vénérés par les pieux Bénédictins auteurs du *Voyage littéraire* (1), ne sont plus dans le trésor ; mais nous visitâmes les cryptes, qui existent encore. Ces chapelles sépulcrales renferment des caisses de marbre en forme de tombes (2),

---

(1) Tome I.er, page 285.

(2) *Voyez*, relativement à ces tombes et à cette église, *le Sépulcre de S.te Anne*, ou *Histoire de la translation des reliques de cette sainte à Apt, avec quelques particularités de la fondation de ladite église épiscopale*, par M. *Pierre* LE GRAND, Champonois, avocat et procureur du roi à Apt ; Aix, 1605, in-8.° ; — *la Mission de S. Auspice, premier évêque d'Apt, avec un abrégé chronologique d'une grande partie des évêques qui lui ont succédé*, par *Pierre* DE MARMET ; Paris, 1685, in-12 ; — *De sancto Castore, episcopo Aptæ Juliæ, vita non satis certæ auctoritatis, et commentarius* Constantini SUYSCHENI, *societatis Jesu*, dans le *Recueil* de BOLLANDUS, au 21 septembre. — *Vie de S. Castor, evêque d'Apt*, traduite du latin de *Raymond* BOT, l'un de ses successeurs (ou *Critique de cette vie*), par M. DE SAINT-QUENTIN ; Apt, 1682 ; et dans les *Pièces fugitives* de M. D'AIGLEMONT, Paris, 1705, tome IV, page 56, in-12 ; — *Histoire de la vie et des ouvrages de S. Castor*, par D. *Antoine* RIVET, Bénédictin, dans *l'Histoire littéraire de la France*, tome II, page 140. Ce saint vivoit au V.e siècle.

qui sans doute avoient été destinées à recevoir des reliques; car elles ne sont pas assez grandes pour contenir des corps entiers. Près de là est une crypte séparée, où l'on prétend avoir trouvé autrefois le corps de S.te Anne et celui de S. Auspice, premier évêque d'Apt et martyr.

L'autel de cette crypte est soutenu par une pierre en forme d'autel avec une inscription ainsi conçue:



A Titus Camullius Æmilianus, fils de Titus (1), *de la tribu Voltinia* (2),

(1) *Titi FILio.*

(2) *VOLTiniâ*, sous-entendu *tribu*.

de la famille Æmilia, flamine, quartumvir (1) *de la colonie Julienne d'Apt* (2), *l'ordre des Aptensiens* (3) ....
satisfait de l'honneur, a remis la dépense (4).

Ces derniers mots font voir que Camullius, satisfait de l'honneur que l'ordre des décurions lui avoit fait en lui décernant une statue, s'est contenté de cette décision et n'a pas voulu qu'on en fît les frais (5).

L'église est sans aucun ornement. Nous remarquâmes dans la chapelle Sainte-Anne deux tableaux votifs qui y ont été placés pour la cessation de la peste de 1720. Les habitans d'Apt et leurs syndics ont pris, dans l'inscription qui accompagne ces *ex-voto*, les titres fastueux de *senatus populusque Aptensis* [le sénat et le peuple d'Apt].

Nous avons parlé de la colère du mulet, dont on ne peut éviter les effets que par la fuite : un *ex-voto* de la même chapelle représente un muletier près d'être écrasé par un de ces animaux devenu furieux.

On voit dans plusieurs caves, notamment chez MM. Gofrédi et Bontems, des voûtes, des niches,

(1) *IIII VIRO.* Les *quatuorviri* étoient des magistrats supérieurs tirés de l'ordre des décurions ; ils étoient spécialement chargés de l'administration municipale.

(2) *COLoniæ IVLiæ APTensis.*

(3) *ORDO ApteNSIVM*, c'est-à-dire, *l'ordre des décurions d'Apt.*

(4) *HONORE CONtentus IMPENDIVM reMIsit.*

(5) On trouve plusieurs exemples d'une pareille remise. Voyez GRUTER, CCCCXI, 1.

des portions d'aqueduc, qui ont évidemment appartenu à d'anciens édifices; plusieurs inscriptions trouvées à Apt ont été publiées par divers auteurs, et sont aujourd'hui perdues; enfin on y découvre journellement, en fouillant la terre, des amphores, des urnes de verre, des tuyaux de flûte, et beaucoup de ces petits ustensiles qui ornent les cabinets des antiquaires; un grand nombre de ceux que possède M. Calvet, à Avignon (1), viennent de cette ville.

M. Fages nous fit voir, dans une cave, un reste d'aqueduc, et il nous assura qu'on en trouve dans plusieurs caves d'autres vestiges qui prouvent que sa direction étoit de l'est à l'ouest. Le peuple prétend que S. Auspice venoit par ces conduits prêcher les fidèles et baptiser les enfans.

Dans la cave de M. Poncet-Pontet, rue Saint-Pierre, passage Guiminel, nous vîmes des fragmens de mosaïque très-bien conservés; il seroit aisé de les enlever.

Dans la matinée du 4 juillet, nous fîmes une excursion au *pont Julian,* à gauche de la route d'Avignon, à une lieue et demie d'Apt. Ce pont a été nommé ainsi, parce qu'on en attribue la construction à Jules César. Il consiste en trois arches, dont celle du milieu est plus haute et plus large que les deux autres. Il est fort bien conservé, à l'exception des

(1) *Suprà*, tome II, page 169.

parapets, qui sont un peu dégradés : chacune des piles qui sont à côté de la grande arche, a une ouverture d'une extrémité à l'autre, en forme de niche, comme on en voit au pont du Saint-Esprit. Cette conformité de construction me fait présumer que ce pont a été bâti à-peu-près dans le même temps que celui-ci.

En revenant, nous entrâmes dans la manufacture de poterie et de faïence de M. Bonnet, située près du chemin. La faïence qu'on fabrique dans cette maison résiste au feu : elle est presque toute de couleur jaune. Il y en a aussi de la brune ; d'autre qui imite différentes espèces de marbre et de brocatelle : mais la jaune est la meilleure. Le vernis extrêmement vitreux de la poterie grossière paroît très-malfaisant.

Le chemin qui conduit d'Apt à Avignon, offre encore quelques restes d'une voie romaine ; on l'appelle *lou camine rameou.*

De retour à notre auberge, nous trouvâmes nos amis MM. Pallier et Bovis, avec qui nous passâmes la journée ; et notre excellent hôte, M. Caire, nous prouva qu'il avoit résolu le problème de l'avare, de faire bonne chère pour peu d'argent.

Le cabinet de M. de Sigoïer mérite d'être visité ; il a une assez bonne bibliothèque, plusieurs manuscrits arabes, un armorial très-bien peint, des porte-feuilles de dessins et d'estampes, des coquilles, des minéraux, et une petite collection de médailles impériales.

On avoit trouvé à Apt, peu de temps avant notre

passage, une pierre atmosphérique; elle a été envoyée au ministre de l'intérieur par M. Joseph Brun : on n'avoit pas même songé à en garder un fragment; ainsi nous ne pouvons dire si c'étoit réellement un *aérolithe*. Le bruit que produisit la chute de cette pierre, fut, dit-on, entendu dans tous les environs, et même jusqu'à Aix.

Nous apprîmes un événement singulier. Un habitant nommé *Cremoulin* arrondissoit une meule d'un pied environ de diamètre, pour aiguiser une faucille; son aide faisoit tourner la meule avec rapidité : tout-à-coup elle éclata avec une détonation semblable à celle d'un coup de pistolet; quelques morceaux furent lancés jusqu'au toit de la grange, et Cremoulin fut dangereusement blessé à la tête; on désespéroit encore de pouvoir lui sauver la vie. On nous fit voir le lieu où l'accident étoit arrivé, la pierre qui l'avoit causé; et chacun nous raconta le fait de la même manière. Un pareil phénomène, selon M. Pallier, avoit eu lieu dans un moulin à vent, à Vachère près de Simiane. Il paroît qu'on peut l'attribuer au mouvement de rotation trop violent donné à la meule, qui a augmenté l'action de la force centrifuge.

Le commerce d'Apt consiste en grains, en vins, en fruits; on y fabrique aussi des eaux fortes et des bougies. Les confiseurs sont très-célèbres. MM. Pin et Legier sont les plus renommés; ils font des envois jusqu'à Paris.

Les cuirs tannés, le vin et la soie, sont les objets que les habitans d'Apt peuvent exporter; ils ne recueillent pas assez d'huile ni de blé pour leur propre consommation.

Manosque, où nous fîmes aussi une excursion, n'a de remarquable que l'agrément de sa situation, à une demi-lieue de la rive droite de la Durance. On a creusé dans la jolie plaine qui s'étend entre la ville et la rivière, plusieurs canaux qui servent à l'arroser et à prévenir les inondations.

Les rues de la ville sont couvertes d'un fumier limoneux et infect; ce qui la rend désagréable, tandis que les dehors en sont charmans. Les principales productions du pays sont les amandiers, les mûriers; la graine d'ognon y forme une petite branche de commerce; les melons y viennent assez bien: mais les autres fruits ne prospèrent pas, malgré le zèle des paysans, qu'on regarde comme les plus industrieux de toute la Provence; la fréquence des arrosemens en est peut-être la cause.

Les coteaux étoient autrefois plantés en vignes; on y a substitué des oliviers, parce qu'ils sont d'un meilleur produit. Les huiles sont très-estimées, quoiqu'on les trouve un peu grasses; on les fabrique à merveille, et on les exporte dans l'intérieur de la France et chez l'étranger, sous le nom d'*huile d'Aix.*

Il y a autour de Manosque et sous les collines qui entourent cette cité, des mines de charbon et de

soufre, auxquelles on attribue les fréquens tremblemens de terre qu'on y a ressentis. Les plus fortes secousses ont eu lieu au mois d'août 1708; il en reste encore des traces sur plusieurs murs et plusieurs maisons, où l'on remarque un grand nombre de crevasses. Il y a deux sources d'eaux sulfureuses au nord, à peu de distance de la ville. Elle renferme les restes de l'ancien palais des comtes de Forcalquier, qui y habitoient l'hiver. Guillaume le jeune, le dernier de ces comtes, y est mort en 1209. On y voit les fragmens d'un buste d'argent du bienheureux Gérard Tenc, fondateur des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, né aux Martigues, et dont le corps fut transporté à Manosque après la prise de Rhodes. Ce buste avoit été fait par Puget : il n'en existe plus que la tête.

Manosque étoit un bailliage de l'ordre de Malte, et le premier de la langue de Provence.

Le cours de la Durance, qui baigne l'autre moitié de la plaine, est extrêmement rapide. Cette rivière y forme de petites îles, qu'il faut traverser à pied; mais quelquefois elle les couvre de ses flots en peu de minutes: les voyageurs et les bateliers surpris par cette inondation sont exposés aux plus grands dangers.

CHAPITRE LXXVII.

DÉPART d'Apt. — Montagne du Leberon. — ROUSSILLON. — Histoire de Cabestaing. — Cadenet. — Troubadours. — Frédéric Barberousse. — Boniface de Castellane. — Bertrand de Carbonel. — Élias de Barjols. — Blacas. — Blacanet. — Le moine des îles d'Or.

LE 5, à cinq heures du matin, nous reprîmes le chemin d'Aix. Au lieu de suivre la grande route, nous voulûmes traverser la *Montagne du Leberon* par la Tour-d'Aigue ; ce qui nous fit faire un détour. Il faut passer, en sortant d'Apt, par des chemins difficiles, et descendre dans des fondrières où des brigands pourroient aisément attaquer les voyageurs, ainsi que cela est arrivé quelquefois. Nous vîmes plusieurs châteaux brûlés, dont notre guide ne put nous apprendre les noms.

Nous n'étions pas éloignés de *Roussillon*, village voisin d'Apt, devenu célèbre par la tragique aventure du malheureux troubadour Guillaume de Cabestaing. Ce jeune gentilhomme avoit été élevé, en qualité de *varlet*, auprès de Raymond de Seilhans, comte de Roussillon ; il inspira une tendresse innocente à Tricline Carbonelle, épouse du comte : le cruel chevalier fit massacrer Cabestaing et servir son cœur

à Tricline ; il mit ensuite le comble à cette barbarie en lui apprenant de quel horrible mets elle s'étoit rassasiée. Tricline se précipita de désespoir par une fenêtre. Les chevaliers et les amans s'assemblèrent et détruisirent le château de Raymond. Cette tragique aventure, rapportée par Jean Nostradamus (1), n'est sans doute qu'un roman : celle du sire de Couçy et de la dame de Faïel, que Fauchet nous a transmise, et qui a servi de sujet à des romans, des chansons et des pièces de théâtre, paroît avoir été inventée d'après celle-ci.

Un peu plus loin est un autre lieu également célèbre dans les fastes des troubadours ; c'est *Cadenet.* Le seigneur de ce nom, ayant vu son château ravagé et la fortune de ses pères détruite, alla courir le monde sous le nom ignoble de *baguas* (2) ; après avoir visité plusieurs cours et composé différentes poésies, il entra dans l'ordre des hospitaliers, où il mourut.

C'est au temps des croisades que le génie poétique parut se ranimer, et qu'il fut consacré à célébrer un nouvel art d'aimer et de plaire. Quoiqu'on ait voulu ravir à la Provence la gloire d'avoir donné la naissance aux premiers chantres de ce singulier mélange de grâce, d'honneur et d'amour, qu'on

---

(1) *Histoire des troubadours*, p. 58.
(2) Garçon.

appelle *galanterie*, on s'accorde généralement à regarder cette contrée comme leur berceau. Le nom de *troubadours* (1) caractérise bien ces ingénieux inventeurs d'anecdotes piquantes, de vers gais et badins, de leçons souvent fortes et vraies, mais revêtues de formes aimables qui laissent un trait dans l'ame.

Ce fut sur-tout pendant le règne des princes arragonois que la poésie se perfectionna. Raymond-Bérenger II s'étant rendu à Milan pour recevoir de Frédéric I.er, dit *Barberousse*, l'investiture des terres d'Arles, de Marseille et de Piémont, qu'il avoit acquises par les armes, et conclure son hymen avec Richilde, veuve du roi de Castille et proche parente de cet empereur, celui-ci fut tellement charmé des poésies que lui récitèrent les troubadours, qu'il voulut en prendre le titre. Ces vers si connus, qu'on lui attribue, prouveroient qu'il en étoit digne :

Plas mi cavalier Frances,
Et la donna Cathalana,
Et l'ourar des Gynoes,
Et la cour de Kastellana,
Lou cantar Provensales,
Et la dansa Trevisana,
Et lou cor Aragonez,

(1) *Trovatori, trobadores, troubadours*, de *trovare* [trouver]. C'est de là que les poëtes de la *langue d'Oil*, ou France septentrionale, ont été appelés *trouvères*. M. LE GRAND D'AUSSY, dans ses *Fabliaux*, a voulu réclamer pour ces derniers l'invention de la poésie : mais M. PAPON a vivement défendu ses compatriotes ; et la question paroît décidée en faveur des Provençaux.

Las perlas de Giuliana,
Las mans e cara d'Angles,
Et lou donzel de Toscana.,

J'aime le chevalier français et la dame catalane, l'industrie du Génois et la cour castillane, le chant provençal, la danse trévisane, le corps arragonois et la perle Juliane, les mains et le teint de l'Anglois, et le jeune Toscan (1).

Ces poëtes jouirent du plus grand crédit à la cour de Raymond-Bérenger IV (2) et de sa noble et aimable épouse Béatrix de Savoie (3) : beaucoup de seigneurs, pour plaire à leurs souverains, devinrent troubadours et leur adressèrent des vers. Sous ce règne et le suivant, Boniface de Castellane, poëte ingénieux et caustique, fut un des plus célèbres : le fiel répandu dans ses vers, ses violentes satires contre Charles I.er d'Anjou et son épouse Béatrix, furent peut-être dus aux malheurs qu'il éprouva. Le vin plus que l'indignation aiguisoit souvent sa méchanceté; il se reprochoit quelquefois lui-même ensuite la hardiesse de ses expressions : *Bocca, qu'as dich!* (4) est le refrain assez ordinaire de ses chansons.

Bertrand de Carbonel, qui, selon Nostradamus, étoit vicomte de Marseille, se plaint, dans plusieurs des siennes, des rigueurs d'une belle qu'il aime.

---

(1) Si cette pièce est de Frédéric I.er, il faut au moins convenir qu'elle a été considérablement altérée par Jean Nostradamus, qui l'a le premier rapportée.

(2) *Suprà*, tome II, p. 287.

(3) *Ibid.* p. 288.

(4) Bouche, qu'as-tu dit!

Les chansons d'Élias de Barjols, fils d'un marchand d'Agen, ont été renommées : il célébra sur-tout le mérite et la beauté de Garsende, veuve d'Ildephonse II. Il surpassoit par son talent et par la douceur de sa voix tous les autres poëtes.

Nous avons déjà parlé du sire de Blacas (1), ce noble, brave et magnifique troubadour, qui aimoit à faire l'amour et la guerre, à dépenser, à tenir cour plénière, et qui partageoit son temps entre les muses, la gloire et les plaisirs. Son éloge a été écrit par Sordel, autre troubadour. Blacasset son fils se montra digne d'un tel père.

Des religieux cultivèrent aussi l'art des vers, renaissant sous le beau ciel de la Provence; *le moine de Fossan*, et principalement un moine de Lérins appelé *lou Moungé des îles d'Or*, sont cités parmi les troubadours : des femmes même, telles que *Garsende de Forcalquier* et la *comtesse de Die*, décorent la liste de ces galans poëtes. On en pourroit indiquer beaucoup d'autres; mais il seroit impossible de citer ici tous ceux qui dans cette période de temps se livrèrent à la poésie (2).

La plupart des premiers troubadours menoient

---

(1) *Suprà*, p. 58.

(2) Les vies des poëtes provençaux ont été recueillies et écrites par HUGUES de Saint-Césaire, par le Moine des îles d'Or, et par celui de Montmayor, appelé *le fléau des troubadours*. Jean NOSTRADAMUS a publié un ouvrage sur ce sujet; il parut en 1575,

une vie errante : ils alloient de château en château. Ils ne se bornoient point à des chants d'amour, à célébrer des faits de chevalerie : ils composoient aussi des légendes en vers; ils écrivoient même sur la théologie. On a encore les poésies d'un troubadour du XIII.ᵉ siècle, dans lesquelles il cherche à réfuter les erreurs des Albigeois, qui s'étoient répandues en

---

in-8.°, sous le titre de *Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaux, &c.* *Gio* GIUDICE en donna une traduction italienne à Lyon, dans la même année. CRESCIMBENI a également traduit le livre de Nostradamus, dans la première partie de son grand ouvrage intitulé *Storia della volgar poesia* : les savantes notes de Crescimbeni ajoutent un grand prix à cette traduction, et l'abbé Millot n'en a pas profité. HAITZE, DE SADE et d'autres auteurs ont parlé des troubadours provençaux. Nous avons vu que M. LE GRAND D'AUSSY a voulu, dans ses *Fabliaux*, leur ravir l'honneur d'avoir été les pères de notre poésie, et que M. PAPON l'a réfuté dans les lettres qui font suite à son *Voyage de Provence*. M. BÉRENGER l'a réfuté aussi dans ses *Soirées provençales*. L'abbé MILLOT a donné une *Histoire des troubadours* en 3 volumes; mais il n'a pas fait assez de recherches, et cette histoire manque de critique. C'est encore un ouvrage à entreprendre : on pourroit se servir utilement des cent cinquante-deux notices manuscrites que le savant LA CURNE DE SAINTE-PALAYE avoit faites, et qui sont dans le dépôt des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Je ne cite ici que des troubadours provençaux. On comptoit parmi eux tous les poëtes du Dauphiné, de la Guienne, de la Champagne, de l'Auvergne, et même quelques anciens poëtes italiens. Tous ceux qui étoient au-delà de la Loire appartenoient à la contrée où l'on parloit la *langue d'Oc*, d'où lui est venu son nom : les autres poëtes qui étoient en deçà de la Loire, composoient dans la *langue d'Oil*; on les nommoit *trouvères*.

Provence; il expose et combat d'une manière assez plaisante leur système sur la métempsycose. C'est à tort qu'on a voulu leur attribuer des ouvrages dramatiques ; ils n'en ont jamais composé.

Nous arrivâmes à dix heures à la *Tour-d'Aigue*. Mon ame est encore pénétrée de douleur, quand je songe à l'horrible dévastation de ce beau lieu, consacré par des souvenirs intéressans et par de grands services rendus à l'humanité.

Cette terre, une des plus belles de la Provence, avoit été successivement possédée par une branche de la maison de Sabran et par celle d'Agout. En 1562 il y avoit déjà, selon Pérussis, un superbe, riche et fort château, dont il fait la description (1). On croit que René de Boulier, vicomte de Reillane, en avoit jeté les fondemens au commencement du XVIe siècle, et que ce bel édifice fut continué par Antoine et Jean-Louis Nicolas barons de Cental, son fils et son petit-fils; ce dernier a sur-tout contribué à son embellissement. On prétend qu'il étoit épris de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV : il espéroit que l'auguste princesse, qui aimoit les voyages, attirée par la beauté du lieu, lui feroit l'honneur de le visiter, et il voulut le rendre digne de la recevoir. Lefranc de Pompignan raconte ainsi la chose :

(1) *Histoire des guerres du Comtat Venaissin*; Avignon, 1563, in-4.°; p. 40.

Or ce baron de Cental
Fut épris d'une héroïne
Qui lui donna maint rival;
Voyageant en pélerine,
Tantôt bien et tantôt mal;
Villageoise ou citadine,
Promenant son cœur banal
De la cour de Catherine
À quelque endroit moins royal:
Cette dame de mérite
Fut la reine Marguerite;
Non celle à l'esprit badin,
Qui de tendres amourettes
Des moines et des nonettes
A fait un recueil malin;
Mais sa nièce tant prônée,
Dont notre bon roi Henri
Fut pendant plus d'une année
Le très-affligé mari,
Et qui, plus qu'une autre femme,
Porta gravé dans son ame
Le commandement divin
De l'amour pour le prochain.

Le baron fut trompé dans son attente.

Au demeurant, la gentille princesse
Ne vit jamais ce lieu si beau;
Et le baron, qui l'attendoit sans cesse,
En fut pour les frais du château.

On n'est pas forcé d'admettre dans l'histoire l'autorité des poëtes : il n'est guère probable que le baron de Cental eût osé concevoir et avouer un si chimérique espoir. On sait que Catherine de Médicis s'arrêta dans ce château en 1579, lorsqu'elle

parcourut la Provence pour en pacifier les troubles; et l'on doit présumer que le galant seigneur fit peindre à cette occasion les M et les C entrelacés qui ont été le sujet d'une erreur que le goût du merveilleux a accueillie et que le temps a accréditée. On lisoit autour de ce chiffre : *Satiabor cùm apparuerit.* Un seigneur a pu s'exprimer ainsi pour peindre le desir qu'il avoit de recevoir sa souveraine; mais jamais un sujet n'eût osé déclarer si publiquement l'amour dont il brûloit pour l'épouse de son maître.

Cette terre avoit passé aux ducs de Villeroi, et enfin à Jean-Baptiste Bruni, seigneur de Saint-Cannat. Le château avoit toujours été embelli par ses différens propriétaires : le dernier qui l'ait possédé a été le vertueux président de la Tour-d'Aigue, qui avoit conservé et augmenté l'intérêt de ce beau lieu, en y réunissant toutes les richesses de la nature, et en s'occupant constamment d'y acclimater des animaux et des végétaux utiles. Il y avoit formé un riche cabinet d'histoire naturelle, principalement pour la minéralogie : ses bosquets étoient remplis de végétaux exotiques; enfin, pour compléter l'intéressant spectacle de la nature, au milieu des plantes rares ou utiles de tous les pays, on trouvoit une ménagerie bien fournie d'animaux curieux.

Le château avoit déjà été la proie des flammes en 1782; un terrible incendie en consuma une partie : mais c'est pendant la révolution qu'il a

éprouvé la dévastation la plus cruelle. En 1790, le club de la Tour-d'Aigue envoya une députation au club d'Aix : la destruction de cette belle demeure fut résolue et promptement achevée ; le marteau et la hache anéantirent bientôt ce que le premier incendie avoit épargné : il n'en reste que des parties, qui, n'étant point liées entre elles, n'offrent aucun ensemble. On peut cependant juger, par ce qui subsiste, que l'architecture approchoit de celle du palais du Luxembourg à Paris : on y remarque encore des C, des D et des M, entrelacés pour consacrer par-tout le nom de Médicis.

Une ancienne tour carrée, qu'on regardoit comme un ouvrage des Romains, et l'abondance des eaux, sont probablement ce qui a fait donner à ce lieu le nom de *la Tour-d'Aigue:* en effet, le chemin est bordé de sources fraîches et vives ; et il y a encore auprès du château un immense bassin qui commence à se combler. Le parc est entièrement dévasté.

L'air brutal et farouche de notre aubergiste cadroit assez avec l'aspect affreux des ruines que nous avions sous les yeux : nous croyions, en l'écoutant, lui et sa famille, être au milieu des brigands qui y ont porté le fer et la flamme. Nous quittâmes avec des souvenirs douloureux ce lieu que sa magnificence et la noble bienfaisance de ses maîtres n'ont pu sauver de la rage de ces furieux.

De la Tour-d'Aigue nous nous rendîmes à une

petite ville appelée *Pertuis* (1). En sortant de ses murs, nous passâmes la Durance dans un bac. Le sol est, dans un grand espace de terrain, couvert de cailloux qui annoncent les ravages que cette rivière doit causer dans ses crues : il y auroit sans doute des moyens pour les réprimer (2).

Nous laissâmes sur la gauche *Jouques* (3), d'où viennent les eaux que Sextius fit conduire à Aix ; elles passoient par un aqueduc dont on voit encore des traces à Meyrargues. Ce lieu doit son nom (4) à Marius, qui, en attendant l'arrivée des Cimbres, occupa ses soldats à dériver les eaux du vallon de *Jouques*, et à les conduire à Aix à travers des rochers qu'il avoit fait couper. Plus près de la route est *Peirolles. Venelles* est le dernier bourg que l'on rencontre. Enfin nous revîmes Aix avec d'autant plus de plaisir, que nous avions grand besoin de nous délasser de nos fatigues, et que nous y étions attendus par l'amitié.

---

(1) Voyez *Abrégé historique et chronologique de la ville de Pertuis*, par *Jean* MONIER ; 1706, in-4.°

(2) M. Barral, ingénieur, a fait un projet d'encaissement de cette rivière. Cette opération rendroit dix mille hectares de terrain à l'agriculture ; ce qui en couvriroit bientôt la dépense.

(3) *Castrum de Jocas.*

(4) Dérivé de *Marii ager*, champ de Marius. Ce lieu est appelé *Meiranicum*, dans les actes du moyen âge.

CHAPITRE LXXVIII.

RETOUR à Aix. — GRANDE-PEIGIÈRE. — TRETZ. — Monument. — Défaite des Teutons. — Montagne Sainte-Victoire. — Fête commémorative de la victoire de Marius. — Rivière de l'Arc. — SAINT-MAXIMIN. — Église. — Architecture dans la Provence. — Sainte-Madeleine en Provence. — Inscriptions du chœur. — Crypte. — Reliques. — Sarcophages. — SAINTE-BAUME. — Poëme sur la Madeleine. — Marbre de Saint-Maximin. — TOURVES. — Château. — *Ciborium.* — Lacs. — BRIGNOLES. — Prunes.

LA tournée que nous venions de faire avoit été longue et pénible. C'étoit le temps le plus chaud de l'année : il auroit fallu voyager la nuit ; et cependant nous ne pouvions le faire, puisque notre objet étoit de voir et d'observer. La barque qui nous avoit conduits le long de la côte, n'étoit point couverte ; et les rayons d'un soleil brûlant, réfléchis par la mer et renvoyés par les montagnes, avoient une ardeur insupportable. C'étoit pourtant avant le jour que souvent nous nous mettions en route, et nous arrivions précisément à l'heure où le soleil commence à se cacher : d'autres fois nous ne pouvions terminer nos observations que vers midi ; et comme nous ne voulions pas perdre un seul moment, nous partions aussitôt après. Une partie de la nuit étoit souvent

employée à la rédaction de notre journal. Notre activité étoit continuelle; aussi nos plaisirs étoient toujours renaissans : le nombre, la variété des objets, l'intérêt dont ils étoient à nos yeux, nous empêchoient de songer à l'incommodité de la saison, à la difficulté des moyens de transport, enfin à toutes les difficultés qui accompagnent ordinairement les voyages.

A Aix, une journée entière fut consacrée à mettre en ordre les matériaux que nous avions amassés en parcourant la haute et la basse Provence; et nous nous préparâmes à retourner à Marseille, que nous n'avions vue qu'en passant : mais nous voulions auparavant visiter Saint-Maximin.

Nous partîmes le 21 messidor, à trois heures du matin : à huit heures, nous arrivâmes à l'auberge de *la Grande-Peigière*, où nous fîmes rafraîchir nos chevaux. Cette auberge jouit, depuis plusieurs siècles, d'une grande célébrité : c'est le seul gîte où, de temps immémorial, on sache que les voyageurs aient pu se reposer. On présume, non sans vraisemblance, que c'est le lieu appelé *Tegolata* ou *Tectolata* dans l'*Itinéraire* d'Antonin; mot qui peut-être indiquoit déjà un *tugurium* ou espèce d'abri pour les voyageurs. Ce lieu, qui n'est aujourd'hui qu'un des plus mauvais cabarets de la Provence, rappelle cependant une action bien mémorable. Nous étions dans la plaine célèbre où Marius vainquit les Teutons

et les Ambrons, peuples du Nord, qui, peu de temps après la fondation d'Aix, étoient venus fondre sur la Gaule pour pénétrer ensuite en Italie. Le nombre des barbares étoit immense. Marius arriva dans la Provence avec son armée; mais ils s'étoient dirigés vers l'Espagne. Ce général occupa ses soldats à des travaux considérables pour conduire à Aix les eaux des lieux voisins. Deux ans après, les barbares rentrèrent dans la Gaule, et se partagèrent en deux corps d'armée : les Cimbres se dirigèrent vers Lyon pour traverser les Alpes; Marius, secondé des Marseillois, défit les Ambrons et les Teutons.

La plaine dans laquelle fut livrée cette mémorable bataille s'appelle *plaine de l'Arc*, du nom de la rivière qui la traverse, ou *plaine de Tretz*, de celui d'un bourg qui y est situé. Elle est entre deux chaînes de montagnes : l'une, appelée *chaîne de Sainte-Baume*, est formée des monts *Olympe* et *Aurélien ;* l'autre est celle de *Sainte-Victoire* ou *Notre-Dame des Victoires.* C'est là que Marius prit ses positions; et il en descendit pour tomber sur les barbares, qui avoient campé dans la plaine sur les bords de la rivière de l'Arc. Deux cent mille barbares y laissèrent la vie, ou y perdirent leur liberté : leurs femmes elles-mêmes se précipitèrent dans les rangs, avec leurs enfans, pour ne pas tomber au pouvoir du vainqueur.

Marius fit choisir dans le butin et mettre à part tout ce qui pouvoit orner son triomphe; il offrit le

reste en sacrifice sur un immense bûcher, qu'entouroient ses soldats couronnés de fleurs, et auquel il mit lui-même le feu (1).

Les historiens modernes ajoutent que ce général, voulant laisser un monument de sa victoire, bâtit un arc de triomphe; mais les édifices de ce genre n'étoient point encore en usage chez les Romains au temps de Marius. D'autres historiens ont prétendu que ce monument étoit une pyramide, et qu'on en voit encore la base près de la rivière qui fut teinte du sang des barbares. Cette rivière a reçu le nom de *rivière de l'Arc*, de la fausse opinion qui a prévalu que Marius avoit élevé dans ce lieu un arc de triomphe. On croit aussi que le bourg de *Pourrières*, qui est voisin, a été appelé ainsi du mot *putredo* [corruption], parce que c'est dans ce lieu que des monceaux de cadavres furent laissés sans sépulture.

A un quart de lieue plus loin que l'auberge, est un pont sur la petite rivière de l'Arc; et à quelques toises au-delà, on remarque sur la droite, à deux ou trois pas du chemin, des restes d'une ancienne maçonnerie qui s'élèvent environ d'un pied au-dessus du sol: plusieurs traces peuvent faire soupçonner que le monument dont cette maçonnerie étoit la base, avoit une forme carrée. Papon (2) et

(1) PLUTARCH. *in Mario.*
(2) *Voyage en Provence.*

M. Dulaure (1) disent que c'étoit un arc de triomphe. M. de Saint-Vincens possède un dessin où M. de Gaillard en avoit fait un obélisque. En effet, ce qui reste de ces fondemens convient assez bien à la base d'une pyramide ou d'un obélisque, mais ne paroît pas avoir jamais appartenu à un arc de triomphe. Le village de Pourrières, situé à l'extrémité de cette plaine, a eu long-temps un obélisque dans ses armoiries; ce qui pourroit indiquer qu'il y en avoit un remarquable dans les environs : enfin M. de Gaillard possédoit autrefois une tapisserie du XVI.ᵉ siècle, où ce lieu étoit représenté avec une pyramide qui avoit à sa base trois esclaves enchaînés.

Ce sont les seules autorités qui puissent faire penser qu'il y avoit là un monument commémoratif de la victoire de Marius; car il n'est question de ce monument dans aucun historien ancien. Les fondemens qui subsistent pourroient aussi bien avoir appartenu à un fort, ou à un édifice qui auroit eu une autre destination que celle qu'on lui suppose.

Le nom de *montagne de la Victoire*, qui s'est long-temps conservé, est le plus beau monument de la reconnoissance des *Salyes* et des peuples qui leur ont succédé. Dans le moyen âge, l'antique tradition s'est altérée : on croyoit alors que tout devoit être mis sous la protection des saints; et il n'a

(1) *Description des principaux lieux de la France.*

pas été difficile de placer le mot *sainte* avant celui de *Victoire.* Depuis ce temps cette montagne a conservé le nom de *Sainte-Victoire.* Quelques auteurs l'appellent aussi la montagne de *Sainte-Venture,* nom moins noble, qui doit sans doute son origine ou au bonheur que les habitans ont eu d'être délivrés des barbares par la valeur de *Marius,* ou au vent qui souffle continuellement sur cette montagne, dont l'élévation est assez considérable, quoiqu'elle ne puisse être comparée à celle des montagnes alpines. Il y a, à son sommet, un couvent, autrefois habité par les Carmes, et occupé ensuite par un hermite. Au lever du soleil, on y jouit d'une vue magnifique.

Il subsiste encore un monument d'un autre genre, et qui consacre d'une manière pittoresque et singulière le grand exploit de Marius; ce sont les fêtes que célèbrent les habitans de quelques villages voisins, et plus solennellement encore ceux de Pertuis, petite ville située sur les bords de la Durance, et dont j'ai déjà parlé.

Les raisons que Jean Monier (1) rapporte pour prouver que cette petite ville a été fondée et peuplée par une colonie de Marseillois, reconnoissans des services que les montagnards de cette contrée

(1) *Lettre à MM. les prieurs de la confrérie de Sainte-Victoire, érigée en l'église de Pertuis, sur le pélerinage qu'ils font le 24 avril, pour faire un feu de joie sur la montagne de Sainte-Victoire;* Aix, 1712, in-4.°

des

des basses Alpes leur avoient rendus contre les barbares, ne sont appuyées sur aucun témoignage historique : il est également impossible de remonter, comme il prétend le faire, à l'origine de la solennité qu'on y célèbre; mais il est certain qu'elle a quelque chose de remarquable, et qu'elle paroît être commémorative de la grande victoire remportée par Marius.

Dans la journée du 23 avril, le bruit du tambour se fait entendre et rassemble les habitans : les enfans, les garçons, les jeunes filles, et même des vieillards, se réunissent ; ils choisissent pour les conduire un chef qui est chargé de pourvoir à la subsistance de cette petite troupe. Tous partent le soir au son d'une marche dont j'ai fait graver la musique (*pl. IV, n.° 7*) : arrivés sur la montagne, au lieu de se livrer au repos, ils s'occupent à ramasser du bois, en construisent un bûcher, et y mettent le feu, après s'être couvert la tête de fleurs. Alors le roulement du tambour redouble : on forme des ronds joyeux et des farandoles bruyantes autour du bûcher, qui semble consumer encore les dépouilles des barbares ; la montagne retentit de cris de joie, et partout on entend répéter, *Victoire! Victoire!* avec une espèce de délire.

La troupe, satisfaite d'avoir célébré l'époque mémorable de la délivrance et de la gloire de ses pères, se remet en marche. Sa rentrée dans Pertuis est une

espèce de triomphe : chacun tient à la main une branche d'arbre et des bouquets, et l'on crie à l'envi, *sancta Victoria! sancta Victoria!* Les habitans vont ensuite au temple rendre grâces au Dieu des armées, qui n'a pas permis que leur antique patrie fût subjuguée par les barbares du Nord.

On célèbre dans Pertuis même une autre fête qu'on peut regarder aussi comme une seconde commémoration de cette délivrance. On construit sur un char un bûcher, qui brûle pendant qu'on le promène par la ville : le char, traîné par des mulets attelés deux à deux et guidés chacun par un conducteur, est précédé d'appariteurs vêtus de blanc, ayant l'épée au côté et un bâton blanc à la main ; il est suivi des *abbés de la jeunesse*, des magistrats et des personnes les plus qualifiées. Les rues sont éclairées par une grande quantité de *tædes* ou morceaux de bois d'arbres conifères allumés, que chaque habitant tient à la main ; il y en a à toutes les fenêtres, à toutes les portes : chacun aime à entendre pétiller ce bois, et à respirer les vapeurs résineuses qui s'en exhalent. Par-tout où le char passe, l'air retentit d'acclamations. Cette cérémonie a lieu le jour des Rois, et est appelée pour cette raison la *Belle-Étoile*, parce qu'on croit communément qu'elle a été instituée en mémoire de l'étoile qui conduisit les mages.

Il est probable que ces fêtes sont d'une origine très-ancienne, et qu'elles ont subi, après l'établis-

sement de la religion chrétienne, les modifications qui convenoient au nouveau culte que la Provence avoit embrassé. La fête du bûcher sur la montagne n'a plus eu, pour le peuple, d'autre objet que de rendre, sur un lieu sanctifié par la religion, un pur hommage à l'Éternel; et celle de la *Belle-Étoile* a dû seulement rappeler l'adoration que les rois de l'Orient vinrent offrir au fils de Marie, pour indiquer que son culte s'étendroit jusque chez les nations les plus lointaines.

La petite ville de *Tretz* étoit autrefois un chef-lieu. On a dérivé son nom de *Triticum*, parce que son territoire produit beaucoup de froment : mais Peiresc y découvrit une inscription dans laquelle il est parlé d'un vœu offert à *Trittia* par *Marcus Vibius Longus* (1) ; ainsi il paroît que la ville doit son nom à cette divinité topique, c'est-à-dire, locale. Il y avoit, sur une montagne au midi, un monastère fondé par S. Cassien en l'honneur de S. Jean-Baptiste. Les habitans célèbrent la fête du Précurseur avec une grande solennité : elle est annoncée huit jours d'avance au son des tambours, et il y a un *romerage* célèbre.

Le terrain exige, pour produire, des labours profonds, beaucoup d'engrais et de soins. On y récolte

(1) SPON, *Miscell.* 108. — *Ign. Deor. Ar.* 61. — MAFF. *Ant. Inp.* 427.

du blé, de l'huile, des haricots noirs, du vin et de la garance. On trouve à *Fuveau* des mines de charbon de terre qui pourroient être d'un très-grand avantage dans ce pays, où le bois est si rare. *Saint-Antonin*, *Beaurecueil* et *Châteauneuf-le-Rouge*, qui appartiennent aussi à l'arrondissement de Tretz, ont des carrières qui renferment une brèche qui approche, pour la beauté, de celle du Tholonet.

Pendant que nos chevaux se reposoient, nous nous promenâmes sur les bords de la rivière de l'Arc, dont les eaux ont été teintes de tant de sang. Un botaniste peut y trouver un agréable délassement. Au-delà du pont jeté sur l'Arc, on est dans le département du Var. Le chemin devient effroyable. Nous vîmes beaucoup de maisons qui ont été détruites, pendant la révolution, par ordre du Gouvernement, parce qu'elles servoient de repaire aux brigands qui infestoient les routes.

Il étoit onze heures quand nous arrivâmes à *Saint Maximin*. Cette ville doit son nom à un des principaux saints de la Provence, sous l'invocation duquel est son église : ce superbe monument de l'architecture dite mal-à-propos gothique étoit l'objet de notre excursion.

De tous les édifices de la Provence qui ont été élevés ou perfectionnés dans le XV.ᵉ siècle, les plus remarquables sont le clocher, la nef et le portail de l'église de Saint-Sauveur d'Aix, dont il a déjà été

question (1) ; l'église et le château de Tarascon, dont je parlerai dans un autre chapitre, et l'église de Saint-Maximin. Ce magnifique édifice a été commencé dès le XIIIe siècle, puisque Charles II, dit le Boiteux, en fit jeter les fondemens en 1295 : il fut continué pendant le cours du siècle suivant; mais, quoiqu'il ne fût pas encore achevé, il tomboit déjà en ruine dans les premières années du XVe siècle, parce que les troubles et les guerres de la Provence avoient mis les souverains dans l'impossibilité de le terminer. D'après la demande de Louis III, roi de Sicile et comte de Provence, le pape Martin V avoit permis aux frères Prêcheurs, qui desservoient cette église, de se faire délivrer, pour les réparations les plus urgentes, mille florins d'or à prendre sur les legs pieux qui n'avoient aucune destination certaine, dans les trois provinces ecclésiastiques d'Aix, d'Arles et d'Embrun. Cette collecte ne répondit pas probablement à l'espérance que les religieux en avoient conçue; et d'ailleurs la somme étoit insuffisante. Le roi René fit achever et presque reconstruire ce monastère : il doit donc en être regardé comme le second fondateur; et l'on peut dire avec vérité qu'il appartient au XVe siècle. Il y établit un collége.

Antérieurement à la bulle de Martin V, dont nous

(1) Tome II, page 265.

avons fait connoître les dispositions, Jean le Maingre, maréchal de Boucicaut, dont la vaillance a si bien servi le roi Charles V et son fils Charles VI, Marie de Blois et Louis II son fils, avoit fait vœu de faire construire deux chapelles; l'une dans l'église supérieure, l'autre dans l'église souterraine de Saint-Maximin. D'après un acte que m'a communiqué M. de Saint-Vincens, on voit que ces travaux ont coûté onze cent cinquante florins d'or.

Il est malheureux qu'un si bel édifice n'ait point une façade convenable; le portail (1) n'a jamais été commencé; on croit entrer dans une chapelle de village : mais cette difformité même procure une surprise agréable; car on est tout-à-coup frappé de l'ordonnance imposante et majestueuse qui règne dans l'intérieur.

On ignore quel est l'architecte que le roi René chargea de la direction des travaux de cette magnifique église : on peut présumer qu'il étoit Italien; elle est bâtie dans le goût des plus belles églises qui ont été construites en Italie dans le XIV.ᵉ siècle. Elle a trois nefs; la voûte est soutenue par des piliers dont on admire avec raison la hardiesse et la hauteur.

---

(1) Les religieux du monastère demandèrent au cardinal Mazarin, qui le visitoit, de faire bâtir ce portail; ils vantoient la munificence du roi René, à qui l'on devoit cet admirable édifice. *Ce roi l'a commencé*, répondit le cardinal; *cherchez un fou qui le fasse finir.*

Il y a peu d'églises en France qui présentent autant de noblesse et d'élégance.

On n'a jamais établi avec certitude que la sainte qui est révérée dans l'église catholique sous le nom de *Marie-Magdeleine*, et dont l'évangéliste S. Luc a décrit la rigoureuse pénitence, dût être distinguée de Magdeleine, sœur de Lazare et de Marthe, les hôtes chéris de Jésus-Christ à Béthanie. Les saints Pères ne reconnoissent, en général, qu'une Magdeleine, et se fondent sur le récit de S. Luc; c'est celle que l'église appelle *la Pécheresse* : les plus célèbres hagiographes s'accordent à dire qu'elle mourut à Éphèse; et l'opinion des anciens légendaires, qui la font venir en Provence, est une superstition reçue seulement parmi le peuple, et que les hommes qui joignent les lumières de la critique à la plus austère piété ne craignent point de rejeter (1).

Il ne seroit pas sans intérêt de savoir comment a pu se répandre et s'accréditer une opinion si contraire à tout ce que l'histoire de la religion nous enseigne. D'après des recherches curieuses faites au XVe siècle par un habitant de Saint-Zacharie (2), lieu

(1) THIERS, *Lettre sur la précieuse larme de Vendôme*. GODESCARD, *Vies des Saints*, &c. FLEURI, *Œuvres posthumes*.

(2) Les notes qui contenoient le résultat de ces recherches étoient dans la bibliothèque de M. Leblanc-Duvaure, un des descendans de leur auteur.

voisin de Saint-Maximin et de la Sainte-Baume, il paroît qu'à l'époque où les Sarrasins détruisirent le monastère des religieuses Cassianites, près de Saint-Zacharie, au VIII.[e] siècle, une de ces filles, nommée *Magdeleine*, échappa au massacre que ceux-ci firent de ses compagnes. Elle alla se cacher dans une des grottes de la montagne voisine, où elle se nourrissoit de fruits sauvages, et y vécut si pieusement, que la grotte, sanctifiée par son séjour et ses bonnes œuvres, fut appelée *Sainte-Baume*. Cette religieuse mourut à Saint-Maximin, où étoit un monastère de l'ordre de S. Benoit, et y fut enterrée. D'abord on honora et on ne voulut honorer, à Saint-Maximin et dans les diocèses d'Aix et de Marseille, que la religieuse Cassianite nommée *Magdeleine*: mais, peu de temps après, des moines grecs vinrent en France, et y répandirent des opinions nouvelles relativement aux fondateurs des églises de ce royaume, qu'ils dirent être des disciples de Jésus-Christ, ou des missionnaires envoyés par les apôtres; ils prétendirent avoir lu dans leurs chroniques, que S. Denis de Paris étoit Denis, l'Aréopagite, que S. Trophime d'Arles étoit un disciple de S. Paul, et que S. Paul lui-même avoit prêché la foi en Espagne. Le goût du merveilleux fit saisir avidement ces opinions, et en fit naître d'autres qui s'établirent aussi. On assura que Lazare, qui avoit été ressuscité par Jésus-Christ; Maximin, un

des soixante-douze disciples ; Sidoine, l'aveugle né ; Magdeleine et Marthe, étoient venus en Provence pour y prêcher la foi. Alors la Magdeleine Cassianite fut oubliée, et son culte fut remplacé par celui de la Magdeleine de l'Évangile, que l'on prétendit avoir fait pénitence à la Sainte-Baume et avoir été enterrée à Saint-Maximin (1).

Cette tradition a cependant été le motif de l'établissement de plusieurs fêtes, de l'exécution de plusieurs monumens de l'art; et la croyance que l'église de Saint-Maximin renferme les précieux restes de la belle pécheresse, ajoute encore à la vénération que cette basilique inspire. Les nombreux tableaux et

(1) Je ne prétends pas regarder cette opinion comme absolument démontrée ; elle prouve au moins ce que des gens éclairés pensèrent alors sur cette question. M. de Valois a jugé aussi que les traditions des églises, qui font remonter aux temps des apôtres l'époque de leur fondation, doivent leur origine aux Grecs venus en France sous le règne de Pepin : ces Grecs, pour plaire aux Français, établirent l'opinion que S. Denis, évêque de Paris, étoit Denis l'Aréopagite. M. de Tillemont, cet excellent critique, croit que les églises de Provence ont été fondées dans le III.e siècle, que S. Maximin a pu vivre à la fin de ce siècle, et que S. Trophime, premier évêque d'Arles, a été envoyé en France avec S. Denis de Paris, S. Paul de Narbonne, vers l'an 240. Il appuie cette dernière opinion sur l'autorité de Grégoire de Tours : il en conclut que les évêchés de Marseille et d'Aix ont dû avoir été établis par S. Trophime, et que les noms de *Lazare* et de *Maximin* ont pu être ceux des premiers pasteurs de ces églises, sans qu'il soit prouvé que ces saints aient été les disciples de Jésus-Christ, ni qu'ils aient été envoyés par les apôtres.

tous les ouvrages d'ornement qu'on y remarque, sont relatifs à l'histoire de cette sainte : tels sont des bas-reliefs sculptés en bois, dont la chaire est décorée, et où les différens traits racontés par les Évangélistes sur la Magdeleine Pécheresse, et sur S.te Marie-Magdeleine, qui avoit reçu ce nom parce qu'elle étoit née dans la petite ville de *Magdala*, sont évidemment confondus. Au-dessus de la chaire, on voit, sur un bas-relief en marbre, la sainte, qui, selon la légende, est transportée par les anges sur une montagne voisine de la Sainte-Baume, pour être plus près du séjour des bienheureux : un de ces anges joue du violon; l'autre tient une lyre semblable à celle d'Apollon. On lit au bas cette inscription (1) :

D. O. M.

REGNANTE SERENI.MO DD. VTRIVSQ; SICILIÆ REGE ET COMITE PROVINCIÆ

CAROLO I SACRATISSIMVM D. M. MAGDAL.Æ CORPVS V.O IDVS DECEMBRIS AN.

1279 AB EXCEL.MO PRINCIPE SALERNI CAROLO EIVS PRIMOGENITO DIVINO SPI

RANTE PNEAVMATE *(sic)* EIQ; SEMEL ET ITERVM SACRATISSIMA PŒNITENTE

(1) « Au Dieu très-bon, très-grand. Sous le règne du sérénissime seigneur Charles I.er, roi des Deux-Siciles et comte de » Provence, le V des ides [le 18 du mois] de décembre de l'année » 1279, Charles son fils aîné, excellentissime prince de Salerne, » averti par une inspiration céleste et par deux révélations de » S.te Marie-Magdeleine, a fait dans cette basilique l'invention du » corps vénérable de cette bienheureuse pénitente, en présence

REVELANTE PRÆSENTIBVS NARBONENSI ARELAT EBREDVN ET
AQVEN. AR

CHIEPISCOPIS SPECTANTIBVS MAGALONENSI AGATHENSI ET
GLANDEN

SI EPISCOPIS IN HAC BASILICA INVENTVM FVIT CVIVS VT
SANCTITATI ET

MAIESTATI CONSVLERETVR SVCCESSV TEMPORIS NONIS VI-
DELICET MAII

AN. 1281 SEX PONTIFICVM ET DECEM ABBATVM CONVOCATA
SINODO *(sic)*

NEMPE GRIMERII AQVENSIS ARCHI. RAYMVNDI APTENSIS PETRI
SISTARI

CENSIS RAYMVNDI CARPENTORATENSIS BERTRANDI FOROIV-
LIENSIS ET

GVILIELMI VENCIENSIS EPISCOPORVM HYVONIS CLVNIACENSIS,
ASTORGII

SANCTI ÆGIDII PONTII AQVÆ BELLÆ BERTRANDI SILVÆ
CANENSIS

GVILIELMI FRANCARVM-VALLIVM ARNAVDI VALLIS-MAGNÆ
ALPHONSI

» des archevêques de Narbonne, d'Arles, d'Embrun et d'Aix, et » des évêques de Maguelone, d'Agde et de Glandève. Afin de » prendre une détermination convenable à la sainteté et à la ma- » jesté de ces précieuses reliques, il a été convoqué quelque temps » après, c'est-à-dire, le jour des nones [le 7] de mai 1281, un sy- » node composé de six prélats et de dix abbés, savoir, Grimérius, » archevêque d'Aix; Raymond, évêque d'Apt; Pierre, évêque de » Sisteron; Raymond, évêque de Carpentras; Bertrand, évêque de » Fréjus, et Guillaume, évêque de Vence; Yves, abbé de Cluni; » Astorge, abbé de Saint-Gilles; Pons, abbé d'Aiguebelle; Ber- » trand, abbé de Sauvecane; Guillaume, abbé de Franquevaux; » Arnaud, abbé de Valmagne; Alphonse, abbé de Thoronet; » Guillaume, abbé de Senanque; Bernard, abbé de Sauve-royale,

THORONETI GVILIEL[MI] SINAMQVÆ *(sic)* BERNARDI SILVÆ REGALIS ET JOANNIS
VALLIS REGALIS ABBAT.[M] EORVMDĒ OMNIVM MINISTERIO SOLEMNIS[MO] RITV ET
POMPA IN CAPSA ARGĒTEA IN MAJORI IPSIVS ECCLES[IÆ] ALTAR FVIT REPOSITVM
EIVSQVE CAPVT IN AVREA THECA VARIIS GEMMIS PRETIOSISQ CIRCVMORNA
TA LAPIDIBVS NONIS MAII ANNI 1283 RECONDITVM AD PERPETVĀ REI MEMORIĀ.

Au-dessous de la table qui contient cette inscription, il y a des ornemens en arabesques; on y lit: JOA. ANT. LOMBARD FECIT 1684.

En face, il y a une table de marbre noir avec cette autre inscription en caractères dorés (1):

NOVERINT UNIVERSI TA PRAESĒTES QUĀ FUTURI CHRIST[MO] GALLIÆ REGE
LUDOVICO MAGNO XIV BELLI PACISQUE ARBITRO ĀNUENTE ET SPECTĀTE

» et Jean, abbé de Valréas; par le ministère desquels le corps » a été déposé solennellement et avec pompe dans une châsse d'argent, sous le principal autel de l'église, et le chef a été placé » dans une boîte d'or, enrichie de perles et de pierres précieuses, » aux nones [le 7] de mai 1283, afin de perpétuer le souvenir de » cet événement. »

(1) « Qu'il soit notoire à toutes personnes présentes et à venir, » que le jour des nones [le 5] février 1660, avec l'approbation » de Louis XIV, roi de France très-chrétien, l'arbitre de la guerre » et de la paix, en sa présence et en celle de la sérénissime reine- » mère M.[me] Anne d'Autriche, et de son altesse le prince Philippe » de Bourbon, frère unique du roi, suivis d'un nombreux cortége

UNA CŪ SEREN.MA REGINA MATRE D. ANNA AUSTRIACA. AC ECCELL.MO PRĪCIPE PHI-
LIPPO BORBONIO GERMANO UNICO, MAGNA PRĪCIPŪ DUCŪ ATQUE NOBILIŪ COMI-
TANTE CATERVA SACRAS ILL.MÆ PŒNITĒTIS MAGDALENÆ RELIQUIAS EX URNA
PLŪBEA IN PORPHYRETICĀ PRETIOSAM ALIAM PER SŪM.UM PONT URBANŪ VIII SOL-
NI RITU ROMÆ BENEDICTĀ PER EXCELL.UM D. DOMINICŪ DE MARINIS ARCH. AVENIO-
NENSĒ EX ORDINE PRÆDICATORŪ ASSUMPTŪ AC DICTÆ URNÆ LARGITOREM
MUNIFICŪ PRIORE AC CÆTERIS RELIGIOSIS HUJUSCE REGIÆ DOM9 ASSISTENTIB9
IPSIUS REGIÆ MAJESTATIS JUSSU ET APPLAUSU FUISSE NONIS FEBR.II AN. 1660
SOLEMNITER TRANSLATAS, CUJUS REI GRATIA PRÆFATI CŒNOBITÆ ALTA-
RE LATERITIŪ IN MARMOREŪ VARIIS FIGURIS DEAURATIS SŪMIS EXPEN-
SIS MAGNAQUE CURA ET ARTIFICIO ELABORATIS ORNATŪ AC URNA

» de princes, de ducs et de seigneurs, le prieur et les autres religieux de cette maison royale y assistant, S. Exc. M.r Dominique de Marinis, archevêque d'Avignon, élu dans l'ordre des frères Prêcheurs, a, par ordre et avec l'assentiment de sa majesté royale, retiré d'une urne de plomb les saintes reliques de la très-illustre pénitente Magdeleine, et en a fait la translation solennelle dans une autre urne de porphyre d'un travail précieux, don de sa propre munificence, et qui avoit été bénie à Rome, avec les cérémonies d'usage, par le souverain pontife Urbain VIII. A cette occasion, les susdits cénobites ont remplacé, le 14 des ides [le 17] d'avril 1683, l'autel de briques par un autel en marbre, orné

PORPHYRETICA DECORATŪ IMMUTARUNT UT LATERITIĀ PECCATRICĒ
QUAM AD PEDES DÑI PLURIMI VIDERANT IN PŒNITENTĒ ET POR-
PHYRETICĀ IMUTATĀ UNIVERSI VIDERĒT AC ADMIRARĒT
14° ID. AP. AN. 1683.
FUNDE ERGO LACRIMAS PŒNITENTIÆ QUISQUIS SIS PŒNITĒTIS EXEMPLO ET TE TOTŪ
SENTIES IN BONŪ IMMUTATŪ ATQUE TRANSLATŪ LÆTUSQUE AC ILLA AUDIES
VADE IN PACE.

A l'extrémité de la petite nef, à gauche du chœur, il y a un autel dont le devant est décoré d'une peinture sur bois qui représente Jésus-Christ mis au tombeau et entouré des saintes femmes ; au-dessous on lit en caractères gothiques :

» MESSIRE IAQUES DE BEAUNE
» CHANBERLAN DU ROY, SENG^r
» DE S. blãchay A FAIT FERE CEST
» AUSTIER 1520 ET 29 DE MAIJ

» de figures dorées, exécutées à grands frais et avec beaucoup de » soin et d'art, et y ont placé l'urne de porphyre, afin que tout » le monde contemplât et admirât celle que l'on avoit vue pécheresse et de brique aux pieds du Seigneur, maintenant changée en » pénitente et en porphyre. Qui que vous soyez, versez donc, à » son exemple, des larmes de repentir ; et vous vous trouverez entièrement transformé en bien, et plein de joie vous vous entendrez dire comme elle, Allez en paix. »

On lit encore, près de la porte du chœur, cette autre inscription :

D. O. M.
ANNO REPARATÆ SALVTIS MDCCLXXVI DIE XIX SEPTEMBRIS
REGIAM HANC BASILICAM
SVB INVOCATIONE S. M. MAGDALENÆ
SOLEMNI RITV CONSECRAVIT
ILLVST AC REVER IN X° PATER
D. D.
JACOB FRANC THOMAS D'ASTESAN ORD. PRÆD.
EPISCOPVS NICIENSIS
HVIVS REGII CONVENTVS ALVMNVS.

Le maître autel est enfermé dans le chœur, qui est séparé de la grande nef par des grilles de fer, et des nefs collatérales par des murs peu élevés qui soutiennent les stalles. Le sanctuaire est entouré de cinq piliers ; il est éclairé par des fenêtres à deux étages, qui forment ce que l'on nomme le rond-point de l'église. Les murailles du sanctuaire sont revêtues d'une scaïole qui figure des compartimens de marbre de différentes couleurs : on y lit le nom de celui qui a fait cet ouvrage (1). Les murs sont ornés de tableaux assez bons, de statues de bois doré et de bas-reliefs. La balustrade est de marbre jaspé ; l'autel est de marbre enrichi de figures et de médaillons de bronze ; le tabernacle, qui est aussi de marbre, est surmonté d'une urne de porphyre, bien travaillée,

(1) JOA. ANT. LOMBARD *fecit*, 1684.

ceinte de deux chaînes de bronze doré, portées par deux chiens aussi de bronze, tenant un flambeau : c'est l'emblème de S. Dominique.

Dans une chapelle qui est derrière la chaire, il y a une mauvaise copie de la Magdeleine de Lebrun.

Nous visitâmes ensuite la célèbre crypte où l'on montre les chefs de S. Maximin et de la Magdeleine. Le premier a été refait depuis la révolution : le visage de la Magdeleine est recouvert d'une corne transparente; c'est une tête de momie, qui a encore les dents bien conservées. Le sacristain voulut nous faire observer l'endroit où, selon la légende, Jésus-Christ a touché la pécheresse : pour aider à distinguer cette place, un mauvais tableau suspendu à la muraille représente Jésus-Christ lui posant la main sur le front. Quelques fioles placées auprès contiennent, dit-on, des portions de la peau et des cheveux de la même sainte. Il y a aussi une boîte remplie d'anneaux de verre, que l'on fait toucher à la châsse, et que l'on distribue à six sous pièce.

Cette crypte renferme des monumens plus intéressans des premiers temps du christianisme dans les Gaules : ce sont quatre sarcophages. Sur celui qu'on dit avoir renfermé le corps de S. Maximin, il y a une crèche : sur celui qu'on attribue à S. Sidoine, on voit aussi la crèche, la multiplication des pains, l'hémorroïsse, l'aveugle né, le reniement de S. Pierre et la résurrection de Lazare ; la tessère ou tablette

est

est soutenue par des anges : sur le tombeau de S.[te] Marcelle, il y a des rudentures en spirale, et deux figures, probablement celles de S. Pierre et de S. Paul : enfin celui de S.[te] Magdeleine offre la représentation du sacrifice d'Abraham et celle de Daniel dans la fosse aux lions. Ces divers sujets de l'Écriture sont à-peu-près figurés comme on les voit sur d'autres tombeaux du même genre, publiés par Aringhi, Bosio et Bottari.

De Saint-Maximin, nous serions allés autrefois à la *Sainte-Baume* (1), qui n'en est qu'à deux lieues : mais cette grotte, consacrée par une antique piété, où presque tous les souverains de la Provence ont fait des pélerinages, que la mère et l'épouse de François I.[er], Anne d'Autriche, et le grand Louis XIV lui-même, ont visitée avec tant de ferveur, a été dévastée pendant la révolution ; la statue colossale de

(1) On a composé plusieurs ouvrages sur la Sainte-Baume. Le plus curieux est celui de Jean-Louis BARTHELEMI, né à Valréas en Provence en 1626. Il perdit à dix-huit ans, au bout de quelques semaines de mariage, une épouse qui lui étoit chère : alors il quitta le monde, et se renferma chez les Carmes de Valréas, où il charma sa douleur en composant un poëme sur la sainte qui étoit la patronne de celle qu'il pleuroit : ce poëme est intitulé *la Magdeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence, poëme spirituel et chrétien, en douze livres*; Lyon, 1661. Rien de plus singulier que l'amour mystique de ce religieux : les yeux de la sainte sont, selon lui, des *chandelles fondues* ; ses cheveux blonds, dont elle essuie les pieds du Sauveur, sont des *torchons dorés* ; ses larmes, *de l'eau de vie* ; il parle d'Hercule, de Vénus, &c.

la sainte a été brisée, et l'on n'y trouve plus rien de ce qui pouvoit la rendre digne de curiosité. La dévotion de quelques fidèles, excitée par le zèle de M. l'archevêque d'Aix, a tenté de rétablir cet oratoire; mais on parviendra difficilement à lui rendre son ancienne réputation. Du reste, on peut encore visiter ce lieu, pour la vue étendue dont on y jouit, et les beautés pittoresques qu'il présente.

Après avoir vu tout ce que Saint-Maximin pouvoit nous offrir de plus curieux, nous suivîmes la grande route de Draguignan. Les coteaux que l'on aperçoit recèlent une grande quantité de marbres colorés : les moines de Saint-Maximin connoissoient très-bien ces marbres; Louis XIV les trouva si beaux, qu'il ordonna de les exploiter, et qu'on en transporta un grand nombre de blocs pour servir à l'embellissement de Versailles et de Marly. On en a aussi fait usage pour la décoration du château et des jardins de *Tourves*.

Le comte de Valbelle n'avoit rien épargné pour embellir ce lieu. Il y avoit rassemblé une riche bibliothèque, des tableaux, des statues; la beauté des arbres, la longueur des allées, la grandeur du château, tout donnoit à cette demeure l'apparence d'une maison royale: cependant la richesse, plutôt que le goût, paroît en avoir dirigé l'ordonnance; ou du moins on a pris la bizarrerie pour l'originalité.

Le château est situé à l'une des extrémités d'une colline très-alongée; il ne présente plus que des

ruines : la façade seule du côté de Brignolles est un peu conservée ; c'est un portique de dix colonnes doriques accouplées, en pierre froide, dont les fûts sont d'une seule pièce. A l'autre extrémité de la colline, il y a une pyramide qui imite grossièrement celle de Cestius à Rome, et dans l'intérieur de laquelle on a pratiqué une chambre. Au bas de cette même colline, le comte de Valbelle avoit établi une vacherie, et y avoit adossé un *ciborium* gothique, qui avoit servi autrefois à la paroisse de Tourves, encore existante *(pl. LI, fig. 9)*. On appelle *ciborium* un petit édifice en forme de tour, et détaché du maître autel, dans lequel on gardoit le S.t-Sacrement. Il a fait mettre sur le mur l'inscription suivante :

A grandeur trop souvent succède ignominie :
De temple que j'étois, église je devins ;
J'en conçus trop d'orgueil, on m'a fait écurie.
Passant, qui vois l'affront dont ma gloire est suivie,
Apprends sans murmurer à céder aux destins.

Les eaux sourdent de toutes parts dans les environs de Tourves ; les fontaines y paroissent inépuisables : aussi des arrosemens faciles et multipliés y rendent la plaine fertile. Mais ces eaux deviennent stagnantes dans quelques bas-fonds ; elles y forment de petits lacs, dont les émanations, à certaines époques de l'année, produisent la carie des blés et sont très-nuisibles à la santé des habitans. Les plus grands lacs de Tourves sont du côté de Brignolles : on croit que les cavités dans lesquelles leurs eaux se sont

rassemblées, ont été produites par l'affaissement des lieux où brûloient des volcans. Ces eaux sont salées. On trouve, dans quelques endroits, des laves compactes qui renferment du quartz peu altéré.

On cultive l'olivier sur les coteaux; mais il n'y parvient pas à une hauteur considérable. Les principales productions de Tourves sont les blés, les foins, les haricots. La *Carami* et le *Caulon* traversent son territoire. On fabrique à Tourves des draps grossiers, du papier et du savon; il y a aussi une chapellerie.

Nous allâmes coucher à Brignolles. Cette ville n'offre rien d'important: elle jouissoit autrefois d'une grande réputation pour sa salubrité; elle est appelée dans des titres *Ville des enfans* (1), parce que les comtesses de Provence s'y faisoient porter à l'époque de leurs couches. S. Louis, évêque de Toulouse, fils de Charles II, dit *le Boiteux*, y est né et y est mort. Elle a été ravagée pendant les guerres civiles. Le duc d'Épernon y pensa périr par l'effet d'une machine infernale.

Brignolles est bâtie dans le pays calcaire, sur le penchant d'une colline. Les belles fontaines qui en arrosent les rues, ne les rendent pas plus propres, à cause du fumier que l'on y fait pourrir.

Les terres sont, en général, imprégnées de sel

(1) *Villa puerorum.*

marin ; on ne doit pas leur donner un labour profond. Les oliviers ont presque tous péri. On fabrique, dans la ville, du savon, des draps, de la colle-forte, de la cire ; il y a des tanneries, des teintureries, des poteries, des moulins à huile et à foulon. Le blé et le vin sont les productions principales de son territoire.

Il faut mettre aussi les prunes parmi ses objets de commerce les plus intéressans. Ces prunes appartiennent à la variété appelée *perdrigon.* On plante les pruniers dans des enclos, où ils sont abrités : leurs fruits acquièrent ainsi plus de consistance et de beauté. Quand ces fruits sont bien mûrs, on les fait tomber en secouant l'arbre légèrement ; des femmes les ramassent, en enlèvent la peau, et les embrochent avec des brins d'osier écorcés, ou les entrelacent dans de la paille de seigle, pour les suspendre à des perches et les faire sécher au soleil. Quand ils sont parvenus à un degré suffisant de siccité, on en fait sortir le noyau en les pressant avec le doigt. La prune, aplatie et arrondie avec précaution, est ensuite placée sur des claies garnies de papier, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement sèche : jamais on ne l'expose lorsque le soleil est couché ou par un temps couvert ; elle perdroit la fraîcheur et la transparence qui en font le principal mérite.

La ville qui a donné son nom aux *prunes de Brignolles*, n'est cependant pas la seule où on les prépare; car la plus grande partie vient du département

des Basses-Alpes : mais c'est celle qui en fait le principal commerce. On y met une enveloppe marquée au chiffre de la ville.

Il seroit intéressant d'introduire aussi dans ces contrées le *gros damas violet* que l'on cultive à Tours : ce seroit une nouvelle branche d'industrie.

Les montagnes qui bornent l'horizon de Brignolles, forment un bassin de deux lieues de long sur autant de large.

Le célèbre ligueur de Vins, dont j'ai fait figurer le tombeau (1), étoit né à Brignolles. On y montre encore l'emplacement de son jardin, qu'on appelle *le petit Paradis*. Cette ville a aussi vu naître Laurent Fauchier, habile peintre de portraits ; Joseph de Paul, très-versé dans l'histoire ecclésiastique ; l'abbé Granet, judicieux critique ; Louis Maille, professeur et théologien célèbre, et son neveu, Joseph-Augustin Maille, antagoniste du P. Berruyer.

Nous reprîmes le lendemain la route d'Aix, où nous rentrâmes satisfaits de notre excursion.

---

(1) *Voyez* tome II, page 297 ; pl. XLVI, n.° 1.

CHAPITRE LXXIX.

DÉPART d'Aix. — MARSEILLE. — Fondation. — Histoire. — Musée. — Monumens grecs. — Gnomon. — Autel triangulaire avec une inscription. — Autel rond avec une inscription. — Tombeau sur lequel on a représenté les derniers adieux d'un guerrier. — Tombeau de deux époux, avec une inscription. — Tombeau de Glaucias, avec une inscription. — Monumens romains. — Sarcophage de Flavius Memorius. — Combat de centaures et de lions. — Sarcophage d'un enfant, représentant les génies de Vulcain qui forgent les armes des fondateurs de Rome. — Sarcophage de Julia Quintina ; triomphe de Bacchus et d'Ariadne. — Sarcophage de T. Annonius : images du Sommeil et de la Mort. — Siége de marbre. — Masque tragique. — Colonnes. — Chapiteaux. — Isis de basalte.

NOUS partîmes le soir pour revoir enfin Marseille, où nous n'avions fait que passer, et nous eûmes le plaisir de jouir du spectacle magnifique qu'offre *la Vista* au coucher du soleil (1).

Narbonne, Autun, Lyon et Marseille, sont les villes les plus célèbres de l'ancienne Gaule ; mais cette dernière se distingue entre les autres par une origine encore plus reculée et une civilisation plus ancienne. Tout le monde sait qu'elle a été fondée par une colonie grecque ; mais on n'est pas d'accord sur

(1) *Suprà*, tome II, page 368.

les causes qui portèrent à cette émigration le peuple qui s'y établit.

Aristote avoit composé un Traité de la république des Marseillois ; il ne nous en reste qu'un fragment qui nous a été conservé par Athénée (1). Trogue Pompée avoit donné d'assez grands détails sur leur histoire, ainsi qu'on peut en juger par ce que Justin, son abréviateur, nous en raconte. Son récit est à-peu-près conforme à celui d'Aristote, et il prouve que la tradition relative à la fondation fabuleuse de Marseille subsistoit depuis long-temps, et s'étoit conservée, mais avec quelque altération dans les noms des personnages. Nous devons aussi à Justin de nous avoir fait connoître l'époque de cette fondation (2).

Dans la quatorzième année du règne de Tarquin l'Ancien (3), quelques Phocéens d'Asie (4), qui faisoient le métier de marchands ou de pirates, et peut-

(1) *Deipnosoph.* XIII, 36.

(2) JUSTIN, *Hist.* XLIII, 3.

(3) Environ 600 ans avant J. C.

(4) On a dit que ces Phocéens fuyoient la cruauté qu'Harpage exerça au nom de Cyrus. Hérodote, qui a raconté l'histoire des conquêtes des Perses en Ionie, ne dit rien de la fondation de Marseille, et elle doit être bien plus ancienne que le règne de Cyrus : mais il paroît qu'il y a eu plusieurs émigrations des Phocéens à Marseille. LARCHER, *Essai de chronologie*, dans sa *Traduction d'HÉRODOTE*, tome VII, page 437. Eusèbe, et plusieurs auteurs latins, confondent mal-à-propos les Phocéens d'Ionie, avec les habitans de la Phocide dans la Grèce propre.

être l'un et l'autre selon l'occasion, entrèrent dans la mer des Gaules et s'établirent sur la côte. Il leur fallut souvent combattre contre les Liguriens et divers peuples de ces parages. La petite quantité et le peu de fertilité des autres terres qu'ils possédoient, furent cause qu'ils tournèrent toute leur attention vers la mer : ils se livrèrent principalement à la pêche et au commerce, et même à la piraterie. Ayant pénétré jusqu'à l'extrémité du golfe des Gaules (1), à l'embouchure du Rhône, ils furent charmés de la beauté du pays, et, de retour auprès de leurs compatriotes, ils excitèrent la curiosité de plusieurs d'entre eux par le récit de ce qu'ils avoient vu. Cinq ans après (2), ils formèrent une nouvelle expédition, dont Simos et Protis (3) étoient les chefs. Ils se rendirent auprès de Nannus, roi des Ségobrigiens, pour obtenir de lui la permission de bâtir une ville sur les confins de ses États. Ce prince préparoit ce jour-là les noces de sa fille, qu'il devoit donner, selon l'usage de sa nation, à celui qu'elle choisiroit pendant le festin. Les Grecs furent invités à cette fête. Nannus ayant dit à sa fille de présenter de l'eau à celui de l'assemblée qu'elle préféroit pour époux, elle fixa son choix sur Protis,

(1) *Sinus Gallicus*, le golfe de Lyon.

(2) LARCHER, *Trad. d'HÉRODOTE*, tome I.er, page 466.

(3) ARISTOTE, dans le passage cité, nomme ce second chef *Euxène*. PLUTARQUE, *in Solone*, p. 79, ne nomme que *Protis*, qu'il appelle *Protos*.

qui devint ainsi le gendre du roi, et fonda Marseille. Aristote dit que cette jeune fille se nommoit *Petta*, et qu'elle changea son nom en celui d'*Aristoxène* (1), peut-être pour indiquer le bon accueil qu'elle avoit fait à ces étrangers. Ils eurent un fils nommé *Protis*, dont les descendans furent appelés *Protiades* (2).

Selon Timée, le nom de *Massalia* (3), dont on a fait celui de *Marseille*, fut imposé à cette ville, parce que le pilote ayant jeté un câble à un pêcheur qui étoit sur la côte, lui cria *Masai alieu* (4); c'est-à-dire, *Attache, pêcheur.* Daléchamps (5) dérivoit avec plus de raison cette étymologie des *Salyes*, qui habitoient cette contrée. M. de Saint-Simon Sandricourt avoit renouvelé cette explication, en ajoutant que, dans la langue celtique, *mas* signifie *habitation* : il reste à savoir si cette signification du mot *mas* est démontrée (6).

---

(1) Ce mot signifie en grec *hôte excellent.*

(2) Outre les divers historiens de la Provence, et RUFFI dans l'*Histoire de Marseille*, on peut consulter *Petri* HEINDRICH *Massilia, sive de antiqua Massiliensium republica*, Argentorati, *1652*, *1658*, in-16; *GRÆVIUS*, *Thesaur. antiquit. Græc.*; *Jean-Pierre* DES OURS DE MANDAJORS, *Dissertation sur la fondation de Marseille*, la seconde de celles qui sont à la fin de son *Histoire critique de la Gaule narbonnoise*, Paris, 1733, in-12, page 506; et *Félix* CARY, *Dissertation sur la fondation de Marseille*, Paris, 1744, in-12.

(3) STEPHAN. *Byzant.*, au mot Μασσαλία.

(4) Μᾶσαι, ἁλιεῦ

(5) *In* PLIN. III, 4.

(6) Le même, dans les *Lettres de M.* GUYS *sur la Grèce*, I,

Les Marseillois, sans cesse occupés à repousser les attaques des nations voisines, et principalement celles des Liguriens, eurent besoin de la bravoure qui les caractérisoit pour se maintenir dans leur nouvel établissement; mais toujours ils se montrèrent amis fidèles des Romains. Ils donnèrent des marques publiques de deuil lorsque Rome fut prise par les Gaulois, et contribuèrent à compléter le poids de l'or et de l'argent que ceux-ci exigeoient pour sa délivrance: en témoignage de gratitude, les Romains leur accordèrent l'exemption de toutes les charges qui étoient imposées aux autres villes alliées, une place de distinction aux jeux du cirque parmi les sénateurs, et conclurent avec eux un traité qui leur étoit honorable (1). Ceux-ci, de leur côté, furent d'un grand secours aux Romains dans la guerre contre Annibal: ils fournirent des galères à Scipion (2). Ce général fit précéder sa flotte de deux vaisseaux marseillois, qui faisoient l'office d'éclaireurs, et qui s'exposoient courageusement à tous les dangers (3). Nous avons vu (4) combien les Marseillois aidèrent Marius à

418, apporte pour preuve qu'à Arles *mas* signifie *habitation*: mais *mas* n'est-il pas une abréviation provençale du mot *maison*, qui dérive lui-même du mot latin *mansio*.

(1) JUSTIN. XLIII, 5.

(2) TIT. LIV. XXVI, 19.

(3) POLYB. III, 95.

(4) *Suprà*, page 109.

triompher des Ambrons. Ces services signalés leur méritèrent de plus en plus l'amitié du grand peuple destiné à devenir le maître du monde. Leur recommandation étoit puissante auprès de lui : ils obtinrent la conservation de Phocée, dont le sénat avoit ordonné la ruine, parce que ses habitans avoient porté les armes contre les Romains (1).

Pompée et César avoient étendu le territoire de Marseille et augmenté sa puissance. Lorsque la guerre éclata entre leurs deux bienfaiteurs, en vain les Marseillois voulurent conserver la neutralité ; en vain ils protestèrent qu'il étoit de leur devoir de ne point servir l'un des deux contre l'autre : César, à qui il importoit d'occuper leur ville, la fit attaquer par terre et par mer ; il traita les habitans en vainqueur, leur enleva leurs armes, leurs vaisseaux et tout leur argent, et ne leur laissa que le vain nom d'une chimérique liberté (2). On vit alors porter en triomphe la représentation de cette ville célèbre, sans laquelle les Romains n'avoient presque jamais triomphé des nations transalpines (3).

Dès ce moment, Marseille fit partie de l'empire Romain, en conservant cependant le droit de se

---

(1) JUSTIN. XXXVII, 1.

(2) DION CASSIUS, XLI, 19 et 25. *Voyez* sur ce siége les *Mémoires militaires de* Ch. GUISCHARDT, la Haye, 1758, in-4.°, tome II, pages 37 48.

(3) CICER. *de Offic.* II, 8.

gouverner selon ses propres lois : elle garda également sa suprématie sur quelques-unes de ses colonies, *Athenopolis Olbia* (1) et Nice.

Constantin poursuivit son beau-père Maximien dans les murs de cette ville, l'y surprit au moment où il vouloit le trahir, et le fit poignarder. Dans les temps suivans, cette ville devint, comme le reste des Gaules, la proie des barbares : elle se soumit à la domination des Francs sous la seconde race. Lorsque la Provence eut des comtes héréditaires, Marseille eut ses vicomtes particuliers, qui la possédèrent depuis 962 jusqu'au milieu du XIII.e siècle.

Cette ville, depuis la réunion de la Provence à la couronne, a été regardée comme une des plus importantes de la France. Les troupes de Charles-Quint, commandées par le connétable de Bourbon, l'assiégèrent inutilement. Après avoir suivi le parti de la ligue, elle eut la prétention de former une république particulière (2). Enfin elle se soumit à Henri IV, qui avoua que ce n'étoit que de ce moment qu'il se regardoit comme roi de France (3). L'étendue et l'activité de son commerce l'ont fait parvenir au plus haut point de prospérité.

---

(1) *Suprà*, tome II, page 452.

(2) *Infrà*, chap. LXXXI.

(3) L'*Histoire de Marseille* la plus complète est celle d'*Antoine* DE RUFFI, Marseille, 1696, 2 vol. in-fol. Elle est enrichie de figures de monnoies, de sceaux et de monumens.

Notre impatience de voir les curiosités de cette ville célèbre étoit extrême. Dès le matin, nous fûmes joints par nos amis, M. Brack, et M. de Saint-Vincens, qui étoit venu d'Aix pour nous accompagner : nous allâmes au musée.

Ce local est l'ancien couvent des Bernardines : le corps principal du bâtiment, avec de belles cours et de vastes jardins, est affecté au lycée ; le reste est consacré au musée, à l'école de dessin, à la bibliothèque publique, au cabinet d'histoire naturelle, et aux assemblées de l'académie et d'autres sociétés qui s'occupent de sciences et d'œuvres de bienfaisance. C'est aux soins de M. le conseiller d'état Thibaudeau, préfet de ce département, que Marseille doit ces établissemens. Dans la pièce qui précède le musée, et qui en est comme le vestibule, on a réuni des sarcophages, des inscriptions, et différens marbres, dont j'ai fait dessiner et graver les principaux (1).

Je commencerai cette description par les monumens grecs. On croiroit, d'après l'antiquité, la richesse et l'importance de cette colonie phocéenne,

---

(1) Pendant le temps de la terreur, les monumens avoient été dispersés, et la plupart brisés ; quelques-uns étoient entassés dans la cour du lycée : M. Thibaudeau a fait rechercher et rassembler dans cette salle tous ceux qui n'étoient pas détruits. M. FAURIS-SAINT-VINCENS en a rédigé un catalogue sous ce titre : *Notice des monumens antiques conservés dans le Muséum de Marseille*, Marseille, 1805, in-8.°, 28 pages.

devoir en rencontrer un plus grand nombre : cependant, quoiqu'on ait trouvé, en différens temps, beaucoup de monumens dans le territoire et dans le port de Marseille, la plupart des marbres grecs qui décorent le musée ont été apportés de la Grèce, par des curieux ; ils sont étrangers à cette ville, et ne peuvent servir à éclaircir son histoire. Commençons notre examen.

Nous vîmes d'abord un *cadran solaire* de marbre (*pl. XXVI, n.*os *5 et 6*). Les Grecs donnoient le nom d'*heliotropium* à ces instrumens, destinés à marquer les divisions du jour par l'ombre projetée d'un style ou gnomon sur une surface partagée en plusieurs sections. Je ne reproduirai pas tout ce qui a été écrit sur l'antiquité des cadrans solaires (1) ; je me bornerai à décrire celui-ci. C'est, comme la plupart des monumens de ce genre, une table carrée, supportée perpendiculairement par des griffes de lion et par une dalle ornée d'une rosace : on a tracé sur cette surface un demi-cercle, qui est partagé en douze divisions ; au milieu est un trou carré (*n.*o *5*), où le style étoit fixé. Il reste encore d'autres gnomons du même genre, qui peuvent être comparés

(1) J'ai réuni dans le *Dictionnaire des beaux-arts*, aux mots *GNOMON*, *CADRAN*, *HELIOTROPIUM* et *HORLOGE*, tous les détails que j'ai pu trouver sur ces monumens : j'y indique ceux qui existent aujourd'hui, et les ouvrages dans lesquels ils ont été décrits.

avec celui-ci ; il y en a un à Athènes sur le monument érigé à Thrasillus (1).

Nous vîmes ensuite un *petit autel triangulaire*, qui paroît avoir été la base d'un candélabre (*planche XXXVI, n.° 1*). Plusieurs monumens prouvent que l'on plaçoit le feu sur cette base pour y faire des libations ou brûler des parfums. Chaque face est décorée, selon l'usage, d'une figure imitée d'après le plus ancien style grec : sur l'une (*n.° 3*), est Apollon qui tient sa lyre ; sur l'autre (*n.° 3* a), Diane armée de son arc ; sur la troisième (*n.° 3* b), la reine des dieux, l'auguste Junon, qui tient la haste pure ou sans fer. Sur le bord inférieur d'une des faces du trépied (*n.° 3*), on lit :

ΣΩΣΙΜΙΝΟΣΕΥΑΓΟΡΟΥ
ΣΑΡΑΠΙΙΣΙΑΝΟΥΒΙΕΥΧΗΝ (2) ;

c'est-à-dire, *Sosiminus, fils d'Évagoras, a accompli ce vœu* (3) *à Sérapis, à Isis et à Anubis* (4).

La manière dont cette inscription est écrite, les noms des divinités égyptiennes auxquelles elle est consacrée, tout doit faire rapporter ce monument à une époque postérieure au règne d'Hadrien.

Nous remarquâmes encore un beau bas-relief,

(1) Voyez *Galerie antique*, pl. XLVI et XLIX.

(2) Σώσιμινος Ευαγορου Σαραπι, Ισι, Ανουβι ευχην.

(3) Ευχην επληρωσεν, *votum solvit*.

(4) On trouve souvent aussi, dans d'autres inscriptions, *Isi, Serapi, Anubi*, pour *Isidi, Serapidi, Anubidi*. MURAT. LXXIII, 5, 6 ; LXXIV, 5.

malheureusement

malheureusement fragmenté (*pl. LVI, n.° 1*) : il représente trois personnages ; un homme debout devant une femme assise, à laquelle il donne la main ; dans le fond, une troisième figure qui tient dans ses bras un enfant. On peut ne voir ici qu'un de ces adieux si souvent figurés sur les tombeaux des anciens ; on trouve un grand nombre de sculptures semblables dans le Péloponnèse (1) : mais quelques détails de costume qui subsistent encore, serviront à y faire distinguer peut-être une action particulière. La partie supérieure manquant absolument, on ne peut connoître la coiffure du héros. On aperçoit l'extrémité recourbée d'un bonnet pointu dont la tête de l'enfant est couverte : si l'on vouloit que ce fût un bonnet phrygien, on seroit porté à croire que ce marbre représente les derniers adieux d'Hector et d'Andromaque. Cependant cette scène si touchante est décrite par Homère d'une manière un peu différente de celle dont nous la voyons ici figurée. Dès qu'Andromaque apprend que le combat entre les Grecs et les Troyens va recommencer, elle court sur les murs ; Hector la cherche vainement dans le palais, et sort pour aller combattre. Andromaque va à sa rencontre, suivie d'une seule esclave, qui

---

(1) PACIAUDI, *Monumenta Peloponnesia*, II, 232, 233, 273. STUART, *Antiq. of Athens*, I, 52. *Marmora Oxoniensia*, tom. I, 146, LIII.

porte Astyanax dans ses bras. Hector lui prend la main : c'est alors qu'elle lui adresse ce discours si plein de douceur, de noblesse et de sentiment, qu'il est encore regardé comme un modèle de la manière d'exprimer une situation qui a dû tant de fois se renouveler.

Ici l'épouse du fils de Priam, la tête couverte d'un voile comme les dames grecques, est assise sur un trône à marchepied; ce qui indique sa noble origine. Hector, vêtu, comme les héros, d'une simple chlamyde, prend congé d'elle en lui serrant la main; il paroît lui adresser le tendre et consolant discours qu'Homère a mis dans sa bouche.

L'artiste auroit donc commis une erreur en représentant Andromaque assise. On pourroit répondre qu'il n'a voulu figurer cette histoire que comme un symbole, et non la rendre dans toute sa vérité. D'ailleurs, les poëtes et les artistes se sont souvent permis de grandes innovations dans la manière de retracer les événemens de la mythologie et de l'histoire héroïque : on peut en citer pour exemple le prince Astyanax, qu'ils figurent tantôt, conformément au récit d'Homère, comme un enfant au berceau, et tantôt comme un enfant de dix à quatorze ans (1).

---

(1) *Voyez* un bas-relief de la villa Borghèse. WINCKELMAN, *Monum. ined.* n.os 135 et 137. M. Giraud possède un très-beau camée, que j'ai fait graver. Astyanax y est représenté dans l'âge de quatorze à quinze ans.

Il seroit donc possible que ce marbre rappelât la séparation d'Hector et d'Andromaque ; allégorie heureusement imaginée pour peindre la situation d'un jeune guerrier qui part pour une expédition dans laquelle il doit trouver la mort, et qui s'éloigne pour jamais de sa jeune épouse et de son enfant en bas âge, porté ici par sa fidèle nourrice.

Près de ce marbre est un autre tombeau grec ; c'est une grande pierre carrée *(pl. I.re, n.o 10)*, sur laquelle on voit les bustes de Télesphore et de son épouse : le premier est vêtu d'une tunique et d'un *pallium ;* la femme a un voile sur la tête. Au-dessous il y a un homme couché sur un lit ; à côté de lui est une table servie, dont les pieds, au nombre de trois, sont faits en forme de jambes d'animaux, et devant laquelle est assise une femme voilée. C'est sans doute l'épouse de Télesphore, qui lui a fait faire ce tombeau, et qui y a elle-même été ensuite renfermée. Le repas indique l'admission de cet époux chéri aux banquets célestes.

L'inscription est ainsi conçue :

ΥΠΟΜΝΗΜΑ ΤΕΛΕΣΦΟΡΟΥ Ο ΕΠΟΙΗΣΕΝ
ΑΥΤΩ Η ΓΥΝΗ ΧΡΗΣΤΗ ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ.

Tombeau de Télesphore, que lui a élevé son épouse chérie, pour honorer sa mémoire.

Au milieu de la salle est un autel rond *(pl. XXIV, n.o 4)*, haut de quatre pieds et demi, et ayant trois

pieds de diamètre : il est orné de guirlandes suspendues à des bucrânes, ou têtes de taureau, dont le front est paré de larges bandelettes. A ces guirlandes pendent des têtes dont quelques-unes sont barbues : on ne peut les considérer que comme des masques dont on faisoit usage dans les fêtes de Cérès et de Bacchus. On voit des masques ainsi suspendus à des arbres, sur la magnifique coupe de sardonyx du Cabinet impérial. Ces masques, et les guirlandes composées d'épis et de pavots, ainsi que la tête de bœuf à laquelle elles sont attachées, annoncent que cet autel a été consacré à la déesse protectrice des moissons.

On lit cette inscription :

ΦΙΛΥΤΩΙ ΜΝΗΣΙΕΠΗΣ
ΠΡΑΞΙΚΛΕΟΥΣ ΝΕΟΜΗΔΟΥ

Sa formule est singulière : il faut entendre que ce monument a été consacré par Mnésièpe, fille de Neomèdes, à Philutos, fils de Praxiclès (1).

Mais comment cet autel peut-il avoir été consacré à Philutos ? on ne connoît aucune divinité de ce nom, et on ne peut penser que ce soit un dieu *topique* ou local ; le nom de son père Praxiclès, qui est indiqué dans l'inscription, prouve que c'est un personnage qui a réellement existé. Il est

(1) C'est du moins ainsi qu'on peut expliquer pourquoi le nom de *Philutos* est au datif, et celui de *Mnésièpe* au génitif.

probable que Mnésièpe voulant lui consacrer un monument, aura trouvé cet autel de Cérès, qu'elle aura fait placer sur son tombeau en y faisant aussi graver cette inscription : peut-être aussi ce Philutos avoit-il une dévotion particulière à Cérès, ou remplissoit-il dans son culte quelque ministère sacré ; peut-être aussi est-ce un symbole de son initiation aux célèbres mystères de la déesse d'Éleusis.

Sur la table même de l'autel on voit ce monogramme PVP •2, dont la forme est d'un temps bien postérieur à l'érection du monument. En le comparant avec d'autres monogrammes du même genre, il paroît latin : peut-être aura-t-il été apposé par l'ordre de l'un des princes latins qui ont régné si long-temps en Achaïe, dans l'Archipel, et dans presque toutes les provinces de l'empire d'Orient (1).

Dans le courant du mois de mai 1799, on trouva, sous les débris de l'abbaye Saint-Victor, un tombeau de pierre d'environ cinq pieds et demi *(pl. LVII)*; il avoit été fait pour être placé debout, et il étoit probablement surmonté d'un buste. On le conserve dans le musée (2).

---

(1) On voit un monogramme latin sur un diplome grec du roi Roger de Sicile, dans la *Palæographia græca* de MONTFAUCON, page 409.

(2) Ce monument a été plus amplement expliqué par MM. DE SAINT-VINCENS et VILLOISON, dans le *Magasin encyclopédique*, ann. V, tom. III, page 369, et dans la Notice de M. DE SAINT-VINCENS sur son père.

L'inscription renferme sept vers, dont le troisième et le sixième sont hexamètres, et les cinq autres pentamètres ; le dialecte ionien domine dans cette petite pièce sentimentale :

1. Γλαυκία ἐστὶ τάφος· παῖς δ' ἀνέθηκε νέος,
2. Δείξας ἐκ μικροῦ πρὸς πατέρ' εὐσεβίην.
3. Οὐκ ἔφθης, ὦ τλῆμον, ἰδεῖν γόνον· οἷος ἂν ἦν σοὶ
4. Γηραλέῳ τεύχειν οὐ τάφον, ἀλλὰ βίον.
5. Ἡ φθονερὰ δ', ὑμᾶς πάντ' ἀδικοῦσα Τύχη
6. Μητρὶ μὲν ἐν γήρᾳ δάκρυ θήκατο, τῇ δὲ γυναικὶ
7. Χηρείαν, δυστήνου παιδὸς ἅμ' ὀρφανίῃ (1).

« Ce tombeau est celui de Glaucias. Son jeune fils lui a consacré » ce monument de sa piété filiale, qu'il a manifestée dès sa plus » tendre enfance. Infortuné Glaucias, tu n'as pu jouir de la vue » de ton fils : un jour, au lieu de t'ériger un tombeau, il t'eût » nourri dans ta vieillesse ! La Fortune jalouse vous a tous traités » d'une manière bien injuste : elle n'a laissé que des larmes à » une mère accablée d'années, la viduité à une épouse désolée, » la perte d'un père chéri à un malheureux orphelin. »

Au-dessous sont deux cornes d'abondance sculptées en relief et posées en sautoir ; sur le côté opposé

---

(1) 1. *Glauciæ tumulus hic est ; filius autem consecravit juvenis,*
2. *Declarans à teneris unguiculis suam pietatem erga patrem.*
3. *Non tibi contigit illud tempus adtingere, ô infelix (Glaucia), qui vidisses filium ; talis erat ut tibi*
4. *Seni aliquando paravisset non tumulum, sed victum.*
5. *Invida autem, vos omnino injustè tractans Fortuna,*
6. *Matri quidem (Glauciæ) in senectute lacrymas posuit, ejusdem verò conjugi*
7. *Viduitatem, infelicis filii cum orbitate.*

à l'inscription, il y a une barque tracée par des lignes larges et profondes; sur le troisième côté, on voit, dans un petit carré en relief, une guirlande, deux bandelettes, et un ornement qui ressemble à un bouclier.

La barque est ici le symbole, non des navigations lointaines que Glaucias a entreprises, mais du séjour de bonheur dans lequel il est arrivé : c'est pourquoi on voit souvent, sur les tombeaux, des dauphins, des tritons, des néréides. Les cornes d'abondance peuvent aussi indiquer la plénitude des biens dont il jouit aujourd'hui.

On voit, par leur style ou par les inscriptions dont ils sont accompagnés, que tous ces monumens ont été exécutés par des Grecs. Le musée renferme aussi plusieurs bas-reliefs provenant de sarcophages qui avoient été destinés à renfermer les corps de quelques riches Romains appelés à Marseille par leur état ou par les charges qu'ils exerçoient.

Le plus remarquable est le tombeau de Flavius Memorius *(pl. LVI, fig. 2, 3, 4)*. Il est sculpté sur ses quatre faces, et le couvercle est lui-même chargé d'ornemens : la masse est formée d'écailles imbriquées, et les extrémités sont décorées de palmettes.

Sur la face principale *(n.° 2)*, on voit un combat animé de deux centaures contre un lion : l'un d'eux, attaqué vivement par le terrible animal, va

lui porter un coup de sa pesante massue ; l'autre vient au secours du premier, et soulève avec ses deux mains une pierre énorme pour en écraser leur adversaire. Au centre du lieu de la scène est un arbre, qui indique qu'elle se passe dans une forêt. Les monumens qui représentent des centaures combattant contre des hommes, sont assez communs ; il est plus rare d'en trouver où l'on voie comme ici des centaures aux prises avec des bêtes féroces. Cependant ce genre de représentation convient bien aux mœurs et aux habitudes que les poètes ont données à ces êtres fabuleux : souvent ils les dépeignent chassant les animaux des forêts ; et Chiron, le précepteur de tant de héros, et du grand Achille lui-même, nourrissoit ses élèves avec la moëlle des ours et le cœur des lions (1).

Le revers (*n.° 3*) nous représente une urne cinéraire à deux anses, d'une forme élégante : elle est entre deux griffons qui y posent chacun une patte, dans la même attitude où nous en voyons souvent qui ont entre eux un candélabre (2) ou une lyre. Sur chaque petit côté (*n.° 4*), il y a un sphinx.

Les centaures, les griffons et les sphinx se ren-

---

(1) STAT. *Achilleid.* II, 385.

(2) Comme sur une belle urne de M. de Hoorn. *Voyez* mes *Monumens antiques inédits*, tome I.er, page 303, pl. XXXI.

contrent fréquemment sur les sarcophages, et nous les voyons ici rassemblés sur un seul. M. Herder avoit pensé (1) qu'ils étoient figurés sur les tombeaux comme des symboles de la destruction : M. d'Hancarville veut que cette coutume dérive des Hyperboréens ou des Scythes (2), dans les tombeaux desquels on trouve souvent de petites figures d'animaux qui y ont été renfermées (3). Il paroît plutôt que ces animaux, qui font partie du cortége de Bacchus, sont, sur les tombeaux des anciens, un emblème de l'initiation, et, par conséquent, du bonheur céleste dont jouit celui qui y est enfermé. Le sphinx est un symbole de la prudence; et les griffons, qui veillent avec tant de soin sur l'or dont la garde leur est confiée, mettront la même vigilance à protéger un trésor encore plus précieux, l'urne sur laquelle ils posent la patte pour indiquer qu'ils sauront la défendre contre tous les téméraires qui voudroient y porter une main profane. Enfin la réunion de ces monstres peut avoir pour objet d'effrayer les violateurs des tombeaux, et d'empêcher un genre de sacrilége qui étoit le plus affreux et le plus redoutable aux yeux de toute l'antiquité.

---

(1) Supplément à la *Dissertation de* M. LESSING *sur la manière de représenter la Mort; Recueil de* JANSEN, tome IV, p. 27 et suiv.

(2) *Recherches sur l'origine de la religion de la Grèce*, II, 94, 95.

(3) Atlas de l'*Histoire de Rome*, de LECLERC, pl. II-XI.

L'inscription qui est au-dessus de l'urne, nous apprend quelles sont les cendres confiées à la vigilance des griffons et à la prudence du sphinx ; elle commence au petit côté à gauche *(n.° 4)*, et finit au grand côté *(n.° 3)*. On y lit :

BENE PAUSANTI IN PACE. FL. MEMORIO V. P QUI MILIT INTER JOVIANOS ANNOS XXVIII. PRO DOM ANN VI PRAELANCIARIS SPE... PIS AN III. COMES RIPE AN I COM MAURET TING ANN III VIX AN LXXV PRAESIDIA CON DULCISSIMO.

A celui qui repose ici en paix, Flavius (1) *Memorius, homme très-parfait* (2), *qui a fait la guerre parmi les Joviens* (3) *pendant vingt-huit ans, a été intendant des domestiques* (4) *pendant six ans ; premier lancier* (5) *de la garde de l'empereur* (6) *pendant trois ans ; comte*

(1) *FLavio.*

(2) *Viro Perfectissimo.*

(3) *Joviens* et *Herculiens* étoient les noms de deux légions établies par Dioclétien et par Maximien, dont l'un avoit pris le nom de Jupiter *[Jovis]*, et l'autre celui d'Hercule. ZOZIM. *Hist.* III, 30.

(4) *PROcurator DOMesticorum.*

(5) *Prælanciaris.* On sait que *lancea* étoit un mot gaulois, dont nous avons fait *lance.* DIODOR. *Sicul.* V, 30. Les écrivains de la basse latinité se servent des mots *lanceare* et *lanciare* [lancer], *lancearius* et *lanciarius* [lancier], Le sculpteur de l'inscription a écrit *lanciaris*, qui ne se trouve dans aucun lexique. Il paroît toujours qu'il est ici question d'un corps de lanciers qui faisoit partie de la garde du prince.

(6) *SPEculatorum principis.* Selon TACITE (*Hist.* I, 24, 25 ; II, 11), et SUÉTONE (*in Aug.* 74), les *speculatores* étoient des gardes attachés à la personne du prince.

de la rive (du Tibre) (1) *pendant un an, comte de la Mauritanie Tingitane* (2) *pendant trois ans. Il a vécu soixante-quinze ans. Præsidia à son époux chéri* (3).

Ce magnifique sarcophage avoit été, comme beaucoup d'autres, enlevé par un salpêtrier d'Aix pour sa manufacture; et le trou que l'on remarque sur l'arbre, atteste le sale usage auquel il a servi. M. Achard le découvrit, et le préfet le fit transporter à Marseille. Si les habitans d'Arles n'avoient pas mis alors tant de négligence à la conservation de leurs monumens, ils n'auroient pas été privés d'un de ceux qui étoient le plus faits pour être l'ornement de leur ville.

Le titre de *comes*, la forme de plusieurs lettres,

(1) *RIPE* pour *ripæ*. Dans la *Notitia imperii occidentalis*, on trouve, parmi les magistrats qui relevoient du *præfectus urbis*, un *comes riparum et alvei*, sous-entendu *Tiberis*; il est probable que Memorius avoit exercé pendant un an cette magistrature.

(2) *COMes MAURETaniæ TINGitanæ*. On appela d'abord *comites*, du verbe *comitare* [accompagner], ceux qui composoient la cour de l'empereur et l'accompagnoient par-tout. Auguste avoit formé dans son palais une espèce de sénat privé; on appeloit *comites Augusti* ceux qu'il y admettoit : c'étoit seulement une désignation qui servoit à indiquer les courtisans que le prince affectionnoit le plus, et non le titre d'un office. C'en fut un dans la suite; et les *comites* ne reçurent plus ce nom de la faveur du prince qu'ils accompagnoient, mais de l'office qu'ils remplissoient, ou de la province qu'ils devoient gouverner. C'est ainsi que Memorius est nommé ici *comte* de la Mauritanie Tingitane.

(3) *CONjugi DULCISSIMO*.

ne permettent pas d'assigner à ce monument une très-haute antiquité ; cependant le style, sans être des plus beaux temps de l'art, n'appartient pas au Bas-Empire. Je pense qu'il a été fait à une époque plus reculée que celle où l'on y a déposé le corps de Memorius ; que celui-ci est mort vers le temps de Maximien ou de Constantin, et que ce beau sarcophage, s'étant trouvé libre, aura été destiné à le recevoir. C'est encore ainsi qu'on peut expliquer pourquoi l'inscription, qui, comme nous l'avons vu, commence sur un des petits côtés, a été placée d'une manière si peu commode pour son développement.

Un autre beau sarcophage de marbre (1), figuré *pl. XXVI, fig. 4*, attira notre attention (2). Il est de grandeur à pouvoir contenir un enfant de dix à douze ans : la face postérieure est lisse ; sur chacun des petits côtés, il y a un griffon (3) ; sur la face antérieure, dix génies qui forgent une armure : les trois premiers à droite sont occupés à travailler sur une enclume un grand casque d'une belle forme, et assez semblable à celui de la Minerve de Velletri ; les deux suivans soutiennent un bouclier sur lequel

---

(1) Ce sarcophage est gravé à rebours et d'une manière exécrable dans les *Antiquités de Marseille* de GROSSON, pl. XXII, n.° 1 ; un peu mieux, mais d'une manière peu exacte, dans RUFFI, t. II, p. 132.

(2) Il étoit autrefois dans l'église souterraine de Saint Victor, et les os de ce martyr y avoient été placés ; ils en furent tirés au XIV.e siècle pour être mis dans une châsse d'argent.

(3) *Suprà*, p. 152.

on a figuré la louve allaitant les deux jumeaux Romulus et Rémus, et qui est supporté par un sphinx accroupi, dont les ailes éployées et levées en l'air embrassent le disque : c'est le symbole de la prudence, qui soutient le signe commémoratif de la fondation de Rome. Trois autres génies forgent une espèce d'armure, qui me paroît être une cnémide qui servoit à couvrir la jambe : deux de ces génies sont debout ; le troisième est assis près d'une cuirasse déjà terminée. Les derniers génies, enfin, paroissent tremper un bouclier dans le feu qui brûle sur un autel, pour le rendre impénétrable.

Les génies de Vulcain, occupés à forger des armes pour les fondateurs de Rome, ou à tremper le bouclier qui, la rendant invulnérable, la fera devenir la dominatrice de l'univers, composent donc le sujet de ce sarcophage, qui a renfermé le corps de quelque Romain distingué. Ce sujet et le style du monument concourent pour faire reporter l'époque de son exécution au règne d'Antonin Pie. Ce prince regardoit comme un acte de religion et un témoignage de sa piété envers Rome, de rappeler sur ses monnoies différens traits de l'histoire primitive de cette cité : aussi les beaux médaillons qui ont été frappés sous son règne en retracent-ils plusieurs. A son exemple, les Romains qui lui étoient attachés ont dû rechercher ces sujets de composition, qui seront devenus alors un objet de piété, de flatterie et de mode. Rien ne

parut donc être mieux choisi pour le sarcophage d'un jeune enfant d'un rang distingué, qu'un sujet qui rappeloit l'enfance des héros fondateurs de Rome: ce choix étoit encore plus heureux, si le sarcophage a renfermé deux jumeaux.

Un autre sarcophage de marbre, figuré *planche XXXVII, n.° 3,* est aussi digne d'être remarqué. Il étoit dans l'église de Saint-Victor, et il a renfermé le corps de S. Mauront, évêque de Marseille, qui vivoit sous l'empire de Charlemagne. C'étoit alors l'usage de choisir, pour y déposer les chrétiens, des sarcophages païens décorés de belles sculptures : le corps de Charlemagne lui-même fut mis dans un tombeau antique qui représente l'enlèvement de Proserpine (1).

Deux Victoires, tenant des palmes, soutiennent un médaillon qui est supporté par un tronc de palmier: aux deux côtés sont des prisonniers de guerre qui ont les mains liées derrière le dos; comme on voit, sur les médailles, la Judée, la Dacie ou la Germanie captives. Sur chaque côté du tombeau, il y a un char traîné par un centaure et une centauresse. Dans le groupe à gauche du médaillon, le centaure, couronné de pin comme toutes les divinités champêtres, tient d'une main une lyre, et de l'autre le *plectrum :* la centauresse porte une corne

(1) Il est au musée des Augustins, n.° 428.

d'abondance. Le premier est attaché par une large bande, dont un petit génie, qui est debout sur sa croupe, tient l'extrémité, comme pour le diriger. Bacchus est dans le char; il est nu et s'appuie sur son thyrse; il est embrassé et soutenu par un de ses suivans ou favoris, Ampelus ou Acratus, comme on le remarque dans plusieurs groupes célèbres.

L'autre groupe est à-peu-près semblable : mais le centaure porte d'une main un vase à boire, en forme de corne, appelé *rhyton*, et de l'autre un *pedum*, dont on ne voit plus que quelques légers vestiges; la centauresse tient une branche de lierre chargée de ses baies. Le petit génie qui est sur le centaure ne le guide pas, comme l'autre, avec des rênes; mais il cherche à hâter sa marche avec un fouet. Il y a dans le char une femme vêtue d'une longue tunique avec une ceinture, et coiffée à la manière des bacchantes : je ne sais ce qu'elle tient dans la main.

Le médaillon soutenu par les Victoires porte l'inscription suivante :

D. M.
IVLIAEQVINTI
NAECOSSVTIA
HYCIA.MATER
FILIAE
PIISSIMAE

Aux dieux mânes et à Julia Quintina : Cossutia Hycia, sa mère, à une fille très-tendre.

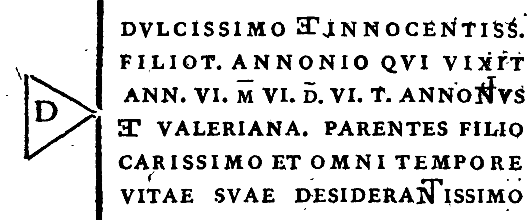
Grosson, qui a donné de ce monument (1) une figure dans laquelle il l'a dénaturé de la manière la plus étrange et la plus dégoûtante, s'étonne de ce que ces simulacres de guerre se trouvent sur le tombeau d'une jeune fille, et paroît penser que ce sarcophage avoit été destiné à un guerrier triomphateur, et que, pour un motif qu'on ignore, on y renferma la dépouille mortelle de Julia Quintina. Mais on peut donner de toute cette représentation une explication bien plus naturelle. Nous avons déjà dit que les bacchanales sont figurées sur les tombeaux comme un symbole de l'initiation : tout ce que nous voyons ici a rapport à Bacchus considéré comme vainqueur de l'Inde; c'est le triomphe de ce dieu : il est traîné par un centaure qui célèbre ses exploits au son de la lyre, et par une centauresse qui tient le symbole de la fécondité ; il est soutenu dans son char par un de ses suivans; un bouclier votif est, selon l'usage des Romains, supporté et couronné par des Victoires, et soutenu par un palmier, qui est aussi le symbole des succès guerriers ; les captifs des nations qu'il a vaincues y sont enchaînés. Dans l'autre char est Ariadne ou Libera, qui vient partager la gloire de son divin époux. Probablement, sous

(1) *Antiquités de Marseille*, pl. XXII, n.° 2. La figure en bois qui est dans l'*Histoire de Marseille* de RUFFI, page 129, est préférable, quoique très-inexacte aussi.

cette

cette dernière allégorie, on a voulu représenter Hycia elle-même, dont le nom est inscrit sur ce bouclier, et indiquer son initiation aux mystères.

Le tombeau suivant a été figuré et décrit par Grosson, mais à sa manière (1). La face principale (*pl. LVIII, n.° 1*) est divisée en trois parties : sur les deux latérales on voit le Sommeil et la Mort couchés et endormis dans un bocage; sur celle du milieu est l'inscription suivante, que le même auteur a rapportée aussi de la manière la plus fautive :



A Titus Annonius, fils très-cher et très-innocent, qui a vécu six ans six mois et six jours; Titus Annonius et Valeriana, ses parens, à un fils très-chéri, et qui sera regretté pendant tout le temps de leur vie.

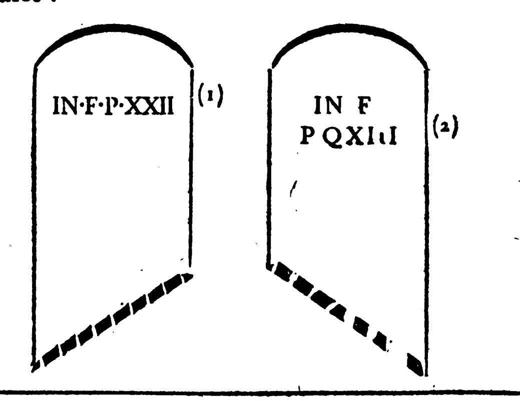
Les deux petits côtés sont décorés de guirlandes très-élégantes. Ce beau sarcophage avoit été enlevé du cimetière public de Paradis, et placé dans une salle du palais. Il avoit été transporté ensuite à la *fontaine de l'Aumône*, pour y servir d'ornement. Malgré les dégradations qu'il a subies, il mérite encore l'attention des curieux.

(1) *Antiquités de Marseille*, pl. XIV.

On voit encore dans ce musée quelques monumens qui ne portent aucun signe de christianisme: les plus remarquables sont un beau siége de marbre que j'ai fait figurer *(pl. XXXVIII, n.os 6 et 7)*; un masque tragique en pierre, qui a été trouvé sur le chemin de Toulon en 1803; une pierre carrée chargée d'armes habilement groupées; une colonne torse; le chapiteau d'un pilastre corinthien; deux autres grands chapiteaux, deux petits, et deux petites colonnes accouplées.

Il n'y a dans ce musée qu'un seul monument égyptien: c'est une figure de basalte, dont les jambes sont brisées; la bande sur laquelle elle est appuyée, est chargée d'hiéroglyphes. Cette statue étoit autrefois à l'arsenal.

Nous vîmes encore ces deux fragmens de pierres terminales:



(1) *IN Fronte Pedes XXII.*
(2) *IN Fronte Pedes Quadrati XIII.*

CHAPITRE LXXX.

SUITE de la description du musée. — Monumens chrétiens. — Monogramme du Christ. — Divers sarcophages. — Tombeau d'Eugénie : Jésus-Christ entre ses apôtres, colombes, dauphins, couronnes, inscription. — Tombeau des compagnons de S. Maurice : légion thébéenne, le Sauveur sur la montagne, fleuves du paradis, palmier, différens événemens de la Passion ; Pilate, comment figuré ; moisson et vendange allégoriques. — Tombeau des compagnes de S.te Ursule : miracle de la multiplication des pains, cerfs mystiques, grappe miraculeuse. — Tombeau de S. Cassien : agneaux mystiques. — Tombeau d'Eusébie : Jonas rejeté par le monstre marin, Moïse frappe le rocher avec sa baguette, inscription. — Tombeau de S. Chrysanthe et de S.te Darie : nid, serpent, limaçon mystiques. — Tombeau de l'abbé Isarn : crosse grecque, inscription. — Inscription de Catherine de Médicis.

OUTRE les marbres grecs et romains dont je viens de parler, le musée renferme encore diverses tombes des premiers chrétiens : elles viennent toutes de l'église de Saint-Victor, qui en possédoit plusieurs autres. Ruffi en a figuré quelques-unes ; mais ses gravures, faites en bois, manquent d'exactitude, et il n'en a pas donné d'explication.

J'ai déjà dit un mot de l'utilité des monumens

des premiers temps du christianisme : ils sont véritablement curieux sous plusieurs rapports. On y suit l'histoire de l'art dans sa décadence; on y reconnoît les costumes du Bas-Empire; on y distingue des usages, des formules des païens, que les chrétiens employoient encore; on y voit enfin comment ceux-ci ont fait servir les symboles mythologiques pour représenter les dogmes et les mystères de leur religion, et quelles sont les nouvelles allégories qu'ils ont imaginées. Pausanias, en parcourant la Grèce, a donné la description des monumens que la religion avoit consacrés dans les temples : la caisse de Cypsélus, dont il parle avec tant de détails, n'étoit probablement pas plus belle que le coffre de Sens, que j'ai décrit. Ceux qui aiment les arts, ceux qui étudient l'histoire, ceux qui se plaisent à suivre les traces des modifications que le génie a été contraint d'adopter dans la littérature et dans les arts par l'influence du christianisme, observeront avec plaisir les premiers bas-reliefs chrétiens : ces monumens acquièrent aussi un grand prix aux yeux de celui dont la foi est ardente et vive. Ils sont aujourd'hui bien peu nombreux; et il est intéressant d'en empêcher la destruction.

Je parlerai d'abord du signe révéré du christianisme, du monogramme par lequel les premiers chrétiens ont voulu à-la-fois exprimer le nom de Dieu et représenter allégoriquement son éternité :

il se retrouve sur presque tous les autres monumens, et c'est le premier que je vais décrire.

C'est une dalle de pierre, *(pl. LVI, n.° 7)*, chargée d'ornemens percés à jour : du milieu d'un vase à deux anses sort un riche cep de vigne, qui forme de larges enroulemens ; deux colombes sont perchées sur la branche la plus élevée, et elles tournent leur bec vers le monogramme du Christ : cette partie est séparée, par une petite bande, d'une autre partie de la pierre ornée seulement de barreaux croisés, avec des attaches (1).

Le corps de l'homme est souvent désigné, dans les livres saints, par les mots de *vase de l'ame* (2), *vase d'argile* (3) : le divin agriculteur répand dessus ses bienfaits ; il féconde et fait fructifier le germe des bonnes actions qui y est renfermé, et qui s'étend et s'épanouit comme une vigne riche et vigoureuse ; les colombes, symbole d'une ame douce et pure, se placent dessus, et, tournées vers le monogramme, semblent vouloir becqueter ce signe du salut.

Le monogramme du Christ est un des plus

(1) RUFFI, *Hist. de Marseille*, II, 131, a publié un marbre à-peu-près semblable, et qui est également dans le musée : il diffère de celui-ci par la forme des enroulemens, l'absence des colombes et des barreaux croisés. Il venoit aussi de Saint-Victor.

(2) 1 *Thessal.* IV, 4.

(3) 2 *Corinth.* IV, 7.

anciens symboles de la religion chrétienne : ceux qui la professèrent les premiers, imaginèrent de rappeler le nom de Dieu par les initiales enlacées du mot *Christos*, enfermées dans un cercle, symbole de l'éternité, et accompagnées de la première et de la dernière lettre de l'alphabet grec, *alpha* et *oméga* (1), pour exprimer qu'il est à-la-fois le commencement et la fin. Ces lettres paroissent indiquer que ce signe fut imaginé dans la Grèce : mais les païens n'en faisoient point usage, ainsi que quelques auteurs l'ont prétendu; si on l'a trouvé sur des monumens profanes, c'est qu'il y avoit été ajouté postérieurement par des chrétiens qui étoient devenus possesseurs de ces monumens. Après que Constantin l'eut inscrit sur les étendards de son armée, il fut le symbole du triomphe du christianisme. Selon les historiens chrétiens, cet empereur reçut en songe l'avis de le placer sur les boucliers de ses soldats; et c'est, disent-ils, à la puissance de ce signe, qu'il

(1) Ces vers, écrits sous un monogramme qui étoit à Milan dans l'église de Sainte-Thècle, donneront une juste idée de ce caractère mystique :

Circulus hic summi comprehendit nomina Regis,
Quem sine principio et sine fine vides :
Principium cum fine simul tibi denotat Α Ω;
Χ *et* Ρ *Christi nomina sancta tenent.*

ALLEGRANZA, *Monum. antichi di Milano*, 19.

dut la mémorable victoire qu'il remporta sur le pont Milvius. Depuis ce temps, le symbole du Christ a décoré non-seulement les étendards, les casques, les cuirasses et les boucliers, mais les vêtemens, les vases à boire, les tombeaux, tout ce qui servoit à des usages sacrés et profanes; et on le remarque sur les médailles des Flaviens. L'usage en a duré jusqu'au XI.ᵉ siècle; et il paroît avoir été souvent renouvelé pendant les querelles contre les hérétiques, comme un signe de soumission à la foi: c'est sur-tout dans le temps des disputes contre l'arianisme, qui se rallumèrent au VII.ᵉ siècle, qu'on en a fait usage, parce que les Ariens, qui nioient la divinité de Jésus-Christ, refusoient de placer l'α et l'ω auprès de ses symboles.

La bonne exécution du monogramme que je décris, sa forme, les figures qui l'accompagnent et qui le rendent conforme aux autres monumens du même genre exécutés dans le V.ᵉ et le VI.ᵉ siècle, ne permettent pas de le placer à une époque moins reculée.

Nous vîmes ensuite un sarcophage d'environ sept pieds de long *(pl. LVIII, n.° 5)*, dont la face antérieure représente, comme celui d'Aix (1), Jésus-Christ au milieu des douze apôtres. Il est assis sur un siége un peu élevé et ayant un marchepied, près

(1) Tome II, p. 268, pl. XXXVII.

duquel est l'agneau, symbole de sa douceur et de sa patience. Le Sauveur est imberbe; il paroît enseigner sa doctrine à ses disciples. Son siége est dans une niche moins large mais plus élevée que les six autres niches, devant chacune desquelles sont également assis deux de ses disciples, sur un banc continu, couvert d'une draperie. Ils écoutent tous avec attention et recueillent avec respect les paroles du divin maître, et témoignent, par des attitudes variées, l'émotion qu'ils éprouvent.

Les niches sont séparées l'une de l'autre par une colonne qui se rapproche de l'ordre corinthien, et entre chaque cintre il y a un ornement : le cintre qui forme la niche du milieu, est accompagné de deux colombes, qui caractérisent la simplicité, la pudeur, l'innocence, la charité, la douceur et l'attention nécessaires pour éviter les embûches du démon. On voit ensuite des dauphins ; ce signe, sur les sarcophages, est, dit-on, relatif au soin qu'ont les dauphins de porter à terre les corps des hommes que la mer a engloutis ; mais n'a-t-on pas voulu plutôt donner un symbole de la fermeté des martyrs, qui se montroient calmes et tranquilles au milieu des persécutions, comme ces cétacées jouent sur les flots pendant les plus affreuses tempêtes ! Les couronnes désignent la récompense qui attend celui qui est demeuré ferme dans la foi.

Ruffi a publié incorrectement ce tombeau, qu'il

dit être celui de S. Maurice (1), lequel souffrit le martyre sous Dioclétien, avec la légion thébéenne, dont il étoit commandant : mais l'inscription qui est gravée sur le couvercle, et qu'on n'avoit point aperçue dans le souterrain de Saint-Victor, prouve qu'il a renfermé les restes d'Eugénie, dame chrétienne adonnée aux œuvres de charité, qui mourut sans enfans, et à qui son aïeule fit faire ce sarcophage. Cette inscription est en vers hexamètres et pentamètres : mais ils ne sont pas séparés ; une feuille de lierre indique seulement la fin de chacun : il y en a deux sur chaque ligne. Les lettres sont grandes et bien gravées : la forme des lettres *b*, *d*, *g*, l'orthographe de quelques mots (2), font conjecturer qu'elle est du VIIe ou du VIIIe siècle. Elle est figurée sur la *planche LVIII, n.° 3.*

NOBILIS EVGENIA PRÆCLARI SANGVINIS ORTV,
QVÆ MERETIS VIVIT, HIC TOMOLATA JACIT.
EXVIT OCCVMBENS ONEROSO CORPORE VITAM,
QVO MELIVS SVPERAS POSSIT ADIRE DOMOS.
QVÆ PRVDENS ANEMIS PERMANSIT PONDERE MORVM,
PROVIDA LAVDANDVM SEMPER ELEGIT OPVS.

---

(1) *Voyez* plus bas, page 170.

(2) *Meretis* pour *meritis*, *tomolata* pour *tumulata*, *subolis* pour *sobolis*, *labsam* pour *lapsam*, *bessenis* pour *bissenis*, *condedit* pour *condidit*, *lacremis* pour *lacrymis*.

PASCERE JEJVNOS GAVDENS FESTINA CVCVRRIT,
EXAVRIENS EPVLAS, O PARADISE, TVAS.
CAPTIVOS OPIBVS VINCLIS LAXAVIT INIQVIS,
ET PVLSOS TERRIS REDDEDIT ILLA SVIS.
MENS INTENTA BONIS TOTO CVI TEMPORE VITÆ,
ACTIBVS EGREGIIS VNICA SANCTA FVIT,
QVAM SVBOLIS LABSAM BESSENIS INCLITA LVSTRIS
CONDEDIT HIC LACREMIS AVIA MŒSTA PIIS.

La noble Eugénie, issue d'un sang illustre, qui vit par ses bienfaits, repose dans ce tombeau. En mourant, elle dépouilla son ame d'une enveloppe incommode, afin qu'elle pût arriver plus facilement aux demeures célestes. Prudente dans ses desirs, elle respecta constamment l'autorité des mœurs. Prévoyante, elle choisit toujours une occupation louable. Joyeuse et empressée, elle courut au secours de ceux qui avoient faim, se repaissant, ô Paradis, de tes festins. Elle employa ses richesses à retirer les captifs d'un inique esclavage, et à rendre à leur patrie ceux qui en avoient été éloignés. Son esprit fut sans cesse tendu vers le bien durant tout le temps de sa vie; par ses bonnes œuvres, elle fut une sainte parfaite. Comme elle est morte sans lignée, son aïeule affligée, recommandable par douze lustres, l'a renfermée ici en versant des larmes de tendresse.

La tombe suivante *(pl. LIX, n.° 1)* ne doit pas être séparée de celle-ci, puisqu'on prétend qu'elle renfermoit les corps des compagnons de S. Maurice (1). Ce sarcophage est partagé en cinq arcades

(1) On ne sait sur quoi cette tradition peut être fondée. Ce tombeau n'a pu contenir les corps des compagnons de S. Maurice, puisque la légion thébéenne, qu'il commandoit, étoit composée de dix mille hommes. On pourroit dire que c'est celui

soutenues par des colonnes torses, avec des chapiteaux corinthiens : dans celle du milieu, le Sauveur est assis sur la montagne sainte, entre deux de ses disciples. Les chrétiens plaçoient ainsi le Sauveur sur une montagne, non-seulement en signe de puissance et de supériorité, mais encore pour indiquer la sublimité de la doctrine céleste. Les quatre fleuves qui en découlent, sont ceux qui, selon la Genèse, sortoient du jardin d'Éden, et que les Pères de l'Église regardent comme désignant les quatre évangiles, qui se sont répandus par toute la terre, ou bien les vertus cardinales, qui sont le soutien de la religion et qui en constituent la sublime morale. Aux pieds de Jésus-Christ sont S. Joseph et la Vierge (1), qui représentent peut-être allégoriquement les deux époux pour qui ce tombeau avoit été fait. On voit, dans les quatre autres niches, différentes actions de la vie du Seigneur. Chaque groupe est ombragé par un palmier; ce qui fait connoître que l'action se passe en Palestine. Dans le premier à gauche, on voit peut-être Jésus-Christ qui annonce à S. Pierre le

d'Exupère et de Candide, les principaux officiers de ce corps après Maurice; mais la tradition généralement reçue est que la légion thébéenne fut martyrisée à *Agauna*, ville voisine du Valais, nommée aujourd'hui *Saint-Moritz* en mémoire de cet événement : quelques compagnons du saint, qui n'avoient pas alors rejoint la légion, reçurent le martyre à Soleure et à Turin

(1) *Suprà*, t. II, p. 268.

reniement dont il doit se rendre coupable; dans le second, il est saisi par des hommes armés de pierres; dans le troisième, il est entraîné par des hommes armés de bâtons : le dernier groupe représente Pilate, vers qui Jésus-Christ va être conduit. Ce gouverneur est au moment de le condamner, et de se laver les mains pour témoigner que c'est contre son vœu qu'il le fait, et qu'il se croit absous par cette vaine pratique d'avoir versé le sang innocent. Il est assis sur son tribunal, devant lequel est un marchepied; ce qui, sur les monumens chrétiens comme sur les monumens profanes, est un signe de supériorité et de puissance : il a une tunique et une espèce de *paludament* attaché sur l'épaule gauche avec une agrafe; sa tête est ceinte d'un diadème orné de pierreries. Constantin en avoit introduit l'usage, et les artistes croyoient ne pouvoir mieux exprimer la puissance des gouverneurs de provinces, qu'en les figurant avec les décorations impériales : c'est pourquoi, sur d'autres monumens, Pilate a la tête ceinte de lauriers. L'esclave qui est devant lui, est vêtu d'une simple tunique retroussée; ce qui désigne sa condition. Le bon Pasteur est ordinairement ainsi représenté. Tous les autres personnages de notre bas-relief portent la toge. Cet esclave présente à laver à Pilate dans un bassin plat; et le vase d'où il verse l'eau, a la forme de ceux que les antiquaires appellent *simpuvium*, et que nous nommons communément

aiguière : devant est un grand *diota*, ou vase à deux anses, placé sur une table à trois pieds. On remarque au-dessus des colonnes, entre le cintre de chaque arcade, un serpent qui, par son enroulement, forme une espèce de couronne, et à chaque extrémité une colombe qui becquète des fruits dans un panier.

Il y avoit autrefois une frise; mais elle n'existe plus: je l'ai fait figurer d'après Ruffi. Elle représente des génies chrétiens ou des anges qui moissonnent le champ et vendangent la vigne du Seigneur : les uns ont achevé de couper les épis, qui sont liés en gerbes, et ils s'apprêtent à les emporter ; les autres expriment dans un vase le jus d'une grosse grappe de raisin, tandis que deux d'entre eux foulent la vendange en dansant dans une cuve: nous voyons souvent les Faunes ainsi occupés dans les représentations des bacchanales païennes.

Le tombeau suivant *(pl. LIX, n.° 3)* étoit, selon la tradition, celui de deux vierges qui souffrirent le martyre avec S.[te] Ursule (1). La face est partagée en sept arcades : celle du milieu est à double cintre avec un porte-à-faux ; Jésus-Christ y paroît entre S. Pierre et S. Paul sur la montagne, d'où coulent les quatre fleuves (2); les apôtres sont dans les autres

(1) S.[te] Ursule et ses compagnes ont souffert le martyre près de Cologne.

(2) *Suprà*, p. 171.

arcades, deux par deux, excepté dans chacune des deux dernières où il n'y en a qu'un : tous expriment par leur geste l'attention et le dévouement. Les colonnes qui soutiennent les arcades, ont des chapiteaux corinthiens. Ruffi, qui a fait graver ce tombeau (1), n'a exprimé aucune des beautés de l'original : les figures sont bien sculptées, d'une bonne proportion; les draperies bien jetées, et indiquant le nu : il doit avoir été exécuté par un bon artiste; et il peut être mis au rang des meilleures sculptures du temps où ces tombeaux ont été faits.

Des génies chrétiens (2), placés au milieu, devoient soutenir la tessère ou tablette destinée à recevoir l'inscription, et au-dessus de laquelle est le monogramme du Christ. Des deux côtés sont des dauphins qui ont chacun quelque chose de rond dans la gueule; c'est peut-être le denier de César, qui fut trouvé dans le corps d'un poisson. A droite, on voit trois vases placés les uns sur les autres : c'est le signe du miracle de la multiplication des pains et

---

(1) *Histoire de Marseille*, II, 127.

(2) Cette frise étoit séparée lorsque je visitai Marseille; on l'avoit remplacée par celle d'un autre tombeau brisé, sur laquelle étoit le monogramme du Christ entre deux colombes; c'est pourquoi elle a été gravée séparément dans la première livraison de mon atlas, *pl. XXXVIII, n.° 8*: mais M. de Saint-Vincens ayant reconnu, d'après la figure donnée par Ruffi, qu'elle appartient à ce monument, je me suis décidé à la reproduire ici.

des poissons à Bethsaïde (1); Jésus-Christ étend les mains sur les vases, et le miracle est opéré.

Il y a à gauche deux cerfs qui se désaltèrent à l'un des quatre fleuves qui coulent de la montagne, et sur le sommet de celle-ci on aperçoit une biche. Le cerf est plusieurs fois cité dans les livres saints, où il devient le sujet de plusieurs sentimens moraux : aussi les premiers chrétiens l'ont-ils fréquemment figuré sur les lampes, sur les meubles, dans les peintures et les mosaïques, et sur les tombeaux. Tantôt il est le symbole du Christ (2) ou des apôtres (3), tantôt il est celui des fidèles (4) ou des saints (5) : s'il cherche à se désaltérer, c'est le néophyte qui veut apaiser la soif qu'il a du salut, et s'abreuver des eaux du baptême : ici ce sont les chrétiens qui boivent aux sources qui sortent du paradis; là c'est un symbole des secours que le chrétien qui desire son salut peut trouver dans l'Évangile. La biche qui est sur la montagne figure le Sauveur. On voit à droite deux Israélites qui portent sur leurs épaules, à l'aide d'un bâton, l'énorme grappe de raisin qui prouve la fertilité de la terre promise (6);

(1) S. MATH. XIV, 19; S. LUC. IX, 13; S. JOHAN. VI, 11.
(2) S. AMBROS. *Enarrat. in psalm. XLI.*
(3) S. HIERONYM. *in Isaiam*, XXXIV; BEDA, *in psalm. XXVIII.*
(4) CASSIODOR. *in psalm. XLI.*
(5) ORIGEN. lib. III, *in canticum cant.* 2, 9.
(6) *Numeri*, XIII, 24.

c'est le symbole des biens infinis qui attendent celui qui, par sa piété et ses bonnes actions, peut mériter d'être admis dans le séjour des élus.

Cette frise est moins bien travaillée que le tombeau même, et n'est certainement pas du même artiste; elle avoit été faite séparément. On a placé sur ce tombeau, au lieu du couvercle qui lui appartient, une autre frise *(pl. LVI, n.° 6)*, qui représentoit douze colombes, symbole des douze apôtres et des premiers fidèles; il n'y en a plus que dix.

Un autre tombeau chrétien *(pl. LVI, n.° 5)* étoit également célèbre. On a pensé qu'il renfermoit le corps de Cassien, que Marseille révère comme un de ses saints, et dont l'abbaye de Saint-Victor, qu'il avoit fondée, conservoit les reliques dans une châsse d'argent. La face antérieure est partagée en cinq arcades, séparées par des pilastres avec des chapiteaux qui ressemblent à ceux de l'ordre dorique. Au milieu est le Christ : trois autres arcades sont occupées chacune par un de ses disciples; ils écoutent avec admiration l'esprit divin qui s'exprime par sa bouche. Un homme vêtu d'une tunique et d'une toge, et une femme voilée, élèvent en l'air un enfant. On a pensé que la figure qui est à l'autre extrémité est celle de Cassien, et que cet homme et cette femme lui présentent leur enfant et le mettent sous sa protection : mais il est évident que cette tombe chrétienne représente, comme les autres, un trait de la sainte

Écriture;

Écriture ; c'est la Vierge et S. Joseph qui offrent à Dieu leur fils nouveau-né. Cette tombe étoit autrefois portée par quatre piliers (1) ; il ne reste aujourd'hui que le sarcophage.

Sur un autre tombeau *(pl. LIX, n.° 3)*, on voit cinq apôtres dans des niches plates, à-peu-près comme sur celui de S. Mitre (2) : ils sont tournés vers le Christ, qui est assis au milieu ; il est sans barbe, et a la tête entourée d'une auréole. Le bord du couvercle forme une espèce de frise, sur laquelle il y a douze agneaux, symbole des douze apôtres, qui représentent la réunion des fidèles. On remarque le monogramme du Christ sur un petit côté. J'ignore quel est le saint qu'on prétend avoir occupé cette tombe.

Le sarcophage *(pl. LVIII, n.° 2)* n'est pas moins intéressant : c'est celui d'Eusébie, abbesse des religieuses Cassianites. Au milieu de cannelures en spirale, semblables à celles qui décorent un grand nombre de monumens du même genre, est un médaillon qui contient un personnage vêtu de la toge : c'est sans doute celui à qui ce tombeau étoit destiné. Au-dessous est un homme couché près d'un monstre qui a une tête de dragon, et dont la queue forme quelques replis : c'est Jonas, qui vient d'être rejeté par

(1) RUFFI, *Hist. de Marseille*, tome II, page 126.
(2) Tome II, p. 268.

le poisson qui l'avoit englouti. Nous ne voyons pas le *palma christi* sous lequel le prophète reposa. Sur les monumens nombreux qui retracent cette histoire, la figure du monstre est absolument la même. Tous les commentateurs de l'Écriture dissertent gravement sur l'espèce du poisson qui avala Jonas : les plus habiles décident que ce n'a pu être une baleine ; car ce cétacée a le gosier trop étroit, et il ne se trouve point dans la mer où le prophète fut précipité. Le plus grand nombre penche à croire que c'étoit le grand requin (1). Mais Jonas n'auroit pu passer intact dans l'énorme gueule de cet animal, tapissée de dents en forme de scie ; et quand cela seroit, il n'y auroit pas vécu un moment : ce prodige n'a donc pu s'opérer sans la volonté de Dieu. Cependant les artistes chrétiens, n'ayant aucune idée du monstre qui fut en cette occasion l'instrument de la puissance divine, en ont, à l'exemple des Grecs, composé un imaginaire : ils lui ont donné une tête de fantaisie avec une gueule de crocodile (2), et la queue d'un poisson.

Au côté gauche du sarcophage, on voit un homme debout qui paroît saisir quelque chose qui tombe du ciel. Je présume que c'est la manne

---

(1) *Squalus carcharias.*

(2) Les chrétiens ont ausi donné une gueule de crocodile au dragon des Grecs.

envoyée par le Seigneur aux Israélites pour apaiser leur faim. Au côté droit, un autre tient une baguette; et devant celui-ci, il y en a un troisième agenouillé, qui est coiffé d'un bonnet.

Ruffi (1) et Grosson (2), qui ont fait figurer ce tombeau de la manière la plus inexacte, n'ont pas hésité à reconnoître ici les cérémonies de l'affranchissement. La comparaison de ce bas-relief avec beaucoup d'autres sur lesquels la même action est représentée, suffit pour prouver que c'est Moïse qui frappe le rocher avec sa baguette, et qui en fait sortir l'eau rafraîchissante que les Israélites boivent avec avidité. Sur beaucoup de monumens, les Hébreux, et le Sauveur lui-même, sont coiffés du bonnet que nous voyons ici.

Les habits du personnage placé dans le médaillon indiquent le V.e ou le VI.e siècle; sa toge est bordée du *latus clavus*. La construction de ce tombeau est donc antérieure de plus de deux cents ans au temps où S.te Eusébie, religieuse Cassianite, y a été déposée. Son épitaphe étoit sur une pierre séparée, qui est aussi conservée dans le musée; la voici:

☧ HIC REQUIESCET IN PA
CE EVSEBIA RELIGIOSA ❦
MAGNA ANCELLA D̄I QVI

(1) *Histoire de Marseille*, page 128.
(2) *Antiquités de Marseille*, pl. XXI.

IN SECVLO AB HENEVNTE
ETATE SVA VIXIT
SECOLARES ANNVS XIIII
ET VBI A DNO ELECTA EST
IN MONASTERIO SCS CYRICI
SERVIVET ANNVS QVINQVA
GENTA RECESSET SVB DIE
PRIDKAL' OCTOBR' INDI SEST'

Ici repose (1) en paix Eusébie, religieuse, grande servante du Seigneur (2), qui a passé dans le siècle les quatorze premières années (3) de sa vie comme séculière, et, après avoir été élue par le Seigneur, l'a servi cinquante ans dans le monastère de S. Cyr : elle est morte la veille des calendes d'octobre, dans la sixième indiction.

Au bas de cette inscription, il y a un vase entre deux colombes qui vont y plonger leur bec (*pl. LVIII, n.° 3*) : ce sont les fidèles qui s'abreuvent de l'eau pure, symbole de la foi enseignée par Jésus-Christ. Ces colombes mystiques ont la queue semblable à celle du paon.

On ne sait rien de positif sur S.te Eusébie. Son épitaphe fait voir qu'elle a vécu soixante-quatre ans ; mais elle ne nous apprend pas l'année de sa mort. L'incorrection de l'orthographe fait placer l'époque de cette inscription dans le VIII.e ou le IX.e siècle.

(1) *Requiescet* pour *requiescit.*

(2) *Qui* pour *quæ*, *ancella* pour *ancilla.*

(3) *Ab heneunte* pour *ab ineunte*, *secolares* pour *seculares*, *annus* pour *annos.*

La tradition prétend que cette sainte abbesse fut martyrisée par les Sarrasins : quelques légendes rapportent qu'elle et ses religieuses se coupèrent le nez pour échapper aux violences de ces barbares ; et comme la figure du médaillon a le nez mutilé, ou par accident, ou pour être conforme à la tradition, le peuple croyoit y vénérer l'image de la pudique vierge du Seigneur.

Le tombeau qu'on dit être celui de S. Chrysanthe et de S.te Darie *(pl. LVIII, fig. 4)*, est partagé en sept arcades : celle du milieu nous fait voir une montagne d'où sortent deux sources auxquelles deux cerfs se désaltèrent ; sous les autres arcades sont les apôtres dans différentes attitudes ; dans l'avant-dernière il y a un coq, qui désigne S. Pierre. Les piliers de ces arcades sont formés par des troncs d'arbres, et le feuillage de ces arbres en fait la voûte. Aux deux extrémités un serpent s'enroule autour de l'arbre, et menace de dévorer de petites colombes dans leur nid ; c'est le symbole du démon, contre les embûches duquel les chrétiens doivent toujours être en garde. Le limaçon qui monte sur un autre arbre en portant sur son dos sa fragile maison, indique la prudence que le chrétien doit mettre dans toutes ses actions.

Le tombeau de l'abbé Isarn *(pl. XXXVI, n.° 4)* n'est pas un des moins curieux : il étoit placé debout dans la crypte de S. Victor. L'abbé est vêtu d'une tunique, et tient à la main un bâton en forme de béquille,

sur la traverse duquel on lit le mot VIRGA; c'est la crosse des évêques grecs, appelée *gamma* à cause de sa ressemblance avec la lettre grecque de ce nom; ce qui fait penser qu'un côté de la poignée devoit être plus long que l'autre. La forme de cette béquille prouve qu'à cette époque l'abbaye de Saint-Victor conservoit encore quelques usages de l'église grecque. Autour de la tombe, et sur la pierre carrée qui couvre le corps, on lit l'inscription suivante, que j'ai fait figurer à cause de sa singulière disposition et de la forme de quelques lettres :

SACRA VIRI CLARI SVNT HIC SITA PATRIS ISARNI
MEMBRA, SVIS STVDIIS GLORIFICATA PIIS,
QVÆ FELIX VEGETANS ANIMA PROVEXIT AD ALTA
MORIBVS EGREGIIS PACIFICISQUE ANIMIS :
NAM REDIMITVS ERAT HIC VIRTVTIS SPECIEBVS
VIR DOMINI CVNCTIS, PRO QVIBVS EST HILARIS.
QVÆ FECIT DOCVIT ABBAS PIVS ATQVE BEATVS,
DISCIPVLOSQVE SVOS COMPVLIT ESSE PIOS.
SIC VIVENS TENVIT REGIMEN; SED CLAVDERE LIMEN
COMPVLSVS VITE EST ACRITER ET MISERE.
REXIT BIS DENIS SEPTEMQVE FIDELITER ANNIS,
COMMISSVMQVE SIBI DVLCÈ (*sic*) GREGEM DOMINI
RESPVIT OCTOBRIS TRANSACTO OCTAVO (*sic*) CALENDAS,
ET CEPIT RVTILI REGNA SVBIRE POLI.

Ici reposent les vénérables membres du père Isarn, homme célèbre, qui les glorifia par sa fervente piété, et qui, les fortifiant avec succès de toute la vigueur de son ame, les éleva jusqu'aux cieux par ses mœurs exemplaires et la douceur de son esprit : car cet homme du Seigneur étoit doué de tous les genres de vertus, et c'est par elles qu'il jouit aujourd'hui de la félicité. Ce pieux et bienheureux abbé joignit l'enseignement à la pratique, et il sut persuader à ses disciples de devenir pieux. Telle fut

la conduite qu'il tint durant sa vie; mais il a été contraint de terminer courageusement sa carrière au milieu des misères humaines. Après avoir gouverné fidèlement pendant vingt-sept années, il a, le 8 des calendes d'octobre (1), *abandonné avec douceur le troupeau du Seigneur qui lui avoit été confié, et s'est élancé vers les royaumes célestes* (2).

La première ligne de l'inscription est séparée; on y lit :

OBIIT ANNO MXLVIII INDICT. I, ÆPACTA III.

Il est mort l'an 1048, le premier de l'indiction (3), *et le troisième de l'épacte* (4).

On lit ensuite dans l'inscription qui entoure la tête et les pieds :

CERNE, MORS QUE LEX HOMINI NOXA PROTOPLASTI IN ME DEFUNCTO INEST MISERO; SICQUE GEMENS CORDE, DIC, DIC : DEUS, HUIC MISERERE. AMEN.

Voyez comme la mort, qui, par le péché du premier homme, est devenue une loi, a exercé son empire sur moi, malheureux défunt; et dites, dites donc avec un cœur gémissant : Dieu, ayez pitié de lui. Ainsi soit-il.

Isarn étoit né à Toulouse; il fut déterminé, par les prédications de l'abbé Gaucelin, à prendre l'habit

---

(1) Le 24 septembre. RUFFI, *Hist. de Marseille*, II, 148, a donc tort de placer la date de sa mort au 2 septembre.

(2) Cette inscription a été copiée de la manière la plus fautive par RUFFI, *Hist. de Marseille*, II, 129; et il n'en a pas donné la figure.

(3) L'indiction étoit une révolution de quinze années.

(4) L'épacte est la série de onze jours qu'on a été obligé d'ajouter à l'année lunaire, pour la rendre égale à l'année solaire.

monastique, et il entra dans l'abbaye de Saint-Victor, dont il fut nommé abbé après la mort de Wifret. Il se distingua tellement par sa piété et sa bienfaisance, qu'il fut regardé comme un saint, et qu'on lui attribua des guérisons miraculeuses. En 1476, Louis XI envoya trente écus d'or en offrande à son tombeau.

Le musée possède aussi quelques plâtres moulés, parmi lesquels on distingue l'Apollon du Belvédère, la Vénus de Médicis, la Vénus Callipyge, les Lutteurs, le Torse, la copie du sarcophage d'Aix qui représente l'accouchement de Léda (1), et un Amour du célèbre sculpteur Canova. Sur un marbre qui étoit aux Capucins, on voit les armoiries du roi de France mi-parties avec celles de Médicis, et les armoiries du grand-prieur.

Depuis mon départ, les tableaux ont été placés dans la salle qui leur étoit destinée : ils sont aujourd'hui, d'après le catalogue qui en a été publié (2), au nombre de cent soixante-dix. Cette collection s'est formée de la réunion de ceux qui décoroient les églises ; elle offre les noms de grands maîtres de plusieurs écoles.

On y voit une *sainte Famille* et un *Christ mort*, qui sont de bons ouvrages du Pérugin, très-importans pour suivre les progrès de l'art de la peinture et remonter aux commencemens de l'école italienne.

---

(1) *Suprà*, tome II, page 244.

(2) *Catalogue des tableaux qui composent le musée de Marseille*, 1806.

Dans le premier tableau, la S.[te] Vierge est assise sur un trône élevé sous un portique; elle a son fils chéri sur ses genoux; S.[te] Anne, sa mère, placée derrière elle, pose ses mains sur ses épaules; S.[te] Élisabeth tient le petit S. Jean dans ses bras, et près d'elle sont S. Joseph et S. Joachim. Le nom de chaque personnage est peint sur l'auréole qui entoure sa tête. Le dessin de ce tableau est correct, et il est utile dans l'école pour faire connoître aux élèves la première manière de Pérugin : l'architecture est d'un bon style.

Le second tableau est de la seconde manière de ce peintre. Le Christ mort est étendu sur les genoux de sa mère, dont la figure a une expression de douleur très-bien sentie; S. Jean, à genoux, soutient sa tête; Magdeleine est à ses pieds, qu'elle mouille de ses larmes; d'un côté est S. Nicodème, de l'autre S. Joseph d'Arimathie. Le fond est un portique d'un bon style, qui laisse apercevoir un paysage. La composition de ce tableau est très-belle : le coloris est vigoureux; il a malheureusement souffert, et l'on y remarque un grand nombre de retouches. Mais si l'on reconnoît l'authenticité des tableaux du Pérugin, celle du *S. Jean composant l'Apocalypse*, qu'on attribue à Raphaël, a été contestée; on croit cependant y reconnoître la seconde manière de ce maître : il faut avouer que ce tableau a été très-maltraité et très-mal réparé. S. Jean est assis sur l'aigle, et il

écrit sur une tablette qu'il tient de la main gauche; les formes sont régulières et bien contre-posées, et les draperies majestueuses. L'artiste a placé, au bas du tableau, une vue de la ville de Castello. On ne peut pas assurer non plus qu'une *Noce de village*, qu'on dit être d'Annibal Carrache, soit réellement de lui : il en est de même d'une *Magdeleine*, qu'on attribue au Dominiquin. Quelques bons tableaux de l'école italienne se font remarquer dans ce musée; tels sont les suivans : un *Hermite contemplant une tête de mort*, par Salvator Rosa; un *Crucifix*, par Solimène; un *Christ mort, entre deux anges*, par le Caravage; *la Charité*, et *trois Cavaliers*, par Paul Véronèse; une *Construction de l'Arche*, de Bassan; *Hector disant adieu à Priam*, par Guerchin. Les figures de ce tableau sont plus grandes que nature; c'est une scène de nuit : un jeune homme tenant un flambeau allumé éclaire le tableau; Hector et Priam sont richement vêtus. L'effet de nuit est bien senti; le coloris est bon : mais le tableau, pour les formes et les costumes, offre les mêmes défauts que tous les autres ouvrages de ce peintre.

On possède de Rubens une *Flagellation*, qui est un de ses bons ouvrages, une *Adoration des bergers*, une *Résurrection*, et une *Chasse au sanglier*, qui mérite d'être décrite. Le principal objet du tableau est un chasseur nu, poursuivi par un sanglier : sa lance est brisée, et il n'en peut présenter que le tronçon à l'animal. L'expression de terreur de cette figure est

du plus grand effet. Deux chasseurs arrêtent ce sanglier avec leurs lances; un troisième, à cheval, le perce de son épée; deux chiens ont saisi l'animal, d'autres sont morts. Rubens est à cheval au milieu de ses deux femmes. Ces figures ne prennent aucune part à l'action, sans doute parce que le peintre a craint de nuire à la ressemblance: l'expression est toute réunie sur le premier chasseur. Le piqueur qui sonne du cor pour appeler le reste de la troupe, a été également soigné; le coloris animé, l'action des veines et des muscles, indiquent bien ses efforts. Au premier coup-d'œil, la composition ne surprend pas; mais, en l'examinant, on trouve que tout est beau, que tout est fini: le coloris est admirable; le ton local est argenté.

Parmi les autres tableaux des écoles allemande, flamande et hollandoise, on distingue un *Paysage*, par Breugel; un *Christ mort, sur les genoux de la Vierge*, par Van Dyck; *la Pêche miraculeuse*, une *Sibylle*, par Jordaens; *l'Assomption*, par Philippe de Champagne; *Énée à Carthage*, par Lairesse; un *Philosophe lisant*, par Skalken.

Les tableaux de l'école française sont en plus grand nombre que les autres. Plusieurs sont insignifians, et ne méritent pas l'honneur d'être nommés: nous excepterons une *Adoration des bergers*, par Mignard; *la Présentation au temple*, par le Sueur. Les figures de ce tableau sont plus petites que nature. La pose du prêtre est grave: l'expression de sa tête est

pleine de dignité ; elle est levée vers le Père éternel, qui est porté sur un groupe de trois anges : la Vierge et S.te Anne sont à genoux sur le même plan ; S. Joseph et quelques autres personnages sont sur le second plan. Ce tableau est éclairé par les rayons de l'enfant ; le fond représente l'intérieur d'un temple. La composition est facile, l'effet harmonieux. Ce tableau a un vrai mérite. *Le Centurion demandant à Jésus-Christ la guérison de son fils*, et *la Piscine miraculeuse*, sont des ouvrages du respectable sénateur Vien.

Ce musée renferme, en outre, une suite nombreuse de productions des plus célèbres peintres marseillois, Puget, son fils, et Serres. Les plus beaux tableaux de Puget sont, *le Baptême de Constantin*, celui *de Clovis*, et *le Sauveur du monde*, qui étoient à la Major. Ce dernier tableau est regardé comme le chef-d'œuvre de ce peintre : le Sauveur est assis majestueusement sur un trône de nuages ; de la main gauche il montre le ciel, et la droite est appuyée sur son genou ; la tête est d'une forme noble et d'une expression touchante ; le manteau bleu, qui sert de draperie, est richement dessiné ; la tunique est d'un rouge pâle dans les clairs, pour conserver la masse dans le centre du tableau ; cinq anges sont groupés avec grâce autour du Sauveur. Ce tableau n'attire pas seulement les regards par l'effet du coloris, il est encore d'un dessin mâle et vigoureux : il fait voir ce qu'auroit été Puget, s'il ne s'étoit adonné qu'à la peinture.

Il y a de Puget le fils une *Présentation* et deux *Visitations*. Serres est celui dont on a le plus grand nombre de peintures, et néanmoins son nom est presque ignoré; il n'étoit pourtant pas tout-à-fait sans mérite : il est vrai que sa couleur est terne et peu agréable; cependant on voit avec quelque plaisir son *Martyre de S. Pierre*. Le dévouement que cet artiste a montré pendant la peste de Marseille, l'effrayante peinture qu'il nous en a laissée, auroient dû suffire pour arracher son nom à cet injuste oubli (1). Le musée possède de lui vingt-un tableaux : *le Martyre de S. Pierre*, que je viens de citer, est le meilleur; quatorze représentent la vie de S. François.

Il y a aussi dans le musée quelques portraits. On remarque ceux de *M. le Bret*, président au parlement d'Aix, par Daret; de *M. de Saint-Florentin*, par Toque; de *Ninon de l'Enclos*, de *Henri duc de Savoie*, de *Jean Racine*, et du *Maréchal de Villars*.

Ce musée est sous la direction de M. Goubaud, membre de l'académie, et professeur de dessin dans différentes écoles. C'est à la complaisance de ce jeune et habile artiste que je dois des notes sur les meilleurs tableaux du musée, et les dessins de plusieurs sarcophages chrétiens.

(1) Le nom de Serres ne se trouve point dans les *Dictionnaires des artistes* de FUESLY, de PILKINGTON et de FUGA ; il n'est pas même dans le *Dictionnaire des illustres Provençaux;* et M. GUYS l'a seulement cité dans l'ouvrage intitulé *Marseille ancienne et moderne*.

CHAPITRE LXXXI.

DESCRIPTION de Marseille. — Quartier neuf. — La Canebière. — Rues. — Théâtre. — Abbaye Saint-Victor. — La ville vieille ; ses habitans. — La Major. — Établissement du christianisme en Provence. — Ancien temple de Diane. — Pilastres prétendus antiques. — Reliques. — Tableaux. — Baptistère, par le Puget. — Sarcophage. — Crosse. — Histoire de S. Lazare en bas-relief. — Maison de T. Annius Milo ; son buste. — Hôtel-de-ville. — Écusson sculpté par le Puget. — Statue de Pierre Libertat ; son histoire. — Tableau de Serres ; Peste de Marseille. — La Consigne. — Bas-relief du Puget. — Boutiques. — Vaisseaux. — Tableau de David.

LA nouvelle ville de Marseille, car on peut appeler ainsi la réunion des édifices qui ont été bâtis vers la fin du dernier siècle, a beaucoup de noblesse et de magnificence. Elle commence à la moitié du grand cours : là est le quartier de *la Canebière*, nommé ainsi parce qu'il a été bâti sur des champs qui produisoient du chanvre (1). La grande rue de ce nom est bordée de boutiques richement fournies ; les maisons y sont très-élevées, et d'une architecture uniforme : à son extrémité, on voit flotter les vaisseaux dans le port.

(1) Le chanvre s'appelle en Provence *canébé*, mot évidemment dérivé du grec κάνναβις, *cannabis*.

Lorsque les riches négocians eurent commencé à bâtir dans ce quartier d'après un plan régulier, il acquit encore un accroissement considérable par l'addition de l'arsenal des galères, qui occupoit, à l'est du port, autant de terrain que le tiers de la ville. Le roi céda cet arsenal à une compagnie pour six millions, et on envoya les galères à Toulon. La compagnie combla cette partie du port avec les décombres de l'arsenal, et vendit le terrain. La triste demeure des forçats fut remplacée par de beaux hôtels, et le luxe règne aujourd'hui où habitoient autrefois l'opprobre et la misère. Les rues sont bien alignées, bien pavées, bordées de trottoirs; il y en a trois principales dans toute la longueur de la ville : elles sont traversées par un grand nombre d'autres; ce qui forme de grands massifs de maisons, qu'on nomme *îles*. Ces différentes îles sont numérotées, et les maisons qui les composent ont aussi un numéro particulier. Cet usage existe dans toute la Provence : peut-être vient-il du Comtat, où les papes l'avoient introduit; car on sait que la ville de Rome étoit autrefois ainsi partagée. Quelques-unes de ces îles sont d'une architecture uniforme; il est fâcheux qu'on n'ait pas suivi le même plan pour toutes les autres. On craint cependant que, dans le plan de ce quartier, la salubrité n'ait été sacrifiée à la magnificence : pour garantir la ville de la trop grande action des vents et du soleil

levant, peut-être auroit-on dû tracer les rues dans la direction du levant au couchant, et non dans celle du nord au sud.

La principale rue est celle de *Beauvau*, qui a pris le nom du gouverneur de Marseille au temps où elle a été ouverte. Le théâtre est à son extrémité, sur une grande place, et entièrement isolé : la façade, ornée de colonnes et surmontée d'une attique, est assez belle ; mais le toit qui s'élève au-dessus fait un mauvais effet. On croiroit voir l'*Odéon* de Paris et la rue qui y conduit. Les corridors sont trop étroits ; mais l'intérieur de la salle est très-beau. Le spectacle est toujours fort suivi : on y joue le grand opéra, on y représente des ballets d'action ; et, de même que dans toutes les villes du premier ordre, le goût dominant s'y déclare pour ce dernier genre de représentation, qui porte un coup funeste aux progrès de l'art dramatique.

C'étoit dans ce quartier qu'étoit l'antique abbaye de *Saint-Victor*, dont on attribue la fondation à Cassien vers l'an 408, et qui avoit été bâtie au milieu des champs. Les religieux qui l'habitoient étoient au nombre de cinq mille : c'étoit de ce monastère et de celui des Iles d'Or qu'on tiroit ceux qui étoient destinés à réformer les abbayes. La sainteté de ce cloître avoit fait donner à tout le terrain qu'il occupoit, le nom de *Paradisus* : c'est pourquoi la plus longue rue du quartier neuf de Marseille, qui

passe

passe sur cet ancien sol, est appelée la *rue de Paradis*. Une antique religion avoit consacré ce monastère : les reliques de son riche trésor étoient célèbres. Ses religieux, sécularisés en 1739, portoient le titre de *comtes*. Il a été détruit ; et les anciens sarcophages qu'il renfermoit, et qui sont les monumens de la piété des premiers chrétiens de Marseille, ornent aujourd'hui, comme on l'a vu, le musée de cette ville (1).

Après avoir visité les nouveaux quartiers, nous parcourûmes l'*ancienne ville*. Elle est bâtie sur une longue colline, à l'ouest du port ; la distribution en est la même que celle de la ville neuve : elle est aussi divisée par trois grandes rues, traversées elles-mêmes par d'autres qui forment des îles ; mais les rues se dirigent de l'est à l'ouest. Presque toutes sont noires, roides, anguleuses, sales et puantes. Le grand nombre de puits empêche d'établir des égouts ; cependant c'est un préjugé de croire que, quand même ces égouts seroient bien construits, les puits seroient corrompus : de là s'est établi le sale et insalubre usage de porter, chaque matin et chaque soir, les immondices dans les ruisseaux ; le plus souvent on les jetoit par les fenêtres, en criant *passaret* ; et l'effet suivant de près la parole, on entendoit par-tout répéter les imprécations de D. Japhet d'Arménie. La vigilance du préfet de police, M. de Permont,

(1) *Suprà*, p. 176 et suiv.

a empêché ce désordre, en faisant établir, sur différens points, des lieux d'aisance, et en imposant aux contrevenans de fortes amendes. On peut aujourd'hui aller le soir dans les rues sans craindre les *passares;* mais les ordures que l'on dépose près des ruisseaux, les rendent plus dégoûtantes et plus infectes que les étables d'Augias. Des hommes, appelés *escoubiers*, viennent chaque jour les nettoyer; et cette entreprise est pour eux très-lucrative.

A l'extrémité de ce quartier (1), près du rivage, est l'antique cathédrale, appelée *l'Église majeure*, et en provençal *la Major.* Si l'on s'en rapporte à la tradition adoptée par quelques auteurs, cette église a été construite dès l'origine du christianisme (2); c'est la plus ancienne des Gaules. S. Lazare, dit-on, en fut le fondateur : il avoit été chassé de

(1) Pour bien connoître la ville de Marseille, on doit se procurer le *Plan géométral de la ville et de ses faubourgs, levé par ordre du Roi en 1785, sous l'inspection de M. DE PIERRON, lieutenant-colonel du corps du génie, &c.* par ROULLET, en deux feuilles. Le cadre est orné de gravures qui représentent les principaux édifices de la ville. Il a paru un autre plan levé par GUIMET en 1790. Il faut y joindre le *Plan de Marseille* avec un projet d'agrandissement et d'embellissement, 1804, in-fol. La ville fait travailler depuis 1802 à un nouveau plan très-détaillé; ce grand ouvrage, entrepris par MM. CAUSSER et DESMARETS, sera bientôt terminé.

(2) *Massilia christiana*, auctore *J. Bapt.* GUESNAY, è Soc. Jesu. Voyez ses *Annales de Marseille*, Lugd. 1657, in-fol. *Histoire ecclésiastique de Marseille* par RUFFI, et la seconde édition de son *Histoire de Marseille*, 1696, in-fol.

Jérusalem avec S.te Marthe et S.te Marie-Magdeleine ses sœurs, Marcelle leur servante, S. Maximin, S. Joseph d'Arimathie, S. Célidoine, qu'on croit être l'aveugle né, et d'autres disciples de Jésus-Christ, parce qu'ils prêchoient hautement que le Sauveur du monde étoit ressuscité; ils furent tous exposés dans un vaisseau sans voiles, sans avirons et sans gouvernail : mais Dieu veilloit sur la barque qui portoit la sainte troupe; elle aborda heureusement dans le port de Marseille. Cette colonie chrétienne répandit dans la Provence le culte du vrai Dieu, qui remplaça celui de Diane, que la colonie phocéenne y avoit établi; le temple de la déesse fut transformé en une église, qui a toujours été depuis le siége des évêques. Les saints protecteurs de la Provence, S.te Magdeleine et S. Lazare, demeurèrent à Marseille, tandis que S. Maximin et S. Célidoine allèrent planter la foi dans la ville d'Aix, ainsi que S.te Marthe et S.te Marcelle dans celle de Tarascon.

L'histoire ne confirme pas ces vieilles croyances, et nous avons déjà vu (1) ce qu'on doit en penser. Selon Sulpice Sévère, le contemporain et l'ami de S. Martin de Tours, la foi a pénétré assez tard dans les Gaules : les illustres martyrs de Lyon et de Vienne, qui sont morts en 177, furent les premiers qui donnèrent leur sang pour la religion. Grégoire

(1) *Suprà*, p. 119.

de Tours fixe au IIIe siècle l'arrivée de S. Trophime à Arles : il est certain que, vers la fin de cette période, il y avoit des chrétiens en Provence, et que la persécution de Dioclétien et de Maximien y fit des martyrs. Le premier concile d'Arles, tenu en 314, ne présente les noms que de trois églises ou évêchés dans toute la Provence, *Arles, Marseille* et *Apt*, et de quatre églises limitrophes, *Vienne, Vaison, Nice* et *Orange.* Dans le ve siècle, le christianisme étoit très-répandu dans la Provence, et professé par des hommes d'un haut rang : les beaux tombeaux chrétiens conservés à Aix (1), à Saint-Maximin (2), à Arles (3) et à Marseille, en offrent des témoignages.

On présume que *la Major* avoit remplacé l'ancien temple de Diane : plusieurs débris d'édifices profanes avoient au moins servi à sa construction. Henri IV en fit enlever de belles colonnes ; le comte de Tende en fit enlever deux autres pour les donner au connétable de Montmorenci, son beau-frère. Nous avons vu (4) que le mausolée de Gaspar de Vins, à Aix, fut aussi construit avec des marbres tirés de cette église.

Cet édifice, qui tombe en ruine, n'a rien de

(1) *Suprà*, tome II, page 268.
(2) *Suprà*, page 128.
(3) *Infrà*, à l'article d'Arles.
(4) *Suprà*, tome II, page 297.

remarquable dans sa construction : l'intérieur en est étroit et irrégulier. On nous fit remarquer des pilastres de marbre agréablement ornés de plantes chargées de fleurs et de fruits, parmi lesquelles se jouent de petits génies. Grosson, qui les a publiés (1), les regarde comme de précieux restes de l'ancien temple de Diane; mais le style en est bien supérieur à celui de la sculpture chez les anciens, au temps où ils surchargeoient d'ornemens les pilastres et les colonnes : on y reconnoît, à la première vue, la manière qui a régné depuis François I.er jusqu'à Henri III. La conformité de ces ornemens avec des sculptures semblables exécutées à Anet, à Écouen, à Gaillon, &c. rend la chose indubitable.

Les chefs de S. Lazare et de S. Cannat étoient enfermés dans des reliquaires trop riches pour qu'ils échappassent à la proscription qu'ont essuyée les restes de tant d'autres saints.

Les tableaux de Puget qui décoroient cette église en ont été enlevés; ils sont placés au musée (2). On voit encore dans la sacristie un ancien tableau dont les figures ont beaucoup d'expression; il représente Jésus-Christ condamné au tribunal des pontifes. Si le baptistère est, comme on le dit, de la composition de Puget, cet artiste a bien manqué de goût dans son exécution.

(1) *Antiquités de Marseille*, pl. XXIII et XXIV.

(2) *Suprà*, page 184.

Le devant d'autel de la chapelle des fonts est un sarcophage antique *(pl. LIX, fig. 4)*. On y voit un philosophe, ou plutôt un magistrat, vêtu à la romaine, ayant près de lui des manuscrits attachés avec une courroie : aux deux extrémités, il y a aussi des hommes, dont l'un tient un rouleau, et en a également un paquet près de lui. Le bas-relief du maître autel est une grande dalle de pierre sculptée à la manière des sarcophages, mais d'une dimension bien plus considérable *(pl. LIX, fig. 5)*. Il est partagé en trois arcades soutenues par des colonnes, dont trois ont des chapiteaux corinthiens, et une a un chapiteau ionique : toutes ont des cannelures au-dessous des volutes. Dans l'arcade du milieu est la Vierge, vêtue d'une ample robe dont les manches sont très-ouvertes, comme celles que les femmes avoient vers le milieu du dernier siècle. Elle porte une couronne basse avec de larges échancrures ; elle est assise sur un siége sans dossier. L'Enfant Jésus, qu'elle tient sur ses genoux, a la tête entourée d'une auréole ; dans sa main est un rouleau déployé, qui, sans doute, contient la parole de Dieu. Les deux saints qui sont sous les autres arcades, ont chacun un costume différent. L'un porte sur une longue tunique une autre tunique plus courte, à franges, qui paroît être de lin ; elle est attachée avec une ceinture : par-dessus le tout est une grande chape fixée sur la poitrine avec une fibule ou agrafe

dont la tête paroît être une gemme. L'autre saint a sur sa tunique une espèce de surplis à pointe, partagé dans le milieu par une large bande qui forme l'Y sur la poitrine. Tous les deux ont l'étole, et sont coiffés d'une mitre très-basse, assez semblable à un bonnet, attachée par derrière avec une bande dont les bouts tombent sur l'épaule, et telle que les évêques en portoient dans le XI.e siècle, ainsi qu'on le voit principalement sur leurs sceaux. Ils tiennent dans la main une grande crosse d'une forme particulière : elle est recourbée, selon l'usage (1) ; mais son extrémité supérieure est terminée par une tête de serpent. Les chrétiens avoient adopté ce dernier signe, qui, chez les païens, recevoit tant de significations ; et ils l'employoient, ou pour désigner le démon, tantôt cherchant à tromper les chrétiens, tantôt abattu par le triomphe de Jésus-Christ, ou pour caractériser la prudence, comme chez les anciens Grecs et les Romains. Jésus-Christ recommande à ses disciples d'être prudens comme des serpens (2) : cette vertu doit être surtout celle des évêques ; aussi leur bâton pastoral est-il souvent décoré du signe que nous remarquons ici, et qui se voit sur un grand nombre d'anciens

(1) L'usage de la crosse des évêques, qui est le symbole du bâton des pasteurs, est très-bien exprimé dans ces deux vers :

Attrahe per primum, medio rege, punge per imum ;
Attrahe peccantes, rege justos, punge vagantes.

(2) *Matth.* X, 16.

monumens. D'après la forme des vêtemens et celle de la mitre, ce devant d'autel peut avoir été fait dans le X.e ou le XI.e siècle : il aura peut-être été apporté d'Italie ; car il est d'une trop bonne exécution pour avoir été sculpté dans la Gaule à cette époque.

Près de la sacristie, on voit, au-dessus de l'autel de S. Lazare, trois statues en marbre, qui sont peintes et dorées : S. Lazare est au milieu, dans le costume épiscopal : à droite est S.te Marthe ; elle tient la cruelle Tarasque, qui dévore un homme : à gauche est S.te Magdeleine. Plus haut il y a une suite de sept petits bas-reliefs, qui représentent toute l'histoire de S. Lazare : 1.° Jésus-Christ approche du tombeau de Lazare pour le ressusciter ; 2.° après ce miracle, le saint, assis sur le bord de son tombeau, parle aux assistans ; 3.° Jésus-Christ est à table avec lui ; la Magdeleine vient essuyer, avec sa chevelure, les pieds du Sauveur, qu'elle avoit arrosés de baume ; 4.° Lazare arrive dans une barque à Marseille ; 5.° il prêche en chaire devant le roi du pays ; 6.° il sacre des évêques ; 7.° son martyre.

Nous avions amené des maçons pour découvrir une inscription arabe qui existoit autrefois dans cette église, et que nous espérions trouver encore dans un caveau que M. Achard nous indiqua ; mais nos recherches furent vaines : il paroît que cette inscription a été brisée et perdue comme la plupart de celles qui existoient autrefois dans la Provence. J'en ai

vu plusieurs copies manuscrites; mais, comme elles ne me paroissent pas plus fidèles que celle que Ruffi en a donnée (1), je n'ai pas cru devoir la faire dessiner.

Nos amis nous conduisirent, en sortant de la Major, dans la rue des Grands-Carmes, pour y voir une masure que la tradition a rendue célèbre : on prétend que c'étoit l'habitation de *T. Annius Milo*, cet illustre banni que l'éloquence de Cicéron ne put garantir de l'exil, et qui demeura long-temps à Marseille. On nous y fit remarquer le buste grossièrement fait d'un homme nu, ayant les mains croisées sur le ventre : ce buste est supporté par une console décorée de la figure d'un loup, et a au-dessus de la tête une couronne en forme d'un simple cercle, comme celles du VIe siècle, qui est soutenue par trois chaînes (*pl. LIX, n.° 6*). Selon la même tradition, ce buste est l'image de Milon, qui a été placée là par les Marseillois, dont il avoit su gagner l'affection pendant son exil. Ruffi et Grosson (2) soutiennent vivement cette opinion ; elle a cependant été combattue par d'autres auteurs, qui n'ont voulu voir dans cette sculpture grossière qu'une image de S. Victor. Ceux-ci ont au moins reconnu que Milo, distingué par sa naissance et par ses richesses, n'avoit pu habiter une si chétive demeure, et que les Marseillois auroient alors employé le ciseau

(1) *Histoire de Marseille*, tome II, page 316.

(2) *Antiquités de Marseille*, pl. XI et XXXIV.

de quelque artiste grec à reproduire ses traits : ils ont bien senti que cette mauvaise figure ne pouvoit appartenir qu'au moyen âge. Les feuilles qui suspendent la couronne, et qui ressemblent absolument aux ornemens du même genre qu'on voit sur les monumens de cette époque; la forme ogive des ornemens de cette couronne, que Grosson appelle mal-à-propos un pendentif; tout enfin atteste que cette image ne peut avoir été faite avant le XIVe ou le XVe siècle : mais ce n'est point une figure de S. Victor, qui, étant soldat, n'auroit pas dû être représenté nu. Il est évident que c'est celle du Christ après la flagellation; la nudité du corps et les bras croisés le démontrent d'une manière certaine. La couronne qui est sur sa tête, convient au roi du monde.

Ce quartier, sur-tout en descendant vers la mer, est le plus mal bâti; il n'est, en général, composé que de misérables masures, qui servent de réduits aux pêcheurs. Ceux qui l'habitent diffèrent réellement des autres habitans de Marseille et de tous les Provençaux, par le vêtement, les habitudes et le langage : ils ne s'allient guère qu'entre eux, et leur race demeure ainsi sans mélange. On pense que c'étoit vers ce lieu que l'ancienne Marseille étoit située, et que ce sont les descendans directs des premiers Phocéens qui la fondèrent. Cette idée est exagérée : dans tous les temps, dans tous les lieux, plus l'homme est voisin de la misère, plus il est loin

d'une complète civilisation ; et ces pauvres pêcheurs ne sont pas plus d'anciens Phocéens, que les déchireurs de bateaux de la Râpée, à Paris, ne sont d'anciens *Parisii.*

Nous descendîmes sur le quai pour voir l'*hôtel-de-ville*, dont la façade donne sur le port. C'est là qu'est la *bourse*, ou ce qu'on appelle *la loge des marchands.* Cet édifice, qui est aujourd'hui l'*hôtel du commissariat de la police* et celui *de la mairie*, n'est pas assez étendu et n'a pas assez de dépendances pour sa destination (1). La façade est composée d'un corps-de-logis flanqué de trois pavillons : ils étoient décorés de bas-reliefs allégoriques, auxquels on avoit substitué de maussades sculptures dont les sujets étoient relatifs à la république et à la constitution de 1793. Nous remarquâmes un coq dont la queue étoit tournée vers la tête, parce que l'ovale où il étoit représenté ne s'étoit pas trouvé assez grand pour lui donner la direction qui lui convient. L'écusson royal, sculpté par Puget (2), n'avoit pas été tout-à-fait détruit ; mais il avoit subi d'étranges métamorphoses : les lis avoient disparu pour faire place au bonnet rouge, et celui-ci figuroit au centre du cordon de l'ordre du

(1) Il est figuré sur le plan de Marseille.

(2) Puget avoit fait prix de quinze cents livres : il représenta que le marbre lui coûtoit treize cent quatre-vingt-dix-huit livres, et qu'il ne lui restoit que cent deux livres pour le prix de son travail ; il offrit aux échevins six mille livres pour racheter son ouvrage ; mais ceux-ci le forcèrent à tenir son marché.

Saint-Esprit, qui avoit été conservé. Depuis quelque temps on a placé sur l'écusson les armes de l'Empire, et sur la façade le buste colossal de l'Empereur, exécuté par M. Chardini. L'ancien écusson avoit été fait avec beaucoup de délicatesse : mais, comme il demandoit plus de soin que de génie, il auroit dû être confié à un ouvrier plutôt qu'à un artiste; et ce travail étoit indigne d'occuper le ciseau du Phidias marseillois.

Comme cet hôtel étoit trop petit, on a imaginé de construire l'escalier dans une maison voisine, et de faire un pont pour la communication.

Cet escalier, d'une exécution très-hardie, est orné d'une statue de marbre qui représente un guerrier cuirassé; c'est celle de *Pierre Libertat*, libérateur de Marseille : elle lui fut décernée pour avoir arraché cette ville à la tyrannie des chefs de ligueurs qui la gouvernoient. Quant au nom de *Libertat*, on en ignore l'origine (1). L'action de

(1) On a prétendu que le nom de sa famille étoit *Bajon*; qu'elle étoit originaire de Calvi en Corse, et avoit reçu, deux cents ans auparavant, le nom de *Libertat*, pour avoir affranchi cette ville de la tyrannie des magistrats, qui vouloient la livrer aux Espagnols. La conformité de cette histoire avec celle de la délivrance de Marseille en prouve la supposition : elle a sans doute été inventée par les panégyristes de Libertat, pour relever son origine; et elle a été accréditée par lui-même et par sa famille, quand ils eurent reçu des lettres de noblesse. Barthélemi, qui vint le premier s'établir à Marseille, n'avoit sur sa tombe que le nom de *discrète personne*

Pierre Libertat fut utile à son pays : mais elle n'est accompagnée d'aucun signe d'héroïsme; rien ne la rend véritablement noble et généreuse. Pierre Libertat s'étoit vendu aux terribles duumvirs de Marseille, *Charles de Casaulx* et *Louis Daix* (1) ; ces scélérats payoient ses services, l'admettoient dans leurs secrets, et lui avoient confié la garde de la porte Royale. Il calcula adroitement que leur puissance ne pouvoit se soutenir, et les trahit par intérêt, et non par amour de la patrie, puisqu'il n'agit qu'après avoir fait un accommodement par lequel on lui assuroit des honneurs, des dignités, des terres et de l'argent (2). La manière même dont il exécuta son projet est artificieuse, et elle n'a aucun caractère de bravoure et de grandeur. Il trahit Louis Daix, et le livra aux assiégeans, en faisant fermer la porte derrière

---

Barthélemi Libertat, sans aucune mention de celui de *Bayon*. Son fils Barthélemi, le 15 juillet 1640, ne prenoit d'autre titre que celui de *marinier*. Pierre, le libérateur de Marseille, est mort sans enfans : les *Libertat* qui ont été connus depuis, descendoient d'Antoine son frère. Il existoit encore en 1789 un chevalier de Libertat. On croit cette famille éteinte.

(1) Charles de Casaulx, homme turbulent et couvert de crimes, s'étoit fait nommer consul; et Louis Daix, que les tribunaux avoient flétri, et qui avoit été forçat sur la galère du duc d'Aumale, étoit parvenu à la charge de viguier par l'appui des séditieux.

(2) Ces conditions sont consignées dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds de Dupuy, n.° 155. PAPON, *Histoire de Provence*, IV, 393, les a rapportées. Elles contiennent à-peu-près tout ce qui lui fut ensuite accordé par le Roi.

lui, après une sortie. Il avoit conçu le dessein de faire tomber la herse devant Casaulx, et de l'assassiner entre les deux guichets ; mais il abandonna cette idée pour une autre aussi lâche : il attira ce dernier, par un faux avis, vers la porte qui lui étoit confiée, et près de laquelle il se tenoit l'épée à la main ; Casaulx, qui le croyoit armé pour repousser les assiégeans, s'avança sans défiance ; Libertat le jeta à terre d'un coup d'épée, et se fit aider par son frère Barthélemi pour le tuer (1). La suite de cette action fut la reddition de la ville et la délivrance de Marseille : aussi les habitans offrirent-ils à son auteur des gages éclatans de leur reconnoissance. Ils arrêtèrent que cet heureux événement seroit célébré par une procession annuelle, et qu'on éleveroit

(1) On peut consulter, sur la reddition de Marseille, les ouvrages suivans : *Histoire véritable de la prinze de Marseille par ceux de la ligue, et la reprinze par les bons serviteurs du Roi, le 26 avril 1585.* Voyez tome I.er de l'*Esprit de la Ligue*, page 83. — *Lettres écrites de Marseille, contenant au vrai les choses qui s'y sont passées les 8, 9 et 10 du mois d'avril 1585*, in-8.° — *Discours véritable de la prize et réduction de Marseille;* Paris, 1596, in-4.° — *Discours véritable des particularités qui se sont passées en la réduction de la ville de Marseille en l'obéissance du Roi;* 1596, in-8.° — *Discours de ce qui s'est passé en la prise de Marseille, pour le service du Roi, par monseigneur le duc de Guize, son lieutenant-général en Provence, selon l'avis donné par un de la ville même, du 18 février 1596.* Voyez *Journal de Henri IV*, tome IV, la Haye, 1741, in-8.° — *Histoire véritable de la réduction de Marseille à l'obéissance du roi Henri IV;* Anvers, 1616, in-8.° — *Histoire de Marseille*, par RUFFI, t. I.er, p. 420; et celle *de Provence*, par PAPON, t. VI, p. 388.

dans l'hôtel-de-ville un monument à Libertat, dont le nom fournit aux poëtes le texte d'une infinité de jeux de mots et de calembourgs, qui ne contribuèrent pas peu à le faire placer à côté de celui des héros libérateurs de leur patrie (1).

Henri IV donna les plus grands éloges à Libertat; il le combla de biens, en confirmant presque toutes les promesses qui lui avoient été faites par le duc de Guise. Il lui accorda des lettres de noblesse pour lui et ses frères, le nomma viguier, lui fit payer une gratification de cent mille écus, l'exempta des tailles, et lui donna le commandement de deux galères, de la porte Royale et du fort de Notre-Dame de la Garde. Ce grand roi devoit ainsi récompenser magnifiquement un homme qui l'avoit si bien servi; il ne devoit voir que l'effet, sans remonter à la cause; et la politique l'engageoit encore à encourager ainsi tous ceux qui contribuoient, par des moyens quelconques, à ramener les villes sous son obéissance : mais il est constant que Libertat, en mettant à prix ses services, a avili son action; il devoit en retirer de grands

---

(1) On feroit un volume des misérables vers remplis de maussades équivoques sur le mot *Libertat*; je ne citerai que ce distique:

> *Occisus justis* Libertæ *Casalus armis*,
> *Laus Christo, urbs Regi, Libertas sic datur urbi.*

On fit encore ces vers français :

> Digne cœur de ton nom, puisque tu as été
> Dans Marseille premier auteur de liberté.

avantages, et elle lui présentoit peu de risques à courir; enfin elle est du nombre de celles qui doivent être payées seulement avec de l'argent. J'avoue qu'en passant devant la statue de Libertat, je pensai à la joie que les Marseillois durent ressentir d'être délivrés de deux scélérats qui les tyrannisoient, et de rentrer sous les lois de leur souverain légitime; et de quel souverain! du bon Henri! mais je n'éprouvai pas ce sentiment d'admiration qui élève l'ame et procure un contentement si parfait, à la vue des images de ces hommes qui ont été animés du pur desir de la gloire et du véritable amour de la patrie.

Cette statue est d'une assez mauvaise exécution. La main de Libertat est armée d'une véritable épée; peut-être est-ce celle qu'il trempa dans le sang du rebelle Casaulx.

Deux grands tableaux fixèrent long-temps notre attention : non qu'ils se recommandent par une savante composition, par un dessin correct, par un brillant coloris; mais ils représentent des détails si variés et si vrais de la plus grande calamité dont une population nombreuse puisse être affligée, que nous ne pouvions nous arracher au triste plaisir de les contempler; de même qu'on s'attache à lire un roman médiocre, à voir un drame souvent mal dialogué et mal conçu, parce qu'ils nous racontent ou exposent sous nos yeux le spectacle de misères que nous

nous pouvons partager, de malheurs qui peuvent aussi nous atteindre. Ces tableaux retracent, avec une extrême fidélité, les horribles ravages de la peste de 1720.

De célèbres historiens, de grands poëtes, ont décrit ce terrible fléau, cette maladie d'une ville, d'une nation entière : on cite encore comme des modèles l'éloquente description de la peste d'Athènes par Thucydide, et les beaux vers de Lucrèce. La peste de Marseille a été le sujet de plusieurs ouvrages (1) ; et il y a peu d'années encore, elle a été décrite d'une manière énergique par Marmontel et Papon (2).

(1) *Relation succincte touchant les accidens de la peste de Marseille, son prognostic, &c.* par MM. CHICOYNEAU, VERNY et SOULLIERS, médecins de Montpellier; Paris, 1720, in-8.° Ces médecins sont ceux que le Roi envoya à Marseille pour y observer la nature de la contagion. — *Relation historique de la peste de Marseille*, par BERTRAND; Cologne, 1721, in-12. C'est l'ouvrage le plus exact et le plus circonstancié. — *Relation historique de tout ce qui s'est passé à Marseille pendant la dernière peste;* Lyon, Duplain, in-12. Cet ouvrage paroît n'être qu'une contrefaçon de l'autre. — *Observations sur la peste qui règne à Marseille*, par MM. BERTRAND et MICHEL; Lyon, 1721, in-12. — *Journal abrégé de ce qui s'est passé en la ville de Marseille pendant la dernière peste, tiré du Mémorial de la chambre du Conseil de l'hôtel-de-ville, tenu par le sieur* PICHATTI DE CROISSAINTE; Rouen, 1721, in-4.° — *Avis de précaution contre la maladie contagieuse de Marseille*, par *Jérôme-Jean* PESTALOZZI; Lyon, 1721, in-12. — *Relation touchant les accidens de la peste de Marseille, son prognostic et son caractère;* Paris, 1720, in-12. — *Journal de ce qui s'est passé à Marseille pendant la contagion;* Paris, 1721, in-12.

(2) MARMONTEL a fait, dans son *Histoire de la régence*, t. II,

Je n'en rappellerai pas les diverses particularités : il suffit de savoir que cette maladie fut apportée par un navire qui venoit de Séide, et qui entra dans la rade le 25 mai 1720. On douta d'abord de la nature du mal, même après qu'il eut pénétré du port dans la ville ; et il y exerça des ravages qui ne cessèrent entièrement qu'au mois de juin 1721 (1).

Serres (2), élève de Puget et auteur de ces tableaux, exerça pendant la contagion l'honorable et périlleuse fonction de commissaire de son quartier ; et il fut du nombre de ces hommes respectables qui se distinguèrent par un généreux dévouement : il a donc bien connu les détails que son pinceau devoit retracer ; aussi sont-ils tous variés et d'une vérité effrayante, malgré le défaut de perspective et la sécheresse des couleurs. Ces deux tableaux représentent le déplorable aspect qu'offroient alors les quais et le cours : là on voit des moribonds étendus,

---

page 263, un tableau assez animé de la peste de Marseille. PAPON a donné, dans son *Histoire de Provence*, t. IV, p. 634, des détails plus étendus : mais c'est sur-tout dans son ouvrage intitulé, *de la Peste, ou Époques mémorables de ce fléau*, tome I.er, p. 206 et suiv., qu'il faut lire l'histoire de ce grand désastre ; il en a vivement retracé l'effrayant spectacle. Au surplus, ces deux auteurs ont pris pour base la *Relation* du médecin BERTRAND.

(1) Elle emporta, dans cet espace de temps, 40,269 personnes à Marseille, 10,148 dans les villages voisins, 13,283 à Toulon, 6,900 à Arles, 7,534 à Aix ; en tout 78,134.

(2) *Suprà*, p. 189.

ayant près d'eux une cruche et un vase que quelques personnes compatissantes remplissent avec terreur d'eau et de bouillon ; le cours est jonché des cadavres de ceux qui ont cherché l'ombrage de ses arbres ou celui des toiles que les officiers municipaux y ont fait tendre : par-tout ce sont des scènes déchirantes d'enfans, de femmes, de vieillards expirans. Au milieu de ce spectacle d'horreur, l'œil s'attache avec complaisance sur les hommes qu'il voit s'occuper du soin de secourir les malades (1), ou se charger du ministère le plus dangereux et le plus utile, celui de faire enterrer les morts : les forçats, les malfaiteurs employés à ce terrible office, n'y peuvent plus suffire ; ils précipitent les cadavres par les fenêtres, les entassent dans des tombereaux, ou les traînent avec des crocs (2). L'intrépide chevalier *Rose* (3) les conduit. On reconnoît, à leur costume, les médecins qui firent dans cette occasion le noble

(1) On y distingue les médecins Bertrand, Montagnier, Peyssonel, Raymond, Audon, Audebert, et les commissaires, parmi lesquels Serres s'est représenté lui-même.

(2) C'est pourquoi on les appeloit des *corbeaux*.

(3) Il y a au château Borelly, à Bonneveine, un tableau de *de Troy*, qui représente le chevalier Rose faisant jeter par les galériens les corps pestiférés, abandonnés dans les souterrains qu'il a découverts sous l'esplanade de la Tourette. Ce tableau a été gravé par Simon Thomassin, en 1727. On peut dire que, sans l'inscription, on ne devineroit aucunement l'intention de l'auteur, tant la composition est confuse et peu caractérisée.

sacrifice de leur vie. On ne peut contempler sans émotion la vénérable image de Belzunce, ce prélat qui gouvernoit alors l'église de Marseille. On le voit portant aux mourans les dernières consolations de la religion, et prodiguant pour eux ses biens et ses jours (1). Dieu, qui mit dans son ame tant de charité et de vertus, veille sur lui pour qu'il puisse en être encore le plus parfait modèle (2).

Notre ame étoit trop émue pour que nous pussions songer à autre chose qu'à la terrible catastrophe que nous avions sous les yeux : nous ne regardâmes pas quelques maussades peintures qui tapissent aussi cette salle sans la décorer, et nous nous rendîmes à la *Consigne*, ou *Bureau de santé*, qui est à l'entrée du port dans la fausse baie du fort Saint-Jean, sur le même quai.

---

(1) Toute l'Europe a célébré ce vertueux prélat, dont le nom doit vivre à jamais dans la mémoire des hommes. Pope lui a consacré des vers qu'on a traduits ainsi :

> Lorsqu'au sein de Marseille un air contagieux
> Portoit l'affreuse mort sur ses rapides ailes,
> Pourquoi, toujours en butte à ses flèches mortelles,
> Ce prélat, s'exposant pour sauver son troupeau,
> Marche-t-il sur les morts sans descendre au tombeau!
>
> *Essai sur l'Homme*, ép. IV.

(2) Ces deux tableaux ont été gravés par J. Rigaud; le défaut de la couleur disparoît dans la gravure, et l'importance du sujet suffit pour y répandre un grand intérêt. Je ne sais pourquoi le graveur a omis le nom de Serres.

La *Consigne* est le lieu dans lequel *l'administration sanitaire* tient ses séances; son bureau est composé de seize conservateurs de la santé (1). L'édifice est bâti sur pilotis; on s'occupoit à l'augmenter à l'époque où je le visitai: il est composé d'un vestibule, d'une salle à manger, et de plusieurs salles pour les membres du bureau, les archives, et deux magasins destinés à serrer des marchandises et les agrès des bateaux du service de la Consigne: autour sont deux balcons; l'un pour faire passer aux vaisseaux qui sont en quarantaine les provisions nécessaires; l'autre pour interroger les capitaines. Une fontaine facilite aux équipages qui sont en quarantaine à la chaîne du port, les moyens de faire leur provision d'eau. La salle où les membres de l'administration tiennent leurs séances, est décorée d'un bas-relief

(1) On les renouvelle tous les ans par quart; ils sont divisés en sept comités pour sept branches de l'administration, qui sont: 1.° les ouvrages de serrurerie et de menuiserie; 2.° les fontaines et conduites des eaux; 3.° les bateaux de service; 4.° les gardes; 5.° les parfums; 6.° les purges des marchandises; 7.° les meubles et ustensiles du bureau. Un des conservateurs préside le bureau entier pendant une semaine; il est appelé *administrateur semainier*. Ils sont tous nommés par le ministre de l'intérieur sur la présentation du préfet; ils travaillent directement avec le maire, et leurs demandes sont transmises au ministre par le préfet. Les administrateurs sont choisis parmi des négocians qui ont résidé dans les Échelles du Levant, et parmi les anciens capitaines qui ont navigué dans ces parages: ils remplissent leurs fonctions avec le plus noble zèle et le plus grand désintéressement; leurs employés seuls reçoivent des appointemens.

dont le sujet est convenable à l'objet de cette institution : il étoit alors soigneusement enfermé sous des planches, à cause des réparations qu'on faisoit au bâtiment ; MM. les administrateurs eurent la bonté de le faire découvrir. C'est le plus bel ouvrage en ce genre qui soit sorti du ciseau de Puget : il représente la peste de Milan (1).

La composition de ce bas-relief est véritablement admirable. Le généreux et tendre dévouement du saint évêque de Milan y est bien exprimé : il adresse avec une ferveur touchante ses prières au ciel ; et des anges, en lui montrant au sein des nuages la croix qui a été l'instrument du salut des hommes, semblent lui annoncer que ses vœux sont exaucés, et que le terrible fléau contre lequel il implore le secours du Tout-puissant, va bientôt cesser : deux prêtres l'accompagnent ; l'un porte la croix épiscopale du prélat, l'autre un ciboire pour donner le viatique aux mourans. Ce beau groupe est plein d'intérêt et d'expression. D'autres groupes retracent de la manière la plus vive les scènes d'horreur dont le vertueux évêque est entouré : un fossoyeur traîne par les pieds, avec un croc de fer, le corps d'un pestiféré ; il détourne la vue avec effroi, et craint de respirer l'odeur

(1) Ce bas-relief avoit été commencé pour l'abbé de la Chambre, curé de Saint-Barthélemi à Paris : il ne fut pas envoyé à sa première destination, et depuis il a été acheté dix mille francs par les administrateurs du bureau de la Consigne.

fétide et meurtrière qui s'en exhale. Près de là, une jeune femme, tenant une croix entre ses mains, expire à côté de son père et de ses deux enfans, dont l'un rend le dernier soupir, et l'autre, cherchant un refuge auprès de S. Charles Borromée, embrasse ses genoux. Plus loin, une belle architecture, et un lit somptueux dans lequel un jeune homme est étendu mort près de son épouse désolée, attestent que ce mal destructeur n'épargne pas plus le riche que l'indigent. M. de Caylus a fait graver ce bas-relief par Moreau, d'après le dessin d'un artiste marseillois appelé *David.*

Cette belle sculpture n'est pas terminée ; la mort surprit Puget avant qu'il eût pu y mettre la dernière main : mais tout ce qu'il a eu le temps d'achever est admirable.

Puget est véritablement le Léonard de Vinci de la France. On lui doit, comme architecte, les plans d'un grand nombre d'édifices, tels que la halle aux poissons, la maison de charité, l'église des Chartreux; ingénieur, il a construit la machine à mâter les vaisseaux; peintre, il a fait le *Baptême de Constantin*, celui *de Clovis*, et beaucoup d'autres tableaux d'église : mais c'est sur-tout dans la sculpture que son talent est admirable pour le dessin, l'énergie et le sentiment (1).

(1) On peut lire la vie de Puget dans l'*Histoire des sculpteurs*, de D'ARGENVILLE ; — GUYS, *Marseille ancienne et moderne*; — *les*

Le bureau de la Consigne possède encore un autre chef-d'œuvre; c'est le tableau de David, que Marseille a aussi vu naître : il représente *S. Roch*. L'administration de la Quarantaine le demanda à David pendant son séjour à Rome en 1780; mais il fut trouvé trop beau pour être placé dans un lieu où les amateurs ne pourroient point en jouir à leur gré, et il demeura au bureau de la Consigne. S. Roch invoque la Vierge pour qu'elle fasse cesser la peste; il élève les mains vers elle : on voit dans le bas un mourant; plus haut sont deux jeunes gens qui expirent. On admire le dessin et l'expression de la tête de S. Roch (1).

---

deux Antenors modernes, tome II; le *Magasin Encyclopédique*, juillet 1807, page 266. L'académie de Marseille a proposé pour sujet de prix l'*Éloge du Puget* : il a été remporté par M. Émeric David; l'accessit a été donné à M. Rabbe, étudiant en droit, à Aix.

(1) Voyez dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 1806, t. III, p. 341, la description que M. BRUNN-NEERGAARD a faite de ce beau tableau.

CHAPITRE LXXXII.

QUARANTAINE. — Arrivée des vaisseaux à Pomègue ; — à la Consigne. — Purification des lettres. — Examen de la patente. — Différence des patentes nette, touchée, soupçonnée, brute. — Degrés de suspicion. — Quarantaines du *casco,* de l'équipage, des passagers. — Description du lazaret. — Capitaine, lieutenant, garde-loges, inscriptions, maladie, mort, sortie. — Quarantaines des marchandises susceptibles, non susceptibles. — Purge, grande et petite sereine. — Transport des marchandises au lazaret. — Porte-faix. — Frais. — Contagion déclarée. — Désinfection. — Établissemens philanthropiques de Marseille.

NOUS avions encore l'imagination frappée des idées sombres dont les tableaux de Serres l'avoient remplie. Pour connoître les moyens que les habitans de Marseille ont pris afin de se préserver du retour d'une semblable calamité, il nous eût fallu voir le lazaret : mais il est impossible d'y entrer ; on ne peut arriver que jusqu'à la première porte. J'ai cependant pensé que l'exposition des méthodes adoptées pour repousser ce fléau pourroit intéresser, sur-tout à cette époque, où la fièvre jaune, qui s'est manifestée en Europe, a fixé l'attention sur ce point important d'hygiène publique. Mais pour bien connoître le lazaret, il faut l'avoir habité. J'ai principalement

puisé ce que j'écris dans un excellent mémoire manuscrit, qu'un des administrateurs sanitaires a eu la bonté de me donner (1).

Tous les vaisseaux levantins doivent d'abord s'arrêter à l'*île Pomègue*, à environ six milles de Marseille, où il y a place pour soixante bâtimens. Toute cette île n'offre à la vue que des rochers stériles et affreux : quelques soldats invalides du château d'If y gardent la tour appelée *Brame-pan*. Cette garde est renforcée en temps de guerre, et augmentée d'une compagnie d'artilleurs. Ces soldats ne peuvent entrer que par une petite anse, appelée *la Piaggiole*, au nord de l'île ; ils n'ont pas la permission de pénétrer dans le port, ni de descendre sur le rivage, où ils ne pourroient d'ailleurs parvenir que par des sentiers escarpés et d'un difficile accès. Il est défendu aux canots, aux chaloupes et à toute espèce de bâtimens qui ne sont pas en quarantaine, d'approcher de l'île à plus de cent toises. Il y a seulement cinq postes,

(1) Le célèbre HOWARD, dans son ouvrage sur les lazarets, n'a dit qu'un mot de celui de Marseille. M. PAPON est entré dans de plus grands détails, *Histoire de Provence*, IV, 707. Ils ont été copiés par M. FISCH, *Briefe über die sudlichen Provinzen*. M. FISCHER, *Reise nach Hyeres*, 239; *Brief eines Sudlander*, 40, Leipsig, 1805, in-8.°; *über die quarantaine-anstalten zu Marseille*, Leipsig, 1805, in-8.°, a donné des renseignemens plus étendus : mais ceux qui m'ont été adressés, d'après l'invitation de M. le préfet, par un des membres de l'administration sanitaire, sont plus circonstanciés et plus exacts.

la Courei, San-Peire et l'Estello, Barquo, Spassado et *Faoussado*, où les bateaux pêcheurs peuvent aborder pour tirer leurs filets. Ceux qui gardent l'île ne doivent y recevoir personne : il y a une petite chapelle où un aumônier vient dire la messe quand le temps le permet.

En arrivant, les navires déploient leur pavillon ; alors le fort en hisse un autre qui indique de quelle nation est le navire qui est dans son mouillage : ce signal est sur-le-champ répété par la vigie de *Notre-Dame de la Garde.*

Aussitôt après, l'officier de santé *fait raisonner le navire*, c'est-à-dire qu'il demande au capitaine, avec un porte-voix, d'où il vient, comment il s'appelle, quel est son chargement, de quelle patente il est porteur. Il lui indique ensuite le lieu où il lui est permis, d'après la nature de sa patente, de jeter l'ancre (1), et il lui prescrit d'aller avec son canot devant le logement du commandant, qui est sur le rivage : le capitaine s'en approche à une petite distance, et, après avoir répondu aux mêmes questions, il reçoit l'ordre, s'il n'a qu'une *patente soupçonnée* ou *brute*, de retourner à bord en attendant

(1) Le vaisseau porteur d'une *patente nette* ou *touchée* peut demeurer à l'ancre dans le petit port de l'île ; celui qui a une *patente soupçonnée*, doit aller au nord de ce port, dans un lieu appelé *la Grande-Prise*, où quinze bâtimens peuvent mouiller séparés les uns des autres.

son billet d'entrée dans le lazaret; si sa patente est *nette* ou *touchée*, il doit aller à la Consigne.

Il y a toujours à Pomègue des bateaux de quarantaine; un d'eux prend celui du capitaine à la remorque, et le tire ainsi avec une longue corde de sparte, pour n'avoir avec lui aucune communication.

Dès que le canot est devant la Consigne, le *conservateur semainier* paroît sur le balcon : il présente de loin un des évangiles selon S. Jean, placé dans un cadre et couvert d'une glace, au capitaine, qui le touche avec une baguette, et jure, en présence du crucifix, de dire la vérité. Alors le commissaire recommence à-peu-près les mêmes questions, et lui demande, en outre, s'il vient directement du lieu où il a pris sa cargaison, en quoi elle consiste, s'il a eu communication avec quelqu'un en mer, combien il a d'hommes d'équipage, combien il amène de passagers, qui ils sont.

Le capitaine présente sa patente au bout d'une perche; des servans de la Consigne la prennent avec des pinces de fer, la plongent dans le vinaigre, et l'étendent sur une planche devant le commissaire; celui-ci l'examine, et dicte la déposition du capitaine ou du patron à un des commis, qui l'enregistre : le capitaine reçoit alors, selon le cas où il se trouve, la permission de se placer à la chaîne du port, parmi les navires en quarantaine, ou l'injonction de

retourner à Pomègue jusqu'à ce qu'il ait de nouveaux ordres.

Celui-ci demande ensuite si le vaisseau apporte des lettres pour l'administration ou pour les autorités supérieures : s'il y en a, on les reçoit au bout d'un bâton, et on les met dans la machine à parfums (1), après les avoir coupées sur le bord en plusieurs endroits ; les lettres adressées à de simples particuliers sont seulement incisées avec un fer tranchant, et plongées dans du vinaigre, parce que la vapeur est une exception.

Le capitaine retourne ensuite à Pomègue, pour y attendre de nouveaux ordres ; son vaisseau demeure sous la surveillance de quelques bateaux qui empêchent que personne ne descende à terre, et l'équipage attend quelquefois huit à dix jours avant de pouvoir *entrer en quarantaine*. Afin que le temps d'épreuve soit abrégé, les passagers doivent chercher à quitter le vaisseau avant l'ouverture des écoutilles, parce que ce temps compte de leur entrée dans le lazaret, et qu'autrement il ne compteroit que depuis le déchargement. Quoique l'on emploie le mot *quarantaine*, la durée de la reclusion n'est pas toujours fixée à quarante jours ; elle dépend de la nature de la patente dont on est porteur, et des accidens qui peuvent survenir pendant le cours de l'épreuve. Il

(1) C'est une boîte fermée, garnie d'une grille, sur laquelle on pose la lettre, et d'un cylindre qui distribue la vapeur également.

faut aussi avoir soin de porter avec soi le moins d'effets qu'il est possible.

Les *patentes* ou *billets de santé* sont délivrés par les consuls et leurs délégués ; elles doivent énoncer l'état de la santé de l'équipage et celui de la salubrité de la cargaison. Ces patentes ont différens noms : la *patente nette* indique un état parfait de santé ; la *patente touchée* fait connoître que l'équipage est sain, mais qu'il vient d'un lieu suspect ; la *patente soupçonnée*, que le vaisseau arrive d'un pays où il régnoit une épidémie, ou d'une ville qui a eu communication avec des caravanes d'un pays où elle existoit : la *patente brute* est la plus mauvaise ; elle annonce décidément que la peste étoit dans le pays d'où le vaisseau a fait voile et où il a pris sa cargaison, ou qu'elle règne à son bord. C'est donc la patente qui détermine l'espèce de quarantaine que doit subir le vaisseau : la moindre supercherie et même la plus légère négligence dans ceux qui doivent s'en pourvoir ou la délivrer, les exposeroient à des peines très-rigoureuses.

Les vaisseaux sont plus ou moins suspectés, selon qu'ils viennent, 1.° de la Dalmatie orientale, de l'Égypte ou de Maroc ; 2.° de Tripoli ou d'Alger ; 3.° de Constantinople, des Dardanelles, de Smyrne et de la mer Noire ; 4.° enfin de l'Amérique septentrionale, et des côtes de l'Espagne et de l'Italie, quand on sait que la fièvre jaune y règne. Les

premiers, avec des *marchandises susceptibles, patente nette*, sont soumis à une quarantaine de vingt jours, et de dix-huit avec des marchandises *non susceptibles;* elle est de vingt-cinq si la patente est *soupçonnée:* il faut, outre cela, neuf jours de *purge*, si la patente est *touchée;* quatorze de purge et trente de quarantaine, si la patente est *brute.*

Les vaisseaux de Tripoli et d'Alger sont soumis à vingt-huit jours de quarantaine avec *patente nette* et marchandises *susceptibles;* à vingt-cinq seulement, si les marchandises ne sont pas *susceptibles;* à trente jours avec *patente touchée;* à trente-cinq, et quinze jours de *purge* à bord, avec *patente soupçonnée;* avec *patente brute*, à quarante jours, et trois semaines de *purge* à bord.

Les vaisseaux de Constantinople et de la mer Noire sont toujours traités comme ayant une *patente brute* et des marchandises *susceptibles.*

On distingue plusieurs espèces de quarantaines : 1.° celle du *casco;* 2.° celle de l'équipage et des passagers; 3.° celle des marchandises.

La quarantaine du *casco*, c'est-à-dire, du vaisseau, consiste à laisser celui-ci à la place où on lui a fait jeter l'ancre (1), sous la surveillance de deux chaloupes montées par des gardes : pendant ce temps, les

(1) C'est pourquoi on appelle cette espèce de purge *sereine sur fer*, c'est-à-dire, sur *ancre :* les Provençaux donnent le nom de *fer* à une ancre à quatre pattes.

grandes et petites lucarnes du vaisseau sont toujours ouvertes ; on le lave et on le frotte continuellement. Durant la quarantaine de *l'équipage,* on apporte à ceux qui le composent leurs provisions, qu'on leur présente au bout de longues perches. Chaque vaisseau peut pêcher, pourvu que ce soit de manière à n'avoir de communication avec personne : on le visite régulièrement tous les jours ; dès qu'il y a un malade, il est aussitôt envoyé au lazaret ; si un homme meurt, il est ouvert à l'instant, sur les bords d'une fosse, par le chirurgien du vaisseau ou un élève en chirurgie, en présence du chirurgien du lazaret et du capitaine, pour s'assurer de la cause de sa mort, et il est enterré aussitôt ; on tient un registre exact, que l'on envoie chaque jour au conseil de santé. La quarantaine de l'équipage est toujours de la même durée que celle du *casco :* elle commence aussitôt après le transport des marchandises ; elle est toujours de dix jours plus courte que la quarantaine de celles-ci. Les porteurs et les écrivains du vaisseau sortent les derniers. Une mort dont la cause n'est pas connue, suffit pour faire recommencer la quarantaine.

Le dernier jour de cette séquestration, le commissaire de santé, accompagné de ses commis et du chirurgien, fait une visite générale : on fouille scrupuleusement par-tout ; la sonde est enfoncée où la main ne peut pénétrer, pour savoir si rien n'a été caché, et l'on examine encore chaque personne de l'équipage.

l'équipage. La moindre fraude entraîne des peines graves, et toujours une prolongation de quarantaine. Ce qu'il y a, en effet, de plus à craindre, c'est la contrebande, parce que les marchandises que l'on veut dérober à l'examen peuvent être infectées; c'est par la contrebande que la peste s'introduisit à Arles et à Toulon : aussi est-elle punie des peines les plus sévères, et celui qui en est convaincu est fusillé sur-le-champ.

Cette visite terminée, on lave encore le vaisseau; on y fait les fumigations d'usage, après avoir fermé les lucarnes; on trempe toutes les cordes dans la mer, et le vaisseau obtient la *libre entrée*.

Tous les vaisseaux, quelle que soit leur patente, passent les dix derniers jours de leur quarantaine dans le port, en face de la Consigne, sous la garde de deux chaloupes; c'est ce qu'on appelle *être à l'observation*.

Les passagers peuvent demeurer à bord ou entrer au lazaret, à volonté; ce n'est que par avarice ou par indigence qu'on peut prendre ce dernier parti. Le passager qui préfère d'entrer au lazaret, ne doit pourtant pas quitter son bord que ses effets n'aient été soigneusement enregistrés : il y est introduit par le quai destiné au genre de patente dont il est porteur.

Le lazaret (*planche XL*) est un vaste édifice situé au nord de Marseille : il se prolonge depuis la pointe

du nord de l'anse de la *Joliette*, appelée anciennement *Porto-gallo*, jusqu'à la pointe de *Martin d'Arenc* ; ce qui comprend un espace d'environ six cents toises : il a été bâti en 1666, et a été depuis successivement agrandi. Howard en a donné un plan fort inexact (1). Il est placé au nord de la ville, à environ cinquante toises de ses murs. C'est un vaste assemblage de bâtimens divers, divisé en sept enclos, séparés les uns des autres par des murailles, dans lesquelles on a pratiqué différentes portes, qui sont toujours fermées pendant la nuit, et qui s'ouvrent pendant le jour lorsque l'enclos ne présente rien de suspect : quatre de ces enclos sont destinés aux quarantenaires, et les trois autres aux marchandises ; on nomme ceux-ci *grand enclos*, *petit enclos*, et *enclos neuf.*

Le grand enclos *(n.° 16)* est divisé en deux parties par une grande barrière de fer. La *partie supérieure* comprend, dans son enceinte, les magasins à poudre

(1) Howard avoue lui-même qu'il a obtenu le sien à Trieste. Voyez son ouvrage intitulé : *An account of the principal lazarettos in Europe ; with various papers relative to the plague, together with further observations on some foreign prisons and hospitals, and additional remarks on the present state of those in Great Britain and Ireland;* by *John* HOWARD, *F. R. S.* the second edition, with additions; London, 1791, in-4.° Le plan que je publie m'a été donné par M. le préfet ; il est calqué sur celui qui est déposé à la Consigne : on peut donc compter sur sa fidélité.

(n.° 4), de quarantaine et du commerce *(n.° 5)*, les parloirs *(n.° 21)*, le logement du capitaine *(n.° 10)*, l'auberge *(n.° 14)*, les avenues du petit enclos, celles des quatre enclos des malades et de l'enclos impérial, celles des écuries, les greniers à foin, les logemens des palefreniers et la chambre de correction. La *partie inférieure* est disposée pour recevoir les marchandises avec les personnes qui les soignent.

Le logement du capitaine *(n.° 10)* est sur une hauteur d'où il domine une grande partie du lazaret. La vue de la mer, le jardin et les terrasses qui l'entourent, en rendent la position agréable.

Le terrain qui, du côté du nord, domine le logement du capitaine, est divisé en quatre parties, qui forment les enclos de Saint-Roch *(n.° 11)*, où on loge les pestiférés, du Cassadou *(n.° 12)*, du Puits et du Belvédère *(n.° 13)*, destinés à recevoir des quarantenaires; chacun a une fontaine, un lavoir, pour l'usage seulement de ceux qui l'habitent, et une issue sur le cimetière. Plusieurs personnes peuvent se promener isolément et sans se toucher dans la grande avenue qui conduit au logement du capitaine, et respirer le thym et les autres plantes aromatiques qui y croissent naturellement.

Quoique les eaux soient abondantes, on a construit une vaste citerne pour en prévenir la disette.

Près de la grande avenue est une prison *(n.° 15)*

destinée à renfermer ceux que de graves contraventions aux lois sanitaires obligent d'y renfermer.

L'ensemble des bâtimens est ceint de deux murs (*n.° 34*) hauts de vingt-cinq pieds, et éloignés l'un de l'autre de six toises, entre lesquels des gardes font de fréquentes patrouilles pour empêcher toute correspondance avec l'extérieur (1). On ne peut arriver que jusqu'à la porte principale (*n.° 1*), qui se ferme à l'entrée de la nuit, et dont les clefs sont remises au capitaine. Outre cette porte principale, il y en a encore deux autres plus petites.

L'établissement est sous l'autorité exclusive de l'administration de la santé. En général, on choisit pour capitaine un négociant de bonne réputation, qui ait voyagé dans le Levant, âgé de quarante à cinquante ans, veuf ou garçon. Ses appointemens sont considérables, parce qu'il ne doit jamais rien recevoir de personne. Il doit toujours coucher au lazaret, et ne peut même le quitter le jour sans permission. On exige qu'il soit célibataire et qu'il vive comme tel, parce qu'on ne souffre aucun externe dans le lazaret, et qu'on craindroit qu'une femme et des enfans ne

(1) Ce second mur a été construit en 1724; il n'y avoit auparavant qu'un seul mur avec des tours dans les angles, où des soldats étoient logés pour en empêcher l'approche : quatre de ces tours subsistent encore. On a commencé en 1786 une troisième enceinte; mais elle n'a pas été continuée.

pussent le distraire de ses devoirs, et n'absorbassent une partie de son temps, qui doit être entièrement consacré aux soins qu'exige la conservation publique. Ce capitaine a exclusivement la police du lazaret, en l'absence des conservateurs : il règle le prix des parfums, fait acquitter le salaire des gardes; il suit les officiers de santé dans leurs visites, parcourt les enclos et les hangars, surveille les gardes, rédige les testamens des malades, lesquels ont autant de valeur que ceux qui sont passés par-devant notaire, et il fait inhumer les morts; il dénonce les transgressions des réglemens sanitaires, et punit ceux qui y manquent; il doit informer l'administration de tout, et il est responsable des fautes qui se commettent par sa négligence. Son *lieutenant* doit avoir aussi voyagé dans le Levant, et il est soumis aux mêmes obligations. Cette place a été créée en 1738; il supplée le capitaine, et lui est subordonné : il a la surveillance particulière de l'enclos neuf; il s'occupe principalement de ce qui est relatif au soin des marchandises. Les *gardes* du lazaret sont d'anciens matelots ou des soldats de marine, à qui le commerce du Levant n'est pas étranger. Il y en a quarante à cinquante, dont une partie est employée à faire des rondes entre les murs, dans les enclos et sur les quais; les autres servent les quarantenaires, et les empêchent de communiquer avec personne. Chaque garde ne quitte celui à qui il est attaché que dans le cas où la

contagion se déclare (1). Ils doivent faire au capitaine, deux fois par jour, un rapport, qui est envoyé à l'administration de la santé. Les *portiers* de chaque enclos sont de vieux pilotes; leur emploi exige beaucoup de soin et de surveillance.

A son entrée dans le lazaret, on donne au quarantenaire une loge, ou petite chambre, où l'on brûle du thym et des herbes aromatiques, et qui n'est garnie que d'un lit de fer et de meubles de bois et de paille, qui sont les moins susceptibles de contagion.

La plupart des loges sont exposées au sud-sud-est, et ont la vue sur la mer et sur le nord de la ville. Il y a au-dehors une galerie où les quarantenaires peuvent se promener, sans cependant communiquer entre eux.

L'auberge *(n.° 14)* est à peu de distance du logement du capitaine; il y a dans la cuisine un *tour*, où chaque garde va chercher ce que son quarantenaire a demandé : les prix sont fixés d'après le taux courant des denrées. Si l'on veut quelque chose de dehors, on dépose sa demande chez le portier; celui-ci la donne à un pourvoyeur qui vient deux fois par jour, mais qui ne pénètre pas plus loin. Le linge

---

(1) On peut n'avoir qu'un gardien pour deux quarantenaires, deux pour trois ; mais si l'un des quarantenaires associés tombe malade, il est aussitôt séparé, et l'on donne un garde à chacun.

est confié à des blanchisseuses qui ne sortent pas du lazaret. Ce sont les femmes de ceux qui y sont attachés.

Celui qui a une *patente nette* peut sortir de sa loge; mais tous ceux qui en ont d'autres, ne peuvent la quitter que le seizième jour. Lorsqu'on se promène dans l'enclos, les gardes veillent à ce qu'on ne puisse communiquer. La forme des parloirs *(n.° 21)*, où l'on peut causer avec ses connoissances et ses amis du dehors, s'oppose elle-même à toute communication: c'est une galerie longue et étroite, qui donne sur la campagne, près de la grande porte; elle est garnie de bancs en dedans, et il y en a aussi à l'extérieur pour les étrangers, afin que l'on puisse causer assis à l'abri de la pluie; mais elle est garnie, du haut en bas, de grilles et d'un treillis, et il y a extérieurement un fossé qui empêche d'en approcher. La communication est également impraticable du côté de la mer. Il y a un petit port; et pour entrer au lazaret, on descend sur celui des quais qui est assigné à l'espèce de patente dont on est porteur. Tout bateau qui oseroit aborder sans ordre, seroit brûlé à l'instant.

Chaque quarantenaire a un numéro; et le portier de son enclos l'avertit qu'on le demande au parloir, en sonnant le nombre de coups qui correspond à ce numéro. Le soir, chacun est enfermé avec son gardien, et les clefs sont remises au capitaine. On sent combien un pareil genre de vie doit être

P 4

insupportable : aussi les murs sont-ils couverts d'inscriptions dans toutes les langues, qui expriment le dégoût, l'impatience et l'ennui (1).

Lorsqu'un quarantenaire tombe malade, il est encore plus soigneusement séquestré : un médecin vient le voir avec le capitaine ; il l'examine, en se tenant à la porte, et lui prescrit les remèdes nécessaires à son état. Si cet état est alarmant, le malade peut trouver un chirurgien qui, pour de l'argent, consent à s'enfermer et à faire quarantaine avec lui.

Quand il ne reste enfin aucun espoir de guérison, on redouble de surveillance ; mais on en fait un mystère aux autres quarantenaires. Lorsque le malade veut faire un testament, on appelle le capitaine, qui se tient à la porte de la loge, et qui écrit sous sa dictée. S'il demande un prêtre, celui-ci se place dans un coin d'où il entend sa confession, et lui donne l'absolution et la bénédiction ; jamais les malades ne reçoivent l'extrême-onction ni le viatique. Le prêtre, en sortant, doit jurer sur le crucifix qu'il n'a point touché ni approché le malade.

Si celui-ci meurt, les gardes entraînent son corps hors du lit, avec des cordes de sparte (2) armées

---

(1) Celle-ci, écrite en arabe, est remarquable pour la tournure de la pensée : *La vie est une quarantaine pour le paradis.*

(2) On emploie le sparte, *stipa tenacissima,* non-seulement à cause du fréquent usage qu'on en fait en Provence, mais parce qu'il est regardé comme absolument *non susceptible.*

de crochets de fer ; on le met sur une civière, et on l'emporte pendant la nuit dans le cimetière du lazaret ; on jette dans la même fosse, remplie de chaux vive, tout ce qui a appartenu au décédé, et on brûle tous les vêtemens de ceux qui ont eu avec lui la moindre communication. Sa mort est tenue secrète, ou attribuée à un accident ; le plus souvent on prétend qu'il est mort d'une chute, ou d'un coup qu'il a reçu. On parfume, toutes les semaines, pendant quarante jours, la chambre qu'il a occupée (1) ; et tous les meubles qui la garnissent, sont exposés à l'air pendant tout ce temps.

Il est d'usage d'accorder au quarantenaire un jour de grâce, lorsqu'il ne survient aucun accident pendant sa séquestration. Enfin, le moment de la sortie arrive : on le mène à la chambre des parfums,

(1) Voici quelle étoit la composition de l'ancien parfum :

Soufre vif	6 liv.	Gingembre	4 liv.
Poix résine	6.	Cumin	5.
Myrrhe	4.	Curcuma	2.
Encens	4.	Cardomomum	2.
Laudanum	2.	Aristoloches longues	2.
Storax	4.	Euphorbe	2.
Poivre noir	3.	Cubèbes	2.
Genièvre	3.	Son	49.

En tout 100 livres.

On se sert aujourd'hui du procédé de M. GUYTON DE MORVEAU, pour toutes les opérations de la purge des malades, de leurs vêtemens et de tous les objets susceptibles.

Les murs sont garnis de crochets de fer pour donner la facilité de suspendre et d'étaler les effets qu'on veut parfumer; on y a pratiqué un foyer dans lequel on allume une quantité considérable d'herbes sèches qui produisent une fumée épaisse, dont l'appartement se remplit; lorsque les flammes commencent à s'abattre, on répand sur la braise une dose convenable du parfum dont j'ai indiqué la composition: tout cela produit une fumée qui remplit une chambre où il faut demeurer cinq à six minutes, pendant que le gardien reste à la porte. On introduit ensuite le quarantenaire ainsi purifié dans la salle d'administration du lazaret, où siégent le capitaine, son lieutenant, le médecin et le chirurgien; là, on le déclare sain, et on lui délivre sa patente, en lui annonçant qu'il peut sortir du lazaret, et qu'il a *la libre entrée de la ville.* Quand il est sorti, la chambre est aérée pendant plusieurs jours, et l'on y fait des fumigations.

Pour désinfecter les papiers du quarantenaire, on les place dans une boîte pyramidale dans laquelle il y a un réchaud, sur lequel on jette de l'acide muriatique et de l'acide sulfurique, d'après les procédés de M. Guyton de Morveau; ils sont roulés en cornets pour que la fumée les pénètre mieux: c'est à leur couleur jaune et à l'odeur forte qu'ils ont contractée qu'on juge s'ils sont suffisamment purgés.

Les marchandises dont les vaisseaux sont chargés sont distinguées en *susceptibles* et *non susceptibles.*

Celles qu'on regarde comme *susceptibles* de contagion sont, les étoupes, les poils de chèvre, les soies, le linge, les étoffes de toute espèce, les éponges, les pelleteries, les maroquins, les livres, le parchemin, le papier, le carton, les plumes, les coraux enfilés, les chapelets, la verroterie, les rosaires, la quincaillerie; tout ce qui se fabrique avec la laine, le coton, la soie, le chanvre ou le lin; enfin, les meubles, les vêtemens de toute espèce, les monnoies, les fleurs fraîches, et les cordes non goudronnées.

Les marchandises *non susceptibles* sont, les racines, le café, l'orpiment, le tabac, les coraux bruts, les peaux qui ont encore leur suint, la garance, la potasse, le salpêtre, le natron, l'ivoire, la noix de galle, les minéraux, les métaux en barre, les plantes et les graines colorantes, les cendres, la soude, la potasse, le salpêtre, l'huile, les salaisons, les fruits secs, les vins, les liqueurs, et, en général, tous les liquides; les cornes, la sciure de corne, le sparte, le suif et les cordes goudronnées.

Les animaux à long poil sont soumis à la quarantaine du *casco ;* ceux à poil court sont obligés de gagner la terre à la nage : les perroquets et les autres oiseaux sont seulement lavés avec du vinaigre.

La quarantaine des marchandises dépend aussi de la nature de la patente : c'est la patente qui décide si, avant leur transport au lazaret, elles doivent éprouver à bord une première purification qu'on appelle

sereine. La *patente touchée* n'oblige qu'à la *petite sèreine,* qui est de neuf à quatorze jours; la *patente brute* nécessite une *grande sereine,* qui est de quatorze à vingt-un jours. La considération du lieu d'où vient le navire, et de l'état de l'équipage, apporte à tout cela des modifications.

On se sert aussi, pour le transport des marchandises, selon la nature de la patente, des bateaux du navire ou de ceux de quarantaine ; de la Saint-Michel à Pâque, ce transport se fait depuis sept heures du matin jusqu'à trois heures du soir; et de Pâque à la Saint-Michel, depuis cinq heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Il faut que tout se passe au jour, afin que rien ne soit détourné, confondu, et n'échappe à la surveillance des inspecteurs.

Dès que le jour du débarquement est fixé, le consignateur du vaisseau arrête un certain nombre de porte-faix, en faisant prix avec leur chef, parce qu'à Marseille les porte-faix forment une corporation: ceux-ci doivent être munis d'un certificat de santé, et ils sont encore examinés avec soin. On les introduit dans l'enclos indiqué sur la patente, et le déchargement commence. C'est le plus ordinairement dans *l'enclos neuf (n.° 24)* : il renferme une suite d'édifices vastes et solides, qui font l'admiration des étrangers. Ce n'a été qu'en 1757 qu'il a été porté au degré d'agrandissement qu'il a aujourd'hui. C'est là qu'est le logement du lieutenant *(n.° 25),* qui en a la

clef; le capitaine en a une double, afin qu'ils puissent, à tous les momens, se concerter sur les mesures urgentes. On y voit quatre grandes belles halles, dont chacune peut contenir trois mille colis *(n.° 34)* (1); les petites en contiennent de quinze à dix-huit cents. Il est prouvé que le lazaret peut contenir à-la-fois plus de trente mille colis, et jusqu'à trente-six cargaisons en purge, dont les deux tiers sont dans l'enclos neuf. Le vent souffle de tous côtés dans ces halles, et souvent avec tant d'impétuosité, qu'on est obligé de couvrir les balles décousues, avec des filets de sparte, pour empêcher les flocons de laine d'être emportés au dehors. Il y a, pour cet enclos, un port particulier *(n.° 29)*. Les porteurs habitent tous dans le même lieu; et si l'un d'eux tombe malade, on l'isole selon l'usage (2). Toutes les marchandises sont mises sur des bancs de pierre élevés d'un pied, ou sous des hangars si elles sont de nature à être gâtées par l'humidité : ces hangars sont de grandes arcades ouvertes qui peuvent contenir trente mille balles. Tout est rangé dans le plus grand ordre; la manière d'exposer les marchandises dépend de la nature de la patente (3).

---

(1) *Colis* et *balles* sont synonymes.

(2) Comme ils manient sans cesse ces marchandises, si elles conservoient le moindre miasme pestilentiel, un d'eux en seroit bientôt atteint; et c'est ainsi qu'on juge de leur salubrité.

(3) La purge au lazaret de Marseille est accompagnée des

Les grains sont toujours mis dans des greniers et souvent remués; les tonnes d'huile sont plongées dans la mer; les moindres morceaux de soie, de coton, de parchemin ou de papier, sont regardés comme suspects; les matières d'or et d'argent sont dépaquetées et passées dans le vinaigre; toutes les plantes doivent être privées de leurs fleurs et de leurs boutons.

---

modifications suivantes, qui dépendent des différences de la patente; on peut classer ainsi ces modifications:

I. *Patente nette et touchée.* 1.° Coton cru, poil de cheval, maroquin, pelleteries, éponges, chanvre, étoupe, lin, filoselle, draps, cordouan.—Dans la première moitié de la quarantaine, on retourne l'un des côtés de l'emballage; et pendant l'autre, on retourne l'autre côté.

2.° Laine de mouton, d'agneau et de chèvre, coton filé d'Alexandrie. — Pendant la première moitié de la quarantaine, les ballots sont ouverts par le haut; pendant l'autre moitié, ils le sont par le bas, et les cordes sont enlevées.

3.° Coton de Smyrne, poil de chèvre. — Comme dans le n.° 2, à l'exception que les cordes peuvent rester.

4.° Coton filé de la Syrie, soie. — Les deux côtés de l'emballage sont retournés pendant toute la quarantaine; les ballots sont placés à de grands intervalles, et l'on n'en met tout au plus que trois les uns sur les autres.

5.° Peaux sèches. — On les entasse à la hauteur de six pieds, et on les retourne deux fois pendant la quarantaine.

6.° Plumes, livres, draps, cartons, coraux enfilés et chapelets, parchemin, quincaillerie et effets de toute espèce. — Les caisses sont ouvertes, les ballots retournés des deux côtés, et le dedans est remué deux fois pendant la quarantaine.

7.° Épiceries, café, cire, cuivre travaillé, plantes et graines

A la fin de la quarantaine, les marchandises sont portées sur le quai destiné à leur embarquement; et tous les lieux où elles ont été déposées, sont aérés, et purifiés par des fumigations et des lotions de vinaigre.

Les frais de quarantaine sont, pour celle du *casca*, d'un pour cent; pour les passagers, de douze à dix-huit francs par jour; et pour les marchandises, de six, huit et dix pour cent. On ne les acquitte qu'à

colorantes, dents d'éléphant, orpiment, potasse, tabac. — Les ballots, les caisses, les sacs, &c. sont ouverts et sondés.

8.° Seigle et noix de galle en sac. — Le sacs sont ouverts et sondés.

II. *Patente soupçonnée et brute.* Les marchandises spécifiées ci-dessus sous les mêmes numéros. — 1.° Les ballots sont totalement ouverts : pendant la première moitié de la quarantaine, on tourne vers le levant l'un des côtés; pendant l'autre moitié, l'autre côté. Le tout est remué quatre fois pendant la quarantaine, afin d'admettre l'accès de l'air.

2.° On les déballe entièrement et on les pose par tas sur des banquettes.

3.° On enlève tout l'emballage.

4.° L'emballage est enlevé; les marchandises sont disposées dans de plus grands intervalles, et ne sont point entassées.

5.° Elles sont entassées à quatre pieds de haut, et retournées quatre fois pendant la quarantaine.

6.° L'emballage est enlevé, et les marchandises sont remuées quatre fois. Si ce sont des plumes ou des étoffes, le tout est déballé et exposé à l'air.

7.° La même opération est répétée plusieurs fois dans des intervalles de quelques jours.

8.° La même opération est encore répétée plusieurs fois.

Marseille, entre les mains du consignateur, au bureau de la santé.

Il y a des lazarets où l'on ne reçoit pas les navires atteints de la contagion ; ils sont admis dans celui de Marseille. On a vu recevoir des vaisseaux qui avoient la peste à bord, et qui avoient été repoussés de tous les ports de la Méditerranée. Alors on leur indique la place où ils doivent jeter l'ancre : la quarantaine du *casco* et de l'équipage doit durer quatre-vingts jours ; celle des marchandises, cent. On double les gardes ; on place des ventilateurs à chaque lucarne ; les effets de l'équipage sont plongés dans la mer toutes les vingt-quatre heures.

Dès que la contagion se manifeste sur un individu, il est aussitôt débarqué au port du petit enclos, et introduit, par le tambour des portes de la marine (*n.° 7*), dans un appartement qui n'a pas d'issue dans l'enceinte du lazaret : il y attend la visite de l'officier de santé, qui y procède en présence du conservateur semainier et du capitaine, qui sont placés dans un éloignement convenable. Si le procès-verbal énonce que le malade est atteint de la contagion, le capitaine et toutes les personnes qui habitent dans le lazaret, sont aussitôt déclarés en état de quarantaine, et le malade est aussitôt introduit dans l'*enclos de Saint-Roch*. Pendant cette translation, les barrières sont fermées ; l'appel des quarantenaires, aux barrières de la grande avenue,

cesse ; et tout ne rentre dans l'état ordinaire que quand le capitaine est assuré qu'il n'existe rien qui puisse communiquer la contagion. On donne au pestiféré, au bout de longues perches, dans des corbeilles de sparte ou sur des planches, tout ce qui lui est nécessaire ; celui qui le sert n'entre dans sa chambre qu'avec des sabots de bois, un pantalon, des gants et une camisole de toile cirée ; il quitte ce vêtement en sortant, et il le laisse toujours exposé au grand air. Si quelqu'un se détermine à s'enfermer avec le pestiféré, il en a la liberté ; il observe de ne toucher ni lui, ni rien de ce qui est à son usage. Le médecin et le chirurgien parlent de loin au pestiféré. Si cependant il a besoin d'un secours manuel, un élève en chirurgie, déterminé par la récompense qui lui est offerte, consent quelquefois à s'enfermer avec lui, et à faire une quarantaine rigoureuse. Si le secours d'un chirurgien n'est nécessaire que pour ouvrir le bubon, on tâche de déterminer le malade à faire lui-même cette incision, lorsque ce bubon est dans une partie du corps qu'il peut opérer : si cela est impraticable, on fournit au chirurgien les mêmes vêtemens qu'au garde, et on lui donne des instrumens à long manche, dont il puisse faire usage sans toucher le malade avec les mains ; il entre dans la chambre avec de grands réchauds, sur lesquels on brûle une assez grande quantité de parfums pour détruire l'effet des miasmes pestilentiels, et

il se frotte avec de fort vinaigre. Enfin, quand le malade est guéri, ce qui se reconnoît aux cicatrices des bubons (1), il commence une quarantaine de quatre-vingts jours, sans pouvoir quitter sa chambre avant le cinquantième ou le soixantième. S'il meurt, il est enterré dans la chaux vive avec toutes les formalités déjà indiquées : on brûle tout ce qui lui a servi ; l'on gratte et l'on reblanchit les murs de sa chambre ; enfin on procède à la désinfection de l'enclos par les moyens que nous avons indiqués : tous ceux qui ont touché à ce qui lui a appartenu, sont aussi soumis à une quarantaine de quatre-vingts jours. Cette mort est soigneusement cachée aux autres quarantenaires, qui, du reste, ne peuvent sortir de leurs chambres tant qu'il y a un *pestiféré* dans le lazaret.

Les marchandises sont mises en sereine à bord, puis portées au lazaret de peste, où l'on redouble d'attention pour les aérer, les remuer, et s'assurer de leur désinfection. Les porte-faix reçoivent cinquante à soixante livres par jour pour leur salaire.

Toute la quarantaine recommence dès qu'une

(1) Plusieurs malades ont été guéris par cette incision avant la maturité du bubon. En 1784, Joachim Blanc, élève en chirurgie, prit la contagion en soignant les pestiférés du capitaine Millich, Ragusais ; il guérit en ouvrant le bubon qu'il avoit à l'aine. En 1786, Joseph Pont, élève en chirurgie, Balthazar Meillé, matelot, et Joseph Martin, écrivain, ont ouvert leurs bubons avant la parfaite maturité, et ils ont été guéris complétement.

maladie se déclare ou qu'un malade meurt : si cela arrive trois fois, et que la contagion ne paroisse pas éteinte, on brûle le vaisseau avec toute sa cargaison ; mais ce cas est extrêmement rare. Le vaisseau qui a obtenu sa libre entrée, demeure encore en surveillance pendant dix jours entre les deux forts.

Il est interdit à tout passager d'entrer à Marseille sans faire quarantaine ; et nous avons vu que personne ne peut mettre pied à terre sur la côte, s'il n'est muni d'un *certificat de santé* (1). De cette manière, on a lieu d'espérer que les malheurs de l'année 1720 ne pourront jamais se renouveler.

L'établissement des lazarets peut être regardé comme une des plus grandes preuves d'une administration éclairée : ce sont eux qui écartent de l'Europe ces fléaux qui détruisent encore la population des contrées où il n'existe qu'une demi-civilisation. Le lazaret de Marseille, par sa position, son étendue, son institution, et par la manière dont il est administré, est très-propre à préserver non-seulement la ville, mais l'Empire entier, du fléau de la peste. Plusieurs navires, repoussés de tous les ports, rejetés de tous les lazarets, y ont été reçus et désinfectés. L'armée d'Orient, à son retour d'Égypte, y a été admise toute entière ; elle étoit de neuf mille hommes. Pendant l'année 1805, plusieurs vaisseaux

(1) *Suprà*, tome II, page 436.

venant d'Alicante, de Malaga et d'autres ports d'Espagne, y ont été mis en quarantaine, et plusieurs passagers y sont morts de la fièvre jaune, qu'ils auroient certainement introduite dans nos climats. Le lazaret de Toulon ne sert que pour la marine impériale; il est sous la surveillance de celui de Marseille. C'est le lazaret qui peut seul conserver à Marseille le commerce exclusif des Échelles du Levant, puisqu'aucune ville de l'Empire français ne possède encore un pareil établissement; et les détails que nous avons donnés, prouveront aisément qu'il n'est pas facile d'en fonder de semblables.

Marseille, outre son beau lazaret, possède encore d'autres établissemens philanthropiques et plusieurs institutions de charité. Il y avoit, en 1789, un grand nombre d'hôpitaux; mais ils ont été réduits à trois.

L'hôtel-dieu, pour les malades, est un très-beau bâtiment, situé dans l'intérieur de la vieille ville, mais à mi-côte, aéré et salubre : il n'est point achevé; cependant il peut contenir six cents malades. On y reçoit les filles en couche et les enfans trouvés, pour y être allaités jusqu'à ce qu'ils soient envoyés en nourrice.

L'hôpital des pauvres est aussi situé dans la vieille ville; c'est un édifice vaste, régulier et bien ordonné; il est destiné aux vieillards des deux sexes, aux incurables, et aux enfans trouvés, lorsqu'ils sortent de

nourrice; il contient environ huit cents individus. Il y a une très-belle chapelle.

L'hôpital des insensés est dans le faubourg Saint-Lazare : il a été formé de la réunion de plusieurs maisons données par la charité de quelques habitans, ou acquises par l'administration ; il est donc très-irrégulier, en assez mauvais état, et peu propre à sa destination : il est difficile d'y pratiquer les procédés curatifs de la manie. Le local est cependant bien situé, et il seroit très-convenable pour y former un nouvel établissement de cette espèce.

Il y avoit autrefois plusieurs *œuvres de bienfaisance*, parmi lesquelles la plus importante étoit la *Grande Miséricorde*, chargée de répartir des secours à des familles qui, par des malheurs, étoient tombées dans l'indigence. Cette œuvre étoit richement dotée, et elle recevoit en outre annuellement des aumônes considérables. Les débris de cette belle institution avoient été recueillis par l'administration des hospices. Le *bureau de bienfaisance*, créé par la loi, une *société de bienfaisance*, calquée en tout sur la *société philanthropique de Paris*, distribuoient aussi des secours ; mais ces diverses institutions se contrarioient : M. Thibaudeau, préfet, les a toutes réunies sous le nom d'*administration centrale des secours publics.* Cette administration a établi des *dispensaires*, des *soupes à la Rumford*, des *ateliers de travail*, des *secours pour les femmes en couche ;* et son but est de parvenir

à éteindre la mendicité. Elle est dirigée par des citoyens éclairés et vertueux, parmi lesquels nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer MM. Casimir Rostan et Thulis, qui ont été les premiers fondateurs de la société de bienfaisance. Je dois associer au nom de M. Thulis celui de sa respectable épouse, qui, par le bien qu'elle ne cesse de faire, est regardée comme un ange de bonté. Le préfet, M. Thibaudeau, et le maire, M. Anthoine, semblent donner la vie à tous ces établissemens.

CHAPITRE LXXXIII.

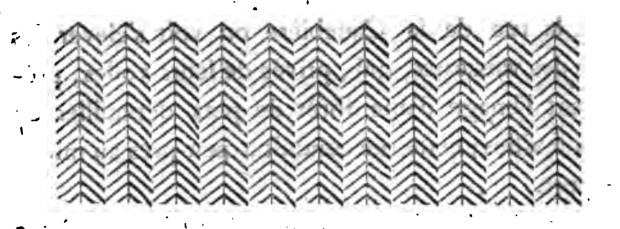
PORT de Marseille. — Quai Saint-Jean. — Place Saint-Jean. — La Tourrette. — Pavé des quais. — *Opus spicatum.* — Quai Saint-Nicolas. — Fort. — Inscription. — Bastide de Louis XIV. — Machine à curer le port. — Commerce de Marseille. — Histoire. — Vernet. — Robert et le président de Montesquieu. — Le Bienfait anonyme. — Nicolas Compian. — Le chevalier Paul. — Roux de Corse. — Notre-Dame de la Garde. — Promenades.

DE la rue de la Canebière on voit s'élever les mâts des vaisseaux, qui, privés de leurs voiles, présentent l'image d'une forêt de pins dépouillés de leurs feuilles; cette rue conduit à-peu-près au milieu du port.

Le *quai Saint-Jean* ou de la *vieille ville*, qui règne à droite, est celui sur lequel il y a le plus de marchands, et, par conséquent, un plus grand mouvement, une plus grande activité : les boutiques y sont étroites et pressées; on y trouve des parfumeurs, des orfévres, des fabricans de sparte, des horlogers, des marchands de cartes de géographie; on peut y acheter des dattes, des oranges, des citrons, des raisins, des crabes, des singes, des perroquets, des images : c'est aussi la partie du port où il y a un plus grand nombre de vaisseaux; on en voit de toutes

les formes. A l'extrémité est la *place Saint-Jean*, où l'on trouve à droite une terrasse appelée *la Tourrette*, qui se prolonge jusqu'à *la Major* : ce seroit, à cause de la vue dont on y jouit sur la mer, la plus belle promenade de Marseille, si elle n'étoit pas aussi exposée au mistral ; aucun arbre ne peut y prospérer ; les masures dont elle est bordée, en rendent aussi l'aspect et le séjour désagréables.

Le pavé des quais a quelque chose de remarquable ; il est entièrement composé de briques posées obliquement sur la tranche.



C'est précisément cette espèce de maçonnerie que les anciens appeloient *opus spicatum*, parce que les matériaux y sont disposés comme les balles d'un épi. Le pavé des trottoirs de plusieurs rues est de la même sorte. Cette manière de bâtir paroît assez solide, et pourroit être essayée dans les lieux où manque le beau grès à paver.

Le *fort Saint-Jean* ferme l'entrée du port de ce côté ; il a échappé à la destruction ; les ouvrages en sont assez bien conservés : il est armé de canons.

Nous traversâmes le port dans une barque pour en visiter l'autre rive, qu'on appelle le *quai Saint-Nicolas* ou *de Rive neuve* : celui-ci est moins peuplé et moins bruyant, mais beaucoup plus large que le premier ; les voitures y peuvent circuler. C'est là que sont les magasins de bois de construction, de résines, de cordages, pour la marine. Il est terminé par le fort Saint-Nicolas, qui, avec le fort Saint-Jean, contribue à défendre l'entrée du port. On a enlevé pendant la révolution l'inscription qui étoit sur la porte, et qui disoit que Louis XIV l'avoit fait construire en 1660, par les conseils du cardinal de Mazarin, pour mettre fin aux séditions causées par la turbulence des Marseillois (1). Le jeune monarque, en faisant bâtir ce fort, dit qu'il vouloit aussi avoir *sa bastide* à Marseille. Cet édifice est détruit en grande partie.

Le port a quatre cent cinquante toises de longueur ; sa largeur n'est que de cent trente : il peut contenir neuf cents vaisseaux. Il est, en temps de paix, comme le rendez-vous de toutes les nations de l'Europe : outre les navires qui appartiennent aux

---

(1) *Ne fidelis Massilia, nefariis aliquorum motibus sæpius concitata, in proprium regni damnum, vel audaciorum petulantiâ, vel nimiæ libertatis cupidine, tandem rueret, Ludovicus XIV, Gallorum Rex, optimatum populique securitati hâc arce providit. Rex jussit; Julius cardinalis Mazarinus, pace apud Pyreneas compositâ, suasit; Ludovicus* de Vendôme, *provinciæ gubernator, executus est. M.DCLX.*

peuples de la Méditerranée, tels que les bâtimens génois, chargés de châtaignes et de pommes; les chétives barques de San-Remo, qui apportent des ognons de fleurs; les navires de Toulon, de Majorque et de Fréjus, chargés d'oranges et de sardines; les felouques de Nice, de Livourne et de Bastia; celles d'Hyères et de Porto-Ferrajo, avec leurs cargaisons de bois; enfin les gros vaisseaux levantins, dont les équipages viennent montrer en France les mœurs de l'Afrique et de l'Asie; on y voit alors affluer aussi des vaisseaux anglois, hollandois, suédois, danois, russes; et la différence des langues, la variété des costumes, celle des physionomies, rendent la promenade du port ravissante pour un homme curieux d'observer.

Le port de Marseille est un des plus sûrs et des plus commodes qu'il y ait au monde; mais il est toujours menacé d'être encombré par les immondices qu'y conduisent les égouts de la ville, et par les terres que les eaux pluviales entraînent. Il faut sans cesse être occupé du soin de le curer. On a déjà inventé plusieurs machines destinées à ce travail; et dernièrement encore on a proposé, pour leur perfectionnement, un prix qui doit être décerné à celui qui indiquera les procédés les plus propres à prévenir l'encombrement du port. La machine dont on se sert aujourd'hui, est un ponton sur lequel il y a une grande roue semblable à celle d'une grue, que des

hommes font tourner; elle met en mouvement deux poutres qui, en plongeant alternativement dans la vase, y font pénétrer une cuiller de fer à bords tranchans, dont elles sont armées, et enlèvent la boue, qu'elles déposent dans une barque appelée *la Salope*, que l'on va ensuite vider dans une anse près du lazaret : il y a actuellement sept pontons en activité. A mesure que cette boue est enlevée, quelques ouvriers la divisent avec les mains pour en retirer les objets qu'elle pourroit recéler : outre les morceaux de bois, de fer et de cuivre qu'on en retire, on y a encore trouvé quelquefois des objets plus précieux, et même des monumens antiques; un buste de marbre, dont M. de Saint-Vincens a donné la description (1), et une petite figure qui est dans son cabinet (2), proviennent de ce curage.

La vue du port de Toulon retrace à la pensée les exploits et le courage de nos marins : celle du port de Marseille réveille d'autres souvenirs; l'imagination se reporte jusqu'à ces hardis Phéniciens qui nous ont donné l'alphabet, les premières connoissances géographiques, et qui ont porté la civilisation chez les plus antiques nations. On croit retrouver encore dans Marseille les restes de ces Phocéens à qui la Gaule doit les premières notions des arts et d'une active industrie; on la compare à ces villes

(1) *Magasin encyclopéd.* ann. VII, tome IV, page 352.

(2) *Suprà*, tome II, page 237; et atlas, pl. XXXVI, n.° 2.

célèbres, Venise, Florence, Gènes, que le commerce a rendues jadis si puissantes ; on songe au génie des hardis spéculateurs qui ont fait de ce lieu l'entrepôt des richesses de l'Orient. Si les négocians français n'ont pas eu, comme les Médicis, l'honneur de donner des papes à la chrétienté, des souverains à leur patrie, et leurs filles à des rois, on compte parmi eux des hommes que l'on peut comparer aux Fugger et aux Strozzi; on peut citer Jacques Cœur. Marseille répète encore avec orgueil le nom de Jean Duvillage, neveu de ce riche négociant; celui du chevalier Paul, dont je parlerai bientôt; et ceux de Borelly, de Remusat, de Bruni, de George Roux, et de plusieurs anciens gentilshommes, tels que les Candolle et les Montolieu, qui s'honoroient du titre de négociant.

Si l'on en croit Agathias (1), Marseille n'avoit encore rien perdu de son ancienne splendeur au VI.e siècle; mais les invasions des Sarrasins lui portèrent des coups sensibles. Son commerce sembla renaître au IX.e siècle : ses négocians, unis à ceux de Lyon et d'Avignon, alloient alors deux fois par an à Alexandrie, et en rapportoient les épiceries de l'Inde et les parfums de l'Arabie; ces marchandises remontoient le Rhône et la Saone; on les embarquoit ensuite sur la Moselle, qui les distribuoit par

(1) Page 13.

le Rhin, le Mein et le Necker, jusqu'aux extrémités de l'Allemagne.

Les Marseillois fournirent un grand nombre de vaisseaux pour le passage des princes croisés. Lorsque ceux-ci eurent pris Constantinople, les Vénitiens s'emparèrent de tout le commerce du Levant. Après le rétablissement des empereurs grecs, les Génois, qui avoient le plus contribué à l'expulsion des Latins, arrachèrent aux Paléologues des priviléges dont ils jouirent d'une manière oppressive. Enfin la prise de Constantinople par les Turcs ruina entièrement leur commerce ; ils perdirent même leurs possessions dans la Crimée et sur la mer Noire, et les Vénitiens reprirent leur premier ascendant et acquirent des richesses immenses (1).

Les Marseillois avoient retiré des bénéfices considérables du transport des croisés, auxquels on prit soin de procurer tout ce qui pouvoit être utile ou commode ; ils obtinrent encore des princes chrétiens des priviléges avantageux. Les pélerinages, qui continuèrent après la fin des croisades, furent pour eux la source de nouveaux profits, et l'on vit naître des fortunes brillantes. Les épiceries, le sucre, la soie, furent les principaux articles du commerce des Marseillois : cependant ce commerce ne fut pas aussi florissant qu'il auroit pu l'être, à cause des guerres que,

(1) *Notice sur Fauris Saint-Vincens*, page 17.

pendant un siècle et demi, les comtes de Provence eurent à soutenir contre les rois de Sicile.

Le commerce reprit son activité, lorsque Marseille eût été réunie à la France avec le reste de la Provence. Le commerce du Levant devint pour elle une espèce de patrimoine. Les rois accordèrent au port de Marseille de grands priviléges; sa haute fortune, qui n'a été interrompue que par les troubles de la Ligue et par la peste de 1720, fit des progrès jusqu'en 1789. Depuis que Louis XIV eut fait respecter le pavillon français dans les Échelles du Levant, en Barbarie, en Grèce, en Syrie et en Égypte, le commerce de cette partie du monde fut concentré dans Marseille, déjà si bien avantagée par la beauté et la sûreté de son port, et par sa situation, qui lui permet de recevoir les vaisseaux qui passent de l'Océan dans la Méditerranée.

Les gentilshommes même purent se livrer au commerce sans déroger; ils prenoient le titre de *nobles marchands* (1).

Comparer l'état actuel du commerce de Marseille avec l'ancien, c'est mettre en parallèle la mort et la vie. Cinq mille vaisseaux sont entrés dans le port en 1788, et il n'en a pas reçu mille en 1805. Les rapports qu'elle avoit avec l'Amérique, ont absolument cessé; ceux qui existent avec l'Espagne et l'Italie, sont

(1) *Discours sur le négoce des gentilshommes de Marseille*, par MARCHETTI; Marseille, 1671, in-4.°

peu importans ; et ceux qu'elle a avec le Nord, sont presque nuls. Les produits du commerce avec les Échelles du Levant ne s'élèvent pas au tiers de ce qu'ils étoient autrefois ; ce commerce étoit pourtant une des principales sources de la prospérite de Marseille : la décadence de l'empire turc avoit déjà commencé à l'affoiblir ; les malheurs de la guerre y ont porté le dernier coup ; et il est à craindre que jamais il ne se relève avec les mêmes avantages, parce que le port de Gènes offre beaucoup de facilités pour son exploitation.

C'étoit pour nous un sujet de tristesse que de voir ces vaisseaux rangés près du rivage, et dont la proue impatiente paroissoit demander d'aller fendre encore les flots ; nous éprouvions le regret de ne pas nous trouver au milieu de ce concours d'hommes de pays si différens, rassemblés pour un même motif, celui d'augmenter leur fortune par une active et honorable industrie ; nous pensions aux événemens singuliers dont ce port a été témoin aux jours de sa prospérité. Cette idée réveilla en nous d'intéressans souvenirs.

C'est dans cette rade que Vernet alloit apprendre à ses hardis pinceaux à peindre les terribles effets de la mer.

C'est sur ces quais que le président de Montesquieu trouva le jeune Robert, fils d'un courtier, qui, pour payer la rançon de son père, prisonnier à

Tétuan, consacroit les jours destinés au repos à conduire dans une petite barque ceux qui vouloient traverser le port. Chacun sait comment le généreux magistrat fit racheter secrètement l'infortuné Robert, et rendit un père à son vertueux fils et à sa famille désolée. Cependant le jeune Robert devine l'auteur d'un procédé si généreux : deux ans après, il retrouve le président sur le port, se précipite à ses pieds, lui prodigue les témoignages du respect et de la reconnoissance, et veut le conduire au sein de la famille dans laquelle il a ramené le bonheur; mais le président s'obstine au silence, et laisse Robert désolé de n'avoir pu forcer son bienfaiteur à avouer son bienfait : il seroit encore ignoré, si, dans les papiers de la succession du président, on n'eût trouvé une quittance de M. Main, banquier à Cadix, pour une somme de 7500 livres, dont 6000 avoient été comptées pour la délivrance de Robert, et 1500 lui avoient été données pour son retour. Cette intéressante histoire est le sujet d'une charmante comédie (1), que l'on voit toujours avec intérêt, parce que rien n'est plus attrayant que ce qui nous montre l'union sublime du génie et de la vertu.

On ne peut se rappeler sans attendrissement l'histoire de Robert ; celle de Nicolas Compian n'est guère moins touchante. Il est pris sur un vaisseau marseillois

(1) *Le Bienfait anonyme*, par M. Pilhes.

marseillois par un corsaire de Tripoli, et vendu à un riche habitant de cette ville. Le Musulman, voyant que rien ne pouvoit calmer la douleur de son captif, lui permet d'aller revoir sa patrie et sa famille ; il exige seulement sa parole qu'il reviendra près d'un maître dont il est l'ami plutôt que l'esclave. Compian retourne à Marseille ; mais, fidèle à sa parole, il s'arrache aux embrassemens de ses frères et de ses amis, pour aller remplir son engagement. Arrivé à Tripoli, il trouve le Musulman dans une vive affliction : son épouse, qu'il chérissoit tendrement, étoit expirante. « Chrétien, lui dit-il, joins tes » prières aux miennes : Dieu est bon ; et celles de » l'homme de bien, de quelque religion qu'il soit, » doivent le toucher. » Compian se met à genoux, prie avec ferveur à côté de son maître : le ciel exauce leurs vœux, et la jeune femme recouvre la santé. Le Mahométan, transporté, embrassa Compian et lui rendit la liberté : mais il ne voulut pas renvoyer dans l'indigence celui qu'il ne regardoit plus que comme un hôte et un ami ; il lui donna un vaisseau chargé de blé, qui devint la source de sa fortune. Ce vertueux négociant étoit digne des succès qu'il avoit obtenus : c'est lui qui reçut une cargaison de blé dans un temps où la disette affligeoit la ville, et où le peuple murmuroit contre l'autorité ; les échevins lui en offrirent aussitôt soixante livres du setier. « Je ne spécule pas sur la misère

publique », répondit le généreux Compian; et il donna son blé au prix de trente livres, comme il auroit fait dans un moment d'abondance.

C'étoit peut-être près du lieu où nous nous étions arrêtés pour nous livrer à ces méditations, que le chevalier Paul, devenu vice-amiral, aperçut un pauvre matelot avec qui il avoit été mousse : ce brave, digne de sa gloire et de sa fortune, traverse la troupe dorée des généraux et des officiers qui l'environnent, va prendre par la main son ancien camarade, témoigne la joie qu'il éprouve de le revoir, s'entretient à part avec lui, s'informe de son état, et lui procure un emploi suffisant pour le faire subsister tranquillement lui et sa famille. On parle encore avec surprise de cet intrépide marin, né dans le bateau d'une pauvre lavandière, qui, obligé de se cacher derrière un ballot pour obtenir la faveur d'être mousse, devint un des plus heureux défenseurs de l'ordre de Malte et la terreur du Croissant; se fit admirer par son courage, estimer par sa conduite; qui unissoit l'adresse à la grâce dans les exercices du corps, et s'attachoit enfin par sa modestie et sa bonté ceux qu'il avoit étonnés par sa magnificence. Les soldats et les matelots provençaux commandés par lui ne connoissoient point de dangers ; ils le suivoient à travers des torrens de feu : ils le pleurèrent après sa mort. Ces vers de l'épitaphe qu'ils lui consacrèrent, ne sont pas bons ; mais ils attestent, d'une manière

énergique, l'opinion qu'ils avoient de leur brave chef :

> Celui qui naquit pour combattre,
> Et qui vivoit dans le combat,
> Eau, feu, fer, ne purent l'abattre;
> Une fièvre lente l'abat (1).

La hardiesse du fameux négociant Roux de Corse étoit d'une nature différente : chaque jour il paroissoit mettre sa fortune en péril, et chaque jour ses imprudences étoient suivies des succès les plus inattendus. Jamais il ne faisoit assurer même les plus petites tartanes, auxquelles il confioit des chargemens de cent mille écus; et il sembloit que ses vaisseaux dussent braver toutes les tempêtes et tromper tous les corsaires. Deux fois il paria qu'un navire qu'il attendoit de la Martinique arriveroit à un jour et même à une heure qu'il avoit fixés, deux fois il gagna sa gageure. Ses richesses devinrent immenses, et sa témérité ne connut plus de bornes. En 1740, il équipa à ses frais un vaisseau de ligne et une frégate de quarante canons, qui protégeoient ses onze vaisseaux marchands, et il déclara personnellement la guerre au

---

(1) Ces vers recommandent autant sa mémoire, que les suivans, qui sont de Bachaumont :

> C'est ce Paul, dont l'expérience
> Gourmande la mer et le vent,
> Dont le bonheur et la vaillance
> Rendent formidable la France
> A tous les peuples du Levant.

roi d'Angleterre, par un manifeste intitulé, *George Roux à George roi.* Sa petite flotte obtint d'abord quelques succès, et s'empara de plusieurs bâtimens ennemis : mais la fortune abandonna enfin son indiscret favori ; le vaisseau de ligne fut embrasé par la foudre, la frégate périt dans une tempête, et les navires marchands furent pris par les Anglois.

Les vers de Bachaumont (1) ont rendu le château de *Notre-Dame de la Garde* trop célèbre, pour qu'un voyageur puisse se dispenser de le visiter ; nous en fîmes donc un jour un point de promenade. Nous traversâmes d'abord le quartier qui avoisine le quai Saint-Nicolas, et nous vîmes les magasins de marine, la suiferie, la corderie ; mais les travaux étoient sans activité. Nous entrâmes dans le *chaix* (2) qui avoit été construit par M. Bergasse, et qui est aujourd'hui abandonné. C'étoit le plus considérable ; mais il y en a encore plusieurs autres : ils sont destinés à donner aux vins du pays une préparation qui les rend propres aux voyages de long cours, pour lesquels ils ne pouvoient pas être employés auparavant. L'établissement du chaix, dû à M. Bergasse, a singulièrement encouragé la culture de la vigne, et donné de grandes

(1) Tome II, page 379.

(2) Un *chaix* est un lieu où l'on mélange les vins, où on leur fait subir différentes préparations. Il en sera question à l'article de Bordeaux, où il y en a plusieurs.

facilités au commerce de Marseille pour ses armemens.

Le chemin qui conduit à l'oratoire, est roide et difficile. La chapelle est petite et étroite, mais ornée par-tout des tributs de la piété des navigateurs; au plancher sont suspendus de petits vaisseaux avec leurs agrès et ayant leurs noms écrits sur la poupe; ils figurent ceux que la protection de la mère du Christ a sauvés d'un cruel naufrage, ou enlevés à la fureur des pirates et des corsaires. Les tableaux votifs représentent des naufragés étendant les mains vers la Vierge, qui leur montre un vaisseau prêt à les secourir; d'autres naufragés sont dérobés à la mort par quelques débris dont ils se saisissent; d'autres enfin fuient dans une chaloupe loin de leur vaisseau, que la mer va engloutir, ou que le feu du ciel dévore.

Ce fort est élevé au-dessus de la mer de quatre-vingt-cinq toises: au reste, il n'a rien de remarquable, et nous n'y vîmes pas un seul canon. C'est là vigie la plus voisine; elle signale tous les vaisseaux qui approchent du port. On y découvre toute la ville de Marseille: l'œil peut suivre les belles rues alignées des nouveaux quartiers; on voit presque en face les amas de maisons de la vieille ville, le grand hôpital, la place des Tourrettes, la Major et le lazaret. Des montagnes semées de riantes bastides, une file de moulins dont le vent fait tourner les ailes, forment le fond du tableau. Au midi, la vue s'étend

sur la vaste mer, après s'être agréablement promenée sur la rade et sur les îles.

Les plus belles places publiques de Marseille sont, *la place Castelane*, qui termine la rue du faubourg de Rome; la *place Saint-Ferréol*, sur laquelle étoit bâtie la belle église qui a été démolie pendant la révolution; la *place de la Comédie;* la *place de Moutiers:* elles sont plantées d'arbres, ou décorées de fontaines.

Les *allées de Meillan*, en face de la Canebière, sont comme un second cours bordé de belles maisons et planté de douze rangs d'arbres : c'est une des promenades les plus fréquentées; elle conduit au jardin de botanique.

La ville de Marseille étoit entourée de remparts; ils ont été détruits, et à leur place on a fait des boulevarts magnifiques, qui forment, pour tous les quartiers, des promenades agréables, et qui le seront encore davantage lorsque les plantations qu'on y a faites donneront de l'ombrage. Ces boulevarts ont été, en grande partie, exécutés par les soins de M. Delacroix, préfet, et continués par son successeur M. Thibaudeau. La ville de Marseille doit aussi à ces deux magistrats plusieurs monumens, dont les uns sont exécutés, et d'autres en exécution.

La fontaine du *Boulevart des Fainéans* doit être décorée de deux bas-reliefs en marbre, représentant *la pêche* et *la récolte des olives.* Sur une autre fontaine dans la *rue de Rome*, on voit le buste de Puget,

en face de sa maison. A la fontaine de la *place de la Douane*, on doit placer un Hermès géminé, c'est-à-dire, à deux faces, représentant deux célèbres Marseillois, Euthymène et Pythéas (1), de grandeur colossale. Deux statues en marbre, celle de la Paix et celle de la Victoire, ont été inaugurées dans les fêtes triomphales consacrées à la gloire de nos armées. Tous ces ouvrages sont dus aux talens de trois habiles sculpteurs, MM. Chardini, Chénard et d'Anthoine.

Ce n'est vraiment que depuis l'an VIII que la ville de Marseille a vu s'élever dans son sein des monumens dignes de son antique renommée et de sa splendeur ; c'est donc un bienfait de plus qu'elle doit au Héros du siècle et aux préfets qu'il a envoyés dans le département des Bouches-du-Rhône.

Au bout du *cours Bonaparte*, il y a une fontaine, au-dessus de laquelle s'élève une colonne de granit surmontée du buste de ce Héros (2). Ce cours

---

(1) *Infrà*, page 271.

(2) Le piédestal offre trois bas-reliefs en marbre blanc ; du côté de l'est, un trophée d'armes avec un bouclier sur lequel on a gravé ces mots en lettres d'or :

A BONAPARTE
VAINQUEUR ET PACIFICATEUR
MARSEILLE RECONNOISSANTE.

Sur les côtés sont des trophées de commerce et d'agriculture ; du côté du couchant, l'inscription suivante :

Ce monument a été élevé l'an X de la République française une et indivisible, 1801 de l'ère vulgaire, le général BONAPARTE *étant*

est terminé par une esplanade pratiquée sur un rocher d'où l'on découvre la mer, le port et la ville. A la fontaine située à la porte de Paradis, s'élève une autre colonne de granit qui porte un génie (1); elle

---

premier Consul; les citoyens Cambacérès et Lebrun, second et troisième Consuls; Chaptal, ministre de l'intérieur; par les soins du citoyen Charles Delacroix, préfet du département des Bouches-du-Rhône, d'après le vœu du conseil municipal.

La commune d'Aix, partageant les sentimens de celle de Marseille, a donné le fût de la colonne.

(1) Cette colonne est surmontée d'une figure en marbre représentant le génie de la santé relevant d'une main le flambeau de la vie presque éteint, tandis que de l'autre il couronne les noms de ceux qui se dévouèrent à une mort certaine pour secourir les victimes de ce fléau. Sur le piédestal on lit quatre inscriptions :

1.° *Ce monument a été élevé l'an de la République française une et indivisible, 1802 de l'ère vulgaire, le général* BONAPARTE *étant premier Consul, les citoyens Cambacérès et Lebrun étant second et troisième Consuls; le citoyen Chaptal étant ministre de l'intérieur; par les soins du citoyen Charles Delacroix, préfet du département des Bouches-du-Rhône, organe de la reconnoissance des Marseillois.*

2.° *A l'éternelle mémoire des hommes courageux dont les noms suivent : Langeron, commandant de Marseille; de Pilles, gouverneur-viguier; de Belzunce, évêque; Estelle, premier échevin; Rose, commissaire-général pour le quartier de Rive-neuve; Millers, Jésuite, commissaire pour la rue de l'Escalle, principal foyer de la contagion; Serre, peintre célèbre, élève du Puget; Rose l'aîné et Rolland, intendans de la santé; Chicoyneau, Verny, Peyssonel, Montagnier, Bertrand, Michel et Deidier, médecins : ils se dévouèrent pour le salut des Marseillois dans l'horrible peste de 1720.*

3.° *Hommage à plus de cent cinquante religieux, à un grand nombre de médecins, de chirurgiens, qui moururent victimes de leur zèle à secourir et consoler les mourans.*

Leurs noms ont péri : puisse leur exemple n'être pas perdu !

est dédiée aux mânes des victimes de la peste de 1720, et aux hommes courageux qui, à cette époque, se dévouèrent pour le salut commun.

---

puissent-ils trouver des imitateurs, si ces jours de calamité venoient à renaître !

4.° *Hommage à Clément XI, qui nourrit Marseille affligée! Hommage au roi Tunisien, qui respecta ce don qu'un Pape faisoit au malheur!*

Ainsi la morale universelle rallie à la bienfaisance les hommes vertueux que divisent les opinions religieuses.

CHAPITRE LXXXIV.

OBSERVATOIRE de la Marine. —. M. Thulis. — M. Jean-Louis Pons. — Température de Marseille. — Mistral. — Climat. — Instrumens. — Navigateurs marseillois ; Pythéas, Euthymène. — Histoire littéraire. — Illustres. — Académie.

LE lendemain, nous allâmes à l'*observatoire de la marine :* il est sur la butte des moulins, qui est le lieu le plus élevé de la ville. Il consiste en trois étages, qui forment le logement du concierge, l'habitation du directeur, et le lieu destiné aux observations.

Le troisième étage se compose d'une grande salle carrée, accompagnée de deux cabinets : il y a encore trois petites tours rondes, une au nord et deux au midi, couvertes chacune d'une coupole. Le toit de l'observatoire proprement dit est plat, et forme une terrasse, sur laquelle est une girouette qui, par des roues de renvoi, marque les aires de vent sur le plafond de la grande salle.

Jusqu'en l'année 1764, les Jésuites en ont eu l'administration ; il a été ensuite dirigé par M. de Saint-Jacques Silvabelle, qui a eu pour successeur, en 1800, M. Thulis, membre distingué de l'académie, et très-zélé pour la science astronomique. M. Jean-Louis Pons le seconde parfaitement bien.

Cet homme intéressant, né à Peyre, dans le département des Hautes-Alpes, est entré à l'observatoire de Marseille en 1789 : sa bonne conduite et son intelligence lui ont facilement gagné la bienveillance de l'honnête et estimable directeur de cet établissement. Il a pris un goût extraordinaire pour les observations, et son industrie lui a procuré des instrumens utiles. A l'aide d'une lunette qu'il a fabriquée lui-même en entier, d'après celle qui est à l'école de navigation de Marseille, il aperçut le premier, le 11 juillet 1801, une petite comète près de la tête de la grande ourse; et le Bureau des longitudes lui décerna le prix de 600 francs que M. de Lalande avoit déposé chez un notaire de Paris pour celui qui feroit une découverte de ce genre. M. Pons, enflammé par ce succès, est devenu, pour ainsi dire, l'amant des comètes; il les guette avec une attention et une persévérance singulières : le 26 août 1801, il observa encore le premier une très-petite comète dans le Serpentaire.

Une inscription placée sur la porte, dans l'intérieur de la grande salle, apprend que cet observatoire a été commencé en 1699 et achevé en 1702; qu'il a été réparé dans l'an IV [1794-1795]. Sa longitude est de 3° 2′ 6″ à l'orient de Paris; sa latitude septentrionale est de 43° 17′ 49″; l'élévation de cette salle au-dessus de la mer est de cent vingt-neuf pieds six pouces.

M. Thulis suit avec un zèle soutenu les observations astronomiques et météorologiques, dont il présente les résultats à l'académie : elles ont fait voir qu'en été la chaleur se soutient ordinairement entre 21 et 25° du thermomètre de Réaumur; mais, depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir, il y a une brise de mer appelée *garbin*, qui procure du frais. En hiver, le froid est de 2 à 3° : très-rarement de 5 à 6; et à-peu-près toutes les années, une fois seulement, de 8 à 9° : mais cela ne dure que quelques heures. En général, il règne dans cette saison une agréable température de 6 à 12° de chaleur. La hauteur moyenne du baromètre est de 28 3 1 L. 3.

Le printemps, excepté durant l'équinoxe, où il y a quelques jours de pluie, est très-agréable; l'automne, toujours très-doux, se prolonge jusqu'en novembre, et même jusqu'en décembre : les trois semaines du solstice d'hiver sont froides et pluvieuses; mais l'hiver n'existe réellement qu'à la fin de janvier. La seule incommodité de ce beau climat est le *mistral*, vent glacial du nord-ouest, qui souffle dans sa plus grande force, trois, six, neuf, quinze jours, mais rarement trois semaines de suite. Ce vent est si redouté des Provençaux, qu'ils le regardent comme une de leurs plus grandes calamités, ainsi que l'atteste ce vieux proverbe :

Le parlement, le mistral, la Durance,
Sont les trois fléaux de Provence.

Il souffle avec plus ou moins de force, pendant toute l'année, dans les parties basses du pays, ainsi que dans le Bas-Languedoc.

En général, l'air est clair et pur : le climat, sec et chaud, est très-favorable à la santé ; il convient principalement à ceux qui ont des maladies de nerfs ou de poitrine.

La grande salle de l'observatoire est décorée du portrait peint du P. Feuillée, Jésuite, et de celui de M. de Saint-Jacques Silvabelle, connu aussi sous le nom de M. de Saint-Jacques ; des bustes de Galilée, Gassendi, Peiresc, Cook, et des portraits gravés de Saunderson, Flamsteed, Cook, Jérôme Lalande, Newton, d'Alembert et Diderot.

Avec un télescope placé dans cette salle, on distingue très-bien une tour bâtie sur une petite île à cinq lieues de Marseille, et qui sert de phare en temps de paix ; on lit également le mot *observatoire* sur le mur de Notre-Dame de la Garde (1).

---

(1) Voici la note des instrumens qui appartiennent à l'observatoire de Marseille :

1.° Un très-beau *télescope grégorien*, de *James* SHORT, de dix-neuf décimètres de foyer, portant la date de 1756. Il repose sur une machine parallactique en bois d'acajou, et grossit les objets de deux cents à douze cents fois. Les deux petits miroirs sont très-oxidés depuis une vingtaine d'années.

2.° Un autre *télescope* du même artiste, ayant soixante-cinq centimètres de foyer, et grossissant les objets de quatre-vingt-dix

L'appartement de M. Thulis a une vue très-étendue sur la ville et sur le golfe. Près de son cabinet est une terrasse ordinairement garnie de fleurs ; c'est là que ce citoyen vertueux et modeste consacre

---

à trois cents fois : il est muni de deux micromètres objectifs non achromatiques.

3.° Une *lunette achromatique* de DOLLOND, de onze décimètres de foyer, ayant une ouverture de soixante-trois millimètres. Cette lunette est posée sur une machine parallactique en bois d'acajou ; elle peut être rendue terrestre, et est pourvue de toutes les pièces accessoires qui sont nécessaires.

4.° Une *lunette achromatique* de LENNEL, de quatre-vingt-dix-sept centimètres de foyer ; son axe est de quatre-vingt-un centimètres, et elle est pourvue d'un excellent niveau.

5.° Un *quart de cercle mobile* de LENOIR, de quatre-vingt-dix-sept centimètres de rayon.

6.° Un *cadran mural* d'un mètre cinq décimètres de rayon. Il repose sur un mur construit en pierre de taille ; mais l'inexactitude de sa division le met hors d'état de servir.

7.° Une excellente *pendule astronomique* de *Louis* BERTHOUD, et divers autres instrumens astronomiques.

8.° Une collection d'instrumens météorologiques, qui a été envoyée à cet observatoire, en 1781, par la société météorologique du Palatinat, autrefois établie à Manheim.

On trouve aussi dans cet observatoire,

1.° Une collection complète de *la Connoissance des temps*, depuis 1760 ;

2.° La collection complète des *Éphémérides astronomiques de Milan* ;

3.° *L'Astronomie* de LALANDE, édit. de 1771 et de 1792 ;

4.° *Les Tables de logarithmes* de GARDINER ;

5.° Les huit volumes des *Observations publiées par la société météorologique du Palatinat.*

M. Thulis a une très-bonne bibliothèque particulière.

sa vie à d'utiles observations, qui lui ont mérité l'estime des savans.

L'école de marine est dirigée par M. Duhamel, homme d'un mérite distingué.

Il est impossible de jeter les yeux sur les rives de Marseille, de visiter son école de marine, sans songer aux illustres navigateurs qu'elle a produits ; et l'imagination, toujours exaltée par le souvenir de l'antiquité, se reporte aussitôt vers le temps de Pythéas. Ce célèbre astronome, contemporain d'Aristote, s'il n'est pas plus ancien que lui, a vécu au moins dans le milieu du IV.e siècle avant l'ère chrétienne (1). Si l'on ajoute foi à ce que les auteurs nous en ont appris, il a le premier déterminé la latitude de Marseille, et connu les rapports constans entre les marées et les mouvemens de la lune. Ses voyages sont encore plus étonnans que ses découvertes astronomiques : allant de cap en cap, il côtoya toute la partie méridionale de l'Espagne, entra dans le bras de la Méditerranée qui se joint à l'Océan par le détroit de Gadix ; après avoir passé ce détroit, il fit le tour de la Lusitanie et de

---

(1) BOUGAINVILLE, *Éclaircissemens sur la vie et les voyages de Pythéas de Marseille*, dans les *Mémoires de l'Académie des belles-lettres*, tome XIX, page 146. M. MURRAY, dans sa Dissertation *de Pythea Massiliensi*, imprimée dans les *Acta Societatis litterariæ Goettingensis*, 1775, tome VI, a très-bien développé tout ce qui est relatif à Pythéas.

l'Espagne, gagna les côtes de l'Aquitaine et de l'Armorique, qu'il doubla pour entrer dans le canal qu'on appelle *la Manche*; suivit les côtes orientales de l'île britannique; et lorsqu'il fut à sa partie la plus septentrionale, poussant toujours vers le nord, il s'avança, en six journées de navigation, jusqu'à un pays que les barbares nommoient *Thulé*, et que nous appelons aujourd'hui *Islande*.

Dans un second voyage, il entra par la Manche dans la mer du Nord, et de celle-ci, par le détroit du Sund, dans la Baltique, sur laquelle il vogua jusqu'à l'embouchure [illegible] fleuve qu'il appelle *Tanaïs*. Combien il est fâcheux que les deux relations qu'il avoit publiées de ses voyages, aient été perdues ! nous n'en avons que des fragmens épars, par lesquels on voit qu'elles contenoient beaucoup de détails intéressans sur les productions des pays qu'il avoit parcourus, et sur les mœurs de leurs habitans.

On ne peut nier que Polybe (1), et sur-tout Strabon, n'aient traité Pythéas avec le mépris dû au mensonge; qu'ils ne l'aient regardé comme un imposteur ; que Bayle n'ait accueilli leur opinion (2), et que ce navigateur n'ait trouvé encore un plus redoutable critique dans M. Gossellin (3), ce savant dont l'autorité

(1) POLYB. XXXIV, 5.

(2) *Dictionn.* article PYTHÉAS.

(3) *Géographie des Grecs analysée*, p. 46 et suivantes.

l'autorité a tant de poids dans les matières relatives à la géographie ancienne : il a démontré des erreurs qui doivent faire présumer que Pythéas n'a jamais fait les voyages qu'on lui attribue ; mais, au moins, ce Marseillois a rassemblé d'anciennes traditions qui, sans lui, nous seroient inconnues, quoiqu'il les ait défigurées peut-être pour en cacher l'origine. N'est-il pas possible encore que ceux qui ont successivement transcrit ses récits, les aient altérés par amour pour le merveilleux ?

Je voudrois pouvoir parler aussi d'Euthymène, autre navigateur marseillois : on prétend que, suivant la route déjà tracée par Hannon, il poussa ses découvertes au midi, et qu'il parcourut les côtes de l'Afrique (1) jusqu'au Sénégal ; mais on n'a point d'autres détails sur son entreprise.

Dans des temps plus modernes, Marseille peut citer avec honneur le capitaine Renaud, qui, le premier, avec un petit bâtiment, ayant pris pavillon espagnol, osa passer le détroit découvert par Magellan. Elle a produit encore beaucoup de marins qui se sont fait un nom ou par leur habileté dans la navigation, ou par l'intrépidité qu'ils ont montrée contre les ennemis de leur patrie.

Il n'est pas douteux que les Phocéens n'aient transporté dans cette partie de la Gaule les sciences

---

(1) SENEC. *Quæst. nat.* IV, 2.

et les arts de la Grèce. Quoiqu'il ne nous reste aucun monument de l'architecture et de la sculpture des anciens Marseillois, on peut juger de leur goût par le style de leurs médailles, si différent de celui des monnoies qui ont été frappées dans les autres villes de cette contrée. Les richesses que procure le commerce, durent faire fleurir dans Marseille tout ce qui tient au luxe et aux jouissances de la vie. Ce fut cette ville qui adoucit les mœurs des barbares : après s'être rendue célèbre par ses victoires, elle rechercha la gloire des lettres ; ses citoyens les plus distingués s'adonnèrent à la philosophie et à l'éloquence, et répandirent dans le reste de la Gaule le goût des beaux-arts.

Après qu'elle se fut soumise à César, Marseille perdit beaucoup de son importance militaire et politique ; le commerce et les sciences l'en dédommagèrent. Ses écoles devinrent célèbres, et les Romains finirent par les préférer à celles d'Athènes (1). Auguste, qui vouloit éloigner de sa cour son neveu Lucius, sans cependant paroître l'exiler, l'envoya à Marseille comme pour y achever ses études (2) ; Agricola y fut élevé (3). La désignation d'*Athènes des Gaules* que Cicéron (4) donne à cette ville, n'étoit donc pas un titre usurpé.

(1) STRAB. IV, 181.
(2) TACIT. *Annal.* IV, 44.
(3) Id. *Vita Agricolæ*, 4.
(4) CICER. *Orat. pro Flacco*, XXVI, 63.

L'irruption des Vandales, qui s'emparèrent de Marseille (1), y éteignit tout-à-fait le goût des lettres. Lorsque les troubadours provençaux ramenèrent celui de la poésie, les Muses se fixèrent de préférence à Aix; et, comme nous l'avons vu, c'est à la cour de Raymond, de Béatrix, et sur-tout du roi René (2), qu'on vit renaître leur culte.

Marseille se livra plus exclusivement au commerce; les troubles de la Ligue en bannirent entièrement les lettres. On y a vu paroître depuis plusieurs hommes distingués: on peut citer, entre autres, Bernard Carbonel, Rostang Bérenguier, poëtes estimés au temps du roi Robert et de Philippe-le-Bel; Pierre Paul, qu'on regarde comme le restaurateur de la poésie provençale; Vincent Leblanc, célèbre voyageur; Honoré d'Urfé, auteur de l'*Astrée;* le généalogiste Pierre d'Hozier; l'historien de Marseille Pierre de Ruffi; les naturalistes Plumier, Feuillée et Peyssonel, le poëte Bonnecorse, l'éloquent prédicateur Mascaron; M. Guys, auteur des Lettres sur la Grèce, et beaucoup d'autres que j'ai déjà eu occasion de faire connoître (3).

---

(1) En 414.

(2) *Suprà*, tome II, page 340.

(3) On peut consulter sur les illustres Marseillois les ouvrages suivans: *Réponse de l'auteur de Marseille savante, &c. à la lettre qui lui a été écrite de Provence le 1.er février 1729*, Mercure, 1730, juin.—*Des écrivains de Marseille*, par DE QUESNAY. Voyez *Annales*

On avoit eu le projet d'établir à Marseille une académie (1); lorsque les suites funestes de la contagion de 1720 empêchèrent de s'en occuper. Ce fut pourtant presque au sein des horreurs de la peste que cette compagnie prit naissance. Quelques personnes réfugiées à la campagne se réunissoient chaque semaine dans un jardin, pour s'y entretenir de littérature : ce fléau ayant totalement cessé, la même société s'assembla encore pendant deux années, à Marseille, chez un de ses membres ; enfin, elle fut érigée en académie par lettres patentes de 1726, et adoptée par l'Académie française, où ses membres avoient le droit de siéger dans les séances publiques, et à qui elle envoyoit tous les ans,

---

de Marseille, corollaire 8 du liv. II. — *Éloges de quelques illustres Marseillois*, par DE RUFFI. Voyez le XIV.e livre de son *Histoire de Marseille*, 1696, in-fol. — *Éloges de plusieurs académiciens de Marseille*, contenus dans les *Recueils de cette académie*, par M. DE LA VISCLÈDE — *Marseille ancienne et moderne*, par M. GUYS; Paris, 1786, in-8.° On peut encore trouver de bonnes notices dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence*, par le P. BOUGEREL, 1752, in-12; et sur-tout dans le *Dictionnaire des hommes illustres de la Provence et du comté Venaissin*, Marseille, 1786, 2 vol. in-4.°

(1) *Lettre écrite par M.* DE LA ROQUE *à M.* DE RIGORD, *sur le projet d'établir à Marseille une académie des sciences et des belles-lettres; où il est parlé de l'ancienne académie de Marseille, et des Marseillois qui se sont distingués dans les sciences et dans les beaux-arts;* de Paris, le 1.er avril 1716. Voyez *Mémoires de Trévoux*, 1717, janvier, art. XIV, page 124.

comme tribut, une pièce en vers ou en prose (1). Quoique l'académie de Marseille ait perdu tous ses revenus, elle a repris ses travaux et elle s'y livre avec activité : plusieurs de ses membres sont avantageusement connus dans la littérature. Elle s'assemble aujourd'hui dans une partie des bâtimens de l'ancien couvent des Bernardines (2).

J'assistai à l'une des séances de cette compagnie, dont j'ai l'honneur d'être membre. M. Casimir Rostan y lut un très-bon *mémoire sur la destruction des sauterelles*, qui désoloient alors la campagne. Le résultat de son mémoire étoit de donner deux sous par livre de sauterelles, et quatre sous par livre d'œufs. Cela prouve combien ce fléau étoit funeste pour l'agriculture. On assure que, dans une année, où le territoire d'Arles fut en proie aux ravages de ces insectes, on parvint à détruire trois mille quintaux de leurs œufs (3). M. Casimir Rostan est un jeune homme plein de zèle et d'activité : il a voyagé dans la Grèce avec le plus grand fruit; il est très-versé dans la langue d'Homère et de Démosthène. Le rapport de goûts et d'études l'avoit lié avec le

(1) Depuis 1727 jusqu'en 1790, cette société a publié trente *Recueils* des ouvrages lus dans ses séances.

(2) *Suprà*, page 142.

(3) M. le préfet a adopté depuis des mesures qui ont délivré la campagne de Marseille de ces insectes; ils dévoroient toutes les récoltes et jusqu'aux jeunes arbres.

célèbre d'Ansse de Villoison. Il cultive avec succès la botanique et l'entomologie, et il a des connoissances profondes en numismatique. Ses talens seroient bien plus utiles aux lettres, s'il n'en étoit distrait par une passion plus noble encore, celle de servir l'humanité : il est l'ame de la plupart des établissemens de bienfaisance.

M. Girard, secrétaire de la préfecture, lut ensuite un mémoire sur *la Crau,* que nous ne tarderons pas à visiter : c'est un extrait d'une statistique du département, qu'on doit regretter qu'il n'ait pas encore publiée ; elle est écrite avec le goût, la pureté et l'élégance qu'on remarque dans les autres ouvrages échappés de sa plume.

L'académie étoit alors présidée par le préfet du département, M. le conseiller d'état Thibaudeau, qui montre le plus grand zèle pour sa prospérité, comme pour tout ce qui tient aux progrès des lumières. Plusieurs de ses membres s'occupent principalement de la faire fleurir : M. Thulis y présente le tribut de ses observations astronomiques ; M. de Sinety, le résultat de ses expériences sur l'agriculture, et ses calculs statistiques ; M. Delisle-Saint-Martin y montre les ingénieuses machines dont il est l'inventeur ; M. Barthet y expose ses beaux instrumens de physique et d'optique ; l'habile pharmacien M. Besson y lit des mémoires de chimie ; M. Fortia de Piles y communique ses recherches

historiques ; M. Gorse offre ses calculs mathématiques et le résultat de ses expériences ; M. de Saint-Vincens y fait part des monumens qui ont été découverts ; les artistes dont j'ai déjà eu l'occasion de parler (1), y exposent leurs ouvrages ; enfin chacun y porte successivement le tribut de ses travaux et de ses lumières (2).

La société de médecine s'occupe principalement de l'étude des maladies locales ; ce qui rend cette institution très-utile. Elle a beaucoup contribué à répandre les procédés de la vaccination. M. Valentin, qui joint beaucoup d'autres connaissances à celles de la médecine, est un de ses principaux membres.

---

(1) *Suprà*, page 263. Je dois faire ici mention d'un artiste provençal que j'ai été assez heureux pour attirer à Paris, où il se distingue par ses talens : M. Ange Clener, né à Arles, a été élevé à Rome ; il a demeuré à Naples dix-neuf ans, pendant lesquels il a gravé beaucoup de planches pour la collection des antiquités d'Herculanum. C'est lui qui a exécuté une grande partie des dessins et toutes les gravures de la seconde collection des vases grecs d'Hamilton, publiée par TISCH-BEIN. Il a aussi gravé plusieurs planches pour le recueil des Peintures Homériques de ce dernier. C'est lui qui a dessiné et gravé un grand nombre de monumens représentés dans mon atlas ; et il se propose de donner un grand et beau recueil de vases grecs inédits.

(2) Depuis son rétablissement, l'académie a publié trois *Recueils* de ses mémoires.

CHAPITRE LXXXV.

MANUFACTURES. — Histoire. — État actuel. — Soieries. — Pelleteries. — Savonneries. — Bijoux de corail. — Phelloplastique. — Bonnets de laine. — Épiceries. — Drogues. — Poissons marinés et salés.

APRÈS avoir pris des renseignemens sur le commerce de Marseille, je desirois connoître ses manufactures. M. de Saint-Vincens (1) le père, qui s'étoit livré à des recherches sur ces établissemens, ne les fait pas remonter au-delà du XII.e siècle. Les plus anciennes fabriques sont celles de cuirs, de peaux préparées et de salaisons. On y façonnoit aussi des draps; mais ils n'étoient pas assez fins pour être recherchés par les étrangers, et ceux d'Italie étoient d'une qualité bien supérieure.

La soie étoit un objet de commerce pour Marseille: dès le XIII.e siècle, les femmes y avoient des robes de soie (2); mais, dans le siècle suivant, l'usage en fut prohibé dans cette ville comme dans la

(1) *Notice sur Jules Fauris Saint-Vincens*, page 16.

(2) *Stat. de Mars. de 1253*, liv. II, chap. 38.

plupart des états de l'Europe, et il n'étoit permis aux jeunes mariées d'en porter qu'aux garnitures de leurs manteaux.

On ne connoît pas d'une manière très-précise l'époque à laquelle on a commencé à faire de la soie en Provence ; mais il paroît qu'il y en avoit des fabriques avant le XVe siècle. Le sénéchal de Beaucaire fit partir un exprès de Nîmes, le 1.er juillet 1345, pour porter à Paris douze livres de soie de Provence, de douze couleurs différentes, achetées à Montpellier, pour la reine, au prix de soixante-seize sous tournois la livre (1). Pendant que la soie étoit si rare en France, elle étoit très-commune en Italie : on vit à Gènes, dans une procession, vers le milieu du XVe siècle, plus de mille personnes en habit de soie. Aujourd'hui la Provence fait un grand commerce de cette substance; on la porte presque toute à la foire de Beaucaire.

On faisoit encore à Marseille, dans le XVe siècle, un commerce considérable de pelleteries, et presque tous les habillemens étoient fourrés ; c'étoit alors un usage général en France.

Les manufactures étoient nombreuses avant la révolution ; et malgré ce faux axiome, *qu'une ville de commerce ne doit pas être une ville de fabrication* (2),

(1) *Histoire de Languedoc*, IV, 519.

(2) *Mémoire des fermiers généraux et de la chambre du commerce*, imprimé en 1760.

toutes prospéroient à Marseille : quelques-unes fournissoient les principaux articles destinés aux Échelles du Levant. Les fabriques de velours de coton, de toiles teintes et imprimées, et, par conséquent, les blanchisseries de toiles et d'indiennes, n'existent plus ; les moulins à soie ne sont plus en activité depuis dix ans : mais on y remarque encore d'autres genres d'industrie très-intéressans ; des papeteries, des verreries, des tanneries, des blanchisseries de cire du Levant, des tuileries ; des fabriques de chandelles, de liqueurs, de parfums, de soufre, d'alun, de tartre, de tapisseries imprimées à l'huile ou à la détrempe, de faïence, de porcelaine, de teinture de coton en rouge, de plâtre ; des tisserands en toile et en coton, des tailleurs de meules, et des moulins à blé, à huile, à ciment, et pour battre le sparte.

Les plus anciennes fabriques de Marseille sont les savonneries : on ne peut cependant pas donner à *l'art du savonnier* une très-haute antiquité. Il est probable qu'on a été long-temps avant de connoître cette utile combinaison d'huile et d'alcali que nous appelons *savon ;* on a dû d'abord faire usage des plantes savonneuses (1), des argiles douces, des marnes, des magnésies, de la lessive de cendres, et

(1) Telles que notre *saponaire*, ou quelque autre plante savonneuse, que les Hébreux appeloient בּרית *(borith)*, selon SCHOETTGEN, *Antiquitates artis fulloniæ*, 144.

même de quelques matières animales, telles que la bile et les excrémens de porc (1).

Cependant le savon proprement dit paroît avoir été, depuis un temps assez reculé, un objet de commerce pour les Marseillois, puisqu'on regarde les Gaulois comme les premiers qui en aient fabriqué. On l'employoit dans la médecine et pour changer la couleur des cheveux (2) : on ne le faisoit d'abord qu'avec de la cendre et du suif (3) ; mais il y a long-temps qu'on a substitué l'huile d'olive à cette dernière substance. Le savon n'est devenu un article important de commerce qu'à l'époque où l'usage du linge a été plus commun.

Les savonneries de Marseille sont aujourd'hui les plus beaux établissemens de ce genre. On n'y emploie que l'huile commune, qui est moins chère et *saponifie* mieux : on la tire de l'Italie, de la rivière de Gènes et des côtes de Barbarie. Les soudes dont on se sert sont la soude d'Alicante, le salicor de Narbonne, les cendres de Sicile ou du Levant, et

---

(1) Les anciens ont encore fait usage de l'urine et du nitre; ils connoissoient l'emploi du soufre pour blanchir les étoffes. JUL. POLLUX, VII, 41 ; APUL. *Metam.* I, 9.

(2) *Sapo, Galliarum hoc inventum rutilandis capillis.* PLIN. XXVIII, 12; MARTIAL. *Epigr.* XIV, 27 ; BOETTIGER, *Sabina*, 62.

(3) C'est pourquoi on le nommoit *unguentum cineris.* VALER. MAXIM. II, 1 ; TERTULL. *ad Uxor.* II, 8.

le natron, que l'on combine ensemble en différentes proportions. On les mêle d'abord avec de la chaux vive, pour les dépouiller de l'acide carbonique et des sels et des terres qu'elles contiennent; on porte ce mélange dans de grands cuviers de bois blanc ou de brique, appelés *bugadières*; sous ces cuviers, il y a des réservoirs nommés *recibidous*, destinés à recevoir et à conserver les lessives: on verse sur le mélange assez d'eau pour l'en couvrir d'environ un pied; on ouvre le robinet, et on obtient *la première lessive*. On en fait ainsi quelquefois jusqu'à cinq successivement; les dernières servent à lessiver les soudes neuves.

Quand les soudes sont épuisées, on vide les bugadières; les résidus peuvent servir d'engrais pour les terres humides. Le maître détermine ensuite avec le pèse-liqueur la qualité des lessives; il les coupe et les mélange jusqu'à ce qu'il les ait amenées au degré convenable.

La combinaison de l'huile avec la soude caustique qui constitue le savon solide, se fait dans de grandes chaudières, dont la partie inférieure est en cuivre; et les côtés sont en maçonnerie ou en briques posées à plat. Dès que les lessives sont préparées, on met dans la chaudière l'huile qu'on veut employer; il en faut, en général, six parties contre cinq de bonne soude. Pendant la cuisson, on commence par verser la lessive la plus foible, et successi-

vement ensuite la plus forte : on facilite la combinaison avec une longue spatule de bois ; la matière se rapproche, s'empâte et devient blanche : on ajoute alors peu à peu la première lessive ; la pâte, devenue plus épaisse, surnage : on fait couler par l'*épine*, ou tuyau pratiqué au bas de la chaudière, la liqueur qui en occupe le fond ; on rallume le feu, on dissout le savon à l'aide d'un peu d'eau qu'on verse dans la chaudière ; on agite le mélange, et, lorsqu'il est parfaitement liquéfié et bouillant, on y ajoute peu à peu la dernière portion de la première lessive.

Dès que le savon est cuit, on éteint le feu, on vide la lessive par l'épine, on puise la pâte avec des seaux de cuivre ou de bois, et on la transporte dans les *mises* ; ce sont des formes de bois dont les planches se défont facilement en ôtant les clefs qui les assujettissent. Lorsque le savon est durci, on l'ôte des mises, qui en contiennent quelquefois plus de deux milliers pesant, et on le coupe en pains plus ou moins larges, à l'aide d'un fil de laiton ; ensuite on pose ces pains sur un plancher, pour qu'ils prennent encore plus de consistance. Le savon ne doit être mis dans le commerce que quand les doigts ne s'y impriment plus.

Pour *veiner* le savon, faire ce qu'on appelle du *savon marbré*, on y mêle du sulfate de fer : ce savon est plus dur et meilleur pour le blanchissage.

Trois livres d'huile doivent donner cinq livres de savon; c'est sur ce produit que l'honnête fabricant fonde ses espérances. Quelques hommes sans probité savent l'accroître en sophistiquant leur savon par l'incorporation d'une certaine quantité de poudre de chaux, de plâtre cuit, d'argile blanche tamisée, ou en lui faisant absorber, après la fabrication, une très-grande quantité d'eau : mais ces fraudes infames sont indignes des principaux fabricans, qui jouissent à Marseille d'une réputation méritée ; et le commerce entier se réunit pour livrer ceux qui les pratiquent au blâme et au mépris qu'ils méritent (1).

La guerre a porté un coup sensible aux savonneries de Marseille : le prix des huiles a beaucoup augmenté par la cessation de la concurrence dans les marchés, de celles d'Espagne et d'Italie ; l'Italie emploie elle-même les siennes, et partage celles du Levant: la matière première devient plus rare et plus chère, et le nombre des savonneries doit diminuer en raison de ce qu'il augmentera à Gènes et dans l'Italie; les ports de Livourne, de Gènes et d'Espagne, ne

(1) Pour bien connoître tout ce qui a rapport à la fabrication du savon, il faut lire l'article *SAVONNIER* dans l'*Encyclopédie* et dans la *Collection des arts et métiers*, et sur-tout l'excellent traité intitulé *Chimie appliquée aux arts*, de M. le sénateur CHAPTAL. Il m'a servi de guide pour rédiger ces détails et mieux expliquer ce que j'avois vu.

laisseront pas porter à Marseille les huiles que l'on y pourra manufacturer.

Nous allâmes voir un autre genre de fabrication plus particulier à la ville de Marseille; c'est celui des bijoux de corail. Je ne connois aucune autre ville en France où l'on se livre aussi en grand à ce genre de travail. Les anciens faisoient différens usages de cette substance, à laquelle ils attachoient quelques idées superstitieuses, et on l'employoit autrefois dans les Gaules comme objet d'ornement. Pline dit que les Gaulois en paroient leurs boucliers: il veut parler sans doute des Gaulois qui étoient voisins de la Méditerranée; il dit même que le corail qu'on pêchoit sur les côtes des îles d'Hyères et sur celles de la Sicile, étoit le plus recherché. Il paroît que ce genre de fabrication s'est conservé à Marseille, ou qu'on l'y a fait revivre depuis long-temps. Les pêcheurs et les marchands de corail avoient dédié à S. Éloi, dans l'église des Dominicains, un autel orné des produits de leur industrie.

Le corail brut vient de l'île de Corse, de Majorque, des côtes de la Catalogne, du Languedoc et de la Provence, mais principalement du fort de la Calle, à Alger. Il se forma une compagnie exclusive qui fit d'abord de grands profits; mais la négligence fit ensuite tomber cette manufacture: elle fut rétablie dans tout son éclat en 1781. Une autre compagnie acheta la pêche d'Afrique pour un assez long espace

de temps, et réunit, pour en mettre en œuvre les produits, un grand nombre d'ouvriers très-habiles. Cette fabrication fut suivie ensuite par la famille Remusat : lors de la terreur, elle cessa tout-à-fait; mais elle a repris son activité : elle est aux allées de Meillan. M. Carambois en possède une autre près la place Monthion : elle s'est établie en 1802. Ce genre d'industrie est précieux, sur-tout par ce qu'il occupe des femmes et des enfans, pour lesquels il est toujours plus difficile de trouver du travail. M. Carambois eut la bonté de nous faire suivre les travaux et de nous les expliquer avec une extrême complaisance (1).

La première pièce de l'établissement est destinée au corail brut : les morceaux les plus gros, les plus purs, dont les branches présentent d'agréables ramifications ou forment un bel éventail; ceux qui adhèrent à des corps étrangers, tels que des madrépores ou des testacés de différentes espèces; tous ceux enfin qui offrent des accidens singuliers, sont mis à part pour être montés sur de petits socles, et orner les cabinets; les autres morceaux sont destinés à être travaillés. Nous vîmes dans le cabinet de

(1) Il y a dans les *Soirées provençales* de M. BÉRENGER, tome I.er, page 117, une description très-agréable de cette manufacture. On en trouve encore une autre très-détaillée dans l'Almanach de Gœttingue; *Göttinger Taschen-Kalender vom Iohr 1786.*

la

la manufacture un très-beau rocher de corail, qui offre une réunion de plusieurs madrépores, et que le directeur, à qui il appartient, estime cinquante louis.

On enlève d'abord, avec une lime, la croûte qui couvre le corail; sans cette précaution, il éclateroit en morceaux lorsqu'on essaieroit de le couper: toutes les branches en sont ensuite partagées avec de gros ciseaux, qui les divisent aussi nettement que le diamant coupe le verre. On rejette tous les morceaux qui ont des défauts; ceux que l'on reconnoît sains et sans carie, sont triés selon leur grosseur. Chaque cylindre est ensuite percé au moyen d'une tarière d'acier très-fine et bien trempée, qui est mise en mouvement par un archet: on polit sur la meule de grès tournante, pour les dégrossir, les morceaux forés de cette manière, et on les arrondit en les faisant rouler sur une plaque de fer mouillée et couverte d'un sable fin. Pour les tailler à facettes, on emploie les mêmes procédés que ceux des lapidaires. Les grains, assortis selon la grosseur ou la couleur, servent à faire des colliers, des bracelets, et d'autres objets de parure. Lorsqu'on les enfile pour faire des colliers, on a soin de mettre les boules rondes au milieu, où elles sont plus en évidence, et de placer les boules aplaties sur les côtés, où on les voit moins. On estime le déchet de la fabrication à environ la moitié du poids; de sorte que cent livres de corail brut donnent environ cinquante livres de corail façonné.

Le prix du corail brut varie beaucoup selon sa beauté et sa grosseur : il y en a qui ne vaut que de quinze à vingt francs la livre ; et il y en a d'autre qui en vaut cent cinquante.

Le prix du corail ouvragé varie aussi selon sa pureté, son poli et sa couleur : les morceaux poreux n'ont aucun mérite ; ceux d'un rouge pâle sont les moins chers. On distingue encore les nuances d'après les différentes teintes du sang ou de la couleur des mûres : ainsi il y a l'écume de sang, le premier, le second, le troisième sang ; les mûres pâles, rouges, rouge-noirâtre. Le talent du négociant consiste à composer ses assortimens selon le goût des pays où il fait ses envois. Il doit donc savoir que les Anglois aiment le corail de la Calle, qui est d'un rouge très-vif, et que les Chinois préfèrent le corail couleur de chair. Le directeur nous en fit voir des grains non percés et très-pâles, qu'on vend à la Chine cent cinquante francs l'once.

Le choix, la couleur, la grosseur et la taille des grains, donnent aux colliers une valeur plus ou moins considérable : il y en a depuis six francs jusqu'à cinq cents francs ; le prix ordinaire des colliers à facettes est de cinquante à soixante francs.

On faisoit peu d'usage autrefois en France des parures de corail ; elles ne sont guère devenues de mode que depuis la révolution. Le plus grand commerce s'en faisoit dans le Levant : Constantinople,

Moscow et Pétersbourg, tiroient aussi beaucoup de cette précieuse marchandise. Les femmes grecques recherchent ce genre d'ornement ; et aujourd'hui le goût s'en est répandu dans toute l'Europe.

On travaille aussi des morceaux de corail pour être sertis et montés, et servir à orner les couronnes des rois d'Afrique et d'Asie. Les Africains sur-tout sont passionnés pour ce genre de parure : il est vrai qu'un collier et des bracelets de corail siéent à merveille sur une gorge et des bras d'ébène. Les morceaux taillés en poire, en œuf ou en perle, ou simplement cassés comme des bâtons de cire d'Espagne, sont employés comme objets d'échange pour la traite des nègres.

Le directeur nous montra deux pièces de corail encore brutes, et nous assura que la plus grande, quand elle sera travaillée, vaudra, si l'on est assez heureux pour ne pas l'endommager, dix-huit mille francs, et que la petite sera du prix de cent louis.

Nous allâmes ensuite voir l'atelier de M. Stamati, qui a un talent rare pour imiter en liége les monumens antiques. Cet art, auquel on a donné le nom de *phelloplastique*, a été inventé à Rome par Auguste Rosa, qui descendoit du célèbre peintre Salvator Rosa. Cet artiste, assez habile dans le dessin, conçut le projet de représenter ainsi tous les monumens antiques : il commença par quelques colonnes des ruines du temple de *Jupiter Tonans*. Ses succès l'enhardirent

à exécuter d'autres ouvrages ; mais bientôt il eut dans son art un rival appelé *Chichi*, dont les travaux phelloplastiques décorent les musées de Cassel, de Gotha et d'autres villes. Nous devons à cette rivalité le grand nombre de beaux ouvrages que ces artistes ont produits.

M. Stamati marche dignement sur leurs traces : ses modèles sont exécutés avec beaucoup d'adresse et de goût. Il s'est principalement appliqué à représenter les monumens du midi de la France, tels que la tour d'Aix, l'arc d'Orange, le pont du Gard, le tombeau de S. Remi, les arènes de Nîmes, &c. Malheureusement il n'a pas fait dessiner ces monumens, et plusieurs de ses modèles sont exécutés d'après les gravures de Montfaucon, qui sont très-inexactes. Il seroit à desirer que le Gouvernement employât son talent à retracer d'une manière fidèle les antiquités de la France ; cette collection seroit utilement placée dans le beau musée d'architecture confié aux soins de M. Léon Dufourny (1).

(1) Voici la note des ouvrages en liége que M. STAMATI a déjà exécutés : la fontaine en obélisque à Rome, l'arc de triomphe de Septime Sévère, celui de Constantin, le temple de Vesta, le tombeau de Néron, le temple de la Toux, les restes du temple de la Concorde, la pyramide de Caïus Sextius, les restes du temple de Jupiter Tonnant, le Panthéon, la fontaine Égérie, les restes du temple de la Paix, les restes du temple de Minerve *Medica*, les restes du temple de Janus, le temple de Bacchus, ou l'église de S. Urbain, les restes du Forum de Nerva, le pont

La manufacture de bonnets de coton teints en rouge est aussi digne de l'attention d'un voyageur curieux. Ces bonnets sont d'abord tricotés; le feutrage en rapproche la matière et la fait devenir à-la-fois souple et compacte : on les teint en rouge par les procédés déjà connus, et on les met en presse. Ces bonnets, qu'on peut regarder comme de simples calottes, sont d'un usage général dans le Levant, et l'on en exporte jusque dans les Indes.

Il y a aussi dans Marseille plusieurs raffineries. Le sucre fut d'abord un objet de commerce pour ses habitans; ils le tiroient d'Alexandrie. Cette substance entroit, au XV.ᵉ siècle, dans les alimens et dans les remèdes : il paroît que toute la préparation qu'on lui faisoit subir alors, consistoit à exprimer le suc de la canne et à le laisser dans des vases pour lui donner le temps de se durcir. On sait que les Croisés transportèrent la canne à sucre de Tripoli et d'Alexandrie en Sicile; qu'on la cultiva ensuite dans les parties les plus

Salaro à deux milles de Rome; la petite maison de la Sibylle à Tivoli, les restes du temple de Tivoli, le tombeau de la famille Plautia, près de la même ville; l'un des trois temples de Pœstum, une fontaine de Naples, le temple de Spoletto et Foligno élevé à Clitumne; la tour de Pise inclinée, l'arc de Pola en Istrie; le clocher des Accoulles à Marseille; le clocher de Saint-Jean et le monument de l'ancien palais de justice à Aix; l'arc et le mausolée de Saint-Remi; la tour Magne de Nîmes restaurée, la même en ruine, la maison carrée, le pont du Gard; l'arc de triomphe d'Orange.

méridionales de l'Espagne; et que de là elle passa à Madère et enfin en Amérique. Les tentatives que l'on fit au XV.ᵉ siècle pour en naturaliser la culture en Provence, n'eurent point de succès; mais les raffineries qui se sont établies à Marseille, soutiennent la concurrence avec celles d'Orléans, de Bordeaux et de Nantes.

Les Marseillois faisoient presque exclusivement en France le commerce des aromates, des épiceries et des drogues, avant que de hardis navigateurs eussent doublé le cap de Bonne-Espérance. Ce commerce avoit lieu alors par les caravanes; et tous les articles qui le composent, se tiroient d'Alexandrie. Nos pères faisoient entrer dans leurs mets une grande quantité d'épices et d'aromates, parce qu'ils croyoient par ce moyen faciliter la digestion. Ce commerce a beaucoup déchu depuis que les Hollandois et les Anglois ont formé de riches établissemens dans les Indes orientales. Les drogues les plus précieuses qu'on apporte encore de Smyrne, d'Alep et d'Alexandrie, sont la scammonée, la casse, la rhubarbe, le storax liquide et en larmes, la myrrhe, l'encens, le bdellium, le tamarin, le galbanum, l'opopanax, le sagapenum, le baume blanc, le baume de momie, le poivre, la cannelle, le sel ammoniac, le natron, &c. Le café est un des principaux articles d'importation. Marseille tire aussi par la voie de Cadix toutes les productions de l'Amérique espagnole.

Le commerce des poissons a toujours été productif pour les Marseillois : depuis un temps très-reculé, les Provençaux savent mariner le thon et la sardine (1). On fait encore chez eux un grand débit de sardines salées.

La manufacture de *soufre sublimé* de M. Michel est un établissement récent. On y emploie le soufre qu'on appelle dans le commerce *soufre brut* ou *soufre en pierre ;* c'est celui qu'on obtient par distillation des pierres des environs de l'Etna ou du Vésuve, et de la Solfatara près de Pouzzol en Italie. On le fait fondre à un feu doux dans des chaudières de fer, dont on recouvre la surface pour empêcher l'inflammation : les impuretés se séparent et tombent au fond ; quand elles sont bien déposées, on coule la matière dans des moules de bois pour en former du *soufre en canon.*

Pour avoir le *soufre en fleur,* on place en dehors d'une chambre, sur un fourneau, une chaudière qui est recouverte de deux tuyaux particuliers en maçonnerie, dont l'extrémité donne dans cette chambre : le soufre s'y dépose sur les murs, où il forme une couche assez épaisse ; c'est ce qu'on appelle *fleur de soufre* et *soufre sublimé.*

Nous vîmes dans la rue Sainte une manufacture de *fer battu* qui mérite l'attention d'un curieux ; elle

(1) *Suprà,* tome II, p. 488.

appartient au sieur Marin, serrurier et bandagiste : cet ouvrier ingénieux fabrique, sur des lames de fer, des bas-reliefs et des ornemens si bien exécutés, qu'on les croiroit fondus et réparés à l'outil, tandis qu'ils ne sont que battus et repassés comme de l'orfévrerie.

On prépare aussi à Marseille du sel de Saturne, du vitriol bleu et de la crème de tartre; il y a des filatures de coton, des manufactures où on le teint, ainsi que le chanvre filé, en rouge ou en bleu. M. Vérany fabrique des toiles avec des brins de sparte seuls ou mêlés avec de la laine ou du coton; et il en fait des cordages qui reçoivent le goudron. On fait, dans cette ville, des creusets aussi bons que ceux d'Allemagne; on y prépare très-bien les peaux d'agneau; on y fait du maroquin qui imite, mais toujours imparfaitement, celui du Levant. Il y a, comme dans toutes les grandes villes, des fabricans de cire, de poteries et de chapeaux : l'activité se développe de toute manière; et l'industrie manufacturière répare, autant qu'il est possible, les pertes qu'éprouve en ce moment l'industrie commerçante.

CHAPITRE LXXXVI.

BIBLIOTHÈQUE. — Cabinet d'histoire naturelle. — Collections particulières. — Jardin botanique. — Environs de Marseille. — Eygalades. — Tapisserie singulière. — Château Borelly. — Iles.

J'AVOIS visité tous les monumens publics, les manufactures et les ateliers : il ne me restoit plus à connoître que ce qui pouvoit être renfermé dans la bibliothèque et dans quelques collections particulières; et mes amis voulurent bien me servir de guides.

La bibliothèque publique renferme plus de quatre-vingt-dix mille volumes. On y trouve les grands corps d'ouvrages les plus importans; on y compte plus de deux mille manuscrits (1).

Le cabinet d'histoire naturelle, formé en 1803, par les soins de M. Thibaudeau, des débris des cabinets de l'Oratoire et de l'Académie, est dans

(1) La plupart sont le fruit du loisir des moines, et traitent de la théologie; il y en a près de trois cents qui traitent de la logique, de la philosophie et de la rhétorique, mais à la manière des écrivains scolastiques, et ils ne sont d'aucune importance. Les manuscrits les plus curieux que cet établissement possède, sont deux belles Bibles latines du XIVe siècle, très-bien écrites, avec des variantes et des scolies marginales; une belle Bible hébraïque; un Dictionnaire arabe et latin; les *œuvres de S. Anselme;* celles de *S. Bonaventure :* les Cordeliers, qui conservoient celles-ci, les regardoient comme autographes. Elles sont, en effet, du

un assez mauvais état : il y a de tout ; mais les suites ne sont pas assez complètes pour qu'on puisse dire que ce soit une collection. On y voit le crocodile du Nil, celui d'Amérique ; un très-grand devin *(Boa constrictor)*, des diodons, des tétrodons, des coraux, des madrépores, comme dans tous les cabinets : mais il y a peu de pièces qui méritent d'être citées.

Depuis Spon (1), tous les voyageurs qui sont venus à Marseille n'ont pas manqué de faire mention d'un homme attaqué d'une hydrocéphale, et dont on conservoit le crâne chez les moines de l'Observance. Ce crâne a trois pieds de circonférence, en mesurant la ligne horizontale qui embrasse le front et l'occiput. Cette tête devoit paroître encore plus monstrueuse lorsqu'elle étoit charnue et chevelue. Cet homme, mort à quarante ou cinquante ans, se nommoit *Borduni* (2).

XIII.e siècle. — Le roman de *Giron le Courtois*. — Il y a un *Thucydide grec*, qui paroît être du milieu du XV.e siècle ; j'ignore s'il a été collationné. — On voit encore une *Relation d'un voyage aux Canaries*, par le P. PLUMIER ; six volumes in-folio d'*Observations astronomiques*, par le P. FEUILLÉ ; huit à dix volumes in-4.o du laborieux *Pierre-Joseph* DE HAITZE ; une assez bonne *Histoire littéraire de la ville de Marseille, écrite en latin*, sous le titre d'*Athenæum Massiliense*, par le P. ARTAUD, de l'Oratoire.

(1) *Voyage du Levant*, tome I, page 23.

(2) C'étoit une espèce d'imbécille qui confirmoit le proverbe, *grosse tête, peu de sens*. Le peuple de Marseille dit généralement, en parlant d'un idiot : *A pas maï dé sen qué Borduni*.

La collection des coquilles présente peu de pièces rares ; on y voit des moules vertes (1), dont une colonie étoit venue momentanément habiter nos mers : un groupe de ces moules fut trouvé adhérent à la carène d'un vaisseau qui avoit séjourné long-temps dans les mers d'Afrique ; on jeta ces coquillages sur des récifs qui bordent la citadelle à l'entrée du port, et ils s'y multiplièrent en peu de temps. Les curieux les faisoient rechercher avec soin pour en orner leurs collections, et ils en ont enrichi tous les cabinets de France. L'un de ces curieux marseillois, M. *Bougon*, fut jaloux de s'approprier exclusivement ce trésor ; il fit faire plusieurs pêches générales de toutes les moules vertes, et il en fit ainsi disparoître l'espèce, qui n'avoit pas eu le temps de se répandre hors d'une certaine enceinte de rochers appelée *la Réserve*.

La collection des minéraux n'offre rien de remarquable, si ce n'est une collection géologique de la Provence ; l'on y voit un assez grand nombre d'ichthyolithes des carrières d'Aix, qui ont beaucoup de rapport avec les pétrifications du même genre des montagnes du Véronois (2). Il y a encore un droguier assez complet ; mais il auroit besoin d'être renouvelé.

---

(1) *Mytilus afer*. L.
(2) *Infrà*, chap. XC.

La collection des médailles n'est composée que de médailles latines ; il y en a peu qui méritent d'être remarquées : la collection des médailles d'argent a disparu pendant la révolution. Il reste cependant une assez jolie suite de médailles marseilloises. M. Fauris de Saint-Vincens le père en avoit fait hommage à l'académie, et son fils a promis de la compléter.

On voit aussi quelques bronzes, quelques idoles et ustensiles antiques ; la plupart sont des ouvrages égyptiens. On y remarque un assez beau buste de Sérapis, un Canope, une Isis chargée d'hiéroglyphes, et une momie d'enfant.

Marseille ne possède donc point de collections littéraires dignes de sa grandeur et de sa richesse ; il n'y a pourtant pas de ville qui soit mieux située pour s'en procurer. Il faudroit seulement que quelques négocians, zélés pour la gloire et le bien de leur patrie, fissent des fonds pour l'entretien d'un certain nombre de jeunes voyageurs, auxquels les drogmans et les consuls procureroient toutes les facilités nécessaires : les uns iroient dans le Levant arracher à l'ignorance des Turcs et à l'insouciance des Grecs les inscriptions, les médailles et tous les monumens qui peuvent intéresser les arts ou éclaircir l'histoire ; d'autres en rapporteroient des productions naturelles. L'immense correspondance que la paix va rouvrir au commerce de Marseille, lui procureroit les productions de l'Asie, de la Syrie, de la

Barbarie, de l'Égypte, de la Perse, de l'Amérique, de l'Espagne, de l'Italie, et du nord de l'Europe. L'entretien de ces voyageurs coûteroit peu de chose sur les vaisseaux que le commerce expédie tous les ans. Pour stimuler sur ce point l'amour-propre des Marseillois, il faudroit peut-être joindre au cours de langue arabe que le Gouvernement vient d'établir chez eux, une école spéciale où l'on enseignât aussi le grec ancien et moderne, et l'histoire naturelle.

M. Coullet, rue Dauphine, eut la bonté de nous faire voir un petit trépied, et une figure grossière ou espèce de marotte, que Grosson a placée mal-à-propos parmi les monumens antiques de Marseille (1). Il a aussi une autre tête en marbre, au-dessus de laquelle on lit le mot πρωτις ; mais il est impossible d'y reconnoître, comme l'ont fait quelques antiquaires, l'image du fondateur de Marseille : c'est une figure du Christ ou de quelque saint.

Chez M. Campou, rue des Nobles, nous vîmes cette inscription sur une pierre froide :

T IVLIO POMPEIIM
C SETILIA MATER
QALLIVS SOTERI
CVS FILIO
D M (2)

(1) *Antiquités de Marseille*, pl. XVIII, n.° 2.

(2) Cette inscription est aujourd'hui dans la maison de campagne de M. de Saint-Vincens, à Saint-Marcel.

La forme des L, de quelques-unes des M, celle de quelques T, et la manière dont toute cette inscription est figurée, prouvent qu'elle est du III.e ou IV.e siècle de notre ère.

M. Rostan, dont j'ai déjà eu occasion de parler (1), nous montra sa collection de médailles, parmi lesquelles il y a mille à douze cents médailles grecques, qui ont le mérite d'avoir été recueillies sur les lieux mêmes auxquels elles appartiennent. Nous y remarquâmes une belle suite de médailles d'Athènes, parmi lesquelles celles de bronze présentent plus de soixante différences; nous y vîmes plusieurs beaux médaillons grecs et la curieuse médaille du roi Brogitarus, dont il a publié lui-même la figure et la description (2).

La veuve de M. Gautier nous fit voir un médaillier, dont elle a traité depuis avec M. Millingen, et une collection de coquilles très-bien choisie.

Nous trouvâmes chez M. Roux un bas-relief grec que j'ai fait copier *(pl. LXI, n.° 1)*. Il représente une femme vêtue d'une tunique et d'un grand manteau, qu'elle retrousse d'une main, tandis qu'elle élève l'autre main dans l'attitude de quelqu'un qui prononce un discours : cette figure paroît colossale auprès de deux petites prêtresses, dont l'une tient

(1) *Suprà*, p. 277.

(2) *Magasin encyclopédique*, an. IV, tome V, page 460.

un flambeau, et l'autre un vase de parfums. Il est aisé de voir, par la grandeur du flambeau, qu'il appartient à la figure principale, et non pas à la petite fille qui le lui présente. Nous pouvons donc reconnoître ici une prêtresse qui parle au peuple, pendant que deux de ses jeunes assistantes tiennent le flambeau et le vase de parfums dont elle doit faire usage. Il est probable que cette pierre ornoit le tombeau d'une prêtresse à qui la reconnoissance du peuple a offert ce monument. Le mot *demos* (1) [peuple], inscrit au milieu d'une couronne, semble autoriser cette explication. La nature de cette couronne, qui est de laurier, pourroit faire présumer que c'étoit une prêtresse d'Apollon ; mais on ne peut former, sur le Dieu qu'elle servoit, le temps auquel elle a vécu, et le peuple par qui ce monument lui a été consacré, aucune conjecture raisonnable, sans savoir d'où ce monument a été apporté.

Nous vîmes encore, chez M. Barbetin, un bas-relief parfaitement conservé, qu'on regardoit comme antique : il représente trois hommes armés, debout, et paroît être de quelque maître italien depuis la restauration des arts. Il possède aussi quelques tableaux.

M. Granet, alors maire du Midi, possède un beau

---

(1) ΔΗΜΟΣ.

groupe en marbre rouge, représentant un combat d'un taureau et d'un lion (*planche LIX, fig. 7*).

Nous desirions aussi faire quelques excursions dans les environs de la ville. Nous allâmes d'abord au jardin botanique. Il est situé au bord d'une petite rivière, à l'extrémité de la promenade la plus fréquentée de Marseille. Son exposition est très-favorable, et son étendue proportionnée à sa destination. Un canal d'eau courante le traverse dans sa longueur, et alimente six bassins distribués de manière à faciliter l'arrosage.

Le bâtiment réunit ce qui est nécessaire pour la conservation des plantes et l'étude de la botanique. Une grande serre occupe toute la partie antérieure du rez-de-chaussée : on trouve, au premier étage, une salle d'assemblée, une petite bibliothèque, une salle de démonstration ; et dans le surplus de l'édifice, des logemens et diverses pièces appropriées à la culture du jardin.

Une galerie attenant au mur du nord de la serre, entre les deux ailes du bâtiment, établit une communication facile des logemens aux caves des fourneaux, qui sont parfaitement disposés, ainsi que les conduits de la tannée ; et l'on a si bien calculé toutes les proportions de la serre d'après l'inclinaison du soleil, que l'atmosphère y est toujours à un degré de chaleur convenable.

Il règne beaucoup d'harmonie dans toute cette composition,

composition, qui porte d'ailleurs un caractère frappant d'élégance et de simplicité. On n'y voit point d'ornemens superflus ; la sculpture a été réservée uniquement pour les chapiteaux. L'architecture est d'un style pur et gracieux : son auteur, M. Penchaud, semble avoir pris pour modèle les maisons de plaisance d'Italie, qui se dessinent d'une manière si pittoresque sur le paysage.

La statue de marbre de l'Impératrice, auguste protectrice de ce jardin, sera placée dans la serre, comme dans un temple qui lui est consacré ; elle semblera y veiller à la conservation des plantes précieuses dont elle a dessein d'enrichir la France, et garantir par sa puissante influence le succès d'un si grand bienfait.

Cet établissement, qui est entièrement dû aux soins de M. Thibaudeau, a reçu, à juste titre, le nom de *Jardin de naturalisation.* Il est destiné, en effet, à naturaliser les plantes qui pourront s'acclimater dans les départemens méridionaux ; elles seront ensuite distribuées aux personnes les plus instruites en agriculture (1).

---

(1) Parmi celles qui y sont naturalisées, on remarque l'*Elæodendrum argan*, joli arbrisseau toujours vert, et qui produit un fruit d'une saveur acidule fort agréable : cette plante a passé les derniers hivers sans éprouver la moindre altération. Divers autres végétaux y jouissent du même avantage, tels que les *Mimosa arborea*, — *leucocephala*, — *lophantha*; *Arbutus andracne*; *Ceratonia*

La botanique est la science des ames douces et sensibles : l'Impératrice en fait ses délices ; elle a

---

siliqua ; Artemisia arborescens ; Justicia adathoda ; Olea fragrans ; Diospyros lotus, — kaki ; Phaseolus caracalla ; Psidium pyriferum ; Cobea scandens ; Yucca gloriosa ; Melaleuca hypericifolia, — myrtifolia ; Cassia tomentosa ; Fuchsia coccinea ; Verbena triphylla ; Mespilus japonica ; Datura arborea ; les *Melianthus major, — minor ; Anthyllis Hermanni, — barba Jovis.* Nous remarquâmes une collection assez considérable de rosiers, parmi lesquels on distingue les *Rosa diversifolia, — sinica ;* plusieurs belles espèces de liliacées, telles que les *Amaryllis bella dona, — formosissima, — lineata ;* les *Ornithogalum caudatum, — arabicum ; Morea chinensis ; Sisyrinchium striatum ; Ferraria undulata,* &c.

Presque toutes ces plantes fructifient déjà, et offrent l'espoir de pouvoir être naturalisées dans les départemens du nord de l'Empire.

Les végétaux renfermés dans des serres sont de la plus grande beauté par leur taille gigantesque. On y voit un *Euphorbia tirucalli* de plus de trois mètres de hauteur ; un *Aletris fragrans*, aussi haut, ainsi que plusieurs *Ficus*, tels que les *Ficus religiosa, — benghalensis ; Achras sapota ; Coffea arabica ; Cesalpinia sapan ; Brucea ferruginea ; Moringa nuxben ; Eugenia uniflora ; Musa sapientum, — paradisiaca ; Carica papaya ; Solandra grandiflora ; Laurus persea ; Amomum zerumbet, — zingiber ;* divers *Mimosa ;* un *Ficus* de la Nouvelle-Hollande, en fleur à présent ; *Murraya sinica ; Phytolacca dioïca ; Iatropha curcas, — multifida* (ces trois plantes fleurissent et fructifient annuellement) ; *Citharexylum quadrangulare ; Plumeria rubra ;* une collection de plantes grasses des plus complètes, et dont les individus qui la composent se font admirer par leur volume. Plusieurs de ces végétaux, qui n'ont encore fleuri que très-rarement en Europe, donnent annuellement des fleurs : on y distingue les *Crassula portulacea, — cotyledon ; Stapelia variegata, — hirsuta ; Portulacaria afra ; Cactus monstruosus,* var. du *Cactus peruvianus, — grandiflorus, — repandus, — spinosissimus, — cylindricus :* ce dernier fleurit pour la première fois, et a près

enrichi ce jardin d'une collection nombreuse de végétaux rares et curieux de la Nouvelle-Hollande. Ces plantes y jouissent d'une belle végétation ; plusieurs s'y multiplient par les graines qu'elles produisent (1) ; elles promettent aussi de réussir en pleine terre (2). Le lin de la Nouvelle-Hollande paroît devoir s'acclimater facilement dans ce terroir, et pourra fournir un fil fin et tenace. Il faut espérer que les Provençaux le cultiveront mieux que l'aloès, dont ils ne font aucun usage. Du reste, toutes les plantes de la Nouvelle-Hollande végètent à merveille, et promettent les plus heureux succès.

La direction de ce jardin est confiée à M. Lacour, qui cultive depuis long-temps la botanique par goût, et dont les serres, que j'ai aussi visitées à une lieue de la ville, contiennent une collection très-précieuse.

Nous allâmes voir ensuite *Eygalades* ou *les Eygalades :* c'est une des plus agréables bastides des environs de Marseille, ainsi nommée à cause des eaux du Biaud dont elle est arrosée. Nous y vîmes une tapisserie singulière ; c'est un tissu de soie, d'or et

---

de deux mètres de hauteur. Toutes ces belles plantes, par leur riche végétation, embellissent ces serres, et nous retracent l'image du printemps au milieu de l'hiver.

(1) *Correa alba ;* les *Mimosa longifolia, — stricta, — suaveolens.*

(2) *Antholoma montana ; Ceanothus africanus ; conchyum rubescens, — latifolium, — pinifolium, — spiculosum ; Fabricia lævigata,* &c. &c. *Malpighia coccifera.*

d'argent, travaillé à l'aiguille. Cette tapisserie est haute de dix pieds quatre pouces; sa largeur est d'environ douze pieds et demi. Le maréchal de Villars l'avoit achetée à la vente des effets du duc de Mazarin, qui la tenoit de son oncle le cardinal; et il est probable que celui-ci l'avoit apportée d'Italie. Le duc de Villars, gouverneur de Provence comme son père, avoit acheté à vie le château d'Eygalades; il y est mort, et a laissé cette tapisserie à M. Mestre d'Eygalades, avec tous les meubles qui ornoient le château. Elle a été acquise depuis par M. de Barras, propriétaire actuel de cette bastide.

Les tapisseries ont servi long-temps à conserver des souvenirs historiques. Il paroît que ce sont les tapisseries médiques, persanes et babyloniennes, qui ont suggéré aux Grecs l'idée de plusieurs animaux imaginaires. Les *pepli* qu'on exposoit dans les grandes cérémonies, étoient des tapisseries sur lesquelles on brodoit des mythes entiers, c'est-à-dire, des histoires complètes de quelques dieux ou de quelques héros. Tel étoit l'ouvrage auquel Arachné et ses sœurs étoient occupées, lorsqu'elles furent punies d'avoir osé comparer leur talent à celui de Minerve. On suspendoit de riches tapisseries ainsi décorées de sujets historiques ou religieux, dans les grottes sacrées, dans l'intérieur des temples, et devant les ouvertures des portes.

Dans le moyen âge, l'usage s'est perpétué de

conserver de la sorte la mémoire des grands événemens. Le monument le plus remarquable en ce genre est la célèbre tapisserie que l'on conserve à Bayeux, et que la reine Mathilde exécuta avec ses femmes, pour rappeler la conquête de l'Angleterre faite par son époux Guillaume de Normandie (1). On pourroit citer beaucoup d'autres tapisseries historiques moins importantes, mais dont les sujets ne sont pas sans intérêt, et qui peuvent servir au moins à faire connoître l'état de l'art du dessin à l'époque où elles ont été faites.

Depuis mon départ de Marseille, M. de Saint-Vincens a fait dessiner la tapisserie d'Eygalades : il a consulté plusieurs savans de France et d'Italie ; il m'a communiqué ses propres idées et les leurs ; j'y ai joint les miennes ; et l'explication que j'en vais donner est le résultat de toutes ces observations réunies.

Cette tapisserie (*planche LXII*) n'est formée que d'un seul tissu ; mais elle est partagée en plusieurs compartimens.

La principale scène est dans le tableau du milieu. Sur un trône formé et orné à la manière gothique, on voit le Maître du monde assis, revêtu d'une chape, et coiffé d'un bonnet en forme de tiare,

(1) MONTFAUCON, *Monumens de la Monarchie française*, tome I.er

mais entouré d'une seule couronne. Deux anges sont à genoux aux côtés du trône : l'un tient un lis, l'autre une épée. Deux autres anges étendent derrière le trône un voile qui semble lui servir de fond. Le Tout-puissant bénit de la main droite un livre ouvert qu'il tient dans la gauche, et où sont tracés des caractères informes. A ses pieds on voit la mer, et un peu plus loin la terre avec des arbres.

Au-dessous et à quelque distance du trône, il y a un grand nombre d'hommes à genoux. Cette troupe est divisée en deux bandes : à la tête de celle qui est à gauche du spectateur, on voit un pape coiffé de la triple tiare ; à la tête de celle qui est à droite, est un empereur vêtu d'une longue tunique et d'un long manteau, et qui porte une couronne fermée. Derrière le pape sont deux cardinaux, un évêque en mitre, deux prêtres en chasuble ou en chape, des religieux ou religieuses. Derrière l'empereur sont dix personnages dont un a la couronne ouverte sur la tête ; lui seul a une longue barbe.

La partie de la tapisserie qui est à gauche du spectateur, est divisée en trois compartimens et représente trois actions.

La plus basse, qui est la plus grande des trois, paroît représenter le même empereur que l'on a vu à genoux dans le tableau du milieu ; ici il est

debout ; il porte un sceptre dans la main droite, et pose la main gauche sur sa poitrine : derrière lui sont plusieurs personnages ; à côté, un peu en arrière, un homme coiffé d'une calotte rouge tient à la main un bonnet couvert de broderie. Devant l'empereur est une femme à genoux, que plusieurs autres femmes accompagnent. Au-dessus, un homme et une femme se prosternent devant une image de la Vierge, renfermée dans un petit cadre rond, et qui leur apparoît dans des nuages. Cette petite scène est separée par un pilier qui porte une inscription gothique.

La scène qui occupe la partie la plus élevée du côté gauche, représente une forêt ou un bosquet. Au fond, à droite, entre les arbres, paroît un personnage dont le corps est enveloppé d'une draperie rouge; il a sur la tête un bonnet ou chapeau que l'on voit souvent répété sur cette tapisserie, et semblable à celui que portoient Louis XI et le roi René ; il a l'air de parler aux personnes qui viennent. En face de lui est un jardinier, qui a le pied appuyé sur une bêche, et qui porte pour chaussure des bottines de couleur noire. Celui-ci se retourne, et soulève son voile ou sa capote pour voir les personnages qui arrivent : il y en a sept derrière lui, qui sont vêtus de robes longues et coiffés de diverses manières.

La partie à droite de la tapisserie peut être

subdivisée en six actions. Celle d'en-bas, qui a le plus d'étendue, représente un prince qui porte sur sa tête une couronne ouverte, et qui a autour du cou un large camail d'hermine, auquel tient un long manteau : il offre un anneau à une princesse qui paroît assise. Cette princesse a aussi une couronne ; elle a sur le bras gauche un écureuil qu'elle tient enchaîné, et auquel elle donne de la main droite un petit fruit vert. A ses pieds sont trois jeunes enfans, sans doute des pages, dont les culottes, les bas et les souliers ne forment qu'une seule pièce ; sorte de vêtement dont on faisoit usage dans le XV.e siècle et au commencement du XVI.e Derrière le personnage couronné, on voit trois hommes qui ont l'air de s'entretenir avec intérêt : le premier porte la barbe ; le second a une tonsure telle que la portoient les ecclésiastiques et les religieux ; le troisième a les cheveux pendans et la tête couverte d'un bonnet peluché ; il appuie sa main sur la pomme du bras de la chaise ou du trône du prince.

Au haut de cette scène, on en remarque trois autres ; mais on diroit que dans celles-ci les personnages sont placés dans des tribunes pratiquées au haut de l'appartement où se célèbrent les fiançailles du prince et de la princesse.

La première de ces tribunes, à gauche, contient quatre personnages : une femme en posture

de suppliante est devant un prince couronné, qui a un sceptre dans la main gauche; un des deux autres personnages a les cheveux longs et le bonnet peluché. Dans la tribune du milieu, trois personnages ont l'air de s'entretenir de ce qui se passe en bas; il y a une femme parmi eux : au-dessus de leur tête est un écusson dont la partie supérieure se termine en pointe; il porte une inscription gothique.

La troisième tribune renferme aussi trois personnages dont la conversation paroît animée.

A droite, et au-dessus des scènes que je viens de décrire, on remarque deux actions séparées par un pilier.

Dans la première, une femme qui occupe le devant de la scène, a les bras étendus comme une personne qui déclame; derrière elle sont des femmes, dont l'une a l'air d'écouter avec un intérêt plus vif : ce groupe est composé de huit personnages, parmi lesquels il n'y a qu'un homme. La seconde action présente une table couverte d'une large nappe dont le bas est brodé : cette table occupe tout le devant du tableau, qui est beaucoup moins large que le précédent; elle est chargée de deux flacons, d'un vase, de quelques coupes, et de plusieurs mets. Derrière sont assis deux personnages, dont un est une femme qui a l'air de regarder la scène qui se passe à côté, et d'y prendre part; et l'autre tient un bras étendu vers le côté opposé.

Les séparations des grands tableaux sont formées par une espèce de portique soutenu par des piliers gothiques à plusieurs angles : ces piliers supportent des statues de saints qui ont sur la tête des dais élégamment découpés.

Tel est le monument curieux qui avoit été acheté fort cher par le maréchal de Villars, que le duc son fils conservoit avec un si grand soin, et auquel il prenoit tant d'intérêt, qu'il avoit fait arranger le principal appartement de son château d'Eygalades pour l'y placer. Cette tapisserie devoit avoir un grand éclat dans sa nouveauté ; elle paroît encore très-riche : l'or n'y est cependant pas prodigué sans goût ; il n'est répandu que sur les habits et sur les ornemens. Les figures sont mal dessinées ; mais l'ouvrier a cherché à en varier les traits et à saisir les ressemblances. Le duc de Villars, homme d'esprit et fort instruit, n'avoit probablement pas pu en deviner le sujet, puisqu'aucun de ceux qu'il admettoit à sa société n'a pu l'expliquer.

Cette tapisserie est certainement un des ouvrages faits à Arras dans le XV.e ou le XVI.e siècle. Ce fut pour cette manufacture que Raphaël composa ses cartons : mais les incorrections du dessin de celle-ci annoncent qu'elle est antérieure au temps de ce grand peintre, et que les ouvriers n'ont point eu, pour la travailler, les beaux modèles que firent exécuter les papes Jules II et Léon X ; elle doit donc être rapportée

au milieu ou à la fin du XV.[e] siècle. Le nom du fabricant est brodé en bas, où on lit ce mot à gauche : *OCTAVIANUS*.

La scène du milieu représente une invocation à Dieu, et en même temps une action de grâces solennelle faite par les principaux personnages de l'Europe. L'histoire d'Esther et d'Assuérus, figurée dans des compartimens qui règnent autour, doit faire présumer que cette scène du milieu a rapport à quelque grande calamité qui a menacé les chrétiens, de même que la nation juive avoit été à la veille d'une destruction totale au temps d'Assuérus et d'Esther, et que c'est pour célébrer une délivrance inattendue qu'un des princes qui y ont contribué a fait exécuter cette tapisserie.

Peut-être est-ce en mémoire de l'expulsion des Maures, effectuée, en 1492, par Ferdinand et Isabelle, représentés sous les traits d'Assuérus et d'Esther ; peut-être est-ce à l'occasion de la grande victoire remportée, en 1456, par les princes chrétiens, sous les murs de Belgrade. Constantinople avoit été prise quatre ans auparavant par Mahomet II, qui menaçoit d'envahir la chrétienté. Les traits de Frédéric III et ceux de Callixte III, qui régnoient en 1456, conviennent assez à l'empereur et au pape qui sont représentés dans le tableau du milieu.

Quoi qu'il en soit, voici l'explication que l'on peut donner des différentes scènes qui sont figurées

dans les compartimens qui lui servent comme d'entourage.

Toutes ont rapport à l'histoire d'Esther; les deux inscriptions gothiques qui sont, l'une à droite, l'autre à gauche, l'indiquent assez.

A la droite du spectateur, le grand tableau représente le mariage d'Assuérus et d'Esther. Il y a au-dessus trois petites scènes : dans l'une, Assuérus présente son sceptre pour déclarer qu'il a fait choix d'Esther; dans les deux autres, ce sont les Juifs qui se montrent empressés de voir la reine, sur laquelle reposent toutes leurs espérances. Les deux tableaux les plus élevés de ce côté représentent, l'un, Esther priant et se lamentant avec ses femmes; l'autre, le repas qu'elle donne à Assuérus et à Aman. C'est ce qu'indique une des inscriptions gothiques placées sur un des écussons :

> REGE RGV [*regem regum*] ADORAVIT
> ATQ. IVT [*invocavit*] TM [*tum*] PARATVR
> EI CIB [*cibus*] AT ILLA DE MORA AVT
> QVO POTVIT SATIATVR.

Elle (Esther) *adora et invoqua le Roi des rois : alors on lui prépare à manger; mais elle ne se repaît que de gâteau consacré ou de ce qu'elle peut.*

Les tableaux qui sont à gauche du spectateur, ont encore rapport à la même histoire. Dans le plus grand,

on voit Esther devant Assuérus, à qui elle est venue découvrir l'ordre qu'a donné Aman de massacrer tous les Juifs. Le tableau le plus élevé représente Assuérus qui est sorti de chez la reine, et qui se promène dans son jardin pour méditer sur ce qu'il doit faire. C'est ce que rappelle l'inscription placée à droite:

CVM OSCVLATA FVERAT
SCEPTRVM ASSVERI
HESTER SCIPHO VTITVR
REGIS PLENO MERI.

Comme Esther avoit baisé le sceptre d'Assuérus, elle se servit du verre du roi, plein de vin pur.

Les costumes et les vraisemblances ne sont point observés dans ces tableaux. Assuérus est tantôt représenté sous les traits d'un jeune homme, et vêtu comme l'étoient les princes dans les XV.e et XVI.e siècles; tantôt il a une longue barbe et des vêtemens semblables à ceux des empereurs d'Occident dans ces mêmes siècles. Mais on sait combien peu on étoit exact à suivre les convenances dans le temps où cette tapisserie a été faite.

La scène qui représente un prince et une princesse à genoux devant une image de la Vierge, doit se rattacher à celle qui est figurée dans le milieu: cela paroît d'autant plus vraisemblable, que la figure de

l'empereur est la même sur l'une et l'autre de ces deux représentations.

Le château *Borelly*, dans le canton de Bonneveine nous offroit encore un autre lieu important à visiter. C'est une habitation qui pourroit passer pour magnifique même dans les environs de Paris. Nous y remarquâmes deux canopes accompagnés d'hiéroglyphes. Il renferme aussi de bons tableaux : on voit, dans une galerie au rez-de-chaussée, un tableau de de Troy, qui représente le chevalier Rose faisant enterrer les pestiférés (1) ; mais il étoit trop tard, et la nuit nous empêcha de rien observer. Les jardins sont bien tenus ; ils ont de l'ombrage : mais leur étendue n'est pas considérable. Ce château appartient aujourd'hui à M. de Panisse. On doit aussi voir la belle façade de l'église des anciens Chartreux.

La montagne appelée *Marseille-Beyré* est très-remarquable ; elle a deux cent dix-sept toises de hauteur : aussi y a-t-on établi une excellente vigie, qui, le jour, hisse ses pavillons, et, la nuit, ses lanternes. Les naturalistes y trouvent des plantes, des coquilles ; ils peuvent voir, dans la baume appelée la *baume de Rolland*, des pétrifications curieuses.

Les jours de fête, toutes les petites chaloupes sont nettoyées, parées de leurs avirons ; et c'est une partie de plaisir pour un grand nombre d'habitans,

---

(1) *Suprà*, p. 211.

que d'aller manger des coquillages dans une des îles qui précèdent l'entrée du port.

La plus voisine est celle où est bâti le *château d'If*, dont le nom étoit autrefois formidable, comme ceux de Pierre-Encise, de Vincennes, et des autres prisons d'état. Plusieurs prisonniers célèbres y ont été enfermés : le dernier que l'on cite est le comte de Mirabeau. C'est aujourd'hui un dépôt pour les déportés de la Corse et de l'île d'Elbe.

L'île Pomègue est la plus éloignée ; sa distance de Marseille est d'environ six à sept milles : c'est là, comme je l'ai dit, que les vaisseaux qui viennent des Échelles du Levant demeurent en quarantaine.

L'île de Ratonneau est aride, déserte, et absolument abandonnée. Le château fut construit par François I.er, pour mettre la rade de Marseille à l'abri des entreprises de Charles-Quint. Les Marseillois ont bâti, en 1597, un autre petit fort qui n'est gardé que par des soldats invalides. On raconte une histoire singulière d'un de ces soldats. En qualité de caporal, il commandoit quatre hommes qui composoient alors toute la garnison ; sa raison s'égara, et il finit par croire qu'il étoit le roi de l'île. Comme ses camarades ne vouloient point reconnoître sa souveraineté, il profita d'un jour qu'ils étoient allés chercher des provisions, et à leur retour il fit feu sur eux, et menaça de les tuer s'ils approchoient. On rit pendant quelque temps de sa folie ; mais enfin elle

devint à charge aux pêcheurs, qu'il forçoit à amener, et à lui porter des provisions. Deux hommes vigoureux s'approchèrent de l'île avec pavillon blanc : des mécontentemens les obligeoient, lui dirent-ils, à quitter Marseille et à se réfugier dans ses états. Le nouveau prince, que la solitude commençoit peut-être à ennuyer, et que les veilles continuelles fatiguoient beaucoup, vit avec plaisir des sujets qui partageroient avec lui le soin pénible de la garde de son empire; il les admit avec confiance : mais ils se saisirent du roi de Ratonneau, et le conduisirent à l'hôpital des foux, où il est mort se croyant un souverain détrôné.

CHAPITRE

CHAPITRE LXXXVII.

GOUVERNEMENT des anciens Marseillois. — Conseil des six cents, *Timuques*. — Mœurs et usages. — Lois somptuaires. — Suicide. — Zénothémis — Les mœurs se corrompent sous les empereurs romains et dans le moyen âge. — Mœurs actuelles. — Goût immodéré pour le plaisir. — Clubs, maisons de jeu, bals, courtisanes. — Manière de vivre. — Denrées. — Usages. — Ornemens des églises. — Fêtes. — *La Noël :* aubades, crèches, cigognes, repas, *calendeau*, *caco fuech*. — Veille des Rois. — Fête de la Belle-Étoile. — Jour des Rameaux, *lou rampaou de l'espitaou*. Pois chiches. — Délivrance des captifs. — Feu de la Saint-Jean. — Vente de fleurs. — Fêtes champêtres. — S. Antoine. — La *Ramado*. — La moisson, la vendange. — *Roumavagi*. — Fêtes patronales.

LES auteurs anciens sont tous d'accord pour louer la sagesse du gouvernement des Marseillois. La forme en étoit aristocratique ; l'administration étoit confiée à six cents sénateurs appelés *timuques* (1), nom qui exprimoit la considération attachée à leurs fonctions : un conseil particulier de quinze sénateurs expédioit les affaires les plus pressées ; et parmi ces quinze, trois avoient la préséance et une autorité souveraine. Pour être timuque (2), il falloit avoir eu des enfans,

(1) C'est-à-dire, *qui est honoré, qui jouit des honneurs*, de τιμὴ, *honneur*, et d'ἔχειν, *avoir*.

(2) STRAB. IV, 5.

et être inscrit sur le rôle des citoyens depuis trois générations. Le prévaricateur étoit privé de ses biens, et voué par un jugement à l'infamie. Cette administration étoit si prudente et si sage, que, selon Cicéron, il étoit plus facile de la louer que de l'imiter (1). Cette forme de gouvernement, qui ressemble à-peu-près à celle qu'avoit autrefois le canton de Berne, peut offrir de grands avantages dans de petites républiques; mais elle ne sauroit convenir à un grand État. Le gouvernement marseillois reçut beaucoup d'altération après la prise de la ville par César; et depuis il a éprouvé les changemens qu'ont dû y apporter les différentes dominations sous lesquelles il a passé.

Les bonnes lois font les bonnes mœurs: Marseille en offroit la preuve; car les auteurs s'accordent encore à louer sa discipline comme son gouvernement. Selon Tacite (2), cette ville avoit fait un heureux mélange de la politesse grecque avec la tempérance gauloise. Plaute, pour désigner des mœurs irréprochables, les appelle *des mœurs marseilloises* (3). La modération et la justice y étoient tellement d'obligation, qu'un maître pouvoit casser jusqu'à trois fois l'affranchissement qu'il avoit accordé à son esclave,

(1) *Ut omnes ejus instituta laudare faciliùs possint quàm æmulari.* CICER. *pro L. Flacco*, 26.

(2) TACIT. *Agric.* 4.

(3) PLAUT. *in Casin.* act. V, scen. IV, v. 1.

si les magistrats reconnoissoient qu'il avoit été trompé trois fois par ce même esclave; mais le quatrième affranchissement n'étoit plus susceptible d'être annullé. Les femmes ne pouvoient boire de vin; les jeux scéniques étoient défendus; chacun devoit se livrer à une occupation quelconque, sans qu'aucun motif de religion pût en dispenser: personne n'avoit le droit d'entrer armé dans la ville; les étrangers reprenoient leurs armes à la sortie (1). Les lois somptuaires devoient être rigoureuses dans une ville si attentive à la conservation de ses mœurs. La plus grande dot étoit de cent pièces d'or (2): il n'étoit pas permis d'en employer plus de cinq en habits, et le prix du reste de la parure ne devoit pas non plus excéder cette dernière somme. Il y avoit, devant la porte de la ville, deux caisses sépulcrales, une pour les hommes libres, l'autre pour les esclaves; on les portoit sans pleurs et sans bruit, dans un chariot, au lieu de leur sépulture; l'enterrement étoit terminé par un sacrifice domestique et un repas entre les parens; le deuil ne devoit durer qu'un jour. D'après une discipline aussi austère, les crimes devoient être rares: aussi le glaive que l'on conservoit

(1) VALER. MAX. II, VI, 7 et suiv.

(2) On n'a cependant encore trouvé aucune monnoie de Marseille en or; la seule que l'on connoisse est dans le Cabinet impérial, et elle est fausse.

depuis la fondation de la ville pour la punition des criminels, étoit-il rongé par la rouille.

Il est singulier qu'une manière de vivre aussi sage et aussi régulière n'ait pu empêcher les suicides; mais au moins personne ne pouvoit disposer de sa propre vie sans avoir exposé aux magistrats les motifs qui le portoient à y renoncer. Cette coutume étoit dictée, dit Valère-Maxime (1), par un noble courage et une douce bienveillance; on ne vouloit pas permettre qu'un citoyen se donnât la mort pour un moment de dégoût et une cause légère, mais on ne vouloit pas non plus imposer le fardeau de la vie à celui à qui elle étoit devenue justement insupportable : le conseil des six-cents faisoit alors remettre au malheureux qui avoit des causes légitimes pour haïr la vie, une portion de la ciguë dont la garde lui étoit confiée.

C'est chez les Marseillois que Lucien a puisé un des plus beaux traits d'amitié qu'il ait cités dans son *Toxaris* (2). Ménécrate, privé de ses biens par le conseil des six-cents pour avoir proposé un décret contraire aux lois, avoit une fille épileptique et si dégoûtante, que c'étoit un monstre de laideur : son père, désolé, croyoit ne pouvoir jamais la marier, lorsque son ami Zénothémis, dont tout le monde

(1) VALER. MAX. II, VI, 7.
(2) LUCIAN. *de Amicit.* 24.

vantoit la richesse et admiroit la beauté, la prit publiquement dans un festin pour son épouse, en reconnoissant qu'il avoit reçu d'elle une dot de vingt-cinq talens. Sa générosité ne demeura pas sans récompense; il eut de sa femme un enfant charmant, dont les grâces naïves obtinrent la réhabilitation de son grand-père, qui reprit dans le tribunal sa première considération.

Ce sont les Marseillois qui ont porté la civilisation dans toute cette partie de la Gaule, et qui ont enseigné successivement aux peuples voisins à tailler la vigne, à cultiver l'olivier, et enfin à vivre dans des villes enceintes de murs.

Il faut que la prise de cette ville par César, et la communication habituelle avec les Romains sous les empereurs, y aient porté aux mœurs un coup bien sensible: Athénée, qui vivoit sous le règne de Marc-Aurèle, parle des Marseillois comme d'hommes sans énergie et sans mœurs (1); pour désigner alors un efféminé, on disoit, *il vient de Marseille;* et Suidas, qui rapporte ce proverbe, ajoute qu'ils portoient alors de longs vêtemens brodés, qu'ils étoient couverts de parfums, et que leurs cheveux étoient relevés avec mollesse (2).

Dans le moyen âge, le passage des Croisés et les

---

(1) ATHEN. XII, 5.

(2) SUIDAS, *voce* Ἐκ Μασσαλίας ἥκεις.

communications avec le Levant ont dû encore contribuer à entretenir cette mollesse et ce relâchement des mœurs, et les immenses produits du commerce n'étoient pas propres à y rappeler la simplicité antique.

Aujourd'hui le plaisir paroît être l'unique but de toutes les actions des Marseillois : le négociant ne se livre à des opérations commerciales, l'ouvrier ne travaille une partie de la semaine, que dans l'espoir de s'amuser le reste du temps. Ils sont loyaux et faciles dans les affaires, et connoissent peu l'avarice ; l'avidité qu'ils montrent pour s'enrichir, naît seulement du desir de dépenser. L'effervescence des têtes provençales est cause que tous les amusemens sont tumultueux et bruyans ; il semble que le bruit soit nécessaire pour donner aux Marseillois la certitude qu'ils ont obtenu le délassement qu'ils cherchent. Ces plaisirs ne peuvent donc pas être ceux qu'on trouve au sein d'une vie tranquille ; les goûts domestiques, les charmes de l'étude, leur paroissent, en général, sans attraits ; un peu de désordre semble être chez eux un assaisonnement pour tous les genres de jouissances.

Il y a peu de maisons où la société se rassemble habituellement ; l'aversion naturelle qu'on éprouve pour toute espèce de gêne, empêcheroit de s'y plaire : les hommes préfèrent les lieux où ils peuvent se réunir sans être assujettis aux devoirs et aux égards qu'exige la société des femmes ; les plus fréquentés

sont l'*Union* et le *Club sans prétention;* le club de l'Union possède une petite collection de livres relatifs au commerce.

Les lieux où règne une entière liberté, conviennent toujours davantage aux hommes qui cherchent le plaisir sans contrainte. Les maisons de jeu, où la cupidité fait trouver un attrait puissant, sont encore plus nombreuses et plus fréquentées à Marseille que les clubs : elles sont tenues par des femmes, dont plusieurs sont reçues par-tout ; on voit même quelques-unes de celles qui ont un certain rang dans la société, hanter habituellement ces maisons : on s'entretient publiquement de ce qui s'y est fait, de ce qui s'y est dit ; des négocians ne craignent pas de s'y montrer ; et ce qui par-tout ailleurs nuiroit à leur crédit, est regardé à Marseille comme une action indifférente.

D'après tout cela, il est aisé de penser que le nombre des femmes qui font trafic de leurs charmes est considérable. Il y en a pour toutes les fortunes, pour tous les états, et de toutes les classes : si l'on vouloit en offrir le hideux tableau, il faudroit les ranger dans un ordre systématique, ainsi que le baron de Born a classé les ordres monastiques à la manière de Linnéus. Les rues qui conduisent au grand théâtre, sont remplies de ces femmes perdues, qui, par leurs indécentes avances, font un outrage continuel à la pudeur; les fenêtres des étages inférieurs en sont garnies le jour et la nuit, et présentent par-tout et à

tout moment la dégoûtante image du dévergondage le plus éhonté et de la plus vile prostitution.

La plupart des gens riches entretiennent des femmes; ce qui multiplie à l'excès le nombre des courtisanes : celles qui sont le plus à la mode, acquièrent dans les manières cette aisance que donne la fortune; elles font très-bien les honneurs de leur maison. Ces mœurs rappellent celles d'Athènes, où la société se tenoit chez les courtisanes, qui donnoient le ton pour les grâces et l'esprit, tandis que les mères de famille ne s'occupoient que des soins domestiques.

Les spectacles sont remplis de ces femmes entretenues ou qui cherchent fortune : l'orchestre est la place qu'elles ont choisie; et les hommes vont s'y placer, et causer avec elles en présence de leur famille et de tous ceux qui les connoissent; on en voit même souvent laisser leur épouse et les personnes qui sont près d'elle, pour aller faire leur cour à ces nymphes. Quelquefois un homme nouvellement marié ne rougit point de se montrer dans une loge avec la maîtresse qu'il entretient : souvent aussi sa femme est en face de lui avec l'amant qui la console, et qu'elle avoue presque aussi publiquement que son mari avoue sa maîtresse.

Il n'est pas rare non plus que des hommes se laissent captiver au point d'épouser celles avec qui ils ont vécu long-temps dans une union illégitime;

et l'on admet sans répugnance dans la société les femmes qui se dépouillent par ce moyen des livrées de leur ancienne profession.

Le libertinage doit être une suite nécessaire de cette extrême liberté de mœurs : aussi peut-on dire qu'il règne à Marseille plus que par-tout ailleurs ; il y paroît sous toutes les formes, sans même qu'on prenne aucun soin pour le cacher.

Lorsque les affaires sont finies, chacun cherche la dissipation qui lui plaît. Les concerts et les bals publics et particuliers se renouvellent tous les jours pendant l'hiver.

Quoique ces traits peignent, en général, les mœurs des Marseillois, le noble dévouement qu'ils ont montré pendant l'affreuse calamité qui a désolé leur ville, leur courage dans les combats, leur loyauté dans les affaires, prouvent que, si le plaisir les captive et les entraîne, leur cœur est aussi susceptible des plus généreux sentimens. Ce penchant pour la dissipation n'est pas même tellement général, qu'on n'y puisse faire de nombreuses exceptions : nous avons vu combien il y a d'établissemens de bienfaisance, de sociétés établies pour secourir les indigens ; il y a aussi une société de jeunes gens, qui, principalement les jours de fêtes, se consacrent à la visite et à la consolation des malades dans les hôpitaux.

La nourriture est chère à Marseille. Le blé y vient de l'Afrique et du Languedoc, et le pain est

excellent : l'eau est mauvaise et argileuse ; la meilleure est celle des fontaines qui sont derrière la vieille ville, et qui arrivent au port. Comme, dans toute la Provence, le bœuf est rare et le veau encore plus, on mange principalement du mouton, de l'agneau et du chevreau ; il y a une grande quantité d'excellens poissons ; beaucoup de mollusques et de crustacées servent aussi aux délices de la table : les légumes sont abondans. Outre les fruits du pays, tels que les figues, les amandes, les prunes, les raisins, il y en a encore beaucoup d'autres qui viennent de diverses contrées. L'Espagne fournit ses oranges et ses grenades, moins acerbes que celles de Nice et d'Hyères ; l'Italie, ses châtaignes, ses pommes et ses raisins secs ; et le Levant, ses dattes et ses pistaches. On ne consomme guère à Marseille que du lait de chèvre : tous les matins, jusqu'à neuf ou dix heures, les marchands de lait conduisent leurs chèvres dans la place de la Comédie, et établissent leur comptoir sur les degrés de cet édifice ; ils les traient à mesure que les pratiques se présentent. Le peuple mange beaucoup de fruits cuits : à la pointe du jour, dès que le bruit du canon a annoncé l'ouverture du port, on entend des femmes qui les débitent en criant : *perre cuecho ! poumo cuecho ! toutei caudo !* Le soir, ce sont les betteraves *toutei caudo* qui ont du débit ; elles font le souper de la plus grande partie des gens de peine et des ouvriers.

Tout ce que je viens de dire tient aux mœurs générales : il me reste encore à faire connoître quelques usages particuliers à Marseille et à diverses autres villes de la Provence.

J'ai déjà parlé de quelques pratiques religieuses (1). En entrant dans les églises, on est frappé de la singularité des images du Christ sur la croix ; il est presque toujours vêtu d'un ample caleçon. Cet usage appartient à l'Église grecque ; Cassien l'avoit apporté, avec beaucoup d'autres, de Constantinople. On appelle ces sortes de représentations *des crucifix à la grecque*. On en voyoit autrefois de semblables, sur-tout à Saint-Victor, aux Accoules, et dans d'autres anciennes églises; mais il y en a encore où le Christ, outre le caleçon, a une tunique blanche et une chasuble de pourpre, qui sont les marques du sacerdoce et de la royauté.

Beaucoup de maisons ont leurs portes marquées d'une croix, qu'on fait le jour de la Chandeleur avec de la cire ou de la fumée : cette pratique a pour objet d'éloigner l'esprit malin. Depuis un temps

(1) *François* MARCHETTI a composé sur ce sujet un volume entier, intitulé *Explication des usages et coutumes des Marseillois;* Marseille, 1683, in-8.°, tome I.er, contenant les coutumes sacrées (le second volume n'a pas été publié). La plupart des usages que l'auteur décrit n'existent plus; plusieurs se retrouvent dans toutes les églises catholiques; et le tout est noyé dans un insipide et ennuyeux commentaire.

immémorial, on bénit dans l'église de Saint-Victor, le jour de la Chandeleur, des cierges de couleur verte.

On voit sortir de la chaire du prédicateur un grand bras sculpté en bois, qui porte un crucifix mobile : dans d'autres églises, ce bras porte un cierge pour aider à lire dans les soirées d'hiver.

Dans les grandes solennités, l'intérieur des églises est tendu en damas cramoisi encadré dans des galons d'or; les chapelles sont parées à l'extérieur de branches d'arbres, et sur-tout de laurier; et l'on dresse à l'entrée du chœur, et devant la porte principale, des arcs de triomphe en verdure (1).

La fête de Noël est une de celles que les Provençaux célèbrent avec le plus de plaisir et de solennité. Pendant un mois, on entend, dans la rue, des concerts qu'on appelle *aubades de calene* (2), symbole des concerts angéliques qui annoncèrent la naissance du Sauveur. Les enfans, les jeunes gens, attendent ce jour heureux avec une vive impatience; et toutes les familles aisées se préparent à le fêter dignement en faisant d'amples provisions. Plusieurs jours avant,

(1) On ne retrouve guère à Marseille de traces de ces divers usages; mais ils existent encore à Fréjus, à Antibes, à Nice, &c.

(2) C'est le mot *calendæ* corrompu. Les Français commençoient autrefois l'année le jour de la Nativité, qu'ils appeloient le *jour des calendes* : c'est le nom que lui donnent Froissart et d'autres anciens auteurs français.

les boutiques de comestibles déploient tout le luxe de la friandise; les quais sont encombrés de fruits du Midi; les boutiques du marché aux fleurs sont couvertes de branches d'oranger, chargées de leurs fleurs éblouissantes et de leurs fruits dorés. On achète, pour parer la table du joyeux banquet où ce jour doit être célébré, de petites oranges dans d'élégantes corbeilles, des raisins dans de jolis pots. On donne aux enfans des branches de laurier, auxquelles sont suspendus des fruits nouveaux, ou des fruits secs ou confits; on leur donne de petites crèches garnies de miroirs et plus ou moins ornées, remplies de joujoux, parmi lesquels sont des figures en plâtre des animaux et de tous les personnages qui ont figuré à la naissance du Sauveur; on y ajoute des figures de prêtres, de papes, d'évêques et de saints : parmi les animaux on place des cigognes de carton ou de coton, qui ont un grand bec de laine rouge. D'où vient ce dernier usage! Probablement de ce que les Marseillois ont conservé ce symbole antique de la piété filiale, sans songer qu'ils le tiennent des Romains (1), et qu'il pourroit, dans cette occasion, fournir matière à d'utiles leçons.

La veille de la fête est sur-tout remarquable. Dans nos villes du nord de la France, on entend seulement un bourdonnement sourd de personnes qui se rendent

(1) Sur beaucoup de médailles romaines, on voit une cigogne avec le mot *pietas*.

à la messe de minuit; les boutiques des charcutiers et des marchands de vin sont seules éclairées: les gens riches et de la haute société ne prennent aucune part à la fête; il n'y a que le peuple qui fasse ce triste repas qu'on appelle *révillon*, et qui consiste uniquement à manger des saucisses âcres, des boudins indigestes, du jambon dur, et enfin des viandes imprégnées de sel et de poivre, qui excitent à boire, et qui font souvent dégénérer ces pieuses agapes en dégoûtantes orgies, déshonorées par l'ivresse, et quelquefois ensanglantées par les débats qui en sont la suite. A Marseille, le cours est éclairé la veille de Noël comme dans la nuit de la Saint-Jean; toutes les bouquetières ont leur habit de fête; les boutiques sont parées, les cafés sont richement illuminés, et partout une lumière brillante annonce la joie causée par la naissance du Sauveur: les plus pauvres marchands de marrons rôtis ont leur gril entouré de plusieurs lampes. Aucune femme n'oseroit paroître sans bouquet; les filles publiques portent de grosses oranges et d'énormes touffes d'œillets. L'éclat des représentations théâtrales est augmenté; on y exécute les plus beaux ballets: les maisons de jeu donnent des bals et des soupers. Par-tout le son du violon se mêle à celui du bruyant tambourin et du perçant galoubet; par-tout on entend chanter les noëls provençaux sur les airs qui leur sont consacrés (1). Les

(1) Il en sera question ailleurs, à l'article des Bohémiens.

rues sont couvertes de monde ; chacun se presse pour aller prendre part au banquet qui tient lieu de la collation du soir.

Dans les familles où les mœurs antiques se sont conservées, on prépare une chapelle devant laquelle on dresse une collation : c'est ordinairement le chef de la famille qui préside à cet arrangement ; quelquefois ce sont ses enfans, sur-tout les jeunes filles, qui sont chargés de ce soin. Tous les membres de la famille sont invités, ainsi que les personnes à qui elle doit du respect, ou à qui elle a des obligations ; ils sont encore invités au dîner du jour de Noël, et on appelle cela *passer fête ensemble.* Ces repas ont réellement quelque chose de patriarcal ; et cette institution est des plus heureuses pour entretenir l'union dans les familles : ceux qui ont passé une année entière sans se voir, sont forcés de se rapprocher ; des inimitiés fomentées pendant plusieurs mois, cessent. On se regarde d'abord avec contrainte ; on se parle peu, puis davantage ; la liberté du festin amène l'abandon et la confiance ; on s'explique, on finit par s'entendre, et une réconciliation sincère et durable naît du sein des plaisirs. Des mariages sont souvent aussi la suite de ce banquet domestique : l'amant timide s'enhardit ; la jeune fille, malgré sa retenue, laisse apercevoir la préférence que son cœur accorde ; les parens s'entendent, les arrangemens sont bientôt faits, et l'union est conclue.

L'élégance des mets, la propreté de la table et de la salle, ajoutent encore un plus grand charme à cette fête de famille. Ceux qui suivent scrupuleusement les usages anciens, couvrent la table de trois nappes, et y mettent treize pains ornés de branches de myrte; de grandes corbeilles sont chargées de raisins frais ou secs, de figues, de pommes, de poires, de cédrats confits; des boîtes recouvertes de papier rose ou blanc artistement découpé renferment des fruits secs, des raisins de Corinthe, des prunes de Brignolles; les oranges forment des pyramides, terminées par des bouquets de la fleur odorante du bel arbre qui les a produites. Autour de ces mets exquis, offerts par la nature, sont rangées des pâtisseries, des friandises de toute espèce, parmi lesquelles le nougat blanc (1) se fait sur-tout remarquer. Les flacons sont remplis de malvoisie, de vin cuit et de muscat de Toulon ou de Cassis.

Pendant ce temps-là, le *calignau* ou *calendeau*, c'est-à-dire, la *bûche des calendes*, brûle dans la cheminée : c'est une grosse bûche de chêne, qu'on arrose de vin et d'huile. On crioit autrefois, en la plaçant, *calene yen ; tout ben yen;* c'est-à-dire, *calende vient, tout va bien.* Peut-on méconnoître ici l'usage antique des

(1) C'est un mélange de noisettes, de pignons de pin, et de pistaches, confits dans du miel de Narbonne : le plus souvent il n'y a que des amandes et du miel, recouverts d'un pain à chanter.

libations,

libations, transporté, comme tant d'autres cérémonies païennes, dans les pratiques des chrétiens! C'est le chef ou le plus âgé de la famille qui doit mettre le feu à la bûche : la flamme que ce bois ainsi arrosé produit, s'appelle *caco fuech*, c'est-à-dire, *feu d'amis* ; et en effet la fête de Noël est véritablement, chez les Provençaux, la fête de l'amitié.

Dans la campagne, cette fête est quelquefois accompagnée, comme la fête patronale, de luttes, de courses, de combats de coqs ; on y dresse aussi des mâts de cocagne.

Je ne puis passer sous silence un usage qui existe dans la basse Provence, et principalement dans les territoires d'Antibes, de Fréjus, de Draguignan, et de quelques autres villes du département du Var. Pendant les quatre semaines qui précèdent Noël, les jeunes gens donnent des aubades aux filles qu'ils recherchent en mariage ; chaque fille prépare pour la veille de la fête un gâteau qui porte son nom et un numéro, et le remet à celui qui est regardé comme le *coq du village*, et qu'on appelle *l'aba*. Deux jours après Noël, tous les jeunes gens se rassemblent sur une place ; on y apporte les gâteaux dans une grande corbeille, et ils sont tous mis à l'enchère : le plus jeune des garçons tire successivement un de ces gâteaux, et proclame le numéro et le nom de celle qui l'a donné ; alors viennent les éloges de sa beauté, de son économie, de toutes ses qualités ; on enchérit à l'envi

pour avoir son gâteau. Il est facile de deviner que les gâteaux des filles jeunes et jolies trouvent plus d'acquéreurs que ceux des filles vieilles ou mal faites : cependant tout a du débit, et le produit de la vente est mis en commun pour payer les ménétriers pendant tout le reste de l'année.

Les Marseillois ont encore d'autres fêtes dans lesquelles leur gaieté naturelle trouve à se manifester ; telles sont *la veille des Rois, la fête de la Belle Étoile* : on promène, comme à Pertuis, cette étoile dans un char.

Il n'y a pas long-temps que l'on a aboli à Marseille la coutume de porter dans les rues, le jour de Pâques-fleuries, une grosse branche d'olivier qu'escortoient plusieurs enfans trouvés de l'hôpital, en criant de toutes leurs forces, *lou rampaou de l'Espitaou ;* les femmes attachoient à ce rameau des gâteaux et des fruits : les enfans présentoient leur tirelire à tous ceux qu'ils rencontroient ; et en les poursuivant pour en recevoir quelques pièces de monnoie, ils les appeloient *mon père* ou *ma mère.* Quelques personnes portèrent des plaintes contre une coutume qui leur paroissoit scandaleuse, et les échevins défendirent cette promenade, dont l'institution étoit très-ancienne : aujourd'hui on suspend seulement aux rameaux de laurier ou de palmier garnis de rubans que portent les enfans, des gâteaux, des fruits et des confitures ; le prêtre les bénit, et on

les sert dans les collations de la semaine. Dans toutes les familles des artisans, on a conservé la coutume de manger ce jour-là des *pois chiches* (1). On a voulu retrouver dans cette pratique la fête des *Pyanepsies*, instituée à Athènes par Thésée, et qui étoit appelée ainsi parce qu'on y mangeoit des féves [*πύανον*, *pyanon*], en mémoire de ce qu'au retour de Crète les jeunes gens que ce prince avoit délivrés mangèrent les féves qui restoient des provisions de leur voyage (2) : mais M. Grosson prétend qu'un vaisseau chargé de pois chiches fut jeté sur la côte de Marseille dans un temps de disette, et qu'en commémoration de cet événement, l'usage s'introduisit d'en manger tous les ans. Cependant cet usage n'existe pas seulement à Marseille ; il se retrouve encore en Italie, en Espagne, à Gènes et à Montpellier. Le peuple de cette dernière ville croit que lorsque Jésus-Christ entra dans Jérusalem, il traversa une *sesierou*, ou champ de pois chiches, et qu'en mémoire de ce grand jour l'usage s'est perpétué de manger des *sesés* ou des pois chiches (3). Il me paroît plus naturel de penser que cet usage est une commémoration de la coutume des Hébreux de mettre les pois chiches au nombre des provisions qu'ils emportoient dans les voyages : c'étoit aussi la coutume des philosophes

(1) *Cicer arietinum.*

(2) *Magasin encyclopédique*, année 1805, t. IV, p. 244.

(3) *Magasin encyclopédique*, année 1805, t. VI, p. 289.

cyniques, que l'on nous représente souvent ayant leur besace remplie de pois chiches.

J'ai parlé du goût des Provençaux pour les processions, et j'ai décrit celles qui ont lieu à Aix et à Marseille le jour du Saint-Sacrement (1). La procession de la délivrance des captifs avoit pour les Marseillois un intérêt vraiment dramatique : c'étoient les religieux de l'ordre de la Merci, fondé en Espagne par S. Pierre Nolasque, et les Trinitaires, établis en Provence dans le XII.ᵉ siècle par Jean de Matha et Félix de Valois, qui se chargeoient du noble soin de recueillir les dons des chrétiens compatissans, et d'en employer le produit à la rédemption des captifs ; ils consacroient même à cette œuvre méritoire le tiers de leurs propres revenus. Ces sacrifices pécuniaires n'étoient que les prémices d'une charité plus sublime encore, d'un plus généreux dévouement : ils alloient ensuite braver les périls de toute espèce, les avanies qui les attendoient dans la Barbarie, et ramenoient avec eux un nombre plus ou moins grand d'infortunés qu'ils avoient arrachés à l'esclavage. La procession de ces captifs, marchant deux à deux en casaque rouge ou brune, les mains encore chargées de fers, montrant les marques des coups qu'ils avoient reçus, des mutilations qu'ils avoient souffertes, et suivant leurs rédempteurs pour aller rendre grâces à Dieu de leur rachat, avoit un

(1) *Suprà*, t. II, p. 373.

caractère plus vénérable et plus touchant à Marseille qu'à Paris, où l'on voyoit aussi de temps en temps le même spectacle : les communications fréquentes et directes des Marseillois avec le Levant pouvoient faire craindre à chacun d'eux un pareil sort, et l'homme est naturellement plus sensible aux malheurs qu'il pourroit également éprouver ; il y avoit d'ailleurs parmi ces captifs des hommes qui avoient encore des amis et des relations dans la ville. Espérons qu'une société d'hommes bienfaisans s'établira pour remplacer les généreux Pères de la Merci et les Trinitaires, et que, dirigée par un esprit philanthropique plus étendu et plus digne encore d'une si belle institution, elle ne se bornera pas à délivrer des chaînes de Tunis et d'Alger les esclaves catholiques, mais qu'elle étendra ses soins charitables à tous ceux qui mériteront ce bienfait, quelle que soit la religion qu'ils professent.

La veille de la Saint-Jean est également un jour de joie pour les Provençaux. Ils allument de grands feux ; les jeunes gens sautent par-dessus. A Aix, on accable les passans de fusées et de serpenteaux ; ce qui a eu souvent de fâcheux effets. A Marseille, on s'inonde réciproquement d'eau de senteur, que l'on verse des fenêtres, ou que l'on jette avec de petites seringues (1) : le plus grossier badinage est de couvrir

(1) *Suprà*, p. 28.

d'eau pure les passans ; ce qui donne lieu à de grands éclats de rire. A Marseille, la vente des herbes et des fleurs donne à cette fête un caractère particulier.

Le commerce des fleurs devroit être encouragé, par des considérations morales et d'hygiène publique. Le parfum qu'elles exhalent, rend l'air plus pur, du moins pendant le jour. Une fleur a des charmes aux yeux du pauvre ; elle n'est pas un objet de dédain pour le riche. L'humble basilic du savetier, la vulgaire capucine qui grimpe en spirale autour des fils que l'artisan lui a tendus sur sa fenêtre, leur font autant de plaisir qu'en peuvent causer à l'homme opulent le rare *metrosideros* et le superbe *datura*, qui s'élèvent dans des caisses d'acajou sur son balcon doré : une jeune fille arrose avec autant d'intérêt son myrte et son rosier, qu'un fleuriste hollandois en met à soigner ses orgueilleuses jacinthes, ses riches tulipes et ses magnifiques anémones. La vue et le parfum des fleurs adoucissent les peines de l'ame, sans l'arracher à la mélancolie nécessaire pour user sa douleur. Il est rare que celui qui aime les fleurs soit méchant : elles peuvent, en procurant une douce émotion, distraire de l'idée d'un crime un homme dont la raison s'égare. La fleur est la parure de la jolie grisette comme de la fière courtisane, celle de la simple bergère comme de l'auguste reine. Il est un temps dans la vie où une fleur est le don le plus gracieux qu'on puisse offrir

et recevoir ; et même, quand les heureuses illusions disparoissent avec l'âge, on aime toujours les fleurs qui viennent des personnes que l'on chérit. Avec quelle douleur on voit se flétrir et disparoître ces gages si charmans de la tendresse d'un frère, d'un fils, d'un ami ! il semble que ces fleurs soient dépositaires de leurs sentimens ; on croit cultiver en elles la tendresse fraternelle, l'amour filial, et le charme de l'amitié. Voilà pourquoi les poëtes ont tant célébré les fleurs, pourquoi elles sont si chères aux amans. Les Orientaux ont été jusqu'à leur prêter un langage ; ils trouvent dans leurs formes et dans leurs couleurs une manière d'exprimer toutes les nuances de l'espoir, de l'amour et de la jalousie.

Les fleurs ne devroient être vendues que dans des quartiers spacieux, dont l'abord fût propre et facile, par des femmes agréables et élégamment vêtues ; ces Glycères trouveroient alors des Pausias. A Paris, la vente s'en fait dans le lieu le plus sale de la ville, près du marché au poisson (1) : on y arrive par des rues noires, étroites, boueuses et infectes ; et la main grossière qui les présente, sent encore l'huître qu'elle vient d'ouvrir, la limande ou le merlan qu'elle a débité la veille. A Marseille, au contraire, la vente

---

(1) On en vend aussi sur le *quai de la Ferraille*; mais ce lieu est étroit, et n'a pas l'agrément qui convient pour un *marché aux fleurs*.

des fleurs se fait sur le cours, entre la rue de Rome et la Canebière; elle a lieu toute l'année, et même pendant l'hiver : c'est là que de jeunes filles, agréablement vêtues, dont plusieurs sont coiffées d'un chapeau de castor rond orné de rubans et de galons d'argent, se rangent sur deux files; elles tiennent dans les mains des touffes de fleurs; elles ont des arbustes dans des pots; elles présentent des plantes agrestes comme des plantes cultivées, des tubéreuses, des narcisses, des jacinthes, enfin des liliacées de toute espèce, des cassies, des jasmins, des branches d'oranger et de nyctanthes. Plus loin sont entassés les melons, les pastèques, les aubergines, les raisins, les figues, les pêches : par-tout Pomone unit ses richesses au luxe de Flore.

Le goût des fleurs est si général, qu'une fille, quelque pauvre qu'elle soit, n'oseroit sortir le dimanche sans en parer son sein. Outre les jardins de Marseille, on met à contribution, pour en obtenir une aussi grande abondance, ceux de Toulon, de Nice, de Saint-Remy. Tous les balcons, toutes les terrasses, en sont garnis. La veille de la Saint-Jean, la place de Noailles et le cours sont nettoyés. Dès trois heures du matin, les gens de la campagne y affluent, et à six heures tout y est couvert d'une quantité considérable de fleurs et d'herbes aromatiques ou autres : le peuple attache à ces plantes des idées superstitieuses; il se persuade que si elles ont été cueillies le jour même

avant le lever du soleil (1), elles sont propres à la guérison de beaucoup de maux. On s'empresse à l'envi d'en acheter, pour en faire des présens, pour en remplir sa maison. Les paysans en donnent aux personnes à qui ils fournissent habituellement des légumes et des fruits. On fait encore ce jour-là, dans quelques villages, des cavalcades sur des mulets ou des ânes ; chacun y porte à la main une torche de bois résineux.

Quelques fêtes sont liées aux différentes époques des travaux champêtres. Le jour de Saint-Antoine, par exemple, des moissonneurs, armés de faucilles et portant des épis, passent dans les rues, et donnent à ceux qui leur jettent quelque monnoie, l'espoir d'une bonne moisson.

Dans plusieurs villages, et principalement dans celui de Tretz, le second jour de la Pentecôte, on va faucher une prairie communale. Cette cérémonie, toujours accompagnée de chants et de danses, s'appelle *la Ramado*, c'est-à-dire, *la Ramée*.

Le jour de la moisson, on porte en triomphe une colonne d'épis haute de dix à douze pieds, et l'on forme alentour des rondes joyeuses. A l'époque de la vendange, on promène sur un tonneau une figure grotesque, chargée de pampres et de grappes de raisin.

---

(1) De là vient le proverbe provençal, *Aco soun d'herbos de San-Jean* [Cela ne vaut pas mieux que des herbes de la Saint-Jean].

La fête patronale de chaque lieu s'appelle *Roumavagi*, et par corruption, *Romerage*. On la nomme ainsi parce qu'elle précédoit autrefois un voyage à Rome, que le seigneur faisoit entreprendre, ou qu'il faisoit lui-même par piété : c'est une espèce de foire, dont les amusemens se composent des jeux dont il a déjà été question.

J'ai parlé ailleurs d'autres fêtes et d'autres jeux que j'ai eu occasion de décrire (1).

(1) *Voyez* à Nice, tome II, page 568, *les festins;* à Aix, *ibid.* page 305, *la procession;* à Marseille, *ibid.* page 372, à Riez, *suprà,* page 54, *la bravade;* au chapitre suivant, différens jeux; à l'article d'Arles, *la ferrade.*

CHAPITRE LXXXVIII.

SAINT-MARCEL. — Bas-reliefs égyptiens. — Culture. —L'Huveaune. — Bastides. — *La Renarde.* — Fête patronale. — *Trin*, courses d'animaux, d'hommes; divers exercices; le saut, les trois sauts; l'orbe de fer, le palet, le ballon, *la bravade;* jeux de hasard; danses, la provençale, *la farandoulo*, la moresque, les bergères, les turques, les épées.

JE ne voulois pas quitter Marseille sans avoir visité avec attention *Tauroentum*. M. Thibaudeau m'avoit invité, lors de mon premier passage, à faire avec lui cette excursion (1). Nous nous rendîmes à *la Renarde*, où il nous attendoit.

J'aurois desiré voir en passant la maison occupée par le général Gardane: mais il étoit absent; ce qui nous priva du plaisir de le saluer, et d'examiner quelques pierres gravées qu'il possède.

Nous nous arrêtâmes à Saint-Marcel, hameau voisin de Marseille, près duquel est une maison de campagne sur les bords de l'Huveaune, qui appartient à M. de Saint-Vincens: nous voulions y voir deux bas-reliefs égyptiens. Ils ont été apportés par Bonnecorse, poëte marseillois, que les satires de Boileau ont rendu plus célèbre que ses propres écrits.

---

(1) *Suprà*, tome II, page 382.

Boileau a placé un de ses ouvrages parmi les livres qu'il fait servir au combat des chanoines (1), et l'a associé à Pradon dans une de ses épigrammes (2). Bonnecorse avoit été consul au Caire, où il s'étoit probablement procuré ces monumens, dont j'ai donné la gravure *(pl. XLV, n.os 2 et 3)*. On y voit un personnage coiffé d'une calotte, vêtu d'une peau, et tenant à la main une arme d'une espèce particulière, qui est terminée par un gros cylindre : à côté sont différens signes hiéroglyphiques. Je n'entreprendrai point de déterminer ce que ces figures représentent (3).

On croit, sans fondement, qu'il existe une rivière souterraine auprès de Saint-Marcel. Ce lieu est bien planté en vignes. En général, le terroir de Marseille produit d'assez bon vin, mais en petite quantité, parce que les bastides couvrent une portion considérable du sol, et qu'on mange en grande partie les raisins qu'on y cultive. Les oliviers donneroient une huile de la première qualité; mais depuis l'hiver de 1789, qui a fait périr ces arbres précieux, leur produit est presque nul. L'agriculture de Marseille se réduit donc à très-peu de chose.

---

(1) *La Montre d'amour.* Voyez *le Lutrin*, chant V.

(2) *Épigr. IV.* Venez, Pradon et Bonnecorse,
Grands écrivains de même force, &c.

(3) M. de Saint-Vincens a placé depuis un de ces bas-reliefs dans son cabinet d'Aix.

L'Huveaune, qui passe à Saint-Marcel, est la rivière la plus considérable du territoire de Marseille: elle prend sa source au pied de la montagne où est la Sainte-Baume, dans le département du Var, entre dans celui des Bouches-du-Rhône par Auriol, passe à Roquevaire, à Aubagne, traverse la campagne de Marseille par la Renarde, et se jette dans la mer au quartier de Bonneveine, dans le golfe de Montredon. Cette rivière reçoit à Saint-Geniez le Jaret, qui commence au plan de Cuques, dans l'arrondissement d'Allauch; puis elle traverse les quartiers de Saint-Just et des Chartreux.

C'est au hameau de la Pomme qu'est la prise du canal de dérivation qui passe sur les aqueducs, au-dessus de la porte d'Aix, où l'on reçoit toujours quelques gouttes d'eau qui s'en échappent. Cet aqueduc se termine aux Présentines, dans un bassin de division qui distribue l'eau à toute la ville.

Les parties du territoire qui sont arrosées par le Biaud, le Jaret et l'Huveaune, sont plus fertiles que les parties non arrosables, et fournissent du fourrage, des légumes verts et des fruits d'été, mais en trop petite quantité pour la consommation de la ville; nous avons vu d'où elle tire ses denrées. On a conçu bien des projets pour l'arrosage de tout le territoire de Marseille (1); mais leur exécution a

(1) MICHEL, *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, dans le *Journal de statistique*, page 342.

toujours paru impraticable : l'eau contribueroit cependant beaucoup à l'embellissement des bastides. Il n'y a que celles qui sont le long de l'Huveaune qui ont de l'ombrage; ce sont aussi celles dont le terrain occupe une plus grande étendue.

C'est par le défaut de verdure et d'ombrage que la plupart de ces habitations, si chéries des Marseillois, manquent de l'agrément qu'on estime le plus dans une maison de campagne. Les bastides ordinaires ne sont que de très-petites maisons, composées d'un salon, avec deux ou trois cabinets, et, dans un étage au-dessus, de deux petites pièces destinées à y passer seulement une ou deux nuits par semaine pendant l'été. Chacune de ces bastides a ses petits produits. Ce qu'on appelle le jardin n'est qu'un petit champ de légumes, et, le plus souvent, de vignes, où s'élèvent quelques oliviers, des amandiers, des figuiers, des mûriers : tout autour règnent des murs très-hauts, dont la blancheur éblouissante réfléchit les rayons d'un soleil brûlant, et fatigue la vue. Tout cela offre un ensemble ennuyeux, triste et maussade : jamais on n'y est récréé par le murmure des eaux ; et le ramage des oiseaux, qui fuient des lieux aussi arides, est remplacé par le bruit monotone et insupportable des cigales.

Aucun Marseillois un peu aisé ne sauroit se passer d'une bastide; et quoique les capitaux qu'on emploie à cette acquisition ne produisent aucun intérêt, il n'y

à pas un seul négociant qui n'ait la sienne : l'artisan même a une masure qu'il appelle *sa bastide.* Aussi, malgré leur grand nombre, en trouve-t-on rarement à louer ou à acheter, sur-tout en temps de paix ; et le prix en est toujours très-élevé. On s'y rend le samedi au soir ; on y passe la journée du dimanche avec les amis que l'on y reçoit, et l'on revient le lundi matin. La table et le jeu remplissent toute la journée : mais un plaisir plus réel se mêle à ceux-ci, qu'on trouveroit par-tout ; c'est de vivre dans un autre lieu que celui où l'on a ses occupations, de se sentir éloigné des affaires, des personnes qui pourroient en parler, et de tout ce qui peut les rappeler. C'est sans doute cette certitude du repos, du *dolce far niente,* qui fait que le Marseillois affectionne tant ces demeures champêtres, qui lui paroîtroient bien tristes, si, comme les habitans des contrées moins arides, il y cherchoit, par-dessus tout, les agrémens et les charmes que la nature prodigue dans une belle campagne.

La ville n'est aux yeux d'un Marseillois que le séjour qu'il est contraint d'habiter pour gagner de l'argent ; c'est sa boutique, son comptoir, son atelier : il ne travaille donc que pour aller à sa bastide le dimanche. Plus de cinquante mille ames sortent ce jour-là de la ville pour se répandre dans la campagne ; tous les chevaux et les carrosses de louage sont retenus et occupés.

Le nombre des bastides s'élève à cinq mille. En

voyant de *la Vista* cette incroyable quantité de petites maisons d'un blanc éclatant, réunies dans un espace très-peu étendu, qui est borné par la mer et par une montagne aride et grisâtre, au milieu des plantations, on croit être dans un jardin anglois rempli de petites fabriques.

Il ne faut cependant pas croire que toutes les bastides soient comme celles que je viens de décrire : on en voit sur la montagne appelée *la Vista*, qui sont, à la vérité, sèches et poudreuses, mais qui jouissent d'une vue admirable : le vent frais de la mer y supplée au défaut d'ombrage; on peut y prendre l'air sur une petite galerie couverte, qui est ordinairement pratiquée sur le devant de la maison. Celles qui sont situées sur les bords du Jaret ou du Biaud, comme les Eygalades, et même encore sur ceux de l'Huveaune, comme la Renarde, sont les plus agréables. Là, sous le beau soleil du midi, avec un air toujours pur et embaumé, on retrouve, pendant neuf mois de l'année, la belle végétation et le riche ombrage des plus riantes contrées septentrionales : il est rare que les propriétaires de ces charmantes habitations n'ajoutent encore, par la culture de quelques plantes exotiques, à l'agrément qu'y procurent les eaux, les bois et la verdure ; ils se plaisent à les acclimater pour en admirer l'éclat et en respirer le parfum, qui se mêle à celui du jasmin, de la tubéreuse et des fleurs les plus odorantes, qui sont semées

par-tout

par-tout avec profusion. Le rossignol et tous les oiseaux chanteurs y trouvent l'asile qui leur convient, et semblent s'y réunir pour répéter leurs concerts.

La Renarde est une des plus agréables bastides des environs de Marseille : elle appartient au général Dumuy, qui l'avoit prêtée à M. et à M.me Thibaudeau. La maison est située sur une petite hauteur, entourée de beaux arbres ; il y a des prés, des vignes ; la culture est variée ; le site est pittoresque : au bas de la colline coule l'Huveaune, qui passe dans l'enceinte de cette charmante habitation, et en fertilise les prés.

L'obligeant accueil de M. Thibaudeau répond parfaitement à la beauté du lieu. La conduite ferme et courageuse qu'il a tenue dans la révolution, lui a acquis l'estime des bons citoyens. Il a souvent hasardé sa vie pour combattre les désastreuses opinions des hommes qui gouvernoient alors la France : son énergie leur a arraché plusieurs victimes ; et plus d'un proscrit lui doit sa fortune et son existence. Sa généreuse éloquence a obtenu la révocation de plusieurs lois révolutionnaires. Il a fait rendre des décrets importans pour les bibliothèques, le musée d'histoire naturelle, et tous les établissemens d'instruction. L'Empereur a récompensé ses talens et son zèle en l'appelant à son conseil, et en lui confiant l'administration d'un des plus beaux départemens de la

France. M. Thibaudeau a un grand amour pour le travail et une facilité extrême pour les affaires : il parle avec grâce. Il s'occupe beaucoup des établissemens publics; il s'attache particulièrement à ceux qui sont consacrés à la bienfaisance et à l'instruction : le musée, la bibliothèque, le jardin botanique, l'académie, lui doivent leur institution ou leur rétablissement. J'avois eu l'avantage de connoître particulièrement à Paris M. Thibaudeau; mais l'accueil que j'en ai reçu, a changé cette liaison en amitié. Il m'a procuré plusieurs dessins des monumens du musée, et beaucoup de renseignemens utiles; et les services qu'il m'a rendus, méritent toute ma reconnoissance.

Je passai chez lui quelques jours, pendant lesquels on vint nous inviter à aller à un *trin :* c'est ainsi qu'on nomme à Marseille la fête patronale d'une commune. Les amis, les parens des habitans, et une foule de curieux, s'y rendent de dix lieues à la ronde. Nous avons vu qu'on la nomme aussi *Roumavagi* ou *Romerage* (1).

La matinée, jusqu'à midi, est consacrée à la célébration de l'office divin : le curé, accompagné de ses assistans, passe au son des cloches sous des portiques de verdure, et va dire la messe au grand autel, qui est paré de fleurs. A midi, le tambourin se fait entendre; les farandoules commencent : viennent ensuite

(1) *Suprà*, p. 346.

les courses, qui sont le principal divertissement de cette fête ; elles se font avec des chevaux, des ânes, et sur-tout des mulets.

On promène dans les jours précédens, pour annoncer la fête, un caparaçon de mulet, orné de broderies en laine, souvent plaqué de morceaux de verre de différentes couleurs, et entouré d'argent faux : c'est le prix destiné au vainqueur ; cependant ce prix se rachète moyennant une somme, et le caparaçon est revendu à d'autres villages et sert dans plusieurs occasions semblables. Ceux qui promènent le prix, sont accompagnés de tambourins ; l'un d'eux quête pour les frais de la fête. Ce caparaçon a toutes ses pièces, jusqu'à la muselière, en sparterie. On porte aussi, suspendus à une grande perche par des nœuds de rubans, les autres objets qui doivent être le prix des différens jeux.

Ces jeux commencent presque toujours deux ou trois heures plus tard qu'ils n'ont été annoncés. Comme dans les fêtes du paganisme et celles du moyen âge, ils sont précédés de cérémonies religieuses ; le curé bénit solennellement les animaux qui doivent disputer le prix.

Il y a aussi des courses d'hommes, et même de jeunes filles : les courses de celles-ci rappellent à l'imagination celles des jeunes filles de la Grèce ; mais les modernes Atalantes sont chargées de lourds jupons, dans lesquels le vent forme des plis roides et

grossiers ; aucun sculpteur ne les choisiroit pour des modèles de grâce et de légèreté.

Ces courses s'exécutent de plusieurs manières. Outre celle qui a lieu dans un champ plat et uni, on dispute encore le prix de la vîtesse sur un terrain incliné qu'il faut monter ou descendre : quelquefois la course a lieu dans un terrain nouvellement labouré ; quelquefois aussi les coureurs sont enveloppés dans un sac dont l'ouverture est attachée autour de leur cou. Les prix adjugés aux vainqueurs sont une écharpe de soie avec une dentelle d'argent, un beau plat d'étain, une paire de bas de soie, un chapeau galonné, et d'autres objets dont la gloire du triomphe augmente la valeur.

De nouveaux champions se présentent pour mériter un de ces prix dans l'exercice du saut : il faut franchir un fossé, ou passer par-dessus un tertre de gazon, une haie, une palissade.

L'exercice des *trois sauts* a lieu principalement dans le département des Bouches-du-Rhône, et s'exécute de cette manière : des hommes ayant fourni une course de huit à dix mètres pour prendre leur élan, partent d'un point fixe, et font à cloche-pied trois sauts en avant ; ils parcourent ordinairement dans ces trois sauts un espace de sept à huit mètres.

D'autres fois on lie les jambes des contendans, et les efforts qu'ils font pour avancer excitent le rire des spectateurs ; il augmente sur-tout lorsqu'un

des champions, perdant l'équilibre, trébuche et tombe.

Le saut n'est pas le seul amusement qui rappelle la gymnastique des anciens Grecs et les exercices dans lesquels les Gaulois montroient tant d'adresse et de vigueur; on voit encore des concurrens lancer d'un bras vigoureux une boule semblable au *solos* [σόλος] dont parle Homère, ou un palet de fer. Si les antagonistes étoient nus, leur attitude contrastée pourroit enflammer le génie d'un autre Myron, et nous aurions peut-être une statue rivale du Discobole.

Enfin des jeunes gens se partagent en deux bandes, et font voler en l'air un énorme ballon qu'ils reçoivent et renvoient avec de forts brassards.

Dans quelques communes, ces fêtes sont plus tumultueuses et plus bruyantes. Nous avons vu comment à Riez (1) et à Manosque on fait le siége d'une citadelle de bois. Mais, dans ces joyeux combats, s'il arrive quelques accidens fâcheux, c'est plus souvent par la maladresse des assiégés et des assiégeans, que par la résistance des uns ou l'acharnement des autres : des fusils, des pistolets trop chargés crèvent et occasionnent des malheurs presque inévitables, parce qu'il faut toujours que la peine se mêle au plaisir, et la douleur à la joie.

Après les courses, la fête devient générale : on

(1) *Suprà*, p. 54.

chante, on boit, on danse; celui qui a été nommé roi de la fête, pose une couronne de fleurs sur la tête de la reine qu'il s'est choisie. Ordinairement un ou deux habitans se chargent de tous les frais de la danse; et au moyen de la rétribution des épingles (1), ils y font contribuer ceux qui ont le plus de part à ce divertissement. On paye vingt sous par paquet d'épingles : la plus fine galanterie consiste à offrir chaque fois à sa maîtresse le paquet entier; ceux dont la libéralité est moins stimulée par l'amour, ménagent davantage leur argent, et ne donnent que la moitié du paquet pour une contre-danse. Il y a des danseurs à qui il en coûte douze à quinze francs, selon le nombre des contre-danses auxquelles ils prennent part. Pendant tout ce temps, le tambourin et le galoubet se font entendre : on appelle *flûtet* ou *galoubet* une petite flûte à bec, percée de trois trous seulement, à laquelle on fait rendre tous les tons.

Ces divers exercices mènent ordinairement jusqu'à la nuit : alors on va souper. Par malheur, un passe-temps plus funeste se mêle souvent à ces plaisirs innocens et en altère la naïve simplicité : c'est le jeu. Les défenses les plus sévères n'ont pas encore pu réussir à l'empêcher : la cupidité s'allume, et il se fait quelquefois des pertes considérables. Nous

(1) *Suprà*, tome II, page 195.

vîmes un valet de ferme perdre six louis qu'il avoit amassés peut-être par plus d'une année de travail. Celui qui a gagné, devient plus avide ; celui qui a perdu, se plaint et se fâche : on se querelle, on s'injurie, on se bat ; et le théâtre de la joie devient une arène sanglante.

Parmi les danses particulières au pays, nous devons d'abord citer la *provençale : c'est* une espèce de *bolero* ou de danse mimique, par laquelle on cherche à exprimer l'attrait et le charme de l'amour ; mais il s'en faut de beaucoup que cette danse ait la mollesse, la grâce et l'abandon des danses portugaises et espagnoles : nous n'en devons pas juger par la manière dont l'audacieux Vestris et la vive Chevigné, le brillant Duport et sa piquante sœur, dansent la provençale à l'Opéra (1). En Provence, le danseur et la danseuse, sans songer aux grâces du corps et à la variété des attitudes, ne pensent qu'à montrer la force des hanches et l'agilité des pieds, et souvent ils font des pas surprenans.

La danse vraiment nationale est *la farandoulo*, qui paroît être grecque d'origine. Dix, vingt, trente, et même cent personnes, se tenant par la main, forment une chaîne, où les sexes sont quelquefois confondus ; cette chaîne alors est menée par un homme

(1) Cette danse a été introduite dans les anciens fragmens appelés *les Fêtes provençales ;* on la danse aujourd'hui dans la *Dansomanie*, *Colinette à la cour*, &c.

ou par une femme : d'autres fois la chaîne est entièrement composée d'hommes ou de femmes. Lorsque ces bandes joyeuses viennent à se rencontrer, elles passent rapidement l'une devant l'autre en sens contraire. Tous ceux qui les composent, sautent au son du galoubet et du tambourin, ou en répétant un air qu'entonne celui qui les conduit : on parcourt ainsi les rues, et l'on vient former plusieurs cercles autour du mai ou du gros noyer sous lequel le bal est établi. Souvent il arrive que l'impétuosité de la course fait rompre en plusieurs points cette chaîne mobile ; on diroit alors un ver partagé en différentes parties, dont toutes remuent et paroissent vouloir se rejoindre : en effet, chaque portion de la farandoule se rapproche ; les mains désunies s'unissent de nouveau, et la danse recommence.

Le beau bas-relief antique qui est connu sous le nom de *danse Borghèse* (1), représente réellement une espèce de farandoule, dans la manière dont on l'exécute aujourd'hui.

La *moresque* se danse à Istres ; M. Fischer (2) en a distingué quatre espèces. La première peut être regardée comme un *ballet économique ;* elle s'appelle *les Bergères :* les figurans tiennent une faucille, un râteau, un fuseau, un fléau, ou quelque autre instrument

(1) *Villa Pinciana*, stanza I, pl. 14.
(2) *Reise nach Hyeres*, s. 158.

d'agriculture ou de ménage. La seconde, nommée *les Turques*, est une espèce de *ballet politique* : on se range sur deux files, qui s'avancent l'une vers l'autre avec beaucoup de gravité ; la pantomime semble exprimer que tous ces hommes réunis se consultent sur de grands intérêts. La troisième espèce, qui est celle qu'on appelle plus spécialement *les Moresques*, est un *ballet sentimental*, dans lequel les femmes sont parées de fleurs, et les hommes ont au genou de petites sonnettes ; les danseurs se cherchent et se rencontrent avec un plaisir qui annonce la volupté. Enfin la dernière espèce est un *ballet guerrier*, qu'on nomme *les Épées* : les hommes et les femmes se mêlent vivement et offrent l'image d'un combat très-animé. Ce ballet a quelque analogie avec le *Bacchu-ber* ou la *danse armée*, dont je parlerai en donnant la description de Gap. Les rapports de plusieurs de ces danses avec le *bolero*, et le nom de quelques-unes, doivent faire présumer que ce sont les Sarrasins qui en ont laissé l'usage en Provence.

Ces réunions durent ordinairement jusqu'au lever du soleil : elles recommencent assez souvent le lendemain, mais d'une manière moins bruyante, parce que les sauteurs, les coureurs et les danseurs sont épuisés de fatigue. Enfin chacun retourne chez soi, dans l'espoir de se retrouver bientôt à la fête d'un autre village.

Pendant notre séjour à la Renarde, nous fîmes

quelques excursions dans les communes des environs. Nous allâmes un jour à *Auriol*, où se fabriquent tous les carreaux qu'on emploie à Marseille et dans les départemens circonvoisins pour paver les salons et les chambres ; on les nomme *malons :* quoique ce commerce soit assez étendu, il est peu productif.

Les habitans de *Roquevaire* (1), où nous allâmes ensuite, sont très-laborieux ; c'est cette commune intéressante qui fournit à la France et à l'Europe ces mélanges de fruits secs qu'on appelle *fruits de carême*, et vulgairement *les quatre mendians*. Les fruits du canton sont la principale base de ce commerce ; mais il y a aussi à Roquevaire des commissionnaires qui réunissent les fruits préparés dans d'autres communes des départemens des Bouches-du-Rhône et du Var, pour les expédier, suivant les demandes, dans tout l'Empire et chez l'étranger.

Nos courses nous menèrent une autre fois à *Gémenos*, maison de plaisance qui appartient à M. d'Albertas (2). L'agrément de ce beau lieu l'a rendu un objet de curiosité et de promenade pour les Marseillois : il est à quatre lieues de Marseille et à une lieue d'Aubagne ; une source qui sort de la montagne de

(1) *Rupes varia*, dans les chartes.

(2) A une lieue de Gémenos est la *chapelle de S. Garguier*, fameuse par les pélerinages qu'on y faisoit avant la révolution ; elle vient d'être rouverte : ce lieu est connu dans les anciennes inscriptions sous le nom de *Gargaricum*.

Saint-Pont, fournit des eaux abondantes qui étoient dirigées avec goût dans le parc de Gémenos. On y voyoit des jets d'eau, une cascade, qui entretenoient une délicieuse fraîcheur dans de rians bosquets. Avant d'arriver dans le parc, la source de Saint-Pont arrose dès sa naissance des ombrages magnifiques, entourés de rochers sauvages, fertilise un vallon d'une demi-lieue, et y fait mouvoir un grand nombre d'usines, telles que des papeteries, des martinets, des moulins à foulon et à farine, qui dépendent de la terre de Gémenos. Cette charmante habitation, qui pourroit rivaliser avec les plus belles maisons de campagne des environs de Paris, a éprouvé pendant la révolution de grandes dévastations ; ces dégâts n'ont point été réparés. Cependant les beautés naturelles du site et la richesse des eaux attirent toujours les étrangers et les habitans de Marseille dans le parc de Gémenos et dans le vallon de Saint-Pont, qui a été chanté par le Virgile français. On y voit les ruines d'un ancien monastère des religieuses de l'ordre de Cîteaux, qui, dans le XIV.e siècle, a été transféré à Hyères : l'église subsiste encore.

CHAPITRE LXXXIX.

AUBAGNE. — Excursion à Tarento ; est-ce l'ancien *Tauroentum* ? — Fouilles faites par M. Marin. — Nouvelles fouilles faites par M. Thibaudeau. — Mosaïques. — Sarcophages. — Résultat de ces recherches. — Sable mouvant. — Astragale. — Scarabée sacré. — Les Lèques. — LA CADIÈRE. — LA CIOTAT. — Prud'hommes. — La *Biguo*. — La *Targuo*. — Pêcheurs. — Ile-Verte. Cap de l'Aigle. — Grotte de corail. — Comédiens. — Théâtre provençal. — Vin muscat.

LE 24 messidor, nous partîmes de la Renarde pour aller visiter le lieu où l'on place communément l'ancienne ville de *Tauroentum*. Le préfet étoit accompagné de quelques-uns de ses secrétaires ; de M. Gervaise, directeur des contributions ; de M. Maggi, chargé de la levée du cadastre ; et de M. Brack, dont j'ai déjà parlé. Nous suivîmes la route de Marseille à Toulon jusqu'à Aubagne, où l'on recueille un très-bon vin muscat, et où il se fait des poteries de terre. La culture gagneroit beaucoup à la suppression de deux moulins à farine qui détournent les eaux de l'Huveaune, dont on ne peut faire usage pendant quatre jours consécutifs de chaque semaine ; les productions de la terre périssent de sécheresse au milieu des eaux qui devroient les abreuver. Les maisons d'Aubagne s'étendent, dans

un assez long espace, sur les deux bords du grand chemin. C'est dans cette ville qu'est né le P. Sicard, ce vertueux missionnaire auquel nous devons des notions intéressantes sur l'Égypte, et qui, après avoir déployé le zèle ardent d'un apôtre et l'érudition d'un savant, mourut au Caire en servant les pestiférés. Mais Aubagne doit sur-tout se glorifier d'avoir vu naître l'illustre Barthélemy, à qui j'ai eu l'honneur de succéder dans la garde du cabinet des médailles, sans avoir la gloire de le remplacer.

A quelque distance de là, nous traversâmes un pays sablonneux. Le bois qu'on en tire est très-utile pour le chauffage de Toulon et de Marseille; car il y a peu de ce combustible dans le département des Bouches-du-Rhône, et il seroit trop coûteux d'en faire arriver par terre du département du Var: néanmoins les parties de ce département qui avoisinent les côtes, concourent avec la Corse et la Sardaigne à compléter l'approvisionnement de cette grande cité.

L'âpreté du chemin nous força bientôt de mettre pied à terre; et après avoir ainsi fait une lieue, nous entrâmes dans *la Ciotat*.

Le bateau de la douane étoit prêt pour nous recevoir; mais les prud'hommes vinrent en députation réclamer l'honneur de conduire eux-mêmes leur préfet, et il dut leur accorder la préférence. Ces braves gens avoient leur grand costume, c'est-à-dire qu'ils

étoient vêtus d'un habit noir complet à la française : ceux qui devoient ramer, s'en dépouillèrent pour n'être point gênés dans cet exercice pénible ; le pilote garda le sien, et s'empara du gouvernail, qu'il étoit singulier de voir entre les mains d'un homme en costume de cérémonie.

Après avoir traversé le golfe des *Lèques*, nous descendîmes au lieu appelé *Tarento*, où l'on pense qu'étoit située autrefois l'ancienne *Tauroeis*, qu'on nomme vulgairement *Tauroentum* (1). Il s'est élevé des difficultés sur ce point de géographie ; on a prétendu que ce lieu n'a point existé où la tradition le place. Les uns veulent que *Tauroeis* ait été au cap Siciès (2), les autres au cap Cepé (3). Quelques savans l'ont cherchée dans le golfe de Toulon (4) ; d'autres enfin ont pensé que c'étoit Toulon même (5).

---

(1) Il est aisé de voir qu'on a pris pour le nom du lieu l'accusatif de ce même nom; *Tauroeis*, en grec, fait *Tauroenta* à l'accusatif; et c'est à ce cas qu'il a été employé par César. En le mettant au nominatif, on en aura fait *Tauroentum*, nom qui est devenu celui de ce *castellum;* on a dit ensuite, par corruption, *Taurentum;* et les habitans l'appellent aujourd'hui *Tarento.*

(2) Peut-être à l'île *Embiés.* MANNERT, *Geographie der Griechen und Roemer;* 2.ter theil, 1.stes heft, s. 79.

(3) ACHARD, *Mémoire sur Tauroentum*, dans les *Mémoires de l'académie de Marseille*, tome III, page 184.

(4) Le bras de Saint-George et l'Évescat. WESSELING, *ad Itiner. Antonini*, p. 506. OBERLIN, *in CÆSAR. Comment. de bello civili*, II, 4.

(5) SANSON et BOUCHE.

Il est plus aisé de combattre le sentiment qui place l'ancienne *Tauroeis* à Tarento, que d'appuyer par des preuves les sentimens opposés, puisqu'on n'a pour indices que des distances et des mesures incertaines. L'antique tradition, la conformité des noms, la décision du célèbre géographe d'Anville, ont formé l'opinion la plus généralement reçue; mais on ne sauroit avoir, sur ce point, une parfaite conviction.

L'origine de *Tauroeis* étoit fort ancienne. Des Phocéens, dont le navire avoit été séparé de leur flotte, abordèrent sur cette plage, et y fondèrent cet établissement, qui reçut son nom de la figure de taureau qui leur servoit d'enseigne. Ce lieu paroît n'avoir jamais été bien florissant : il étoit seulement destiné à la défense de la côte ; et la dénomination de *castellum* que lui donne César, porte à croire que de son temps ce n'étoit plus qu'une forteresse.

M. Marin lut, en 1781, à l'académie de Marseille, un mémoire qu'il a fait imprimer depuis (1), et dans lequel il affirme que l'ancien *Tauroentum* occupoit l'emplacement que la tradition lui assigne : il prétend même, en suivant les découvertes qui y ont été faites, retrouver la ville, la citadelle, le théâtre, les bains publics; établissemens que ce lieu

(1) *Mémoire sur l'ancienne ville de Tauroentum;* Avignon, 1782, in-12.

n'a jamais possédés, et dont nous n'avons pu, malgré les recherches les plus attentives, apercevoir la moindre trace.

La lecture du mémoire de M. Marin engagea M. Thibaudeau à visiter, au commencement de l'an 1804, les ruines décrites par cet académicien; et la découverte d'une mosaïque donnant de nouvelles espérances, il fit reprendre les fouilles à ses frais : elles furent faites avec toute l'activité et l'intelligence possibles, sous la direction de M. Magloire Olivier, de la Ciotat, membre du conseil du département. M. Magloire Olivier a fait d'excellentes études (1); il aime les recherches historiques; il desiroit voir confirmer un fait avancé par son ancien ami M. Marin, et curieux pour sa patrie. Ces travaux, conduits d'après les plans donnés par M. Marin, ont fait découvrir une grande quantité de bâtimens qui n'avoient point encore été aperçus, et qui se lient à présent aux pièces qu'il avoit décrites.

Nous suivîmes les détails de ces fouilles avec M. Thibaudeau; et voici ce que nous avons remarqué de plus intéressant. Les bâtimens mis à découvert occupent un emplacement d'environ treize mille cinq cent quatre-vingt-neuf mètres carrés; ils se composent d'environ soixante pièces différentes, qui

(1) Pendant le séjour qu'il a fait à Paris comme président d'un conseil électoral, il a harangué sa Sainteté en latin.

se

se communiquent ou sont attenantes, et forment une seule masse (1).

Il seroit trop long et superflu de décrire chacune de ces pièces et leurs communications; il suffit d'en donner une idée générale. La principale a cent quarante pieds de long et quarante de large; elle est divisée, dans toute sa longueur, en deux parties, par une assise de pierres de taille, de niveau avec le pavé, et par un canal d'un pied de large, séparé de l'assise de pierres de taille par un mur de cinq pieds de haut et de sept pouces de large, en briques posées de champ.

La partie le long de laquelle il règne plusieurs pièces, a dix-huit pouces de largeur; elle est pavée en mosaïque : toutes les pièces ont leur entrée sur cette galerie. Divers canaux et des aqueducs traversent ces bâtimens; on y a aussi trouvé des tuyaux de plomb qui amenoient les eaux des sources qui sont sur la montagne. Ces aqueducs sont bien construits; mais on ne peut les suivre que quelques pas, à cause des éboulemens qui les ont encombrés. Ces ouvrages se terminent à la mer.

Les murs des différentes pièces sont peints en couleur rouge, bleue, jaune ou verte, tantôt unie,

(1) M. Thibaudeau en a rendu compte dans son *Mémoire sur Tauroentum*, imprimé dans le tome III des *Mémoires de l'académie de Marseille*. Ces recherches nous ayant été communes, j'emprunterai quelquefois ses propres expressions.

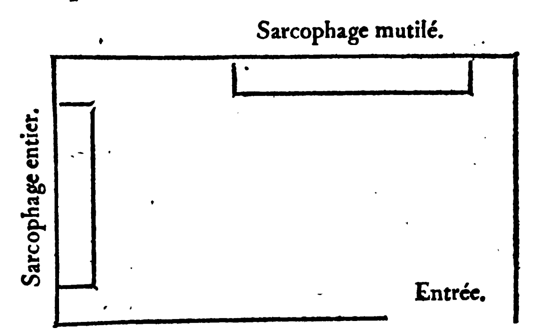
tantôt avec des compartimens ou des arabesques : ces couleurs sont encore très-vives, et elles sont employées avec plus de goût que dans la grande galerie, qui est pourtant couverte de peintures à fresque représentant des arbres et des animaux plus grands que nature, parmi lesquels nous reconnûmes un chien, un lion, un léopard et un taureau; ce qui peut faire croire qu'on y avoit figuré une chasse, ou un combat d'animaux.

Les mosaïques qu'on y a trouvées, présentent, en général, un fond blanc et une bordure bleue simple ou double : on n'en a vu que deux qui eussent des dessins; l'une, découverte par M. Marin, a été détruite depuis; l'autre est menacée du même sort, si M. le préfet ne la fait enlever, quoiqu'on ait eu soin de la recouvrir de plusieurs pieds de sable. On remarque sur cette dernière un encadrement formé d'enroulemens gracieux; à chaque coin il y a un canthare, ou vase à deux anses, d'une forme élégante. Les ouvriers prétendent qu'on y voyoit autrefois un serpent : peut-être y avoit-il aussi une ciste d'où il sortoit; ces attributs bachiques auroient été fort convenables pour une salle à manger. Cette mosaïque a été endommagée, en quelques endroits, par les racines de l'*astragale marseilloise* qui s'y sont fait jour.

Tous ces édifices n'avoient point été découverts au temps de M. Marin : ceux qu'il a connus sont

sur le bord de la mer. On y voit une longue suite de bases de colonnes alignées ; ce qui annonce assurément l'ancienne existence d'un portique. On trouve encore une salle carrée de cette forme ; la niche ronde qui la termine, a dû être destinée à une statue. Le pavé est formé d'un ciment ferme et grisâtre, dans lequel on a implanté symétriquement des rhombes de pierre d'une couleur plus foncée. On voit encore des ruines d'édifices sur les rochers où la mer vient se briser.

Une pièce ouverte dans le rocher présente deux sarcophages ; l'un bien conservé, et l'autre mutilé ; ils sont placés ainsi :



Tous deux sont en pierres communes, et devoient être à-peu-près semblables. La face de celui qui est conservé, a, dans son milieu, une rosace, entre des cannelures sinueuses nommées *strigiles*, comme on en voit depuis le III.ᵉ siècle ; il étoit soutenu par une plinthe en marbre décorée d'une rangée de ces

petits boucliers qu'on appelle *parmæ ;* elle avoit été arrachée, et nous la vîmes sur le toit d'un pêcheur. Ce tombeau est dans la propriété de M. Darquier, qui l'a découvert.

Il y avoit sur un de ces tombeaux une frise où on lisoit :

PATERNA QVINCTIANI COS

Cette frise a été transportée à près d'un mille, à la batterie; et il n'en existe plus que cette portion de mot, VINCTIANI. Comme la date du consulat manque, on ne peut savoir dans quel temps a vécu ce Quinctianus; mais il est probable que ces deux tombeaux sont le sien et celui de son épouse ou de sa fille Paterna.

D'après ces détails sur les édifices qui restent à Tarento, il est aisé de juger que rien ne favorise l'opinion que c'ait été l'ancien *Tauroentum*, si l'on veut que cette ville ait eu quelque importance : on n'y voit ni théâtre, ni cirque, ni gymnase, ni place publique; et l'on ne peut supposer qu'une colonie marseilloise ait vécu dans des huttes, comme les habitans de quelques parties de l'intérieur des Gaules.

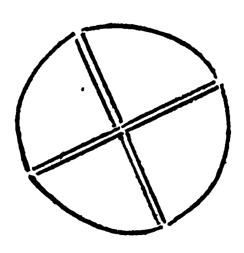
Parmi les fragmens d'antiquités que les fouilles ont fait découvrir, on distingue une tête de femme, un torse de Bacchus, que M. Marin a remis à M. Thibaudeau; des frises, des moulures de marbre, une colonne, des tronçons et des bases de colonnes de marbre et de granit. Il est à remarquer qu'à

Fréjus, à Antibes, à Nice, sur toute cette côte, tous les restes de monumens sont en pierre du pays, appelée *pierre froide ;* on n'y trouve presque pas de marbre : à Tarento, au contraire, le marbre est très-abondant ; outre des colonnes entières, on rencontre une grande quantité de petits morceaux de marbre blanc très-minces qui ont servi pour des pavés, des revêtemens de murs, ou pour la couverture de toits et de terrasses ; il y a aussi des fragmens de granit, et de rouge antique, marbre qu'on ne trouve employé que depuis le temps des empereurs romains. Cette richesse de matériaux fortifie l'opinion que ce lieu étoit une maison de campagne : on sait avec quelle profusion les Romains aimoient à embellir leurs *villæ* de marbres précieux ; et le voisinage de la mer avoit procuré à Quinctianus la possibilité d'en faire venir à peu de frais.

J'ai rapporté un fragment de ciment, dans lequel il y a une grande quantité de marbre concassé ; les reflets spathiques des grains de marbre et la couleur rouge du ciment donnent à ce mélange d'une dureté considérable, l'apparence du porphyre : on pourroit l'employer avec succès dans nos édifices.

On trouve des briques de toutes les formes, rondes, carrées, longues ; quelques-unes avec le nom du fabricant : nous en vîmes où on lisoit ces mots, MARI. EVRAS. F. ; nous remarquâmes sur-

tout des briques triangulaires arrondies sur une de leur faces ; la réunion de quatre de ces briques forme un disque



Ces briques paroissent avoir été destinées à faire des colonnes, et peuvent être utiles pour ce genre de construction.

Le nombre considérable de fragmens de cette espèce de poterie rouge si commune dans les Gaules, peut faire présumer qu'il y en avoit une fabrique dans les environs (1). On n'en a pas trouvé une seule pièce entière; on retire seulement de terre, mais en petit nombre, des lampes, des morceaux de verre, des lacrymatoires, des amphores, des strigiles, et d'autres

---

(1) M. GRIVAUD, dans sa *Description des antiquités trouvées dans les jardins du Sénat*, a très-bien traité de ces sortes de vases, de leur forme et de leur fabrication.

instrumens de bronze du genre de ceux qui se rencontrent ordinairement dans ces sortes de fouilles.

La distribution de ces édifices, le luxe et la richesse des ornemens dont on rencontre des indices, tout fait croire que là étoit, non pas la ville de *Tauroentum*, mais une de ces charmantes habitations que les Romains aimoient passionnément, et pour l'embellissement desquelles ils faisoient des dépenses excessives. Ces habitations étoient, comme celle-ci, bâties sur le penchant des collines; on recherchoit sur-tout le voisinage et la vue de la mer : elles étoient partagées en trois corps; la *villa rustica*, qui étoit la maison destinée aux ouvriers et aux détails de la culture; la *villa fructuaria*, où étoient les greniers, les celliers, et où l'on conservoit les liquides et les fruits; enfin la *villa urbana*, qui étoit l'habitation du maître. Les colonnes, les marbres, étoient destinés à orner cette partie de la *villa* de Quinctianus, et à former un portique, une galerie couverte, d'où l'on jouissoit de la vue de la mer. On sait qu'à la *villa rustica* on joignoit souvent un petit temple, et que ces édifices étoient, en général, accompagnés de beaucoup de chambres attenantes à une grande galerie.

Il est très-probable que le propriétaire de cette belle habitation étoit ce Quinctianus dont nous avons vu le tombeau et celui de sa fille ou de sa femme Paterna. La forme de ces tombeaux, l'usage des mosaïques, les médailles découvertes, qui ont toutes

des têtes depuis Claude jusqu'à Décence (1), doivent faire présumer que ce Romain, qui peut-être exerçoit une magistrature dans le pays, a vécu dans le IV.e siècle de notre ère; et c'est à cette époque, je crois, qu'il faut placer la construction de ces bâtimens. Je serois porté à croire que la *villa urbana* de Quinctianus étoit sur le bord de la mer, au lieu où M. Marin a trouvé un portique, et que sa *villa rustica* étoit plus loin, à l'endroit où M. Thibaudeau a découvert une suite de pièces attenantes à une galerie: Quinctianus aura fait creuser dans le rocher, près de son habitation, un tombeau pour recevoir son sarcophage et celui de son épouse.

Quant au temps où cette *villa* a été détruite, on ne peut pas même hasarder une conjecture; mais on peut deviner plus aisément quelles sont les causes qui en ont amené la ruine; abandonnée dans un temps de trouble, cette habitation aura été pillée, comme l'ont été depuis quelques années *Tourves* et *la Tour-d'Aigues*, dont il ne restera bientôt plus de vestiges; le sable a recouvert ensuite ce que les spoliateurs n'avoient pas emporté. Tout ce qui étoit entier, jusqu'aux colonnes de l'édifice, ayant été enlevé, on doit en conclure que cette spoliation s'est opérée par succession de temps; car ceux qui

(1) On n'a trouvé que deux monnoies marseilloises; et il est probable qu'on en auroit découvert davantage, si l'on eût été sur l'emplacement de l'ancien *Tauroentum*.

fuient une catastrophe quelconque, ne songent pas à emporter des statues et des colonnes.

Lorsque le mistral souffle dans toute sa force, il élève avec tant d'impétuosité les flots sur cette côte, qu'on croiroit que c'est l'effet d'une haute marée; et ils ne se retirent qu'en déposant sur le rivage une grande quantité de sable. A mesure que ce sable s'amoncelle, il sèche, et n'est plus qu'une poussière impalpable que le vent pousse avec une extrême facilité; le mistral en fait rouler des couches entières les unes sur les autres, jusque sur le sommet de la montagne, qui est pourtant assez élevé : ces monceaux de poussière ne redescendent que lorsque les pluies les entraînent, ou qu'ils sont poussés par le vent contraire; mais ils ne retournent point jusqu'à la mer. Les arbustes, les arbres même, sont recouverts de ce sable mouvant; et des hommes qui, lorsque le mistral souffle, oseroient rester sur le penchant de cette colline, risqueroient d'être bientôt engloutis. C'est le mistral qui a recouvert de douze à quinze pieds de sable les ruines dont je viens de parler.

Cette plage aride est tapissée de cette espèce d'astragale (1) qui forme d'énormes touffes rondes dont les boules sont hérissées d'épines : cette plante est appelée dans le pays *asseti di capelan* [chaise de

(1) *Astragalus massiliensis.*

prêtre]; les longues épines dont elle est armée, ne doivent cependant pas en faire un siége fort commode. Nous étions assaillis par une quantité considérable de gros insectes noirs : c'est le *scarabée sacré* (1), auquel les Égyptiens offroient un culte; on le trouve assez communément en Provence et en Languedoc. J'observai deux de ces insectes occupés à remonter leur boule de terre : l'un rouloit la boule sur une élévation, et l'autre se tenoit derrière lui, et paroissoit vouloir le soutenir, et, pour ainsi dire, le pousser; mais plusieurs fois la boule échappa, et entraîna les deux scarabées en bas de la petite colline de sable.

Il n'y a que cette portion de terrain qui reçoive le sable entraîné par la mer et poussé par le mistral : tout le golfe des Lèques est bien planté en vignes, et un joli bois couvre le cap où est placée la batterie. Derrière Tarento est un grand marais, appelé *la Palu,* qui conduit à *la Cadière,* lieu dont le nom rappelle l'indécent procès du P. Girard, accusé d'avoir séduit sa belle pénitente.

Nous retournâmes à la Ciotat, et nous suivîmes M. le préfet au tribunal des prud'hommes, pour les remercier de leur bonne réception : leur salle est décorée d'un portrait en pied de l'Empereur. Cette peinture atteste plutôt le desir qu'ont ces braves gens de

(1) *Scarabæus sacer.*

posséder l'image de leur souverain, qu'elle ne prouve le talent de celui qui l'a exécutée.

C'est une curieuse et intéressante institution que celle des prud'hommes. On appelle ainsi une corporation formée entre les pêcheurs, laquelle exerce sur toute cette caste honnête et laborieuse une juridiction dont les jugemens sont toujours dictés par la plus stricte équité, et exécutés avec la plus scrupuleuse soumission. Il y a des prud'hommes à Marseille, à la Ciotat et à Martigues. Les quatre prud'hommes et leurs suppléans sont élus tous les ans le jour de la Pentecôte, en présence du maire : on les choisit ordinairement parmi ceux des anciens dont le sens droit et la probité sont reconnus. Leur tribunal a le nom de *juridiction des prud'hommes pêcheurs*. Ils portent l'habit français noir : tous ont de plus une robe de palais quand ils tiennent leurs assises. Ils connoissent de toutes les contestations relatives à la pêche. Les procès ne durent pas long-temps; chacun explique soi-même naïvement ses raisons : les frais ne sont pas considérables non plus ; chaque partie donne une pièce de deux sous. Les juges écoutent attentivement : leur décision est toujours sage ; et le président l'exprime en disant à celui dont la plainte n'est pas fondée, *la ley vous coundano :* toute la sentence est comprise dans ces seuls mots, et personne ne peut appeler de cet arrêt; jamais on n'en attaqua la justice. Cette belle institution date du Xe siècle :

elle reçut du roi René, en 1471, son organisation définitive; elle s'est maintenue pendant la révolution, et a conservé ses archives. Combien il seroit à desirer que tous les procès pussent être jugés avec la même facilité! Il semble que la raison et la justice se soient réfugiées parmi les pêcheurs.

J'ai déjà dit qu'on regarde les pêcheurs comme un reste des anciens Phocéens : cette idée n'est pas juste; mais il est certain qu'ils ont une droiture, un sens, une énergie, un langage, des chansons, des mœurs et des usages, qui leur sont particuliers. Ils s'allient toujours entre eux.

Leurs jeux ont quelque chose de vif et de singulier. Un des plus communs est la joûte, espèce de combat qui s'exécute dans le port, comme nos joûtes sur l'eau au Gros-Caillou et à la Râpée: mais, outre sa lance, le joûteur est armé d'un petit bouclier sur lequel il reçoit le coup de son adversaire; ce qui le préserve des contusions, et donne à cet amusement un caractère plus guerrier.

Il faut voir avec quelle adresse les jeunes pêcheurs montent au *mât de cocagne*, pour se saisir du prix qu'on y a suspendu. Cet exercice rend leurs membres plus agiles, et les dispose à grimper aux mâts et sur les antennes; peut-être lui devront-ils leur conservation dans une tempête. Il s'appelle *la biguo*. Celui qu'on nomme *la targuo*, consiste à marcher sur un mât incliné vers la mer, et fortement enduit

de suif; il faut aller pieds nus sur cette perche glissante, et saisir le prix qui est suspendu près de son extrémité. On sent combien les chutes sont fréquentes, et chacune excite le rire des spectateurs. Celui qui tombe dans la mer, nage et vient reprendre une place derrière les autres, et ainsi successivement. Enfin le frottement continuel fait disparoître la graisse, et le prix est remporté au bruit des acclamations.

C'est un coup-d'œil plein d'intérêt que de voir le départ des pêcheurs, de contempler la mer couverte de ces hardis navigateurs dans leurs frêles barques; c'est sur-tout dans un beau soir, c'est au clair de la lune, que ce spectacle est ravissant. Il n'est pas moins curieux de les voir revenir à pleines voiles ou à force de rames, et se presser à l'envi d'atteindre le rivage avec leurs corbeilles remplies de poisson. Les quais sont bordés de ceux qui veulent en acheter les premiers. Les pêcheurs débarquent leurs filets, et les étendent pour les faire sécher; leurs femmes, leurs filles, les attendent, et les conduisent à la chaumière, où ils trouvent le plus grand des biens pour l'homme pauvre et laborieux, le sommeil et le repos. Ces scènes pittoresques ont exercé les pinceaux des plus grands maîtres; elles font le charme de ces jolis tableaux qu'on appelle des *marines*.

La Ciotat est une ville moderne ; on croit

qu'elle doit son origine à quelques pêcheurs catalans : elle a commencé seulement à acquérir quelque importance dans le XIV.e siècle ; son nom signifie *ville* (1). Ses habitans se livrent au commerce, à la pêche, à la construction des navires ; mais le voisinage de Marseille empêchera que cette petite ville ne prenne jamais un grand accroissement. Il n'y a dans son enceinte que deux puits d'une eau saumâtre ; mais la *fontaine du Pré*, qui coule à peu de distance, fournit une eau claire et limpide. Il seroit très-facile de la conduire jusqu'à la ville ; mais on s'y est toujours refusé, pour ne pas ôter les moyens de subsister aux femmes qui sont continuellement occupées au transport de cette eau. Ce n'est pas là une preuve d'une sage administration municipale ; il seroit plus convenable d'établir des fontaines dans les rues, et de procurer aux femmes et aux enfans une occupation qui tournât davantage au profit de la commune.

La ville est bâtie sur le roc : la principale forteresse s'appele *lou Berouard*, c'est-à-dire, *le Boulevart* (2).

L'abbé Durand, auteur de *Cantiques spirituels ;* le pauvre Pellegrin, *qui dînoit de l'autel et soupoit du théâtre ;* Joseph Seguin, auteur des *Antiquités*

---

(1) On a dit d'abord *Sieutat*, ensuite *Cieutat*, puis *Cioutat*, enfin *Ciotat*.

(2) *Beloardus*, dont on a fait *Beloard*, puis *Berouard*,

d'Arles, étoient de la Ciotat. Le doyen actuel des gens de lettres, M. Marin, qui à l'âge de quatre-vingt-dix ans conserve encore toute la vigueur et la gaieté de son esprit, a écrit l'histoire de cette ville, où sa famille a toujours tenu un rang distingué.

Dans une petite promenade sur mer, nous passâmes entre le cap de l'Aigle et une île peu considérable qu'on appelle très-improprement *l'île Verte*, car elle est nue et couverte seulement de mousses et d'algues marines : on y va quelquefois manger du poisson. Ce lieu paroît avoir été détaché du cap appelé aujourd'hui *le Sec*, et qui est cité dans les anciens auteurs sous le nom de *Promontoire de l'Aigle :* en effet, la partie qui s'avance dans la mer, a encore la configuration d'une tête d'aigle. Plus loin est un autre rocher en saillie appelé *le Capucin*, où l'on prétend qu'il y a une grotte de corail ; quelques personnes crédules ont déjà hasardé leur fortune et leur vie pour s'emparer des prétendus trésors qu'elle contient.

Il y avoit des comédiens à la Ciotat, et ils jouoient quelquefois des pièces marseilloises : nous ne pûmes y assister ; mais cela me donna occasion de faire quelques recherches sur le théâtre provençal. Les anciens troubadours ont composé des *tensons*, espèces de dialogues qu'on voudroit inutilement décorer du titre de comédies, puisqu'on n'y retrouve rien de ce

qui constitue un drame : ce sont des conversations en vers sur des sujets d'amour et quelquefois de politique ; il y est question de guerres et des croisades (1).

Les drames pieux que le roi René a fait représenter en Provence et à Avignon, ont été composés en français, et le plus souvent par Michel d'Angers, auteur de plusieurs pièces saintes ; *l'Homme mondain*, qu'il fit aussi représenter, étoit également écrit en français. On n'a ensuite joué que des pièces du théâtre français, et ce n'est que fort tard qu'on a fait des drames en provençal. On a composé à Aix, à Arles, à Avignon, des pièces écrites en cette langue, mais selon le dialecte de ces contrées ; on ne connoît

(1) PAULET, de Marseille, dont la vie n'a pas été publiée, et dont les poésies n'en sont pas moins dignes d'être conservées, vivoit à la fin du XIII.e siècle ; il étoit contemporain de Charles I.er d'Anjou. Accoutumé, ainsi que l'étoient tous les Provençaux, à la domination douce et paternelle des anciens comtes de la maison de Barcelone, il ne pouvoit souffrir que des Français fussent venus leur donner des lois et les eussent entraînés à la conquête longue et périlleuse du royaume de Naples. Les guerres de Naples, les impositions, les vexations commises en Provence, et la prison de Henri de Castille, font les sujets de plusieurs dialogues en vers provençaux, dans lesquels une jeune bergère et Paulet lui-même déclament fortement, mais avec esprit et adresse, contre Charles I.er, contre la France, et finissent par faire des vœux pour que l'Espagne dépouille les Français de la Provence. Le tenson ou dialogue étoit la tournure la plus ordinaire que prenoient les anciens troubadours.

point

point de tragédies ni d'opéras provençaux qui méritent d'être cités (1).

Nous revînmes par Cassis. C'est le port que les Romains appeloient *Carcici*. Il a peu d'étendue; cependant on y construit des barques, et même de petits bâtimens marchands, comme à la Ciotat, dont les charpentiers ont cependant plus de réputation. On y fait un commerce de cabotage, et l'on y récolte un excellent muscat: les figues et surtout les grenades de Cassis ont une grande réputation. Le grenadier est originaire de l'Afrique, d'où il a passé dans la Grèce; il y étoit recherché à cause de la beauté de sa fleur et de la bonté de son fruit: on prétendoit que sa couleur étoit due au sang du farouche Acdestes (2). La superstition l'avoit consacré:

(1) Les principales pièces provençales sont, *lou novi Parat* [le nouveau Marié en parure, ou paré pour les noces], en trois actes, par *Jean* COYENANT, en 1771; *lei Festos de la pax* [les Fêtes de la paix], dialogue entremêlé de prose, de vers et de chant, joué en 1783; *la Bienfaisance de Louis XVI*, par *Blanc* GILLES; *Jean-Pierre Vengut de Craft*, ou *qu'Espera n'a pas*, pour le même événement; *Moussu Maniclo*, ou *lou Groulié bel esprit* [M. Manicle, ou le Savetier bel esprit], par un machiniste de Marseille, M. *Just*; *leis doues Coumaires* [les deux Commères], par un commissionnaire-chargeur de Marseille. On mêle quelquefois des scènes provençales dans des pièces françaises; mais quand ces scènes ne sont pas jouées par des actrices du pays, la langue provençale n'est plus reconnoissable.

(2) ARNOB. *Adversùs gentes*, V.

dans les mains de Jupiter (1) et de Junon (2); c'étoit un symbole mystique de l'abondance; dans celles de Mercure (3), c'étoit, à cause des différentes loges où ses graines sont cachées, un emblème de l'obscurité du discours : les femmes n'en pouvoient manger pendant la célébration des mystères d'Éleusis (4), parce qu'on croyoit que c'étoit pour ce fruit que Cérès avoit trahi le serment qu'elle avoit fait de ne prendre aucune nourriture avant d'avoir retrouvé sa fille, enlevée par Pluton. Les Rhodiens sur-tout aimoient à cultiver ce bel arbre; sa fleur sert de type à leurs médailles (5) : on prétend qu'ils savoient en extraire une couleur d'un pourpre rosé pour teindre leur laine; ce secret n'a pas été retrouvé. Son fruit, appelé en Grèce σιδη *[sidê]*, avoit donné son nom à la ville de *Side* en Pamphylie; il en est du moins le type parlant sur ses médailles (6) : on le voit aussi sur celles de l'île de Mélos (7). C'est à la forme de la fleur du grenadier que l'on doit un ornement d'architecture qui en a pris son nom (8). Les Romains

(1) ACHILLES TATIUS, III, 6.
(2) PAUSAN. II, 17.
(3) CLEMENS Alexandr. *Strom.* p. 679.
(4) CLEMENS Alexandr. *Protrept.* p. 12.
(5) SPANHEIM, *de Præstantia numismatum*, II, 318.
(6) LIEBE, *Gotha numaria*, p. 195.
(7) HUNTER, *Catal.* pl. XXXVI, fig. XXVI, XXVII, XXVIII.
(8) Le *balustre*, du mot βαλαύστιον *[balaustion]*, par lequel les Grecs désignoient la fleur du grenadier.

donnèrent à ce fruit le nom de *malum punicum* [pomme punique], sans doute parce qu'ils l'avoient importé lors de leurs guerres contre les Carthaginois : dans des temps plus modernes, ce fruit a reçu le nom de *grenade*, à cause du grand nombre de grains brillans qu'il contient dans ses loges. Le grenadier se répandit dans l'Italie et dans les parties méridionales de la Gaule : il se peut cependant que les habitans de *Carcici*, tributaires des Marseillois, en aient dû la connoissance aux Grecs, avec lesquels ils faisoient le commerce. Cet arbre croît spontanément dans les terrains secs. Le grenadier sauvage (1) a les rameaux épineux, et la plupart des haies en sont formées ; le beau ponceau de sa fleur forme un agréable contraste avec le vert foncé et brillant de ses feuilles : la culture lui fait produire des variétés qui donnent un fruit doux ou un fruit acide, et il prend alors le nom de *balaustier* (2). Les jardins sont ornés d'une variété à fleurs doubles, qu'on rentre dans l'orangerie pendant l'hiver, comme le grenadier que l'on cultive pour l'agrément dans les jardins des contrées moins méridionales.

La culture du câprier est aussi très-productive ; elle s'étend depuis Cassis jusqu'à Toulon. Cet arbrisseau paroît être originaire de l'Asie, d'où il aura été importé dans la Grèce, et de là dans l'Italie et

(1) *Punica spinosa.* LAMARCK, *Flore françoise*, III, 483.
(2) *Punica sativa.* DUHAMEL, *Arb.* pl. 44.

la Gaule méridionale. Les Grecs lui donnoient le nom que nous lui avons conservé (1). Le câprier commun (2) est la seule espèce de ce genre qui ne soit pas étrangère à l'Europe, et encore il n'y vient qu'au moyen de la culture. On le plante en quinconce, et on le couvre de terre pendant l'hiver : il fleurit au commencement de l'été. Mais pour obtenir la câpre, il faut prévenir la floraison ; car c'est le bouton qu'on appelle ainsi. Les femmes et les enfans sont occupés à le cueillir, et jettent leur récolte dans des tonneaux remplis de vinaigre, où l'on ajoute un peu de sel. On laisse ainsi macérer les câpres pendant quarante jours, après lesquels on les passe dans des cribles de cuivre : on réunit celles qui sont d'une égale grosseur ; les plus petites sont les plus recherchées ; on renouvelle le vinaigre et le sel, et on met le tout dans de petits barils. Ce commerce est très-lucratif, parce que la câpre de Provence est celle qu'on préfère : on la regarde comme bien supérieure à la câpre de Tunis. On donne le nom de *cornichons de câpres* aux fruits que l'on a laissé mûrir, et qui ont été confits ; ils sont beaucoup plus gros que les câpres.

Ce fruit si doux que nous devons à la Grèce ; ce fruit qui étoit tellement cher aux Athéniens (3),

---

(1) Κάππαρις, *capparis*.

(2) *Capparis spinosa*.

(3) ATHEN. XIV, 18 ; PLUTARCH. *De curios.* II, 523.

qu'ils avoient prononcé la peine de mort contre celui qui en exporteroit dans une terre étrangère; ce fruit dont la beauté fit naître au roi de Perse le desir de conquérir l'heureux sol qui le produisoit (1), et qui fournit à Caton (2) l'ingénieuse application qui décida la perte de Carthage, la figue, croît spontanément dans tout cet arrondissement. On en fait sécher une grande partie. Si la datte y mûrissoit, cette heureuse contrée réuniroit toutes les productions dont Dieu assura la possession aux Israélites dans la terre promise (3).

Un climat si favorisé de la nature a dû toujours inspirer des idées riantes et aimables : aussi étoit-ce à peu de distance de Marseille, d'Aubagne et de Cassis, aux châteaux de *Signes* et de *Pierrefeu*, que se tinrent de célèbres cours d'amour. Ces galans tribunaux devoient décider les questions que les troubadours proposoient dans des espèces de disputes en vers, appelées *jeux de partis* : des princes renommés par leur prudence et leur valeur (4)

(1) ATHEN. XIV, 18; PLUTARCH. *Apophth.* t. II, p. 173.

(2) PLUTARCH. *in Catone*, t. I, p. 352.

(3) Les cinq fruits que Dieu promit aux Israélites dans le pays de Canaan, sont le raisin, la figue, la grenade, l'olive et la datte. Voyez *Deuter.* VIII, 8; *Num.* XIII, 23. Ce dernier manque seul au territoire de Marseille. Le livre des Rois ajoute que chaque Israélite devoit s'asseoir sous son propre figuier. *Reg.* III, 25, XVIII, 31; *Es.* XXXVI, 6; *Mich.* IV, 4.

(4) Alphonse, roi d'Arragon; Richard, roi d'Angleterre; l'empereur Frédéric Barberousse.

ne dédaignoient pas de les présider. Mais cet honneur étoit ordinairement réservé aux dames ; et l'on choisissoit toujours les plus distinguées par l'éclat du rang, l'ancienneté de la naissance et la délicatesse de l'esprit : l'histoire nous a conservé les noms de quelques-unes d'entre elles. La Provence cite d'abord Rostagne, dame de Pierrefeu, et Bertrande, dame de Signes. Étiennette, femme du comte de Baux, et fille de Gerberge, comtesse de Provence, étoit une de celles qui assistoient à ces graves jugemens. On nomme encore Adélasie, vicomtesse d'Avignon ; Alacre, dame d'Ongle ; Hermesinde, dame de Posguières ; Bertrande, dame d'Orgon ; Mabile, dame d'Hyères ; les comtesses de Die et Jausserande de Claustral. Ces cours étoient florissantes et considérées sous les Bérenger : la belle Laure fut ensuite un des ornemens de la cour d'amour, dans laquelle Ganthelme de Romanil, sa tante, tenoit un rang distingué. On y avoit compté, parmi les présidentes, Jeanne, dame de Baux ; Agnès de Forcalquier, dame de Tretz ; Briande d'Agout, comtesse de Lune ; Mabile de Villeneuve, dame de Vence ; Béatrix d'Agout, dame de Sault ; Isoarde de Roquefeuil, dame d'Ansouis ; Anne, vicomtesse de Tallard ; Blanche de Flassans ; Douce de Mortier, dame de Clumang ; Antoinette de Cadenet, dame de Lambesc ; Magdeleine de Salon, dame de Salon ; Rixende de Puyvert, dame de Trans. Ces galantes juridictions

subsistèrent long-temps à la cour d'Avignon; ce fut alors l'époque de leur résurrection; et les pontifes eux-mêmes les protégèrent. Innocent VI donna aux comtes de Vintimille et de Tende, qui étoient venus le visiter, le spectacle d'une de ces séances, dont ils furent émerveillés (1).

Les cours d'amour connoissoient des tracasseries des amans, et de tout ce qui concernoit la galanterie. Les chevaliers les plus intrépides étoient précisément ceux qui se faisoient le plus de gloire de respecter les décisions d'un tribunal formé par les dames, auxquelles ils avoient voué leurs services et consacré leur vie.

Le retour des papes à Rome, les malheurs de l'État, diminuèrent la pompe et le crédit des cours d'amour, et elles disparurent tout-à-fait; mais le goût des questions subtiles sur une métaphysique galante dura encore long-temps. Martial d'Auvergne, procureur et notaire à Paris vers le milieu du XVe siècle, composa, sous le titre d'*Arrêts d'amour*, un ouvrage charmant, dans lequel il réunit cinquante-une causes: toutes sont le fruit de son imagination; mais les traditions des véritables décisions de ces singuliers tribunaux s'étoient encore conservées; et ces arrêts

(1) *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix*, p. 26. Consultez, sur les cours d'amour, l'ouvrage de M. ROLAND, intitulé *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois et sur les cours d'amour*; Paris, 1787, in-12.

fictifs peuvent en faire connoître l'esprit (1). Le prince d'Amour, son lieutenant et ses pages, que nous avons vus figurer dans la bizarre procession d'Aix, rappellent encore cette cour autrefois si chérie des Provençaux.

Après cette excursion, nous revînmes à la Renarde, où nous attendoit l'aimable épouse du préfet, qui, dans le temps de cette galante institution, auroit été jugée digne de présider la cour d'amour; mais les charmes qui la distinguent auroient mis souvent son équité à de rudes épreuves, en la rendant juge et partie.

---

(1) Cet ouvrage est réellement singulier par la forme juridique que l'habile praticien a donnée à chaque cause : tous les termes de la chicane y sont employés de la manière la plus piquante et la plus ingénieuse; ce qui prouve bien que ce n'est qu'un jeu d'esprit. Il a eu plusieurs commentateurs : le plus célèbre est LECOURT DE SAINT-SYMPHORIEN, savant jurisconsulte, qui discute avec une plaisante gravité plusieurs passages du galant arrêtiste, dont il soutient ou réfute les opinions avec une érudition aussi étonnante par son étendue que par son emploi, en s'appuyant de l'autorité des lois romaines, du droit canonique, des pères de l'Église, et des poëtes grecs et latins. La meilleure édition est celle qui a été donnée par LENGLET-DUFRESNOY.

CHAPITRE XC.

DÉPART de Marseille. — Ichthyopètres. — *Glanum.* — Mausolée — Inscription. — Arc. — Divers monumens. — Saint-Remy. — Inscriptions. — Culture.

JE quittai avec regret cette belle cité, où tout annonce l'industrie et respire le plaisir; mais la foire de Beaucaire alloit commencer, et je ne voulois pas manquer l'occasion d'assister à son ouverture.

Nous passâmes rapidement à Aix; M. de Saint-Vincens étoit resté à Marseille; et séparé peut-être pour toujours de cet ami si cher, je me hâtai d'abandonner le lieu qu'il habite, et où j'avois eu tant de plaisir à le voir.

La montagne qu'il faut gravir en sortant d'Aix, et qu'on appelle *Montée d'Avignon*, est toute de gypse; elle contient une grande quantité d'ichthyopètres: la pierre est une espèce de schiste bitumineux; les empreintes sont noires; les vertèbres de poissons et les arêtes sont marquées en noir sur un fond jaunâtre. Ces pierres font effervescence avec les acides; la couleur noire disparoît d'abord; il s'exhale une odeur de corne brûlée, et elles deviennent enfin blanches. On y reconnoît des poissons qui approchent du genre des dorades, des poissons barbus, des

pleuronectes ou poissons plats, mais qui appartiennent sans doute à des genres et à des espèces dont la plupart ont disparu.

Comme la route que nous avions à suivre nous étoit connue, nous courûmes toute la nuit, et nous arrivâmes à *Orgon* au point du jour. Nous ne voulûmes point en partir sans revoir encore le beau travail fait pour le *canal des Alpines* (1). J'en donne (*planche LV, n.° 2*) une vue d'après un dessin que je me suis procuré.

Ici nous quittâmes la route qui conduit à Avignon, pour prendre celle par laquelle on va en Languedoc.

A quatre heures du matin, nous étions à *Saint-Remy ;* c'étoit l'heure la plus favorable pour bien voir les curieux monumens qui rendent ce lieu célèbre, et qui sont en effet si dignes de l'attention des voyageurs. En payant une demi-poste de plus, on a la facilité de s'y faire conduire. A un demi-mille de Saint-Remy s'élève une rangée de rochers calcaires, coupés à pic ; au bas est une petite colline, sur le plateau de laquelle sont les édifices.

Il est certain qu'il y avoit là une ville du pays des Salyes, qu'on nommoit probablement *Glan*, et que les Romains ont appelée *Glanum*, en lui donnant le surnom de *Livii*, qui peut-être étoit celui du fondateur de cette colonie (2) : mais ce Livius nous

(1) *Suprà*, tome II, page 185.

(2) Comme on appeloit Aix *Aquæ Sextiæ*, du nom de *Sextius*.

est inconnu, et le lieu lui-même n'a aucune célébrité dans l'histoire ; on en ignoreroit peut-être l'existence, si l'Itinéraire d'Antonin, et la Table Théodosienne, publiée par Peutinger, n'en faisoient pas mention. *Glanum* aura été renversé pendant l'invasion des peuples qui ont ravagé Arles ; mais les deux monumens qui y existent encore, en perpétueront à jamais le souvenir.

Ces monumens ne sont pas éloignés l'un de l'autre de plus de quinze pieds : il n'est pas probable que cette proximité ait existé sans intention ; sans doute ils étoient consacrés tous les deux au même personnage, dont on aura placé le tombeau près de l'arc destiné à rappeler ses victoires et les services que sa prudence et sa valeur avoient rendus à la patrie.

Le mausolée *(pl. LXIII, fig. 1)* attira notre attention, à cause de l'inscription qui y est gravée sur une frise. Sa hauteur est d'environ cinquante pieds, et il est composé de trois parties posées l'une sur l'autre.

La première est une base carrée, ornée, sur ses quatre faces, de bas-reliefs à-peu-près grands comme nature et d'un assez bon dessin. Du côté du nord, on voit, selon M. l'abbé Lamy, un combat de cavalerie : au couchant, un combat d'infanterie ; sur le premier plan, des soldats se disputent le corps d'un guerrier qui a été tué dans l'action : au midi, l'infanterie et la cavalerie se retirent pêle-mêle ; à

gauche, un sanglier semble vouloir pénétrer dans un rang de soldats ; à droite, une femme nue est étendue aux pieds d'un cheval furieux, que quelques soldats ont peine à retenir ; un vieillard expire au milieu de ceux qui l'entourent : au levant est la représentation d'un triomphe ; des hommes et des femmes se livrent aux transports de la joie ; et sur le premier plan, il y a un fleuve appuyé sur son urne (1).

Aux quatre angles sont des pilastres sans piédestaux, et dont les chapiteaux ont une forme bizarre. La corniche est ornée de guirlandes grossières, auxquelles des masques sont suspendus, et qui sont portées par des génies nus.

La seconde partie est composée d'un bâtiment carré, percé à chacune de ses faces ; ce qui forme quatre arcades, dont les cintres posent sur des pilastres sans bases (2) : ces cintres sont ornés de

(1) Telle est la description de M. l'abbé Lamy. J'avoue que les dessins publiés par BREVAL, *Remarks on several parts of Europe*, t. I, page 154, et ceux qui ont été levés par M. de Saint-Vincens, n'offrent rien de semblable : je n'entreprendrai pas d'en donner une explication ; cela me paroît impossible.

(2) On a plusieurs figures de ce tombeau et de l'arc. Celle qu'en donne BOUCHE, *Histoire de Provence*, I, 137, n'en présente qu'une foible idée ; SPON, au frontispice de ses *Recherches d'antiquités*, l'a copiée servilement : celle de MONTFAUCON, *Ant. expl.* t. V, part. 1, page 132, est plus fidèle. Il est étonnant que MOREAU DE MAUTOUR, *Acad. des belles-lettres*, t. VII, p. 262, ait fait graver de nouveau ces monumens d'après des dessins de son fils, pour en donner une figure moins exacte. Celle que M. DE

pampres, et la clef est une tête de Méduse avec des ailes. Les quatre angles sont supportés par des colonnes cannelées avec des chapiteaux corinthiens. La frise est ornée d'un arabesque composé d'hippocampes ou chevaux marins ailés : au milieu sont deux sirènes avec de grandes ailes d'oiseaux.

La troisième partie est composée de dix colonnes cannelées, avec des chapiteaux corinthiens, rangés en cercle; elles supportent un petit dôme : la frise est élégamment décorée de feuilles dont les enroulemens sont pittoresques et d'une bonne exécution. Ce petit édifice a l'air d'un temple rond. Au milieu sont deux figures debout ; l'une d'homme, l'autre de femme : les têtes en ont malheureusement été perdues. La frise de la coupole est entourée d'un fort cercle de fer, qui la rend plus solide.

Sur la frise du petit édifice carré composé d'arcades, du côté du nord-est, on lit :

SEXLMIVLIEICFPARENTIBUSSVEIS.

Bouche (1) a rapporté les onze manières peu satisfaisantes dont cette inscription a été lue par des

GIRARD a jointe à sa carte de la Provence, ne vaut pas mieux. La meilleure gravure est celle de l'abbé LAMY, en 1787 : on la vend à la poste, avec un livret qui en contient l'explication. BREVAL, dans l'ouvrage déjà cité, a fait représenter le mausolée et ses bas-reliefs; mais le dessin de ceux-ci est très-inexact.

(1) *Histoire de Provence*, t. I, p. 137.

hommes très-instruits (1); Moreau de Mautour (2) n'a pas été plus heureux : mais tous ont travaillé d'après des copies infidèles. L'illustre Barthélemi l'explique ainsi (3) : *Sextus, Lucius, Marcus, tous trois fils de Caius Julius, à leurs parens* (4). Un savant allemand (5) propose de lire : *Les Juliens, Sextus, Lucius et Marcus, fils de Caius Julius, à leurs parens.* La tournure seroit différente, mais le sens est le même ; et la première interprétation me paroît devoir être préférée (6).

L'arc de triomphe *(pl. LXXIII, fig. 2)* est lié trop intimement avec cet édifice, pour que je n'en donne pas la description avant de hasarder quelques idées sur

(1) Voyez aussi *Rapport de l'inscription du mausolée de la ville de Saint-Remy, des diverses interprétations de ladite inscription, et de la fondation et appellation de la ville royale de Saint-Remy*, par *Jean* DE BOMY, avocat à Grenoble; Aix, 1633, in-12. — *Description des antiquités de la ville de Saint-Remy*, par *Fr.* PEILHE, d'Arles, antiquaire; 1718, in-4.° — *Description de deux monumens antiques qui subsistent dans la ville de Saint-Remy*, par M. l'abbé LAMY, 1787.

(2) *Académie des belles-lettres*, t. VII, page 263.

(3) *Académie des belles-lettres*, t. XXVIII, page 579; *Œuvres*, t. II, page 84; *Lettres sur l'Italie*, seconde édition, 1802, page 336.

(4) *SEXtus Lucius Marcus JULII Caii Filii PARENTIBUS SUIS.* — *IVLIEI* : cette manière d'écrire *EI* pour *I* se rencontre dans plusieurs inscriptions, et notamment dans celle-ci, où nous lisons *SVEIS*; nous la retrouverons bientôt sur l'arc de Saint-Chamas.

(5) FISCH, *Briefe*. S. 363.

(6) Cette inscription, trouvée à Gènes, *LM MINUCEIS QF RUFEIS*, et citée par l'abbé BARTHÉLEMI, prouveroit en faveur de l'opinion de M. Fisch.

le mausolée. Il est placé au nord de ce monument : il est encore entier depuis le rez-de-chaussée jusqu'au-dessus de l'archivolte; mais la partie supérieure a été détruite par le temps. Afin de conserver ces restes précieux, on a élevé un massif de grosses pierres, en ménageant des pentes de chaque côté pour l'écoulement des eaux. Ce monument étoit très-simple et très-petit; il n'avoit qu'une arcade peu élevée, mais il étoit chargé d'ornemens. De chaque côté il y a deux colonnes cannelées : les pilastres qui supportent l'arc, sont doriques; ils retournent carrément sous l'arcade et en forment les angles : les chapiteaux servent d'imposte à l'arc, et ils ont une espèce de frise décorée de patères, de simpules, de sécespites, de flûtes, et enfin des divers instrumens propres aux sacrifices.

Les sculptures de l'archivolte représentent des pommes de pin, du lierre, des raisins, des branches d'olivier, attachés avec des bandelettes ; toute la voûte est couverte de caissons hexagones, dont les moulures sont enrichies d'oves, et dont le fond est rempli de différentes espèces de rosaces.

Entre les colonnes, il y a deux figures tenant au mur. Vers le levant, ces deux figures sont un homme et une femme attachés à un arbre, ainsi qu'on a coutume de représenter les villes et les provinces conquises : du côté du couchant, une femme pose la main sur le bras d'un guerrier enchaîné. De l'autre

côté, une femme est assise sur des trophées; l'homme qui est près d'elle, a les mains liées derrière le dos, et il est lui-même attaché à un arbre.

Le monument a été détruit jusqu'à ces figures: elles ne sont pas entières; il n'y en a que deux dont les têtes soient conservées. Deux Victoires tenant des palmes sont couchées le long des voussoirs. On en voit les figures entières dans un dessin levé par Peiresc (1), lorsque cet arc étoit moins dégradé; c'est celui qui a été gravé par Montfaucon. Il est probable que la frise ou l'entablement portoit une inscription: mais cette partie est à présent détruite; on l'a remplacée par un toit de pierres carrées pour empêcher le dégât des eaux pluviales (2).

Il est impossible de former aucune conjecture raisonnable sur le temps où ces monumens ont été faits, et sur le général à qui ils furent consacrés. Malgré la beauté de l'ensemble du mausolée et la délicatesse de quelques ornemens, il offre des défauts: les colonnes cannelées, avec des chapiteaux corinthiens et des bases attiques, n'ont pas de justes

(1) La Bibliothèque impériale possède deux volumes d'un recueil de dessins de monumens et d'objets d'art qui ont appartenu à Peiresc.

(2) Cet arc a aussi été publié par BOUCHE, *Histoire de Provence*, I, 137; MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*, Suppl. t. IV, pl. XXXIV, d'après un dessin de Peiresc; MOREAU DE

proportions

proportions ; la corniche et la frise partent du milieu des colonnes, qui ne les supportent pas entièrement ; il y a des parties d'ornement très-grossières et très-négligées ; enfin il est aisé de voir que cet édifice n'a pas été fait dans le bon temps de l'art ; il est sûrement d'un temps postérieur à celui des Antonins. Les figures qui ornent l'arc, les bas-reliefs qui décorent le mausolée, ne peuvent rien nous apprendre sur l'origine de ces monumens ; on ne peut pas même déterminer avec précision si les sujets de ces bas-reliefs sont tirés de la mythologie, ou s'ils ont rapport à l'histoire des personnages auxquels ces édifices furent consacrés. Cette dernière opinion paroît cependant plus probable ; mais aucun écrivain ne nous a transmis des détails qui puissent servir à l'appuyer. Le guerrier dont des armées ennemies se disputent la dépouille, comme les Grecs et les Troyens combattant pour le corps de Patrocle, est-il celui à qui le mausolée a été élevé, ou le général qu'il a vaincu ? Le fleuve est-il le Rhône ? Cette femme est-elle celle du vainqueur ou celle du vaincu ? Que signifie le sanglier ? Tout

---

MAUTOUR, *Académie des belles-lettres*, VII, 265 ; M. DE GIRARD, sur la carte d'Aix ; BREVAL'*s Travels*, I, 155 ; BEAUMONT, *Select Views of midi*, p. 11 (très-infidèle). Ce que j'ai dit des gravures du mausolée, s'applique également à celles que ces auteurs ont données de l'arc ; celle de M. l'abbé Lamy doit être préférée.

ce qu'on peut dire de plus probable, c'est que ces bas-reliefs retracent un événement local; mais aucun auteur ne nous en a conservé le souvenir.

On ne sauroit non plus rien avancer de certain sur le personnage à qui le tombeau a été élevé. Il s'appeloit Julius Caïus : mais étoit-il de la noble famille Julia? ou n'étoit-ce qu'un Gaulois qui avoit pris le nom de cette famille, dans laquelle il avoit ses protecteurs et ses patrons? L'abbé Barthélemy (1), d'après quelques médailles attribuées vulgairement à César, sur lesquelles il y a des armes assez semblables à celles que l'on voit sur les arcs d'Orange, de Saint-Remy et de Carpentras, et d'après un rapport qu'il croit apercevoir dans le goût qui a dirigé ces monumens, pense que ces médailles et ces arcs, avec lesquels il auroit pu citer l'arc de Cavaillon, ont été construits par un des ancêtres de César: mais cette supposition est contredite par le style même de ces monumens; et nous ne connoissons d'ailleurs aucun personnage de la famille Julia qui, avant César, ait vaincu les Gaulois.

Glanum ayant été détruit de fond en comble sans doute par les barbares qui dévastèrent la Provence, comment ces deux monumens ont-ils été seuls

---

(1) *Voyage en Italie.* Voyez ses *Œuvres*, t. II, p. 84, et ses *Lettres*, p. 234 de la première édition, et 239 de la seconde.

épargnés ! C'est encore une question qu'il est impossible de résoudre.

Le lieu qui nous occupe devoit être assez considérable. On voit encore quelques débris de ses murs, et une branche de la voie aurélienne (1). A peu de distance, près des montagnes, un aqueduc souterrain s'étend depuis la place qu'occupe à présent Saint-Remy, jusqu'à Arles ; on l'a découvert en plusieurs endroits : c'est un canal voûté, de cinq pieds de haut sur deux de large (2). On trouve souvent, dans le voisinage, des urnes, des médailles d'or, d'argent, de cuivre, et diverses antiquailles ; nous avons nous-mêmes remarqué plusieurs fragmens

---

(1) Cette branche conduisoit à *Glanum;* la voie aurélienne traversoit la Crau et conduisoit à Arles : on appelle aujourd'hui les traces de cette voie, *lou Camin aurignan.*

(2) Il prenoit l'eau dans le territoire de Mollèges, à deux lieues nord-est de *Glanum,* et recevoit dans son cours les eaux des montagnes voisines : alors sa hauteur moyenne étoit de quatre pieds sept pouces, et sa largeur de deux pieds onze pouces. M. GUÉRIN, dans sa *Description de Vaucluse,* dit que les eaux qui arrivoient à Arles par l'aqueduc, dérivoient de cette source ; mais l'opinion de M. P. Veran paroît devoir être préférée. On peut suivre ce canal dans l'excellente carte qu'il en a tracée, et qui est au nombre des planches que le P. Dumont se proposoit de publier ; il formoit un grand nombre de sinuosités. Nous verrons, à l'article de la ville d'Arles, que M. Veran en a découvert le réservoir. Il y a quelques années, en fouillant auprès de ce canal, on a trouvé, dans le vallon appelé *Armeran,* des tuyaux de plomb et deux têtes de marbre d'un très-bon goût.

d'inscriptions (1), ainsi que cette pierre tumulaire entièrement conservée :



M. Durand, qui a une campagne près de Saint-Remy, possède un beau fragment de sarcophage,

(1) Parmi plusieurs fragmens de pierres, on en distingue une qui est sculptée en forme de coquille, telle qu'on en voit quelquefois parmi les ornemens des frises.

Sur un autre fragment de pierre cassée dans sa longueur, on lit, d'un côté, QVI PASSI, et, de l'autre, on distingue les lettres suivantes, disposées ainsi sur quatre lignes :

I
OEVP
CE
RIE

Un autre fragment de pierre n'offre que les lettres MD; un autre est ainsi formé :

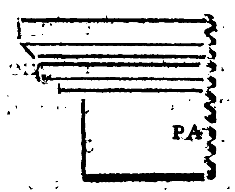
SER

Ces trois lettres terminent un mot, parce qu'à la droite il y a un vide.

dont M. Meusnier a eu la bonté de me communiquer le dessin (*pl. LIX, fig. 8*). Le couvercle est formé d'écailles imbriquées comme celles du palmier. Il y a sur la frise deux colombes qui vont boire dans un vase; au côté gauche, une autre colombe va se désaltérer de même, et on lit au-dessus : ΓΟΡΤΟΝΙ ΧΑΙΡΕ [*Salut, ô Gorton. Adieu, Gorton*]. Ces colombes pourroient faire regarder ce monument comme chrétien; mais on voit, de l'autre côté, un petit génie qui tient dans une main l'*acerra* ou coffre à encens, et qui, de l'autre, jette de cet encens sur un brasier : il est donc plus probable que c'est un tombeau païen. On sait cependant que, sur les tombeaux des premiers chrétiens, on trouve des symboles relatifs aux

---

On y voit aussi un fragment d'entablement qui est de la même forme que ceux qu'on remarque sur plusieurs pilastres de l'aqueduc de Barbegal, à Arles :



Je rapporte ces fragmens, parce qu'on peut un jour trouver des inscriptions plus étendues, et qu'ils contribueront alors à donner des indices sur l'histoire des monumens de *Glanum*. SPON, *Recherches d'antiquités*, frontispice, n.° 2, a gravé une statue qui a été découverte près du mausolée; mais elle est d'un très-mauvais style.

idées du paganisme. Si l'on reconnoissoit ce tombeau pour chrétien, il prouveroit que *Glanum* existoit encore au III.e siècle, temps où la foi a été portée à Arles.

Lorsque Monsieur, frère de Louis XVI, voyagea dans la Provence, qui étoit son apanage, il voulut s'arrêter à Saint-Remy pour en visiter les monumens; jusqu'alors ils avoient été extrêmement négligés, et les habitans les regardoient avec indifférence: mais on se hâta de faire le chemin commode qui y conduit; on construisit un pont sur le ruisseau qui coule près des édifices; on nettoya la place, on creusa un fossé tout autour; on planta une allée circulaire d'ormes, et l'on mit des bancs de pierre pour qu'on pût se reposer et considérer à l'aise ces restes élégans et curieux de l'architecture romaine. Des barbares ont coupé une partie des arbres et renversé les bancs. Sans doute ces dégâts auront été réparés: ce seroit une honte pour la municipalité de Saint-Remy, que de ne pas rendre à ce lieu tout l'agrément et tout l'intérêt dont il est susceptible; elle se montreroit indigne de posséder des monumens auxquels cette petite ville doit uniquement sa célébrité, et qui sont les seuls objets qui puissent y retenir les voyageurs.

Saint-Remy n'est proprement qu'un gros bourg: il reçut le nom qu'il porte, en 501, vers le temps où Clovis alla assiéger, dans Avignon, Gondebaud, roi des Bourguignons: S. Remy l'accompagna dans cette expédition. Un habitant du pays, nommé

Benoît, dont il avoit guéri la fille, qui étoit possédée du démon, lui avoit donné des biens que le saint évêque légua à l'église de Reims.

On conserve dans la maison commune une belle inscription, qui est très-précieuse, parce que c'est le seul monument de ce genre où l'on trouve le nom de *Glanum* (1):

MORIE AETERNA
EBVTI ❦ AGATHON
VIRO ❦ AVG CORP
ER ❦ AREL ❦ CVRAT EI
M. CORP. BIS. ITEM. IIII
RO. COL. IVL. APTAE NAV
AE. ARARICO CVRATORI
PECVLI RP. GLANICO QVI
VIXIT ANNOS LXX
AEBVTIA EVTYCHIA PATRO
NO ERGA SE PIENTISSIMO

(1) CAYLUS, *Recueil*, VII, 263.

A la mémoire éternelle (1) d'Æbutius Agathon (2), sévir augustal (3) du corps de la colonie Julia Paterna Arlésienne (4), curateur du même corps (5), deux fois quinquennal de la colonie Julienne d'Apt (6), négociant de la Saone (7), curateur des revenus des habitans de Glanum *(8), qui a vécu soixante-dix ans; Æbutia Eutychia à son patron bienfaisant.*

La forme des M et des G dans l'original doit faire rapporter au IVe siècle cette inscription, qui prouve que la ville de *Glanum* étoit alors un lieu assez considérable, puisqu'il y avoit des sévirs d'Auguste et un intendant des revenus publics. La statue d'Æbutius étoit probablement placée sur cette pierre.

M. de Lagoy, qui habite Saint-Remy pendant une grande partie de l'année, vient d'y faire transporter de Paris une collection précieuse de dessins originaux, dont le nombre s'élève à plus de trois mille. Ces dessins sont du plus beau choix, et proviennent en grande partie des collections de Vasari, de Crozat, de Mariette, de Gianetti, et de celles qui sont connues avantageusement : ils sont classés par école, selon l'ordre chronologique des maîtres, au nombre de huit cent soixante-dix, et forment une histoire

(1) *meMORIAE AETERNAe.*

(2) *AEBUTIi AGATHONis.*

(3) *IIIIII VIRO AUGustali. Suprà,* tome I, page 337.

(4) *CORPoris coloniæ Juliæ patERNæ ARELatensis.* Nous verrons, à l'article d'Arles, l'origine des surnoms de cette colonie.

(5) *CURATori EJusdeM CORPoris.*

(6) *BIS ITEM IIIIIIviRO COLoniæ JULiæ APTAE.*

(7) *NAUtAE ARARICO. Suprà,* tome I, page 246.

(8) *CURATORI PECULIi ReiPublicæ GLANICOrum.*

de l'art depuis le XIV.e siècle jusqu'à nos jours. La partie la plus curieuse est celle des anciens maîtres de l'école florentine ; plusieurs sont inconnus. Contre l'usage ordinaire des amateurs, M. de Lagoy n'a pas cherché à leur donner des noms ; il s'est attaché, au contraire, à rendre à leur obscurité ceux qui en avoient été tirés mal-à-propos. Dix-sept dessins bien authentiques de Raphaël, et un pareil nombre de Michel-Ange, forment à eux seuls une grande richesse dans cette collection ; ceux des autres chefs d'école sont aussi très-nombreux, tandis qu'un seul dessin des peintres médiocres suffit pour les faire connoître. M. de Lagoy a gravé une partie de ces dessins avec la plus scrupuleuse exactitude ; et il se propose d'en former un recueil qui sera intéressant pour les artistes et les véritables amis des beaux arts.

Il possède aussi une collection de médailles grecques et romaines, parmi lesquelles on distingue une suite de six cents consulaires en argent de la plus belle conservation. Les familles les plus rares s'y trouvent; entre autres, deux de la famille *Horatia*, dont l'une restituée par *Trajan*.

Les environs de Saint-Remy peuvent fournir aux amateurs de l'antiquité une riche mine à exploiter ; et M. de Lagoy se propose bien de faire faire des fouilles qui doivent enrichir son cabinet.

Le terroir de Saint-Remy est défendu contre le

vent du nord par la petite chaîne des Alpines, que la Durance sépare de la grande chaîne, appelée dans le pays *les Aupies;* elle commence à Orgon, et finit à Saint-Gabriel, autrefois *Enarginum* (1).

Ce petit pays est très-agréable par la douceur de son climat et la beauté de sa culture. Les flancs de la montagne sont plantés d'oliviers; et depuis Saint-Remy jusqu'au territoire de Maillane, dans un espace de plus d'une lieue, c'est une suite continuelle de jardins, qui fournissent des légumes verts et des plantes potagères à plus de dix lieues à la ronde: la marjolaine (2) y vient aussi en grande abondance, et l'on voit des champs couverts de chardons à bonnetier (3), dont on trouve le débit pour les manufactures de draps des départemens environnans. Ces terrains précieux sont arrosés par un canal où se déchargent les eaux des marais de Molléges et de Vilargèles, qui sont eux-mêmes alimentés par la source du *Lourvun Pyron :* ce canal fournit toujours la même quantité d'eau. On recueille aussi un assez bon vin; le blé du canton de Graveson est estimé, et on le recherche principalement pour les semailles.

---

(1) Il en est fait mention dans la table de *Peutinger;* cette ville avoit un corps d'Utriculaires, qui est cité dans une inscription rapportée par DUMONT, n.° 179.

(2) *Origanum majorana.*

(3) *Dipsacus fullonum.*

CHAPITRE XCI.

ROUTE de Saint-Remy à Beaucaire. — Jardins. — Origine de Beaucaire. — *Ugernum, Bellum-Quadrum.* — Histoire. — Aucassin et Nicolette. — Cour plénière. — Singulières profusions. — Guerres; religion. — Foire. — Boutiques; enseignes. — Pré de Sainte-Magdeleine; cabanes; barques; chapelle; arrivée, placement. — Voleurs de grands chemins, filles publiques, jeux, filoux, médecins, chirurgiens, enterremens, notaires, huissiers, police. — Ouverture. — Arrivée des curieux. — Auberges, restaurateurs, cafés, spectacles, danses sur le pré. — Durée de la franchise. — Départ. — Débordement du Rhône. — Solitude ordinaire de la ville. — Porte du Rhône. — Château. — Voie romaine. — Notre-Dame de Pomier. — Bas-reliefs gothiques.

DE Saint-Remy à Beaucaire, la route forme d'agréables sinuosités, à travers des jardins riches de culture, et dont la douce verdure repose l'œil fatigué par l'éclat du soleil. On arrive bientôt à Tarascon, dont on aperçoit de loin le célèbre château. Tout étoit en tumulte dans la ville : la place étoit couverte de cafés, de cabarets, établis sous des tentes ; on auroit cru qu'une horde nomade étoit venue s'y établir. Nous eûmes bien de la peine à trouver deux chambres pour nous loger ; et après

nous être assurés d'un gîte, nous nous hâtâmes de nous rendre à Beaucaire.

Cette ville est regardée, par d'Anville (1), comme l'*Ugernum* des anciens; c'étoit un des vingt-quatre *vici* ou bourgs qui dépendoient de Nîmes. Ce lieu conserva son nom, quoiqu'avec quelque altération, jusqu'au commencement du XI.e siècle; on l'appeloit alors *Ugerno*: vers 1070, il reçut celui de *Belli-Cadrum* ou *Belcadro*; on croit que ce fut à cause de la forme carrée des tours de son château (2), ou de la plaine qu'il dominoit (3).

Beaucaire est célèbre dans les écrits des troubadours et des romanciers. La douce Nicolette, dont

(1) Les auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, I, 197 et 198, pensent qu'*Ugernum* n'est pas *Beaucaire*, mais *Bellegarde*, entre Nîmes et Arles. La position que donne à *Ugernum* la *Table de Peutinger*, dont ils s'appuient, est, en effet, plus basse que la position de Beaucaire; elle est en droite ligne d'Arles: mais le sentiment de D'ANVILLE, *Notice sur l'ancienne Gaule*, me semble appuyé sur des témoignages qui prouvent qu'*Ugernum* étoit sur la rive du Rhône; et me paroît devoir être préféré.

(2) *Voyez* une note sur l'origine de Beaucaire, dans l'*Histoire du Languedoc*, par D. VAISSETTE, t. II, note XXXVIII; *Recherches historiques et chronologiques sur la ville de Beaucaire*, Avignon, 1718, in-8.°

(3) *Cadrum*, par corruption du mot *Quadrum*. En languedocien et en provençal, un *cadré* ou *caïré* signifie un carré, un espace. Beaucaire pourroit encore devoir son nom à sa riante situation. Les Languedociens l'appellent *Bel-Caire*: ces deux mots, pris séparément, signifient *beau quartier*.

les aventures avec l'aimable et tendre Aucassin sont le sujet d'un fabliau ingénieux et touchant (1), étoit fille adoptive du vicomte de Beaucaire. Pouvoit-on placer mieux que sur les rives du Rhône, sous le beau ciel du Languedoc, ce parfait modèle des amours du bon vieux temps!

Lors de la division du royaume d'Arles en grands fiefs, Beaucaire échut aux comtes de Provence; il fut cédé en 1125, par Raymond Bérenger I.er, à Alphonse Jourdain, comte de Toulouse: ce lieu chétif a été regardé comme un des boulevarts de la France, jusqu'au temps où la Provence fut réunie à ce royaume.

Raymond V tint à Beaucaire, en 1172, une cour plénière, dans laquelle chaque chevalier chercha à surpasser ses rivaux par sa magnificence. Lorsque l'on eut déployé toutes les ressources du luxe, et qu'on eut usé de tous les moyens de faire parade de ses richesses, on eut recours aux plus bizarres extravagances: le noble comte en donna lui-même l'exemple; il fit présent à Raymond d'Agoust de cent mille sous (2), que celui-ci distribua aussitôt à dix mille chevaliers qui étoient venus à cette cour.

---

(1) Ce charmant conte a été publié par M. DE SAINTE-PALAYE, et extrait par LEGRAND-D'AUSSY, II, 121. SÉDAINE a pris dans ce conte le sujet de son opéra.

(2) Cinquante sous valoient alors un marc d'argent fin.

Bertrand Raimbaud voulut imiter cette noble libéralité; mais ce fut par une ridicule profusion : après avoir fait tracer, par douze paires de bœufs, de larges sillons dans les cours et les environs du château, il y fit semer trente mille sous en deniers; comme si les dons de Bacchus et de Cérès, le froment, la vigne et l'olivier, n'étoient pas les plus nobles et les plus utiles que l'on pût demander à la terre! Guillaume Grosmartel, ne sachant comment faire pour surpasser Bertrand Raimbaud, fitapprêter, à la flamme de flambeaux de cire, tous les mets destinés à sa table et à la nourriture de trois cents chevaliers qu'il avoit à sa suite : il n'est pas à présumer que le rôti fût pour cela mieux cuit, ni que les sauces fussent meilleures. La prodigalité de Raymond de Venoux dégénéra en cruauté; il fit brûler devant toute l'assemblée trente des plus beaux chevaux qu'il avoit amenés. La comtesse d'Urgel envoya une couronne estimée quarante mille sous, et qui étoit destinée à Guillaume Mite, qu'on devoit proclamer *roi de tous les bateleurs;* mais, par malheur pour lui, il étoit absent.

Beaucaire fut le sujet d'une guerre sanglante entre Simon de Montfort et Raymond VI, à qui les biens du père de Simon avoient été donnés par le pape Honoré III, comme ayant été confisqués sur un hérétique, protecteur des Albigeois. La ville et le château ont souvent aussi été ensanglantés, au nom

de la religion, par les catholiques et par les réformés: on n'y trouve plus aujourd'hui aucune trace du calvinisme. Pendant que le comte de Montfort fut investi du comté de Toulouse, il établit à Beaucaire un sénéchal, et cette dignité s'est conservée jusqu'à la révolution.

Le château fut démoli en 1632, parce que les rebelles qui avoient embrassé le parti de Monsieur, frère de Louis XIII, s'en étoient rendus maîtres; le roi, pour récompenser la fidélité des habitans de la ville, confirma leurs priviléges, et, entre autres, la franchise de la foire qui s'y tient tous les ans.

On prétend que cette foire a été fondée par Raymond VI, comte de Toulouse, en reconnoissance du zèle que cette ville montra pour ses intérêts (1) pendant la guerre des Albigeois, et que les franchises qu'il lui accorda, ont été confirmées par son fils. Cependant la charte des concessions faites par ce prince aux habitans de Beaucaire n'en parle pas; et l'acte le plus ancien où il soit question de ces franchises, a été donné par Louis XI en 1463 : mais on voit par une expression de cet acte, que cette foire étoit bien plus ancienne. Charles VIII ajouta aux priviléges accordés par son prédécesseur, celui de ne point regarder les fêtes comme jours utiles; ce qui

---

(1) *Traité historique de la foire de Beaucaire*; Marseille, 1734, in-4.°

prolongea encore la durée de l'exemption. Malgré les réclamations des fermiers généraux, portées devant les tribunaux et le souverain lui-même, ces priviléges avoient été maintenus (1).

Nous desirions beaucoup de voir cette foire si célèbre dans les annales du commerce et dans les fastes du plaisir. Quoique, par les suites de la révolution et de la guerre, elle eût beaucoup perdu de son éclat et de sa magnificence, c'étoit véritablement un spectacle curieux : tout y annonçoit une féconde industrie, et l'air retentissoit de cris et de chants joyeux.

Long-temps avant la foire, les principaux marchands s'occupent de louer une maison, ou du moins un appartement. Toutes les chambres, dont chacune réunit ordinairement une famille entière, sont encombrées de lits; et pendant ce temps-là le propriétaire se relègue dans son grenier. Souvent ces maisons et ces chambres sont louées aux mêmes personnes pour plusieurs années (2).

Les marchands de laine et les drapiers doivent loger alternativement dans la grande rue et dans la

(1) Louis XIII a pourtant établi sur toutes les marchandises un droit appelé de *réappréciation :* ce droit étoit réduit à un abonnement de quinze cents livres par an.

(2) *Lettre d'un particulier de Beaucaire à un Toulousain de ses amis, au sujet de la foire qui se tient dans le lieu de Beaucaire le 22 juillet de chaque année ;* Avignon, 1771, in-8.°

rue haute; les baux qu'on leur fait sont conformes à cette disposition : ainsi la même maison est louée à des drapiers pour 1803, 1805, 1807, et à des marchands de laine pour 1804, 1806 et 1808; de cette manière, les habitans de ces deux rues ont l'avantage de posséder tour-à-tour les marchands drapiers, auxquels on fait payer les loyers plus cher, parce qu'ils ont un plus grand débit. Les lingers s'établissent, tout près de la porte du Rhône, dans un lieu appelé *la Placette*. Les Juifs ne quittent point la rue qui porte leur nom pendant la foire, et qui reprend ensuite celui de *rue des Cordeliers* : ils n'occupent que le centre de cette rue; le haut et le bas sont remplis de marchands de cuir, qui se cèdent alternativement la partie la plus favorable au commerce.

Les boutiques ne sont pas seules occupées : il y a, devant les murs, des échoppes couvertes en toile; et l'on tire aussi parti des bancs de pierre, qui sont loués et sur lesquels on expose différens objets de petite mercerie. Les marchands suspendent à des cordes qui traversent les rues, des toiles carrées qui portent l'indication de leur nom, de leur domicile, et du genre de leur commerce. La bigarrure des couleurs, la différence des formes de ces écriteaux, leur disposition, et la variété des inscriptions, font un coup d'œil vraiment singulier.

La ville ne pourroit contenir tous ceux qui s'y

rendent à cette époque : on bâtit en peu de jours une seconde ville de bois, qui a aussi ses carrefours, ses rues et ses faubourgs. Sur la rive du fleuve, entre la porte *Roquebrune* et la porte *Beauregard*, est un vaste pré bordé de grands arbres, appelé *pré de Sainte-Magdeleine;* c'est là que se construisent un grand nombre de cabanes faites en planches, et que l'on dresse des tentes pour la foire. Le coup-d'œil seroit bien plus agréable, si l'on donnoit plus de soin à la forme extérieure de ces cabanes, et si la décoration en étoit uniforme comme celle des loges de nos anciennes foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent, et des boutiques qui servent à l'exposition publique des objets de l'industrie. Cependant, quoique chacune de ces baraques soit construite sans goût et sans propreté, leur réunion forme un ensemble qui n'a rien de choquant.

Celui qui fait l'entreprise de ces cabanes, en retire un produit considérable, attendu le haut prix qu'il met à leur location. Chacun prend ordinairement pour enseigne un instrument de sa profession. En général, les marchands d'un même pays ou d'une même ville se réunissent dans la même rue; ce qui rassemble aussi les productions du même genre : ici l'on trouve les boutiques des marchands de savon, d'épicerie et de droguerie de Marseille : là, les parfumeurs de Grasse exposent leurs pommades et leurs savonnettes; ceux de Montpellier, leurs

parfums et leurs liqueurs : ailleurs de nombreuses cabanes sont remplies de figues, de prunes, de raisins secs et d'amandes. Mais ce qui nous étonna le plus, ce fut une rue dont les murs fort épais et fort élevés n'étoient composés que d'ognons et de gousses d'ail; la quantité en étoit si considérable, qu'on eût pu croire qu'il y en avoit pour toutes les sauces de l'Europe. Les cafés, les billards, les lieux où l'on danse, sont, en général, placés dans la grande rue; derrière sont les loges des bateleurs, des faiseurs de tours, de ceux qui montrent des animaux : il y avoit alors un jongleur qui, après avoir usurpé le nom du fameux escamoteur Comus, y ajoutoit le titre modeste de *physicien de l'Empire français ;* le célèbre funambule *Forioso* occupoit une salle toujours remplie de spectateurs. A l'extrémité de la plaine est une chapelle où l'on dit la messe : elle est consacrée à l'immaculée Conception; et l'on y débite une grande quantité de rosaires. Cette chapelle est très-petite ; mais les fidèles qui veulent prendre part au saint sacrifice, s'agenouillent dans le pré, en dirigeant leur vue vers l'autel et leur intention vers le ciel : c'est ainsi que, dans les temples des anciens, les prêtres étoient ordinairement dans l'enceinte sacrée, tandis que les assistans demeuroient répandus au dehors.

Non-seulement les maisons, les cabanes et les tentes du pré, sont remplies d'une immense popu-

lation, mais le fleuve même est couvert de barques, sur lesquelles un grand nombre de personnes ont leur habitation : chacune de ces barques a une place déterminée d'après sa forme, les marchandises qu'elle porte, et le pays d'où elle vient. Les barques françaises se rassemblent à Arles. Le patron de celle qui arrive la première, salue la ville de Beaucaire avec le mousquet ou le pistolet qu'il porte à son bord; et il reçoit, pour récompense de sa célérité, un mouton, offert avec solennité : la peau du mouton empaillée, et des banderoles attachées à son mât, annoncent au loin l'honneur qu'il a obtenu. Les autres barques font aussi, à mesure qu'elles arrivent, une salve de leur mousqueterie. Ce sont des pinques espagnoles et principalement catalanes; des felouques génoises, qui se distinguent par leurs belles couleurs; des chaloupes de Marseille : les bateaux du haut Languedoc, de Bordeaux, de la Bretagne, et de plusieurs ports de l'Océan, arrivent par le canal de communication des deux mers; les barques du Lyonnois, du Dauphiné, de la Suisse et de l'Allemagne, descendent par le Rhône. On est obligé de porter sur des charrettes les marchandises de la haute Provence; ce qui fait sentir combien il seroit utile de faire un canal de navigation qui traversât cette contrée, où la Durance ne cause que des ravages. Outre ces barques, il y a encore des radeaux chargés de bois scié, de planches, de solives, de

poutres, de cerceaux. Les barques qui descendent le Rhône, ne sont faites que de planches légères, qui sont aussitôt désassemblées et vendues; auprès sont les coches d'eau, et enfin les petites *penelles* ou barques plates qui servent au transport des grains, de la houille et des autres marchandises. Les barques portent pour enseigne, les unes un chapeau de feutre, les autres une grille de bois, une femme de paille, &c. On y vient acheter des marchandises comme dans les cabanes du pré. La multiplicité des barques, la variété de leur construction, leur arrangement symétrique, le nombre des mâts, forment un tableau pittoresque.

Les commis des marchands arrivent ordinairement quinze jours avant l'ouverture de la foire, pour emmagasiner les marchandises, les enregistrer et les exposer convenablement.

On sent bien qu'une si prodigieuse affluence de monde doit nécessairement exciter la cupidité des voleurs, attirer des filoux, des joueurs et des prostituées. Autrefois les chemins de Beaucaire étoient souvent peu sûrs avant et après la foire; des brigands armés guettoient l'arrivée et la sortie des marchandises : on cite encore beaucoup d'aventures tragiques arrivées à des négocians ou à leurs commis. Mais, grâce à la vigilance du commandant de la division, on n'entendit parler d'aucun événement de ce genre: les patrouilles étoient nombreuses et fréquentes. Elles

reçoivent et se transmettent l'une à l'autre un morceau de bois rond appelé *marron*, pour justifier qu'elles ont fait leur devoir.

Les filles publiques se rendent ordinairement à Beaucaire, de Nîmes, de Marseille, d'Avignon, et des autres villes voisines; il y en a pour tous les goûts, pour tous les états, à tous les prix: les unes feignent de vendre de la petite mercerie ou des rafraîchissemens; les autres, logées dans les quartiers les plus éloignés, y attirent les porte-faix et les matelots: toutes sont secrètement accompagnées d'anciens recruteurs réformés et de tapageurs qui, sans uniforme et affectant un air benin, passent pour les pères, les maris, les frères ou les cousins de ces créatures, dont ils protégent les désordres et partagent les profits; aidées de leurs infames souteneurs, elles corrompent les jeunes gens et répandent la contagion dans les familles. La surveillance du préfet empêcha ce désordre; il les fit toutes arrêter et conduire à quelques lieues de Beaucaire.

Il fit aussi fermer les maisons de jeu et même les plus petits tripots. Ces repaires de brigandage étoient ordinairement tenus par de mauvais sujets qui avoient été militaires, et qui, joignant à la ruse la force et l'audace, arrachoient souvent à la foiblesse d'un timide marchand qu'un moment de délire avoit égaré, tous les profits qu'une honnête et heureuse industrie lui avoit procurés.

Les filoux sont plus difficiles à atteindre que les voleurs de grands chemins ; ils font, pendant la foire, l'essai ou l'application de toute leur adresse ; ils s'introduisent par-tout : on composeroit un volume des ruses qu'ils mettent en usage et des tours qu'on en raconte. Le prévôt pouvoit autrefois les juger sur-le-champ et en dernier ressort, et cette justice expéditive en avoit beaucoup diminué le nombre ; mais, aujourd'hui que les formes judiciaires entraînent plus de lenteurs, ils s'enhardissent et deviennent plus entreprenans.

Beaucoup de gens qui exercent des professions nécessaires et utiles, se rendent à Beaucaire et y sont très-occupés : les médecins soignent les malades, les chirurgiens pansent les blessés ; car il y a toujours des gens estropiés dans des rixes ou par quelque accident : l'apothicaire débite ses drogues avec autant de promptitude et de facilité que le limonadier vend ses liqueurs. Il est impossible qu'il n'arrive quelques décès pendant les huit ou dix jours qu'on reste à Beaucaire ; alors c'est un spectacle singulier de voir la pompe funéraire traverser ces flots bruyans, passer devant les jeux, les cafés, les cabarets, et les salles de bal et de comédie : il semble que le ciel veuille rappeler à cette foule en délire, que la mort suit par-tout sa proie, et qu'elle la saisit souvent au milieu des plaisirs les plus vifs et les plus bruyans.

Les suivans d'Esculape ne sont pas les seuls hommes

à robe noire qui font là de bonnes affaires; Thémis y envoie aussi ses suppôts : les notaires sont indispensablement nécessaires pour rédiger les stipulations des paiemens à termes portant intérêt : les huissiers sont aussi là pour soutenir leur déesse, et contraindre le débiteur de mauvaise foi à s'acquitter; nous vîmes dans la grande rue plusieurs enseignes de ces officiers exploitans; un d'eux vantoit sur-tout dans la sienne sa diligence et son habileté pour la rédaction des protêts.

Autrefois c'étoit l'intendant de la province qui présidoit au commerce, et qui veilloit au maintien du bon ordre et de la sûreté de la foire; c'est aujourd'hui le préfet du département qui est chargé de ce soin : il s'y rend avec une escorte de gendarmerie, la veille du jour où elle commence. Son arrivée est annoncée par le bruit des boîtes et de la mousqueterie; il y occupe le plus bel hôtel, et les différens corps viennent le complimenter. La ville lui accorde six mille francs en dédommagement des dépenses qu'il est obligé de faire.

A mesure que l'époque de l'ouverture de la foire approche, et sur-tout la veille et le jour, le pont et les avenues sont couverts de gens à pied, à cheval ou en voiture : l'un, dans une élégante calèche, fait voler la poussière sur l'humble piéton; l'autre perce la foule en pressant les flancs d'un rapide coursier : la vue s'arrête avec plaisir sur ce tableau mouvant,

animé d'une manière pittoresque par la variété des figures et des costumes (1). Le Rhône est aussi couvert de barques chargées de voyageurs. Chacun se hâte pour trouver à se loger ; ce qui est toujours très-difficile : on exige même un prix exorbitant pour recevoir seulement les voitures dans des cours où elles sont exposées aux injures de l'air. Cependant les uns vont prendre gîte dans les grandes auberges, les autres dans des cabarets ou des huttes ; il y en a pour toutes les classes. Ici ce sont des tentes où l'on trouve des viandes rôties ou bouillies ; ces tentes sont disposées autour des cabanes du pré : ailleurs, des espèces de traiteuses préparent seulement les mets ; on doit les emporter, et l'on ne peut manger chez elles : celles-ci s'établissent dans la place publique, près des halles ; c'est là que se nourrissent en général les petits marchands. Sept ou huit

---

(1) Lou lendemain velà la fieiro,
Velà donc la franchiz' entieiro ;
Chacun coumenço son traval,
L'un d'amoun, l'autré d'aval ;
Vous nou vezés ren que coulados,
Milo baisats, milo brassados,
Sur-tout parmi las bravos gens ;
L'on nou vei que de complimens,
Tout lou matin nou vezés gaire
Que reverenças dins Beaucaire.
L'un dis, Sias lou ben arrivat ;
Un autre, Sias lou ben trouvat ;

bohémiens, cantonnés à l'extrémité du pré opposé au Rhône, près de la montagne, sous un abri formé de quelques branches d'arbres, font une cuisine de Lucifer: les plus pauvres mendians vont y chercher pour quelques sous des alimens dignes de ceux qui les préparent et de ceux qui s'en nourrissent. Ces bohémiens viennent de contrées très-éloignées exercer à Beaucaire une profession pour laquelle on les croiroit si peu propres. Des aubergistes des villes environnantes viennent aussi partager les profits qu'on y peut faire : ils louent, dans la ville même, des maisons spacieuses, où l'on est servi à volonté; il y en a même qui prennent le titre de restaurateurs. La maison la plus fréquentée est celle de Fabre et André : on y présente, comme à Paris, une carte imprimée; dans la longue liste des mets que celle-ci renferme, on en distingue dont les noms sont peut-être inconnus aux gourmands de la capitale; on peut demander chez M. André, non-seulement une *polonaise fricassée*, mais encore des *pieds d'amour*

Diguas que fai vostro famillo!
L'autre dis, Que fai vostro fillo!
Et l'autre, Que fai lou garçon!
Après tout' aquelo façon,
Chacun intro dins lous affaires,
Autant vendeires qu'achetaires.

Jean MICHEL de Nîmes, *l'Embarras de la fieiro de Beaucaire*, poëme; Amsterdam, 1700, in-12 page 38.

à la crème (1). Le jour que je dînai chez lui, j'avois bien envie de connoître ces mets savoureux: mais tout avoit été consommé; ce qu'on nous servit, d'ailleurs, ne nous en donna pas une grande idée. Quoique cette maison soit très-vaste, toutes les salles sont continuellement remplies; on se presse dans les cours et dans les escaliers.

Tout ce train commence quelques jours avant la foire; elle ne s'ouvre pourtant réellement que le 22 juillet : c'est le préfet, accompagné des membres du conseil de département et du corps municipal de Beaucaire, et escorté par des gendarmes et les gardes nationales, qui fait cette ouverture. Le cortége, éclairé par des torches, passe à cheval, le 21 au soir, dans les principales rues de la ville, sur le pré et sur le port, et le préfet annonce, au son d'une musique militaire, que les marchands peuvent jouir du droit de franchise. Chaque fois qu'il fait cette proclamation, on lui répond par de vives acclamations qui se mêlent aux fanfares et au bruit des boîtes. Toute marchandise que l'on débarqueroit avant cette formalité, seroit soumise aux droits ordinaires.

Le lendemain, jour de S.[te] Magdeleine, on célèbre une grande messe en musique avec le plus de pompe possible : cette messe est suivie d'une procession, dans laquelle on portoit autrefois solennellement

---

(1) Voyez sa carte imprimée.

une statue de la sainte, en argent massif; on se contente aujourd'hui d'une image de bois doré. Tous les corps assistent aussi à cette cérémonie, et la rendent plus imposante.

On ne sauroit peindre la confusion et la cohue qui règnent pendant tout le temps de cette foire (1). La foule est continuelle; on se presse, on se porte; il y a, dans toutes les rues, un mouvement semblable à celui des flots de la mer; il faut se préserver des coups de coude, se garder des filoux, et cependant satisfaire sa curiosité. Ici on se heurte; là on se bat. Des musiciens chantent au son des instrumens, des charlatans débitent leurs drogues, des mendians cherchent à exciter la pitié; le porte-faix semble près de vous écraser, en laissant tomber le fardeau qu'il porte en équilibre sur sa tête ou sur ses épaules; les colporteurs s'égosillent à crier des événemens qui ne sont point dans leurs gazettes. Là c'est une cuisine renversée; ici un homme évanoui; ailleurs un convoi qui passe. On voit des costumes de

(1) Qu'es en peno per se loujat,
Que fai merquat de son manjat,
Que pert tout d'um cop sa compagno,
Que bravej' ou ben che lavagno,
Que cerquo per se debaucha,
Qu'a forso bruch per se coucha,
Qu'a rendés-vous emb' uno puto,
Que fai complimens, qu'a dispute;

toutes les façons, on entend toutes sortes d'idiomes et de patois : il semble que ce soient la réunion de toutes les nations et la confusion des langues.

Ce tumulte a principalement lieu pendant le jour. Le soir on va voir les ménageries, les bateleurs, les courses de chevaux, les danseurs de corde, ou la comédie, qui est établie dans le jeu de paume. La bonne compagnie se rend ensuite sur le pré, où par-tout on trouve la joyeuse contre-danse ou la walse lascive : de tous côtés le bruit des instrumens se fait entendre ; ici c'est le bal de Nîmes, là celui d'Aix, ailleurs celui d'Avignon ; chacun se joint à celui de ses compatriotes. Le son du galoubet provençal est toujours mêlé à celui des autres instrumens. On aime sur-tout à s'arrêter au bal des Catalans, qui, chantant des chansons de leur pays et au bruit des castagnettes, dansent entre eux sans

---

Que languis, qu'espero lou guet,
Que se retiro embé regret,
Que fai l'amour à sa vezino,
Que se couch' embé sa couzino,
Que per lou caut mostro lou quicou,
Que fa son bon ami couguieou :
Tant y a chacun s'accomodo
Et s'arrengo suivan sa modo
Et suivan son inclination,
Tâch' à contenta sa passion.

Jean MICHEL, page 38.

femmes, avec beaucoup de légèreté, de précision et de mesure.

On vend à Beaucaire à-peu-près tout ce qu'on peut imaginer; nous y trouvâmes jusqu'à des antiques. Un marchand étoit chargé d'un superbe camée représentant Cléopatre et Antiochus de Syrie (1). J'achetai pour M. de Saint-Vincens, chez une espèce de bijoutier qu'on appelle *l'antiquaire*, quelques pierres gravées, quelques médailles, et une très-petite boîte ronde en argent, guillochée en dehors, contenant une médaille d'argent de l'empereur Léopold, frappée en 1658, époque de son sacre, et une médaille de chacun des électeurs qui y ont assisté.

Les franchises de la foire ne sont réellement accordées que pour trois jours; mais on a trouvé le moyen d'en prolonger le terme, en ne regardant pas les fêtes de S.te Magdeleine et de S. Jacques comme des jours utiles, quoique le commerce ne soit pas pour cela interrompu. En 1769, à la suite d'un débordement du Rhône, le fermier général refusa de consentir à accorder un jour de plus; l'intendant trouva moyen de l'obtenir en faisant solenniser la fête de S.te Anne. Depuis ce temps la foire dure six jours, du 22 au 28 juillet au soir; s'il y a

(1) Il sera gravé dans le bel ouvrage que M. Visconti va publier sur l'iconologie.

un dimanche immédiatement avant ou après, c'est un jour de plus. On annonce alors la cessation de la franchise, comme on en a publié l'ouverture; mais il s'en faut bien que cette cérémonie ait le même caractère de gaieté.

Bientôt après commencent les préparatifs du départ; les grandes routes sont de nouveau couvertes de voyageurs; les barques saluent la ville en la quittant, comme elles ont fait à leur arrivée. Il y a cependant des marchands qui demeurent encore plus de quinze jours; mais ils ne jouissent plus de la franchise : les Catalans et les Juifs s'en vont ordinairement les derniers.

La foire avoit été plus nombreuse cette année que les précédentes; les Espagnols sur-tout y firent beaucoup d'affaires : les paiemens s'effectuèrent avec facilité. Les soies et les laines sont les deux articles qui eurent le plus de faveur. Nous passâmes là trois jours très-agréables, et nous eûmes beaucoup à nous louer de la bonne réception que M. Dalphonse, préfet du Gard, voulut bien nous faire.

Nous avions suivi avec le plus grand soin tous les détails de cette foire; rien ne nous étoit échappé, et nous étions réservés à être les témoins d'une calamité qui heureusement est bien rare. Il commença à pleuvoir le troisième jour de la foire, et en peu d'heures le Rhône déborda; ce qu'on n'avoit pas vu depuis plusieurs années. Non-seulement plusieurs

marchandises furent gâtées par la pluie, mais le fleuve inonda la prairie, emporta les cabanes; les cafés, les bals champêtres, disparurent: on n'entendoit partout que des cris et des plaintes. La digue qui sépare les ponts de bateaux, fut entièrement couverte; la communication par Tarascon devint impossible, et beaucoup de marchands furent obligés de faire le tour par Arles, parce que devant Beaucaire le fleuve est trop large pour qu'on puisse le traverser en bateau, sur-tout à l'époque des débordemens.

La navigation de l'embouchure du Rhône n'est pas sans danger; la variation des vents en rend la durée incertaine, et dans les grands débordemens elle est impraticable. La foire de Beaucaire offrira un bien plus grand avantage, lorsque le beau canal d'Aigues-mortes sera terminé; et il y a lieu de croire qu'on en jouira bientôt (1).

Nous avions parcouru d'abord tous les endroits de la ville et des environs. La ville est petite; ses rues sont anguleuses et étroites. Le nombre des maisons est considérable relativement à son étendue et à sa population: mais elles ne sont habitées que durant la foire; et, le reste de l'année, il est aisé de voir dans quel état de décadence et d'abandon peut tomber une ville dont les habitans ont un moyen

(1) Je reviendrai sur les avantages de ce canal, quand je décrirai mon voyage dans le Languedoc.

facile de se procurer sans travail ce qui est strictement nécessaire pour leur subsistance. Le prix excessif des loyers des maisons, des magasins, des hangars et des cours, suffit aux Beaucairois (1) pour les faire vivre pendant une année : aussi ne songent-ils à aucune autre industrie ; ils n'établissent aucune manufacture, ils ne forment aucune entreprise ; ils cultivent seulement pour leur plaisir quelques champs de vignes, quelques plantations d'oliviers : ils ont une si grande horreur pour toute espèce de travail, qu'on trouveroit à peine chez eux un tailleur ou un cordonnier ; il leur faut, pour se faire vêtir ou chausser, attendre le retour de la foire, ou s'adresser à Tarascon. Ceux qui ont vu Beaucaire pendant ce temps, ne peuvent après se persuader que ce soit la même ville : la plus grande partie des appartemens sont fermés ; rien n'égale la tristesse de ses rues désertes et de ses maisons sans locataires ; il semble qu'une calamité aussi affreuse qu'inattendue en éloigne tous les habitans. Il est cependant nécessaire que les Beaucairois se livrent à quelque industrie ; car les produits de la foire diminuent tous les ans, et cette ressource pourroit finir par leur manquer.

La porte qui conduit au Rhône, est assez belle ; le quai est bien bâti, et le port est commode.

---

(1) On dit en provençal *Boukeirens.*

Nous voulûmes voir cet antique château de Beaucaire, si renommé dans les histoires de chevalerie: il n'en reste que des ruines; il a été abattu en 1632, par ordre de Louis XIII.

Nous allâmes aussi à un quart de lieue de la ville, à l'endroit appelé *les Cinq-coins*, derrière le château de Gaujac, voir la voie romaine qui conduisoit d'Arles à Nîmes: on y a trouvé plusieurs pierres milliaires qui n'avoient point été déplacées. On croit que ce chemin faisoit partie de la voie Aurélienne, qui commençoit à la ville de Rome, et alloit aboutir aux extrémités de l'Espagne. M.r P. Véran me semble avoir bien établi, dans le mémoire manuscrit qu'il m'a communiqué, que la route qui passoit à *Glanum* et peut-être aussi à Beaucaire, n'étoit qu'une petite branche de cette voie, et que la branche principale passoit à Arles.

La grande église, appelée *Notre-Dame de Pomier*, fut fondée en 856, par Bernard, comte de Narbonne, marquis de Gothie et duc de Septimanie: les Hongrois la pillèrent; et Raymond, comte de Toulouse, en fut le restaurateur. Le portail est orné de figures relatives à la naissance du Christ; au milieu est la Vierge, qui tient entre ses bras le divin Rédempteur; on lit au-dessous en caractères gothiques:

IN GREMIO MATRIS RESIDET SAPIENTIA DEI.

A droite, l'ange prescrit à S. Joseph d'emmener

la Vierge et son enfant en Égypte ; on lit encore :

DUCIT IN ÆGYPTUM JOSEPH CUM VIRGINE CHRISTUM.

Enfin, sous l'adoration des mages, qui est à gauche, on a écrit :

NOSTRO DIVINO DANT TRES TRIA MUNERA TRINO.

A l'époque des guerres civiles, plusieurs assemblées de la province se sont tenues à Beaucaire dans le réfectoire des Cordeliers.

Si l'intérieur de la ville est triste, ses environs sont charmans : il semble que le singulier château de Tarascon ait été bâti exprès pour lui servir de perspective ; la vue s'étend agréablement sur le Rhône, qui, dans ce lieu, est magnifique, et sur les belles campagnes qui se prolongent sur ses bords dangereux.

Beaucaire a produit plusieurs hommes célèbres : le pape Urbain V, et Raymond, comte de Toulouse, y sont nés, ainsi que l'évêque de Metz appelé *Jean de Beaucaire*, qui a écrit en latin une Histoire des troubles arrivés sous François II et Charles IX.

CHAPITRE XCII.

Pons ærarius, pont sur le Rhône. — TARASCON. — Histoire. — Château. — Intérêt que présentent les anciens châteaux. — Pas de la Bergerette. — Église de S.te Marthe; statue de la sainte. — La Tarasque. — Industrie, manufactures. — Hommes célèbres. — Poésie provençale.

TARASCON est séparé de Beaucaire par le Rhône: au milieu est une digue de pierre, que quelques auteurs ont regardée comme le reste du *Pons ærarius* des Romains; mais d'Anville (1) prouve le contraire. Le *Pons ærarius*, appelé ainsi à cause du droit de passage qu'il y falloit payer, étoit situé sur la voie qui conduisoit directement d'Arles à Nîmes, à peu de distance de Bellegarde, où nous avons vu que Bouche, Catel, les auteurs de l'Histoire du Languedoc, et M.r P. Véran, placent *Ugernum*. Le pont qui est placé entre Beaucaire et Tarascon, quel que soit le nom qu'on doive lui donner, formoit une espèce de Z, afin d'offrir plus de résistance à l'impétuosité du fleuve : malgré cette précaution, il a été renversé, et cette digue est tout ce qui en subsiste. Deux ponts de bateaux viennent s'y joindre;

(1) *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 550.

ils sont sans parapets : aussi, lorsque le mistral ou le vent du midi souffle avec violence, le passage n'est pas sans danger ; on l'a vu renverser dans le Rhône une charrette attelée de quatre chevaux.

Tarascon étoit connu au temps de Strabon comme une ville du pays des Salyes. On donne à son nom une origine grecque (1). Les uns croient qu'il vient de l'effroi que causoient aux navigateurs arlésiens et marseillois quelques brigands qui infestoient cette partie du Rhône ; d'autres l'attribuent à la crainte qu'inspiroit le *drac* (2) : mais ce sont les légendaires qui nous ont transmis la tradition sur cet animal fantastique, et le nom de *Tarasco* est bien plus ancien ; il est probable qu'il appartient à la langue des anciens Salyes.

Il ne paroît pas que ce lieu ait eu, dans l'antiquité, une grande importance, puisque Strabon et Ptolémée se sont seulement contentés d'en citer le nom ; mais, après le démembrement de l'empire romain, l'expulsion des Visigoths et des Sarrasins, et l'extinction du royaume d'Arles, lorsque la Provence eut des comtes héréditaires, Tarascon dut être considéré comme un point important pour la défense de la rive gauche de ce fleuve. Il y existoit un château où fut signée en 1251, en présence de plusieurs prélats, du sénéchal de Provence, et d'un

(1) Du mot ταράσσειν (*tarasscin*), troubler, effrayer.

(2) *Infrà*, page 450.

grand nombre de seigneurs, la capitulation par laquelle la république d'Arles se donna à Charles I.er d'Anjou, comte de Provence. Louis II le fit abattre pour construire le château qui est aujourd'hui l'ornement de la ville; il fut commencé en l'an 1400, et coûta deux cent quarante mille liv. de notre monnoie actuelle : les fondations en sont établies sur le roc; les pierres dont il est bâti, tirées des carrières de Fontvielle, près d'Arles, sont toutes d'une dimension parfaitement égale; l'aplomb des murs ne laisse rien à desirer, et les arêtes sont encore aussi vives que lorsqu'elles ont été achevées. Nous montâmes sur la plate-forme, d'où la vue s'étend sur le beau bassin du Rhône : le fleuve étoit couvert de barques, et le pont encombré de gens qui se rendoient à Beaucaire; en face, on voit les ruines du château de cette ville; et sur le pré, les baraques qui renferment un abrégé des productions de toutes les parties du monde; à gauche, s'élèvent les clochers des églises. La vue se prolonge sur la Camargue jusqu'à l'embouchure du Rhône, et embrasse une grande partie des riches plaines du Languedoc. Nous trouvâmes sur cette plate-forme un jeune artiste beaucairois qui s'est fixé à Marseille, M. Poize, qui étoit occupé à saisir avec ses crayons les effets variés de ce tableau magique.

Si, des murs de ce château, l'on jouit d'un aspect ravissant, il est lui-même un des plus beaux ornemens des rives pittoresques du Rhône. Qui donc a

pu concevoir le projet de le démolir! d'où vient cette rage qui nous porte encore à détruire ces antiques demeures de la valeur et de la beauté? Il faut avoir une ame glacée, pour n'y voir que des murs tombant en ruine. Les créneaux qui les couronnent, les barbacanes, les meurtrières et les trompeurs mâchicoulis qui en défendent les approches, nous rappellent les siéges qu'elles ont éprouvés, la noble et courageuse résistance qu'on y a faite, les marques de fidélité que leurs gouverneurs ont données à leurs souverains; les tours qui les flanquent, ont été habitées par des chevaliers loyaux et braves, par des poëtes, des amans, des belles et des guerriers. Quelle variété répand, sur un sol aussi heureux que celui de la Provence, le luxe des constructions antiques, les ports (1), les théâtres (2), les amphithéâtres (3), les arcs triomphaux (4), les aqueducs (5), les portes (6), les mausolées (7), les tombeaux (8), que les Romains y ont laissés pour éterniser le souvenir de leur grandeur et de leur puissance! Mais, si ces ruines nous retracent la puissance et les conquêtes

(1) *Voyez* Fréjus, II, 477.
(2) *Voyez* Orange, II, 148; Arles.
(3) *Voyez* Cimiez, II, 544; Arles, Nîmes, Bordeaux, Poitiers.
(4) *Voyez* Orange, II, 133; Carpentras, Nîmes.
(5) *Voyez* Lyon, I, 483; Fréjus, II, 477.
(6) *Voyez* Autun, I, 315; Saint-Chamas, Saintes.
(7) *Suprà*, page 399; Vienne, II, 44.
(8) *Passim.*

de ces maîtres de la terre, les vieux châteaux nous rappellent les faits mémorables de notre histoire, et en forment une espèce de cours pittoresque. Combien ceux qui ont été bâtis sous les comtes de Provence, animent encore la scène que je décris par l'effet des oppositions aussi marquées pour le souvenir des faits passés que pour les formes de l'architecture! Interrogeons les lecteurs : cet ouvrage est tout-à-fait vide d'intérêt, et l'auteur n'eût jamais dû l'écrire, s'ils n'ont pas éprouvé les mêmes sensations que lui, lorsqu'il les a conduits dans l'antique château de Montbard, devenu le temple où le grand-prêtre de la nature rendoit en prose harmonieuse ses oracles immortels (1); lorsqu'il leur a fait passer en revue cette galerie de portraits de femmes charmantes, rassemblée par Bussy de Rabutin (2). N'ont-ils pas gravi avec lui au sommet du vieux château de Rochemaure (3), qui, assis sur le noir basalte, semble dominer le Rhône, et où tout retrace les grandes révolutions de la nature, tandis que son nom rappelle l'audace intrépide des aventureux Sarrasins ? n'ont-ils pas parcouru les vastes salles du palais d'où les papes avignonnois fulminoient ces terribles excommunications qu'un trop fréquent usage rendit moins redoutables (4)? Les châteaux chevaleresques de Tarascon et de Beaucaire, célébrés

(1) *Suprà*, I, 222.
(2) *Suprà*, I, 208.
(3) *Suprà*, II, 100.
(4) *Suprà*, II, 170.

par les poëtes provençaux, ne sont pas un des moindres ornemens de ce beau fleuve, que la tour de Saint-Louis termine si bien à son embouchure.

Si l'on pénètre plus avant dans les terres, ne regrette-t-on pas que la fureur des troubles civils ait renversé la Tour-d'Aigues et effacé ses tendres devises ! On voudroit reconstruire ces châteaux de Signes et de Pierrefeu, où les nobles présidentes des cours d'amour rendoient leurs arrêts galans. Qui osera porter la hache sur le château de Grignan ! toutes les femmes ne doivent-elles pas protéger ce monument, qui rappelle les grâces de l'esprit et les douceurs de la tendresse maternelle ! Après avoir franchi le Rhône, et quitté cette terre classique, où tout est empreint du nom romain, nous entrerons sur celle qui fut si souvent le théâtre des troubles civils : là nous sentirons encore davantage tout ce que la vue des anciens châteaux peut dire à une ame élevée. En partant de Pau, qui vit naître le bon Henri IV, nous visiterons le lieu où le loyal François I.er reçut le jour; ceux où les ennemis de Henri ont senti les effets de sa vaillance et éprouvé sa bonté; ceux qui furent témoins des langueurs de Charles VII, des cruautés de Louis XI, de l'ambition des Guises, et de l'intrépide héroïsme de Jeanne d'Arc. N'anticipons pas sur nos jouissances, et n'intervertissons pas l'ordre des faits; revenons au château de Tarascon : mais, avant d'achever ce

qui en concerne la description et l'histoire, mettons les vieux châteaux sous la garde des vrais Français, sous la protection sur-tout de notre invincible Empereur, si digne d'apprécier tout ce qui est noble et grand.

Ce château, si bien conservé à l'extérieur, est intérieurement dans un délabrement extrême ; mais ses voûtes hardies, ses salles immenses, ses profonds souterrains, annoncent la grandeur et le pouvoir de ceux qui l'ont habité. Louis III et René y ont fait leur séjour à plusieurs reprises : le buste de ce dernier prince étoit dans la seconde cour avec celui de Jeanne de Laval, sa seconde femme (1) ; ils ont été renversés. On lit encore au-dessous de la niche qui les contenoit :

DIVI HEROES FRANCIS LILIIS CRU
CEQUE ILLUSTRES INCEDUNT IUGI
TER PARANTES AD SUPEROS ITER.

Plusieurs édits de René sont datés de Tarascon ; il s'y occupoit de joutes, de vers et de galanterie ; et ce fut sous ses yeux qu'eut lieu, en 1449, un des plus singuliers tournois dont les fastes de la chevalerie nous aient conservé le souvenir (2).

---

(1) *Suprà*, tome II, page 348.

(2) L. DE BEAUVAU, sénéchal d'Anjou et ensuite de Provence, qui en avoit été témoin, nous en a laissé la description dans une lettre qu'il adressa à Louis de Luxembourg, son ami. J'en ai trouvé une notice très-étendue dans les manuscrits de M. de

Philippe de Lenoncourt, chevalier du Croissant (1), écuyer du roi, et Philibert de Laigue, son chambellan, avoient fait inviter tous les *chevaliers* ou *écuyers gentils* à se rendre à Tarascon le 1.er juin, pour rompre contre eux une lance, en présence d'une *gente pastourelle*. Cette *bergerette*, que l'auteur ne nomme pas, étoit une dame ou demoiselle de qualité, placée sous un arbre, *gardant ses brebiettes*, et ayant ses *chosettes propres et joliettes* (2); elle réservoit au vainqueur la douce récompense d'un baiser, et un bouquet de fleurs attaché à un rameau d'or.

Dès que les dames et les chevaliers furent réunis, les hérauts d'armes, les trompettes et les ménétriers ouvrirent la marche : la bergère parut; elle avoit un habit de damas gris, fourré et bordé de vair ; elle étoit coiffée d'un petit chapeau couvert de fleurs, et

---

Saint-Vincens. Cette notice a servi à la composition du mémoire que le P. PAPON a joint, comme supplément, au troisième volume de son *Histoire de Provence :* mais il n'a pas connu le manuscrit même; car il dit qu'il est mêlé de prose et de vers, et il est tout en vers. Celui d'après lequel j'ai rédigé cette notice, est à la Bibliothèque impériale, *fond de Colbert*, n.° 4369, 7907 nouveau numéro. On voit en tête la bergère à la porte de sa cabane, auprès de l'enceinte où ses moutons sont parqués; à côté est un arbre auquel sont suspendues une cuirasse blanche et une cuirasse noire: plus bas est l'écusson de Beauvau; il y a au-dessus deux crocs qui tiennent ensemble, et la devise, *sans départir*.

(1) *Suprà*, II, 307.

(2) C'est-à-dire, étant élégamment vêtue.

portoit une houlette garnie d'argent. D'un côté pendoit à sa ceinture un *barillet* d'argent, qui contenoit l'eau pour la désaltérer; de l'autre, étoit sa panetière. Elle étoit montée sur une haquenée couverte d'un drap d'or, avec un chanfrein cramoisi, et conduite par deux jouvenceaux qui alloient à pied; on menoit devant elle un troupeau de brebis. Tous ceux qui devoient entrer en lice, étoient sur de magnifiques chevaux, bien équipés, armés de toutes pièces, mais habillés en bergers. On remarquoit sur-tout Philippe de Lenoncourt et Philibert de Laigue, qui étoient suivis de leurs écuyers, du roi d'armes et du juge d'armes. Il devoit être singulier de voir ces deux braves pastoureaux portant la houlette, la musette, la flûte, le briquet, la panetière, le baril, enfin tout le champêtre attirail du dieu Pan, suspendu à la redoutable armure du dieu Mars; car ils avoient aussi la cuirasse, et leur tête étoit couverte d'un heaume surmonté de plumes d'autruche de couleur pourpre. L'auteur prétend que *sans doutance ils étoient moult beaux*. Leurs chevaux avoient une housse grise brodée d'or.

Ce bizarre cortége arriva sur la place où le tournoi devoit avoir lieu, et où l'on avoit dressé un échafaud pour le roi, la reine et leur suite, et un autre pour les juges d'armes : au bout du champ, dans un lieu bien apparent, étoit la cabane de la bergère, construite avec des branchages; près de cette

cabane de fleurs et de verdure, s'élevoit un arbre, auquel les deux pastoureaux qui tenoient le tournoi suspendirent leurs écus. Le poursuivant d'armes, appelé *Rouvarin*, étoit dans une tourelle, d'où il annonçoit aux deux pastoureaux les champions qui entroient dans la lice, afin qu'ils se préparassent à les bien recevoir.

Le chevalier qui demandoit le combat, devoit toucher un des deux boucliers : celui qui étoit *content d'amour et de sa dame*, devoit chercher à abattre l'écu noir, symbole d'un malheur qu'il craignoit d'éprouver ; le *mal-content* devoit viser à l'écu blanc, comme s'il eût détesté le signe d'un bonheur qu'il n'avoit point goûté : mais soudain un des deux pastoureaux paroissoit pour défendre son écu.

Louis de Beauvau décrit les armes et les couleurs de tous les chevaliers qui parurent dans ce tournoi, qui dura deux jours. De ce nombre étoient Pierre de Craon, Louis de Montheron, Philibert de la Jaille, Guillaume Dynve, et Louis de Beauvau, qui, après un combat long, opiniâtre, et souvent douteux, fit enfin voler en éclats la lance de son adversaire Philibert de Laigue, et obtint le prix : il eut la verge et le bouquet, et sur-tout *le baiser, lequel il tint à moult chier.*

Tanneguy du Châtel succéda à Louis de Beauvau, et s'avança contre Philippe de Lenoncourt : du Châtel portoit *moult gaiement* en croupe la dame

de Pontevès et de Cabane. Les deux combattans se heurtèrent avec tant de vigueur, que leurs lances se rompirent; le fier Lenoncourt en fit encore briser deux autres à son adversaire, et le força de se retirer, emportant avec lui sa courageuse dame, qui dans cette terrible joute n'avoit pas perdu les étriers.

Ferri de Lorraine, gendre du roi René, remarquable par la richesse de son équipage et la beauté de son armure, poussa droit à l'écu blanc : au sixième coup, il remporta la victoire, et obtint de la bergère le prix destiné au vainqueur; il lui donna en échange la housse de son cheval.

Dans les intervalles des combats, on servoit aux dames différens rafraîchissemens; et ils étoient bien nécessaires, car la barrière étoit ouverte depuis midi jusqu'à six heures du soir, c'est-à-dire, pendant la plus grande chaleur du jour.

Le poursuivant d'armes conduisit les juges auprès de la bergère : ils allèrent avec elle aux pieds du roi, qui leur accorda la permission de prononcer le jugement. La bergère ordonna au poursuivant d'armes de rendre les écus aux pastoureaux; elle fit déclarer par les hérauts que *le pas de la bergère étoit accompli*, et défendit à ses pastoureaux de le continuer : enfin elle leur fit ôter leur heaume, et *les baisa comme ses bons serviteurs et loyaux;* ils reçurent cette douce récompense en présence de toute la cour, qui l'approuva par ses applaudissemens. La bergère

monta alors sur sa haquenée, et fit deux fois le tour de la lice au milieu de ses deux pastoureaux, au son des instrumens, ayant devant elle les hérauts et les juges d'armes, qui crioient, *Lenoncourt et Laigue ;* elle arriva ainsi chez Louis de Beauvau, qui lui donna à souper : de là elle se rendit joyeusement au château, où elle entra à pied, précédée de ménétriers et d'un héraut d'armes qui portoit d'une main une verge blanche, et de l'autre le grand prix, qui consistoit en une verge d'or et en un diamant qui valoit près de cent écus; mais, pour le gagner, il falloit avoir rompu trois lances. Le poursuivant d'armes demanda au roi quel étoit le chevalier qu'il jugeoit digne du prix. Louis de Beauvau et Gui de Laval avoient rompu trois lances; mais Ferri de Lorraine en avoit rompu quatre, et il reçut le prix : le brave chevalier ne l'accepta que pour en parer la tête de la noble bergère. Toute l'assemblée fit retentir les cris, *Lorraine preguy* [Lorraine a le prix] ! Il dansa avec la bergère, qui s'en retourna avec ses pastoureaux et son cortége à l'appartement de Louis de Beauvau, où l'on servit des viandes, du vin et des épices. Le jour parut, et mit fin à cette fête.

Chacun retourna dans ses domaines ; mais le bon roi René eut soin de recommander à chaque chevalier de payer exactement la dépense qu'il avoit faite (1).

La tradition qui fait aborder en Provence plusieurs

(1) Je publierai bientôt textuellement, avec des notes, le manuscrit qui contient les détails de cette fête singulière.

des disciples de Jésus-Christ, suppose que S.te Marthe vint porter la foi à Tarascon (1); l'église principale de cette ville lui est consacrée. Nous voulûmes la visiter. Il y a devant la porte d'entrée un sarcophage antique renversé, sur lequel on voit deux génies qui soutiennent une tablette sans inscription.

Les figures du portail ont été mutilées avec un soin extrême. Le tombeau de Jean Cossa, grand sénéchal de Provence, a été détruit.

La châsse de la sainte étoit un présent que Louis XI lui avoit fait en 1475 : le métal précieux dont elle étoit formée, et les grenats dont elle étoit enrichie, ont causé sa perte. Je ne sais comment une figure de marbre, placée dans la chapelle souterraine, a été conservée ; la bonne femme qui vend les cierges qu'on brûle continuellement devant cette image, nous assura que la sainte avoit aveuglé tous ceux qui avoient voulu pénétrer dans cette crypte pour y porter la destruction. Cette figure, qu'on dit être celle de S.te Marthe, paroît avoir été exécutée au commencement du XVI.e siècle; on lit au-dessus :

SOLICITA
NON TVRBATVR.

Cette inscription obscure (2) n'auroit sûrement pas

(1) *Suprà*, p. 119.

(2) On pourroit entendre par ces mots que la sainte, *entourée de tribulations, n'en est pas troublée.* Peut-être ce mot *solicita*, mis ici pour *sollicita*, exprime-t-il cette crainte religieuse qu'éprouve le juste qui va comparoître devant Dieu.

pas été composée ainsi par ces savantes Bénédictines qui, selon Paradin, faisoient en 1340 (1), par leur érudition, principalement dans la langue latine, la gloire et l'ornement de Tarascon.

Le chœur et une partie de la nef sont décorés de belles tapisseries, qui étoient autrefois dans le couvent des religieuses du Verbe incarné, et qui paroissent être leur ouvrage.

La vieille hiérophante qui semble présider aux mystères de cette crypte, vend de grossières images où la sainte est représentée conduisant un monstre enchaîné. Dans les temps d'ignorance, des animaux inconnus, dont l'imagination des hommes exagéroit souvent la force et la férocité, et auxquels la crédulité prêtoit presque toujours des formes bizarres, ont porté quelquefois l'épouvante dans certaines contrées : ceux qui parvenoient à les en délivrer, méritoient la reconnoissance des habitans, qui, pénétrés d'admiration pour le courage et l'adresse de leurs libérateurs, n'hésitoient point à leur décerner les honneurs de l'apothéose. C'est ainsi que l'antiquité plaçoit les services de ce genre au nombre des plus beaux exploits de ses héros et de ses dieux : elle a célébré, entre-autres, Apollon, vainqueur du serpent Python ; Hercule, enchaînant Cerbère, assommant l'hydre de Lerne, perçant de ses flèches les oiseaux de Stymphale, et purgeant la terre de tant d'autres monstres

(1) PARADIN, *Hist.* III, 1. BOUCHE, I, 326.

non moins redoutables; Thésée, domptant le taureau de Marathon et tuant le Minotaure; Méléagre, détruisant le sanglier de Calydon. L'Église, dans ses légendes, a cru devoir relever par de pareils faits la gloire de ses anges et de ses saints : S. Michel triomphe du malin esprit, qui est figuré sous la forme d'un dragon; le même exploit est attaché au nom de S. George ; S. Marcel délivre Paris d'un horrible serpent; la Normandie doit à S. Romain la destruction d'un monstre appelé *la gargouille;* et l'on donne le nom de *tarasque* à celui dont on dit que S.te Marthe a purgé le sol de Tarascon. Le plus ancien auteur qui parle de cette dernière tradition, est Gervais de Tilbury, gentilhomme anglois, qui prenoit la qualité de chancelier du royaume d'Arles, et qui écrivoit vers le commencement du XIII.e siècle; elle est aussi consacrée sur les sceaux de ce temps-là (1). Selon Gervais, la *tarasque,* serpent de la race du léviathan, se tenoit dans le Rhône entre Arles et Tarascon, pour dévorer ceux qui descendoient le fleuve. S.te Marthe la dompta et l'enchaîna avec son voile (2).

(1) *Recueil de sceaux du moyen âge, dits gothiques,* pl. LXX, n.° 5.

(2) Le même auteur raconte ainsi l'histoire du *drac,* dont le nom, sans doute, signifie *dragon.* Il prétend que ce monstre entraîna dans sa retraite une femme de Beaucaire, qui cherchoit un vase de bois qu'elle avoit laissé tomber dans le Rhône : il l'y retint sept ans, pour qu'elle eût soin de son fils; et lorsque celui-ci n'eut plus besoin des services d'une femme, on la laissa aller. Elle raconta à ses amis, qui avoient bien de la peine à la

On promène tous les ans par la ville, le second jour de la Pentecôte et le jour de Sainte-Marthe, une figure grossière qui représente la *tarasque*. Une femme, qui est aujourd'hui chargée de ce précieux dépôt, fit bien des difficultés pour nous le laisser voir; elle doutoit de la ferveur de notre zèle; enfin, elle consentit à satisfaire notre curiosité. Cette figure est en bois, et représente un dragon, non d'après les nobles idées des artistes grecs, mais d'après ces formes bizarres que lui donnent les légendaires (1): le corps est formé de cerceaux recouverts d'une toile peinte, et il a sur le dos une espèce de bouclier hérissé de cornes droites; ce bouclier, qui ressemble assez à la carapace d'une tortue, a fait soupçonner à Bouche (2) que l'idée de la tarasque est venue de quelque grosse

---

reconnoître, les choses étonnantes dont elle avoit été témoin: elle leur dit que les dracs se nourrissoient de chair humaine, et qu'ils pouvoient se changer en hommes. Un jour, disoit-elle, que le drac lui avoit donné une portion de pâté d'anguille, elle frotta un de ses yeux avec la graisse, et aussitôt cet œil acquit la faculté de voir sous les eaux. Au bout de trois ans, cette femme reconnut le drac dans le marché de Beaucaire; elle l'appela par son nom, et lui demanda des nouvelles de sa moitié et de son fils. Le drac paroissant surpris qu'elle eût pu le reconnoître, elle lui raconta ingénument de quelle manière un de ses yeux avoit acquis une vue si perçante; aussitôt le drac lui mit le doigt dans cet œil, et le lui creva, pour n'être plus exposé à être reconnu. GERVASIUS TILBERIENSIS, *Otia imperii*, 85.

(1) *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *DRAGON*.

(2) *Histoire de Provence*, I, 326.

tortue franche qui se sera engagée dans l'embouchure du Rhône, et aura été prise à Tarascon : mais ce bouclier ne se remarque pas sur les joeaux qui nous donnent la plus ancienne figure de la tarasque; elle n'y paroît que comme un dragon. Il y a sur les flancs de cette monstrueuse figure des poignées placées à des distances égales pour la porter plus commodément.

C'est le second jour de la Pentecôte qu'on promène la tarasque : huit jeunes gens adroits et vigoureux sont chargés de ce soin; ils ont des bas et des souliers blancs; leur tête est coiffée d'un bonnet de mousseline, et ils portent sur la poitrine un écusson chargé d'une figure de l'animal; ils portent la tarasque à la hauteur de leur ceinture, et dirigent ses mouvemens de manière qu'ils expriment la rage et la fureur : tantôt ils courent rapidement, tantôt ils s'arrêtent; puis ils se retournent brusquement en criant : *La voulem may nostrou tarascou* [Nous la voulons encore, notre tarasque]. Pour augmenter la terreur que doit inspirer le monstre qui figure dans cette fête commémorative, un homme placé dans le corps de l'animal lui fait vomir des serpenteaux par les yeux et par la bouche.

Ceux que la curiosité fait approcher de trop près, reçoivent souvent de fortes contusions : alors les Tarasconnois paroissent enchantés des prouesses de leur monstre; loin d'être attendris par les cris des malheureux déjà meurtris, les suivans de la tarasque les font sauter de force; et le peuple, rempli de joie,

fait retentir l'air de ces acclamations : *A qua ben fé! a qua ben fé! la tarascou, a rou un bré!* [C'est bien fait! c'est bien fait! la tarasque lui a rompu un bras!] Les imprudens, et les étrangers qui ignorent cette brutale coutume, courent risque de la vie : plusieurs personnes ont été tuées; et on ne promène jamais la tarasque sans qu'il arrive quelque accident.

Le jour de la fête de S.te Marthe, la tarasque joue un rôle bien différent : on la fait assister à la procession, et une jeune fille vêtue de blanc la conduit attachée avec un long ruban de la même couleur, comme autrefois la sainte qu'on révère la mena enchaînée dans Tarascon. Lorsque la procession est entrée dans l'église, on la présente à la porte du chœur; un prêtre l'asperge d'eau bénite; l'animal fait plusieurs mouvemens convulsifs et tombe sur le côté.

Si Beaucaire, après la foire, présente l'image de la mort, Tarascon, au contraire, offre en tout temps celle de la vie : la fertilité des plaines qui l'entourent, l'activité du commerce, dont les grains sont la principale branche, y répandent l'aisance dans tous les états; par-tout on voit le peuple se livrer au travail. On file du coton, on fabrique des schakos. M. Étienne Paschal a établi une manufacture d'eau-de-vie : il assure que, par des moyens particuliers, il tire du résidu qui reste dans l'alambic une quantité d'acide acétique, ou vinaigre épuré, au moins égale à la quantité d'esprit de vin que la distillation a produite.

Tout, dans cette jolie ville, respire la joie, l'aisance et le bonheur, qui sont la juste récompense du travail et de l'industrie : c'est là que l'élégance provençale se montre même accompagnée du luxe. Les femmes sont à-peu-près vêtues comme celles d'Arles; elles sont proprement chaussées; leur corset marque bien la taille : elles aiment sur-tout la danse; l'hiver, il n'est question que de bals et de fêtes; on les voit souvent quitter leurs occupations pour se mêler à la vive *farandoule,* qui grossit en passant dans chaque rue.

Tarascon a donné naissance à Privat de Molières, professeur de philosophie au Collége Royal, et aux deux frères Berthet, dont l'un, Capucin, obtint quelques succès dans la chaire apostolique : l'autre, Jean Berthet, se distingua par plusieurs ouvrages de littérature, d'histoire et de philosophie; il faisoit aussi des vers français, latins et provençaux. Parmi les différentes pièces qu'il composa sur les campagnes du Roi, on distingue une épigramme qu'il fit à l'occasion de la prise de Maestricht : il faut savoir que l'assaut fut livré le jour de S. Pierre, et que la ville capitula et fut rendue le surlendemain, jour de S. Paul.

San Peyré, eme sa testo raso,
Diguet devant Maestric l'autre jour à san Pau :
Per coumbattre aujourd'hui prestomi toun espaso;
Din doues jours, per intrar, ti prestarai ma clau (1).

(1) « S. Pierre, avec sa tête rase, disoit l'autre jour à S. Paul, » devant Maestricht : Aujourd'hui prête-moi ton épée pour com- » battre; dans deux jours je te prêterai ma clef pour entrer. »

Cette citation m'engage à dire quelques mots des poëtes qui ont retrouvé la lyre que les vieux troubadours (1) abandonnèrent après la mort de la reine Jeanne de Naples, et sur-tout lorsque la Provence eut cessé d'avoir ses comtes particuliers, et que la cour de ces princes ne leur offrit plus un asile et des protecteurs. Paul Belaud, Galaup de Chasteuil, François d'Aix et Berthet, firent renaître la poésie provençale; Pierre Paul et Louis Galaup en sont sur-tout regardés comme les restaurateurs. Le premier mérita le titre de *troubadour moderne.* Louis Belaud de la Belaudière fut un des premiers qui se firent quelque réputation : il composa des vers dès sa plus tendre enfance, et se rendit digne de cette honorable inscription dont on décora son portrait : *Vertu me guide, Honneur me suit.* Ses œuvres (2) ont été recueillies par son ami Pierre Paul. Paul et Belaud ont été chantés par une muse marseilloise, M.[lle] d'Altoviti, que l'on a tort cependant de compter parmi les poëtes provençaux, puisqu'elle n'a point laissé de vers dans l'idiome de sa patrie.

---

(1) Voyez *suprà*, page 97, l'article *sur les troubadours*, et, page 383, l'article *sur le théâtre provençal.*

(2) *Obros et rimos provençales de* Louis DE LA BELAUDIÈRE, *gentilhommo provençau, revioudados per* Pierre *PAUL*, *escuyer de Marseillo; dedicados al vertuoux et généroux seignours Louis d'Aix et Charles de Casaulx, premiers consous, capitanis de doues galeros, gubernatours de l'antiquo villo de Marseillo*, 1595, in-4.°

Robert de Ruffi, grand-père de l'historien de Marseille, a composé une complainte historique sur la peste de 1580. Les pièces les plus estimées de Paul-Antoine d'Agar de Cavaillon, qui mourut de la peste en 1531, sont *la belou Paysano*, *Mignard ou lou Rasselou*, *lou Capitani Fanferlu*. Claude Brueys d'Aix avoit beaucoup de verve et de facilité; mais son cynisme a dû souvent faire rougir la pudeur des chastes sœurs qui daignoient l'inspirer. Le recueil de ses poésies est intitulé *Jardin des Muses provençales* (1). Un autre recueil qui porte le même titre, imprimé en 1686, contient un poëme de Raynier de Briançon, né à Aix, intitulé *l'Ai* [l'âne] *de Paulet, ou lou crebo-couer d'un paysan à la mouer de son ai*. Les poésies de Barthélemi Fourjou, curé de Flassans dans

(1) Le P. BOUGEREL, dans son *Parnasse provençal*, ouvrage manuscrit, dont M. de Saint-Vincens m'a communiqué une copie, prétend qu'il y en a eu deux éditions, une de 1628, l'autre de 1666; mais il se trompe. L'édition de 1628 porte le titre de *Jardin dey Musos provensalos, divisat en quatre partidos, per* Claude BRUEYS, *escuyer d'Aix*; elle est imprimée chez Estienne David, et contient des comédies et toutes les autres pièces de Brueys. L'autre édition n'est qu'un recueil de poésies de divers auteurs provençaux, ainsi que le prouve son titre : *lou Jardin deys Musos prouvençalos, ou Recueil de plusieurs pessos en vers prouvençaus, chausidos dins leys obros deys plus doctes poétos d'aques pays de Prouvenço, aumentat de prouverbis, sentencis, similitudos et mouts per rire*, 1666, avec des figures en bois, et cette épigraphe :

Voues tu faire figu' à la mouer,
Liege aques libre et t'en ris fouer.

Les principales pièces sont : *Coqualari, ou Discours à baston*

le diocèse de Fréjus, n'ont pas été recueillies; elles ont cependant quelque mérite, puisqu'elles lui ont fait donner le nom d'*Ovide provençal;* quelques-unes de ces pièces ont été imprimées dans le recueil de M. le président de Valbelle-Sainte-Tulle, à Tourves, qu'il a intitulé *mon Sottisier.* Fourjou improvisoit en vers : lorsque le comte d'Alais, gouverneur de Provence, alla le visiter, le joyeux curé lui adressa, en le quittant, quelques vers qui finissoient ainsi :

> Et au momento de la messo
> Me souvendrai de vouestre altesso.

Il chantoit souvent, sur l'air des *lamentations de Jérémie*, une chanson qu'il avoit faite sur les *lamentations des religieuses.*

Durand de Toulon est auteur de plusieurs pièces satiriques (1) qui n'ont point été imprimées. Les

---

romput; — l'Embarquament, leis Conquestos et l'hurous Viagi de Caramantran; — leis Statuts de Seng Peyré, que tous leis confraires devon gardar et observar selon sa formo et tenour; — leis Amours dou bergie Florisco et de la bergiero Ollivo; — Comédie de *l'Interest ou de la Ressemblanço*, à trois personnages, en cinq actes, par BRUEYS; — *la Bugado provençalo, ounte cadun l'y a un panouchoun, enliassado de proverbis, sentenços, similitudos, et mots per rire, en provençau, enfumado et coulado din un linçou de dez sous, per la lavar, sabounar et eyssugar comme si deou.*

(1) Voici les titres de ces pièces : 1.° *la Marotte*, en quinze chants, où il tourne en ridicule un certain M. Marot; 2.° *la Couderenade*, au sujet d'une dispute qui eut lieu à Brignolles entre les Pénitens noirs et Lebrun, frère cadet du grand Augustin de ce nom, fort connu à Aix; 3.° *l'Astre de Gibroun*, faisant pendant

comédies de Gaspar Zerbin, avocat à Aix, ont été recueillies (1). Étienne Fontaine, mauvais peintre et bon chirurgien, faisoit des vers burlesques, dans lesquels il francisoit les mots provençaux et provençalisoit les mots français. François de Begue et Charles Sceaux (2) ont laissé des comédies et des chansons (3).

L'exemple des autres poëtes provençaux ne fût pas contagieux pour Natte, né à Cucuron, village situé au-delà de la Durance, à cinq lieues d'Aix; les religieux même qui composoient des vers, ne rougissoient pas non-seulement d'y présenter les idées les plus triviales, mais même d'employer des expressions d'une révoltante obscénité: quant à lui,

---

à la précédente; 4.° une lettre adressée à lui Durand, sur le procès du Ballon, à Brignolles, procès qui commença en 1760; 5.° *ses Adieux à M. Bigaud*, pièce d'environ cent vers, qu'il fit au moment que l'aubergiste régloit son compte; enfin plusieurs autres pièces.

(1) *La Perlo dey Musos et coumédies prouvensalos*, per M. Gaspar ZERBIN, à Ays, 1655, in-12.

(2) Ses principales comédies sont *Brusquet I.er* et *Brusquet II*: le sujet en est tiré de la vie de Strozzi, prieur de Capoue, par BRANTÔME: c'est une imitation du *Sosie* de PLAUTE. Ces pièces ont été représentées dans les colléges: ce sont pourtant de misérables farces, où il n'y a rien pour éclairer l'esprit et former le cœur.

(3) Les chansons et les petites pièces de François de Begue ont été recueillies dans *lou Jardin deis Musos provençalos, ou Recueil de plusieurs pessos en vers provençaux, recueillidos deis plus doctes pouëtos d'aquest pays*, 1665, in-12.

il composa des *cantiques spirituels*, qui n'ont pas été imprimés. Le capitaine Seguin, de Tarascon, a fait des comédies, qu'il jouoit lui-même, et assez bien, quoiqu'il eût une jambe de bois : il n'a pas rigoureusement observé les règles du théâtre; mais il y a dans ses pièces de la gaieté, et quelquefois des traits moraux assez heureusement exprimés. Voici comment il rend cette idée devenue si commune, *que le mal se mêle toujours au bien* :

Lou printen douno la verduro,
L'estiou [a] remplis leis magasins,
L'autouno prouduit leis rasins,
E de l'hiver naisse la glasso;
De la tempesto la bouhasso [b],
Et dou mau se tiro lou ben [c].

Jean de Chazelles a composé un grand nombre de pièces et de chansons provençales; son sonnet sur *la Pauvreté* est une de ses meilleures productions :

SU LA PAURETAT.

Troupo de quinolas orguillouso paurillo [d],
Que tan fouert d'aqueou mau monstras de vous piquar [e]!
Pauretat es un mau que noun se pou liquar [f],
Mai non offenço pas l'hounour d'uno famillo.

Au contrari, leis dens que mouestro la roupillo [g]
D'un pauré que partout se laisso publicar,

---

[a] L'été.
[b] La bonace, c'est-à-dire, le calme.
[c] Et du mal se tire le bien.
[d] Pauvres orgueilleux.
[e] Pourquoi paroissez-vous si sensibles à ce mal!
[f] Est un mal qui ne peut se lécher.
[g] Les dents que montrent les guenilles.

Soun d'armos que lou fon tallamen[a] respectar,
Qu'es un gran cop d'hazar si quauqu'un lou goupille[b].

Fou pou senso regret rouda sou l'univers,
Et laissa son houstau[c] et ses coffres oubers;
Fau ben per lou voular qu'un larron siege habile[d];

Tan ben per cadenau n'a beson que d'un fiou[e],
Pusque lou seou[f] dou Rey serié même inutile,
Ounte[g] la pauretat a déja mes lou sieu.

Nicolas Saboly, né à Monteaux dans le Comtat, étoit maître de chapelle à Saint-Pierre d'Avignon : il a composé un grand nombre de noëls (1) qui ont été recueillis avec ceux de Puech (2), qu'on préfère aux siens.

François Berthet dont j'ai parlé, vivoit à la même époque. Antoine Geofroy de la Tour, né à Digne, habile jurisconsulte; Charles du Peyrier, Jean Sicard de la Tour-d'Aigues, Gaspar Venel, magistrat à Aix, et le P. Cameron, se sont exercés avec succès à composer des vers provençaux. Mais François-

[a] Tellement.
[b] Le moleste.
[c] Sa maison.
[d] Soit habile.
[e] Fil.
[f] Le sceau.
[g] Là où la pauvreté.

(1) La première édition a paru à Avignon en 1699; elle est préférable à la seconde de 1704.

(2) Celui-ci a composé le *noël des Bohémiens*, dont je parlerai ailleurs. Il y a encore d'excellens cantiques composés par PEIROL, menuisier à Avignon, imprimés sans date; et ceux du P. GAUTIER de l'Oratoire, pour les Missions, Avignon, 1735, in-12 : ceux du P. ROCHE, Récollet, Marseille, 1805, in-12, sont moins bons.

Toussaint Gros est véritablement le chef du Parnasse provençal : son talent précoce fut distingué par M.[me] de Simiane, l'illustre petite-fille de M.[me] de Sévigné. Il est mort en 1748 ; ses œuvres ont été recueillies en 1734 et en 1763 (1). Ses poésies sont d'un naturel et d'une naïveté très-piquantes ; la morale en est saine et assaisonnée d'une plaisanterie fine, et par-tout on y trouve de l'esprit et de la gaieté. Je citerai sa préface, dans laquelle il s'excuse d'une manière très-ingénieuse d'avoir composé ses vers en provençal :

Que d'escrieoure au public es un terrible affaire!
A peno ai la plum' à la man,
Que m'enfreni [a], tressussi [b], et preni per davans [c],
De soungea qu'ai à satisfaire
Tant d'esprits de goûts différens,
Tant de patets [d] et d'espinpounejaire [e],
Tant de letrus [f] en même tens,
Qu'assetas ou ben drechs [g], em' un air grave et sagi,
En badaillan, tout à troues [h] ligiran [i]
Quauqu'un de meis escrits, et puis s'en truffaran [k].
Aurai bello emprunta lou plus gouli langagi,
Lei flata, li faire ma cour,
Li dire, capeou bas : Bénévole lectour,

(1) *Recuil de pouesies provençalos de M. F. T.* GROS, *de Marsillo ; corrigeado et augmentado per l'autour eme uno explicatien dei mots lei plus difficiles* ; Marseille, 1763, in-8.°

[a] Je suis agité.
[b] Je sue à grosses gouttes.
[c] Se dépiter, se mettre en colère.
[d] Indécis.
[e] Vétilleurs.
[f] Savans.
[g] Assis ou droits.
[h] Sans suite, sans liaison.
[i] Ils liront.
[k] Ils s'en moqueront.

Doun cadun questo[a] lou suffragi,
Fidèle et sévère inspectour
De la sienço et de l'ignourenci,
Ennemi de la sufficenci;
Vous que senso mesquinarie[b]
Boutas[c] toujours la carestie[d]
A toute obro charmante et bello
Que ven d'uno boueno cervelo;
Vous que tratas d'ai cabanie[e],
Et coundanas à San-Lazare[f],
Tout autour fade, impertinen,
En li laissan pour passoten
Soun libre sec, dur et barbare
Que n'a pas caro de bouen sen[g];
Vous prégui, bouen lectour, de m'estre un pau proupici,
De pas escalustra[h] ni trata de peouillous
De paureis enfans vargouignous,
Que ma muso, encaro nouvici
Dins le stile dei troubadours,
A fa naiss[illegible] de moun caprici.
Chagrin despui long-tens de les veire estraillas[i],
Estrassas[k] et défiguras,
Coumo un bouen paire, eme[l] justici
Leis ai, taus que vesés, quasi tous assemblas,
Per leis emancipa. Puis d'un ton pathétique.....
« Alte-là! mi dira un critique;
» Tu n'es qu'un sot, qu'un animal,
» De t'escrimer en provençal:
» C'est un jargon qu'on ne veut plus entendre,

[a] Dont chacun quête.
[b] Sans lésine.
[c] Mettez.
[d] L'enchère.
[e] Sot, ignorant.
[f] Petites-maisons de Marseille.
[g] Qui n'a pas l'ombre de bon sens.
[h] Effaroucher.
[i] Épars.
[k] Déchirés.
[l] Avec.

» Et que les gens de goût affectent d'oublier;
» Pour toi seul aujourd'hui dois-je m'étudier
» A le lire, et même à l'apprendre,
» Aux dépens de ces beaux écrits
» Qu'ont produits de nos jours tant de rares esprits,
» Et les laisser moisir au fond d'une boutique?
» Non, je n'en ferai rien; le trait seroit inique.
» D'ailleurs, tes vers ont-ils du bon?
» Es-tu fécond en nouvelles idées?
» Sais-tu bien assortir la rime et la raison;
» Au son, à l'harmonie, asservir tes pensées?
» Pour être un poëte fameux,
» Il faut avoir du feu, de la délicatesse,
» L'esprit sublime et le génie heureux;
» Manier un sujet avec art et noblesse. »
Alto-là! cadun[a] à soun tour,
Moussu lou francillot; caspi[b]! que mouraillado[c]!
M'avés estoufega[d]; cependant per hounour
Vau répouendre à vouestro charrado[e].
Vous mespresas lou prouvençau,
Et même mi tratas fouer mau[f]
De ce qu'auzi n'en faire usagi:
Sachés que parli lou lengagi
Qu'au brès[g] ma maire m'ensigna,
Que cade lenguo[h] a sa beouta;
N'en trobi[i] souvent dins la mieouno
Qu'un autre pourrie pas exprima dins la sieouno;
Ansin tau la cres pauro[k] et la dis un jargoun,
Que sa préventien[l] es ben grando,
Et soun ourgueil senso resoun.

---

[a] Chacun.
[b] Morbleu, peste.
[c] Verbiage, réprimande.
[d] Vous m'avez suffoqué.
[e] Babil.
[f] Très-mal.
[g] Berceau.
[h] Chaque langue.
[i] J'en trouve.
[k] Tel la croit pauvre.
[l] Prévention.

Au resto, sabes si qu'es la lenguo roumando[a],
Ancieno, respectablo, et maire en même tems
De tous les différens lengagis
Deis ourientaux Europens ;
L'espagnaou, l'italien, li devoun seis avantagis,
Tout de même que lou frances.
Aqueou frances dount la douçour vous flato,
Qu'à fouerso d'escara fan veni beou coumo es[b],
De ma lenguo es uno sagato[c];
Lou prouvençau si parlavo autrei fés
Ei cours d'Angleterro et de Franço;
En Prouvenço s'es fach la premiero aliançо
Doou grec, doou latin, doou gaulois,
Es a qui que la rimo es estado inventado,
Tantia qu tratara ma lenguo de patois,
You li farai la peterrado.
Mai mi dires que faou prouva
Tout ce que veni d'avança:
De provo n'ai de bouenos et fidellos:
Sarqua lei, se voulés, aprenés, estudias,
Ligés, fés coumo ai fach, gausissés de candellos,
Et saurés ce que souhaitas.
Quant eis écrits que mi prounas,
Prefera leis, es juste, et fés li faire arrasso[d],
S'an d'arno[e] espoussa-lei: car fau pas lou marjasso[f];
Mi regardi coumo un moissoun[g]
Prochi d'autours d'un tau renoum.
Per ce qu'es de mei vers, se sount de boueno raço,
Vo se sont d'aquo fin[h], vous n'en demanda trooи:
Cadun fa ce que poou.

---

[a] La langue romance.
[b] Qu'on n'a rendu beau comme il est qu'à force de le polir.
[c] Rejeton.
[d] Faites-leur faire place.
[e] Tigne qui ronge les livres.
[f] Fanfaron.
[g] Moucheron.
[h] S'ils sont beaux, délicats.

Coumo vous, monta sur d'escasso [a],
Fau pas lou doutour doou Parnasso;
Ni même n'augi pas l'y ana cueilli de flous.
Dins mei lezis et dins meis badinagis,
Ai d'aquo deis enfans [b], aimi proun leis eimagis;
Tant que pouedi, lei fau simple, risens, courous [c],
En oubservant que ma pinturo
Toujour ressemble à la naturo;
Anfin avés proun mangea, proun bugu [d] !
Ligés, si noun croumpa vous chu [e].

Je citerai une des fables de Gros pour faire connoître son talent dans ce genre, qui l'a fait appeler le *la Fontaine marseillois:*

FABLO.

LEIS DOUS LOUPS.

Un jour un loup vieil, descarna,
Sarquavo [f] à si desparjuna [g]:
Lou paure diable s'en anavo
Testo souto [h], balin balan [i],
Et sur sa vido, en caminan,
Per enterin mouralisavo.
Qu'es devengut, entr' eou disie,
Aqueou ten que Marto fielavo [k] !
De iloups éres lou capoulie [l],
Din t'abouba dou [m] si gouenflavoun [n];

[a] Échasses.
[b] J'ai comme les enfans.
[c] Agréables.
[d] Avez-vous assez mangé, assez bu! Ne savez-vous plus que dire!
[e] Ne dites plus mot.
[f] Cherchoit.
[g] A rompre son jeûne.
[h] Tête baissée.
[i] En se balançant.
[k] Ce temps où Marthe filoit, ce temps de prospérité.
[l] Le chef, caporal.
[m] Dans un troupeau de bœufs.
[n] Se gorgeoient.

Davan de tu cadun fugie[a];
Aves[b], cans[c], pastres, tous cridavoun:
Vel' eici, garo lou barban[d]!
Aro lou mendre brut t'estouno[e];
Uno mousco t'es un tavan[f]:
Parens, socis[g], tout t'abandouno,
Et n'as pas sant alimen ren[h].
En fen a queou resounamen,
Ves un hallan[i] de soun espéço
Qu'à soun aise boutavo en péço
Un moutoun gros et gras à lard.
D'abord la joio l'estoufeguo[k],
Deis üeils l'empasso[l], si deleguo;
Et si penso : N'auras ta part,
Si counoissen, sian camarado,
Même autreï fés l'y ai fa plési.
Adounc, em' un air loumbouri[m]
Humblamen li fa la coulado,
Et lis dis : Bouen jour, moun ami;
Fa bouen estre vous; fés l'emperi[n]:
Quadenoun[o], lou bel animau!
Permettés que n'en mangi un pau:
Moueri de fan et de miseri;
Din lou besoun l'ami si ves.
L'autre d'un ton plein de mespres,
En li mountran sei trissadouiro[p],

[a] Chacun fuyoit.

[b] Troupeaux.

[c] Chiens.

[d] Mot dont on se sert pour faire peur aux petits enfans; comme qui diroit *loup-garou*.

[e] A présent le moindre bruit t'étonne.

[f] Une mouche est un taon pour toi.

[g] Amis, associés.

[h] Tu as moins que rien.

[i] Un glouton.

[k] L'étouffe.

[l] Il le dévore des yeux.

[m] D'un air rampant.

[n] Vous faites l'empereur.

[o] Diantre.

[p] Les dents.

Li respouende : Que tant d'ami !
Qu sies, vileno rato-souiro [a] !
Anen, sus, parte', crese mi;
Qu'hôrs d'aquó ti lèvi la fédo [b].
Lou miserable, ben surpres,
Va si fet pas dire doues fes;
La quoue basso, grate pinedo [c]
En remoumian [d] : Aquo ès fini,
La pauvreta n'a ges d'ami.

Arles a encore produit quelques bons poëtes, tels que Darlatan, Jean-Baptiste Coye, dont je ferai bientôt mention en parlant des hommes célèbres qui lui doivent la naissance.

[a] Vilaine chauve-souris.
[b] Sans quoi je t'ôte la vie.
[c] Il gagne le bois.
[d] En marmotant.

CHAPITRE XCIII.

NAVIGATION de Tarascon à Arles. — Provençalismes et Gasconismes. — Langue provençale. — Proverbes.

LE bateau qui nous conduisoit à Arles, avoit le vent contraire; ce qui retarda beaucoup notre marche: nous eûmes tout le temps d'examiner le magnifique effet que produisent le beau château de Tarascon, Beaucaire, et les riches campagnes cultivées en blé qui bordent les rives du Rhône

La barque qui nous conduisoit, étoit remplie de passagers qui venoient comme nous de Beaucaire, ou des diverses parties de la Provence, pour se rendre par Arles dans les différentes villes qui bordent l'étang de Berre ou dans la Camargue. Bientôt la conversation s'établit: — Combien y a-t-il, dit l'un d'eux à un petit homme sec qui étoit dans un coin, que *vous manquez de Marseille* (1)! — Trois semaines; j'ai été *en* Avignon, *du* depuis à Beaucaire, et *je vas à Arles.* — Comme vous voilà fait! — *On m'a marché dessus, et mon habit est tout péri* (2). — Vous étiez indisposé lorsque je vous vis à

(1) Que vous avez quitté Marseille.

(2) Gâté.

Marseille. — J'ai eu en effet *la rhume* et j'ai *mouché* pendant plus de trois semaines; outre cela, j'avois la joue *enfle.* — Et madame votre *espouse!* — Elle est encore malade; tous les deux jours elle *espère* (1) *la fièvre :* mais j'ai fait une *consulte* de médecins, et ils assurent que si je lui donne encore le quinquina et trois *purges* (2), je *risque* (3) qu'elle guérisse bientôt.

Vous avez là une jolie petite fille, dis-je à une grosse femme qui étoit près du patron; elle vous ressemble beaucoup. — Oui, monsieur, chacun dit *qu'elle me donne de l'air* (4). — En avez-vous d'autres? — Hélas! oui, j'ai encore deux filles et un *enfant* (5). — Est-il avancé? — Vous demandez sans doute s'il a *d'esprit* (6)? — Oui. — Quoiqu'il n'ait que douze *ans d'âge*, il sait déjà bien *la chiffre* (7) : mais c'est un démon; *au plus* on lui défend une chose, *au plus* (8) il la fait : cependant je l'aime, et je lui rapporte de *beaux images* (9). — Cette jeune personne vêtue en noir n'est probablement pas une de vos filles? — Non, je suis sa *marâtre* (10); elle porte le deuil d'un

---

(1) Attend.

(2) Médecines.

(3) Je puis espérer.

(4) Elle a de mon air.

(5) Un garçon.

(6) S'il a de l'esprit.

(7) L'arithmétique.

(8) Plus.

(9) Les Provençaux confondent souvent les genres : ils disent, l'*huile* est *bon;* voilà de *beaux oranges*, &c. Cela vient peut-être de ce que dans leur dialecte les mots n'ont point une terminaison distincte pour le masculin et le féminin.

(10) Sa belle-mère.

oncle qui lui a laissé un bon *légat* (1) : et c'est bien heureux qu'elle soit riche ; car de l'humeur *qu'elle est* (2), elle ne se fera pas aimer... Aussitôt la bonne femme s'adressa à elle : *Rousoun* (3), veux-tu manger de ce gâteau ! — *Au contraire.* — Et pourquoi ! — C'est qu'il n'est pas *tentatif* (4). — Et toi, *Gouthoun* (5) ! (Celle-ci ne se fit pas prier deux fois.) — Pouvez vous me dire, ajoutai-je, quel est ce monsieur qui a une jambe de bois ! — C'est un ancien marin très-*famé* (6) ; mais, quoiqu'il *manque d'une jambe*, il n'en va pas moins bien : on n'aura pas plutôt mis *l'attache* (7), que vous lui verrez monter *les degrés* (8) *du port de quatre en quatre* (9).

Alors celui-ci s'approcha de moi ; il me demanda si j'avois *souventefois* été à Arles. — Jamais, monsieur. Et vous ! — Je ne fais qu'y passer, mais *j'y ai resté* autrefois (10) : c'est une jolie ville. Il me paroît que vous êtes amateur : vous y verrez beaucoup de belles *estatues* (11). — Je serai charmé de pouvoir y faire votre connoissance. — Je suis désespéré de ne pouvoir la cultiver ; mais demain je vais *de de là* dans la Camargue. — C'est un beau pays, et je compte

---

(1) Un bon legs.
(2) Dont elle est.
(3) Rose.
(4) Tentant.
(5) Gothon, Marguerite.
(6) Renommé.
(7) Attaché *la corde* du bateau.
(8) L'escalier.
(9) Quatre à quatre.
(10) J'y ai demeuré.
(11) Statues.

le visiter en quittant Arles. — Vous venez comme moi *de de là* de Beaucaire : la foire *étoit si pleine*, que tout le monde n'y pouvoit *contenir;* il y en avoit jusque sur le *couvert* des maisons. La pluie a été si froide, qu'on auroit cru qu'il alloit *glacer;* mais dans ce temps nous aurons plutôt *de pluie* que *de neige*, et cela n'est pas fini. — Peut-être. — Oui, il *chauffe* (1) à présent : que voulez-vous *jouer* (2) qu'il *tombera encore de l'eau!* Pour moi, j'étois si *trempe*, qu'il *m'a fallu me changer* de linge; et quoique je sois bien *bourré* (3), je sens que j'ai besoin de transpirer : aussi je me ferai mettre cette nuit une bonne *couverte*. — Nous arrivons, ainsi vous serez bientôt chez vous. — J'y *courirai* bien fort. Ciel! — Qu'avez-vous? — J'ai *tombé* ma canne. — Le courant l'emporte. — C'est un petit malheur. Adieu, monsieur; si je vous retrouve *de de là*, j'en serai charmé: on m'attend, et je suis sûr que *la soupe est à table.*

Ces *provençalismes* sont extrêmement fréquens, même parmi des gens qui ont reçu quelque éducation et qui ont fait des études. On peut également aussi leur donner le nom de *gasconismes ;* car la plupart se retrouvent encore dans le langage habituel d'une grande partie des habitans du midi (4). Ces

---

(1) Il fait chaud. (2) Parier. (3) Vêtu.

(4) Ainsi qu'on peut le voir dans l'ouvrage très-utile de M. DESGROUAIS, intitulé *les Gasconismes corrigés*, 1769, in-8.º

locutions ne sont pas une suite de l'ignorance des règles de la langue française; elles viennent de l'habitude de parler la langue du pays. Le peuple de la Provence ou du Languedoc sait presque généralement le français; mais il se plaît à parler le provençal ou le languedocien: les enfans l'apprennent dès le berceau comme leur langue maternelle; ils le parlent avec tous ceux qui les entourent; et les hommes que les circonstances ont conduits dans des contrées éloignées, aiment à employer un idiome qui leur rappelle leurs premiers plaisirs et le lieu qui les a vus naître; souvenirs qui ne s'effacent jamais. Qu'un habitant du midi de la France en rencontre un autre à Paris, à Londres, à Pétersbourg, à la Chine, aussitôt vous entendrez, *qu'es aqueou! &c.* vous les verrez se chercher, et se livrer au plaisir de parler la langue de leur pays. Les expressions incorrectes ou vicieuses qui échappent aux Provençaux lorsqu'ils parlent français, ne sont donc que des traductions littérales d'expressions analogues consacrées dans leur propre dialecte; c'est ainsi qu'un Anglois et un Allemand qui possèdent notre langue, ont peine à la parler sans y introduire quelques idiotismes de la leur.

Ceci me conduit à dire quelques mots de la langue provençale. L'ancienne langue française reçut le nom de *romane*, parce qu'elle conservoit beaucoup d'expressions de la langue des Romains, à laquelle elle avoit succédé dans l'usage vulgaire; elle prit des

caractères différens, selon les conquérans qui vinrent y mêler la leur : ce furent les Francs au nord; au midi, les Ostrogoths, les Visigoths, les Sarrasins et les Alains. Il se forma ainsi deux langues nouvelles qui se partagèrent la France : on se servit, pour les désigner, de la manière dont les uns et les autres exprimoient le mot *oui ;* toute la partie en-deçà de la Loire se servoit du mot *oil ;* toute la partie qui étoit au-delà employoit le mot *oc :* dès-lors on appela l'une *langue d'oil*, l'autre *langue d'oc* (1). Comme Raymond IV Bérenger possédoit en outre une grande partie de la Gothie et de l'Aquitaine, on désigna tous ses états par le nom de *Provence*, et l'on appela *provençal* la langue commune qu'on y parloit. C'est pourquoi les anciens poëtes provençaux ne sont pas seulement ceux qui ont vécu dans les lieux situés entre le Rhône et le Var; on donne encore ce nom à tous ceux de nos provinces méridionales : on y compte même des Italiens, des Catalans, des Arragonois. De cent poëtes provençaux, il y en a tout au plus un tiers qui appartient à la Provence proprement dite.

---

(1) *Voyez* LACURNE DE SAINTE-PALAYE, *Remarques sur la langue française des XII.e et XIII.e siècles, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole, dans les mêmes siècles.* Académie des belles-lettres, XXIV, 671. — *Dissertation sur l'origine et les progrès de la langue provençale.* PAPON, *Hist. de Provence*, II, 453.

La langue provençale s'est formée des différens idiomes des peuples qui ont successivement habité ces contrées (1) : c'est donc un mélange de mots grecs,

(1) Voici quelques morceaux, tirés des archives d'Arles, qui m'ont été communiqués par M. Véran, notaire, et qui peuvent faire voir ce que la langue provençale a été à différentes époques. Le premier est un *Hommage de Stéphanie et de Bertrand à Rajambaud, archevêque d'Arles de 1031 à 1062*;

Austu, Raimbal *filius* astrebure! *ego* non vos tolrai lo castel d'Albaron, lo bastiment *que factus est et in antea factus erit, per nomen de* castel. *Ego nec homo nec femina per meum consilium, nec per meum* consentiment *in nullo ingenio, ad istam tuam gardam. Id est martii, aprilis, maii, junii, julii, augusti. Si talem forfactum non facias* de tolre civitat *aut* castel; que usdir non pogues, *aut* emendar de son aver non volgues!

Le sens paroît être : « Entends-tu, Rajambaud! je ne t'en- » leverai jamais le château d'Albaron (terroir d'Arles), ni le » bâtiment qui y est construit, ni celui à y construire, sous le » nom de château. Je ne consentirai jamais à ce qu'aucun homme » ou femme t'offense d'aucune manière, à moins que tu ne t'avi- » sasses de t'emparer de la ville ou du château. Si tu commettois un » pareil forfait, puisses-tu perdre l'ouïe et être dans l'impuissance » d'amender quelqu'un dans ses biens ou dans son avoir! »

Le second titre est de 1190 :

Coneguda causa sia atrostots aquels que ison adavenir, son qu'eu Bertrans Guillem dom a Deu, et als paupres de Jhrussalem, et als fraires de la maison de Saint-Thomas, et ad aquels que i son vi son adavenir, de bon cor et de bonna volontat, tot aquo qu'eu ai vi dei aver al tor d'Ansorie, en la man d'eu G. Baisle, maistre de la maison. Aquis son garantias, &c. Arnauts de Trencatallas. Aquest don fou faig en la gleisa de Sant-Thomas, al mès de mai, anno ab incarnatione Domini 1190 (MCXC).

« Sachent tous présens et avenir que Bertrand Guillem donne

latins, allemands, arabes, espagnols, italiens, et

» à Dieu, aux pauvres de Jérusalem et aux frères de la maison » de Saint-Thomas, présens et à venir, de bon cœur et de bonne » volonté, tout ce qu'il a ou doit avoir autour d'Ansoric, entre » les mains de G. Baile, maître de cette maison. Les garans » sont, &c. Arnaud de Trinquetaille. Ce don fut fait en l'église » de Saint-Thomas, au mois de mai 1190. »

Le morceau suivant est extrait des notes de *Bertrand* BOVISSET, écrivain d'Arles au XIV.ᵉ siècle ; mémoires dont l'original s'est perdu pendant la révolution.

Quant Joan de Betiza fou cinat.

L'an 1389, lo jorn X de jonoyer, lo rey de Fransa son cos propri fes cremesar, maistre Jo. de Betizac, à Tolosa, quar dis que era erege. Item sapras que lo rey volié que Jo. de Betizac perdés la testa, e Jo. de Betizac ausi que la testa devié perdre, respondet al rey qu'el avié agut d'una Juzieva dos enfans, et que eyrege era, e la justicia pertenie à l'enqueredor, et non al rey. Item lo rey, ausi aquestas paraulas de sobredig Jo. de Betizac, e comandet, vistas las presens que fos arts cremat; et aysins fou fag lo rey présens.

Quand Jean de Bétizat fut tué.

« L'an 1389, le 10 janvier, le roi de France fit brûler son » propre cousin, M.ᵉ Jean de Bétizat, à Toulouse, sur ce qu'il » dit qu'il étoit hérétique. Le roi vouloit qu'on lui tranchât la » tête; ce qu'entendu par Bétizat, il répondit au roi qu'ayant eu » deux enfans d'une Juive, il étoit hérétique, et qu'en consé- » quence il étoit justiciable de l'inquisiteur, et non du roi. Ce sou- » verain, ayant entendu les paroles dudit Bétizat, ordonna de » suite qu'il fût brûlé sur-le-champ; ce qui fut ainsi fait, le roi » présent. »

Ce dernier article est extrait des statuts de la ville d'Arles, année 1454:

Toutes femmes publiques, putan, catoniere, ou tenen malo vido et

de français moderne (1). Elle s'est fort altérée depuis deux siècles par l'admission de beaucoup de mots étrangers : c'est dans les montagnes qu'elle a conservé le plus de pureté. Ces variations successives de l'idiome provençal ont amené de grandes différences dans la manière de le parler : ces différences se font sur-tout sentir à Marseille, à Toulon, et dans le pays Venaissin. Les habitans d'Arles y mêlent beaucoup de languedocien.

On peut se faire une idée de la langue écrite des Provençaux par les morceaux que j'ai cités (2) ; j'ajouterai ici quelques proverbes pour faire connoître leur langage vulgaire (3) :

---

inhoneste, demourant en carriere de las femmes de ben, que porte mantel, vel en la testa, subre son col ou espalles, hoplecho, garlandes ou annel d'or ou d'argent, sie condamnade per chascune cause en 50 sols coronas et en perdamen de las causas susdiches.

« Toute femme publique, de mauvaises mœurs, allant la nuit par » les rues (catonière), ou tenant mauvaise vie et malhonnête, » demeurant dans une rue habitée par des femmes de bien, qui sera » trouvée portant manteau, voile sur la tête, sur le cou ou sur » les épaules, capuchon, guirlandes ou anneaux d'or ou d'argent, » sera amendée de cinquante sous couronnés pour chacun de ces » objets, et la perte d'iceux. »

(1) *Dictionnaire provençal*, par le P. *Sauveur-André* PELLAS, religieux minime, Avignon, 1733, in-4.° — *Vocabulaire provençal*, Marseille, 1785, deux vol. in-4.°

(2) *Suprà*, pages 459 et suiv.

(3) J'ai cité plus haut, *page* 456, un recueil très-étendu de proverbes provençaux.

Pan fresc, proun fillos et bouesc verd, mettoun leou l'housteau en desert. Du pain frais, beaucoup de filles et du bois vert, mettent bientôt la maison au désert (1). — *Es inquiet coumo un cristeri.* Il tourmente comme un lavement. — *De chins, d'armes et d'amours, per oun plésir mille doulours.* De chiens, d'armes et d'amours, pour un plaisir mille douleurs. — *Qua ben dinat, creis leis autreis sadouls.* Qui a bien dîné, croit les autres rassasiés. — *Lauso la mar, ten ti a terro.* Fais l'éloge de la mer, et tiens-toi à terre. — *Quaou tro tirou fais dous bouts.* Qui tire trop fait deux bouts. — *Jouine chivaou vieil maquignoun.* A jeune cheval vieux maquignon (2). — *Es plus prochè la car que la camisou.* La chair est plus proche que la chemise (3). — *Quu voou en toutos peiros soun coutéou aguzar, en tout roumavagi sa fremo menar, et en toutos aiguos soun chivau abeourrar, oau bout de l'an n'a qu'uno coutèlo, uno putan, et uno haridello.* Celui qui va aiguiser son couteau sur toutes les pierres, qui conduit sa femme à toutes les foires, et fait abreuver son cheval à tous les ruisseaux, n'a au bout de l'an qu'un méchant couteau, une femme de mauvaise vie et une haridelle.

L'âne est le sujet d'une foule de proverbes : *Lavas*

---

(1) Sont la ruine d'une maison.

(2) Pour le dresser.

(3) C'est-à-dire qu'il vaut mieux rendre service à un parent qu'à un indifférent.

la testo à l'ay, escampas lou lissieou. A laver la tête d'un âne, on perd sa lessive. — *A bouen varlet aureillos d'aze.* A bon valet, oreilles d'âne ; c'est-à-dire qu'un bon valet doit écouter les injures patiemment. — *Es coumo l'aze de capitou, suses quand vies venir lou bast.* Il est comme l'âne du chapitre, il sue quand il voit venir le bât. — *L'ay qu'a doues mestres la queue li pelo.* L'âne qui a deux maîtres, la queue lui pèle ; c'est-à-dire qu'il a beaucoup à souffrir. — *Fa coumo aqueou que sercavo soun ay et l'ero dessus.* Il fait comme celui qui cherchoit son âne pendant qu'il étoit dessus.

Les expressions proverbiales relatives aux femmes ne respirent pas toujours cette antique galanterie dont la Provence a été le séjour : mais les hommes qui se plaignent des femmes, sont, en général, ceux qui les aiment le plus. Les Provençaux disent, il est vrai, que, *se n'ero pas les fremos, leis homes serien d'ours mau lipats* [s'il n'y avoit pas de femmes, les hommes seroient des ours mal léchés] ; mais ils disent aussi, *qui perde sa fremo eme quinze sous, es grand doumagi de l'argent* [qui perd sa femme et quinze sous, la plus grande perte c'est l'argent]. Les proverbes suivans sur les femmes et les filles sont très-connus : *Amour de courtisan, ben de vielan et fé de fumelo, noun duroun pas passat un an.* Amour de courtisan, générosité de vilain et fidélité de femme, ne durent pas plus d'un an. — *Ombro d'home vau cen*

fremos. L'ombre d'un homme vaut cent femmes. — *Fillio que pren, se rende vo se vende.* Fille qui prend, se rend ou se vend. — *Fillio troutiero et fenestriero, rarement boueno menagiero.* Fille qu'on voit souvent à la promenade ou à la fenêtre, est rarement bonne ménagère. — *Mouilhe di marinier, ni maridado ni muech.* Femme de marin, ni mariée ni fille.

Celui qui a fait le proverbe suivant n'avoit pas à se louer du mariage : *Doues bouens jours à l'home sur terro, quand prend mouilhe et quand l'enterro* [L'homme a deux bons jours sur terre, quand il prend une femme et quand il l'enterre]. Il est vrai que celui-ci ne prouve pas que les femmes aient plus à se louer de leurs maris : *Se uno marlusso venie veouso, serie grasso* [Si une merluche devenoit veuve, elle engraisseroit] (1).

CHAPITRE XCIV.

ARLES. — Histoire. — Place du Marché. — Obélisque. — Place de la Cour. — Maison commune. — Vestibule. — Inscriptions. — Escalier. — Vénus, Médée, Mithras. — Autel de la bonne déesse. — Colonne milliaire. — Inscriptions.

CETTE ville, dont les rues désertes sont si tristes et si étroites, est-elle bien l'antique cité d'Arles, rivale de Marseille, et chef-lieu d'un royaume étendu et puissant ? Son état actuel annonce une extrême décadence : mais les monumens nombreux qu'elle renferme attestent le rôle éminent qu'elle a joué ; on voit qu'elle a été embellie par un grand peuple et habitée par des rois (1).

Si l'on admettoit ces origines fabuleuses dont les villes antiques et opulentes ont cherché à relever leur histoire, Arles auroit été fondée par un roi celte

(1) On peut consulter, pour l'histoire d'Arles, *Discours panégyrique de la ville d'Arles, prononcé le 25 avril 1743, avec des remarques historiques servant à l'histoire de cette ville*, par le P. FABRE, de Tarascon ; — *Pontificat de l'église d'Arles*, par SAXI, chanoine, imprimé à Aix en 1629, in-4.° ; — *Histoire de l'église d'Arles*, par DUPORT, chanoine; Paris, 1690, in-8.° ; — *Royale Couronne des rois d'Arles*, par BOVIS, peintre; Avignon, 1648, in-8.° ; — *l'Ancienneté d'Arles et sa république*, par ANIBERT, 1779, in-8.° ; — plusieurs ouvrages manuscrits qui m'ont été utiles.

nommé

nommé *Arulus*, qui lui auroit donné son nom : mais l'existence de cet Arulus est chimérique, et l'on ne peut rien savoir de certain sur cette ville avant le temps de César (1), qui en a le premier fait mention, en parlant des galères qu'il y fit construire pour soumettre Marseille. Il est probable qu'à cette époque elle voulut humilier une ville rivale, et que les Romains profitèrent habilement de cette jalousie pour les soumettre toutes deux. Arles acquit par ses services la protection des Romains, qui l'élevèrent au rang de colonie : elle est désignée dans les inscriptions par différens surnoms. Elle devint sur-tout puissante au IIIe siècle : il y avoit un trésor, et l'on y frappoit des monnoies. Constantin lui donna son nom ; il y demeura long-temps ; il y plaça le siége de la préfecture des Gaules (2). Cette ville fut, dans le Ve siècle, prise par Constantius III ; assiégée plusieurs fois par Théodoric Ier, roi des Visigoths, et par son fils. Les Francs, les Goths et les Sarrasins l'ont successivement ravagée : ceux-ci la détruisirent presque entièrement. Après l'occupation entière de la Gaule par la nation germanique, la Provence forma,

(1) *De Bello civili*, I, 36.

(2) SAXII *Pontif. Arelat.* 65, lign. 7, dans la dissertation intitulée, *En quel temps le siége du préfet des Gaules fut transféré de Trèves à Arles;* et *Hist. du Languedoc*, par DD. DE VIC et VAISSETTE, t. Ier, note 48. On établit que ce siége fut transféré de Trèves à Arles par Constantinien II, en 391 ; mais le passage cité par SAXY dément cette opinion.

depuis 855, un royaume particulier, qui fut réuni en 933, par Rodolphe II, à celui de la Bourgogne transjurane (1) ; il s'étendoit depuis l'embouchure du Rhône jusqu'au mont Jura. Ce prince, son fils Conrad II et Rodolphe III, se nommoient dans les titres, tantôt *rois de Bourgogne*, tantôt *rois de Vienne* ou *d'Arles*, tantôt *rois de Provence et d'Alemannie* (2). Plusieurs provinces de ce royaume

---

(1) Voyez *Carte de l'ancien (ou premier) royaume de Bourgogne*; — *Le royaume de Bourgogne et d'Arles*, par P. DUVAL; Paris, 1671, 1677, 1684, in-fol. — *Le royaume d'Arles*, par *Gérard* MERCATOR; Amsterdam, 1609, 1613, in-fol. — *Guyenne*, ou *Aquitania [et regnum Arelatense]*, per *Gerardum* MERCATOREM; Duysburgi, in-fol. — *Dissertation sur l'étendue du second royaume de Provence, dit le royaume de Boson (ou d'Arles), formé des débris de l'ancien royaume de Bourgogne*; par D. PLANCHER, dans son *Histoire de Bourgogne*, t. I.er, p. 463-470; Dijon, 1739, in-fol.

(2) *Alphonsi* DEL-BENE *de regno Burgundiæ Transjuranæ et Arelatis*; Lugd. 1602, in-4.° — *Histoire du troisième et quatrième royaume de Bourgogne (ou d'Arles)*: voyez *Histoire des Séquanois et de Franche-Comté*, par DUNOD, t. II, p. 83. — *Chronologie historique des rois de Provence et d'Arles*, par D. CLÉMENT : voyez *l'Art de vérifier les dates*; Paris, 1770, p. 661. — KOCH, *Tableau chronologique des révolutions de l'Europe*, tableau LXXXVI. — *La royale couronne d'Arles, ou l'Histoire de l'ancien royaume d'Arles, enrichie de l'Histoire des empereurs romains, des rois des Goths, des rois de France, qui ont résidé dans son enclos*, par *Jean-Baptiste* BOVYS; Avignon, 1641, in-4.° — *Joh.* STRAUCHII *Tractatus de regno Arelatensi*; Ienæ, 1674, in-4.° — *Simonis Fred.* HAHNII *Dissertatio historica de justis Burgundici novi vel Arelatensis regni limitibus, et de relictione ejus Rudulpho I Habsburgico perperàm adscripta*; Halæ Magdeb. 1716, in-4.°

passèrent successivement à la France, et la Provence eut des comtes particuliers. Vers le XII.e siècle, les villes qui avoient quelque puissance se soulevèrent contre le joug intolérable de leurs comtes ou gouverneurs, qui avoient converti leurs fonctions en droits, et avoient rendu leur pouvoir héréditaire : les habitans formèrent des confédérations auxquelles ils donnèrent le nom de *communes ;* celles-ci se ménagèrent un gouvernement qui leur assurât la liberté personnelle et la propriété de leurs biens, sous la protection de leurs propres magistrats. Cette révolution prit naissance en Italie; et les villes du midi de la France, entre autres Arles, Marseille, Nice et Avignon, s'empressèrent de suivre le même exemple. La liberté enfanta des factions qui causèrent des troubles et amenèrent la licence; on confia à un magistrat appelé *podestat* une autorité dictatoriale. Barral des Baux, qui fut le dernier podestat d'Arles, en 1250, réussit à persuader aux habitans de se soumettre, l'année suivante, à Charles d'Anjou, comte de Provence: depuis ce temps, Arles suivit le sort du comté; elle fut réunie avec lui, en 1481, au domaine de la couronne des rois de France (1).

Il étoit trop tard pour que nous pussions rien voir lorsque nous entrâmes dans Arles; mais, dès la pointe du jour, nous commençâmes nos recherches:

---

(1) *Suprà*, tome II, page 215.

elles furent dirigées par M. Pierre Véran, employé à la préfecture, homme très-versé dans l'histoire de son pays, et dont j'ai eu occasion de parler (1); et par un de ses parens du même nom que lui, notaire dans la ville d'Arles, grand amateur de l'antiquité, auteur de quelques ouvrages inédits, et qui a rassemblé une immense collection de titres relatifs à sa patrie. La grande place, appelée *la place du Marché,* reçut notre première visite. Dès qu'on y entre, la vue est frappée par la noblesse de l'obélisque de granit égyptien *(pl. LXIV, n.° 1)* qui la décore. La hauteur de cet obélisque est de quarante-sept pieds, et son diamètre à la base est de cinq pieds trois pouces : avec le piédestal, il a en tout soixante-un pieds. Il pose sur quatre lions, qui sont de pierre falunaire de Fontvielle, ainsi que le piédestal : cette substance n'est pas assez dure pour supporter un poids aussi considérable; ce qui peut faire craindre que l'obélisque ne soit de nouveau renversé. Ce monument est le seul de ce genre qui existe dans l'Empire français. On ne sait si l'on doit en attribuer l'érection à Constantin-le-Grand ou à Constance, qui fit célébrer des jeux à Arles en 354. Il a été trouvé dans un terrain qui appartenoit aux Claristes, et où l'on prétend qu'étoit autrefois le cirque. Après avoir été renversé et mutilé par les

(1) *Suprà*, p. 403.

barbares, il demeura fort long-temps enfoui : il fut découvert en 1389; mais il rentra de nouveau sous la terre, d'où Charles IX et sa mère Catherine de Médicis le firent retirer. Henri IV vouloit le faire placer au milieu des Arènes; ce ne fut qu'en 1676 que les habitans d'Arles entreprirent de le relever, pour le consacrer à Louis XIV. Peytret, architecte d'Arles, dirigea les travaux du piédestal; Claude Pugnon, de la ville de Martigues, fut chargé de son transport et de son élévation : on plaça sur la cime un globe d'azur semé de fleurs de lis d'or, et couronné d'un soleil, qui étoit la devise du prince. Le temps avoit effacé, même avant la révolution, les fastueuses inscriptions gravées sur les quatre faces : c'étoient des comparaisons assez communes de Louis XIV avec le soleil (1). On n'y reconnoissoit pas le bon goût et l'excellent esprit de leur auteur Pellisson : l'exagération dans laquelle il s'étoit laissé entraîner en les composant, venoit sans doute du desir de conserver les bontés d'un prince qu'il craignoit d'avoir blessé par la généreuse défense qu'il avoit faite du malheureux Foucquet. Les mémoires que Pellisson composa pour lui, seront toujours un monument précieux de l'éloquence consacrée à servir l'amitié.

Le bonnet rouge, qu'on avoit substitué au symbole adopté par Louis XIV, a été remplacé par

(1) TERRIN, *l'Obélisque et la Vénus d'Arles*, 1680, in-12.

l'aigle impérial, et l'obélisque a été consacré à la gloire de l'Empereur. La ville d'Arles a donné, à cette occasion, des fêtes qui durèrent trois jours, et qui furent présidées par M. Thibaudeau. Le premier jour, ce magistrat posa, au nom de la ville, la première pierre de la restauration du piédestal de l'obélisque, sur lequel furent placées les quatre inscriptions suivantes, qui ont été composées par M. Blain, secrétaire de la mairie.

Première face; côté du nord (1):

VIRO IMMORTALI NAPOLEONI,
Primo Francorum Imperatori, Italiæque primo Regi,
Bello et pace verè magno,
Qui, exteris hostibus attritis,
Fluctibus civilibus compositis,
Hydrâ anarchiæ domitâ,
Vi legibus redditâ,

(1) A l'immortel NAPOLÉON, premier Empereur des Français, premier Roi d'Italie, véritablement grand dans la paix et dans la guerre, qui, ayant terrassé les ennemis du dehors, apaise les discordes civiles, détruit l'hydre de l'anarchie, rendu aux lois leur vigueur, a rétabli l'Empire français ébranlé jusque dans ses fondemens; augmenté, étendu sa puissance, son commerce et ses limites; ramené l'intégrité de la foi de nos pères; redressé les autels renversés par l'impiété: la ville d'Arles consacre dans cette belle place, sous de bien plus favorables auspices, comme un monument éternel de son amour et de sa reconnoissance, cet obélisque autrefois dédié au soleil. Étant préfet du département des Bouches-du-Rhône, M. Antoine-Claire Thibaudeau, conseiller d'état, commandant de la légion d'honneur; maire de la ville d'Arles, M. Henri Duroure; adjoints, MM. Claude Vallière et Guillaume Disnard. 28 flor. 1805.

Convulsum suis sedibus Imperium Gallicum erexit,
Illiusque vires, commercia, fines
Auxit, propagavit;
Integram majorum fidem revocavit,
Eversa impietate altaria restituit:
CIVITAS ARELATENSIS,
In hoc magnifico foro,
Ut æternum amoris gratitudinisque monumentum,
Hunc obeliscum, olim soli dicatum,
Nunc felicioribus auspiciis
Devovet, consecrat.
Ostiorum Rhodani Præfecto, D. Antonio Clarâ
THIBAUDEAU, Imperatoris à sanctioribus consiliis,
Necnon Legionis Honoris Duce.
Civilis disciplinæ Urbis Arelatensis Præposito
D. Henrico DUROURE;
Adjutoribus DD. Claudio VALLIÈRE et Guilhelmo DISNARD.
Die XXVIII Flor. M. D. CCC. V.

Deuxième face; côté du midi (1) :

NAPOLEONI MAGNO,
Imperatori invictissimo,
Qui, Italiâ, Ægypto, necnon Germaniæ parte,
Vicissim victoriis peragratis,
Fœderatos Germanos, Roxolanos,
Italos, Britannos,
Marengo debellavit,
Bellum patravit:
CIVITAS ARELATENSIS.

(1) A NAPOLÉON-LE-GRAND, Empereur très-invincible, qui, après avoir rempli successivement de ses victoires l'Égypte, l'Italie et une partie de l'Allemagne, mit en déroute, à Marengo, les Allemands, les Russes, les Italiens, les Anglois confédérés, et termina la guerre : la ville d'Arles.

Troisième face; côté du levant (1):

NAPOLEONI MAGNO,
Patri optimo,
Benefactori liberalissimo,
Studiorum artium, religionis,
Virtutum omnium
Patrono:
CIVITAS ARELATENSIS.

Quatrième face; côté du couchant (2):

NAPOLEONI MAGNO,
Sui imperio majori,
Qui lætissimâ utens fortunâ,
Raro moderationis exemplo,
Victoriarum cursum compressit,
Pacem reconciliavit:
CIVITAS ARELATENSIS.

Les autres jours, il y eut des concerts, des courses à pied et à cheval, et des combats de taureaux. On y voyoit une grande quantité d'étrangers, qui avoient été attirés par les spectacles divers qu'offroit cette fête.

L'obélisque est de deux morceaux, parce qu'il avoit été brisé dans sa chute: les gerçures que l'on

---

(1) A Napoléon-le-Grand, père excellent, bienfaiteur très-libéral, protecteur des arts, des sciences, de la religion et de toutes les vertus: la ville d'Arles.

(2) A Napoléon-le-Grand, plus grand par l'empire qu'il a sur lui-même, qui, jouissant de la fortune la plus heureuse, par un rare exemple de modération, arrêta le cours de ses victoires, rétablit la paix: la ville d'Arles.

remarque à sa base, nuisent beaucoup au bon effet de l'ensemble (1).

La place qu'il décore n'est pas régulière (2) ; on y voit des édifices curieux. L'*Hôtel-de-ville*, où nous entrâmes d'abord, a été bâti en 1675, par Peytret, sur les dessins de Jules-Hardouin Mansard. Cet édifice, situé entre deux places, feroit un bel effet, si l'on abattoit quelques masures qui le masquent et le déparent du côté de l'ouest : ses deux façades sont ornées de trois ordres d'architecture ; on avoit sculpté au-dessus de la porte les armes de la ville. Les six médaillons des anciens rois bourguignons, qui décoroient la façade, ont été brisés, ainsi que beaucoup d'autres ornemens (3). On admire avec raison la hardiesse et la beauté de la voûte du vestibule : elle est cependant plus remarquable par sa savante construction que par l'élégance de la coupe ;

---

(1) Il faut espérer qu'on va l'entourer d'une grille pour empêcher les enfans d'en approcher ; le piédestal et la base sont dégradés par des coups de marteau, et par les pierres qu'on y jette.

(2) Elle seroit pourtant parfaitement carrée, si l'on abattoit l'arceau dit *de l'archevêché* ; ce qui est très-facile, puisque les appartemens qu'il supporte tombent en ruine. Cet abattis rendroit la place plus spacieuse, et la façade de la maison archiépiscopale beaucoup plus belle.

(3) Voici les noms qu'on lisoit sur les médaillons : *Arelatensis rex Boson*, *Louis Boson*, *Hugues*, *Rodolphe II*, *Gérard* dit *le Pacifique*.

elle est très-surbaissée et presque plate ; vingt colonnes accouplées et d'une seule pièce la supportent. On avoit placé dans les entre-colonnemens, sur les portiques, les bustes des comtes de Provence ; au fond, en face de l'escalier, étoit la statue de Louis XIV, exactement conforme à celle de Thomassin (1).

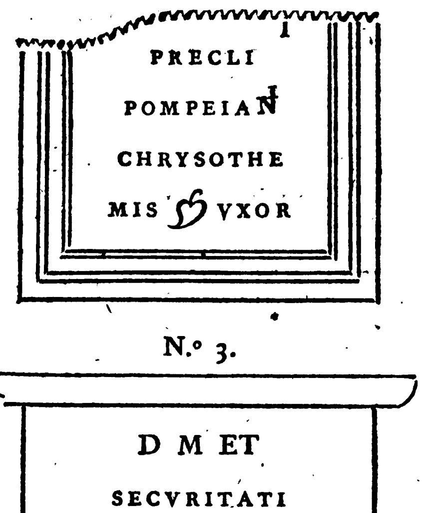
Autour de ce vestibule sont rangées quelques pierres accompagnées d'inscriptions :

N.° 1.



(1) *Recueil des monumens de Versailles*, 1694, pl. 86.

N.° 2.



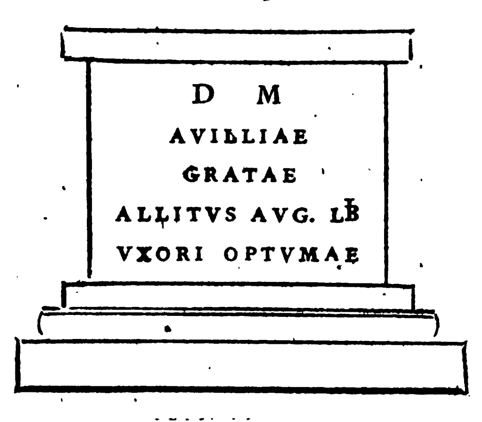
N.° 3.

D M ET
SECVRITATI
AEMILIAE EVCAR
PIAE
C PAQVIVS PARDALAS
CONIVGI CARISSIMAE
V. A. XXXI M VIII, D. X

(1)

(1) SAXII *Pontificium Arelatense;* Aix, 1629, p. 69. — *Pierre* VÉRAN, *Hist. manusc. d'Arles*, t. II, p. 109, année 1775.

N.° 4.


D M
AVILLIAE
GRATAE
ALLITVS AVG. LB
VXORI OPTVMAE

N.° 5.


D M
CALPHVR
NIAE
CAIMARII
CONS FILIAE
PIISSIMAE
CIMBROR
VICTRICI

Ces inscriptions sont en marbre; elles n'offrent point de difficultés.

N.° 1. La première a été trouvée dans le Rhône en 1747, près de la Gardette de Fourques. Æbutia Callipe l'a consacrée *à Æbutius Hermès, son époux*, qui étoit probablement un affranchi ou plutôt un client de la famille Æbutia.

N.° 2. *Chrysothémis à son époux Pompéianus.*

N.° 3. *Aux mânes et à la sécurité d'Æmilia Eucarpia : C. Paquius Pardalas à son épouse chérie, qui a vécu trente-un ans huit mois et dix jours* (1).

N.° 4. Consacrée *à Avillia Grata, épouse excellente, par Allitus, affranchi de la maison d'Auguste* (2).

N.° 5. *A Calphurnia, fille de Marius, vainqueur* (3) *des Cimbres.* Celle-ci a été supposée par un maladroit faussaire (4).

La suivante, également en forme d'autel, et qui

---

(1) *Vixit Annis XXXI Mensibus VIII Diebus X.* MURATORI, MCX, 3. — DUMONT, XV, 9; VI, 44.

(2) MURATORI, 992, 7. — LANCELOT, *Hist. de l'acad.* VII, 251. — DUMONT, pl. VI, n.os 43 et 45. Elle étoit autrefois à l'archevêché. VERAN, II, 104.

(3) *VICTRICIS.*

(4) DUMONT, XXVII, 184. Elle étoit autrefois dans le jardin des demoiselles Aulanier, près de la porte de *l'Aure.*

étoit autrefois sous le portique de l'église Saint-Césaire, contient des details plus intéressans (1) :

D M

G. PAQVI. OPTATI

LIB. PARDALAE. IIIIIII

AVG. COL. IVL. PAT. AR.

PATRON. EIVSDEM

CORPOR. ITEM. PATRON

FABROR NAVAL. VTRICLAR

ET CENTONAR. C. PAQVIVS

EPIGONVS. CVM. LIBERIS. SVIS

PATRONO. OPTIME. MERITO.

---

(1) Selon *Pierre* VÉRAN, *Hist. manuscr. de la ville d'Arles*, t. II, p. 108, elle étoit dans le jardin du mas de Cazeneuve, chez M. Deviguier, frère de l'abbesse de Saint-Césaire. Selon SAXY, *Pontificium Arelatense*, Aix, 1669, p. 69, elle étoit dans le jardin des demoiselles Aulanier, près la porte dite de *l'Aure*. Selon PAPON, t. I, p. 55, elle étoit dans le monastère de Saint-Césaire.

Aux mânes de G. Paquius Pardalas (1), *affranchi d'Optatus* (2), *sévir Augustal* (3) *de la colonie Julia* (4) *Paterna* (5) *Arlésienne* (6), *patron du même corps, et encore patron des constructeurs de vaisseaux* (7).

---

(1) Ce *Paquius Pardalas* est celui qui a consacré à son épouse Æmilia Eucarpia, l'inscription précédemment rapportée, *p. 491*, n.° 3. Le nom de la famille Paquia se rencontre souvent dans les anciennes inscriptions. *Voy.* GRUT. XXXI, 4; et FABRETTI, cap. I, n.° 45. PAQVIVS est une abréviation de PACVVIVS; le Q est mis pour CV. *Voyez* ECKHEL, *Doctrina numor.* V, famille *Pacuvia.* Ceux dont il est question ici, étoient affranchis de Paquius Optatus.

(2) *LIBerti.*

(3) *SEVIRI AUGusti* ou *AUGustalis. Suprà*, t. I.er, p. 337.

(4) *IVLia.* Elle avoit été fondée par César : ce fut Tibère Claude Néron, père de l'empereur Tibère, alors questeur de C. César, qui conduisit à Arles cette colonie. SUET. *in Tib.* 4.

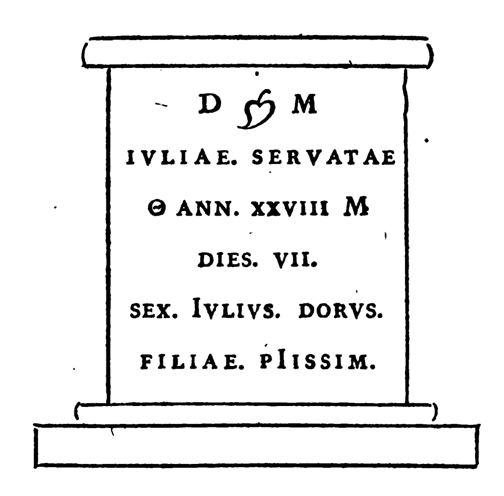
(5) *PATerna.* On ne peut déterminer d'une manière précise l'origine de ce surnom, dérivé de *pater* : peut-être indique-t-il que cette colonie a été fondée par *Julius* le père, c'est-à-dire, *César*, et non par *Julius* le fils, c'est-à-dire, *Octavius.* Ce qui peut le faire présumer, c'est que la colonie de Narbonne, également fondée par César, est aussi surnommée *Paterna.* Le même surnom a encore été donné à un membre de la famille *Fabricia* ; et je ferai observer à cet égard que, sur les médailles du cabinet impérial où on lit le nom de *Lucius Fabricius*, il y a en toutes lettres PATERNUS, quoique cette leçon ait été contestée par quelques antiquaires. *Voy.* ECKHEL, *Doctrina numor.* vol. V, p. 210.

(6) *ARelatensis.*

(7) *PATRONo FABRORum NAVALium.* Il paroît qu'Arles avoit des chantiers célèbres. Ce fut dans cette ville, comme nous l'avons vu, que César fit construire les vaisseaux avec lesquels il réduisit les Marseillois.

des utriculaires (1) *et des centonaires* (2) *: C. Paquius Epigonus et ses enfans à un patron qui a bien mérité d'eux.*

Près de là est cet autre cippe (3), figuré *pl. LXV, n.° 1*, avec le portrait de celle à qui il est consacré. Selon Muratori, cette inscription avoit une double face ; la seconde est aujourd'hui effacée :



(1) *VTRICLARiorum.* Plus bas au chapitre de Cavaillon. *Voyez* aussi DUMONT, pl. VI, n.° 45 ; PAPON, *Hist. de Prov.* t. I, p. 12, 73 ; CALVET, *sur les Utriculaires*, 48 ; SWARTZ, *de Utricl.* 38.

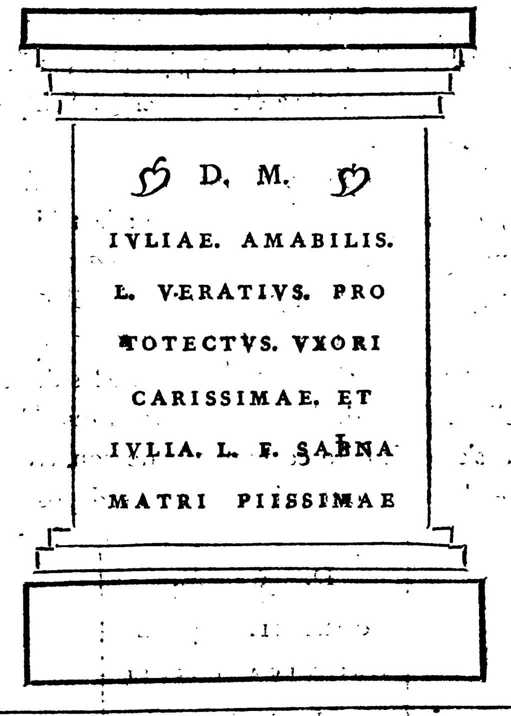
(2) *CENTONARiorum.* Espèce de charpentiers.

(3) GRUTER, DCXC, 19 ; MURAT. MDCC, 5 ; HAGENBUCH, *Epist. epigr.* 493 ; DUMONT, pl. XV, n.° 20, page XI, n.° 80 ; VÉRAN, t. II, p. 97. Elle étoit, en 1775, dans le jardin des demoiselles Aulanier, près la porte de l'Aure.

Sextus

Sextus (1) *Julius Dorus à Julia Servata sa fille très-tendre, morte* (2) *à XXVII ans ...... mois et VII jours.*

On y trouve encore celle-ci (3) :



(1) GRUTER a voulu faire rapporter *sex* à *mens;* mais cela n'est pas admissible. *Sextus* est le prénom de Julius Dorus : peut-être *Mens* signifie-t-il ici *mensem unum;* ou bien le sculpteur a oublié sur la pierre le nombre des mois.

(2) Θ. Cette sigle grecque se met pour le mot θανὼν ou θανοῦσα, *mortuus* ou *mortua*, dans les inscriptions latines. GRUTER, 1146, 2. On ne la trouve jamais dans les inscriptions grecques. MAFFEI, *de Sigl.* p. 54; PLACENT, *de Sigl.* 85.

(3) DUMONT, n.° 46.

Aux mânes de Julia Amabilis : L. Veratius Protetectus à une épouse très-chère ; et Julia Sabina, fille de Lucius, à une mère très-tendre.

L'inscription en forme d'autel figurée *pl. LXVIII, n.° 1*, est décorée (1) d'un encadrement ; et sur un des côtés est le terrible Cerbère, impitoyable gardien des enfers. On y lit qu'elle a été consacrée à Sempronia, fille de Tertulle.

Le beau sarcophage de marbre figuré *pl. LXI, n.° 2*, est aussi sous ce vestibule : la tablette est accompagnée de têtes de beliers, qui portent de riches guirlandes de fleurs et de fruits élégamment attachées par des bandelettes. Sur la partie postérieure, il y a une tête de taureau entre les deux têtes de beliers. L'inscription nous apprend que Cornélia Jacæa s'est fait faire ce tombeau de son vivant, et que ses héritiers ont pris soin de l'y déposer :

D. M.
CORNEL. IACÆÆ
SIBI. VIVA. POSVIT.
HEREDES.
CONDENDAM. CV
RAVER (2)

(1) DUMONT, pl. XV, fig. 10, p. VI, n.° 42.

(2) *CONDENDAM CURAVERUNT*. DUMONT, pl. XIX, 2; p. XI, n.° 85.

Malgré la prévoyance de Cornélia Jacæa et les soins de ses héritiers, son corps a été enlevé de sa sépulture ; et ce sarcophage servoit de réservoir d'huile aux Dominicains (1).

Ce portique, sous lequel il y a encore des chapiteaux et des colonnes remarquables par leur antiquité, nous annonçoit déjà la riche moisson d'observations que pouvoit nous offrir la ville d'Arles.

L'escalier est orné de monumens encore plus précieux. On y distingue le plâtre de la Vénus de marbre *(pl. LXIX, fig. 1)* qui fut découverte, en 1651, dans l'emplacement de l'ancien théâtre, en creusant pour faire un puits près des deux magnifiques colonnes qui existent encore. On trouva d'abord la tête, dont la beauté fit desirer d'avoir la statue entière ; on découvrit enfin le corps et sa base. Mais il s'éleva alors des contestations sur le nom qu'on devoit donner à cette statue : Rebattu avança que c'étoit une Diane (2) ; Terrin, que c'étoit une Vénus : le P. d'Augières embrassa l'opinion de Rebattu. En

(1) Il fut trouvé en 1738, près de la chapelle dite *du Crucifix*, sur le chemin qui mène à la Crau. VÉRAN, *Mss.* t. II, p. 500.

(2) *La Diane et le Jupiter d'Arles se donnant à connoître aux esprits curieux*, par *François* DE REBATTU ; Arles, 1656, in-4.° — *Le portrait de la Diane d'Arles retouché*, par *François* DE REBATTU ; Arles, 1659, in-4.° — *Inscription symbolique sur la statue de Diane d'Arles* ; à Arles, 1661, une feuille in-fol. — *La Vénus et l'obélisque d'Arles*, par TERRIN ; Arles, 1670, in-12. — *Réflexions sur les sentimens de Calisthènes touchant la Vénus d'Arles*, par le

1684, les habitans d'Arles firent présent à Louis XIV de cette statue; et la question controversée fut soumise au jugement du monarque, qui, d'après les avis de Lebrun et de Bouchardon, décida enfin que c'étoit une Vénus (1). Girardon la restaura; et elle fut placée dans la galerie de Versailles, où elle demeura jusqu'à l'époque de la révolution. Elle est actuellement dans le musée Napoléon (2), où elle est connue sous le nom de *Vénus d'Arles :* elle est nue jusqu'à mi-corps, et drapée de la ceinture en bas; ses cheveux sont ceints d'une bandelette qui retombe avec élégance sur les épaules; la tête est un modèle de grâce et de beauté. Girardon, en restaurant les bras, a placé dans la main gauche un miroir, et dans la droite la fatale pomme qui fut le prix de son triomphe sur les déesses ses rivales; mais il est plus probable qu'elle tenoit d'une main le casque de Mars, et de l'autre une lance:

P. D'AUGIÈRES, 1674, in-12. — *Lettres de Musée à Calisthènes sur les Réflexions d'un censeur :* réponse de M. TERRIN à l'ouvrage ci-dessus. — *Eliæ Lorentio Responsum, autore* SAINT-ANDIOL, *archid. Arel.* Arelate, 1681, in-4.°, 8 p. — *Dissertation sur la statue qui étoit autrefois à Arles, et qui est à présent à Versailles;* 1685, in-4.° — Sur la dispute que cette statue a occasionnée, *voyez* BOUGEREL, *Histoire des grands hommes de Provence*, p. 308.

(1) *Le triomphe de Vénus sur la décision de sa Majesté*, par M. MAGNIN; pièce de 170 vers.

(2) Voyez-en la gravure dans les ouvrages cités. MELLAN en a fait une fort belle en 1669, n.° 138. — DUMONT, pl. II. — *Notice du musée Napoléon*, p. 123. — PIRANESI, *Musée Napoléon*, t. I, pl. 60. Je l'ai fait figurer telle qu'elle étoit avant la restauration.

c'est ainsi que l'on a représenté, sur les médailles, Vénus victorieuse ; et l'on peut croire que les Arlésiens, dont la colonie prenoit le nom de *Julienne*, auront consacré cette image à la déesse qu'on regardoit comme la souche de la famille Julia, dans laquelle Auguste avoit été adopté, et qu'elle a été exécutée au temps de cet empereur. Cette statue est de ce marbre grec dur, d'une couleur un peu cendrée, que les anciens statuaires tiroient, à ce qu'on croit, du mont Hymette près d'Athènes.

Sur le palier de cet escalier est un groupe dont le sujet est unique ; je ne connois du moins aucun autre monument *(pl. LXVIII, n.° 2)* qui le représente. C'est Médée entre ses deux enfans, qu'elle va sacrifier à son atroce vengeance (1). Cette statue est d'un style qui annonce l'entière décadence de l'art. Si c'est une imitation de la Médée du peintre Timomaque, ou d'une de ces statues que les épigrammes de l'Anthologie ont rendues si célèbres (2), on peut dire qu'elle est bien grossière : la figure manque absolument d'expression.

Cette statue de Médée est placée sur un cippe en forme d'autel, où l'on remarque deux colombes qui becquètent un panier de raisin ; symbole qui se trouve fréquemment sur les monumens chrétiens.

---

(1) EURIP. *Med.* 1271 et 1272.

(2) BRUNCK, *Analect.* II, 117, 174, 223, 226, 499; III, 214, 215.

On lit au bas cette inscription métrique (1) :

DEBITA. CONJUGIO. APELLES. PIA. CARMINA. SCRIBIT.
QUAM. RAPUIT.....(2) MORS. INIMICA. VIRO.
HÆC. DEBENT. MEMORES. POSTREMA. IN. MORTE. REFERRE.
OB. REQUIEM. GRATAM. QUAM. PIA. CURA. DICAT.
CONJUGIS. OFFICIUM. TESTATUR. CARMINE. PARVO.
EXTREMUM. QUE. TIBI. REFERO. MUNUS..........(3)
DULCIS. CASTA. VIRO. REVERENS. PIA. CARA. FIDELIS.
TOT. DAMNA. AMISSA. CONJUGE. JURE. FLEO.
TE. LAPIS. OBTESTOR. LEVITER. SUPER. OSSA. QUIESCAS.
ET. MEDIÆ. ÆTATI. NE. GRAVIS. ESSE. VELIS.
SEX. POMPEIUS. APELLES. CONIVGI. COMP.

Cette inscription ne peut souffrir une traduction littérale ; Sextus Pompéius Apelles, qui probablement étoit un affranchi de la famille Pompéia, a exprimé d'une manière trop obscure ses regrets sur la mort de son épouse (4) : les qualités de cette jeune femme méritoient sans doute d'être chantées plus dignement ; mais l'amour conjugal n'avoit pas inspiré à Apelles le talent des vers.

Le monument qui vient ensuite est très-curieux à

(1) MURATORI, MCCXCIX, 8 ; MAFF. *Antiq. Gall.* 70 ; BREVAL's *Remarks*, II, A. 2, 177 ; BONADA, *Carmin. ant.* II, 116.

(2) Il manque ici un mot.

(3) Cet hémistiche est altéré.

(4) Le nom de cette épouse chérie est effacé dans l'inscription : je ne sais pourquoi le P. DUMONT a placé ici celui de *Sempronia*, qui rend le vers faux. Ce nom se retrouve encore dans plusieurs manuscrits conservés à Arles. On ne remarque plus sur le monument que la trace d'un O.

cause de sa rareté : c'est un beau torse qui représente *Mithras ;* il a été trouvé, en 1598, dans les fondations d'un moulin à eau, près de la porte de la Roquette, à peu de distance de l'emplacement où étoit autrefois le cirque (1). Il resta dans la cuisine d'une maison (2) près de l'église de Sainte-Croix, jusque vers la fin de l'avant-dernier siècle, que M. de Graveson en fit l'acquisition : après sa mort, les consuls achetèrent ce torse pour la somme de vingt-sept livres quatorze sous (3), et le firent placer où il est, avec une inscription sur la base, dans laquelle on le désigne comme un simulacre égyptien d'Esculape (4).

---

(1) On a trouvé, dans le même lieu, des colonnes de granit, des marbres, et une lampe sur laquelle on voit un sacrificateur avec des anaxyrides phrygiennes, qui dépèce une victime humaine. Cette lampe, qui existe encore aujourd'hui dans le cabinet de M. Lyon, est gravée *pl. LXIX, fig. 2.* Elle peut aussi avoir été employée au culte de Mithras.

(2) REBATTU, *Antiquités d'Arles*, 78.

(3) *Annales d'Arles*, 1723.

(4) Cette inscription est dans un encadrement antique; ce qui fait présumer qu'on en a gratté une autre qui occupoit le champ de la pierre, pour y substituer celle-ci, qui est ainsi conçue :

HOC ÆGYPTIACVM
ÆSCVLAPII
SIMVLACRVM VETVS
ANTIQVISSIMÆ HVIVS
VRBIS MONVMENTVM
EXTERIS VISENDVM
EREXERVNT
CONSVLES. ANNO.
DOM. M.DCC. XXIII.

Ce Mithras est figuré *pl. XXXVI, n.° 5* : la tête et les bras ont été suppléés d'après d'autres représentations semblables. Nous avons déjà eu occasion de fixer notre attention sur son culte (1) : c'est le soleil considéré comme le dieu vivifiant de la nature et le ministre du Créateur. Dans la religion de Zoroastre, les mages avoient donné au soleil le nom de *Mithras*, qui signifie *aimable* et *bienfaisant* (2). Les chrétiens avoient ce culte en horreur; ce sont eux qui nous en ont transmis les détails les plus intéressans. Themistius nous apprend qu'outre les images communes qui représentoient cette divinité en habit persan, il y en avoit aussi de mystérieuses, que l'on ne montroit qu'aux initiés : celle de notre Mithras est du nombre de ces dernières. On peut expliquer ainsi ses attributs : la tête de lion désigne la force du soleil, parce que c'est quand cet astre est dans le signe du lion qu'il a le plus d'activité; le serpent, par ses circonvolutions, est l'emblème de l'année réglée par le cours du soleil, qui semble s'avancer en serpentant dans l'écliptique. On pourroit croire que, comme les autres figures du même genre, ce Mithras avoit un globe sous les pieds, pour marquer l'empire que cet astre exerce sur le monde, dont il paroît être le roi; mais on n'en voit

(1) *Suprà*, tome II, page 117.

(2) HYDE, *de Religione Persarum*, IV.

pas de traces. Parmi les signes du zodiaque, les solsticiaux indiquent les limites du cours du soleil; les équinoxiaux étoient, selon Porphyre, le séjour de Mithras. Nous remarquons que le signe de la balance est tenu par un homme, et qu'un des deux gémeaux porte une lyre.

Les images de Mithras appartiennent, en général, au III.e siècle, époque à laquelle les superstitions orientales se répandirent à Rome et dans ses colonies.

L'autel à la bonne déesse (1) figuré *pl. XXVIII, n.° 6*, est un des monumens les plus curieux de cette collection: il est d'une bonne proportion; sa face est décorée d'une couronne de chêne élégamment attachée avec des bandelettes, et qui renferme deux oreilles ornées de pendans. Au côté gauche de l'autel, il y a une patère décorée d'oves qui se réunissent à un centre commun, dans lequel on voit une tête de Jupiter Ammon: à droite est le vase que les antiquaires appellent *préféricule* (2), et qui servoit à contenir l'eau lustrale; il est d'une forme élégante, orné d'oves, d'une bordure en forme de vagues, et d'une

(1) *Lettre de M.* SÉGUIER *à M. le président d'Orbessan, sur un monument trouvé à Arles en 1758. — Réponse et Dissertation de M.* D'ORBESSAN, *membre de l'académie de Toulouse.* — Voyez, pour ces deux pièces, *Mélanges de* M. le président D'ORBESSAN, tome II, p. 180 et suiv.

(2) *Suprà*, p. 172.

branche d'olivier. Les enroulemens que l'on remarque ordinairement sur les autels, sont un peu dégradés sur celui-ci. Au-dessus de la couronne on lit cette inscription :

BONAE. DEAE.
CAIENA. PRISCAE. LIB. ATTICE.
MINISTRA.

A la bonne déesse, Caïena Attice, affranchie de Prisca, et ministre de la déesse.

Les nombreux tauroboles que l'on trouve dans la Gaule (1), prouvent combien le culte de Cybèle, nommée la bonne déesse, y étoit répandu. Caïena, esclave d'origine grecque, appelée *Attice* (2) avant qu'elle eût été affranchie par Prisca, a reçu le nom de famille de sa patronne (3), et c'est pourquoi elle s'appelle *Caïena* (4) : le titre de *ministra* qu'elle prend ici, prouve que l'on rendoit à Arles un culte à Cybèle (5), et qu'elle y avoit une prêtresse

(1) *Suprà*, I, 455, 522; II, 73, 89, 154; III, 48.

(2) Les inscriptions en offrent beaucoup d'exemples. *Voyez* GRUTER, CMLXXXXIX, 12; MCXXI, 6; CCMLIX, 10, &c.

(3) On trouve aussi fréquemment des exemples semblables. *Voyez* GRUTER, CMLXXII, 11.

(4) Ce nom n'est pas commun dans les inscriptions. *Voyez* MURATORI, MDXXV, 12; MDCIX, 1.

(5) Cet autel a été trouvé, au mois de juillet 1758, dans l'emplacement de l'église de la Major; ce qui fait présumer que c'est là qu'on avoit bâti le temple de Cybèle.

que des *ministræ* aidoient dans ses fonctions (1).

Les deux oreilles ornées de pendans sont ce qui exerce le plus l'imagination des antiquaires. On ne sauroit donner une explication certaine de cette offrande, puisqu'on peut lui assigner plusieurs motifs. On a des exemples d'oreilles d'argent offertes à Minerve pour la remercier de quelque guérison de l'organe de l'ouïe (2) : d'autres inscriptions font mention de pendans d'oreilles donnés à des divinités (3) ; on en paroit principalement les statues de Vénus : notre inscription peut avoir rapport à une circonstance de ce genre ; mais, s'il faut émettre une opinion, je crois que les oreilles placées sur cet autel signifient combien la bonne déesse est accessible aux prières et aux vœux des mortels, et combien Caïena Prisca, qui dessert son temple, desire qu'elle écoute les siens. Les pendans n'ont d'autre objet que d'ajouter à l'élégance de ce symbole, qui est d'ailleurs ici d'une parfaite exécution. Le goût pur de cet autel et de ses ornemens, l'élégante concision de l'inscription, la belle forme des lettres, peuvent faire présumer qu'il a été fait avant le IIIe siècle.

---

(1) C'étoient des prêtresses d'un rang inférieur.

(2) GRUTER, MLXVII, 1.

(3) ORSATO, *Monumenta Patavina.*

Au-dessus de l'autel à la bonne déesse, on lit cette autre inscription (1) :

C. FABIVS. C. LIB. HERMES

IIIIII. VIR. AVG. C. I. P. AREL

VIVOS FECIT. SIBI. ET. SVIS. ET

C. FABIO. L. F. SECVNDO. PATRON

ET. L. FABIO. L. F. PRIMO. FRATRI

EIVS

H. M. H. M. N. S.

C. (2) Fabius Hermès, affranchi de C., sévir augustal de la colonie Julia Paterna d'Arles (3), a fait faire ce monument de son vivant (4), à lui et aux siens, et à C. Fabius Secundus, fils de Lucius (5), son patron, et à Lucius Fabius Primus, fils de Lucius et frère de C. Fabius. Ce monument ne suit point l'héritier (6).

Le dernier monument que nous vîmes sur l'esca-

---

(1) DUMONT, XXVII, 4. Ma copie est plus correcte.

(2) *Caius.*

(3) *Coloniæ Iuliæ Paternæ ARELatensis.*

(4) *VIVOS* pour *vivus.* Les exemples de cette orthographe sont fréquens.

(5) *Lucii Filio.*

(6) *Hoc Monumentum HeredeM Non Sequitur.*

lier est cette borne milliaire (1), qui a été reproduite un grand nombre de fois :

SALVIS. DD. NN.
THEODOSIO. ET
VALENTINIANO
P. F. V. AC. TRIVM
SEMPER AVG. XV
CONS VIR INL
AVXILIARIS PR
PRETO. GALLIA
ARELATE MA
MILIARIA. PONI.S
MPI

(1) PONT. *Ad itin. Gall. Narbon.* p. 66. REINES. *Variæ Lect.* p. 610. GRUTER, CLIX, 8. SPON, *Miscell.* 166. MURATORI, *Thes.* 467, 5. BERGIER, *Grands Chemins*, II, 37. MAFFEI, *Gal. ant.* 35. MAUS. *in Annal. BARONII*, t. VII, p. 474. DONAT. 95. *Journal de Trévoux*, 1701, septembre, 216, avec des notes de COLONIA. LIPS. *Anal.* 30. MONTF. *Ant. expl. suppl.* IV, pl. 47. URSAT. *Lex.* 219, *init.* BANDURI, *Numism.* II, 559. CUPER, *Epist. in Miscell Lips. nov.* vol. I, part. I. BREVAL'*s Remarks*, t. II, 176. J. J. SCALIGER, *in AUSON. Lect.* lib. II, cap. 29. BOUCHE, *Chorogr. de Prov.* 307. SAXY, *Pontif. Arel.* 58. SÉGUIN, *Antiquit. d'Arles*, 55. BOUQUET, *Script. rer. Gallic.* I, *ex excerpt. Gr.* 135. MAFFEI, *Ars critica lapidaria*, 451. PAPON, *Hist. de Provence*, 52. DUMONT, n.° 16.

Du vivant de nos seigneurs (1) *Théodose et Valentinien, pieux, heureux, triomphateur* (2), *toujours auguste* (3), *consul* (4) *pour la quinzième fois, Auxiliaris* (5), *homme illustre* (6), *préfet du prétoire* (7) *des Gaules* (8), *a persuadé* (9) *de faire placer des milles entre Arles et Marseille* (10). *Le premier mille commence ici* (11).

Cette colonne milliaire est placée sur une base dont l'inscription nous apprend qu'après avoir été tirée des décombres, elle a été abandonnée pendant cent ans à la porte du collége; on y lit le nom des consuls qui la firent relever en 1769 (12).

---

(1) *DD. NN. Dominis nostris.*

(2) *Pio, Felici, Victori, TRIVMphatori.*

(3) *AVGusto.*

(4) *CONSuli.*

(5) *auXILIARIS.* C'est le nom ou le surnom de ce préfet du prétoire.

(6) *INLustris.*

(7) *PRæfecto praETOrii.*

(8) *GALLIArum.*

(9) *PONI Statuit.*

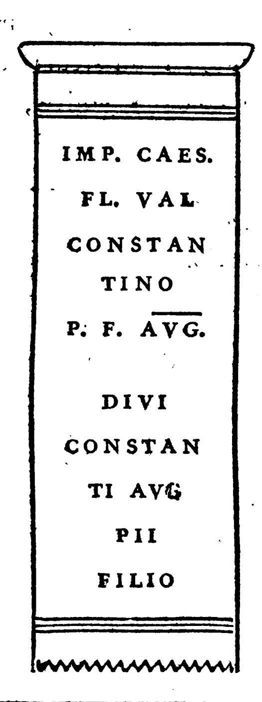
(10) *MAssiliæ MILLIARIA.* Pontanus lisoit *mamillaria*, et il regardoit ce mot comme la traduction du mot *theline*, dérivé de θηλὴ [mamelle], surnom que les Grecs avoient donné à Arles, à cause de sa fertilité. Spon rend ce mot par *matre*, parce que cette colonne peut être regardée comme la mère de toutes celles qui indiquent la distance d'Arles à d'autres villes. Reinesius lit *maritima milliaria*, et croit que cette borne marquoit les distances maritimes. Il est évident, ainsi que plusieurs antiquaires l'ont reconnu, qu'il est ici question des bornes milliaires qu'Auxiliaris a fait placer entre Marseille et Arles.

(11) *Mille Passuum Unum.*

(12) *HOC MILLIARE, insigne pro patria monumentum, post sæcula multa è ruderibus erutum, et Jovi improbo, ante ædes sacras collegii,*

La tour de l'horloge a été conservée dans le plan de Mansard, à cause de sa beauté.

Contre le mur de la maison commune, du côté de l'église Sainte-Anne, on voit cette pierre qu'on appelle vulgairement *la colonne Constantine* (1) :



per annos C expositum, restituendum curavere et erexere nob. Gull. de Nicolay eq., Ant. Jos. Yvan in sup. Aqu. cur. causidicus, Joan. Bapt. Esparvier et Ant. Jos. Fabre, Coss. anno. MDCCLXIX.

(1) MURATORI, *Thes.* 258, 8; 260, 2. SÉGUIN, *Antiq. d'Arles*, t. II, 26. *Mém. de Trévoux*, 1701, sept. 208, avec des notes de COLONIA.

A l'empereur César, Flavius Valérius (1) Constantinus, pieux, heureux, Auguste (2), fils du divin Constance Auguste, pieux.

Cette colonne, dont il ne subsiste qu'un fragment, étoit probablement plus longue : elle reposoit sur une base, et elle étoit couronnée d'un chapiteau qui portoit une corniche, sur laquelle étoit peut-être la statue de l'empereur; ce n'étoit peut-être aussi qu'une colonne votive, qui ne portoit pas de statue.

(1) *IMPeratori FLavio VALerio.*
(2) *Pio, Felici, AUGusto.*

CHAPITRE XCV.

CHAPITRE XCV.

La Tour Roland. — *Aliscamps*, ou les Champs-Élysées. — Chapelle de la Genouillade. — Les Porcellets; leur chapelle. — Inscriptions. — Canal de la Durance. — Aqueduc. — Eglise Saint-Honorat. — Inscriptions. — Crypte. — Sarcophages.

Messieurs Véran nous proposèrent de faire avec nous la visite de l'ancien couvent des Minimes, qui renferme un grand nombre de monumens antiques; et ils voulurent bien diriger nos recherches, qui durèrent plusieurs jours.

En sortant d'Arles, on entre sur une petite esplanade, que la maison de M. Pomme, célèbre médecin, domine agréablement; on remarque sur-tout un petit édifice appelé *la Tour Roland* ou *la Dominante (pl. LXVIII, fig. 3)*, dont la façade est formée de trois arcs placés l'un sur l'autre : elle a appartenu à l'ancien théâtre, et c'est une portion du portique qui étoit placé derrière la scène.

A peine a-t-on passé cette esplanade, qu'on se trouve dans une plaine assez étendue : tout y porte l'ame à la mélancolie et à la réflexion. Non loin du lieu où l'on jouoit les chefs-d'œuvre de Plaute et de Térence, et sans doute aussi de grossières atellanes, la terre est jonchée de tombes antiques jetées

pêle-mêle, comme si le terrain avoit éprouvé quelque catastrophe physique : on croiroit que ce lieu a été soulevé et retourné plusieurs fois par un tremblement de terre; mais ce bouleversement n'est dû qu'à l'avarice des hommes, et non aux ravages des élémens. La main sacrilége des spoliateurs a brisé les couvercles d'un grand nombre de sarcophages, ou en a rompu les extrémités, pour dérober les bijoux précieux qu'ils y croyoient renfermés : quelques urnes de terre ou de verre, quelques lampes (1), sont les seuls trésors qu'ils y aient découverts ; leur cupidité trompée s'est changée en fureur, et leur rage est encore attestée par la manière dont ces tombes ont été jetées sans ordre les unes sur les autres. Cependant quelques-unes sont d'une grandeur et d'un poids si énormes, qu'on n'a pas tenté de les déplacer. Beaucoup de sarcophages consacrés par l'amour conjugal, la tendresse fraternelle ou la piété filiale, ont été emportés entiers pour être employés à des usages domestiques, et contenir le vin, l'eau ou l'huile, servir au blanchissage ou à la préparation du brûlant salpêtre, qui en à corrodé les ornemens : des amateurs des arts en ont retrouvé plusieurs dans les

(1) Une ancienne tradition veut qu'on y ait trouvé des lampes perpétuelles; mais on reconnoît aujourd'hui que l'existence de ces lampes est impossible, et l'on sait à quel phénomène on doit attribuer ce qu'on en raconte. Je l'ai indiqué dans mon *Dictionnaire des beaux-arts*, article *LAMPES*.

celliers, les cuisines ou les ateliers, et en ont décoré leurs musées; l'on en conserve à Lyon, à Aix, à Marseille (1); je les ai décrits précédemment. Malgré ces spoliations successives, il en reste encore un très-grand nombre que l'on voit hors de la terre; plusieurs y sont sûrement encore enfouis (2). L'administration municipale devroit empêcher, par tous les moyens qui sont en son

(1) *Voyez* la note suivante.

(2) Charles IX et Catherine de Médicis, étant à Arles, donnèrent plusieurs tombeaux au duc de Savoie et au prince de Lorraine. Le monarque français et sa mère firent enlever huit colonnes de porphyre et plusieurs beaux sarcophages pour les transporter à Paris; mais le bateau fut submergé au pont du Saint-Esprit, et le Rhône recèle encore ces objets précieux. Le cardinal Barberin a aussi obtenu de la ville d'Arles la permission d'enlever plusieurs beaux tombeaux, qu'il fit transporter en Italie. En 1635, le marquis de Saint-Chamont en reçut treize en présent du corps municipal. On en donna trois autres, en 1640, à Alphonse du Plessis, cardinal archevêque de Lyon; ils furent placés dans sa maison de campagne : celui où l'on a sculpté la chasse de Méléagre, et que j'ai décrit, *tome I.er, page 535*, étoit peut-être de ce nombre. M. de Pérussis en a obtenu un pour lui servir de tombeau; *suprà*, t. II, p. 353. MM. de Peiresc de Bon, seigneur de Fourques, le comte de Berton-Crillon, le marquis d'Aulan, le marquis de Caumont, M. le Bret, intendant de Provence, M. Seguin, ont aussi enlevé des tombeaux et plusieurs curiosités tirées des Champs-Élysées. Un des plus curieux sarcophages d'Arles, consacré à Memorius, comte de la Mauritanie, a été emporté par les ordres de M. Charles Lacroix, alors préfet, et est aujourd'hui un des principaux ornemens du musée de Marseille; *suprà*, p. 151.

pouvoir, qu'on n'enlève à l'avenir aucun de ces tombeaux (1).

Les lettres D M (2), les formules des inscriptions, les histoires qui sont représentées sur les sarcophages, tout prouve que ce cimetière a d'abord été consacré par les païens ; il a ensuite servi à recevoir des tombes chrétiennes. C'est pourquoi on a conservé à ces lieux le nom d'*Aliscamps*, c'est-à-dire, *Champs-Élysées* (3) : on croit y voir errer autour de soi les mânes des premiers habitans de la colonie arlésienne, et les ames des fondateurs du christianisme dans cette partie des Gaules.

Une petite chapelle gothique, à demi ruinée, placée sur le chemin de la Crau, ajoute encore à l'effet pittoresque de cet élysée : elle est dédiée à S. Jacques et à S. Philippe. La croyance vulgaire est que Jésus-Christ parut lui-même au milieu des prélats qui le consacrèrent, pour bénir ce cimetière, et qu'en se baissant il laissa sur une pierre

(1) M. le préfet du département du Rhône vient de rendre une ordonnance pour empêcher la destruction des beaux aqueducs de Lyon. Je me plais à penser que mon article relatif à ces aqueducs a éveillé l'attention de ce magistrat sur cet objet, et provoqué cette décision.

(2) *Diis Manibus.*

(3) Il y a un endroit particulier où les tombes sont plus nombreuses et les unes sur les autres, et qu'on appelle *le Champ des Mânes.*

l'empreinte de son genou : c'est pourquoi cette chapelle est appelée *la Genouillade.*

L'intérêt, déjà excité par les souvenirs d'une haute antiquité et les sentimens religieux, s'accroît encore à la vue d'un autre monument, qui est sur le chemin d'Arles aux Minimes ; c'est aussi une chapelle, mais si petite et d'une si humble apparence, qu'on la croiroit peu digne d'être un des sanctuaires de la Divinité : combien cependant son importance est relevée par le nom de ses fondateurs, de ces *Porcellets*, si riches, si valeureux, dont on raconte tant d'actions héroïques ! On se rappelle ce brave Guillaume des Porcellets, seigneur en partie de la ville d'Arles et baron de Provence, qui avoit voué ses services à Richard, roi d'Angleterre, si bien nommé *Cœur-de-lion*, et qui sauva la vie à son illustre maître. Richard étoit tombé dans une embuscade : des Porcellets s'écria, *Je suis le roi*, et attira ainsi sur lui tous les dards des Sarrasins. Le sultan Saladin, ami de la vaillance et de l'humanité, au lieu de punir ce vertueux mensonge, fit à son noble prisonnier le traitement le plus distingué ; et Richard, pour témoigner l'estime qu'il lui portoit, donna pour sa rançon dix des plus riches et des plus puissans chefs qui étoient en sa puissance. Le nom de *Porcellets* étoit devenu si célèbre et si respecté dans l'Orient, que les sultans, pour la garantie des traités, demandoient la remise de places importantes, des

otages, ou la parole d'un Porcellets. Enfin, dans l'horrible massacre des vêpres siciliennes, Guillaume III des Porcellets fut le seul épargné, à cause de l'impression singulière que sa vertu avoit faite sur l'esprit du peuple.

On voit aussi près de là une porte, reste vénérable de l'antique monastère qu'on prétend que S. Césaire fonda dans le VI.e siècle.

Les monumens de la religion sont augustes; ceux de l'héroïsme militaire sont brillans : mais ceux qui rappellent le dévouement de l'homme compatissant et sensible, ont un charme qui ne tient ni à la durée des temps, ni aux opinions. Celui qui visitera Arles avec mon ouvrage, me saura gré sans doute de l'avertir de s'arrêter devant un humble tombeau de forme pyramidale, qui est peu éloigné de la chapelle de la Genouillade. Là furent ensevelis les consuls généreux, les prêtres dignes de leur noble ministère, les hommes charitables et vertueux, qui ont fait le sacrifice de leur vie pour assister, consoler, servir leurs concitoyens pendant la peste de 1720 (1).

Près de la chapelle des Porcellets, nous lûmes cette inscription (2) sur une tombe que Julia Zozime avoit fait faire de son vivant pour elle et pour C. Pomponius Polycarpus son mari :

---

(1) *Infrà*, chap. C.

(2) DUMONT, *Recueil*, 100.

IVLIA. ZOZIME
C. POMPONIO. POLY
CARPO. MARITO. PIEN
TISSIMO
ET. SIBI. VIVA. POSVIT

Le canal de dérivation de la Durance, qui sert aux arrosemens d'une partie de la vaste plaine de la Crau et des environs de la ville d'Arles, passe près du couvent des Minimes : ce canal est entretenu, par une compagnie, avec un grand soin. A quelque distance de là, du côté de l'ouest, ce même canal coule dans une espèce d'aqueduc soutenu par une rangée de quatre-vingt-quatorze arcades, et qui a été bâti sur un ancien aqueduc romain. Ce canal est une suite de celui de Craponne.

La porte du couvent des Minimes est entièrement dégradée. L'église étoit consacrée à S. Honorat, dont on venoit y révérer le tombeau. On attribue sa fondation à S. Virgile, dans le VIIe siècle. Elle est à trois nefs : sa forme est très-irrégulière ; il n'en reste plus que les murs, sur lesquels, malgré les mutilations opérées par le sabre des soldats de l'armée révolutionnaire et les dégâts qu'y font les enfans, on aperçoit encore beaucoup de monumens,

qui presque tous rappellent les principaux traits de l'Écriture sainte. On pourroit y faire un cours intéressant d'histoire sacrée, en observant les idées que les premiers chrétiens avoient sur certaines traditions aujourd'hui contestées, et la manière dont leurs artistes représentoient les événemens qui s'y rapportent; on y puiseroit aussi beaucoup de détails relatifs aux mœurs, aux usages (1) et aux costumes du temps.

Le monogramme du Christ *(pl. LXIV, fig. 2)*, renfermé dans une belle couronne de chêne et emporté dans les airs par l'aigle romaine, qui le tient dans son bec et dans ses serres, est une noble et belle allégorie du triomphe du christianisme, dont tout rappelle ici les premiers temps. Ce fragment de bas-relief est au-dessus du bénitier.

Sur un pilier de la nef on lit :

VIII : KL : OCTOBRIS : OBI
IT : PONCIA : DE : AQVE
RIA : ANNO : DOMINICE :
INCARNATIONIS : M : C : L :
XXIIII : ORATE : PRO : EA

(1) *Voyez* ce que j'ai déjà dit, *tome I, page 98*, et *tome III, page 164*, sur l'utilité et l'intérêt des monumens chrétiens.

Ponce d'Aiguières, qui est morte le 8 des kalendes d'octobre de l'an de l'incarnation 1174, devoit être nièce ou peut-être fille de Pons d'Aiguières, consul de la ville en 1178, et parente d'Imbert d'Aiguières, qui fut nommé archevêque d'Arles en 1190.

La première chapelle, à l'entrée, étoit celle de Renaud d'Allein. Nous y remarquâmes un beau sarcophage chrétien en marbre *(pl. LXIV, fig. 3)*, sur lequel on voit, à droite, Moïse qui fait sortir l'eau du rocher : les Hébreux, qui se désaltèrent, ont un bonnet pareil à celui que nous avons déjà observé sur un sarcophage du musée de Marseille (1) ; ce qui confirme l'explication que j'en ai donnée. Il paroît que ce bonnet étoit particulièrement en usage parmi les Juifs, au temps où ces sarcophages ont été sculptés. Le second groupe nous offre Jésus-Christ entre ses disciples, et tenant le livre de la loi : des deux apôtres qui sont à ses côtés, celui qui est imberbe est probablement S. Jean fils de Zébédée; et celui dont une barbe épaisse ombrage le menton, doit être S. Pierre : tous deux étoient les disciples les plus chéris de Jésus-Christ. Plus bas est le paralytique qui emporte son lit après sa guérison. Plus loin, le prince des apôtres est mieux caractérisé par le coq qui

(1) On le remarque encore sur d'autres monumens. BOTTARI, pl. XXXII, XXXVI et XLI, et BUONAROTTI, *Vetri antichi*, p. 1. Jésus-Christ, sur les sarcophages chrétiens, est quelquefois lui-même coiffé d'un bonnet semblable. BOTTARI, XXXI et CXXXV.

l'accompagne : il proteste à Jésus-Christ de ne jamais l'abandonner ; et Jésus-Christ lui annonce qu'avant le chant du coq il l'aura renié trois fois. Il est probable que sur la partie fragmentée, à gauche, il y avoit un corps enveloppé de bandelettes comme les momies, et que le groupe qu'on y aperçoit, représente la résurrection de Lazare, ainsi que nous la verrons figurée ailleurs. Plus près est la multiplication des pains et des poissons : ordinairement Jésus-Christ touche les pains avec une baguette (1) ; pour prouver la puissance de Dieu, l'artiste a figuré le miracle de la multiplication déjà consommé, et a fait voir les paniers dans lesquels les apôtres recueillirent les restes. Le nombre des paniers est de sept, conformément au récit de S. Marc (2) ; ce qui prouve qu'il est ici question de la seconde multiplication, qu'on regarde comme un symbole de l'eucharistie. Jésus-Christ bénit les pains et les deux poissons, en y imposant les mains avant de les distribuer :

(1) BOTTARI, pl. LXIX.

(2) *Et sustulerunt quod superfuerat de fragmentis, septem sportas* (MARC. VIII, 8). S. Mathieu et S. Jean disent qu'il y en avoit douze. *Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos fragmentorum plenos* (MATH. XIV, 20). *Et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum ex quinque panibus hordeaceis quæ superfuerunt his qui manducayerant* (JOH. VI, 13). — Je ne sais pourquoi BOTTARI sur un autre sarcophage, *Sculture sacre*, I, 169, ne voit que six pains ; il y en a sept comme ici, six à terre et un dans les mains d'un des suivans de Jésus-Christ.

de là est venu l'usage, très-ancien dans l'Église, de présenter le pain bénit. Jésus-Christ est encore ici sous une arcade soutenue par deux colonnes; il étend les mains, et paroît recommander à celui qui tient un rouleau, et qui est peut-être encore l'apôtre S. Jean, de publier la loi de Dieu.

Dans l'escalier des catacombes il y a un sarcophage de marbre, où les histoires sont encore plus nombreuses *(pl. LXVII, fig. 1)* : il est partagé en deux bandes; ce qui annonce qu'il étoit destiné à recevoir deux corps (1). Le milieu de la bande supérieure est occupé par une coquille, dans laquelle on voit deux personnages, sans doute celui qui y a été inhumé et son épouse : celle-ci porte au cou un collier, et au bras gauche un bracelet; elle pose la main sur l'épaule de son mari, qui tient un rouleau.

Examinons actuellement la série des histoires, en commençant de gauche à droite. Le premier groupe est composé de quatre figures : un vieillard assis, vêtu d'une tunique et d'un *pallium*, drapé à la manière des philosophes grecs, reçoit l'hommage que lui présentent deux jeunes gens; l'un est Caïn, qui apporte au Seigneur les fruits qu'il a fait produire

(1) On les appeloit *bisomum*, *trisomum* et *quadrisomum*, selon qu'ils étoient destinés à contenir deux, trois ou quatre corps. BOTTARI, *Sculture*, pl. XXXIX.

à la terre, fécondée par son travail ; l'autre est Abel, qui se livre à la vie pastorale, et qui offre un des premiers nés de son troupeau (1). Dieu semble regarder Abel avec plus de complaisance, quoiqu'il soit plus éloigné de lui que Caïn son aîné, et il lève les mains pour bénir ses dons (2). Caïn et Abel, l'un agriculteur et l'autre berger, sont vêtus de la tunique retroussée que cette classe d'hommes portoit au temps où ce sarcophage a été sculpté. Nous voyons souvent le *bon Pasteur* représenté de la même manière. On ne peut bien déterminer quel est le vieillard que le sculpteur a placé derrière l'image de Dieu, que, selon l'usage ordinaire, il a fait plus grand que les autres hommes ; ce ne peut être qu'Adam, puisque lui et ses fils étoient alors les seuls hommes qui fussent au monde.

Ces histoires sont placées sans ordre ; de sorte qu'à cette première scène, qui nous reporte au berceau du monde, succède l'arrestation de Jésus-Christ par les Juifs dans le jardin des Oliviers : les bonnets dont sont coiffés ceux qui l'accompagnent, caractérisent les Hébreux, comme nous l'avons déjà vu, et servent

(1) *Fuit autem Abel pastor ovium, et Caïn agricola. Factum est autem post multos dies ut offerret Caïn de fructibus terræ munera Domino; Abel quoque obtulit de primogenitis gregis sui.* Genes. IV, 2-4.

(2) *Respexit Dominus ad Abel et ad munera ejus : ad Caïn verò et ad munera illius non respexit.* Ibid. 4, 5.

ici à l'explication de ce groupe. Les sarcophages chrétiens nous offrent plusieurs autres exemples des sujets de l'ancien et du nouveau Testament ainsi mélangés.

C'est encore au nouveau Testament qu'appartient la scène suivante : Jésus guérit, en lui touchant les yeux, l'aveugle de Jéricho, appelé *Bartimée* (1) ; la main droite, dont celui-ci porte ordinairement son bâton, est cassée ; Jésus tenoit un rouleau dans la main droite, pour prouver que ce miracle ne se faisoit qu'en confirmation de l'évangile ; et c'est pourquoi l'on voit un de ses disciples derrière l'aveugle.

Nous apercevons ensuite Moïse vêtu de la tunique et du manteau ; il a un pied sur une pierre pour indiquer qu'il est sur le mont Sinaï : il reçoit de Dieu même les tables de la loi. L'Éternel est figuré par une main qui sort de la nue ; usage qui s'est conservé jusque dans le moyen âge, et auquel nous devons le symbole impérial qu'on appelle *main de justice* (2). Quoique les premiers chrétiens figurassent très-fréquemment les anges avec des formes humaines, ils avoient un grand éloignement pour représenter ainsi Dieu lui-même.

C'est encore la main de Dieu qui retient le glaive avec lequel Abraham, soumis à la volonté céleste,

(1) MARC. X, 46.

(2) *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot *MAIN*.

va sacrifier son propre fils sur un autel. Ici le sculpteur s'est éloigné du récit de l'Écriture : l'autel est une pierre carrée, sculptée selon l'usage des Romains ; le feu brûle dessus, et Isaac est au pied ; tandis que l'Écriture dit positivement qu'Abraham plaça lui-même son fils au milieu du bois qu'il avoit rassemblé sur l'autel. Les pierres qui s'élèvent derrière, indiquent la montagne qui avoit été désignée par l'Éternel pour ce cruel sacrifice. Abraham est accompagné de deux serviteurs ; et cependant il les laissa au pied de la montagne, sur laquelle il monta seul avec son fils, qui portoit lui-même le glaive dont il devoit être frappé et le bois qui étoit destiné à le consumer. Nous ne voyons pas ici le belier qui fut immolé à sa place. Cette histoire se retrouve sur un grand nombre de sarcophages, mais toujours avec des circonstances variées selon le goût de chaque sculpteur.

Les groupes dont se composent les deux scènes que je viens de décrire, nous font voir, des deux côtés de la coquille qui contient les bustes, deux représentations symétriques; et c'est sans doute parce qu'elles forment ce que nous appelons des pendans ; que l'artiste les a placées ici.

Nous voyons encore le miracle de la multiplication des cinq pains d'orge et des deux poissons, avec lesquels Jésus-Christ nourrit, à Bethsaïde, plus de cinq mille hommes, sans compter les femmes et

les enfans (1). Il impose les mains, ainsi que nous l'avons vu, pour opérer ce prodige.

La figure qui est assise à l'extrémité, termine cette suite de scènes de l'Écriture, comme la figure de Dieu recevant les dons de Caïn et d'Abel l'a commencée. C'est donc encore un pendant placé là pour la symétrie : mais quel est le sujet qu'on y a représenté ? Il paroît que c'est le malheureux Job, déjà frappé par la main de Dieu, couvert d'ulcères, et assis sur un monceau de cendres : près de lui on voit deux des trois amis qui étoient venus le visiter ; ils sont coiffés du bonnet qui caractérise les Juifs : celui dont la main est étendue, est probablement Éliphaz ou Sophar, qui reproche à Job son impatience, et lui dit que nul n'est puni de Dieu sans avoir péché (2), ou peut-être Bildad, qui lui conseille d'espérer la fin de ses maux (3).

Le groupe qui commence la série inférieure en partant de gauche à droite, nous fait voir la chaste Susanne ; elle est souvent représentée, comme ici, la tête couverte d'un voile (4) : les arbres indiquent le verger dans lequel cette jeune femme fut surprise par deux vieillards ; on n'en voit ici qu'un. Le

(1) S. MATH. XIV, 19. S. LUC. IX, 13. S. JOHAN. VI, 6.
(2) JOB, IV, XI.
(3) *Idem*, VIII.
(4) BUONAROTTI, *Vetri antichi*, page 1 ; et BOTTARI, pl. XXXII.

miracle de l'eau changée en vin aux noces de Cana, vient après : probablement le Christ tenoit à la main la baguette avec laquelle on le voit toucher les vases sur d'autres sarcophages ; il paroît que ces vases étoient d'une pierre creusée. Il n'est pas aisé de déterminer ce que signifie le serpent entortillé autour d'un arbre, devant lequel est un homme vêtu de la tunique et du *pallium*. Ce serpent n'est pas assez élevé pour être le *nehustan*, ou serpent d'airain, que Moïse éleva dans le désert. Bottari, en expliquant un groupe à-peu-près semblable (1), a pensé que ce pouvoit être le serpent qui étoit adoré par les Babyloniens, et que Daniel fit mourir en lui donnant un gâteau composé de poix, de graisse et de poils (2). Ce seroit donc le prophète que nous verrions ici au moment de présenter au dieu de Babylone ce fatal mélange. Cette explication est, du reste, très-conjecturale.

L'histoire de Jonas, si connue et si fréquemment répétée sur les sarcophages chrétiens (3), vient ensuite. La barque est montée par trois matelots ; ils sont nus, afin d'être plus en état de faire les manœuvres nécessaires pour échapper à l'horrible tempête qui menace leur vie : deux font mouvoir la rame ; celui qui est dans le milieu et qui paroît s'arracher les

(1) *Sculture Cristiane*, pl. XIX.

(2) DANIEL, XIV, 22.

(3) *Suprà*, page 177.

cheveux,

cheveux, est celui qui a été chargé d'exécuter l'arrêt fatal, et de jeter Jonas à la mer (1) : près de la barque est le grand poisson que Dieu avoit destiné pour engloutir le malheureux prophète (2). A peine le corps de Jonas sort-il de la barque, qu'il est déjà avalé : plus loin le monstre lève la tête pour faire pénétrer sa proie plus avant. A droite de la barque, on voit encore ce même poisson qui, selon l'ordre de Dieu, rejette de son sein le prophète, après l'y avoir conservé vivant pendant trois jours (3). Ici le sculpteur a réuni deux circonstances : Jonas est représenté couché sous un arbre; le prophète nous apprend lui-même que Dieu, irrité une seconde fois de ce qu'il n'avoit pas trouvé son arrêt contre Ninive assez sévère, fit croître pendant son sommeil un arbre (4) qui le couvroit de son ombrage, et qu'il envoya ensuite un ver qui fit périr cet arbre. L'artiste a figuré Jonas près du monstre qui l'a vomi et sous l'arbre qui le protége, sans considérer le temps qui s'est écoulé dans cet intervalle. Quant à la nature de la plante appelée *kikaion*, sous laquelle Jonas s'endormit, S. Jérôme et S. Augustin ne sont pas d'accord : le premier veut que ce fût une cucurbitacée, et le second dit que c'étoit un lierre. Les Septante, partageant l'avis de S. Jérôme, prétendent que c'étoit une

(1) Jonas, I.
(2) *Idem*, II.
(3) *Idem*, III.
(4) *Idem*, IV.

coloquinte; et plusieurs bas-reliefs nous représentent Jonas endormi sous un arbuste dont les fruits, semblables à des coloquintes, menacent son nez de leur chute. Les commentateurs plus modernes pensent, avec raison, que cette plante est le *palma Christi* (1), qui s'élève très-haut dans l'Égypte et dans la Palestine, où, du temps d'Hérodote, on le nommoit *kiki* (2), comme on le fait encore à présent. Il paroît, par la forme des feuilles, que le sculpteur s'est conformé à la tradition qui faisoit regarder cet arbrisseau comme un lierre.

Derrière est le Seigneur, qui étend la main sur Jonas, et qui ordonne au ver de faire périr le végétal sous les feuilles duquel le prophète a trouvé un abri.

Plus loin Adam et Ève sont punis de leur désobéissance; le serpent qui les a trompés, rampe autour de l'arbre de la science du bien et du mal; honteux de leur nudité, ils se couvrent de leurs mains. A côté d'Adam est une gerbe de blé, pour annoncer qu'il ne devra plus désormais sa subsistance qu'à son labeur.

Daniel dans la fosse aux lions termine cette sculpture : il est nu, et étend les bras pour demander au Seigneur qu'il le préserve de la fureur de ces

(1) *Ricinus communis.*

(2) HEROD. II, 94.

animaux (1). L'Écriture dit que les lions étoient au nombre de sept; mais les peintres et les sculpteurs n'en représentent ordinairement que deux (2). L'un des hommes qu'on voit auprès de lui, est probablement Habacuc, qu'un ange avoit transporté dans Babylone pour qu'il donnât à manger au prophète (3); l'autre doit être Darius le Mède, qui vient voir si Daniel a été dévoré, et qui s'étonne de le trouver encore vivant. Le prophète a les mains étendues pour prier le Seigneur. Eusèbe dit (4) en effet que Darius le trouva dans cette attitude. Cette histoire, ainsi que celle des trois jeunes hommes dans la fournaise, est très-commune sur les sarcophages; on les regarde (5) comme des allégories de la constance avec laquelle le vrai chrétien supporte les plus cruelles persécutions.

Les histoires figurées sur ce sarcophage ne sont point, comme on le voit, classées dans un ordre chronologique; le sculpteur a plutôt cherché la symétrie en opposant toujours les groupes les uns aux autres : ainsi la barque occupe le milieu; de chaque côté, les monstres, les arbres, les personnages, sont placés en opposition.

---

(1) DANIEL, VI, 24.
(2) BOTTARI, *Pitture sacre*, II, 5, 32, *66*, 104.
(3) DANIEL, XIV, 37, 39.
(4) EUSEB. *Orat. in SS. Cœt.* cap. 17.
(5) S. CLEM. *Epist. I ad Corinth.* n.° 45.

L'inscription suivante est dans l'enceinte de l'église : le marbre qui la contient, sert de rampe à l'escalier du grand autel (1) :

OPTATINE RETICI
AE SIVE PASCASIE CONI
VGI AMANTISSIMAE EN
NIVS FILTERIVS SIVE
POMPEIVS MARITVS
POSVIT SEPVLCRV
M CVM QVA VIXIT
ANNIS OCTO MEN
SIBVS NOVEM ET
DIBBVS DVOBVS

A Optatina Reticia ou (2) *Pascasia, sa tendre épouse, Ennius*

---

(1) Voyez GRUTER, DCCCXIII, 9, peu exacte; *Hist. de l'Acad. des inscript.* t. VII, 249, plus exacte; MAFFEI, *Gall. Antiq.*; BOUCHE, *Chor. de Prov.* 311; DUMONT, *Inscript.* n.° 158.

(2) *Sive.* Les noms des Romains étoient quelquefois doubles; alors le second est mis dans les inscriptions avec les formules *qui et*, *qui et vocitatur*, *sive*. Ainsi on lit *Præstus* QUI ET *Vespasianus* (MARINI, *Iscriz. arval.* 182); *C. Manlius Januarius* QUI ET VOCITATUR *Asellus* (id. 505). De même *Filterius* est aussi appelé *Pompeius*, et *Reticia* est aussi nommée *Pascasia*.

Filterius ou Pompeius a érigé ce sépulcre, après avoir vécu avec elle huit ans neuf mois et deux jours (1).

Nous vîmes en face un sarcophage de marbre *(pl. LXIV, fig. 4)*, remarquable par ses sculptures. Au milieu est Jésus-Christ sous un portique dont la corniche et l'architrave sont chargées d'ornemens. Cet édifice particulier marque sa divinité. Le Sauveur, dans l'attitude d'annoncer la parole de son père, est sur la montagne sainte, d'où coulent les quatre fleuves auxquels les chrétiens, figurés par quatre agneaux, se désaltèrent; derrière lui sont des palmiers, symbole du triomphe de la foi. Il remet à S. Paul (2) l'évangile, pour que celui-ci le prêche par toute la terre. Le reste de la composition est partagé en quatre arcades : sous celles qui sont à la droite du Christ, on voit probablement S. Paul et S. Jean, dont l'un porte une croix, l'autre un rouleau; et sous celles qui sont à gauche, S. Pierre et S. Jacques, qui tiennent également un rouleau.

Derrière les apôtres on voit aussi des palmiers chargés de fruits; au milieu d'un de ces palmiers, à gauche, est le phénix. Les connoissances en histoire naturelle étoient encore si peu avancées, que les premiers chrétiens avoient adopté les fables accréditées par une antique tradition sur cet oiseau imaginaire :

(1) A la dernière ligne, le sculpteur a mis par erreur *DIBBVS* pour *DIEBVS*.

(2) *Suprà*, t. II, p. 269, note 1.

elles sont même répétées par plusieurs Pères de l'Église. On croyoit qu'il avoit la faculté de renaître de ses cendres, et il étoit regardé comme un symbole de la résurrection.

Dans les niches des extrémités, on reconnoît deux scènes de la Passion. A gauche, c'est la dernière cène : Jésus-Christ va laver les pieds à Simon Pierre. Cette action est très-bien caractérisée par l'estrade sur laquelle est S. Pierre, et où l'on voit une des sandales qu'il a quittées; il a les pieds nuds; le vase rempli d'eau est au bas de l'estrade, et Jésus-Christ se baisse pour commencer eet acte d'humilité. Dans l'arcade opposée, Jésus-Christ est conduit à Pilate (1) : celui-ci est vêtu de la cuirasse, du *paludament*, et couronné de laurier comme les empereurs romains (2); la tour qui est derrière lui, désigne la ville de Jérusalem.

Les colonnes qui supportent les arcades, ont toutes des chapiteaux corinthiens; mais leurs fûts diffèrent beaucoup par les ornemens : deux de ces colonnes sont cannelées et rudentées, deux sont torses, et deux sont couvertes de feuillages qui s'entrelacent. Les arcades sont richement décorées de moulures. Aux deux extrémités sont des tritons qui sonnent de la conque; entre les autres cintres il y a des coquilles au milieu de dauphins : ces symboles

(1) *Infrà*, p. 535. (2) *Suprà*, p. 172.

marins annoncent que la parole de Dieu franchira les mers pour être reçue des nations les plus éloignées.

En montant les cinq marches de l'escalier qui conduit au tombeau de S. Honorat, on voit à gauche et à droite deux moitiés d'un même sarcophage. Ce tombeau *(pl. LXVII, fig. 2)*, d'une forme et d'une distribution élégantes, présente cinq arcades : dans le milieu est le Sauveur du monde, qui montre le ciel à ceux qui recevront la loi de Dieu; dans chacune des deux arcades qui sont à ses côtés, il y a un groupe de trois personnages ; l'un représente Jésus-Christ arrêté dans le jardin des Oliviers, et l'autre le moment où on le mène à Pilate. Peut-être doit-on plutôt reconnoître ici l'exécution de l'ordre d'incarcération qu'Hérode, dans la vue de plaire aux Juifs, avoit décerné contre S. Pierre et d'autres disciples de Jésus-Christ (1) : ce qui peut le faire présumer, c'est que les deux autres histoires sont relatives à cet apôtre. Dans la dernière arcade à gauche, on a figuré son reniement; et dans l'autre arcade à droite, Dieu qui lui remet les clefs du ciel. Quoique l'on représentât autrefois les apôtres sans attributs, et qu'il ne leur en ait guère été donné que vers la fin du XIVe siècle, ce signe distinctif de S. Pierre est très-ancien : on le trouve souvent sur les verres peints et sur les mosaïques; mais il est rarement sur les sarcophages.

(1) *Acta apostol.* XII.

A chacune des extrémités de la partie supérieure de celui-ci, il y a des tritons qui sonnent de la conque (1) ; et entre les arcs, on voit des colombes qui becquètent des raisins dans des paniers renversés (2).

Dans la chapelle spécialement consacrée à S. Honorat, on voit encore un sarcophage *(pl. LXIV, fig. 5)*. Ce monument avoit un double droit à la vénération des Arlésiens ; il servoit d'autel à cette chapelle, et, d'après une ancienne tradition, c'étoit le tombeau de S. Honorat, qui, après avoir peuplé de pieux solitaires les îles de Lérins (3), avoit été élevé au siége d'Arles vers 428 (4). L'histoire des premiers temps de l'église d'Arles est trop obscure, pour que cette tradition puisse être confirmée par des témoignages authentiques (5) : cependant elle semble ajouter à la sainteté du lieu et en rendre le sanctuaire plus auguste et plus vénérable. Cette tombe est d'ailleurs fort simple ; elle est ornée de cannelures en spirale : au milieu on voit Jésus-Christ, et aux

(1) *Suprà*, p. 534.

(2) *Suprà*, p. 165 et 173.

(3) *Histoire de la vie et des ouvrages de S. Honorat*, par D. *Antoine* RIVET. Voyez *Hist. littér. de la France*, t. II, p. 147. — *Vie de S. Honoré*, par *Gaspar* AUGERI, prieur de Manosque ; Aix, 1651, in-8.° — *Vie du même*, par *François* GIRY ; dans son *Recueil des vies des Saints*, au 16 janvier. — *Vie du même*, par *Adrien* BAILLET. Voyez son *Recueil des vies des Saints*, au même jour.

(4) *Suprà*, t. II, p. 506.

(5) SAXII *Pontificium Arelatense*, p. 36.

extrémités, deux apôtres; l'un est probablement S. Pierre, et l'autre, S. Paul.

Dans la même chapelle, à gauche du maître-autel où est le tombeau de S. Honorat, est une portion de sarcophage en marbre, gravée *pl. LXVI, fig. 1.* On voit, en suivant de gauche à droite, Moïse qui frappe le rocher (1); Jésus-Christ sur une estrade et tenant le livre de la loi : à ses pieds sont deux vieillards qui embrassent ses genoux, pendant que deux autres personnages couvrent leur visage de leurs mains en signe de douleur. Le vieillard, dont la main touche les pieds du Seigneur, est probablement le prince qui lui demanda de ressusciter sa fille que la mort venoit de frapper : *Imposez seulement les mains sur elle,* lui dit-il, *et elle vivra* (2).

Jésus le suivit avec ses disciples; et pendant qu'il marchoit, une femme qui étoit affligée depuis douze ans d'un flux de sang, s'approcha par derrière afin de prendre le bord de son habit : *Que je touche seulement son vêtement,* dit-elle, *et je serai guérie.* C'est ce que nous voyons ici; l'hémorroïsse, figurée sur tant de sarcophages comme un symbole de la foi, est aux pieds du Seigneur, qui semble lui dire : *Ayez confiance, ma fille; votre foi vous a sauvée* (3).

Le Seigneur et ses disciples entrèrent dans la

(1) *Suprà*, p. 179.
(2) S. MATH. IX, 18, 19.
(3) *Ibid.* 20, 22.

maison du prince; il vit les apprêts funéraires, et ordonna aux joueurs de flûte de se retirer, en disant: *Éloignez-vous; cette jeune fille n'est pas morte, elle dort.* Aussitôt il lui prit les mains, et elle se leva (1). Ce moment est celui que l'artiste a saisi; il a réuni ensemble toutes ces circonstances sans observer la perspective, à peu près de la même manière qu'on trouve plusieurs sujets de la mythologie figurés sur les vases grecs et sur les bas-reliefs du style antique, parce que les monumens exécutés à la naissance ou au déclin de l'art ont entre eux une grande analogie.

Après la chapelle de S. Honorat, en prenant vers la droite, on remarque un sarcophage à-peu-près semblable à celui que j'ai décrit à Aix (2). Le passage de la mer Rouge étoit représenté trois fois sur les sarcophages d'Arles; et c'est sans doute ce qui aura engagé à céder à M. de Péruseis celui qu'il avoit desiré consacrer à sa sépulture. Le troisième offre quelques différences: il est d'une parfaite conservation; c'est pourquoi je l'ai fait graver *(pl. LXVII, fig. 3)*.

On y voit, comme dans l'autre bas-relief, le Pharaon poursuivant les Israélites, ses chars et ses chevaux engloutis par la mer; Moïse tenant sa baguette; les Israélites conduisant leurs enfans, et portant autour de leur cou, dans leurs vêtemens, la farine non fermentée; enfin Marie, sœur d'Aaron, jouant

(1) S. LUC, VII, 12.

(2) *Suprà*, tome II, p. 353, pl. L.

du tambour. La différence la plus remarquable est dans les trois personnages couchés au bas de la représentation. Bottari, en expliquant un bas-relief à-peu-près semblable, a pensé qu'ils représentoient les différens fleuves qui se jettent dans la mer Rouge: cependant on y distingue deux femmes tenant des paniers, et non des urnes. Je croirois plutôt que l'une est l'Égypte, l'autre la contrée au-delà de la mer Rouge, et que cette mer est figurée elle-même par le vieillard couché qui tient deux rames; mais peut-être aussi est-ce le Nil.

Tout auprès, un autre sarcophage *(pl. LXIV, fig. 6)* représente une grande chasse au sanglier et au cerf (1). Le sanglier est saisi par les chiens, et un chasseur va le percer de sa lance : l'homme qui arrête le cerf par son bois, pose le genou dessus, et son attitude est celle dans laquelle on représente Hercule arrêtant la biche aux pieds d'airain. Plus loin, des chasseurs prennent une biche engagée dans leurs filets. L'espèce de camail appelé *cucullus*, que porte un chasseur à cheval, est remarquable; il ressemble à celui de Télesphore sur les médaillons qui le représentent entre Esculape et Hygie. Ce tombeau n'est probablement pas chrétien. Nous avons déjà vu pourquoi les

---

(1) MONTFAUCON, *Ant. expliq.* suppl. III, LXXI, a fait graver ce sarcophage d'après un dessin tiré du beau recueil de Peiresc, que l'on conserve à la Bibliothèque impériale.

anciens aimoient à faire sculpter des chasses sur les sarcophages (1).

En face de celui-ci, il y en a un autre *(pl. LXVII, fig. 4)* de l'espèce de ceux qui étoient destinés à renfermer deux corps (2). Sur celui-ci, les deux époux sont figurés dans un médaillon. On voit, à gauche, Jésus-Christ conduit à Caïphe et le sacrifice d'Abraham (3); à droite, Moïse recevant les tables de la loi (4), Susanne et les deux vieillards (5), et Pilate se lavant les mains; dans la rangée inférieure, les trois jeunes hommes dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions (6) et le passage de la mer Rouge (7).

On a posé dessus un petit côté de sarcophage qui représente Moïse faisant sortir l'eau du rocher, et les Israélites qui se désaltèrent (8).

Plus haut sont deux sarcophages placés l'un sur l'autre. Le premier *(pl. LXIV, fig. 7)* offre sept niches : dans celle du milieu il y a deux personnages, et chacune des six autres n'en contient qu'un; peut-être que l'un des personnages qui occupent la niche du milieu, est celui pour qui le sarcophage a été fait, et que les autres figures représentent des apôtres.

Au milieu du second sarcophage, il y a une tablette : à gauche on voit un berger qui trait sa

(1) *Suprà*, t. I, p. 535.
(2) *Suprà*, p. 523.
(3) *Suprà*, p. 525.
(4) *Ibid.*
(5) *Suprà*, p. 527.
(6) *Suprà*, p. 530.
(7) *Suprà*, p. 538.
(8) *Suprà*, p. 179, et 537.

chèvre; son chien est en face de lui : à droite, une syrinx est suspendue à un arbre, et un berger qui garde trois chèvres en tient une par la barbe. On ne peut assurer que ce sarcophage soit chrétien; les symboles de la vie pastorale semblent l'indiquer, mais ils n'en donnent pas la certitude.

Au-dessus de l'entrée de la crypte dans laquelle on prétend conserver encore les tombes sacrées des évêques et des saints personnages qui ont planté la foi parmi les Arlésiens, on lit :

D. O. M.

Hîc est locus in quo B. Trophimus, ex Christi discipulis, pr. Arelate ecclesiæ præsul, primusque Galliarum apostolus, prima christianæ religionis fundamenta jecit. Hîc fons aquæ salutiferæ, ex quo tota Gallia fidei rivulos accepit. Hîc crypta sacra in qua SS. Honorati, Hilarii, Eonii, Aurelii, Concordii, Virgilii, Rotlandi, et aliorum Arel. pontificum, necnon sancti Genesii martyris Arel. et Dorotheæ V. M., beatissima corpora quiescunt. Hanc autem anno Christi M. D. CC. X. piissima ac religiosissima Minorum familia fidelium oculis exhibere censuit, ut qui venerabundi ad eam accesserint, tantorum patron. auxilio apud Deum omnium largitorem sentiant effectum.

À DIEU TRÈS-BON ET TRÈS-GRAND.

C'est ici que le bienheureux Trophime, un des disciples de Jésus-Christ, premier évêque de l'église d'Arles et premier apôtre des Gaules, jeta les fondemens de la religion chrétienne. C'est ici que coula cette source dont les eaux salutaires se répandirent en ruisseaux sur toute la surface de la France, et y portèrent la foi. C'est ici cette crypte sacrée où reposent les vénérables reliques des saints pontifes d'Arles, Honorat, Hilaire, Eonius, Aurelius, Concordius, Virgilius, Rotlandus et autres, ainsi que celles de S. Genès, martyr de la même ville, et de Dorothée, vierge et martyre. L'an de Jésus-Christ 1710, la très-pieuse et très-religieuse congrégation des frères Mineurs prit la résolution

d'accorder aux fidèles l'accès de ce saint lieu, afin que ceux qui viendroient le visiter avec des sentimens de vénération, pussent ressentir les effets de la puissante intercession de ces illustres protecteurs auprès du souverain dispensateur de toutes choses.

Dans le mur de la sacristie, on lit cette inscription en lettres qui paroissent être du X.ᵉ ou du XI.ᵉ siècle (1) :

ROPHMPHCCOLITVRARELATISRESVLAVTVS
GALLIAQVEPRIMV̄, SENSITAPOSTOLICŪ
ENHNCĀBROSIV̄PROCERESFVDERENTORĒ
CLAVIGERIPSEPETRVSPAVLVSETEGREGIVS
OMNISDECVIVSSVSCEPITGALLIAFONTE
CLARASALVTIFERÆDOGMATATVNCFIDEI
HINCCONSTANTEROVANSCERVICEGALLIAFLECTIT
ETMATRIDIGNVMPREBVITOBSEQVIV̄
INSIGNISQ; CLVENSPRESTANTIGLASEPER
GAVDETAPOSTOLICAS, SEMERVISSEVICES

(1) *Suprà*, t. I.ᵉʳ, p. 86 et 130.

Trophimus hîc colitur, Arelatis præsul avitus,
Gallia quem primum sensit apostolicum.
En hunc ambrosium proceres fudere nitorem
Claviger ipse Petrus, Paulus et Egregius:
Omnis de cujus suscepit Gallia fonte
Clara salutiferæ dogmata tunc fidei.
Hinc constanter ovans cervicem Gallia flectit,
Et matri dignum prebuit obsequium;
Insignisque cluens prestanti gloria semper,
Gaudet apostolicas se meruisse vices (1).

Je n'entreprendrai pas la traduction littérale de ces vers : il suffit de dire qu'on y voit que, dans les X.e et XI.e siècles, la tradition qui regardoit S. Trophime comme le fondateur de l'église d'Arles, étoit déjà accréditée; qu'il y étoit révéré comme son patron, et honoré comme le premier apôtre des Gaules; qu'on pensoit qu'il avoit reçu les leçons de S. Pierre et de S. Paul; que c'étoit lui qui avoit répandu, comme une source pure, les dogmes de la foi; et qu'enfin la Gaule devoit regarder Arles comme sa mère, relativement à la religion.

On descend par deux escaliers dans la crypte : elle est toujours remplie d'un pied d'eau (2); de sorte qu'il nous fallut faire des amas de pierres pour que nous pussions observer à notre aise, à l'aide de flambeaux, les curieux monumens qui y sont rassemblés.

Dans ce sanctuaire où reposent, dit-on, les

(1) Cette inscription est rapportée inexactement par SAXY, *Pontif. Arel.* p. 30, et il ne l'a pas figurée.

(2) Le peuple croit que cette eau a la vertu de guérir la fièvre.

dépouilles mortelles de tant d'illustres fondateurs du christianisme, on a droit de s'étonner que le premier objet qui frappe les regards *(pl. LXV, fig. 2)* soit empreint de toutes les superstitions païennes : il représente la création et la fin de l'homme, selon les idées qu'on en avoit au temps de la mythologie allégorique.

Prométhée vient de former l'homme avec le limon de la terre de Sinope, dont il a des masses détrempées près de lui dans un panier. La figure modelée est encore placée sur le petit escabeau qui sert aux sculpteurs, et le bras fragmenté tenoit l'ébauchoir. Derrière lui est Minerve, qui anime l'ouvrage du fils de Japet ; elle est casquée et couverte de la redoutable égide ; elle avance la main droite vers l'ouvrage de Prométhée, et de l'autre elle tient une haste, dont on n'aperçoit plus qu'un fragment : la merveille s'opère par la seule volonté de la déesse ; sur d'autres monumens, elle pose sur la tête de l'homme un papillon, symbole de l'ame. Ordinairement Prométhée n'a que Minerve pour témoin de cette opération : ici on voit derrière lui deux autres personnages, dont un a la tête radiée ; c'est peut-être Apollon, symbole du jour qui va luire pour l'homme ; peut-être le second est-il Éros, l'Amour, qui doit perpétuer l'ouvrage de Prométhée.

Au bas de la figure qu'achève Prométhée, il y en a d'autres presque terminées. Plus loin encore, deux hommes

hommes à peine nés se disputent, et l'un d'eux est renversé; allégorie des guerres fatales que se font sans cesse les aveugles humains, comme si les maux sans nombre qui sont attachés à leur espèce n'étoient pas suffisans pour la détruire. Le serpent qui se dresse contre deux hommes nouvellement créés, est peut-être aussi un emblème de ces maux. Tous ces êtres sont d'une stature inférieure à celle des autres personnages, pour indiquer la différence qui existe entre la nature humaine et la nature divine. Cette différence est marquée aussi sur les sarcophages chrétiens, où Jésus-Christ et ses apôtres sont souvent représentés plus grands que ceux qui les entourent.

A peine l'homme est-il formé, que son ame l'abandonne, et sa fin est placée près de sa naissance. Mercure *Psychopompe*, c'est-à-dire, conducteur des ames, coiffé du pétase et armé du caducée, s'est emparé de celle-ci, qui est représentée avec des ailes de papillon, sous la figure de la jeune Psyché. Les Parques ont déjà réglé sa destinée; Lachésis lui montre avec une baguette, sur une sphère coupée par la bande zodiacale, le signe sous lequel le corps fragile qu'elle habite a pris naissance, signe qui décide si elle doit être heureuse ou infortunée. Clotho, qui est auprès, file le cours de ses jours, pour en marquer la durée. Ces déesses ne sont pas vieilles et ridées comme les dépeignent Lycophron, Catulle et d'autres poëtes; les artistes

les ont ordinairement figurées comme des vierges jeunes et belles, avec des ailes sur la tête, pour montrer la rapidité de la vie : souvent aussi elles ne sont qu'au nombre de deux. Derrière sont les Dioscures Castor et Pollux, distingués par la forme de leurs bonnets. Plus bas est la Nécessité, ou plutôt Némésis, qui tient sur ses genoux le livre des destins et semble prononcer ses arrêts irrévocables; auprès d'elle est l'urne qui contient les sorts que personne ne peut éviter. Plus loin, le fatal arrêt des Parques a reçu son exécution; la jeune personne a subi le trépas : l'inflexible Atropos ne l'a pas quittée, et elle tient encore l'ample vêtement qui couvre la jeune fille, et qui prouve qu'elle n'est plus qu'une ombre. Auprès de Psyché est une étoile, pour indiquer qu'elle va devenir immortelle (1). Dans le plan inférieur, on voit la Terre tenant à la main un *pedum.* Plus haut, Neptune est armé de son redoutable trident; près de lui est Thalassé [la mer] ou Amphitrite, distinguée par les pinces d'écrevisse qui décorent son front. Enfin on voit une nymphe, et un mont personnifié, peut-être le Caucase, caractérisé par le pin qui est près de lui. Je soupçonnerois que cette tombe étoit celle

(1) Cette étoile pourroit aussi appartenir à Atropos. Sur le bas-relief figuré par BARTOLI, *Admiranda Romæ*, pl. LXV, et par MONTFAUCON, *Antiq.* t. I, pl. V, chaque Parque a aussi près d'elle une étoile.

d'une jeune fille, et que la figure de l'ombre nous en reproduit les traits (1).

Le sarcophage *(pl. LXV, n.° 3)* est à gauche, dans la même crypte, en face du précédent. Le monogramme du Christ est au milieu (2); il est entouré d'une riche couronne, et placé sur une croix dont les barres portent deux colombes : c'est un symbole du bonheur procuré aux chrétiens (3) par la glorieuse passion du Christ. Au pied de la croix sont deux soldats armés, en adoration; ce qui exprime que le vrai chrétien doit braver tous les dangers pour la défense de sa religion. Les douze apôtres sont vêtus de la tunique et du *pallium;* ils ont un rouleau dans la main gauche, et lèvent la droite vers la croix, ou pour prier, ou pour confesser Dieu en attestant ce signe sacré. Près d'eux il y a alternativement une ou deux étoiles : cette variation symétrique dans leur nombre pourroit être un caprice du sculpteur, et non une allégorie; mais l'étoile est ici le symbole du bonheur suprême qui doit être la récompense de

(1) On peut comparer ce marbre avec trois autres qui représentent le même sujet; mais tous ont des détails différens. Voyez *Mus. Capitol.* IV, pl. 25; *Villa Pinciana*, stanza I, n.° 17; *Musée Napoléon*, gravé par PIROLI, I, 13.

(2) *Suprà*, p. 520. Le monogramme sur le *Labarum* étoit dans une couronne. EUSEB. *Vit. Constant.* I, 31. Sur les médailles de Zénon, d'Eudoxie et de Pulchérie, on voit aussi une croix entourée d'une couronne.

(3) *Suprà*, p. 180.

leurs nobles travaux. Cette récompense est encore mieux indiquée par la couronne qu'une main céleste tient au-dessus de la tête de chacun d'eux.

Les deux petits côtés représentent deux scènes de la Passion, figurées à-peu-près comme nous les avons déjà vues : à gauche, c'est la dernière cène, ou le lavement des pieds ; à droite, Pilate qui se lave les mains (1).

La corniche est composée d'une tessère sans inscription, supportée par des anges : d'autres anges soutiennent deux médaillons ornés de gemmes ; l'un renferme le buste d'un homme, l'autre celui d'une femme : on distingue celle-ci à son collier. Il y a, aux extrémités du sarcophage, des têtes, comme on voit des masques sur ceux des païens.

Une ancienne tradition veut que le fils de Constantin et de Fausta sa seconde épouse, qui étoit né dans Arles, y ait été inhumé (2) ; mais les bustes des deux médaillons font voir que la tombe que nous décrivons, étoit celle de deux illustres époux dont nous ignorons les noms.

Sur un autre sarcophage (*pl. LXVI, fig. 2*), on représente Jésus-Christ entre ses apôtres : il est sur un siége élevé, et a sous les pieds un tabouret, ce qui est le signe de la puissance ; les apôtres sont

(1) *Suprà*, p. 534 et 540.

(2) SAXY, *Pontif. Arel.* 9 ; DUPORT, *Hist. de l'égl. d'Arles*, 23.

sur des plians. Tous les personnages tiennent un rouleau dans la main ; ils ont derrière eux des fidèles qui assistent à la divine assemblée. Le riche portique sous lequel elle se tient, est soutenu par des colonnes torses ; il y a à chaque extrémité un fronton. A droite on voit un homme, à gauche une femme, tous deux en posture de supplians : ce sont peut-être le frère et la mère de celui qui est renfermé dans ce tombeau.

La frise est décorée des figures des douze apôtres ; chacun d'eux a près de soi un paquet de volumes, symbole des évangiles : ils en tiennent un, et les trois autres sont roulés. Au milieu est une tablette ornée du monogramme du Christ entre deux colombes qui tiennent dans le bec une branche d'olivier (1). L'inscription est métrique et ainsi conçue (2) :

INTEGER ADQVE PIVS VITA ET CORPORE PVRVS
AETERNO HIC POSITVS VIVIT CONCORDIVS AEVO
QVI TENERIS PRIMVM MINISTRVM FVLSIT IN ANNIS
POST ETIAM LECTVS COELESTI LEGE SACERDOS
TRIGINTA ET GEMINOS DECIM VIX REDDIDIT ANNOS
HVNC CITO SIDEREAM RAPTVM OMNIPOTENTIS IN AVLAM
ET MATER BLANDA ET FRATER SINE FVNERE QVAERVNT.

(1) *Suprà*, p. 547.
(2) DUMONT, *Inscr.* 161 ; SAXY, *Pontif. Arel.* 24.

Concordius, distingué par sa probité et sa piété, et dont la vie fut pieuse et le corps sans tache, repose ici pour vivre dans les siècles éternels. Dans ses jeunes années, il aidoit le pontife dans les fonctions de son ministère; il obtint dans la suite, par un décret céleste, cette dignité pour lui-même. A peine a-t-il achevé sa cinquantième année; transporté soudain dans le séjour rayonnant de l'Être tout-puissant, c'est dans cet asile céleste qu'une mère tendre et un frère chéri le cherchent en lui survivant.

On regarde cette tombe comme celle de Concordius, qui, selon l'auteur de la Chronologie des abbés de l'île de Lérins, fut appelé à Arles pour en remplir le siége. Cependant nous avons déjà vu (1) que ce fut S. Honoré qui vint du monastère de Lérins au IV.e siècle. Les Arlésiens ont placé Concordius au nombre de leurs saints, et l'on croit qu'il est mort vers 380: mais la tombe qu'on révère dans les catacombes, ne peut être la sienne; il n'est pas dit dans l'inscription que ce Concordius ait été abbé du monastère de Lérins. Celui-ci est un autre Concordius, qui, du simple grade d'assistant, s'étoit élevé au sacerdoce; mais rien ne prouve que l'église d'Arles ait été sous sa direction.

Les petits côtés sont ornés de la figure d'un griffon *(pl. LXV, fig. 4)*, symbole pris des monumens païens.

Les arcades de cet autre sarcophage *(pl. LXV, fig. 5)* sont formées par des arbres, dont les branches

(1) Tome II, p. 505, et *suprà*, p. 536.

s'entrelacent de l'un à l'autre : de tendres colombes jouent sur chaque tige ; le serpent, image du démon, rampe autour d'un arbre pour dévorer les œufs de ces timides animaux (1). Dans le milieu, il y a une femme qui prie : elle a les mains ouvertes ; et c'est ainsi que l'action de la prière est marquée sur tous les monumens des premiers chrétiens. Cette coutume étoit dérivée des païens ; chez eux les images de la piété sont figurées dans cette attitude (2) : ce n'est que plus tard qu'on a établi l'usage de prier les mains jointes. Il y a derrière cette femme deux personnages ; ce qui pourroit faire croire que c'est Susanne entre les deux vieillards : mais il est plus naturel de penser que cette figure est celle de la jeune vierge renfermée dans ce tombeau, et que nous voyons derrière elle ses parens désolés.

Six miracles de Jésus-Christ sont représentés dans les six autres niches. En prenant de gauche à droite, nous y voyons la résurrection de Lazare, qui est enveloppé comme les momies égyptiennes : on voit, par un passage de l'Écriture, que les Juifs entouroient leurs morts de bandelettes remplies d'aromates ; coutume qu'ils avoient sans doute empruntée des Égyptiens (3).

(1) *Suprà*, p. 181.
(2) *Museo Pio-Clement.* II, pl. 47.
(3) *Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire.* S. JOHAN. XIX, 40.

Le second miracle est celui de l'hémorroïsse, qui, après avoir dépensé inutilement tout son bien pour se faire guérir d'un flux de sang, vint se jeter aux pieds de Jésus-Christ, toucha seulement le bas de sa robe, et recouvra la santé pour prix de son ardente foi (1). On voit à côté le miracle de la multiplication des pains et des poissons (2): Jésus-Christ touche les paniers avec une baguette, comme il touche, dans l'arcade suivante, les vases où il change l'eau en vin aux noces de Cana (3). Viennent ensuite la guérison de l'aveugle de Jéricho, et celle de l'aveugle né qui mendioit au milieu du chemin (4): aussi ce dernier n'a-t-il qu'une simple tunique. Ces miracles sont souvent figurés sur les sarcophages; ils indiquent que Dieu, par la grâce du baptême, dissipe l'aveuglement que le péché d'Adam avoit répandu parmi les hommes.

L'inscription (5) placée sur un autre sarcophage *(pl. LXVI, fig. 3)* nous apprend d'une manière positive les noms de ceux qu'il a renfermés :

---

(1) *Suprà*, page 537.

(2) *Suprà*, page 526.

(3) S. JOHAN. II, 3.

(4) S. MARC. X, 46; S. LUC. XVIII, 35.

(5) Voyez GRUTER, DCCLXXXIX, 13; *Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. VII, p. 248; SAXY, *Pontificium Arelatense*, 128; DUMONT, *Inscript.* 159.

HYDRIAE TERTVLLAE
C. F. CONIVGI AMANTISSI
MAE. ET. AXIAE AELIANAE
FILIAE DVLCISSIMAE
TERENTIVS MVSEVS
HOC SEPVLCHRVM
POSVIT

Cette inscription est soutenue par des génies : les deux bustes de femmes qu'on y voit jusqu'à la ceinture, sont assurément ceux d'Hydria Tertulla, épouse de Terentius Museus (1), et de leur fille Axia Æliana, à qui la tendresse de Terentius a consacré ce monument. Hydria Tertulla doit être celle qui occupe la droite du tombeau. Outre sa tunique à manches longues, elle a par-dessus une ample *palla*, vêtement qui convient davantage à une femme mariée : elle est parée de bracelets et d'un collier à deux rangs de perles ; elle tient dans ses mains une colombe qui becquète une grappe de raisin. Derrière est une espèce de draperie vers laquelle deux femmes tendent les mains : comme ces femmes sont sans

(1) Pour *MUSÆUS*.

attributs, on ne peut dire si ce sont des figures allégoriques des vertus de Tertulla.

L'autre figure, que je crois être celle d'Axia Æliana, a aussi derrière elle une draperie vers laquelle deux hommes tendent les mains : elle a une simple tunique à manches courtes et attachée avec une ceinture, sans *palla ;* sa coiffure est formée de deux rangs de tresses.

Je ne saurois dire ce que signifie le groupe de personnages tenant des rouleaux qu'on voit derrière Tertulla ; le groupe correspondant nous l'apprendroit peut-être, si cette portion du sarcophage n'avoit pas été cassée : sont-ce les amis ou les parens de Terentius Museus ? Les symboles que ces femmes tiennent entre leurs mains, peuvent faire supposer qu'elles étoient chrétiennes (1).

Le sarcophage qui suit *(pl. LXVI, fig. 5)* offre une disposition singulière : il est orné de ces cannelures en spirale qu'on appelle des *strigiles*, parce qu'elles ressemblent à l'instrument dont les Romains

---

(1) Malgré l'inscription, la tradition a établi que cette tombe est celle de S. Genès, né à Arles, où il étoit un des principaux officiers de Dioclétien. Il refusa de faire exécuter sur les chrétiens les ordres sanguinaires de ce prince, et il paya de la vie sa désobéissance. On porta sa tête au lieu appelé aujourd'hui *Trinquetaille ;* mais le Rhône s'ouvrit, et la tête traversa sur l'arène et vint reprendre le corps dont elle avoit été séparée. D'autres prétendent que S. Genès porta sa tête jusqu'à un endroit où le sang du saint martyr fit naître un mûrier. SAXY, *Pont. Arel.* 10.

se servoient pour ôter la sueur qui couvroit leur corps après les exercices gymnastiques. Il est aussi décoré de plusieurs histoires. A gauche, Moïse reçoit la loi de Dieu (1): ce qu'il y a de singulier, c'est que Moïse n'est pas seul; il est accompagné d'un autre personnage tenant un rouleau: à droite, le sacrifice d'Abraham (2); la main de Dieu l'arrête, et lui montre, dressé contre un buisson, le chevreau qu'il doit immoler à la place de son fils. Le milieu est partagé en deux. Dans la partie supérieure, on voit la crèche; la Vierge Marie est auprès du berceau, qui est un tissu d'osier: un berger, tenant le *pedum* à la main, vient adorer l'enfant Jésus; le bœuf et l'âne sont auprès. Cela s'observe encore sur d'autres sarcophages des premiers temps du christianisme (3); ce qui prouve, contre l'opinion du P. Serri (4), l'antiquité de la tradition qui dit que ces animaux assistèrent à la naissance du Sauveur (5). Les trois personnages qui sont au-dessous sont les mages: ils sont au nombre de trois, selon la tradition de l'Eglise romaine; tradition que l'on attribue à S. Léon, mais

(1) *Suprà*, p. 525.

(2) *Suprà*, p. 526.

(3) BOTTARI, *Sculture sacre*, pl. XXII.

(4) *Exercitat.* XXX, 3.

(5) *Voyez* S. GREGOR. Nazianz. *Orat.* XXXVIII; S. GREGOR. Nyssen. *in Nativit. Christi*, t. III, p. 349; S. HIERONYM. *Vita S. Paulæ*, III; S. PAULINI *Epist.* XI, *ad Severum*; PRUDENT. *Cathemerinon*, hymn. XI, 8 kal. januarii, v. 80.

qui est beaucoup plus ancienne, ainsi qu'on peut en juger par les sarcophages. Ils ne portent pas ici les dons ordinaires ; ils montrent seulement avec la main la crèche qu'ils cherchoient, et vers laquelle une étoile divine les a conduits : chacun d'eux est coiffé du bonnet phrygien, parce qu'on pensoit que ces rois étoient venus de cette partie de la Perse appelée *Babylonie*. Sur les monumens chrétiens, les jeunes hommes dans la fournaise et les rois mages ont un costume absolument semblable, parce que la tradition les faisoit venir des mêmes contrées.

Le dernier sarcophage *(pl. LXI, fig. 4)* est, comme le précédent, un *bisomum*, c'est-à-dire qu'il étoit destiné à contenir deux corps (1) : on y distingue un double rang d'histoires différentes ; mais les figures de la plupart des groupes sont trop mutilées pour qu'on puisse bien en déterminer les sujets.

Le premier en haut, en prenant de gauche à droite, représente la multiplication (2) ; l'avant-dernier, la guérison de l'aveugle de Jéricho (3) ; dans l'arcade du milieu, on voit Jésus-Christ qui montre le royaume de son père ; il tient un rouleau, et a près de lui l'agneau sans tache (4).

Dans la rangée inférieure, partagée comme la précédente en sept arcades, on voit Moïse frappant

(1) *Suprà*, p. 523.
(2) *Suprà*, p. 522.
(3) *Suprà*, p. 525.
(4) *Suprà*, p. 535.

le rocher (1), l'hémorroïsse (2), le changement de l'eau en vin aux noces de Cana (3) : au milieu est la figure d'une femme qui a les mains écartées, dans l'attitude de la prière (4). A la naissance des arcades, il y a alternativement des couronnes (5) et des colombes qui becquètent des raisins dans des paniers (6).

---

(1) *Suprà*, p. 537.
(2) *Suprà*, p. 552.
(3) *Suprà*, p. 528.
(4) *Suprà*, p. 551.
(5) *Suprà*, p. 547.
(6) *Suprà*, p. 553.

CHAPITRE XCVI.

CHAPELLE découverte appelée *le Musée.* — Statues. — Bas-reliefs. — Bustes. — Sarcophages. — Inscriptions.

EN sortant de cette église, qui paroît être plutôt un gymnase chrétien, dont les murs sont couverts de bas-reliefs destinés à apprendre aux enfans et aux jeunes néophytes les faits miraculeux de Jésus-Christ et de ses apôtres, on entre dans une grande chapelle, dont le toit a été détruit par le temps (1). Au milieu sont jetés quelques sarcophages entourés de ronces et de plantes agrestes, qui sont devenues si fortes et si touffues, que ces monumens en sont presque entièrement couverts. Dans le fond on lit (2),

MUSEUM ARELATENSE;

et plus bas :

PER DOMOS, PER AGROS, PASSIM DISPERSA
C. J. P. A. (3) MONUMENTA

(1) L'église de Saint-Honorat étoit à trois nefs; ce qui est aujourd'hui découvert, en formoit la majeure partie.

(2) Dans les planches de la collection du P. DUMONT, ce musée a un aspect très-pittoresque; le désordre qui y règne ajoute même à l'effet qu'il produit : ce désordre a encore été augmenté par les ravages que ce lieu a soufferts depuis la révolution.

(3) *Coloniæ Juliæ Paternæ Arelatensis.* Suprà, p. 495.

IN UNUM COLLEGERUNT ANN. 1784, 1785,
COSS. DOMINI
C. DE CHIAVARY CABASSOLE EQUES. B. LAURENS
D. MEDICUS. T. B. LIEUTAUD. BRET BURGENSES.
A. DE BONIJOL DUBRAU EQUES. J. B. FRANC. GROSSY
IN A. C. CAUSID.[us]
P. GALOUTAIRE. A. L. REYBAUD BURGENSES.
SUCCESSORES, INCHOATA PERFICITE;
ANTIQUITATIS INVESTIGATOR,
BENEFICII MEMOR FRUERE.

Nous voyons, par cette inscription, que c'est en 1784 et 1785 que les consuls qui y sont nommés ont rassemblé ces monumens épars; que les religieux chargent leurs successeurs de continuer cette entreprise, et invitent l'amateur de l'antiquité à la reconnoissance. Ce sentiment est dû sans doute à la bonne intention des consuls qui ont formé cet établissement : on ne sait cependant comment on a pu décorer du nom de *musée* cette nef en ruine et ces monumens amoncelés. Voici quelle a été l'origine de cette collection.

Il y avoit, en 1783, dans le couvent des Minimes, un religieux appelé *le P. Dumont*, qui avoit passé quelque temps à Rome, où il avoit pris du goût pour les monumens et acquis quelques connoissances pratiques. Il annonça le dessein de publier et de décrire les antiquités d'Arles : la municipalité favorisa son entreprise; on permit aux Minimes de rassembler des monumens dans cette chapelle découverte, et

l'on donna au P. Dumont des fonds pour les frais des dessins, des gravures et de l'impression de son ouvrage. Il parut d'abord un certain nombre de planches; mais au bout de six ans l'impression étoit à peine commencée. En 1788, la municipalité, voyant que l'ouvrage n'avançoit point, arrêta de faire don au P. Dumont de tout ce qui étoit fait, et de lui laisser chercher des moyens pour terminer son entreprise. Le religieux proposa des souscriptions; il toucha le prix de cinquante : chaque étranger riche ou distingué qu'il introduisoit dans ce prétendu musée, se croyoit obligé de prendre une souscription, sans préjudice d'une aumône pour le couvent; il leur remettoit les trente-une gravures et les soixante-dix-huit pages de texte déjà imprimées. Mais il ne paroît pas qu'il ait eu véritablement l'intention de terminer ce travail : il composoit à mesure qu'on imprimoit, et il s'embarrassoit dans sa rédaction; les soixante-dix-huit pages qu'il a publiées, ne contiennent que des choses étrangères à son sujet, et il n'y donne l'explication que de quatre monumens (1). Heureusement il avoit déjà fait graver le recueil des inscriptions, au nombre de cent quatre-vingt-six, mais sans les interpréter (2). La

(1) Le dieu Sylvain, l'autel de la bonne Déesse, la Vénus, le dieu Mithras.

(2) On croyoit que les planches de cet ouvrage étoient

révolution arrivée en 1789 fut pour le P. Dumont une occasion favorable de se dégager des promesses qu'il avoit faites; il se fixa à Saint-Remy, où il avoit été nommé juge du tribunal de district, et il y mourut en 1793.

En suivant de gauche à droite, quand on entre dans ce prétendu musée, on aperçoit d'abord deux sarcophages de marbre incrustés dans le mur. L'un est très-dégradé; il représente quelques miracles de Jésus-Christ. L'autre n'est qu'un fragment *(pl. LXV, fig. 6)* : on voit probablement au milieu, sous la figure de Susanne entre deux arbres (1), la jeune fille que ce tombeau renfermoit; à gauche on a représenté l'ingénieuse allégorie du bon Pasteur qui ramène la brebis égarée, et S. Pierre arrêté par les Juifs (2) : la partie qui étoit à droite, a été brisée.

On trouve ensuite un sarcophage de pierre dont chaque petit côté est décoré d'une guirlande : la

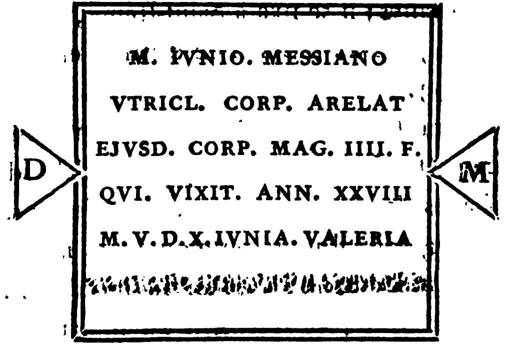
---

perdues; mais elles ont été retrouvées. M. de la Lauzière avoit eu le dessein de les publier; et depuis la mort de ce vieillard respectable, son neveu, M. de Lagoy, amateur zélé des arts (*suprà*, p. 409), s'est occupé de ce soin. Cette collection est précieuse, en ce qu'elle fait connoître plusieurs monumens aujourd'hui détruits : je n'ai fait figurer et je n'ai décrit que ceux qui existent encore. J'ai acquis, à Tarascon, tous les dessins originaux du P. Dumont, d'une femme à qui il les avoit laissés en mourant, et j'en ai fait exécuter de nouveaux, sur les lieux, par M. Clener, que j'ai déjà cité, *suprà*, p. 279.

(1) *Suprà*, p. 527.

(2) *Suprà*, p. 535.

tessère est soutenue par des génies ailés (*pl. LXI, fig. 5*) (1); elle porte cette inscription (2) :



Junia Valeria (3), *à M. Junius Messianus son fils, utriculaire* (4) *du corps d'Arles, ayant exercé quatre fois la maîtrise du même corps* (5), *et qui a vécu XXVIII ans V mois et X jours* (6)... (7).

(1) *Suprà*, tome II, p. 121.

(2) *Voyez* GRUT. CCCCXXVI, 6, et CCCCLXXXIII, 1; MUR. DXXXI, 5; SPON, *Antiq. de Lyon*, 101; SAXY, *Pontif. Arel.* 99; SEGUIN, *Antiq. d'Arles*, liv. II, p. 5; VAISSETTE, *Hist. de Lang.* t. I, *preuv.* n.° 72; BOUQ. *Script. rer. Gall.* t. I *ex Exc. Gr.* 135; CALVET, *Utricul.* 53; DUMONT, pl. XV, n.° 11; id. *Inscript.* n.° 96.

(3) Le nom de *Valerius* et celui de *Valeria* se retrouvent dans plusieurs inscriptions de la ville d'Arles.

(4) *UTRICuLario CORPoris ARELATensis.* Voyez *suprà*, p. 496. GRUTER (CCCCXXVI, 6) avoit lu *VEDECI*: il a restitué *UTRICL* à la page CCCCLXXXIII; mais le reste est plus inexact.

(5) *EJUSDem CORPoris MAGisterio IIII Functo.* M. CALVET, *Utricul.* 53, a mis un K au lieu d'un F.

(6) *ANNis XXVIII Mensibus V Diebus X.*

(7) La dernière ligne est effacée. Elle existoit, à ce qu'il paroît, au temps de Scaliger : elle a été conservée par GRUTER, CCCCXXVI, 6, et par ceux qui l'ont copié; on y lisoit : *ALUMNO CARISSIMO*, *à son nourrisson très-chéri.*

Le couvercle de ce sarcophage ne paroît pas lui avoir appartenu; le petit côté gauche offre cette inscription (1) :

TVRRANIAE PITHANES
.....MVS CONIVGI DVL
CISSIMAE

Le nom de *Tyrrania* se retrouve sur plusieurs inscriptions d'Arles.

Dans le même mur, près de ce sarcophage, sont les morceaux suivans :

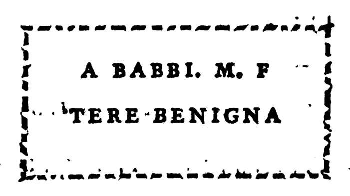
Un cippe (2) d'une forme particulière (*pl. LXVI, fig. 5*), avec ces mots :

ASIATICI
CONFVLEIORVM
O. H. S. S.

Les os d'Asiaticus, affranchi des Confuléiens (3), *sont déposés ici* (4).

(1) DUMONT, 165.
(2) *Id.* n.° 31, pl. XV, n.° 8.
(3) Asiaticus étoit affranchi d'une famille de ce nom.
(4) *Ossa Hîc Sita Sunt.*

Un buste, avec une courte inscription presque effacée (1) :


A BABBI. M. F
TERE BENIGNA

On lit ensuite cette autre (2) :

LERIA LVC..
LVCILLA
N CORNELIO LVCILIAN
ET PROTOTECTO CONT

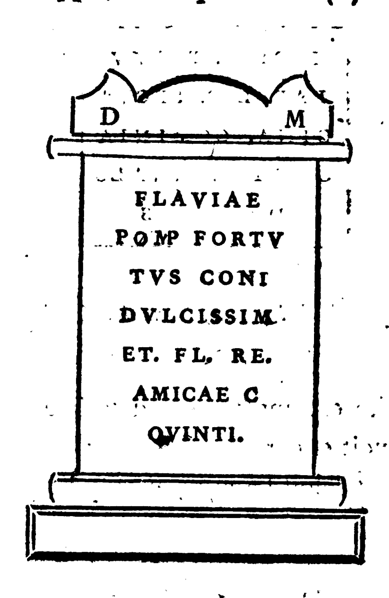
Valeria (3) *Lucilla, fille* (4) *de Lucillus, à Cneius* (5) *Cornelius Lucilianus, et à Prototectus son époux* (6).

Auprès est une petite figure (7) de Jupiter (*pl. LXV, fig. 7*) ; il est caractérisé par l'aigle

---

(1) DUMONT, n.° 77.
(2) *Id.* n.° 36.
(3) *vaLERIA.*
(4) *LVcilli filia.*
(5) *cNeio.*
(6) *CONTubernali.* Le mot *contubernalis* signifioit un époux esclave, et dont il ne pouvoit naître que des esclaves.
(7) DUMONT, pl. XV, n.° 5.

qu'on voit à ses pieds. Cette figure est placée au-dessus d'un cippe, sur lequel on lit (1) :



Plus haut est ce fragment :

. . . .

CUM. QUO. VIXI. ANN. XXXX.

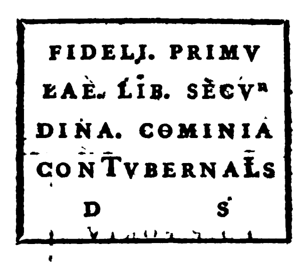
SINE. VLLO. AEMVLO (2).

---

(1) DUMONT, *Inscript.* n.° 64.

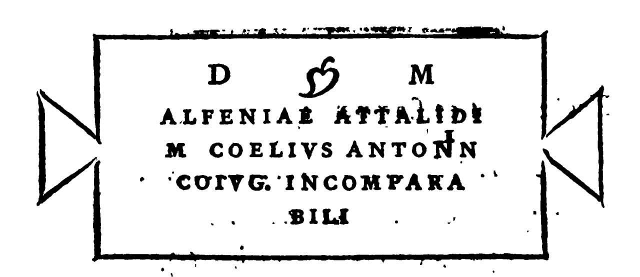
(2) *Ibid.* n.° 65.

Plus haut encore (1) :


FIDELI. PRIMV
EAE. LIB. SECV
DINA. COMINIA
CONTVBERNALS
D S

A Fidelis, affranchi de Primula; Secundina Cominia, son épouse, à ses frais (2).

A la droite est une tessère detachée d'un sarcophage; on voit encore des fragmens des génies qui la soutenoient selon l'usage, et on y lit (3) :


D M
ALFENIAE ATTALIDI
M COELIVS ANTONIN
CONIVG. INCOMPARA
BILI

M. Cælius Antoninus à Alfenia Attalis, épouse incomparable.

(1) *Voyez* MENARD, *Histoire de Nîmes*, t. VII, 426; et DUMONT, n.° 39.

(2) *De Suo*, sous-entendu *dicavit*, *consecravit*.

(3) DUMONT, n.° 108.

A l'extrémité de cette rangée est cette autre inscription (1) :

IVNIA MARINA
C IVN. IVNIANO
COIVGIC
ARAM

Junia Marina & Junius Junianus, son époux très-chéri (2), a posé un autel (3).

Dans la troisième rangée du bas, on lit (4) :

SEX. IVL. COMMIS
FLORAE CONTVBERN
PIENTISSIMAE

Le surnom de Sextus Julius, qui a consacré cette pierre à son épouse Flora, me paroît être *Commissus*.

Sur la même ligne (5) : P. CANIO P. F. TER

(1) DUMONT, n.° 58.

(2) *Carissimo.*

(3) *ARAm Poni curavit.*

(4) *Voyez* BIMARD, *in Murat.* 63; WALCH, *Comm. de deo Taran.* 215; DUMONT, n.° 34.

(5) DUMONT, n.° 32.

Plus loin est la pierre figurée *pl. LXVI, fig. 6*; on y lit (1) :

EX IMPERIO
T. ATTIVS QVARTVS
CAILARO V S L M

Nous trouvons encore ici le nom d'une divinité locale, adorée par les Arlésiens : sans doute elle avoit apparu en songe à T. Attius Quartus; et c'est d'après ses ordres (2) qu'il lui a consacré ce vœu (3). Cette divinité s'appeloit *Cailarus* (4). Plus bas, on lit (5) :

D. ☙ M.
SEX DOMITI
BLASTI
IN FRONTE
P. XX.

Aux mânes de Sextus Domitius Blastus. A la tête, vingt pieds (6).

(1) Dumont, n.° 5, et pl. XV, n.° 2.

(2) *EX IMPERIO*, comme nous avons vu *visu monitus* (*suprà*, t. II, p. 117).

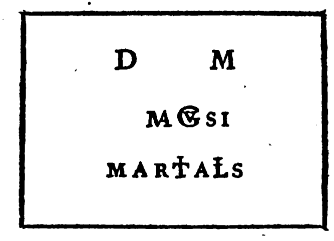
(3) *Votum Solvit Lubens Meritò.*

(4) Bimard, *in Murat.* 63, pense que ce mot vient du celtique *gail* et *ar*, *ard* [terre]; que les anciens Gaulois ont dit *gail-ard* ou *cail-ard*, pour désigner un gras pâturage; que c'est pour cela qu'il y a dans la Gaule narbonnoise plusieurs endroits appelés *le Cailard*; et qu'ainsi *Cailarus* étoit le *dieu des pâturages*.

(5) Dumont, *Inscript.* 35.

(6) *IN FRONTE Pedes XX* (*suprà*, p. 162).

A droite (1) :

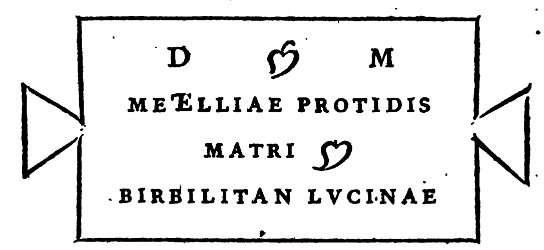


Aux mânes de Magusius Martialis.

Au milieu de ces différentes inscriptions, on remarque une niche (2) qui contient quatre bustes *(pl. LXI, fig 6)*.

L'inscription précédente sépare deux fragmens de bas-relief : l'un représente deux personnages liant un ballot ; l'autre, un combat où l'on distingue deux hommes à cheval, un dans un char, et plusieurs à pied.

La suite du même mur à droite contient les inscriptions suivantes (3) :



Aux mânes de Metellia Protis, mère de Lucine Bilbilitane (4).

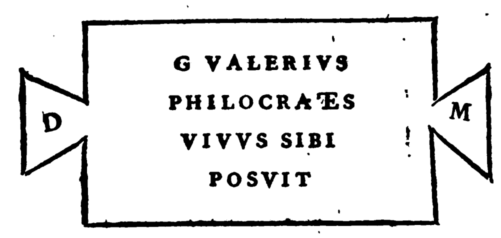
---

(1) DUMONT, n.° 37.

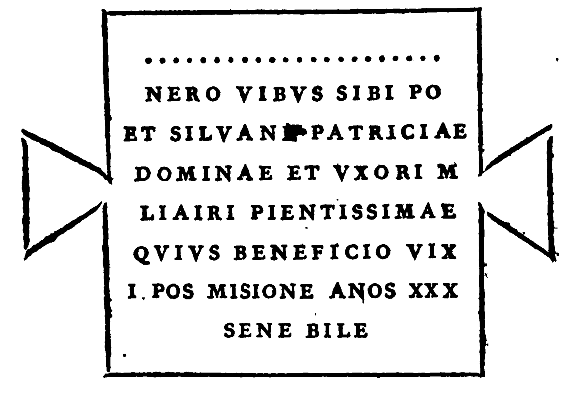
(2) *Id.* pl. XVII, n.° 11.

(3) *Id.* 85.

(4) *BIRBILITANæ* pour *Bilbilitanæ*, de *Bilbilis*, ville d'Espagne.



G. Valerius Philocrates s'est posé cette pierre de son vivant (1).



.... (2) *Nero a posé cette pierre, de son vivant* (3), *à lui et à Silvana Patricia sa maîtresse et son épouse* (4), *femme* (5) *très-fidèle, par la tendresse de laquelle* (6) *il a vécu, après son affranchissement* (7), *trente ans sans* (8) *amertume.*

---

(1) DUMONT, 107.

(2) *Idem*, 110.

(3) *VIBUS* pour *vivus*. Nous avons déjà vu des exemples du B mis pour V.

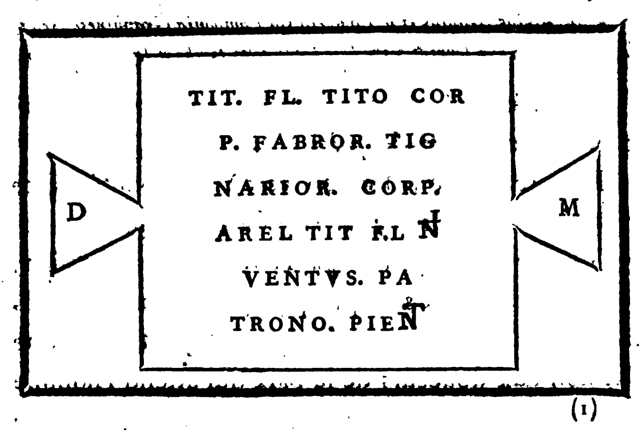
(4) Silvana avoit affranchi son esclave Néron et l'avoit épousé.

(5) *MULIAIRI* pour *mulieri*.

(6) *QVIVS* pour *cuius*.

(7) *VIXIt POSt MISsIONEm*.

(8) *SENE* pour *sine*. L'I a souvent été mis pour l'E dans les inscriptions.



(1)

A Titus Flavius Titus (2), *membre du corps des charpentiers d'Arles* (3) : *Titus Flavius* (4) *Inventus à un patron très-bienveillant* (5).

Plus loin est une pierre qui contient deux bustes dans un encadrement d'architecture *(pl. LVI, fig. 7)*; ce sont ceux de deux époux : la femme tient un miroir ; le fronton est soutenu par des colonnes ; le tympan est orné d'une rosace entre deux vases. On lit sur la corniche,

A. ASVIO SEDATO POM. GRAPHINI

et sur la base,

DVLVS ET SECVRVS FILI PARENTIBVS
V FECERVNT.

(1) DUMONT, n.° 111.
(2) *TITo FLAVIO.*
(3) *CORPorato FABRORum TIGNARIORum CORPori ARELatensi.*
(4) *TITus FLavius.*
(5) *PIENTissimo.*

A A. Asvius Sedatus et à Pompeïa ou *Pomponia Graphines, Sedulus* (1) *et Securus leurs fils ont fait faire cette tombe à leurs* (2) *parens.*

Le petit côté à gauche a pour ornement un bouclier échancré appelé *pelta* (3).

Le sarcophage (4) qu'on voit à l'extrémité de ce mur *(pl. LXI, n.° 3)*, est intéressant par le sujet qu'il représente : ce n'est pas la vendange des raisins, telle qu'on la voit sur quelques tombeaux (5), mais la cueillette des olives ; ce qui est peut-être une allusion aux douceurs de la paix qui attend l'homme juste et qui sera sa récompense. Treize génies de l'agriculture sont occupés à cette récolte : trois sont sur des échelles, qui ne sont formées que d'un bâton avec de petites barres saillantes d'un seul côté pour y poser le pied ; d'autres reçoivent les olives dans de petits paniers, et les portent dans de plus grands, où ils les rassemblent. Au milieu est le pressoir, que deux génies font agir ; une poutre est fixée à son extrémité, dans un pivot ; la partie inférieure est dans la cuve : cette poutre soutient la meule, qui est posée de champ, et non à plat, comme dans

---

(1) *seDVLVS.*

(2) *sVis.*

(3) Cette pierre étoit autrefois dans l'hôpital. *Voyez* MURATORI, MCCXLI, 10, inexacte ; GRUTER, DCCXX, 1, bien ; DUMONT, *Inscript.* 79, pl. XV, n.° 14.

(4) DUMONT, pl. XX, n.° 1.

(5) *Suprà*, p. 173.

les moulins à blé; une barre transversale, assujettie au centre par un fort boulon, sert à faire mouvoir cette meule; elle écrase, en tournant, les olives que la cuve contient, sans briser les noyaux, qui donneroient à l'huile un mauvais goût : c'est pour éviter cet inconvénient que la meule est à quelque distance des parois de la cuve.

Ce *torcularium*, ou pressoir, est d'une extrême simplicité : il diffère beaucoup d'une machine du même genre qui a été trouvée à Stabie (1); celle-ci est composée d'un cylindre placé au centre de la cuve, et de deux meules qui écrasent les olives contre les parois et contre le cylindre : le nôtre n'a qu'une seule meule. Ce pressoir devroit être figuré dans le cellier à l'huile *[cella olearia]*; mais le sculpteur a voulu réunir ensemble l'opération de cueillir les olives et celle d'exprimer le liquide qu'elles contiennent.

Sur le troisième mur, on trouve d'abord une inscription (2) au-dessus d'une barque qui vogue sur une mer où nagent quelques poissons *(pl. LXI, fig. 8)* : c'est un symbole du voyage que l'homme fait dans

(1) *Voyez* GUATTANI, *Monumenti inediti*, mai 1786, p. 39; HEYNE, *VIRGIL.* t. V, p. 262; GRIMALDI, *Memoria su l'antico frantojo d'olio*, Neapoli, 1785; SCHNEIDER, *Scriptores rei rusticæ*, tome I, part. 2, page 615, pl. XI; BERNARD, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de la Provence*, 1788.

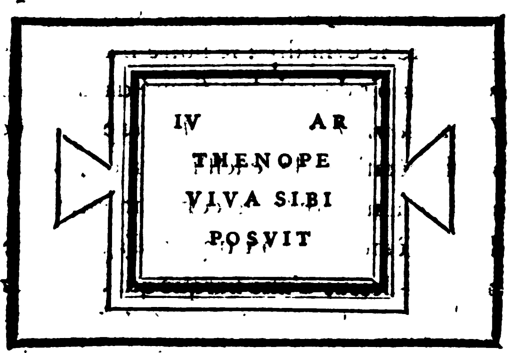
(2) *Voyez* MURATORI, MDCLXVI, 8; DUMONT, pl. XVI, n.° 6, *Inscript.* 26.

la vie, des orages qu'il peut y essuyer, et du port assuré qu'il trouve enfin dans le sein de la mort. L'inscription est ainsi conçue (1) :

Q ❦ DELIVS ❦ Q ❦ FILIVS ❦ NEP
VIVOS ❦ FECIT ❦ SIBI ET ❦ SVIS
H ❦ M ❦ M ❦ H ❦ N ❦ S.

Quintus Delius Nep, fils de Quintus, a fait ce monument de son vivant pour lui et les siens. Ce monument ne peut appartenir aux héritiers maternels (2).

A droite est cette inscription (3), que Julia Parthénope s'est fait faire de son vivant :



On trouve au-dessus quelques fragmens qui ne présentent aucun sens.

(1) DUMONT, n.° 26.

(2) *Hoc Monumentum Maternos Hæredes Non Sequitur.* Cette formule est insolite, et ne s'est encore trouvée que sur les inscriptions d'Arles. C'est encore ainsi qu'on doit expliquer les abréviations de la page 508.

(3) DUMONT, 112.

Plus loin, dans une niche (*pl. LXVI, fig. 7*), il y a deux figures un peu maltraitées; ce sont celles de Cornelia Sedata et de sa fille Cornelia Optata, âgée de vingt ans. Cette tombe a été faite de leur vivant, ainsi que le dit l'inscription (1) :

CORNELIA L F. SEDATA
SIBI ET CORNELIAE
OPTATAE ANNORVM XX
PIAE VIVA FECIT

Au-dessus est un cippe (2) :

VERIAE FILTATAE
AMICA DOLENS
POSVIT IN HONO
REM C IVLI FOR
TVNATI IIIIII VIR
AVGVSTALIS
VXORI

L'amie affligée de Veria Filtata a érigé ce cippe, en l'honneur de C. Julius Fortunatus, sévir augustal, à son épouse.

(1) DUMONT, pl. XV, n.° 20, *Inscript.* 78; GRUTER, DCDXXXVII, 12; MURATORI, MCDLVI, 2.

(2) MURATORI, DCCLV, 5; DUMONT, n.° 63.

Il paroît que Fortunatus ne pouvoit alors rendre lui-même à Veria Filtata ce dernier devoir, qu'une amie a bien voulu remplir.

A côté est un sarcophage dont la tablette, soutenue par des génies ailés qui planent en l'air, contient une inscription (1) dans laquelle la tendresse maternelle s'exprime de la manière la plus touchante :

D M

O. DOLOR. QVANTAE
LACHRIMAE. FECERE
SEPVLCHRVM. IVL. LV
CINAE: QVE. VICXIT. KA
RISSIMA. MATRI. FLOS. AE
TATIS. HIC. IACET NTVS.
CONDITA. SACXO. O. VTINAM
POSSIT REPARARI. SPIRITVS. ILLE.
VT. SCIRET. QUANTVS. DOLOR EST
QVAE. VIXIT. ANN. XXVII. M. X. DIE XIII
IVL. PARTHENOPE. POSVIT. INFELIX. MATER

O douleur ! que de larmes ont arrosé le tombeau de Julia Lucina, qui, pendant sa vie, fut si chère à sa mère ! A la fleur de l'âge, elle repose sous cette pierre. Oh ! plût au ciel qu'elle pût renaître pour être témoin de la douleur que sa perte a causée ! Elle a vécu vingt-sept

(1) DUMONT, n.° 113.

ans

ans dix mois et treize jours. Julia Parthénope, sa mère infortunée, lui a consacré ce monument (1).

Près de là est un autre sarcophage de même forme; les génies qui supportent la tablette sont debout (2).

PACI. ET. QVIET.
ET. MEMOR. AETE
Q. ARISTIO. CHRES
IVN. QVI. VIXIT. AN...
MENS. III. DIEBVS. V.....
ATERIA. CHRESTE. FRA
TRI. ET. ARIST. CHRESIM
ET ARISTIA. HELPIS. FIL
DVLCISSIM. ΕΥΠΛΟΙ

---

(1) Une jeune Angloise, M.me Lucie Parny, qui réside à Marseille, a traduit ainsi en vers cette touchante inscription :

Que de pleurs ont couvert ce funeste tombeau !
Lucine, de sa mère et la gloire et l'amie,
Lucine y descendit au printemps de sa vie;
Sous un marbre glacé s'éclipsa ce flambeau.
Ah! si ses yeux éteints s'ouvroient à la lumière,
Ils jugeroient combien ma douleur est amère.
Cinq lustres et deux ans, dix mois et treize jours,
D'une si belle vie ont achevé le cours.
Parthénope à sa fille érigea cette pierre,
Triste et dernier témoin des regrets d'une mère.

(2) MURATORI, MCDXXXVI, 1; DUMONT, *Inscript.* n.° 88.

Au repos, à la paix (1) et à la mémoire éternelle (2) de Q. Aristius Chresimus le jeune (3), qui a vécu ..... ans, trois mois s... jours: Ateria Chreste à un frère chéri, et Aristius Chresimus (4) et Aristia Helpis à un fils tendrement aimé. Heureux voyage (5)!

En revenant vers la porte de l'église, on voit un fragment d'un sarcophage *(pl. LXV, fig. 8)* très-maltraité par le temps, et dont on doit regretter la perte. Il représente Apollon au milieu des Muses, tel qu'il est figuré sur d'autres monumens du même genre : les attributs des neuf sœurs sont presque tous détruits. Il ne reste en tout que cinq figures : celle du milieu, qui est la troisième, est sans doute Apollon; ce dieu est caractérisé par le griffon qui est à ses pieds; on voit, par la position de ce qui reste des bras, qu'il devoit tenir la lyre et le *plectrum;* et sa longue robe le fait reconnoître pour Apollon Citharœde. Il est probable que sa figure représentoit les traits

(1) *QUIETi.*

(2) *AETErnae.*

(3) *Quinto ARISTIO CHRESimo IVNiori.*

(4) *ARISTius CHRESIMus.*

(5) ΕΥΠΛΟΙn, c'est-à-dire, *bonne navigation.* Les anciens croyoient que, pour entrer dans le séjour des morts, il falloit passer l'Achéron dans la barque de l'inflexible Charon. C'étoit aussi une idée philosophique que de regarder le passage de la mort à une vie éternelle comme un voyage : de là vient ce souhait qui se trouve dans plusieurs inscriptions tumulaires. Nous l'avons vu indiqué ci-dessus, *p. 574*, par la figure d'une barque. Quant à l'idiome dans lequel ce vœu est écrit, on trouve quelquefois des vœux semblables exprimés en grec à la suite des inscriptions latines.

de la personne renfermée dans ce tombeau. La première Muse est Thalie ; elle porte le masque comique de l'*hegemon* ou conducteur des esclaves ; près d'elle est Melpomène tenant la massue et le masque herculéen ; Clio est suffisamment caractérisée par le style qu'elle a dans la main droite : les deux autres figures sont tellement mutilées, qu'on ne sauroit déterminer ce qu'elles sont. On voit, dans l'autre mur, des fragmens de figures sans tête, vêtues de longues robes ; elles paroissent avoir appartenu à ce bas-relief. On a enchâssé à côté quelques fragmens de tombeaux chrétiens. On en remarque, entre autres, deux qui pourroient se réunir : je les ai fait figurer *pl. LXV, fig. 9 et 10* (1).

Dans le milieu de l'enceinte, il y a un assez grand nombre de sarcophages ; on en a brisé plusieurs pour en enlever la face. L'un de ces monumens paroît avoir été très-beau ; sur le petit côté qui en reste, on voit un griffon. Un autre a un buste au milieu ; de chaque côté, des moulures en forme de strigile (2), et aux deux extrémités une figure debout. Un troisième offre des figures dans des niches. Ces sarcophages seront bien placés dans le musée ; mais ils ne m'ont point paru mériter d'être dessinés. Aucun des trois ne porte d'inscription.

---

(1) DUMONT, pl. XXV, n.os 5 et 6.

(2) *Suprà*, p. 554.

Sur un quatrième, on lit celle-ci (1) :



D — M

T VALERI DIONYSI

VALERIA CHARIS VXOR ET T VALERI

MARCELLVS ET PELICIO PATRI PIIS

Aux mânes (2) de T. Valerius Dionysius, Valeria Charis son épouse; Valerius Marcellus et Felicio (3) à leur tendre père.

Tels sont les précieux restes rassemblés dans ce lieu si improprement décoré du nom de *musée*. L'inclémence des élémens, les insultes de ceux qui s'y introduisent, y causent continuellement des ravages. Je dirai plus bas comment on pourroit former, pour les recevoir, un établissement plus digne de l'antique et célèbre cité qui a l'avantage de les posséder.

On trouve encore quelques inscriptions dans l'ancienne maison des Minimes (4). Près du réfectoire, on voit dans le mur un devant de sarcophage gravé

---

(1) GRUTER, DCCXLV, 1, et DCCCXXXVII, 1; MURATORI, MCDXVI, 4; *Hist. de l'Académie des inscript.* tome VII, 248; SAXY, *Pontif. Arel.* 99; DUMONT, n.° 97.

(2) D'après la copie donnée par GRUTER, DCCCXXXVII, 1, la première ligne qui manque est *memoriæ æternæ*. Cette inscription avoit été envoyée à Scaliger, qui se trompa en l'attribuant à la ville de Nîmes; il l'avoit rapportée très-inexactement à la page DCCXLV, 1, où il dit cependant qu'elle est à Arles, dans l'église Saint-Honorat. La copie envoyée par le baron de la Bastie à MURATORI, MCDXVI, est tout-à-fait infidèle.

(3) *PELICIO* pour *FELICIO*. On trouve souvent le P pour l'F dans les inscriptions.

(4) DUPORT, *Histoire de l'église d'Arles*, page 13.

pl. LXIX, fig. 3 : c'est une espèce d'architecture, composée, sur les côtés, de deux arcades soutenues par des colonnes torses, avec des palmettes entre les arceaux; sous chacune de ces arcades, il y a une tête de Méduse : les anciens croyoient que ce signe éloignoit les maléfices. Au milieu est une tessère, ornée de chaque côté d'une petite fleur. On y lit cette inscription (1) :

PAX. AETERNA.

DVLCISSIMAE. ET. INNOCEN
TISSIM. FILIAE. CHRYSOGÓNE. IV
NIOR. SIRICIO. QVAE. VIXIT. ANN. III.
M. II. DIEB. XXVII. VALERIVS. ET CHRY
SOGONE. PARENTES. FILIAE. KARIS
SIMAE. ET. OMNI. TEMPORE. VI
TAE. SVAE. DESIDERATISSI
M A E

Paix éternelle. A une fille tendrement aimée et très-innocente, à Chrysogone Siricio (2) *la cadette, qui a vécu trois ans deux mois*

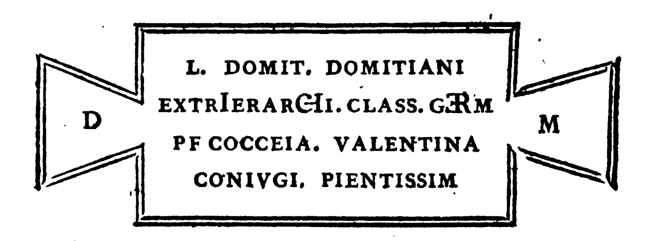
(1) *Voyez* MURATORI, MDCCCLI, 8; BOUHIER, *Expl.* 17; *Hist. de l'Acad. des inscript.* t. VII, 249; DUMONT, pl. XV, fig. 5. *Inscript.* n.° 86.

(2) *SIRICIO*, datif de *Siricium*, comme on dit en grec *Gorgonium*, *Melanium*, *Glycerium*, au lieu de *Gorgonia*, *Melania*,

et vingt-sept jours. Valerius et Chrysogone, son père et sa mère, à leur fille chérie, qu'ils ne cesseront de regretter tant qu'ils vivront.

Ce sarcophage a été trouvé, en 1618, dans un tombeau, en creusant les fondemens du monastère des Minimes (1); et il renfermoit lui-même un cercueil de plomb, dans lequel il y avoit une étoffe d'or et de soie très-riche, qui enveloppoit sans doute le corps de la jeune Chrysogone. Il est fâcheux qu'on n'ait pas conservé ce précieux tissu, ou du moins qu'on n'ait pas songé à le faire dessiner.

Dans l'escalier qui est auprès, on lit cette inscription, enchâssée dans le mur (2) :



A L. Domitien, fils de Domitien, ex-triérarque (3) *de la flotte*

Glyceria : ce nom n'est pourtant pas grec; aussi le président BOUHIER veut-il que *Siricio* soit pour *Syricæ*, et que ce mot indique que la jeune Chrysogone étoit d'origine syrienne.

(1) DUPORT, *Histoire de l'église d'Arles*, page 13.

(2) MUR. DCCCXI, 1, et DCCCLXXX, 5; CASTELL. *Hist. de Palerme*, 303; MAFFEI, *Gall. Ant.* 65, incorrecte; *Hist. de l'Acad. des inscript.* tome VII, 250; SEGUIN, *Antiq. d'Arles*, p. 6; BREVAL, *Remarks*, tome II, 174; DUMONT, n.° 98.

(3) Commandant de trirème.

germanique (1), *pieuse et fidèle* (2); *Cocceia Valentina à son tendre époux.*

On voit encore, sur le mur antérieur de cette maison, plusieurs fragmens de sarcophages.

Je ne me rappelle plus la place qu'occupent dans ce monastère deux sarcophages que j'ai fait dessiner et graver. Le premier *(pl. LIX, n.° 9)* n'est qu'un fragment; il est brisé près de la tablette destinée à porter l'inscription : on y remarque Jonas dans la barque, la résurrection de Lazare, et Daniel dans la fosse aux lions (3). L'autre sarcophage *(pl. LXVI, fig. 8)* représente la résurrection de Lazare : sa sœur Marthe implore le Seigneur; on voit ensuite la guérison de l'aveugle de Jéricho, Susanne entre les vieillards, l'eau changée en vin, S. Pierre, et Moïse faisant sortir l'eau du rocher. L'artiste, suivant le goût de son siècle, a cherché la symétrie et l'opposition des groupes, et ne s'est point attaché à l'ordre chronologique des faits.

---

(1) Cette inscription est la seule où il soit fait mention de la flotte germanique. La station de cette flotte étoit sur le Rhin. TACIT. I. I.

(2) *Piæ Fideli.* MAFFEI a lu mal-à-propos *PECOCCEIA.*

(3) Le comédien Duménil, qui a laissé des dessins manuscrits de plusieurs monumens de la France, a copié ce tombeau, et il a fait de ce groupe un Satyre entre deux Priapes; cela suffit pour faire voir quelle confiance on doit avoir dans cette collection, qui est aujourd'hui à la bibliothèque de l'Institut.

CHAPITRE XCVII.

SAINT-TROPHIME. — Portail. — Sculptures. — Nef. — Inscription attribuée à S. Virgile. — Tombeau de Geminus.

NOUS venons de visiter un lieu qui, par l'effet pittoresque de ses murs en ruine, et la variété des monumens qu'il renferme, porte l'esprit à la méditation et au recueillement, et jette dans l'ame le germe d'une foule de pensées. L'édifice auguste que la religion des Arlésiens a consacré au culte du premier de ses apôtres et de ses évêques, n'a pas moins de droit à notre attention : c'est un des plus curieux monumens de l'art ; c'est un des sanctuaires les plus saints et les plus révérés de l'antique Gaule.

Nous avons déjà parlé des différens sentimens sur l'établissement du christianisme en Provence (1). L'opinion vulgaire est qu'il fut porté à Arles par S. Trophime, que l'on croit avoir été un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, et dont on trouve le nom dans les Épîtres de S. Paul (2). On prétend qu'il étoit d'Éphèse, qu'après la mort de Jésus-Christ il suivit S. Pierre à Rome, que le prince des apôtres l'envoya prêcher la foi dans les Gaules, et qu'il

(1) *Suprà*, p. 119 et 195.
(2) S. PAUL, XX, 4; XXI, 29.

s'arrêta à Arles, où il abolit le culte des idoles, les sacrifices humains, et où il fit un grand nombre de prosélytes, qui reçurent le baptême. Il convertit les Champs-Élysées en un cimetière : ce fut à lui que Jésus-Christ apparut pour bénir ce lieu destiné désormais à la sépulture des fidèles, et il laissa sur une pierre l'empreinte de ses genoux. S. Trophime y bâtit une chapelle à la Vierge, encore vivante. Il s'éloigna quelque temps d'Arles, pour répandre aussi la foi dans d'autres villes des Gaules ; il y revint enfin, et fut inhumé dans le cimetière qu'il avoit en quelque sorte conquis pour les chrétiens.

Cependant les faits qui constituent cette histoire, ne sont fondés sur aucune autorité. Grégoire de Tours, comme nous l'avons déjà dit, fixe au III.e siècle l'arrivée de S. Trophime à Arles, au même temps où l'on vit S. Paul évêque à Narbonne, S. Saturnin à Toulouse et S. Denis à Paris ; mais on doit penser qu'il y avoit déjà des chrétiens dans Arles à cette époque. Quel que soit le temps où S. Trophime a vécu, c'est toujours lui qui commence la liste révérée des évêques d'Arles, et qu'on peut regarder comme le chef de cette église. Elle reçut de grands priviléges des papes, des empereurs, des rois de France et des comtes de Provence ; Henri VII voulut qu'elle jouît de ceux de l'église de Rome. Conrad lui céda tous ses droits impériaux, et laissa à ses évêques celui de battre monnoie et de donner des lettres de

noblesse : ils reçurent le titre de *primats des Gaules ;* ce qui causa des différens avec l'église de Vienne, qui enleva enfin la primatie à celle d'Arles dans le VIII.ᵉ siècle.

On fait remonter l'époque de la construction de l'église de Saint-Trophime au temps de S. Virgile, archevêque d'Arles au VI.ᵉ siècle. Il pouvoit exister alors un édifice pour la réunion des fidèles ; mais ce n'étoit assurément pas celui que nous allons visiter. On sait que cette église étoit dédiée à S. Étienne, le premier de nos martyrs. Ce fut en 1152 que Guillaume de Montrond, archevêque d'Arles, y fit porter le corps de S. Trophime, dont elle a reçu le nom. On composa, à cette occasion, un poëme, qui existe manuscrit, et dont je citerai quelques passages comme un ancien monument de la langue provençale :

Cant los papas Sant Peir, Sant Paul,
Agron sagrat Sant Trofeme cors sant,
Els li deron poder que fos papa segons
Entotos las procnsas que son desa los mons.

Tot aquest grand poder Sant Trofeme gardet
Aytant que son evesques é visquet.
É pueys devenc que la sieutat defalhi,
Entro que l'emprador Costantin la basti (1).

(1) Quand les papes S. Pierre et S. Paul eurent sacré S. Trophime évêque, ils l'établirent second pape dans toutes les provinces qui sont en-deçà des monts. S. Trophime conserva ce grand pouvoir tout le temps de son épiscopat et de sa vie. Ensuite la ville tomba en décadence jusqu'au temps où l'empereur Constantin la bâtit.

. . . .

Pueys nos donnet cura el pros Theodoris (1).

. . . .

Cu ad ayso, senhos, sera obediens,
Ni non i mancara ren per null tems
As lettras, per veritat ben l'en venra,
Et de Dieu bon guiderdon resebra (2).

. . . .

Encaras, si deu mot alegrar tot fisel
Cant sap que per el es avocat al sel
Sant Trofem l'arcivesque de la sieutat
D'Arle, et Sant Esteve premier lapidat (3).

. . . .

Deven aver grand fé et grand dévosion
Et portar reverencia et grand supplicion
Per so qu'els sans an Dieu nos acabon
Tot so que nos querem ni demandaren (4).

. . . .

---

(1) . . . . Puis le preux Théodoric nous accorda ses soins ou sa bienveillance.

(2) Seigneurs, celui qui sera obéissant à ceci et l'observera toujours à la lettre, certainement bien lui en prendra, et Dieu lui en donnera une ample récompense.

(3) De plus, tout fidèle doit fort se réjouir de savoir qu'il a pour avocats dans le ciel S. Trophime, archevêque de la ville d'Arles, et S. Étienne, premier martyr.

(4) Nous devons avoir une grande foi, beaucoup de dévotion et de respect, faire d'ardentes prières, pour que les saints nous obtiennent auprès de Dieu tout ce que nous leur demanderons.

Et totas selas gens que al luoc fés auran,
Et creiran certamen, et per lui pregaran
A Dieu onnipotent los sans,
Al cor et a l'arma auran vera salut (1).

La différence des constructions prouve que cette église a été bâtie à différentes époques. Le portail, quoique très-ancien, est certainement d'une date bien plus récente. Sa forme *(pl. LXX, fig. 1)* est tout-à-fait singulière : il présente d'abord un immense fronton, dont la corniche est soutenue par des consoles décorées de fleurons et d'animaux qui figurent symboliquement les évangélistes ; à la partie la plus élevée du fronton, est un ange avec les ailes étendues.

Le tympan est occupé par une immense arcade circulaire, et non de forme ogive ; elle est formée de plusieurs bandes, dont chacune a un ornement particulier ; la dernière est couverte d'une foule d'anges qui paroissent occupés à louer le Seigneur et composent sa cour : à la partie la plus élevée du cercle, il y a d'autres anges qui sont dans des attitudes extrêmement forcées ; ils sonnent de la trompette, comme pour appeler les nations au jugement dernier. Dieu lui-même est au milieu dans un médaillon ovale ; il a une couronne sur la tête, et il

---

(1) Tous ceux qui auront foi à ce lieu (à la ville d'Arles), et auront une ferme croyance, et y prieront Dieu et ses saints, obtiendront le salut de leur corps et de leur ame.

est assis sur un trône; il lève la main comme pour rendre ses irrévocables arrêts : autour de lui sont un lion et un bœuf, tous deux ailés, un aigle et un ange qui tiennent chacun un évangile.

Tout l'édifice est porté par des colonnes, au nombre de six de chaque côté; les chapiteaux en sont variés : ces colonnes soutiennent une large frise qui forme la base du fronton. Cette frise est chargée d'un grand nombre de figures, dont la plupart, selon l'usage du temps, représentent des scènes du jugement dernier : au milieu sont les douze apôtres assis; chacun tient un livre à la main; ils paroissent former le conseil du Tout-puissant.

Les côtés rentrans ne sont pas moins riches. A gauche, on voit *(n.° 2)* deux hommes qui ont une barbe vénérable : ils sont assis entre des arbres, et chacun tient deux enfans sur les genoux; un ange debout devant eux leur présente une autre figure. Je crois que ce sont des ames qui vont paroître au jugement, et que leurs patrons intercèdent pour elles.

Derrière est une jeune femme entre une femme plus âgée et un vieillard; elle est suivie de plusieurs hommes qui sont vêtus, comme les apôtres, d'une tunique et de la toge romaine : ils élèvent une main comme pour rendre grâces. Derrière eux viennent des femmes voilées; elles sont vêtues d'une tunique et d'une espèce de *peplum* à plis droits, ainsi qu'on

le remarque aux statues de l'ancien style grec. Je crois que ces figures sont celles des hommes et des femmes qui ont éprouvé l'effet de la miséricorde de Dieu, et qui vont entrer dans le paradis; c'est pour cela qu'elles sont vêtues comme elles l'étoient dans le monde : les ames qu'un ange présente au jugement, et pour qui leurs patrons intercèdent, sont encore nues (1). Les élus sont précédés de plusieurs évêques.

A droite des douze apôtres, on voit un vieillard, qui ne tient pas, comme les autres, des ames sur ses genoux; mais il est assis sur un homme qui s'appuie sur ses quatre extrémités : c'est probablement un signe de réprobation. En effet, le groupe qui suit, et qui fait pendant à celui des élus que je viens de décrire, n'offre que des hommes nus; un vieillard, peut-être S. Pierre, paroît leur ordonner de sortir d'un lieu que souille leur présence : tous sont enchaînés par une même corde, dont un démon tient l'extrémité; et entre leurs jambes on voit déjà s'élever les flammes dans lesquelles commence leur éternel supplice.

Au retour *(n.° 3)*, il y a un groupe de damnés au milieu des flammes; au retour opposé *(n.° 4)*, on

(1) Ceci paroît tenir à une ancienne tradition. Dans le tableau du *Jugement dernier* de BREUGHEL *d'Enfer*, toutes les ames mises en jugement sont nues : celles qui vont en enfer, restent ainsi; celles qui entrent dans le paradis, sont revêtues de riches habits.

a figuré Adam et Ève, la cause du péché originel et de la damnation de l'espèce humaine.

On voit ensuite, dans la rentrée *(n.° 5)*, un ange qui ferme la porte du paradis, et des hommes qui expriment leur désespoir en mettant leurs mains sur leur front. Comme dans toutes les peintures et les sculptures de ce temps, la forme de la porte du paradis est celle d'une porte d'église. Les personnages ont un bonnet qui ressemble assez à celui qui caractérise les Juifs sur les premiers monumens chrétiens ; c'est celui qui étoit en usage pour les hommes, dans le XIV.e siècle : on voit des figures de Charles V ainsi coiffées.

Sous cette frise, règne un double rang d'ornemens imités des monumens antiques ; ce sont le méandre et les vagues (1).

Le milieu de la porte est soutenu par une colonne de granit qui a pour chapiteau un ange avec les ailes éployées ; quatre hommes agenouillés sont attachés par le dos à sa base, à-peu-près comme les rois captifs, sur les médailles relatives à la soumission des provinces : c'est probablement un symbole du triomphe de la foi sur les nations barbares.

Les jambages de la porte sont formés par un faisceau de petites colonnes, dont les chapiteaux

(1) Voyez mon *Dictionnaire des beaux-arts*, aux mots *BORDURE*, *MÉANDRE* et *VAGUES*.

sont historiés. A gauche il y a un homme assis qui étend une main : à droite est la Vierge qui tient l'enfant Jésus sur ses genoux ; elle est entre deux anges. Dans la rentrée, on voit aussi les trois mages qui arrivent ; l'un est encore à cheval, les deux autres en sont descendus ; ils vont se présenter à Hérode, qui est assis sur une espèce de trône, et accompagné d'un garde ; ils se remettent ensuite en route pour chercher le Sauveur : ici, au lieu de chaperons ordinaires, ils ont de longs bonnets coniques. On voit plus loin un baptême par immersion : un enfant est plongé dans une cuve par son père et sa mère ; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend sur cet enfant.

Dans la rentrée *(n.° 7)*, on a figuré l'enfant Jésus suspendu avec son berceau, la Vierge nouvellement accouchée, étendue dans son lit, et S. Joseph gardant son épouse, qui vient de lui faire un don si précieux. Les trois rois mages ont trouvé le fils de Marie, qui est sur les genoux de sa mère ; chacun est placé sous une arcade ; ils l'adorent : derrière eux s'avancent les trois têtes des animaux qui les ont amenés d'un pays si éloigné.

Dans l'autre rentrée, il y a un vieillard au lit, et près de lui un ange ; on remarque ensuite des troupeaux ; au retour *(n.° 8)*, un cheval et deux taureaux gardés par un berger accompagné d'un chien et vêtu de la cape pastorale, d'où les prêtres ont emprunté cette

espèce

espèce de vêtement qu'on appelle *chape* : sur le retour opposé, *n.° 9*, il y a des plantes.

Les côtés sont décorés des statues de quatre personnages ; on y distingue S. Pierre, S. Jacques et S. Philippe : le nom de chacun est écrit sur le livre qu'il tient à la main. S. Pierre est à gauche ; il tient les clefs du paradis. Entre deux figures s'élève un pilastre chargé d'arabesques *(n.os 10 et 11)*.

Les colonnes sont sur une base continue, ornée de bas-reliefs : ils représentent le combat d'un taureau et d'un autre animal ; un mufle de lion ; au retour un homme agenouillé, sur le dos duquel un autre homme pose quelque chose ; un jeune homme conduisant un lion *(n.° 12)*, et à droite un lion qui va dévorer un serpent ; un autre homme qui conduit aussi un lion ; un autre assis entre des lions qui vont le dévorer ; un mufle ; un combat de beliers semblable au précédent ; et un lion passant *(n.° 13)*. Enfin un homme nu tient de chaque main deux autres hommes par une jambe ; ils saisissent leur tête en se débattant *(n.° 14)* : peut-être est-ce un tourment de deux damnés. Un centaure *(n.° 15)* lance des flèches à deux lions.

Entre deux colonnes cannelées, il y en a une simple ; les chapiteaux sont très-variés : entre chaque colonne il y a une figure ; à gauche, il y en a deux qui tiennent un livre et paroissent être des disciples du Christ, ou des Pères de l'Église. On y voit une figure d'évêque portant la crosse, accompagné de

deux assistans et de deux anges qui soutiennent sa mitre : cet évêque est S. Trophime. On lit sur son *pallium* cette inscription en lettres gothiques :

CERNITVR EXIMIVS VIR, CHRISTI DISCIPVLORVM
DE NVMERO TROPHIMVS HIC SEPTVAGINTA DVORVM.

De l'autre côté, dans le premier entre-colonnement, il y a une ame que deux anges élèvent et vont présenter à l'Éternel : c'est celle de S. Étienne, que nous voyons au bas à genoux entre deux hommes armés de pierres pour le lapider ; ce saint a une épée de forme antique, une espèce de *parazonium* (1), dont le fourreau porte des caractères indéchiffrables. L'artiste ne pouvoit mieux faire que de mettre ainsi en opposition les deux saints à qui cette église a été consacrée.

Dans le haut du mur qui est derrière les colonnes, il y a une frise qui représente différens sujets. Ce sont principalement des faits tirés du Nouveau-Testament. On voit à gauche un ange qui prie les mains étendues ; un arbre le sépare du reste, pour indiquer qu'il est isolé. C'est ensuite la fuite en Égypte ; S. Joseph conduit par la bride l'âne sur lequel est la Vierge Marie, qui tient son fils sur ses genoux : plus loin est le massacre des Innocens ; puis viennent les rois mages qui arrivent à cheval.

---

(1) *Voyez* ce mot dans le *Dictionnaire des beaux-arts*.

Il y a encore au retour de ce côté deux bas-reliefs que j'ai fait figurer à part, parce qu'ils ne peuvent être représentés sur cette planche. L'un offre *(n.° 16)* l'ange Gabriel, qui pèse des ames dans une balance: il y en a une qui a été trouvée de bon poids, et qui va entrer dans le paradis; les deux autres sont encore dans les bassins. Cette idée de peser les ames est fort ancienne : elle se trouve d'abord dans les poëmes d'Homère, où Jupiter est représenté pesant les destinées *[kêrès]* d'Achille et d'Hector; une belle patère, publiée par Winckelmann, nous fait voir Mercure tenant la balance où sont placées les *kêrès* d'Achille et de Memnon (1). J'ai découvert le même sujet sur un magnifique vase de la collection impériale (2). C'est ce que les anciens appellent *la psychostasie*, ou *la pesée des ames.* Les chrétiens ont exprimé de même le jugement de Dieu; et dans le singulier tableau du Jugement dernier attribué à Van Eyk, l'ange Gabriel pèse aussi les ames comme il le fait ici.

Au *n.° 17*, le démon, assis sur un monstre à quatre pattes et à queue de poisson, tient deux hommes renversés entre ses bras; il en a un autre entre ses cuisses. Un satyre, *n.° 18*, tient un lion par une patte.

(1) Voyez *Monumens antiques inédits*, II, 34.

(2) Je vais le publier séparément, accompagné d'une dissertation.

On monte à cette église par un perron de sept ou huit marches qui se prolonge sur toute la façade. Ce portail paroît être du XIIIe siècle; les tombeaux d'Alphonse, roi d'Arragon, de Raymond-Bérenger (1) et de Béatrix (2), que nous avons figurés et décrits, prouvent qu'il y avoit alors en Provence des artistes capables d'exécuter un pareil édifice.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'observation fidèle et constante du costume romain dans la représentation de la plupart des personnages. On peut présumer que le grand nombre de sarcophages qui étoient à Arles dans les premiers temps du christianisme en Provence, auront donné au sculpteur l'occasion d'étudier ce costume, et qu'il y aura copié plusieurs des histoires qu'il a figurées sur ce portail; car, à l'exception de quelques détails qui tiennent au temps où l'ouvrage a été fait, ces bas-reliefs ont assez d'analogie avec ceux que l'on voit sur les plus anciennes tombes chrétiennes. Le bas-relief du milieu de la porte est évidemment une copie des sculptures nombreuses qui représentent Jésus-Christ entre ses apôtres (3).

L'intérieur est composé d'une nef avec deux ailes extrêmement étroites. On lit sur la muraille

---

(1) Tome II, pages 286, 288, 289; et Atlas, pl. XLI—XLIV.

(2) *Ibid.* page 288; Atlas, pl. XLIV.

(3) Atlas, pl. LXVI, n.° 2.

de l'aile gauche, où est la tribune des orgues, les vers suivans, qu'on prétend que S. Virgile y avoit fait graver (1) :

TERRARVMROMAGEMINADELVCEMAGISTRA
ROSMISSVSSEMPERADERITVELVDINCOLAIOSEP
OLIMCONTRITOLOETEOCONTVLITORCHO

C'est-à-dire :

TERRARUM ROMA GEMINA DE LUCE MAGISTRA
ROS MISSUS SEMPER ADERIT VELUT INCOLA JOSEPH
OLIM CONTRITO LETHÆO CONTULIT ORCO.

Ces vers paroissent devoir être interprétés de cette manière :

La double Rome (2), *maîtresse de la terre* (3), *sera toujours une rosée* (4) *envoyée du ciel* (5), *telle que celle que le colon Joseph* (6) *a*

---

(1) *Franc.* REBATTU *in tres versus pervetustos et difficiles qui Arelate in templo divi Truphimi sculpti sunt.* Aquis Sextiis, 1644, in-4.°

(2) Rome étoit appelée *GEMINA* à cause de la translation de l'empire à Constantinople, qui étoit devenue une seconde Rome.

(3) Les anciens auteurs, et les poètes sur-tout, donnent souvent à Rome l'épithète de *maîtresse de la terre.*

(4) *ROS* signifie l'instruction, et par conséquent la religion; plusieurs auteurs ont donné le nom de *rosée* à la doctrine céleste.

(5) *MISSUS DE LUCE;* envoyée du séjour de la lumière, c'est-à-dire, du ciel.

(6) *INCOLA JOSEPH.* M. REBATTU pense que ce mot désigne Jésus-Christ, avec qui les auteurs sacrés comparent souvent le Christ; il est appelé *incola*, parce qu'il est colon dans ce monde comme Joseph l'avoit été dans l'Égypte.

portée dans le monde (1) *après avoir vaincu l'infernal Orcus* (2).

On attribue cette inscription à S. Virgile : mais la forme carrée des caractères me paroît indiquer un âge postérieur ; et je croirois plutôt que ces vers ont été écrits dans le X.e ou le XI.e siècle.

L'intérieur de l'église est massif et irrégulier, et ne rappelle en rien la richesse et l'élégance du portail : cela vient peut-être de ce que l'architecte a été obligé de s'assujettir au plan des constructions plus anciennes ; et d'après l'inscription que nous venons de lire, on voit que cette église existoit depuis longtemps. Il y a des tombes enchâssées dans les murs, qui sont extrêmement épais.

Le sanctuaire a été construit ou plutôt rebâti, vers 1450, par Louis Aleman, évêque d'Arles, qui a été béatifié. L'autel est décoré d'un tableau qui représente *l'adoration des mages ;* il porte le nom de son auteur ; on y lit : *Ludovicus Finsonius Belga Brugensis fecit, anno 1614.* Il y a sur la tribune, à la porte d'entrée, un autre tableau où le même artiste a peint *la lapidation de S. Étienne.*

Le devant d'autel de la chapelle du Sépulcre est formé d'un sarcophage que j'ai fait figurer *planche LXIX, n.° 14.* On voit Jésus-Christ entre deux de

(1) *CONTULIT.*

(2) *LOETEO* pour *LETHÆO ORCO.* Ces expressions, empruntées en partie du paganisme, désignent aussi, dans les auteurs sacrés, l'enfer des chrétiens.

ses disciples, dont l'un tient une croix bouclée; ce sont probablement S. Pierre et S. Paul. Au-dessus de Jésus-Christ est son monogramme, mais d'une forme particulière et extrêmement rare (1) : c'est seulement un P traversé d'une barre qui forme la croix; ce qui fait ainsi une croix bouclée à sa partie supérieure, comme celle que porte ici S. Pierre.

On lisoit autrefois sur cette tombe une épitaphe, que l'on a sciée pour accommoder ce bas-relief au lieu où il est placé. Elle apprenoit que c'étoit le tombeau de Geminus, né à Cologne, qui a été gouverneur et intendant de neuf provinces, et est mort âgé de trente-neuf ans deux mois et six jours (2); mais rien ne prouve que ce Geminus soit le même que Geminus Paulus, qu'on dit avoir été évêque d'Arles au milieu du VIII.[e] siècle.

---

(1) On ne la trouve que sur une monnoie de Henri I.[er], frappée à Châlon en Bourgogne (LEBLANC, *Traité des monnoies de France*, p. 148), et sur le sarcophage qu'on croit être celui de Galla Placidia, dans l'église Saint-Aquilin à Milan. *Voyez* ALLEGRANZA, *Sacri Monumenti antichi di Milano*, p. 37.

(2) SAXY, *Pontif. Arelatense*, 161; MAFFEI, 90; DUMONT, 164.

CHAPITRE XCVIII.

ARCHEVÊCHÉ. — Tombeau. — Inscriptions. — Restes du théâtre. — La Miséricorde. — Colonnes de brèche africaine. — Statues, torse de Jupiter, Faune endormi, tête de Bacchus. — Arènes. — Thermes. — *Forum.* — Prétoire. — Palais des Empereurs. — Urne de marbre. — Arc de triomphe. — Saint-Césaire. — Couvent des Dominicains. — Monumens chez divers particuliers. — Inscriptions. — Amazones. — Sarcophage de Tyrrania.

LA maison commune, les Champs-Élysées et l'église Saint-Honorat, ne sont pas à Arles les seuls lieux où l'on puisse trouver des monumens et des inscriptions : nos amis MM. Véran nous conduisirent à l'ancien archevêché, où l'antiquaire et l'historien peuvent encore étudier quelques précieux restes. Nous remarquâmes d'abord cette belle inscription, qui étoit exposée dans la cour à des injures de toute espèce, et entièrement couverte de boue, de plâtre et d'eau de chaux. Elle a été copiée par plusieurs auteurs (1); mais ils ne l'ont pas figurée, et aucun n'en a donné la traduction.

(1) MURATORI, DXXVI, 3; MAFFEI, *Gall. Ant.* 64; PAPON, *Histoire de Provence*, I, 50; DUMONT, n.° 21.

COMINIO
CLAVD. BOI
AGRICOLAE. AELIO
APRO PRAEF. COHOR
TERT. BRACARAVGVSTANO
TRIBVNO. LEG.... ADIVT. PROCVR
AVGVSTORVM. AD. ANNONAM
PROVINCIAE. NARBONENSIS
ET. LIGVRIAE. PRAEF. A... LIARIAE
IN. MAVRETANIA. CAESARIENSI
NAVIC. MARIN. AREL.
CORP. QVINQ. PATRON
OPTIMO. ET. INNOCENTIS
SIMO

A Cominius Boionius Agricola Ælius Aper (1), *de la tribu*

(1) On trouve dans les *Monumenti Gabini*, ouvrage profond, publié par M. VISCONTI, des exemples curieux de cette multiplicité de noms.

Claudia, commandant de la troisième cohorte (1), *de Bracara-Augusta* (2), *tribun de la légion secourable* (3), *intendant des Augustes* (4) *pour l'approvisionnement de la province Narbonnoise et de la Ligurie, commandant de l'aile milliaire* (5) *dans la Maurétanie Césarienne* (6), *quinquennal du corps des maîtres de vaisseau de la marine d'Arles* (7), *patron très-bon et très-vertueux.*

Les inscriptions suivantes étoient aussi sous le

---

(1) *PRAEFecto COHORtis TERTiæ.*

(2) Ville de l'Espagne tarraconnoise, aujourd'hui *Braga*, citée dans plusieurs inscriptions et sur plusieurs médailles. *Voyez* RASCHE, *Lexicon rei num. veterum*, voce *Bracara.*

(3) Le numéro de la légion manque : nous n'avons que son surnom.

(4) *PROCURatori AUGUSTORUM.* Ces Augustes étoient probablement Dioclétien et Maximien.

(5) *PRÆFecto Alæ milLIARIAE.* On donnoit le nom d'*ailes* à des corps de cavalerie qui avoient été institués pour couvrir les flancs de l'infanterie : ces corps étoient ordinairement composés de cinq cent douze hommes ; mais il y en avoit aussi de plus considérables, et dont le nombre alloit jusqu'à mille. Plusieurs autres inscriptions font mention de ces *alæ milliariæ.* MARINI, *gli Atti de' fratelli arvali*, I, 474, b.

(6) La Maurétanie étoit partagée en deux provinces : la *Tingitana*, qui avoit pour capitale *Tingis*, aujourd'hui *Tanger;* et la *Mauretania Cæsariensis.* Auguste y plaça une colonie, d'où la ville d'*Iol*, aujourd'hui *Alger* ou *Tenez*, prit le nom de *Cæsarea*, et toute la province fut appelée *Cæsariensis.* NITSCH, *Woerterbuch der alten geographie*, au mot *Mauretania.*

(7) *NAVICulariorum MARINorum ARELatensium CORPoris QUINQuennali.* Les *navicularii* étoient, à proprement parler, les patrons des vaisseaux ; ils différoient des *gubernatores*, en ce que ceux-ci étoient les pilotes et tenoient le gouvernail.

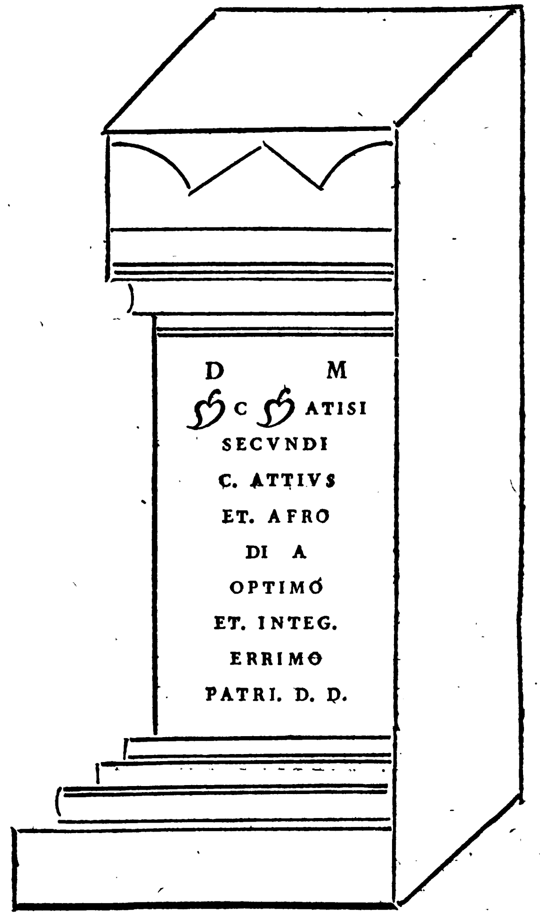
même vestibule, exposées de même aux injures des maçons et des chevaux (1) :



Julia Olympias aux mânes de M. Julius Florus, époux excellent, qui a vécu trente-neuf ans onze mois et seize jours.

---

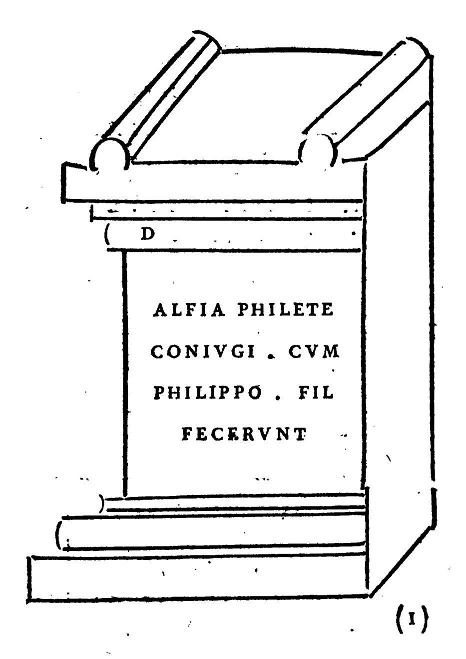
(1) MURATORI, MCCCLXI, 10, d'après BIMARD. Il a mis mal-à-propos *Olimpius* pour *Olympias*, et *carissimo* pour *pientissimo*. Elle étoit bien dans GRUTER, DCCXCII; DUMONT, VIII, 59.



Aux mânes de C. Atisius Secundus : C. Attius et Afrodisia ont consacré (1) *cette pierre à leur père excellent et irréprochable* (2).

(1) *DeDicaverunt.*

(2) DUMONT, IX, 62. GRUTER, DCCCLIX, 9, a défiguré cette inscription de manière à la rendre inintelligible.



Alfia Philete a consacré cette inscription à son époux, conjointement avec Philippe leur fils.

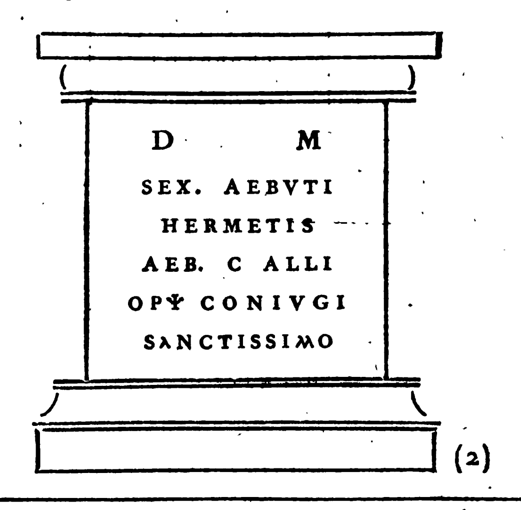
---

(1) DUMONT, VIII, 57.

D M
MEMORIAE
LICINIAE. DECVMI
NAE. SEX. LICINIVS
IRENAEVS. VXORI
ET. LICIN. TITVLLVS
MATRI

(1)

Aux mânes et à la mémoire de Licinia Decumina : Sextus Licinius Irenæus à son épouse, et Licinius Titullus à sa mère.



(2)

(1) GRUTER, DCCC, 3, très-incorrecte; MURATORI, MCCCLXV, 12; MENARD, *Histoire de Nîmes*, tome VII, 362; DUMONT, XXIV, 172.

(2) DUMONT, VIII, 61. Ce tombeau a été trouvé, en 1747, dans le Rhône, près de la Gardette de Fourques.

Aux mânes de Sextus Æbutius Hermes : Æbutia Calliope à son mari irréprochable.

Et cette autre :

D M MEMORIAE . AETERNE .
CANDIDIAE . QVINTINE . QVAE
VIXIT . ANN . XXX . M . VIII . D . XV . IVL .
QVINTINVS . MATRI . ET . VALERIA
MAXIMINA . MATER . FILIAE
INFELICISSIME . POSVERVNT
L N A D

(1)

Aux mânes (2) et à la mémoire éternelle de Candidia Quintina, qui a vécu trente ans huit mois et quinze jours : Julius Quintinus à sa mère, et Valeria Maximina à sa fille très-malheureuse, ont posé cette pierre (3).

---

(1) DUMONT, pl. XVI, n.° 117.

(2) La conjonction *et* annonce qu'il y avoit au commencement *Diis Manibus*.

(3) Je n'ai point encore trouvé ces abréviations : peut-être faut-il lire *Locus Nobis Assignatus, Datus*.

Le P. Dumont n'a pas connu celle-ci (1) :



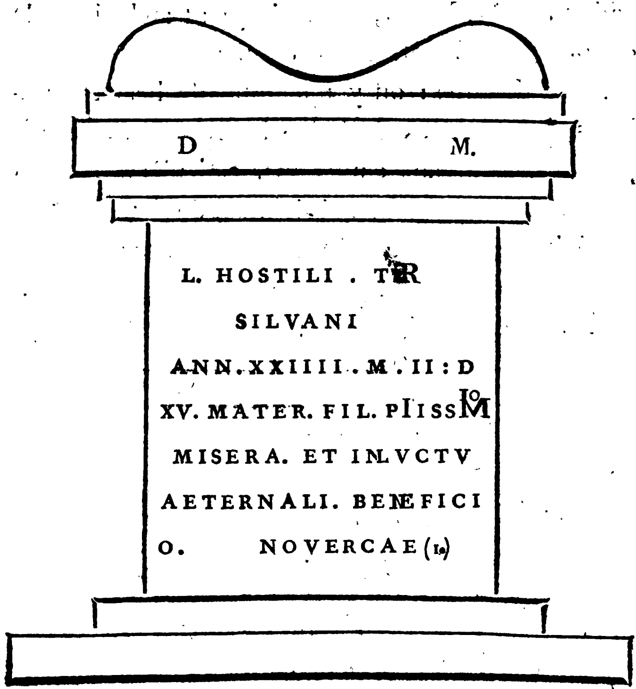
Cette cour est remplie de débris qui rappellent l'ancienne splendeur de la ville d'Arles. Ce sont des tronçons de colonnes de marbre, d'un pied et demi de diamètre : la mardelle du puits est formée de la base d'une colonne, posée en sens inverse; elle a quatre pieds de diamètre : on y voit aussi des portions de colonnes, dont les fûts ornés de rosaces et les chapiteaux *(pl. LXVIII, fig. 4 et 5 ; LXIX, 4 et 5)* surchargés d'ornemens annoncent le règne de Constantin.

Nous entrâmes chez M. Constant, curé de l'église

(1) MURATORI, MDXX, 10; MENARD, *Histoire de Nîmes*, tome VII, 467. Il faut lire *CALLISTE*; l'I, dans les inscriptions, est souvent pour le T.

principale,

principale, dont le logement est dans cet édifice; nous copiâmes dans sa cuisine l'inscription suivante :



Aux mânes de L. Hostilius Silvanus, de la tribu Terentina (2), *âgé de vingt-quatre ans deux mois et quinze jours, sa mère très-malheureuse, et plongée dans un deuil éternel, à un fils très-tendre, par la bienveillance de sa belle-mère* (3).

Nous allâmes visiter les archives, qui sont en bon

(1) SAXY, *Pontif. Arel.* 128; DUMONT, 47.

(2) *TERentina SILVANI. Infrà,* p. 611.

(3) *BENEFICIO NOVERCAE.* Cette belle-mère est celle de la mère de L. Hostilius.

ordre, et qui n'ont éprouvé aucun dégât pendant la révolution. On en doit la bonne tenue et la conservation à MM. Véran, successivement archivistes de ce précieux dépôt. Elles contiennent un grand nombre de titres: on y remarque de beaux cartulaires, les originaux de bulles intéressantes, des diplômes de plusieurs empereurs. Les pièces les plus nombreuses sont celles qui viennent du grand prieuré de Malte de la langue de Provence; les plus anciennes sont celles relatives à l'antique abbaye de Montmajor.

On y voit ce cippe (1) :



(1) GRUTER, CCCXXXIII, 3, inexacte; THULEMAR. *Not. in*

A Lucius Granius Romanus, fils de Lucius, de la tribu Terentina (1), *Marcus Tullius Olympus, marchand de la famille des gladiateurs* (2), *a élevé ce monument à la mémoire des bienfaits de L. Granius Victor, son grand-père.*

En sortant de l'archevêché, nous allâmes à un ancien couvent appelé *la Miséricorde* (3), situé rue *de la Calade;* on passe, pour y arriver, sous une arcade extérieure de l'ancien théâtre. La frise *(pl. LXVIII, fig. 7)* est agréablement décorée de patères et de bucrânes, et elle continue dans une chambre d'une maison voisine, occupée par un artisan (4) : cette partie est la mieux conservée.

FREHER. Cecropistromach. 23 ; BREVAL, *Remarks*, II, 184; VITALE, *in binas vet. inscript. Commod.* 26; PAPON, *Histoire de Provence*, I, 56; DUMONT, 56.

(1) *TERENTINA.* Tribu romaine établie l'an de Rome 454. Elle a reçu son nom d'un lieu appelé *Terentus*, qui étoit à l'extrémité du Champ-de-Mars près du Tibre, et qui étoit consacré à cause du prodige dont on peut lire le récit dans VALÈRE-MAXIME, II, 4, 5.

(2) On donnoit le nom de *famille* à une association de gladiateurs réunie sous un seul chef, appelé *lanista*, dont ils étoient les esclaves. SUÉTONE, *in Julio Cæsare*, 10, parle de la famille, c'est-à-dire, de la corporation des gladiateurs; et il en est souvent question dans les inscriptions.

(3) *Histoire de la fondation du monastère de la Miséricorde de la ville d'Arles*, par le P. ALEXANDRE d'Arles, Capucin; Aix, 1705, in-8.°

(4) On voit sur la façade de la maison habitée par madame Barras la Penne, et appartenant aux héritiers de M. Firmin, notaire, une frise moderne, imitée de celle du théâtre : il y a alternativement des patères, des bucrânes, &c.; mais l'exécution est bien loin de celle de la frise antique.

L'arcade *(pl. LXVIII, fig. 6)*, et une portion de l'édifice appelé la *tour de Rotland*, et par corruption *Rolland* (1), prouvent que ce théâtre avoit une grande étendue; qu'il étoit entouré d'un portique, composé de trois rangées d'arcades l'une sur l'autre, et orné d'une magnifique corniche et d'une attique. Les tronçons des colonnes de marbre et de granit qu'on remarque devant plusieurs maisons de la ville, couchés le long des murs ou dressés au coin des portes et des rues pour servir de bornes, lui appartenoient sans doute : mais rien ne peut mieux faire juger de sa magnificence que les deux énormes colonnes *(pl. LXIX, fig. 6)* qui sont encore debout dans cet ancien couvent (2).

Au milieu du cloître est un petit jardin : là s'élèvent ces deux colonnes, qui conservent encore leur base, leur superbe chapiteau, et une partie de la corniche et de l'architrave qu'elles supportoient ; leur hauteur générale est de 26 pieds 11 pouces, leur diamètre de 2 pieds 9 pouces 3 lignes (3) : leur matière est une brèche africaine extrêmement

(1) *Suprà*, p. 513.

(2) Peytret, architecte, avoit levé, en 1684, le plan de ce théâtre, d'après ce qui en restoit; et Terrin en a publié une description où il a fait graver en petit les deux colonnes, l'arc et les arcades qui subsistent encore. Voyez *Nouvelle Découverte du théâtre dans la ville d'Arles, sa description et sa figure*, par *Claude* TERRIN, dans le *Journal des Savans*, du 28 août 1684.

(3) On pense qu'il y avoit dans l'intérieur du théâtre plus de

rare. On avoit résolu de les transporter à Paris; heureusement un ministre ami des arts (1) a bien voulu écouter mes réclamations et s'y opposer. On remarque, sur ces colonnes, les traces du feu qui les a fait éclater en plusieurs endroits; l'action de l'air a rongé leur surface : elles se briseroient aussitôt sous les efforts de ceux qui tenteroient de les déplacer; et l'on ne pourroit les employer dans un édifice moderne sans les repolir et sans altérer leurs belles proportions. Mais, quand bien même on sauroit prévenir ou écarter ces inconvéniens, faudroit-il encore priver les Arlésiens d'un monument qui leur offre un éclatant témoignage de l'ancienne splendeur de leur ville? Hors d'Arles, ces colonnes seroient isolées; là, elles marquent la place qu'occupoit son théâtre, et elles rappellent les édifices somptueux qui décoroient cette superbe ville. Elles étoient accouplées; ce qui peut faire juger de la grandeur de l'édifice auquel elles appartenoient : autour sont des sculptures, qui ont été trouvées dans ce lieu même, ou au moins dans les environs. Ces colonnes, ces statues,

---

cent cinquante colonnes de marbre : d'après les mesures prises, son diamètre pouvoit être de cinquante-deux toises cinq pieds; celui de la scène, de trente-une toises quatre pieds : autour régnoit un portique, composé de trois rangées d'arcades l'une sur l'autre.

(1) M. de Champagny.

font voir la richesse qui régnoit dans les décorations de ce théâtre (1).

Ce bel édifice a été pillé, ravagé, incendié, par les barbares qui ont dévasté Arles; et il n'en reste plus que quelques arcades (2), ces deux colonnes, et quelques fragmens de statues, dont voici les principaux : un torse d'un vieux Faune couché sur une outre faite de la peau d'une panthère *(pl. LXIX, fig. 7)* (3) ; la partie inférieure d'un torse dont le corps est dans la maison de mon ami M. de Faucon, ancien magistrat et chevalier de l'ordre de Malte, chez qui j'ai logé pendant mon séjour à Arles; si ces deux morceaux étoient réunis, comme ils le sont dans la gravure, on auroit le corps d'un beau Jupiter colossal *(pl. LXIX, fig. 11)* (4); une très-jolie tête de Bacchus *(pl. LXIX, fig. 8)*, couronnée de lierre et parée de cette espèce de bandeau particulier aux divinités bachiques, et qu'on appeloit *credemnon*, parce qu'il ceignoit la tête sur le front (5); un fragment *(pl. LXIX, fig. 9)* d'une belle statue, dont la poitrine étoit couverte, et dont

(1) La Vénus a été trouvée au pied de ces colonnes.

(2) *Suprà*, p. 611.

(3) Le P. DUMONT, pl. VII, fig. 5, l'a fait très-mal-habilement restaurer.

(4) Cette figure a toujours été de plusieurs morceaux : il y a, dans la partie inférieure, un creux pour recevoir le tronc.

(5) *Monumens antiques inédits*, I, 8.

la tunique avoit des manches attachées avec des fibules ou agrafes. Ce torse est peut-être celui d'une muse ; on en peut dire autant des deux autres (*pl. LXI, fig. 8 et 9*) : Jupiter, Vénus, les Muses, les Satyres, sont des divinités très-propres à la décoration des théâtres. Nous vîmes encore une main avec un anneau au second doigt (*pl. LXIX, fig. 10*).

Il y a aussi dans ce jardin un autel semblable à celui de la bonne déesse (1) ; la face est ornée d'une couronne de feuilles de chêne, mais sans oreilles au centre. Autour sont semés des bras, des jambes, des portions de frise en marbre blanc.

Ce jardin a été réservé pour les plaisirs de la ville ; et le propriétaire est obligé d'ouvrir la porte à tous les curieux qui se présentent pour voir les monumens qu'il contient. N'est-il pas à craindre qu'un jour un de ceux à qui cette maison tombera en partage, ne renverse les colonnes et n'anéantisse les précieux débris que le temps a respectés jusqu'ici, pour s'affranchir d'une ennuyeuse servitude ? N'auroit-il pas été plus convenable que la ville achetât cette maison, qu'elle enlevât les monumens qui sont transportables, et qu'elle n'y laissât que les deux colonnes !

Les arènes d'Arles (2), que nous visitâmes après,

(1) *Suprà*, p. 505.

(2) *Description des arènes ou l'amphithéâtre d'Arles*, par *Joseph*

peuvent à peine offrir l'idée de ce qu'elles étoient autrefois : en se plaçant sur les arcades, qui les entourent, on distingue encore l'enceinte de cet amphithéâtre; mais les gradins ont été démolis; l'arène (*pl. LXVIII, fig. 9*) est entièrement remplie de chétives maisons; les arcades supérieures servent de toit à une suite de taudis, auxquels on arrive par des ruelles bâties sur les massifs des degrés; et les caves sont pratiquées dans la galerie inférieure qui servoit à la circulation, et où l'on renfermoit les bêtes féroces. Il y a dans cette enceinte une chapelle et beaucoup d'habitations particulières. Les tours qu'on y remarque sont modernes; elles auront été bâties à une époque où l'on avoit fait des arènes une forteresse (1). Tout ce qu'on peut dire d'après l'état actuel de ce monument, c'est que sa forme étoit ovale comme celle de tous les édifices de ce genre; qu'il avoit deux rangées de portiques et quatre entrées principales : celle du côté du nord est la mieux conservée; elle offre encore de belles formes : chaque portique contenoit soixante arcs ; les chapiteaux étoient corinthiens; la circonférence étoit de cent quatre-vingt-

---

GUIZ, prêtre de l'Oratoire; Arles, 1665, in-4.°; *Description de l'amphithéâtre d'Arles*, par *Fr.* PEILHE, 1725, une feuille in-fol.; *Description de l'amphithéâtre d'Arles*, par SÉGUIN; MAFFEI, *Gall. Ant.* 127; LA LAUZIÈRE, *Annales de la ville d'Arles.*

(1) C'est pourquoi RODERIC appelle les arènes de Nîmes *præsidium arenarum.*

quatorze toises ; la hauteur des murs extérieurs à son entrée est de dix-sept toises (1). Le terrain sur lequel cet édifice est assis, est fort inégal ; ce qui a dû augmenter beaucoup les frais de la construction. Cet amphithéâtre est plus grand que celui de Nîmes ; mais ses proportions sont moins belles, et le portique extérieur n'a pas autant de magnificence.

Ce magnifique édifice mériteroit que l'on prît plus de soin pour le conserver. Henri IV avoit eu le projet de le faire débarrasser des vilaines habitations qui le déshonorent, et d'y faire placer l'obélisque qui décore aujourd'hui la grande place : ce projet n'a jamais eu d'exécution ; il est réservé au grand Napoléon de l'accomplir.

Sur la porte d'une écurie, il y a une large pierre sur laquelle on lit cette inscription (2),

V. S. D. D. P. A. S.

que l'on traduit ainsi : *Vœu accompli par un décret des décurions, pour le salut des Arlésiens* (3). Peut-être ce vœu a-t-il été fait à l'époque de quelque siége, ou à l'occasion de quelque autre calamité.

---

(1) Son plus grand diamètre est de soixante-onze toises trois pieds dix pouces ; et le plus petit, de trente-deux toises cinq pieds sept pouces. Il y avoit quarante-trois rangs de siéges : on pense qu'il pouvoit contenir vingt-quatre mille spectateurs.

(2) DUMONT, n.° 1.

(3) *Votum Solutum Decreto Decurionum Pro Arelatensium Salute.*

En visitant toutes les caves du lieu où étoient les anciens Thermes, au midi du réservoir, M. P. Véran est parvenu à pouvoir en lever le plan (1). On a trouvé, dans ce quartier, des colonnes, des tuyaux de plomb et de brique, et des fourneaux.

M. P. Véran a observé (2) près de là les restes de soixante-deux pilastres, qui devoient former une longue suite de portiques, sur un carré de quarante-deux toises de longueur et de vingt de largeur. La position de ce vaste édifice, au nord des Thermes, la vase durcie qu'on a trouvée au fond, une croûte de ciment qu'on remarque sur le mur intérieur, lui donnent lieu de présumer que c'étoit un réservoir, et peut-être une naumachie.

Arles, comme toutes les villes riches et puissantes, avoit un *forum*. Sidonius Apollinaris, gendre d'Avitus, dit (3) que lorsqu'il vint à Arles pour se rendre à la cour de Majorien, qui y faisoit sa résidence, il descendit dans le *forum*, où il s'aperçut que ses amis se cachoient derrière les statues et les colonnes, à cause d'une satire qu'on l'accusoit d'avoir faite contre

---

(1) Voyez la planche XII de la collection du P. DUMONT.

(2) *Mémoire sur quelques édifices romains qui existent encore ou qui ont existé à Arles.* Ce curieux manuscrit, qu'il a eu la bonté de me communiquer, est accompagné d'une carte où il a fixé la place que devoient occuper ces monumens, et contient plusieurs détails intéressans.

(3) *Epist.* XI, p. 25.

les principaux de la ville. Ce *forum* étoit donc entouré de colonnes qui formoient des portiques, sous lesquels on pouvoit se promener et s'arrêter aux boutiques des marchands. M. Véran conjecture qu'il étoit placé entre le théâtre et la naumachie, où est aujourd'hui la place *Saint-Lucien* ou *des Portefaix.* La statue de Minerve (1), celles d'Auguste, d'Hadrien (2) et de Recilius (3), qui ont été trouvées dans cet emplacement, étoient du nombre des statues dont il étoit décoré.

On voit près de là les ruines d'un édifice qui devoit être remarquable : il reste encore deux colonnes de granit; et en 1731, on en a enseveli quinze dans les fondemens de la maison où se tenoit, avant 1789, le tribunal de commerce. Les portions de la frise qui existent aujourd'hui, présentent, dans un enroulement de pampres et de raisins, des poules, des coqs et des moineaux *(pl. LXVIII, n.° 8)*. La statue de Minerve, trouvée à peu de distance de là dans l'emplacement que M. Véran regarde comme le *forum*, et le nom de *Notre-Dame du Temple* donné autrefois à l'église Saint-Lucien, ont fait penser que c'étoit un temple de Minerve; d'autres ont cru qu'il étoit dédié à Bacchus : enfin l'opinion que c'étoit le Capitole, avoit prévalu ; et on lisoit sur ces ruines, en 1778, *frustum*

(1) *Mémoire inédit du chevalier* DE ROMIEU.

(2) *Ibid.*

(3) *Infrà*, p. 629.

Capitolii. M. Véran a pensé que c'étoit le prétoire ou une basilique argentaire. Enfin il a trouvé une portion de la frise où l'on remarquoit les trous des clous qui y retenoient les lettres de bronze doré qui composoient l'inscription. M. Seguier, de Nîmes, a ainsi rempli cette inscription, en suppléant ce qui manquoit :

DIVO. CONSTANTINO. MAXIMO. PRINCIPI. *Divi. Constantii. filio. divi. Claudii. nepoti.*
DOMINO. NOSTRO. SEMPER AUGUSTO. FL. CLAUD*io. Constantino. p. f. i. d. Constantini. f.*
PIISSIMÆ. AC. VENERABILI. HELENÆ. *aviæ. Faustæ. aug. matri. atavisque.*

Au divin Constantin, très-grand prince, fils du divin Constantius, petit fils du divin Claude, notre maître toujours auguste; à Flavius Claudius Constantinus, pieux, fidèle, invincible, fils du divin Constantin; à la très-pieuse et vénérable Hélène, leur grand'mère; à Fausta leur mère, et à leurs ancêtres.

M. Seguier, d'après cette inscription, regardoit cet édifice comme un monument élevé par la ville d'Arles à la gloire de Constantin le jeune, de son père, de sa mère et de ses aïeux : cependant nous avons déjà fait voir combien on doit peu compter sur la fidélité des inscriptions ainsi remplies à l'aide des clous; l'interprétation de celle-ci est tout-à-fait arbitraire.

Quelques vieux murs qui ont servi d'appui à des maisons dégradées elles-mêmes, et qui ne sont aujourd'hui habitées que par les plus pauvres

habitans, sont tout ce qui reste du palais des empereurs, qui devoit s'étendre depuis le *forum* jusqu'à la rive du Rhône. On y remarque encore des restes de la corniche qui régnoit tout autour ; on trouve, dans l'épaisseur des murs, de grands tuyaux de brique destinés peut-être à la descente des eaux pluviales. Les fragmens de statues, de colonnes de granit et de marbre, de corniches, de frises, les restes de mosaïques, les portions de tuyaux de plomb, la quantité excessive de pierres froides, bien polies et d'une grosseur prodigieuse, qui ont été trouvées dans cette enceinte, sont des preuves évidentes de la magnificence de ce palais, dont les ravages des temps, la superstition, l'avarice et la méchanceté des hommes, ont causé la destruction : le nom qu'on lui donne aujourd'hui, ne convient guère à son ancienne splendeur; on l'appelle le *palais de la Trouille* (1).

On ne peut parcourir les restes sales et les escaliers dégradés qui aident à circuler dans l'enceinte de cet édifice, sans éprouver un sentiment d'intérêt qu'inspirent toujours les âges accumulés : on se

(1) Ce mot paroît dérivé par corruption de *Trullum*, nom que l'on donnoit au palais des empereurs à Constantinople ; les conciles qui ont été tenus dans ce palais, s'appellent *concilia in Trullo*. Le palais de *Trollia* est cité dans un acte du 8 des kalendes de juillet 1252, qui nous apprend que Raymond-Bérenger, comte de Provence, y étoit logé.

replacé à l'époque où ces lieux ont été enrichis par le luxe et habités par des empereurs puissans. Gallien, après en avoir chassé le tyran Crocus, s'y arrêta pendant quelque temps. Constantin-le-Grand y établit sa cour; l'impératrice Minervine lui donna un prince appelé *Crispus*; Fausta, sa seconde femme, y donna aussi à l'empire un autre prince qui fut surnommé *l'Arlésien* (1). Constantin le jeune, Honorius, Constantin le tyran, Majorien, Avitus, les rois goths, visigoths, les rois de France de la première race, les rois d'Arles et plusieurs comtes de Provence, l'ont successivement occupé pendant leur séjour dans cette ville; et ils pouvoient, de ses murs, promener leurs regards sur la double cité, admirer les superbes édifices dont elle étoit décorée, suivre le cours du Rhône, voir sortir les galères du port, et contempler les riches moissons des campagnes environnantes.

Cet antique édifice appartient en partie à M. Darlatan-Lauris, qui possède dans sa cave une jarre de marbre blanc antique, remarquable par ses dimensions. J'en ai donné la figure *pl. LIX, fig. 9*. Son grand diamètre est de trente-trois pouces et demi; celui du pied est de treize; et celui de l'ouverture, de treize pouces six lignes.

---

(1) *Constantinus Arelatensis.* Voyez SEXTUS AURELIUS VICTOR, *in Constantino.* ZOSIM. *Hist.* II.

Les habitans d'Arles avoient consacré à Constantin, près du palais impérial, un arc de triomphe qui existoit encore au temps de Louis XIII, puisque le cardinal de Richelieu en avoit fait prendre le dessin. On n'en connoît pas même aujourd'hui positivement la place (1).

Plusieurs monumens intéressans sont encore épars dans différens lieux de la ville. Le vase qui sert pour les fonts baptismaux de l'église Saint-Julien, a été creusé dans un très-beau chapiteau. Nous en vîmes aussi un très-remarquable dans l'hôpital de la Charité.

On trouve, dans la cave du collége, deux niches, une colonne à moitié encastrée dans le mur, et un pilastre. Le P. Dumont, d'après ces foibles indices, a prétendu que c'étoit anciennement un Panthéon; mais il auroit eu de la peine à le prouver.

On remarque encore, dans l'ancien couvent de Saint-Césaire, deux chapiteaux et une belle colonne de granit sur pied : on y trouvoit autrefois des mosaïques; et il y a lieu de croire que des fouilles qui seroient faites dans cet endroit par un homme intelligent, auroient du succès.

---

(1) *Voyez* BOUCHE, *Hist. de Prov.* I, 589; SAXY, *Pont. Arel.* 25; SÉGUIN, II, 25; DUMONT, pl. XVI. Des actes du XVI.e siècle font mention d'un autre arc de triomphe près de la place appelée aujourd'hui *du Saint-Esprit*. Voyez également PAPON, *Histoire littéraire de Provence*, tome I, page 185.

Nous entrâmes chez M. Paultrier, chirurgien, pour copier une inscription, qui est dans le vestibule de sa maison : elle est cassée en deux, et les caractères ont été presque entièrement usés par le frottement (1) :

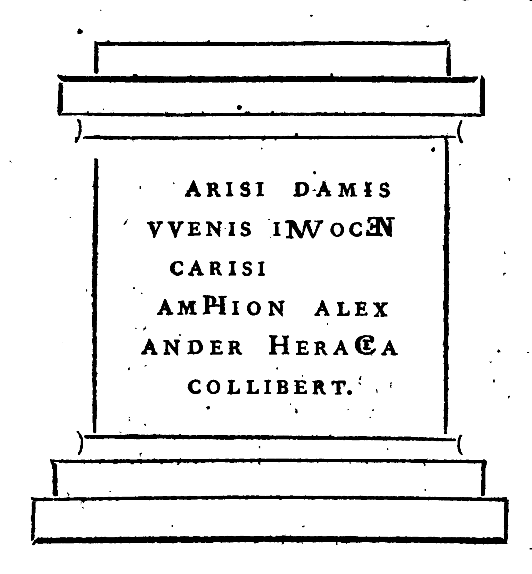
................NIVS....
............CAMARS...
...........IVD. TRIB. MIL
..........R. EQ. ROM TVRM
.......LEB. PRAET. PROCOS
........PR. PROV. AFRICAE
........S. SIBI ET T ANNIO
.......X. ARG LIBRIS CODED
.........QVAR. MANV PRET
..........VITITEM IS N CC
........IS OMNIBUS ANNIS
.....T METAR AVT CIRCENS
.......TVR
........ORIAE AETERNITAT
EXTRVXIT

Au coin de la maison de madame de Barrême,

(1) MURATORI, DCXXII, 6; MAFFEI, *Mus. Ver.* CDXVIII, 1; DUMONT, 23.

rue

rue Vaudetable, on lit cette autre inscription (1):



Aux mânes de Carisius (2) *Damis, jeune homme très-pur* (3), *Amphion, Alexander, Heraclas, affranchis avec lui par Carisius* (4).

Sur une petite place, près et derrière la maison commune, on voit des gradins en pierre assez usés: c'est là qu'anciennement on rendoit la justice; et

(1) DUMONT, IX, 67.

(2) *CARISII.*

(3) *INNOCENtissimi.*

(4) *COLLIBERTi.* Tous portoient le nom de Carisius leur maître. Carisius Damis est mort le premier, et ils lui ont consacré cette épitaphe. On a mis CARISII au pluriel pour ne pas répéter à chacun le nom de *Carisius.*

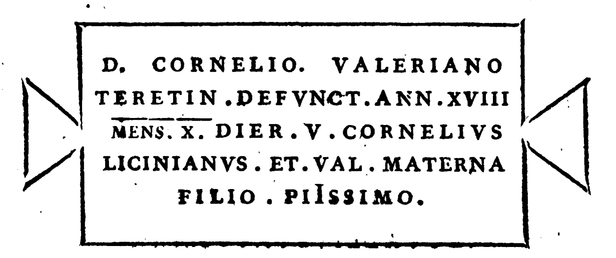
l'on conserve dans les archives beaucoup d'actes émanés de ce tribunal. Cette place s'appelle encore *le Plan de la Cour.*

Nous vîmes, chez M. Cadet Sauret, une petite collection de monumens antiques ; presque tous ont été trouvés à Arles ou aux environs : ce sont des amphores, des lampes, quelques urnes en verre, &c.

Dans une cour extrêmement petite de la maison de M. Gages, pharmacien, il y a un assez grand sarcophage, qui a servi long-temps à couler la lessive. Le grand côté *(pl. LXIX, fig. 13)* présente au milieu une tablette sans inscription. A gauche, on voit deux génies placés devant un arbre, qui paroît de la famille des *conifères*, peut-être un cyprès. Un des génies, qui est probablement celui de la mort, est assis et tient le flambeau renversé, son symbole ordinaire ; il paroît regarder avec étonnement l'être qu'un autre génie lui amène, et que celui qui est placé derrière son siége semble appeler : cet être symbolique est Psyché [l'ame] ; elle porte son doigt à sa bouche, comme signe du silence que l'on garde éternellement chez les morts. Le génie qui la conduit, tient un panier de fleurs, qui annonce peut-être que la personne qui étoit renfermée dans ce tombeau, et qui étoit probablement représentée sous la figure de Psyché, est morte à la fleur de ses ans. Au-dessus du génie de la mort, il y a une guirlande

de plantes somnifères. Sur la face de derrière sont deux philosophes assis.

M. Tinellis a dans sa maison, près des Cordeliers, un sarcophage, sur lequel on lit l'inscription qui suit (1) :



A D. Cornelius Valerianus, de la tribu Terentina (2), mort âgé de dix-huit ans dix mois et cinq jours : Cornelius Licinianus et Valeria Materna à un fils très-tendre.

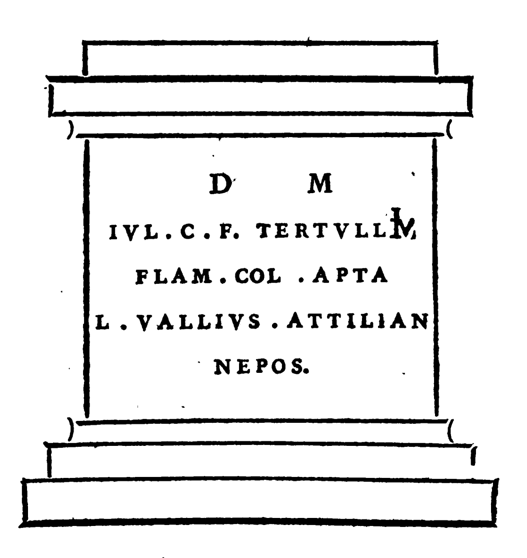
M. Esparvier a chez lui une autre inscription, qui a été détachée d'un tombeau dans les Champs-Élysées *(pl. LXIII, fig. 5)*. En voici la traduction : *En mémoire de ses bons offices, à un mari bien méritant, Victorinus, qui a vécu soixante ans, Projecta, son épouse, a posé cette pierre lorsqu'il a reposé en paix le 4 des nones de septembre ; il a vécu avec elle quatre ans et deux jours.*

---

(1) GRUTER, DCLXXIX, 6, écrit *TERENTINO* ; MURATORI, MCLVI. *Vid.* BIM. *Obs. 502 in Don. suppl. Mur.* DUMONT, 84.

(2) *Suprà*, p. 611. MURATORI, CXXVI, écrit comme ici : il croit que ce mot indique la patrie de Valerianus.

Il y a aussi, dans le couvent des anciens Dominicains, deux inscriptions curieuses. Voici la première (1) :



Aux mânes de Julius Tertullinus, fils de C., qui a été flamine de la colonie (2) *d'Apt* (3) *: L. Vallius Atillianus son petit-fils.*

La seconde (4) n'est pas moins curieuse :

---

(1) GRUTER, CCCXXIII, 6; CELLAR. *Not. orbis ant.* I, 286; *Voyage littér.* t. I. p. 286; SIRMOND *in SIDON Ep.* l. 9, ep. 9; BOUCHE, *Chorogr. de Provence,* 221; SAXY, *Pontif. Arelat.* 116; *Marmora Taurinensia,* t. I, 263; DUMONT, 55.

(2) *Suprà,* p. 44.

(3) *Suprà,* p. 90.

(4) GRUTER, DCLXIII, 7.

D
RECILIO . M . F
T . POMPEIAN O
N Q . DECVRIIS
VNERAR . FL . PONTIF.
NI ∽ ARELATENSES
CIPES . OPTIME . DE
RITO . PATRONO.
TATVAE . HONORE
VS . IMPENDIVM
P . REMISIT.

Par décret des décurions (1), *à ...... Precilius T. Pompeianus, fils de M..... libéral envers les cinq décuries* (2), *flamine* (3), *pontife* (4) *de la colonie* (5); *les habitans du municipe* (6) *d'Arles à un patron qui a très-bien mérité d'eux* (7); *satisfait de l'honneur de la statue* (8), *il a dispensé de la dépense* (9).

---

(1) *decreto Decurionum pRECILIO.*

(2) *quiNQue DECURIIS mUNERARio.* On appeloit *munerarius* celui qui donnoit à ses frais le spectacle des gladiateurs.

(3) *FLamini.*

(4) *PONTIFici.*

(5) *coloNIæ.*

(6) *muniCIPES.*

(7) *OPTIME DE se meRITO.*

(8) *sTATUAE HONORE contentUS.*

(9) *Publicum REMISIT.* Voyez *suprà*, p. 90.

J'avois vu dans les gravures du P. Dumont celle d'un sarcophage très-intéressant par les objets qui y sont représentés et par l'inscription qu'il porte. Ce monument étoit autrefois dans l'église que les Minimes avoient décorée du nom de *musée*, et il ne s'y trouvoit plus ; enfin, après bien des recherches, nous le découvrîmes dans l'atelier d'un fabricant de salpêtre, qui l'avoit enlevé pour en faire un *bachat* (1).

Ce sarcophage a été d'abord trouvé dans les Champs-Élysées ; l'inscription nous apprend qu'il a reçu la dépouille d'une femme qui se consacroit entièrement à l'exercice des arts, et qui étoit distinguée par ses vertus domestiques : la musique étoit son principal amusement ; et cette noble passion est indiquée par les instrumens divers qui sont les seuls ornemens de son tombeau *(pl. LXIX, fig. 12)*. Quatre pilastres doriques séparent la face en trois champs : ceux des extrémités sont égaux entre eux ; celui du milieu est d'une plus grande dimension : sur le champ à gauche on voit une syrinx ou flûte à sept tuyaux, suspendue au mur dans son étui, une hydraule ou orgue d'eau, un pin et un belier ; à gauche, une lyre avec le *plectrum* pour la toucher, un instrument qui a la forme de celui que

(1) Le beau sarcophage du musée de Marseille, *suprà*, p. 151, pl. LVI, fig. 2, 3, 4, a également été retrouvé chez un salpêtrier d'Arles.

nous appelons un tuorbe (1), et le livre de musique suspendu à un clou comme la syrinx. Peut-être la chambre de Tyrrania étoit-elle ornée de ces instrumens, dont elle se plaisoit à jouer. On voit souvent ainsi aujourd'hui, dans le salon d'une femme, les castagnettes et le tambour de basque suspendus au-dessus du piano, près duquel sont les flûtes dont on l'accompagne, la harpe et la lyre qu'elle fait résonner sous ses doigts délicats.

L'inscription (2) est écrite en lettres belles et régulières; elle est ainsi conçue:

JVLIAE. LVC. FILIAE. TYRRANIAE.
VIXIT. ANN. XX. M. VIII.
QVAE. MORIBVS. PARITER. ET.
DISCIPLINA. CETERIS. FEMINIS.
EXEMPLO. FVIT. AVTARCIVS.
NVRUI. LAVRENTIVS. VCXORI.

---

(1) On voit, parmi les peintures des tombeaux des rois d'Égypte, des personnages qui jouent d'une espèce de tuorbe absolument semblable à celui-ci. DENON, *Atlas*, pl. 135, n.° 3. Feu M. Townley m'a envoyé la gravure d'un bas-relief de sa collection, sur lequel on voit les noces de Cupidon et de Psyché, Près du lit nuptial est un génie ailé qui joue d'un instrument qui a quelque rapport avec le nôtre dans sa forme générale, quoique les détails soient un peu différens.

(2) *Voyez* MAFFEI, 46; PAPON, *Histoire de Provence*, I, 51; DUMONT, n.° 95. J'ai composé, sur ce curieux sarcophage, une dissertation, qui est imprimée dans mon ouvrage intitulé *Monumens antiques inédits*, tome II, p. 291.

C'est-à-dire :

A Julia Tyrrania (1), *fille de Lucius, laquelle a vécu vingt ans et huit mois ; elle a été, par ses mœurs et son éducation* (2), *un exemple pour les autres femmes. Autarcius à sa belle-fille, Laurentius à son épouse* (3).

Le belier placé auprès d'un pin peut avoir rapport à un *criobolium*, sacrifice qui faisoit souvent partie du *taurobolium*, dont j'ai déjà eu plus d'une fois occasion de faire mention (4) : quelquefois on n'offroit

---

(1) Le nom de *Tyrrania* n'est pas insolite dans les inscriptions : on le trouve sur une pierre tumulaire de la villa Borghèse, publiée dans le recueil de Gruter (*Tyrraniæ Aniciæ Julianæ*, CCCLIII, 2).

(2) Tyrrania n'est pas la seule femme qui ait mérité qu'on rappelât, dans son inscription tumulaire, les succès qu'elle avoit obtenus dans les arts. Plusieurs épigrammes de l'*Anthologie* sont consacrées à des femmes qui ont cultivé la poésie (WOLF, *Poetriæ*) ; et nous avons encore des monumens élevés à des femmes qui ont cultivé les arts, et principalement la musique : l'épitaphe d'*Eucharis, affranchie de Licinia*, dit que quoiqu'elle n'eût encore que quatorze ans, elle étoit versée dans tous les arts (GRUTER, DCLVI) ; celle de *Clitalia, épouse d'Hermias*, qu'elle étoit savante dans toute espèce de musique (WINCKELMANN, *Monum. ined.* n.° 187, p. 244 ; AMADUZZI, *Lettere sopra le tragedie di Euripide*, p. 24 ; MORCELLI, *de stylo inscript.* p. 111 ; MARINI, *Iscrizioni Alban.* p. 78). Une autre inscription parle de *Flavia Dionysia*, qu'aucune femme n'auroit surpassée dans les arts, si la mort ne l'eût moissonnée dans son printemps (GRUTER, DCLIV, 3).

(3) *VCXORI.* Nous avons déjà vu plusieurs exemples de cette orthographe. *Voyez* tome I.er, pages 508 et 509.

(4) *Suprà*, p. 49 ; et tome II, p. 88.

que le *criobolium*. On sait que ces sacrifices étoient une expiation ou baptême de sang ; les femmes étoient admises comme les hommes à cette régénération : ainsi le belier peut signifier que Tyrrania a été lavée de ses fautes par un *criobolium*, et qu'elle est reçue dans le séjour de la félicité. Cette conjecture est d'autant plus probable, que la ville d'Arles honoroit Cybèle, ainsi que le prouve le bel autel dont j'ai donné la description (1). D'après le signe de ce sacrifice, on peut présumer que ce monument est postérieur aux Antonins, puisque le règne de ces princes est l'époque des plus anciens monumens relatifs à ces sacrifices expiatoires.

Ce monument a été placé à la maison commune : je me réjouis d'avoir arraché à l'action corrosive du muriate de potasse le tombeau de cette jeune femme, qui mérita les regrets si nobles et si touchans de son beau-père et de son époux. C'eût été une profanation de laisser cette intéressant monument, consacré au talent et aux vertus, dans un atelier aussi sale et aussi dégoûtant.

---

(1) *Suprà*, p. 505.

CHAPITRE XCIX.

Musée à former. — Établissemens divers. — Société. — Divers animaux ; oiseaux ; insectes. — Plantes. — La tarente. — Fontaine de la Crau. — Climat. — Maladies. — Costume. — Académie. — Hommes célèbres. — Troubadours et poëtes arlésiens. — Jean-Baptiste Coye. — Baléchou.

Je crois avoir décrit et expliqué tous les monumens qui existent encore à Arles. On a pu voir qu'aucune ville n'en renferme un aussi grand nombre, et qu'ils ont tous un intérêt local ; cependant ils sont dispersés, toujours exposés à une destruction prochaine : il seroit intéressant de les réunir et d'en former un riche musée. Le préfet du département, M. Thibaudeau, a demandé que l'église de Sainte-Anne fût consacrée à un si utile emploi : il ne pouvoit choisir un local plus favorable ; et l'on a lieu d'espérer que ce projet recevra bientôt son entière exécution.

L'établissement de ce musée donneroit aux habitans une plus haute idée des monumens qu'ils possèdent : ils y paroissent déjà très-attachés ; et s'ils ne font pas tout ce qui est nécessaire pour les conserver, ce n'est pas le zèle qui leur manque. Les étrangers auroient alors un motif pour aller visiter

Arles. Personne ne seroit plus capable que M. Pierre Véran de diriger ce musée ; personne n'a mieux approfondi l'histoire de son pays, et ne s'est montré plus ardent pour tout ce qui tient à sa prospérité et à sa gloire.

Arles a peu d'établissemens ; il y a très-peu d'industrie : les habitans vivent, en général, du produit de leurs récoltes. Le territoire est si riche en blé, qu'on l'appelle *le grenier de la Provence et du Languedoc.*

La société étoit dispersée pendant le temps que j'ai passé dans cette ville. Chaque propriétaire étoit dans sa maison de campagne, occupé à suivre les travaux de la moisson : mais, pendant l'hiver, on reçoit les étrangers avec beaucoup d'aménité et de politesse. Quoique la plupart des personnes riches aient quitté la ville depuis la révolution, il y a encore quelques bonnes maisons.

Si l'amateur des antiquités peut trouver à passer plusieurs jours sans ennui dans la ville d'Arles, celui qui aime l'histoire naturelle peut aussi satisfaire ses goûts, et rencontrer de nombreux sujets d'observation : il remplira son herbier de plantes rares et curieuses, qui croissent dans les marais, les canaux et les sables limoneux (1). La *vallisneria en spirale,*

---

(1) M. Artaud, habile botaniste, s'occupe constamment de la *Flore d'Arles* : on doit desirer que cet ouvrage soit publié.

dont la fructification est si singulière, y est assez abondante, ainsi que l'*aldrovanda vésiculeuse* (1).

Le *fenouil* (2) y vient spontanément. Les Provençaux le font entrer dans la préparation qu'ils donnent aux olives; ils s'en servent aussi pour relever le goût des alimens. Il est étonnant qu'on ne recueille pas les fleurs du *carthame* (3), qui est très-commun dans tous les environs de la ville. On y cultive en grande abondance une espèce de *vesce noire* appelée *barjalade*, qui donne un excellent fourrage.

L'ornithologue peut encore joindre à sa collection plusieurs oiseaux palmipèdes ou de rivage, qui viennent des régions du nord peupler pendant l'hiver les marais qui bordent cette ville (4). Les

(1) On y trouve encore la *FRANKENIA pulverulente*, la giroflée de Mahon [*CHEIRANTHUS maritimus*], le kali, le tamarix de France [*TAMARIX gallica*]; le *STATICE limonium*, à feuilles d'auricule; l'*ATRIPLEX halime*, l'anserine ligneuse, *CHENOPODIUM fruticosum*, *CISTUS ledon*, *Monspeliensis*, *incanus*, *albidus* (la massugne), le genevrier de Phénicie (cadé) [*JUNIPERUS phœnicea*], *PHYLLIREA latifolia*, *angustifolia* (le daladel), *ARTEMISIA maritima*, *ROSMARINUS officinalis auriculæfolia*, &c. &c.

(2) *ANETHUM fœniculum*.

(3) *CARTHAMUS tinctorius*.

(4) On y remarque, parmi les PALMIPÈDES, le cygne, *ANAS cycnus*; le cormoran [cormarin], *PELECANUS carbo*; le pélican [ganto], *PELICANUS onocrotalus* (les paysans l'appellent aussi *grand gousier*); plusieurs oies et canards sauvages, tels que la macreuse [francho], *ANAS nigra*; la sarcelle [sarcelo], *ANAS*

passereaux sont aussi très-nombreux, principalement les étourneaux; on les prend à la pipée, ou dans des cabanes de ramée que l'on construit auprès des *mas*, et où l'on attire ces oiseaux par des appeaux (1).

On trouve fréquemment à Marseille, à Arles, sur-tout quand le temps a été serein pendant plusieurs jours, et que le soleil est dans sa plus grande force, une jolie espèce de lézard qui est originaire

---

quercedula; le garot, *ANAS fera;* le harle [gabian], *MERGUS merganser:* parmi les OISEAUX DE RIVAGE, le flaman [beccarut], *PHŒNICOPTERUS ruber;* le héron [heroun], *ARDEA cinerea;* le butor [brutier], *ARDEA stellaris;* la grue [gruo], *ARDEA grus;* la cigogne [cigougno], *ARDEA alba;* la bécasse, *SCOLOPAX rusticola;* le courlis, *SCOLOPAX arcuata;* le chevalier aux pieds rouges [galejoun], *SCOLOPAX totanus;* la poule d'eau [poulou d'aiguou], *FULICA chloropus;* le vanneau [vaneou], *TRINGA vanellus;* le pluvier doré, *CHARADRIUS pluvialis;* le râle de genêt [roufle], *RALLUS crex:* parmi les GALLINACÉS, l'outarde [estardou], *OTIS tarda;* la canepetière, *OTIS tetrax.*

(1) L'oriol [l'auriou], *ORIOLUS flavus;* le gros-bec [peco aulivo], *LOXIA cocothraustes;* l'ortolan [ortoulan], *EMBERIZA hortolanus;* le bruant, *EMBERIZA citrinelle;* le proyer [tridou], *EMBERIZA miliaria;* la lavandière [lou vaccerouno], *MOTACILLA alba;* la bergeronnette [guignoquoue], *MOTACILLA flava;* le bec-figue [lo becofiguo], *MOTACILLA ficedula;* une autre appelée *lou enou rousset, MOTACILLA phœnicurus;* la grosse alouette [calandra], *ALAUDA calendra;* l'alouette huppée [la bedonide], *ALAUDA cristata;* le tarin [lou lucré], *FRINGILLA spinus;* la mésange bleue [lou guing], *PARUS cœruleus;* la mésange du Languedoc [lou pendulino], *PARUS Narbonensis.*

de l'Afrique ; c'est le *gecko de Mauritanie* (1) : on l'appelle *tarente* par toute la Provence. Ce reptile a sûrement été importé d'Afrique, mais on ne sauroit dire à quelle époque. On croit qu'il est venimeux, et on l'écrase impitoyablement ; mais c'est un préjugé : cet animal n'est pas nuisible ; il est même utile, parce qu'il détruit les insectes. Les plus importuns de tous en Provence, et sur-tout à Arles, à Fréjus, et dans tous les lieux qui ont des marais dans leur voisinage, sont les *cousins* (2) : il y en a des myriades qui obscurcissent l'air et font un bourdonnement insupportable. Les gens du peuple, les paysans, sont obligés, pour les éloigner, de brûler de la paille mouillée ; les enveloppes de gaze dont on entoure les lits, et même quelquefois les tables, sont les seuls moyens de s'en garantir.

J'ai déjà parlé des crustacées et des arachnides de la Provence (3). On y peut encore enrichir ses collections d'un grand nombre d'insectes singuliers. Nous n'avions pu voir à Aix celle qui a été rassemblée par M. de Fons-Colombe ; mais M. Amoreux nous montra celle qu'il est occupé à former depuis plusieurs années qu'il réside à Arles : elle est arrangée avec un très-grand soin, et prouve que celui qui l'a faite a des connoissances profondes

---

(1) *Gecko mauritanicus. — Lacerta gecko.*

(2) II, 572 et 573. (3) II, 454.

dans l'entomologie (1). Les marais sont peuplés d'un si grand nombre de sangsues, que les bœufs et les

(1) Voici la liste des principaux insectes qui se trouvent en Provence, et, en général, sur toute la côte de la Méditerranée : *CICINDELA flexuosa*, FAB. — *sinuata*, SCHNEIDER. — *nemoralis*, OLIVIER. *CYMINDIS humeralis*, LAT. *ODACANTHA melanura*, FAB. *DRYPTA emarginata*, LATR. *QUPHIUM olens*, LATR. — *fasciolatum*, LATR. *LICINUS agricola*, LATR. — *silphoïdes*, LATR. *HARPALUS megacephalus*, LATR. — *bucephalus*, LATR. *SCARITES gigas*, FAB. — *sabulosus*, OLIV. *NEBRIA arenaria*, LATR. *BUPRESTIS tæniata*, FAB. — *cariosa*, FAB. — *tenebrionis*, FAB. — *tenebricosa*, FAB. — *lugubris*, FAB. — *octo-guttata*, FAB. — *rutilans*, FAB. — *acuminata*, FAB. — *marginata*, FAB. — *decastigma*, FAB. — *mariana*, FAB. — *cyanicornis*, FAB. — *nitidula*, FAB. — *umbellatarum*, FAB. — *discoïdea*, FAB. — *cichorii*, OLIV. — *novem-maculata*, FAB. — *sinuata*, FAB. *ELATER biguttatus*, FAB. — *bimaculatus*, FAB. — *atomarius*, FAB. *CEBRIO gigas*, FAB. *LAMPYRIS italica*, FAB. *DASITES bipustulatus*, LATR. — *quadrimaculatus*, LATR. *TILLUS unifasciatus*, LATR. *ENOPLIUM serraticorne*, LATR. — *trichodes 8-punctatus*, FAB. *NECROBIA ruficollis*, LATR. *ASTRAPÆUS ulmi*, GRAVENHORST. *HISTER major*, FAB. — *inæqualis*, FAB. — *semipunctatus*, FAB. *DERMESTES viginti-guttatus*, FAB. — *trifasciatus*, FAB. *NITIDULA flexuosa*, FAB. *ATEUCHUS sacer*, FAB. — *variolosus*, FAB. — *semipunctatus*, FAB. — *laticollis*, FAB. supr. — *pilularius*, FAB. *COPRIS emarginatus*, FAB. — *hispanus*, FAB. *ONITIS clinias*, FAB. — *pophus*, FAB. — *bison*, FAB. — *sphinx*, FAB. *ONTHOPHAGUS amyntas*, LATR. *APHODIUS fasciatus*, FAB. — *scrutator*, FAB. — *elevatus*, FAB. *GEOTRUPES dispar*, LATR. *ORYCTES silenus*, LATR. *SCARABÆUS punctatus*, LATR. — *sacer*, FAB. *MELOLONTHA occidentalis*, FAB. — *pini*, FAB. — *fusca*, OLIV. — *floricola*, FAB. — *arvicola*, FAB. — *fructicola*, FAB. — *squamosa*, OLIV. — *farinosa*, LATR. *CETONIA metallica*, FAB. — *fastuosa*, FAB. *TRICHIUS succinctus*, FAB. *ERODIUS gibbus*, FAB. *PIME-*

chevaux, qui sont affoiblis par quelque maladie, tombent quelquefois, et périssent épuisés par les saignées que ces vers leur ont faites.

LIA bipunctata, FAB. — *muricata*, FAB. *AKIS spinosa*, FAB. — *acuminata*, FAB. — *reflexa*, FAB. — *collaris*, FAB. *TENTYRIA glabra*, LATR. *TAGENIA filiformis*, LATR. *SCAURUS striatus*, FAB. *BLAPS gigas*, FAB. *PEDINUS gibbus*, LATR. *OPATRUM sericeum*, OLIV. *PHALERIA rufa*, LATR. — *chrysomelina*, LATR. *MELANDIYA variegata*, LATR. *HELOPS chalybæus*, ROSSI. *NOTOXUS Rodriguii*, LATR. *MYLABRIS 10-punctata*, FAB. — *variabilis*, OLIV. — *cichorii*, FAB. VAR. *CEROCOMA viridis*, FAB. — *Schreiberi*, FAB. *MELOE lævigata*, FAB. — *tuccia*, ROSSI. — *punctata*, FAB. *CANTHARIS erythrocephala*, OLIV. *SITARIS apicalis*, LATR. *ZONITIS sex-maculata*, LATR. — *præusta*, FAB. — *testacea*, FAB. — *fulva*, ROSS. *RHIPIPHORUS subdipterus*, FAB. — *labellatus*, FAB. — *bimaculatus*, FAB. *ŒDEMERA ruficollis*, LATR. — *rostrata*, LATR. *RHINOMACER umbellatarum*, LATR. — *curculionoïdes*, FAB. *BRUCHUS bimaculatus*, OLIV. — *varius*, OLIV. — *nebulosus*, OLIV. *BRACHYCERUS barbarus*, OLIV. — *muricatus*, OLIV. *LIXUS anguinus*, LATR. — *mucronatus*, LATR. — *ferrugatus*, LATR. — *plicatus*, LATR. — *ophthalmicus*, LATR. — *cynaræ*, LATR. *CURCULIO maxillosus*, FAB — *variolosus*, FAB. — *lusitanicus*, FAB. — *tamarisci*, OLIV. *PHLOIOTRIBUS oleæ*, LATR. *BOSTRYCHUS luctuosus*, OLIV. — *2-maculatus*, LATR. — *muricatus*, OLIV. — *6-dentatus*, OLIV. *TROGOSSITA cærulea*, OLIV. *SPONDYLIS buprestoïdes*, FAB. *PRIONUS faber*, FAB. — *obscurus*, OLIV. *LAMIA tristis*, FAB. — *funesta*, FAB. — *pedestris*, FAB. — *gallo-provincialis*, LATR. — *atomaria*, FAB. *SAPERDA suturalis*, FAB. — *punctata*, FAB. — *bimaculata*, OLIV. — *erythrocephala*, FAB. — *rufipes*, OLIV. — *violacea*, FAB. *CERAMBYX balteatus*, FAB. *CALLIDIUM sericeum*, OLIV. — *ruficolle*, OLIV. — *fugax*, OLIV. — *abdominale*, OLIV. — *ruficorne*, OLIV. — *arvicola*, OLIV. — *gibbosum*, OLIV. — *florale*, OLIV. — *trifasciatum*, OLIV. — *unifasciatum*, OLIV. *STENOCORUS strepens*, OLIV.

A un

A un quart de lieue de la ville, à l'entrée de la Crau, il y a une fontaine minérale appelée *la fontaine de la Crau.* On y arrive en suivant un

---

LEPTURA unipunctata, FAB. — *aurulenta*, FAB. — *4-maculata*, FAB. *CLYTHRA sex-maculata*, FAB. — *atraphaxydis*, FAB. — *sex-punctata*, OLIV. — *scopolina*, FAB. — *floralis*, OLIV. — *paracenthesis*, FAB. *CRYPTOCEPHALUS 2-maculatus*, FAB. — *variegatus*, FAB. — *histrio*, FAB. — *tessellatus*, OLIV. — *signatus*, OLIV. — *crassus*, LATR. — *CHRYSOMELA rugosa*, FAB. — *Banksii*, FAB. — *americana*, FAB. — *fastuosa*, FAB. — *gloriosa*, FAB. — *atra*, OLIV. *GALERUCA marginata*, LATR. *HISPA testacea*, FAB. *FORFICULA gigantea*, FAB. — *biguttata*, FAB. *PHASMA Rossii*, FAB. *MANTIS pauperata*, FAB. — *oratoria*, LINNÆI. — *spallanziana*, ROSSI. — *pagana*, FAB. *TRIDACTYLUS*. M. Dufour vient de découvrir, dans la Provence, une nouvelle espèce de ce genre singulier, et qui paroissoit particulier à l'Afrique. *LOCUSTA tuberculata*, ROSSI. — *serrata*, FAB. *TRUXALIS nasutus*, FAB. — *grylloïdes*, LATR. *ACRYDIUM lineola*, OLIV. — *maculatum*, OLIV. — *nigro-fasciatum*, LATR. *SCUTELLERA semi-punctata*, LATR. — *flavo-lineata*, LATR. — *nigella*, LATR. — *pedemontana*, LATR. *COREUS paradoxus*, LATR. — *spiniger*, FAB. — *venator*, FAB. *CICADA orni*, OLIV. — *plebeia*, OLIV. — *picta*, LATR. — *atra*, OLIV. — *argentata*, OLIV. — *pygmæa*, OLIV. *FULGORA cinerea*, OLIV. — *flavescens*, OLIV. *TETTIGOMETRA suturalis*, LATR. — *hæmorrhoa*, LATR. *COCCUS ficus-caricæ*, OLIV. — *oleæ*, OLIV. — *characias*, BOSC. *PANORPA tipularia*, FAB. *ASCALAPHUS italicus*, FAB. — *barbarus*, FAB. — *maculatus*, OLIV. *MYRMELEON libelluloïdes*, FAB. — *pisanum*, ROSS. — *flavicorne*, ROSS. — *formicalynx*, *var!* FAB. *KERMES lucifugum*, LATR. — *flavicolle*, LATR. *CIMBEX læta*, FAB. *HYLOTOMA furcata*, LATR. *CEPHUS compressus*, LATR. *EVANIA appendigaster*, FAB. *DIPLOLEPIS quercus tojæ*, LATR. *LEUCOSPIS gigas*, FAB. *CYNIPS chrysis*, LATR. *DIAPRIA cornuta*, LATR. *PARNOPES carnea*, LATR. *CHRYSIS calens*, FAB. *FORMICA barbara*, FAB. — *scutel-*

grand aqueduc de pierre, composé de quatre-vingt-quatorze arcades de quinze à seize pieds de hauteur. Une dérivation du canal de Craponne, qui passe près de là, arrose les prairies, les jardins, les belles

---

laris, OLIV. *MUTILLA maura*, FAB. — *hungarica*, FAB. — *italica*, FAB. — *pedemontana*, FAB. — *calva*, LATR. — *erythrocephala*, LATR. *MYRMOSA melanocephala*, LATR. *TIPHIA tripunctata*, ROSS. *ELIS cylindrica*, FAB. — *interrupta*, FAB. *SCOLIA insubrica*, ROSS. — *6-maculata*, FAB. — *flavifrons*, FAB. *POMPILUS annulatus*, FAB. — *4-punctatus*, LATR. *PEPSIS flavipennis*, FAB. — *argentata*, FAB. *PELOPÆUS spinifex*, LATR. *LARRA ichneumoniformis*, FAB. *BEMBEX olivacea*, FAB. *STIZUS bifasciatus*, LATR. — *ruficornis*, LATR. *VESPA oculata*, FAB. — *tripunctata*, FAB. — *coangustata*, ROSS. *CELONITES apiformis*, LATR. *PROSOPIS albipes*, FAB. *HYLÆUS spiralis*, FAB. *ANDRENA pilipes*, FAB. *CENTRIS nidulans*, FAB. — *cornuta*, FAB. *ANTHIDIUM florentinum*, FAB. — *variegatum*, FAB. *ANTHOPHORA tunensis*, ILLIGER. *PAPILIO jasius*, FAB. — *triangulum*, FAB. — *celtis*, FAB. — *lucilla*, FAB. — *cynara*, FAB. — *circe*, FAB. — *fidia*, FAB. — *actæa*, FAB. — *terula*, FAB. — *eudora*, FAB. — *salome*, FAB. — *lachesis*, HÜBNER. — *psyche*, HÜB. — *adipus*, FAB. — *dorus*, ESPER. — *meleager*, FAB. — *amyntas*, FAB. — *evippus*, HÜBNER. — *hypsipyle*, FAB. — *rumina*, FAB. — *belemia*, HÜBNER. — *belia*, FAB. — *eupheno*; FAB. — *helice*, HÜBNER. — *phicomone*, HÜBN. — *cleopatra*, FAB. *HESPERIA lavatheræ*, FAB. *SPHINX vespertilio*, FAB. — *nerii*, FAB. — *lineata*, FAB. — *galii*, FAB. — *celerio*, FAB. *ZYGÆNA fausta*, FAB. — *læta* (*sphinx læta*, HÜB.) — *coronillæ*, FAB. — *lavandulæ*, FAB. *BOMBYX maculosa*, HÜBNER. — *gratiosa*, HÜB. — *pudica*, HÜB. — *pulchra*, HÜB. *NOCTUA maura*, FAB. — *spectrum*, HÜB. *BOMBYLIUS cruciatus*, FAB. *STRATIOMYS flavissima*, FAB. *PANGONIA maculata*, FAB. *VOLUCELLA florea*, FAB. *CYTHEREA obscura*, FAB. *ANTHRAX varia*, FAB. — *titanus*, FAB. *ASILUS barbarus*, FAB. *OSCINIS oleæ*, FAB. *ACROCERA gibba*, FAB. &c. &c. &c.

allées où les habitans d'Arles aiment à se réunir, fait tourner plusieurs moulins, et roule ensuite ses eaux dans cet aqueduc, où elles produisent un doux murmure. En 1680, les consuls avoient fait creuser un bassin pour cette fontaine, et y avoient fait mettre une inscription, qui a été détruite. On prétend que les vertus de ses eaux ont été découvertes par une pauvre bergère qui étoit hydropique depuis trois ans, et à qui elles avoient rendu la santé. Chacun voulut essayer leur effet, et elles acquirent une grande célébrité pour la guérison de l'hydropisie et de la gravelle (1) ; mais elles n'ont plus aujourd'hui la même réputation.

La situation de la ville sur le bord d'un grand fleuve, entouré de prairies productives, de campagnes couvertes des dons de Cérès, est sans doute agréable; cependant, si l'on considère le nombre de canaux, de marais, qu'elle a dans son voisinage, on croit voir une ville de la Zélande. L'abaissement du sol, qui est tout au plus élevé de sept pieds au-dessus de la mer, les attérissemens des rives, la proximité de l'embouchure du fleuve, celle de la mer, doivent concourir à y entretenir l'insalubrité, quoique

(1) *Eaux minérales, découvertes auprès d'Arles*; Mercure, 1686, novembre, page 123. — *La fontaine minérale d'Arles, nouvellement découverte*; par J. S. D. E. D. [*Joseph* SEGUIN, docteur en droit]; Arles, 1681, in-4.° DARLUC, *Histoire naturelle de la Provence*, I, 277.

le climat soit d'ailleurs assez doux; car le froid n'y descend guère qu'à 3 degrés, et la chaleur ne s'élève qu'à 24 degrés du thermomètre de Réaumur (1) : aussi la fièvre double-tierce y règne-t-elle une partie de l'année; et, dans les chaleurs de l'été, elle dégénère en fièvre putride très-dangereuse (2).

En 1720 et 1721, la peste a exercé ses ravages dans la ville d'Arles (3); elle enleva neuf mille personnes. Ses magistrats ont montré le plus généreux dévouement; et son respectable évêque, M. de Janson, en donna l'exemple.

Depuis un temps très-reculé, Arles communique avec l'île de Camargue par un pont de bateaux. Il

---

(1) Depuis le commencement de juin jusqu'au 15 septembre, le thermomètre, à deux heures après midi, se soutient de 20 à 24 degrés, et quelquefois plus; dans les hivers très-froids, le thermomètre descend jusqu'à 7, 8, 9 et 10 degrés : c'est alors que les oliviers périssent.

(2) Les affections catarrales, avec teintes plus souvent bilieuses qu'inflammatoires, et les fièvres intermittentes, quelquefois même rémittentes, sont les maladies dominantes à Arles; mais celles-ci sont peu nombreuses et constamment bénignes dans le printemps.

(3) *Relation abrégée de ce qui s'est passé en la ville d'Arles en Provence pendant la contagion de 1721;* par une dame de la même ville; Mercure, 1722, février, pages 62 et 74. — *État de la ville d'Arles et de son terroir, par rapport à la contagion, depuis le 26 novembre 1720, jusqu'au 20 mars 1721,* in-4.° — *Relation véritable de ce qui s'est passé de remarquable dans la ville d'Arles en Provence, durant le fléau de la peste de 1720;* par un citoyen, témoin oculaire [*Fr.* PEILHE]; Arles, 1724, in-4.°

y en avoit un dans le IV.e siècle, et sans doute long-temps avant ; Ausone et S. Paulin en font mention. Les débâcles et les débordemens du fleuve ont souvent forcé à le reconstruire. C'est ainsi qu'il a été emporté en 1803 par une crue du Rhône ; il a été rebâti en 1805 ; il s'ouvre au milieu pour donner passage aux tartanes qui descendent ou remontent le Rhône. A l'extrémité du pont est le faubourg de Trinquetaille. Ce faubourg n'a rien qui mérite de fixer la curiosité ; mais sa situation est riante et agréable. On voit au nord, sur le rivage, un ancien cimetière des Romains, dont les eaux du fleuve couvrent une grande partie (1).

On espère que le second pont qui doit être jeté sur la branche du fleuve qu'on appelle *le petit Rhône*, entre Trinquetaille et Fourques, pour la communication des départemens du Gard et des Bouches-du-Rhône, sera bientôt achevé.

Si l'on considère l'insalubrité du pays, on doit s'étonner de la beauté des femmes, qui a, de tout

---

(1) C'est sans doute de ce cimetière et de celui des Champs-Élysées, que l'Arioste a voulu parler, lorsqu'il dit, à l'occasion des combats livrés aux Sarrasins :

> Della gran multitudine ch' uccisa,
> Fù d'ogni parte in questa ultima guerra,
> Se ne vede ancor segno in quella terra
> Che presso ad Arli, ove il Rodano stagna,
> Piena di sepolture è la campagna.
>
> *Orlando furioso*, cant. XXXIX.

temps, été célèbre; leur teint est d'une blancheur éblouissante; leurs traits sont agréables et réguliers, leurs cheveux d'un noir d'ébène; leur sourire est gracieux; leur regard est enchanteur, et une vivacité piquante anime leur visage. Nulle part on ne parle mieux la langue provençale; et elle est, dans leur bouche, d'une douceur infinie : les termes qu'elles emploient, sont aussi séducteurs que leur expression est caressante; les charmans diminutifs dont elles se servent, n'ont d'analogie que dans les langues italienne et castillane.

Autrefois les femmes portoient *le drolet :* c'étoit une petite robe très-courte, partagée en quatre bandes, qui descendoient jusqu'au mollet; et elles se coiffoient d'un petit chapeau noir, bordé en rubans de soie ou en velours *(pl. LII, fig. 3, 4 et 5).* Ce costume gracieux a été abandonné; il n'y a plus que quelques vieilles femmes qui s'en parent le dimanche : pourquoi cet abandon? il alloit si bien aux jeunes ! On en voit aujourd'hui des imitations sur nos théâtres, lorsque l'on joue *Aline reine de Golconde, le Sourd, M. Deschalumeaux*, enfin toutes les pièces dont l'auteur a placé la scène en Provence. Ce costume régnoit sur toutes les rives du Rhône depuis Arles jusqu'à Avignon. Aujourd'hui les femmes d'Avignon, de Beaucaire, d'Arles et de Tarascon, sont vêtues, comme dans tout le reste de la France, d'une espèce de corset; la jupe descend

jusqu'au mollet : mais le tout est mis avec plus de grâce et de goût; elles aiment sur-tout à être élégamment chaussées avec des bas de soie blancs et des souliers sans talons, couverts de larges boucles d'argent. Les femmes de Beaucaire, de Tarascon et d'Arles, se distinguent par le mouchoir de mousseline ou de soie, bariolé de vert et de jaune, dont elles entourent leurs têtes ; leurs coiffes sont garnies de dentelles. Elles aiment beaucoup les bijoux ; leurs bras sont entourés de bracelets, composés de fils d'or plus ou moins gros, et auxquels pend un ornement appelé *maltaise,* parce que c'est une espèce de médaillon en forme de croix de Malte ; et une énorme croix de même forme leur couvre presque toute la poitrine : les plus riches portent des croix à sept diamans.

Lorsque je décris les costumes d'une ville ou d'une province, je n'entends parler que des gens qui vivent habituellement dans le pays, et dans un état un peu au-dessus de l'indigence : on les chercheroit inutilement chez les gens riches, chez ceux qui tiennent un rang dans la société ; car la plupart ont voyagé à Paris, ou du moins dans d'autres villes du premier ordre, et ils en ont pris le ton et les mœurs : il semble que ce soit une honte d'être *vêtu à la mode de son pays.* La manie d'imiter les costumes parisiens est si générale, que, sans les paysans, les ouvriers et les petits marchands, on ne

trouveroit aucune trace des costumes de chaque pays; et encore ceux-ci cherchent-ils à s'en éloigner autant qu'ils le peuvent. Dans les départemens que j'ai parcourus, je n'ai trouvé que les paysannes de Mâçon et les Béarnois qui aient gardé leur ancienne manière de se vêtir.

Louis XIV avoit établi à Arles, en 1669, une *académie royale*, composée d'abord de vingt gentilshommes, et successivement de trente, puis de quarante. Le duc de Saint-Aignan et le marquis de Dangeau ont été ses premiers protecteurs. Un pareil établissement paroît d'abord singulier, parce que le savoir et le talent n'ont pas besoin de preuves de noblesse; mais il faut connoître l'esprit de cette institution : la noblesse étoit alors nombreuse dans Arles; elle y donnoit le ton, elle étoit l'âme de tout; enfin elle exerçoit l'influence que donnent nécessairement les richesses. N'étoit-ce pas un acte politique, que de tourner l'attention de cette classe privilégiée vers les sciences et les lettres, en excitant son amour-propre? N'étoit-ce pas un moyen de les faire fleurir, que d'obliger les nobles académiciens à leur consacrer quelques heures de leur temps et quelques portions de leur revenu? La guerre de la succession fit sortir d'Arles la plupart des nobles; les assemblées de l'académie devinrent moins nombreuses, et cessèrent enfin entièrement. Peu de temps après son institution, les autres états ne furent

point exclus ; elle pouvoit s'adjoindre quelques associés étrangers, pour lesquels on n'exigeoit d'autre titre que le mérite : la différence du sexe n'étoit pas même un motif d'exclusion ; madame Deshoulières (1) et sa fille en ont été membres.

Arles a donné la naissance à beaucoup d'hommes célèbres. Outre ceux dont j'ai déjà eu occasion de faire mention (2), je citerai principalement le philosophe *Favorinus*, dont parle Aulu-Gelle ; *Jean-Antoine Barras de la Penne*, qui étoit à-la-fois constructeur, pilote et général de galères ; le P. *Maure*, qui prêcha devant la cour de Louis XIV avec un grand succès ; *Grille*, fondateur de l'académie ; *Hugues*, auteur de plusieurs ouvrages sur la musique ; *Vautier*, médecin ; *Pierre de Quiqueran*, auteur du traité intitulé l'*Éloge de la Provence ; Nicolaï*, célèbre antiquaire, auteur de plusieurs mémoires imprimés dans le recueil de l'académie des belles-lettres, dont il étoit membre ; le chevalier *de Romieu*, auteur d'un ouvrage sur les antiquités

---

(1) *Observations sur l'académie royale d'Arles, établie en 1668.* Voyez PIGANIOL, *Description de la France*, t. V, p. 102, édition de 1753.

(2) Tels que *Saxy*, suprà, p. 480 *et passim ; Duport*, p. 480 *et passim ; Terrin*, p. 499 ; le P. *Fabre*, p. 480 ; *Sabatier ; Seguin*, p. 509 ; *Anibert*, p. 480 ; *Bovis*, p. 480 ; *Rebattu*, p. 499 ; *Peyret*, p. 485 ; *La Laurière*, p. 561 ; *Pomme*, p. 513.

d'Arles; *Savérien,* ingénieur de la marine, dont on a plusieurs écrits sur l'histoire littéraire, &c.

Les Arlésiens se sont aussi fait remarquer parmi les poëtes provençaux : *Bertrand Dallamanon* étoit célèbre à la cour du comte Bérenger ; *Pierre de Châteauneuf de Molléges* est placé par Raimond de Souliers au nombre des meilleurs troubadours : il a composé une pièce à la gloire de Béatrix, comtesse de Provence, et plusieurs autres ouvrages en l'honneur de Jeanne de Porcellets, dont il étoit éperdument amoureux. On cite encore *le monge des îles d'Or,* dont il a déjà été question (1) ; *Jacques Mothes,* dont les poésies faisoient les délices de son maître, le comte Robert ; *Hugues Pena,* dont la reine Béatrix faisoit un très-grand cas ; il a composé un livre intitulé *les Enganaires d'amour* (2) ; enfin *Jacques Darlatan de Beaumont,* assez bon poëte ; et *Pierre de Morand,* qui a obtenu quelque succès sur notre scène, et dont on a recueilli les œuvres en trois volumes ; il est plus connu cependant par ses étourderies que par son talent (3).

Nous devons sur-tout faire mention de *Jean-Baptiste Coye,* qui est mort en 1768 ; il a composé

---

(1) *Suprà,* p. 100.

(2) Les ruses de l'amour.

(3) Il avoit fait jouer une pièce intitulée *l'Esprit du divorce :* le public trouva un peu outré le caractère d'une madame Argant qui faisoit débiter, par ses avocats, des satires contre son gendre ;

plusieurs ouvrages, entre autres *lou novy Parat* (1), comédie en cinq actes; *lou Délire* ou *la Descente aux enfers* (2), une *épître à M. de Moran* (3), et beaucoup de poésies encore inédites. Pour faire connoître le genre de talent de ce poëte, qui avoit réellement de l'esprit et de l'originalité, je citerai une de ses pièces. Coye avoit chassé dans la Crau avec ses amis; ils arrivèrent, excédés de faim et de fatigue, à une masure où ils ne trouvèrent rien à manger qu'un vieux coq, qu'ils firent mettre à la broche, et à qui il consacra cette épitaphe :

Eyci leissé-leys os lou plus fougous d'eygaou (4)
Qu'ague jamais pupla d'Arle jusqu'à Messinou (5),
Un mascle espelouna (6), proun robuste et proun caou (7)
Per amourti cinq ans lou fio de vingt galinou (8);

Morand s'avança sur le bord du théâtre, et assura que, quoique le caractère ne fût pas vraisemblable, il étoit vrai (c'étoit celui de sa belle-mère). La pièce réussit : on l'annonça pour le lendemain; un plaisant cria : *Avec le compliment de l'auteur !* Morand, se croyant offensé, jeta son chapeau dans le parterre, en disant : *Celui qui veut voir l'auteur, peut lui rapporter son chapeau.* Celui qui le ramassa, l'emporta, en disant : *L'auteur a perdu la tête; il n'a plus besoin de chapeau.*

(1) *Le Prétendu rejeté*, imprimé en 1743.

(2) 1749.

(3) *Magasin encyclopédique*, avril 1808, t. II, p. 242.

(4) Des coqs.

(5) Messine.

(6) Un mâle chaponné.

(7) Chaud.

(8) Le feu de vingt poules.

Huroux se sa vigour y avié toujou dura !
May, quan lou tem yagué passi la crestou (1),
Un poulastre enemi yé siegué prefera ;
Talou es la tristou fin que l'âge nous aprestou.
D'aquou paure animau, passan, ploure lou sor,
Et redoutou à toun tour une même avanturou :
Lou traite femelan (2) ris de nosteys esfor,
Qu'an sian abandouna de l'humaine naturou.

Les arts doivent à la ville d'Arles le célèbre *Nicolas Baléchou*, qui s'est sur-tout distingué par une manière particulière de graver qui unissoit le moëlleux à une finesse de burin singulière. Tout le monde connoît sa *Sainte Geneviève*, d'après Vanloo ; *la Tempête*, *le Calme* et *les Baigneuses*, d'après Vernet. Son magnifique *portrait de Stanislas*, *roi de Pologne*, fut la cause de ses malheurs : il s'étoit engagé à n'en tirer aucune épreuve, et il fut convaincu d'en avoir gardé plusieurs; ce qui le fit exclure de l'académie (3).

Il semble que le goût des Arlésiens pour les arts les porte plus particulièrement vers la gravure. Outre

(1) En vieillissant il perdit la crête.

(2) La femme hautaine.

(3) Pour s'assurer de la fidélité du graveur, il fut convenu qu'on ne tireroit aucune épreuve avant la lettre; cependant on répandit qu'il en avoit été vendu quelques-unes : Baléchou tâcha de les retirer, et nia le fait. Il fut pourtant exclu de l'académie; et quelques personnes jugèrent cet arrêt trop sévère. Cependant la question est aujourd'hui décidée; le cabinet des gravures de la Bibliothèque impériale possède, depuis peu de temps, une

Baléchou, que je viens de citer, elle peut encore nommer avec orgueil *Jean-Louis Roullet*, dont on a d'excellentes gravures. M. Cléner, dont j'ai déjà fait mention, est né à Arles; et le plus jeune frère de M. Véran, qui étoit destiné à une profession bien différente, s'est formé sans maître à l'exercice de cet art : il l'exerce aujourd'hui avec quelque succès ; et c'est lui qui a exécuté plusieurs planches de l'atlas que j'ai joint à cet ouvrage.

---

superbe épreuve *avant la lettre*, qui atteste à-la-fois et le talent et l'infidélité de Baléchou : elle a été payée 3000 livres. Il y en a une autre à Nuremberg; mais elle avoit été coupée, et on l'a rétablie en rejoignant les morceaux : elle a été payée 2400 livres.

FIN DU TOME III.

TABLE

DES

CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TOME TROISIÈME.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, Membre de la Légion d'honneur.



